

## Annuaire régional d'Eurostat 2010





## Annuaire régional d'Eurostat 2010

*Europe Direct est un service destiné à vous aider à trouver des réponses aux questions que vous vous posez sur l'Union européenne.*

Un numéro unique gratuit (\*):

**00 800 6 7 8 9 10 11**

(\* Certains opérateurs de téléphonie mobile ne permettent pas l'accès aux numéros 00 800 ou peuvent facturer ces appels.

De nombreuses autres informations sur l'Union européenne sont disponibles sur l'internet via le serveur Europa (<http://europa.eu>).

Une fiche catalographique figure à la fin de l'ouvrage.

Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne, 2010

ISBN 978-92-79-14566-7

ISSN 1830-9682

doi:10.2785/40302

N° de cat.: KS-HA-10-001-FR-C

Thème: Statistiques générales et régionales

Collection: Livres statistiques

© Union européenne, 2010

Copyright des photos: la couverture: © Ferenc Kálmándy et le chapitre «Villes européennes»: © József Kéméndy, les deux photos sont de Pécs, en Hongrie, Capitale européenne de la culture 2010 (voir: <http://pecs2u.eu>); les chapitres «Introduction», «Population», «Comptes des ménages», «Société de l'information», «Éducation», «Tourisme» et «Typologie urbaine-rurale révisée»: © Phovoir.com; les chapitres «Marché du travail», «Produit intérieur brut», «Statistiques structurelles des entreprises», «Science, technologie et innovation», «Transports», «Santé» et «Agriculture»: © la bibliothèque d'images numériques de la direction générale de la politique régionale de la Commission européenne; le chapitre «Les régions côtières»: © Teodóra Brandmüller

L'autorisation de reproduction ou d'utilisation de ces photos doit être demandée directement au détenteur des droits d'auteur.

*Printed in Belgium*

IMPRIMÉ SUR PAPIER BLANCHI SANS CHLORE ÉLÉMENTAIRE (ECF)



## Préface

Chers lecteurs,

L'Annuaire régional d'Eurostat constitue une importante source d'informations sur la vie des Européens. Les événements qui se produisent dans les régions ont une répercussion immédiate sur les conditions de vie des citoyens. Les politiques européennes comme les politiques nationales sont directement visibles au niveau régional.

Depuis de nombreuses années maintenant, les conditions économiques et sociales se sont manifestement améliorées dans la grande majorité des régions européennes, avec une tendance de plus en plus prononcée au renforcement de la cohésion. L'Union européenne (UE) continue d'intensifier ses efforts pour appliquer ses politiques urbaines et régionales, en vue de renforcer ces progrès, une mission qui s'avère encore plus délicate dans les moments difficiles que nous traversons.



Au fil de ses quinze chapitres, l'Annuaire régional vous permettra de découvrir les aspects les plus intéressants des divergences et des points communs entre les régions des vingt-sept États membres, ainsi que des pays candidats et des pays de l'Association européenne de libre-échange (AELE). Nous aurons le plaisir de vous présenter deux thèmes entièrement nouveaux dans la présente publication: les régions côtières et une nouvelle typologie rurale-urbaine. Les chapitres concernant les transports et la santé qui figuraient dans les éditions antérieures ont de nouveau été intégrés dans l'édition de cette année.

Plus qu'une source d'informations, l'Annuaire régional a pour but d'encourager les lecteurs à consulter le site internet d'Eurostat qui contient bien plus de données régionales. Pour certains indicateurs, les tableaux statistiques et les bases de données qui sont librement accessibles au format électronique sur le site internet d'Eurostat contiennent des informations plus détaillées que dans l'Annuaire régional.

Eurostat continue d'élargir régulièrement l'éventail des indicateurs régionaux disponibles et coopère étroitement avec les États membres de l'Union européenne, les pays candidats et les pays de l'AELE en vue d'améliorer leur qualité.

Je vous souhaite une agréable lecture!

Walter Radermacher  
Directeur général, Eurostat



## Résumé

L'*Annuaire régional d'Eurostat 2010* décrit en détail un grand nombre de domaines statistiques dans les vingt-sept États membres de l'Union européenne, mais également dans les pays candidats et les pays de l'AELE. Si vous souhaitez en savoir plus sur les tendances économiques et sociales qui prévalent dans les régions d'Europe, voici la publication qu'il vous faut! Les textes ont été rédigés par des experts en statistiques et sont accompagnés de cartes, de graphiques et de tableaux sur chacun des sujets. Un vaste ensemble d'indicateurs régionaux sont présentés sur les quinze thèmes suivants: population, villes européennes, marché du travail, produit intérieur brut, comptes des ménages, statistiques structurelles des entreprises, société de l'information, science, technologie et innovation, éducation, transports, tourisme, santé, agriculture, régions côtières et, dernier aspect mais non des moindres, une étude sur une nouvelle typologie urbaine-rurale. La présente publication est disponible en allemand, en anglais et en français.

## Rédacteur en chef

Berthold Feldmann

Eurostat, chef de secteur dans l'unité E4, «Statistiques régionales et information géographique»

## Rédacteurs

Åsa Önnersfors

Eurostat, unité E4, «Statistiques régionales et information géographique»

## Production des cartes

Baudouin Quennery

Eurostat, unité E4, «Statistiques régionales et information géographique»

## Diffusion

Petra Rusinova

Eurostat, unité D4, «Diffusion»

## Coordonnées

Eurostat

Office statistique de l'Union européenne

Bâtiment Joseph Bech

5, rue Alphonse Weicker

2721 Luxembourg

LUXEMBOURG

Courriel: [estat-user-support@ec.europa.eu](mailto:estat-user-support@ec.europa.eu)

## Pour plus d'informations

Internet: <http://ec.europa.eu/eurostat>

## Données extraites

Mars 2010



## Remerciements

Le rédacteur en chef et les rédacteurs de l'*Annuaire régional d'Eurostat 2010* tiennent à remercier tous ceux qui leur ont apporté leur concours, et en particulier les personnes qui ont participé à la rédaction de chacun des chapitres:

- **«Population»:** Veronica Corsini, Konstantinos Giannakouris et Monica Marcu (Eurostat, unité F1, «Population»);
- **«Villes européennes»:** Teodóra Brandmüller (Eurostat, unité E4, «Statistiques régionales et information géographique»);
- **«Marché du travail»:** Pedro Ferreira (Eurostat, unité E4, «Statistiques régionales et information géographique») pour la première partie concernant l'enquête sur les forces de travail (EFT) et Simone Casali (Eurostat, unité F2, «Marché du travail») pour la seconde partie concernant l'enquête sur la structure des salaires;
- **«Produit intérieur brut»:** Andreas Krüger (Eurostat, unité C2, «Comptes nationaux — Production»);
- **«Comptes des ménages»:** Andreas Krüger (Eurostat, unité C2, «Comptes nationaux — Production»);
- **«Statistiques structurelles des entreprises»:** Aleksandra Stawińska (Eurostat, unité G2, «Statistiques structurelles des entreprises»);
- **«Société de l'information»:** Anna Lööf et Albrecht Wirthmann (Eurostat, unité F6, «Société de l'information — Tourisme»);
- **«Science, technologie et innovation»:** Daniela Silvia Crintea, Bernard Félix, Dominique Groenez, Reni Petkova et Håkan Wilén (Eurostat, unité F4, «Éducation, science et culture»);
- **«Éducation»:** Sorin-Florin Gheorghiu, Dominique Groenez, Emmanuel Kailis et Paolo Turchetti (Eurostat, unité F4, «Éducation, science et culture»);
- **«Transports»:** Anna Bialas-Motyl (Eurostat, unité E6, «Transports»);
- **«Tourisme»:** Christophe Demunter, Giuseppe Di Giacomo et Pavel Vancura (Eurostat, unité F6, «Société de l'information — Tourisme»);
- **«Santé»:** Marta Carvalhido, Elodie Cayotte et Jean-Marc Schaefer (Eurostat, unité F5, «Santé et sécurité alimentaire — Délinquance»);
- **«Agriculture»:** Ole Olsen (Eurostat, unité E2, «Agriculture et pêche»);
- **«Les régions côtières»:** Isabelle Collet et Catherine Coyette (Eurostat, unité E1, «Exploitations, agri-environnement et développement rural»);
- **«Typologie urbaine-rurale révisée»:** Lewis Dijkstra et Hugo Poelman (direction générale de la politique régionale, unité C3, «Analyse économique et quantitative; additionalité»).

Nous adressons également nos remerciements à:

- la **direction générale de la traduction de la Commission européenne**, et notamment aux unités de traduction allemande, anglaise et française, et à l'unité de révision;
- l'**Office des publications de l'Union européenne**, et notamment à Bernard Jenkins de l'unité B1 («Publications multisupports»), ainsi qu'aux correcteurs d'épreuves de l'unité B2 («Services éditoriaux»).



# Table des matières

INTRODUCTION .....	11
Statistiques des régions et des villes .....	12
D'un point de vue historique .....	12
Contenu principal et nouveautés de l'édition 2010 .....	12
La nomenclature NUTS .....	13
Couverture .....	14
Davantage d'informations régionales .....	14
1 POPULATION .....	17
Présentation des tendances régionales de la démographie .....	18
Densité de population .....	18
Évolution de la population .....	18
Projections démographiques régionales .....	27
Conclusion .....	32
Notes méthodologiques .....	33
2 VILLES EUROPÉENNES .....	35
Introduction .....	36
Les thèmes .....	36
La période observée .....	36
La dimension spatiale .....	36
Urbanisation .....	37
Génération présentes et futures — le défi démographique .....	37
Conclusion .....	43
3 MARCHÉ DU TRAVAIL .....	49
Introduction .....	50
Spécialisation sectorielle régionale .....	50
Bref aperçu pour 2008 .....	50
Spécialisation sectorielle régionale .....	56
Niveaux d'études supérieures sur le marché du travail régional .....	58
Conclusion .....	60
L'enquête sur la structure des salaires .....	63
Salaires horaires bruts .....	63
Salaires bruts annuels .....	63
Primes annuelles en pourcentage du salaire annuel .....	65
Conclusion .....	68
Notes méthodologiques .....	69
L'enquête sur les forces de travail .....	69
L'enquête sur la structure des salaires .....	69
Définitions .....	70
L'enquête sur les forces de travail .....	70
L'enquête sur la structure des salaires .....	71



<b>4 PRODUIT INTÉRIEUR BRUT</b> .....	73
Qu'est-ce que le produit intérieur brut régional? .....	74
Le PIB régional en 2007 .....	74
Fortes disparités régionales à l'intérieur même des pays .....	77
Processus de rattrapage dynamique — à la périphérie .....	77
Développement hétérogène au sein même des pays .....	80
La convergence fait des progrès .....	81
Conclusion .....	84
Notes méthodologiques .....	86
Parités de pouvoir d'achat et comparaisons internationales du volume .....	86
Disparités régionales du PIB par habitant .....	87
<b>5 COMPTES DES MÉNAGES</b> .....	89
Introduction: mesure de la richesse .....	90
Revenu des ménages privés .....	90
Résultats pour l'année 2007 .....	91
Revenu primaire .....	91
Revenu disponible .....	91
La dynamique à la périphérie de l'Union .....	97
Conclusion .....	97
Notes méthodologiques .....	99
<b>6 STATISTIQUES STRUCTURELLES DES ENTREPRISES</b> .....	101
Introduction .....	102
Spécialisation régionale et concentration des activités .....	102
Spécialisation dans les services aux entreprises .....	108
Croissance de l'emploi dans les services aux entreprises .....	111
Caractéristiques des 30 régions les plus spécialisées dans les services aux entreprises .....	116
Conclusion .....	116
Notes méthodologiques .....	117
<b>7 SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION</b> .....	119
Introduction .....	120
Accès aux technologies de l'information et de la communication .....	120
Utilisation fréquente de l'internet .....	123
Achats en ligne: le commerce électronique attire des clients .....	123
Non-utilisateurs de l'internet .....	129
Principaux résultats .....	130
Notes méthodologiques .....	132
<b>8 SCIENCE, TECHNOLOGIE ET INNOVATION</b> .....	135
Introduction .....	136
Recherche et développement .....	136
Ressources humaines en science et technologie .....	138
Brevets .....	143
Conclusion .....	146
Notes méthodologiques .....	147



<b>9 ÉDUCATION</b> .....	149
Introduction .....	150
Étudiants de l'enseignement supérieur.....	150
Étudiants âgés de 17 ans dans l'enseignement .....	151
Participation des enfants de 4 ans à l'enseignement.....	151
Élèves dans l'enseignement primaire ou le premier cycle de l'enseignement secondaire .....	153
Diplômés de l'enseignement supérieur.....	158
L'apprentissage tout au long de la vie .....	158
Conclusion .....	158
Notes méthodologiques.....	161
<b>10 TRANSPORTS</b> .....	163
Introduction .....	164
Infrastructure de transport.....	164
Sécurité routière .....	169
Transport aérien.....	170
Transport maritime .....	175
Conclusion .....	180
Notes méthodologiques.....	181
<b>11 TOURISME</b> .....	183
Introduction .....	184
Les 20 régions les plus touristiques de l'EU-27 .....	184
Régions où le nombre de nuitées est supérieur à 8 millions.....	185
Régions qui remportent du succès auprès de touristes résidant dans le même pays .....	185
Intensité touristique (capacité de charge) .....	186
Densité touristique .....	189
Durée moyenne des séjours .....	189
Évolution du tourisme .....	189
Part du tourisme récepteur .....	194
Conclusion .....	194
Notes méthodologiques.....	197
<b>12 SANTÉ</b> .....	199
Introduction .....	200
Causes de décès.....	200
Maladies respiratoires.....	200
Maladies chroniques de l'appareil respiratoire inférieur.....	201
Sorties d'hôpital.....	201
Infirmières et sages-femmes .....	207
Conclusion .....	207
Notes méthodologiques.....	209
<b>13 AGRICULTURE</b> .....	211
Introduction .....	212
Contribution de l'agriculture à la VAB.....	212
Productivité de la main-d'œuvre agricole .....	212
Importance de la production végétale .....	214



Productivité agricole .....	214
Coût énergétique de l'agriculture .....	217
Conclusion .....	221
Notes méthodologiques .....	221
<b>14 LES RÉGIONS CÔTIÈRES .....</b>	<b>223</b>
Introduction .....	224
Les Européens attirés par le littoral .....	224
Vieillir ou passer sa retraite sur la côte .....	224
Flux et reflux de la population active .....	226
Le chômage dans les régions côtières .....	226
Les services, ancrés dans les régions côtières .....	229
Produit intérieur brut élevé dans les régions-capitales .....	229
Forte densité touristique dans les régions du sud .....	229
Les usagers du transport maritime .....	229
Conclusion .....	234
Notes méthodologiques .....	236
<b>15 TYPOLOGIE URBAINE-RURALE RÉVISÉE .....</b>	<b>239</b>
Introduction .....	240
Pourquoi une nouvelle typologie? .....	240
La méthodologie de l'OCDE .....	240
Définition des unités administratives locales de niveau 2 rurales .....	240
Classification du niveau régional .....	240
La nouvelle typologie .....	242
Définition fondée sur une carte quadrillée de la population .....	242
Définition du niveau régional .....	245
Autres niveaux régionaux .....	249
Conclusion .....	249
<b>ANNEXE 1 — NUTS (nomenclature des unités territoriales statistiques) .....</b>	<b>255</b>
Union européenne: régions NUTS 2 .....	255
Pays candidats: régions statistiques au niveau 2 .....	258
Pays de l'AELE: régions statistiques au niveau 2 .....	259
<b>Annexe 2 — Villes couvertes par les collectes de données «Audit urbain» (1) .....</b>	<b>260</b>
Union européenne: villes participant à l'audit urbain .....	260
Pays candidats: villes participant à l'audit urbain .....	263
Pays de l'AELE: villes participant à l'audit urbain .....	264



# Introduction





## Statistiques des régions et des villes

L'information statistique est un outil important pour qui veut comprendre et quantifier l'impact des décisions politiques sur les citoyens, sur un territoire ou dans une région donnée. Eurostat, l'office statistique de l'Union européenne, a pour mission de collecter et de diffuser au niveau européen des données provenant non seulement des 27 États membres de l'Union européenne, mais également des trois pays candidats (Croatie, ancienne République yougoslave de Macédoine et Turquie), ainsi que des quatre pays de l'AELE (Islande, Liechtenstein, Norvège et Suisse).

La présente publication (*Annuaire régional d'Eurostat 2010*) se propose de donner un aperçu de certaines statistiques des régions et des villes qu'Eurostat collecte auprès de ces pays. Les statistiques des régions permettent de dégager des caractéristiques et des tendances statistiques plus détaillées que les données nationales, mais comme il existe 271 régions NUTS 2 dans l'EU-27, 30 régions statistiques de niveau 2 dans les pays candidats et 16 régions statistiques de niveau 2 dans les pays de l'AELE, le volume des données est si grand qu'un principe de classement doit nécessairement être appliqué pour que ces données soient compréhensibles et significatives.

Les cartes statistiques sont un moyen de présenter facilement d'importantes quantités de données statistiques. C'est la raison pour laquelle l'Annuaire régional d'Eurostat contient, comme les années précédentes, un grand nombre de cartes sur lesquelles les données sont différenciées selon les classes statistiques représentées par des nuances de couleur. Dans certains chapitres, des graphiques et des tableaux sont également utilisés pour présenter les données, celles-ci étant sélectionnées et classées selon des principes afin d'améliorer la visibilité des résultats.

### D'un point de vue historique

Cette année marque le 10<sup>e</sup> anniversaire de la version longue de l'Annuaire régional d'Eurostat. Elle a été publiée la première fois en 2000 sous le titre: *Régions: annuaire statistique*. Elle continue d'être publiée en allemand, en anglais et en français. La publication elle-même existe depuis 1971, sous divers intitulés et dans toutes les langues officielles de l'époque. Elle

a commencé par exister sous la forme d'une publication rassemblant un grand nombre de tableaux comportant des données régionales et deux cartes statistiques, sans toutefois faire apparaître de texte pour commenter les données figurant dans les tableaux. La publication des tableaux revêtait beaucoup d'importance avant que la base de données d'Eurostat ne devienne librement accessible sur l'internet, et c'est encore le cas aujourd'hui.

En 2000, le temps était venu d'insérer davantage de cartes et de graphiques dans la publication, ainsi que des textes plus longs expliquant et commentant les statistiques présentées dans chacun des chapitres. Toutes les éditions antérieures à partir de l'année 2000 peuvent être téléchargées en version PDF sur le site internet d'Eurostat. Il suffit de cliquer sur le lien suivant:

[http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/publications/regional\\_yearbook/previous\\_editions\\_sub](http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/publications/regional_yearbook/previous_editions_sub)

La première version longue de l'Annuaire régional d'Eurostat, publiée en 2000, comportait huit chapitres et il est intéressant de noter que tous les thèmes publiés sont repris dans la publication de cette année: **agriculture, population, produit intérieur brut, marché du travail** (divisé en deux chapitres intitulés «Enquête sur les forces de travail» et «Chômage régional»), **recherche et développement** (qui fait désormais partie du chapitre concernant la science, la technologie et l'innovation), **tourisme et transports**. Depuis lors, de nouveaux chapitres viennent compléter l'Annuaire presque tous les ans. Cette année, l'Annuaire régional d'Eurostat compte 15 chapitres, un nombre jamais atteint auparavant!

### Contenu principal et nouveautés de l'édition 2010

L'édition de cette année combine des thèmes clés et certains thèmes récurrents ou nouveaux. Le premier chapitre, qui concerne la **population**, présente certains indicateurs démographiques essentiels, tels que la densité de population, l'accroissement démographique, les taux de fécondité et la migration; il met également en évidence certaines projections démographiques récemment calculées qui peuvent être décrites comme des scénarios de convergence qui permettent de fournir des informations sur la



taille et la structure probables de la population dans un avenir proche. Ce chapitre peut être considéré comme la clé de tous les autres, puisque tous les autres thèmes dépendent plus ou moins de la composition de la population.

Le deuxième chapitre, consacré aux **villes européennes**, met en évidence certains aspects de l'urbanisation. Il porte sur la durabilité, et en particulier sur le défi démographique que constitue une société vieillissante. Ce phénomène apparaît sur une série de cartes qui décrivent les villes au niveau européen et comprend des exemples individuels. Dans ce chapitre, l'utilisation de données annuelles est une nouveauté. Eurostat a commencé de collecter des données annuelles auprès des villes l'an dernier, et il publie ces informations pour la première fois.

Le chapitre relatif au **marché du travail** est divisé cette année en deux parties qui renvoient à deux collectes de données distinctes: l'enquête sur les forces de travail (EFT) et l'enquête sur la structure des salaires. La première partie du chapitre sur le marché du travail contient également une analyse par grappe basée sur un classement du secteur de l'emploi prédominant pour chaque région NUTS 2, qui suggère un modèle qui permettra d'analyser les données du marché du travail plus en détail.

Les trois chapitres économiques ayant pour thèmes le **produit intérieur brut**, les **comptes des ménages** et les **statistiques structurelles des entreprises** sont également indispensables à qui veut comprendre la situation économique générale des régions, des ménages particuliers et des différents secteurs de l'économie des entreprises.

Pour la deuxième année consécutive, un ensemble de données est fourni sur la **société de l'information**. Ce chapitre décrit l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) par les personnes privées et les ménages dans les régions européennes. Ce chapitre mesure, par exemple, combien de ménages utilisent l'internet régulièrement et combien de personnes ont accès à des connexions large bande.

Les deux chapitres concernant la **science, la technologie et l'innovation** ainsi que l'**éducation** sont étroitement liés entre eux et présentent un grand intérêt pour évaluer la future compétitivité de l'économie européenne à l'échelle mondiale.

Le chapitre sur les **transports** décrit en détail un certain nombre d'indicateurs différents: infrastructure de transport, sécurité routière, transport aérien et maritime. Les statistiques du **tourisme**, qui sont étroitement liées à celles des transports, donnent non seulement un aperçu de notre comportement touristique général en Europe, mais également de l'impact du tourisme sur l'économie locale (régionale).

Le chapitre relatif à la **santé** est axé sur trois aspects: causes de décès, sorties d'hôpital et personnel de santé, en particulier les infirmières et les sages-femmes. Le chapitre consacré à l'**agriculture** porte essentiellement sur plusieurs aspects économiques de l'agriculture, en se fondant sur les comptes économiques de l'agriculture (CEA), et les coûts énergétiques liés à l'agriculture.

Enfin, deux nouveaux chapitres, qui permettent de broser un tableau régional plus précis, font leur apparition. Le chapitre ayant trait aux **régions côtières** présente un certain nombre de sujets statistiques avec des données pour les régions NUTS 3 qui se situent sur le littoral des États membres de l'UE. Il est donc plus détaillé (NUTS 3 au lieu de NUTS 2) et plus spécialisé (uniquement les régions côtières) que les autres chapitres.

Le dernier chapitre présente un intérêt analytique: il classe les régions NUTS 3 en régions «à prédominance urbaine», «intermédiaires» ou «à prédominance rurale». Une **typologie urbaine-rurale révisée** pour classer les régions NUTS 3 est suggérée.

## La nomenclature NUTS

L'Europe est synonyme de diversité. Ce qui est évident au niveau national est d'autant plus vrai pour les régions. En outre, le nombre de régions est bien plus important que le nombre de pays, ce qui donne un tableau très complexe lorsque les données sont comparées. C'est la raison pour laquelle Eurostat a mis au point une classification régionale pour l'Europe, qui fournit une hiérarchie uniforme des régions à trois niveaux.

La NUTS (nomenclature des unités territoriales statistiques) subdivise chaque État membre en un nombre de régions NUTS 1, chacune étant à son tour subdivisée en un nombre de régions NUTS 2 et ainsi de suite. Lorsqu'elles sont disponibles, des



structures administratives sont utilisées pour les différents niveaux NUTS. Lorsqu'il n'existe aucune base administrative pour un niveau donné, des régions artificielles sont créées en agrégeant des régions administratives plus petites.

Il convient de noter que certains États membres ont une population relativement peu nombreuse et ne sont dès lors pas divisés en plusieurs régions NUTS 2. Dans le cas de ces pays, la valeur NUTS 2 est identique à la valeur nationale. Depuis la dernière révision de la nomenclature NUTS en 2006, cette règle s'applique à six États membres (Estonie, Chypre, Lettonie, Lituanie, Luxembourg et Malte), à un pays candidat (ancienne République yougoslave de Macédoine) et à deux pays de l'AELE (Islande et Liechtenstein). Dans chacun de ces cas, l'ensemble du pays représente une seule région de niveau NUTS 2.

Une carte dépliant placée à l'intérieur de la couverture de l'Annuaire présente l'ensemble des régions de niveau NUTS 2 des 27 États membres de l'Union européenne (EU-27), ainsi que les régions statistiques correspondantes au niveau 2 des pays candidats et des pays de l'AELE. Elle contient également une liste complète des codes et des noms de ces régions. Cette carte permettra aux lecteurs de localiser facilement le nom et le code NUTS d'une région précise sur les autres cartes statistiques présentées dans l'Annuaire.

La nomenclature NUTS est utilisée depuis des décennies pour la confection de statistiques régionales et a toujours constitué la base de la politique de financement régionale. Ce n'est cependant qu'en 2003 qu'elle a été dotée d'une base juridique, après que le Parlement et le Conseil ont adopté le règlement NUTS (1).

En vertu du règlement NUTS, la nomenclature régionale peut faire l'objet, au maximum tous les trois ans, d'une révision qui doit permettre de tenir compte d'un nouveau découpage administratif ou territorial. Cela doit permettre de garantir la stabilité des statistiques historiques. Une deuxième révision a eu lieu en 2010, mais les résultats de ces modifications ne prendront effet qu'à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012.

## Couverture

L'Annuaire régional d'Eurostat 2010 contient des statistiques relatives aux 27 États membres

de l'Union européenne et, lorsqu'elles étaient disponibles, des informations sur les trois pays candidats (Croatie, ancienne République yougoslave de Macédoine et Turquie) et les quatre pays de l'AELE (Islande, Liechtenstein, Norvège et Suisse).

Les régions des pays candidats et des pays de l'AELE sont appelées «régions statistiques» et sont régies par les mêmes règles que les régions NUTS de l'Union européenne, si ce n'est qu'elles ne possèdent pas de base juridique. La base de données d'Eurostat ne contient pas encore de données complètes des pays candidats et des pays de l'AELE concernant quelques-uns des domaines d'action, mais la situation s'améliore constamment, et la couverture de ces pays sera encore meilleure dans la prochaine édition de l'Annuaire.

## Davantage d'informations régionales

Sur le site internet d'Eurostat, vous trouverez sous le thème «Statistiques générales et régionales», et plus particulièrement sous «Régions et villes», des tableaux présentant des statistiques sur les «régions» et l'«audit urbain», avec des séries chronologiques plus détaillées. Un certain nombre d'indicateurs au niveau NUTS 3 (essentiellement pour la superficie, la démographie, le produit intérieur brut et les données sur le marché du travail) sont également disponibles dans cette base de données. Cette précision est importante, puisque certains pays couverts ne sont pas divisés en régions NUTS 2, comme indiqué plus haut.

Dans l'édition de cette année, une autre innovation est l'inclusion de liens sources, qui permettent aux lecteurs d'obtenir des chiffres actualisés. Ces liens sont insérés sous chaque carte, tableau et graphique de la publication. Dans la version PDF de l'Annuaire, des hyperliens vers les ensembles de données figurant dans la base de données d'Eurostat sont insérés.

Il est également possible de télécharger des tableaux Excel qui contiennent les données utilisées pour produire les cartes ainsi que d'autres illustrations pour chacun des chapitres de cet Annuaire. Ils sont disponibles sur le site internet d'Eurostat, sur la page «Annuaire régional d'Eurostat».

(1) De plus amples informations sur la nomenclature NUTS sont disponibles à l'adresse suivante: [http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/nuts\\_nomenclature/introduction](http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/nuts_nomenclature/introduction)



Y figure également une liste complète du contenu des bases de données régionales et urbaines. Elle est disponible dans la publication d'Eurostat intitulée *Statistiques urbaines et régionales — Guide de référence — Édition 2010*, téléchargeable

gratuitement sur le site internet d'Eurostat. Nous espérons que les lecteurs trouveront cette publication à la fois intéressante et utile. Leur avis nous intéresse.



# Population





## Présentation des tendances régionales de la démographie

Les tendances démographiques ont une forte influence sur les sociétés de l'Union européenne. Les niveaux de fécondité constamment bas, combinés avec une augmentation de la longévité et le fait que les enfants du baby-boom arrivent à l'âge de la retraite, conduisent à un vieillissement de la population de l'UE. Le nombre de personnes en âge de travailler décroît, tandis que le nombre de personnes âgées s'accroît.

Les changements sociaux et économiques liés au vieillissement de la population ont des chances d'avoir de profondes répercussions pour l'Union, tant au niveau national que régional. Ils couvrent un large éventail de domaines politiques avec des effets sur la population d'âge scolaire, les soins de santé, la participation à la main-d'œuvre, la protection sociale, les questions de sécurité sociale, les finances publiques, etc.

L'évolution démographique varie d'une région à l'autre de l'UE, certains phénomènes démographiques ayant un impact plus marqué dans certaines régions que dans d'autres. Ce chapitre présente les tendances régionales actuelles de ces phénomènes démographiques.

### Densité de population

Le 1<sup>er</sup> janvier 2008, la population des 27 États membres de l'Union européenne, des 3 pays candidats et des 4 pays de l'AELE était de 587 millions d'habitants.

La carte 1.1 présente la densité de population au 1<sup>er</sup> janvier 2008. La densité de population d'une région est le rapport entre la population d'un territoire et sa superficie. Généralement, les régions qui comprennent la capitale du pays figurent parmi celles dont la population est la plus dense. Comme le montre la carte, Inner London (Royaume-Uni) était de loin la plus densément peuplée, mais la Région de Bruxelles-Capitale (Belgique), Wien (Autriche), Berlin (Allemagne), Praha (République tchèque), İstanbul (Turquie), București – Ilfov (Roumanie) et Attiki (Grèce) ont également des densités supérieures à 1 000 habitants/km<sup>2</sup>. La région la moins densément peuplée était celle de Guyane (France). Arrivent ensuite, avec moins de 10 habitants/km<sup>2</sup>, d'autres régions situées en Suède, en Finlande, en Islande

et en Norvège. Par comparaison, la densité de population de l'Union européenne est, en moyenne, de 113 habitants/km<sup>2</sup>.

### Évolution de la population

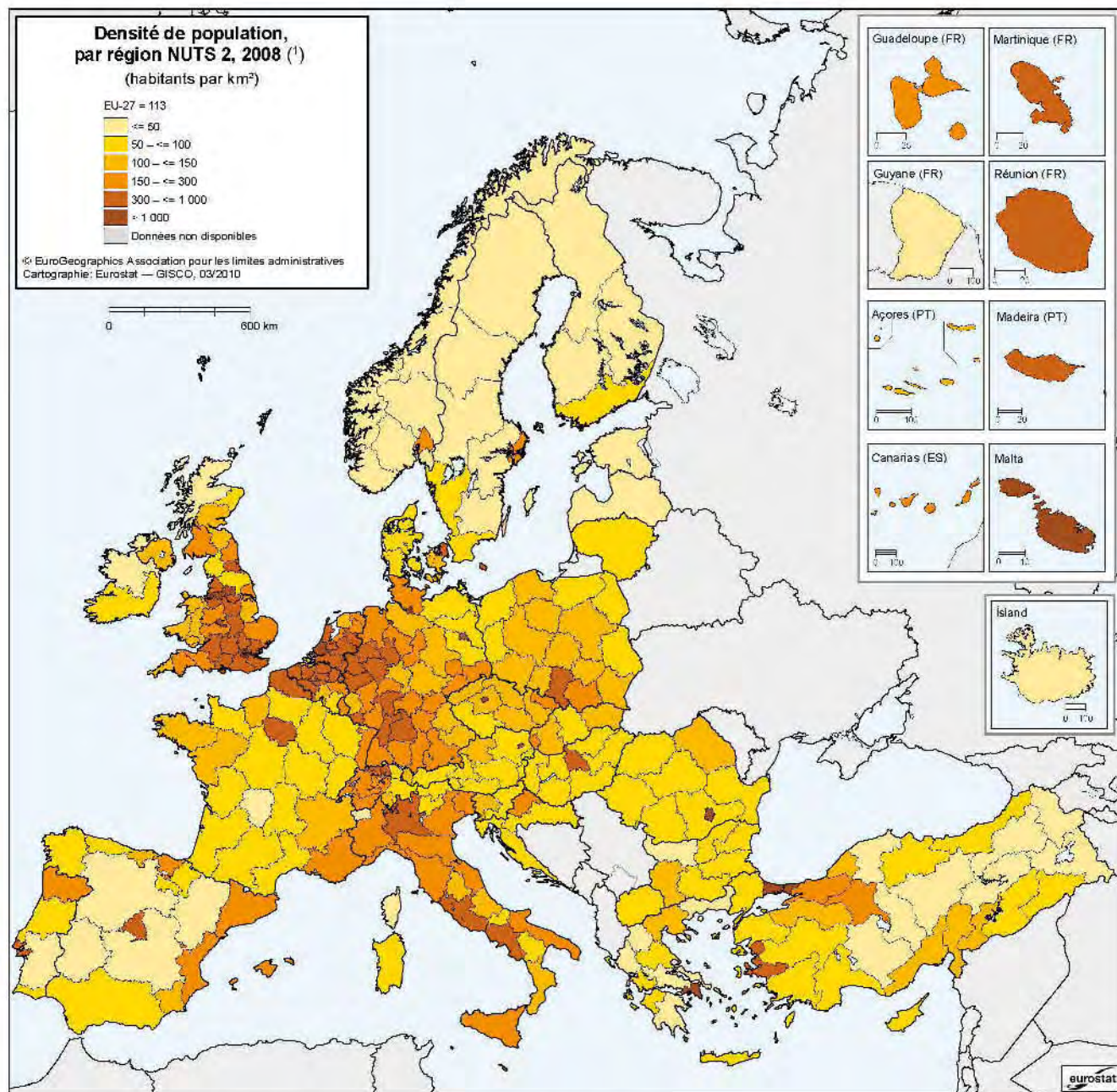
Au cours des quarante-cinq dernières années, la population des 27 pays qui composent l'Union européenne actuelle a augmenté pour passer d'environ 400 millions (1960) à près de 500 millions (499,7 millions au 1<sup>er</sup> janvier 2009). Si l'on compte les pays candidats et les pays de l'AELE, la population totale est passée de moins de 450 millions à 590 millions au cours de la même période.

L'accroissement de la population comprend deux aspects: l'accroissement dit «naturel» ou la variation dite «naturelle», qui se définit comme la différence entre le nombre des naissances vivantes et celui des décès, et le solde migratoire, censé représenter la différence entre les flux d'immigration et d'émigration (voir les notes méthodologiques). Les changements dans la taille d'une population sont le résultat du nombre de naissances, du nombre de décès et du nombre de personnes qui immigreront et émigreront.

Jusqu'à la fin des années 80, l'accroissement naturel constituait de loin l'élément majeur de l'augmentation de la population. Toutefois, cet accroissement naturel connaît depuis le début des années 60 un affaiblissement constant. Par ailleurs, les migrations internationales ont gagné en importance et sont devenues le moteur essentiel de la croissance de la population depuis le début des années 90.

L'analyse réalisée sur les pages suivantes repose essentiellement sur les tendances démographiques observées du 1<sup>er</sup> janvier 2004 au 1<sup>er</sup> janvier 2009. Des moyennes quinquennales ont été calculées pour l'accroissement annuel de la population et ses composantes. Étant donné que les tendances démographiques sont des évolutions à long terme, les moyennes quinquennales sont un gage de stabilité et de précision du tableau obtenu. Elles contribuent à identifier des groupes régionaux qui dépassent souvent les frontières nationales. Pour garantir la comparabilité des données, l'accroissement de la population et ses composantes sont présentés en termes relatifs, en calculant les taux dits bruts, c'est-à-dire qu'ils se rapportent à la taille de la population totale (voir les notes méthodologiques). Les cartes 1.2, 1.3 et 1.4 présentent l'**accroissement de la population** et ses composantes.

**Carte 1.1:** Densité de population, par région NUTS 2, 2008 <sup>(1)</sup>  
(habitants par km<sup>2</sup>)

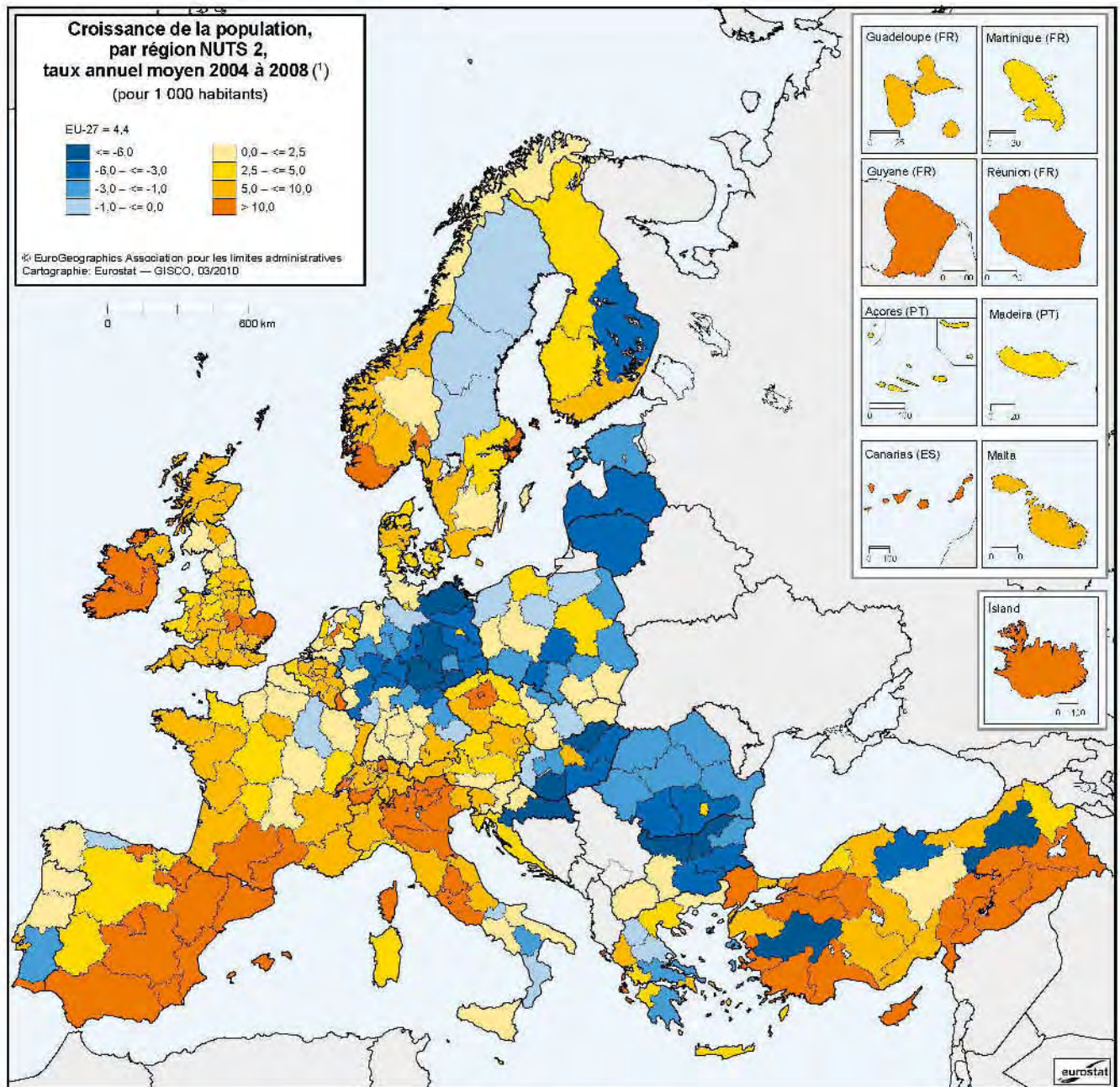


<sup>(1)</sup> La densité de population est basée sur la superficie totale des régions, y compris les eaux intérieures.

Source: Eurostat (tgs00024).



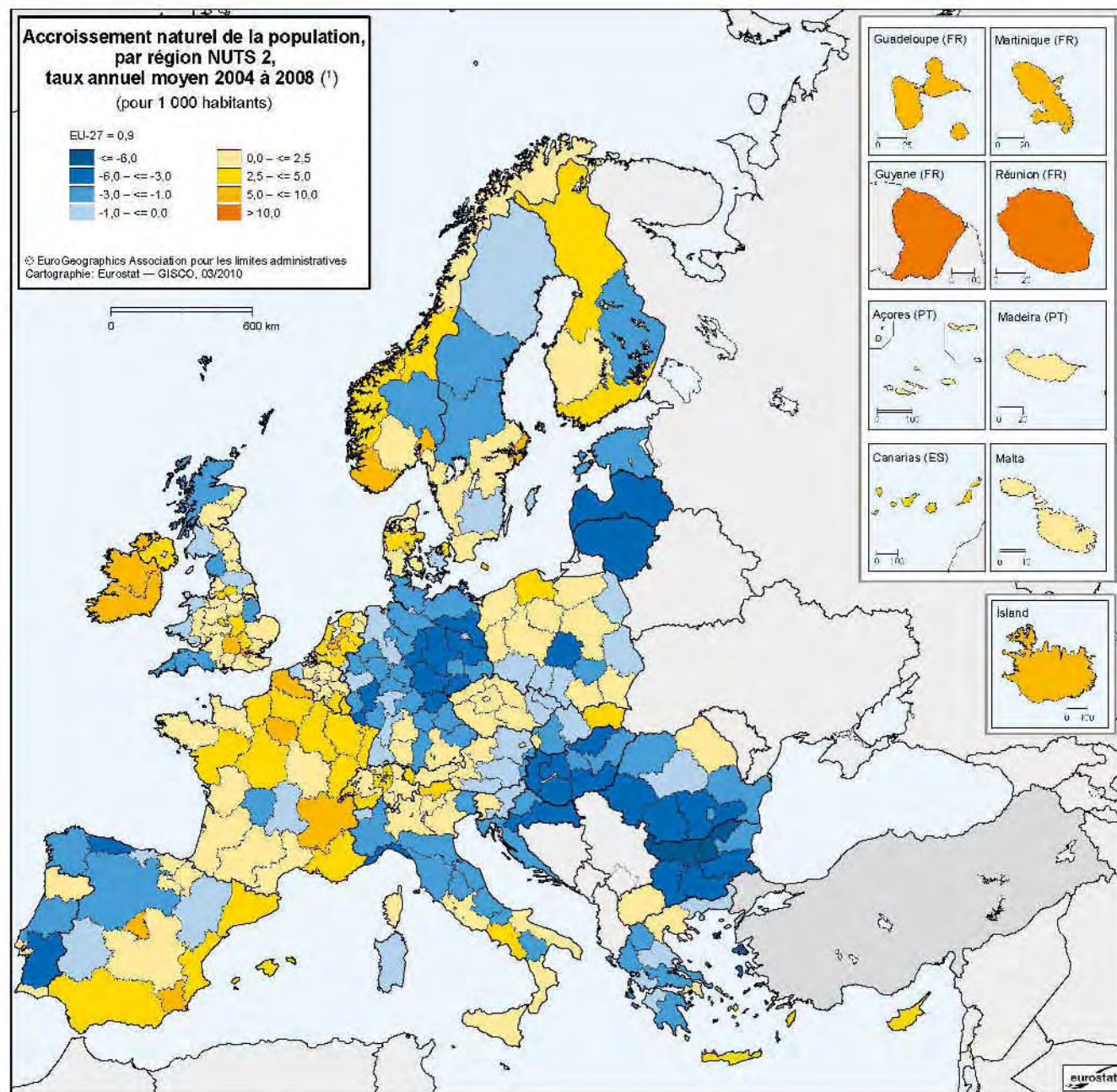
**Carte 1.2:** Croissance de la population, par région NUTS 2, taux annuel moyen 2004 à 2008 (¹)  
(pour 1 000 habitants)



(¹) Belgique et Royaume-Uni, moyenne 2004 à 2007; Danemark, moyenne 2007 à 2008; Turquie, 2008.

Source: Eurostat (reg\_gind3).

**Carte 1.3:** Accroissement naturel de la population, par région NUTS 2, taux annuel moyen 2004 à 2008 <sup>(1)</sup>  
(pour 1 000 habitants)



<sup>(1)</sup> Belgique et Royaume-Uni, moyenne 2004 à 2007; Danemark, moyenne 2007 à 2008.

Source: Eurostat (reg\_gind3).



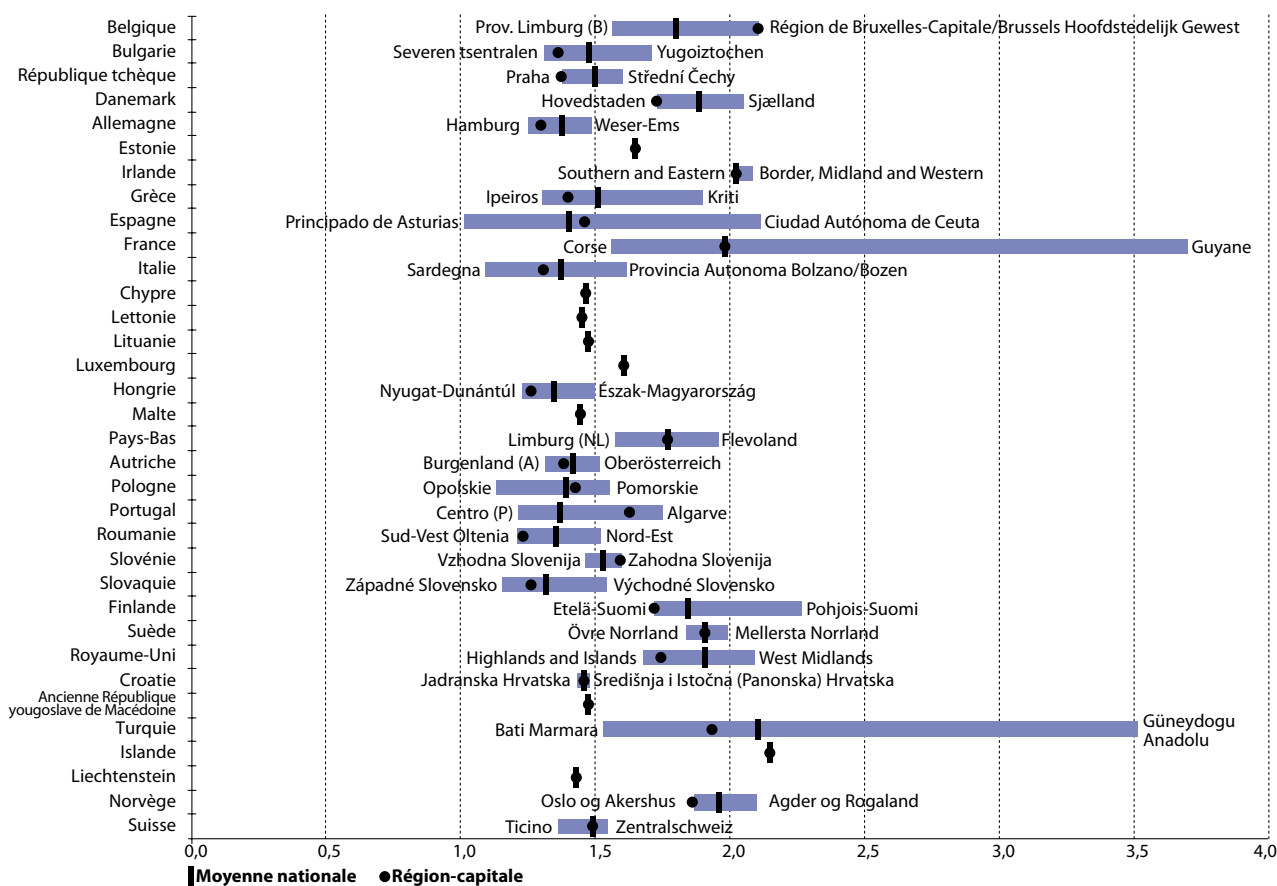
Dans la plupart du nord-est, de l'est et une partie du sud-est du territoire constitué par l'Union européenne, les pays candidats et les pays de l'AELE, la population décroît. La carte 1.2 se caractérise par un clivage net entre les régions qui s'y trouvent et celles du reste de l'Union. Les pays les plus touchés par cette tendance sont l'Allemagne (en particulier l'ancienne Allemagne de l'Est), la Pologne, la Bulgarie, la Slovaquie, la Hongrie et la Roumanie et, au nord, les trois États baltes et les parties septentrionales de la Suède ainsi que la région finlandaise Itä-Suomi. La tendance à la diminution de la population est aussi manifeste dans de nombreuses régions de Grèce. À l'est en revanche, l'accroissement de la population est positif à Chypre et, dans une moindre mesure, dans l'ancienne République yougoslave de Macédoine et en Turquie.

Dans la quasi-totalité des régions de l'ouest et du sud-ouest de l'Union, la population a augmenté au cours de la période 2003-2008. Cela est particulièrement visible en Irlande et dans la quasi-totalité des régions du Royaume-Uni, d'Italie, d'Espagne, de France, du Portugal, et notamment dans les départements français d'outre-mer ainsi que les îles espagnoles et portugaises de l'océan Atlantique. Un accroissement positif de la population a également été observé en Autriche, en Suisse, en Belgique, au Luxembourg et aux Pays-Bas.

Le tableau fourni par la carte 1.2 peut être affiné par une analyse des deux composantes de l'accroissement de la population totale, à savoir l'accroissement naturel et le solde migratoire.

D'après la carte 1.3, le nombre des décès l'a emporté sur celui des naissances dans de nombreuses

**Graphique 1.1:** Indicateur conjoncturel de fécondité, par région NUTS 2, 2008<sup>(1)</sup> (enfants par femme)



(<sup>1</sup>) Belgique, 2006; Irlande, Espagne, France, Italie et Royaume-Uni, 2007; Turquie, par région NUTS 1.

Source: Eurostat ([reg\\_frate2](http://reg_frate2)).



régions de l'Union au cours de la période 2004-2008. Le phénomène d'**accroissement naturel négatif de la population** qui en résulte est répandu et touche près de la moitié des régions de l'Union.

Une variation naturelle positive de la population se dégage sur une vaste région transfrontalière unique constituée de l'Irlande, du centre du Royaume-Uni, de la quasi-totalité des régions de France, de Belgique, du Luxembourg, des Pays-Bas, de Suisse, d'Islande, du Liechtenstein, du Danemark et de Norvège. Dans ces régions, au cours de la période 2004-2008, les naissances vivantes ont été plus nombreuses que les décès.

Les décès l'emportent sur les naissances dans la plupart des régions d'Allemagne, de Hongrie, de Croatie, de Roumanie et de Bulgarie, ainsi que dans les États baltes au nord, en Grèce et en Italie au sud. Dans les autres pays, la répartition était dans l'ensemble plus équilibrée.

Une raison majeure du ralentissement de l'accroissement naturel de la population tient à ce que les habitants de l'Union ont moins d'enfants. Au niveau agrégé, dans les 27 pays qui constituent à l'heure actuelle l'Union européenne, l'**indicateur conjoncturel de fécondité** est revenu d'environ 2,5 enfants par femme au début des années 60 à environ 1,5 en 1993, date depuis laquelle il n'a pas varié (pour la définition de l'indicateur conjoncturel de fécondité, voir les notes méthodologiques).

Au niveau des pays, en 2008, un indicateur conjoncturel de fécondité inférieur à 1,5 enfant par femme a été relevé dans 15 des 27 États membres. À l'heure actuelle, dans les régions plus développées du monde, un indicateur conjoncturel de fécondité d'environ 2,1 enfants par femme est considéré comme le niveau de renouvellement, c'est-à-dire le niveau auquel la population resterait stable à long terme en l'absence d'immigration ou d'émigration. Actuellement (d'après les données pour 2008), pratiquement tous les pays de l'Union, les pays candidats et les pays de l'AELE, à l'exception de la Turquie et de l'Islande, se situent encore nettement au-dessous du niveau de renouvellement.

Le graphique 1.1 fait apparaître l'étendue de l'indicateur conjoncturel de fécondité des régions européennes pour chaque pays. De plus, entre les valeurs les plus élevées et les valeurs les moins élevées, les tuyaux d'orgue représentent le niveau

national de l'indicateur de fécondité, et la valeur enregistrée dans la région qui comprend la capitale du pays. Parmi les 317 régions NUTS 2 concernées par cette analyse, en 2008, l'indicateur conjoncturel de fécondité est compris entre un enfant par femme, dans la région Principado de Asturias en Espagne, et 3,7 enfants par femme dans la région française Guyane.

L'**espérance de vie à la naissance** a augmenté d'environ 10 ans ces 50 dernières années, grâce à l'amélioration des conditions socio-économiques et environnementales et des soins médicaux.

Le graphique 1.2 est établi d'après les calculs d'Eurostat sur l'espérance de vie à la naissance, au niveau national et régional, disponibles pour les années 2007-2008. Le graphique fait apparaître la fourchette de l'espérance de vie à la naissance pour les hommes et les femmes, par région et pour chaque pays. Entre les valeurs les plus élevées et les valeurs les moins élevées, les tuyaux d'orgue représentent la valeur au niveau national, ainsi que la valeur enregistrée par la région comprenant la capitale du pays.

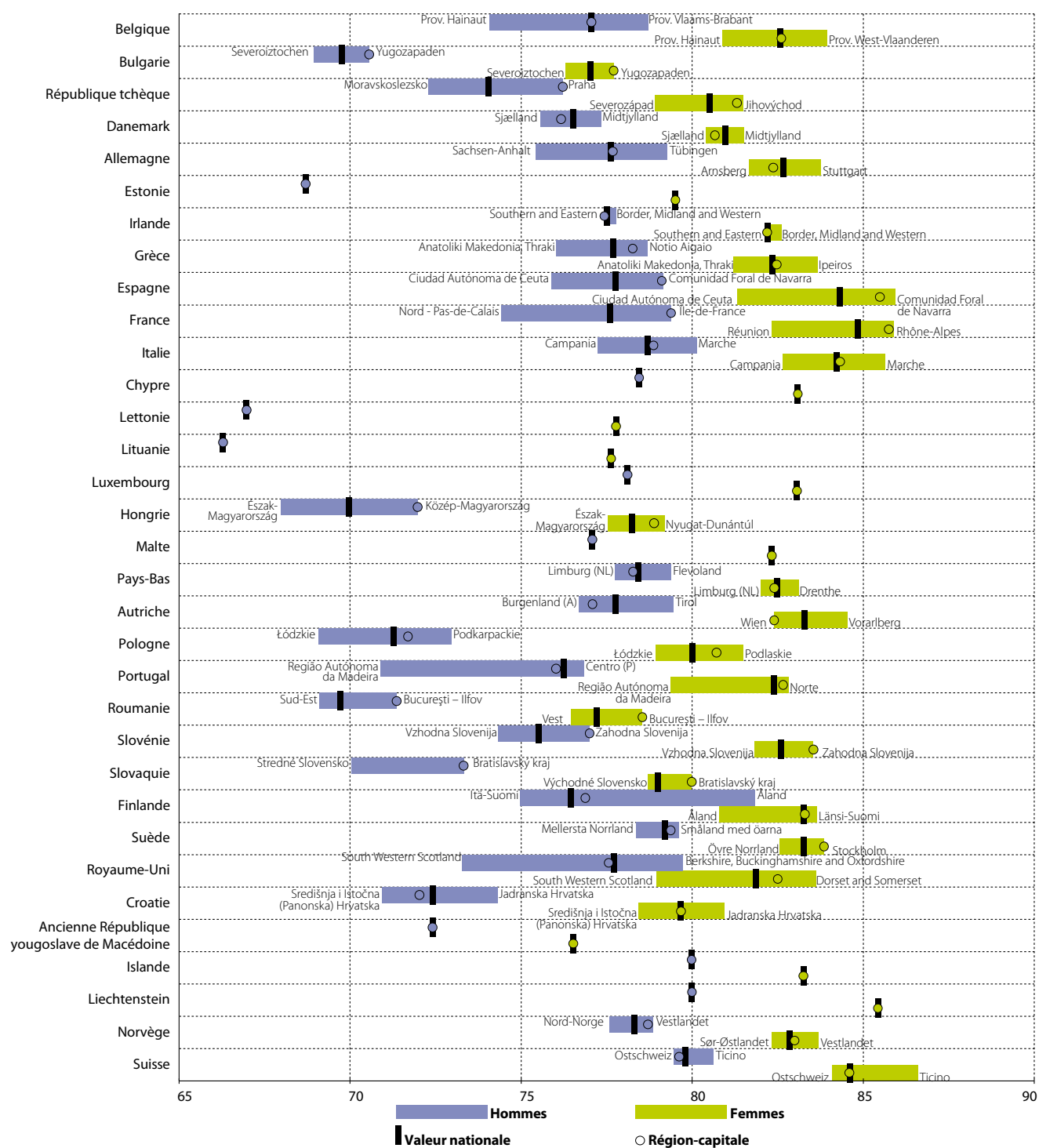
En 2007, l'espérance de vie à la naissance des femmes dans l'EU-27 était de 82 ans, et de 75,8 ans pour les hommes, soit un écart de 6,2 ans entre les deux sexes. Dans les 27 États membres, en Croatie, dans l'ancienne République yougoslave de Macédoine et dans les 4 pays de l'AELE, les femmes vivent plus longtemps que les hommes. L'écart observé entre les hommes et les femmes oscille entre 4 ans à Chypre, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni et en Suède et 11 à 12 ans dans les 3 États baltes.

Dans les 317 régions NUTS 2 concernées par cette analyse, des différences considérables peuvent être observées. Pour les hommes, l'espérance de vie à la naissance était comprise entre 66,3 ans en Lituanie et environ 81,8 ans dans la région d'Åland en Finlande. Pour les femmes, elle se situait entre approximativement 76,3 ans dans la région de Severoztochen en Bulgarie et 86,6 ans dans la région de Ticino en Suisse. Dans la majorité des États membres, l'espérance de vie dans la région comprenant la capitale est plus élevée qu'au niveau national. Cela est d'autant plus vrai pour les femmes.

Le troisième facteur déterminant de l'accroissement de la population (après la fécondité et la mortalité) est le **solde migratoire**. Comme de nombreux pays de l'Union se situent actuellement



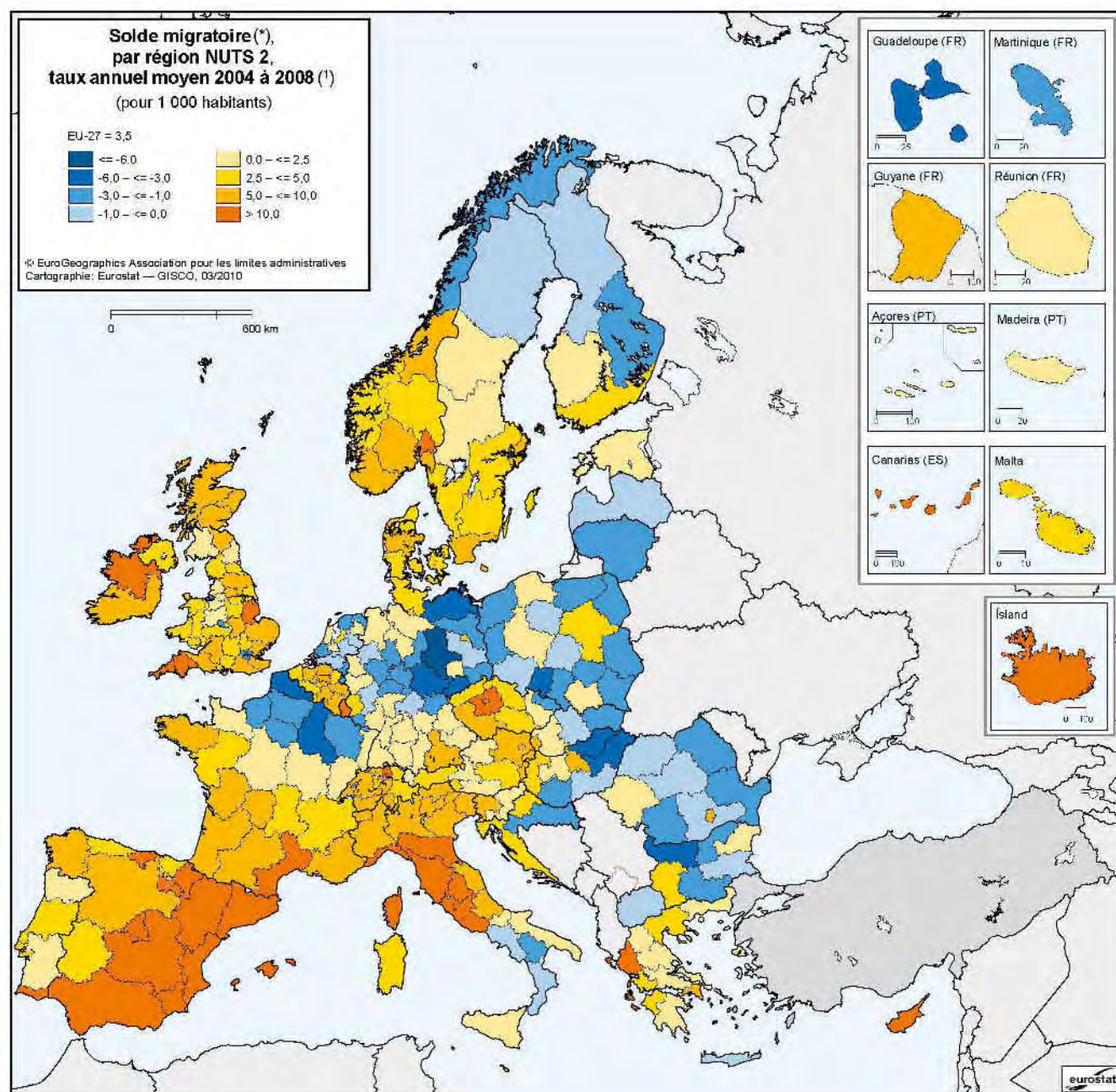
**Graphique 1.2: Espérance de vie à la naissance, par sexe et région NUTS 2, 2008 <sup>(1)</sup>**  
(ans)



(<sup>1</sup>) Belgique, Espagne, France, Italie, Royaume-Uni et Norvège, 2007; Turquie, données non disponibles.

Source: Eurostat ([reg\\_mlifexp](http://reg_mlifexp)).

**Carte 1.4:** Solde migratoire (\*), par région NUTS 2, taux annuel moyen 2004 à 2008 (†)  
(pour 1 000 habitants)



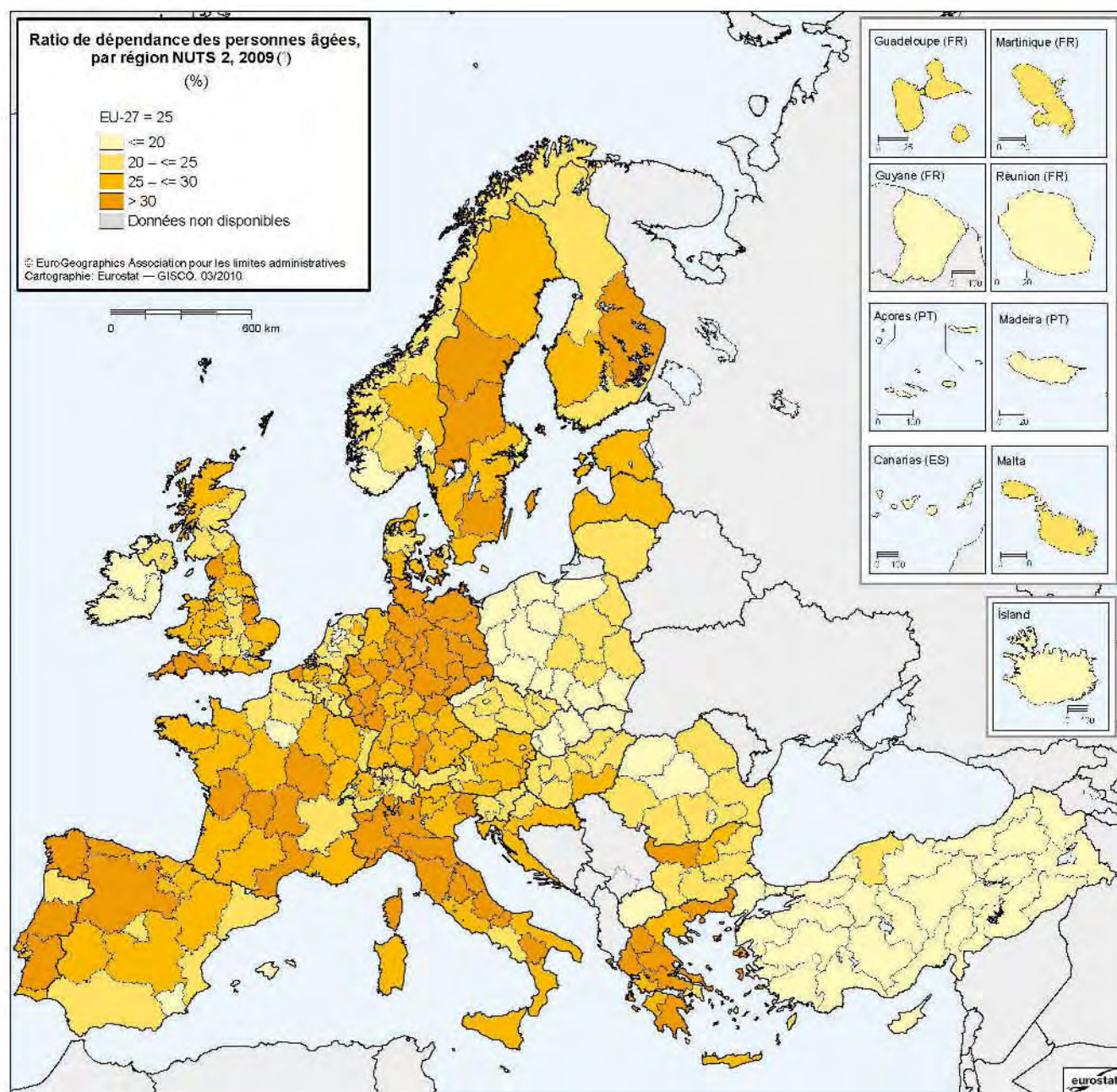
(\*) Inclut l'ajustement statistique.

(†) Belgique et Royaume-Uni, moyenne 2004 à 2007; Danemark, moyenne 2007 à 2008.

Source: Eurostat (reg\_gind3).



**Carte 1.5:** Ratio de dépendance des personnes âgées, par région NUTS 2, 2009 <sup>(1)</sup>  
(%)



<sup>(1)</sup> Belgique, France et Royaume-Uni, 2008.

Source: Eurostat (reg\_d2jan).

à un point du cycle démographique où la variation naturelle de la population est proche de l'équilibre ou devient négative, l'importance du solde migratoire augmente au regard du maintien de la taille de la population. En outre, la migration contribue aussi indirectement à l'accroissement naturel, étant donné que les migrants ont des enfants. Les migrants sont aussi généralement plus jeunes et n'ont pas encore atteint l'âge auquel la probabilité de mourir est plus élevée.

Dans certaines régions de l'Union européenne, l'évolution naturelle négative a été compensée par un solde migratoire positif. Ce phénomène est le plus frappant en Autriche, au Royaume-Uni, en Espagne, dans les régions septentrionales et centrales de l'Italie, et dans quelques régions d'Allemagne occidentale, en Slovénie, dans le sud de la Suède, au Portugal et en Grèce, comme on peut le voir sur la carte 1.4. Le phénomène opposé est beaucoup plus rare: dans quelques régions seulement, l'évolution naturelle positive a été annulée par un solde migratoire négatif. C'est notamment le cas des régions du nord de la Pologne et de la Finlande.

La carte 1.4 permet d'identifier quatre régions transfrontalières où les départs sont supérieurs aux arrivées (solde migratoire négatif):

- les régions du nord de la Norvège, de la Suède et de la Finlande;
- une zone qui traverse l'Europe, du nord-ouest au sud-est, comprenant la majorité des régions des Pays-Bas, l'Allemagne orientale, la Pologne, la Lituanie et la Lettonie ainsi que la plupart des régions de Slovaquie, de Hongrie, de Roumanie et de Bulgarie;
- les régions du nord-est de la France ainsi que les départements français d'outre-mer de la Guadeloupe et de la Martinique;
- quelques régions du sud de l'Italie et au Royaume-Uni.

Dans certaines régions, les deux composantes de la variation de la population (évolution naturelle positive/négative, solde migratoire positif/négatif) ont suivi la même tendance.

En Irlande, au Luxembourg, en Belgique, à Malte, à Chypre, en Suisse, en Islande, dans de nombreuses régions de France et de Norvège, et dans quelques régions d'Espagne, du Royaume-Uni et des Pays-Bas, une évolution naturelle positive s'est conjuguée avec un solde migratoire positif, d'où une augmentation de leurs populations.

Cependant, en Allemagne orientale, en Lituanie et en Lettonie, ainsi que dans quelques régions de Pologne, de Slovaquie, de Hongrie, de Bulgarie et de Roumanie, les deux composantes de l'évolution de la population ont suivi une tendance négative, comme le montre également la carte 1.2. Cette tendance a abouti à une baisse continue de la population.

## Projections démographiques régionales

Les projections démographiques sont des scénarios de convergence qui visent à fournir des informations sur les futures taille et structure probables de la population. Les projections démographiques régionales EuroPop2008 produites par Eurostat présentent un des nombreux scénarios possibles d'évolution de la population au niveau NUTS 2, basées sur des hypothèses de fécondité, de mortalité et de migration pour la période 2008-2030. Les projections démographiques (EuroPop2008) pour 2008 au niveau national concernent tous les États membres de l'UE, la Norvège et la Suisse, soit 281 régions au total.

Les projections démographiques régionales EuroPop2008 permettent de dégager deux tendances essentielles qui sont présentées dans ce chapitre:

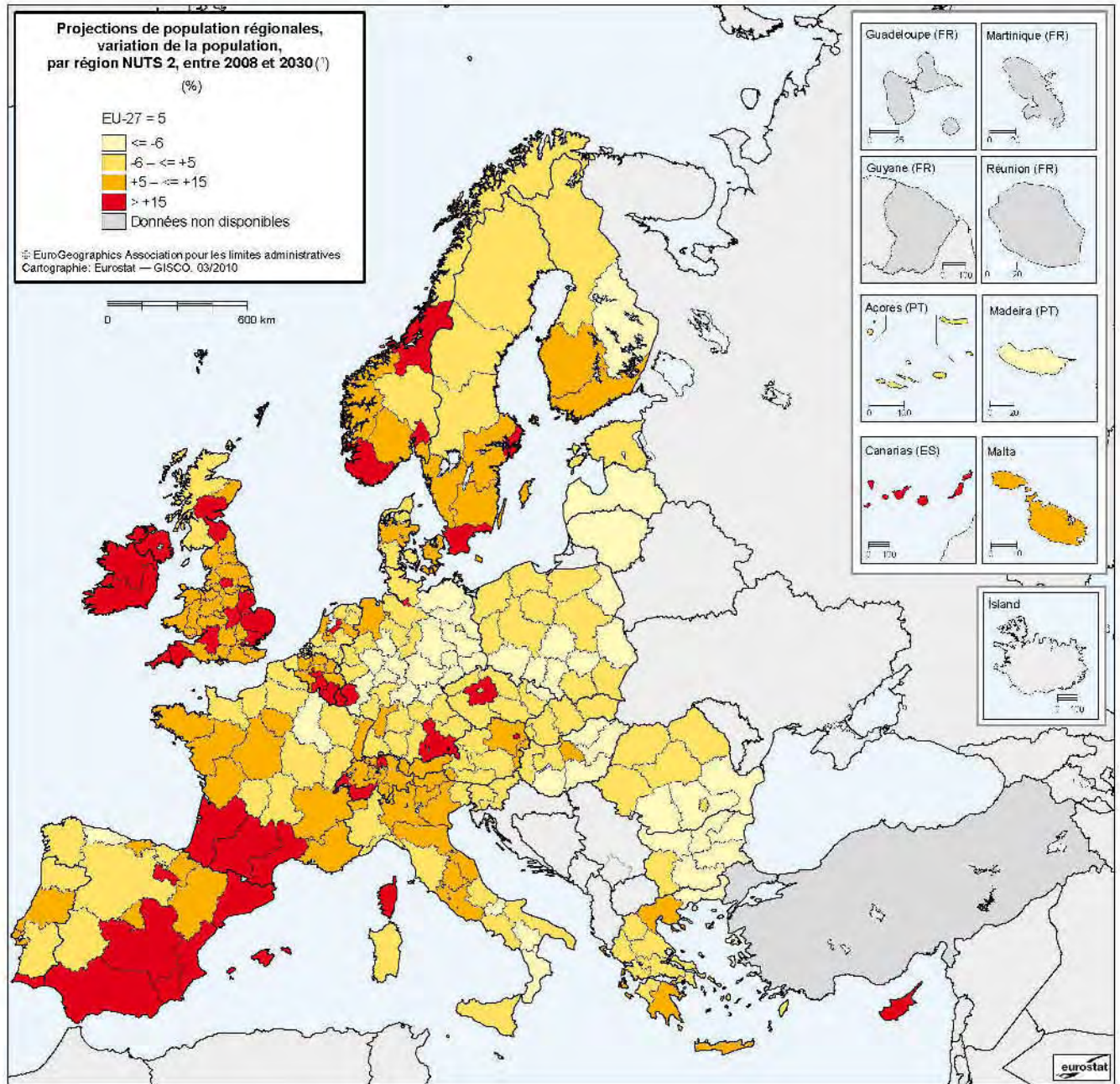
- la population devrait augmenter dans la plupart des régions européennes d'ici à 2030,
- le processus de vieillissement de la population devrait être observé dans la quasi-totalité des régions.

La population de l'Union dans son ensemble devrait augmenter de 5% entre 2008 et 2030, mais il existe des variations considérables entre les régions dans les États membres, en Norvège et en Suisse.

En réalité, comme le montre la carte 1.6, la population pourrait augmenter à Chypre, au Luxembourg et à Malte, et dans toutes les régions de la Belgique, du Danemark, de l'Irlande, du Royaume-Uni, de la Norvège et de la Suisse d'ici à 2030. Les régions les plus peuplées d'Autriche, de République tchèque, d'Espagne, de Finlande, de France, de Grèce, d'Italie, des Pays-Bas, du Portugal, de Suède et de Slovénie devraient également voir leur population augmenter.



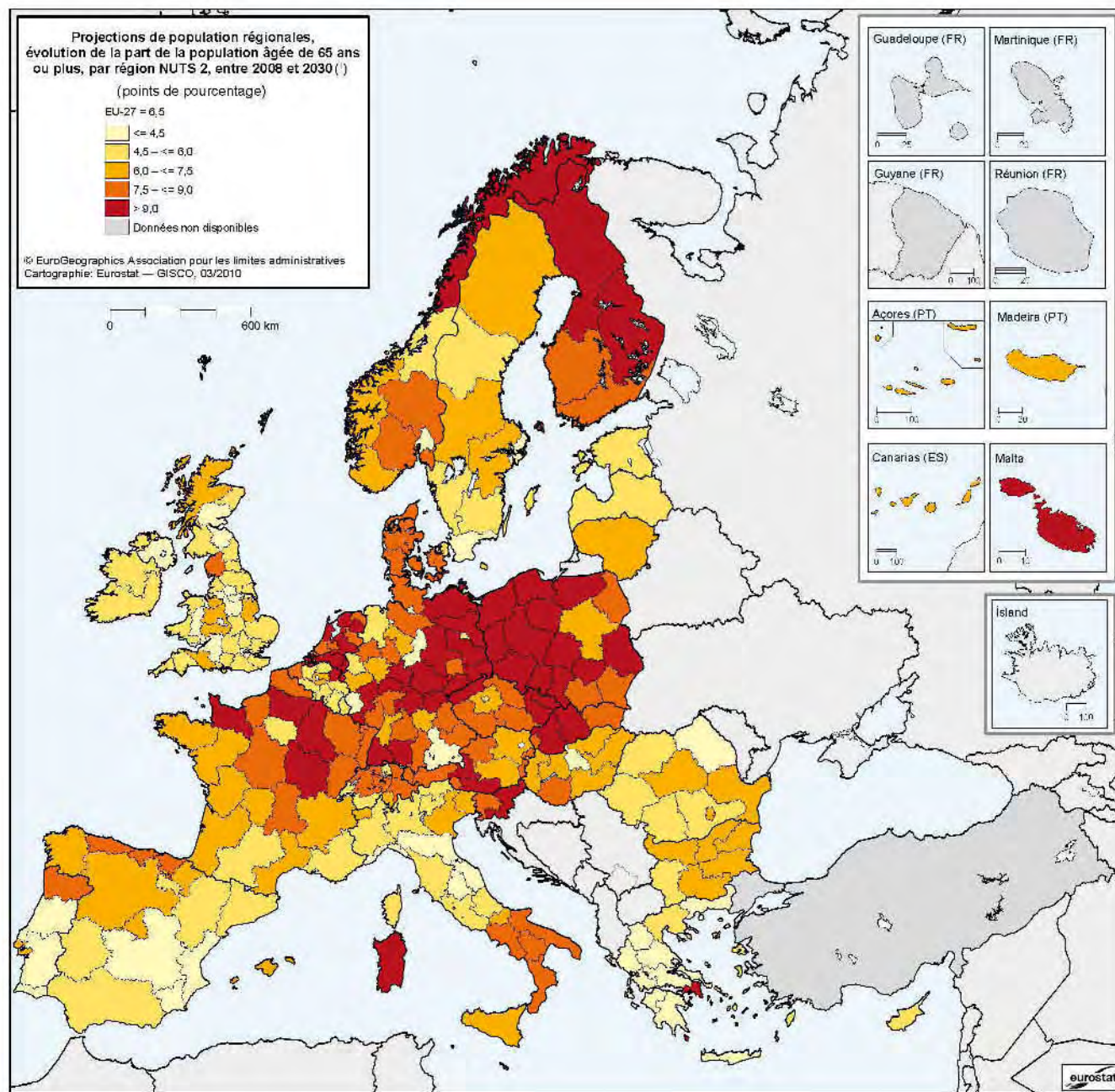
**Carte 1.6:** Projections de population régionales, variation de la population, par région NUTS 2, entre 2008 et 2030 <sup>(1)</sup>  
(%)



<sup>(1)</sup> France, sans départements d'outre-mer (FR9).

Source: Eurostat (proj\_08c2150rp).

**Carte 1.7:** Projections de population régionales, évolution de la part de la population âgée de 65 ans ou plus, par région NUTS 2, entre 2008 et 2030 (\*) (points de pourcentage)

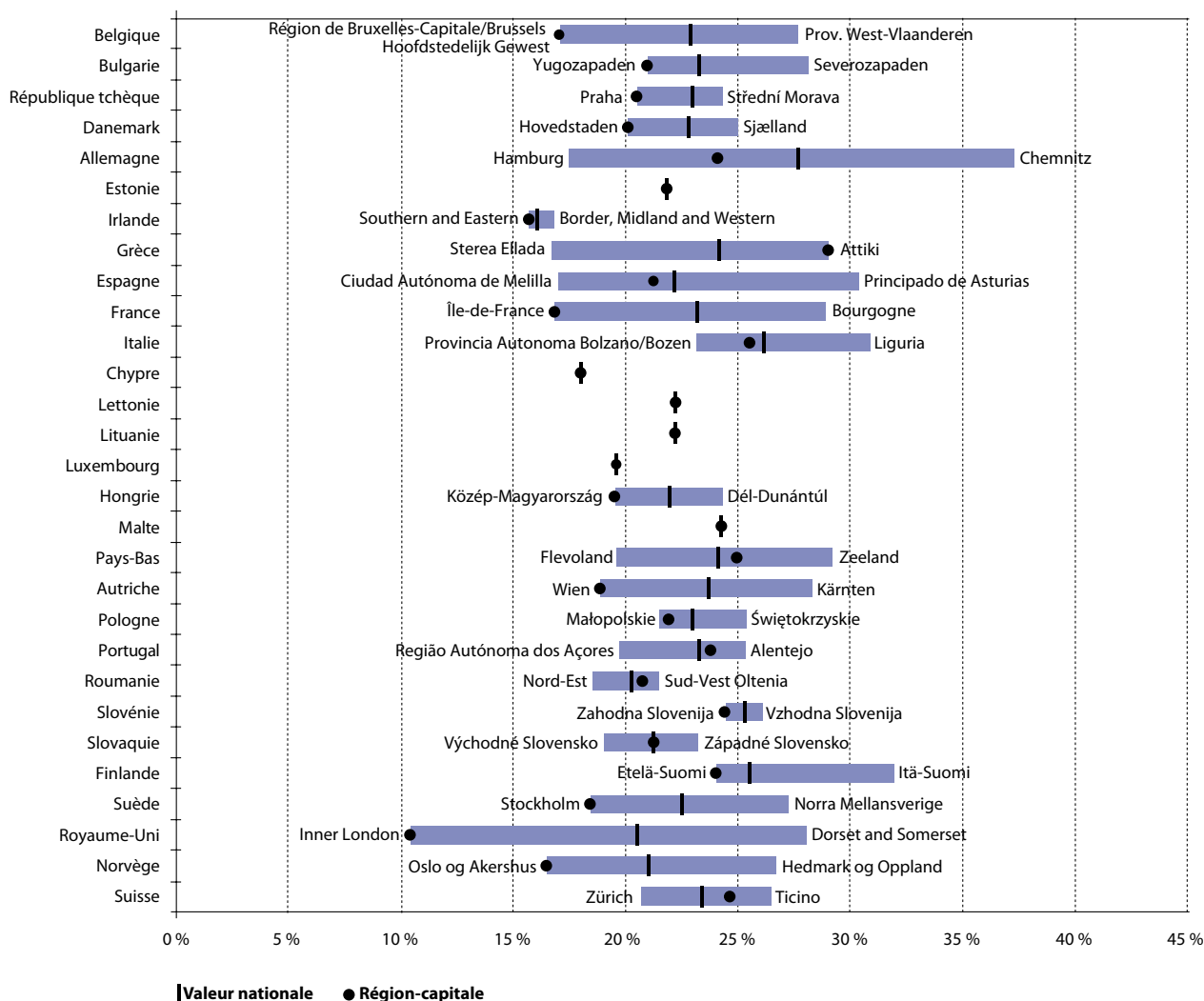


(\*) France, sans départements d'outre-mer (FR9).

Source: Eurostat (proj\_08c2150rp).



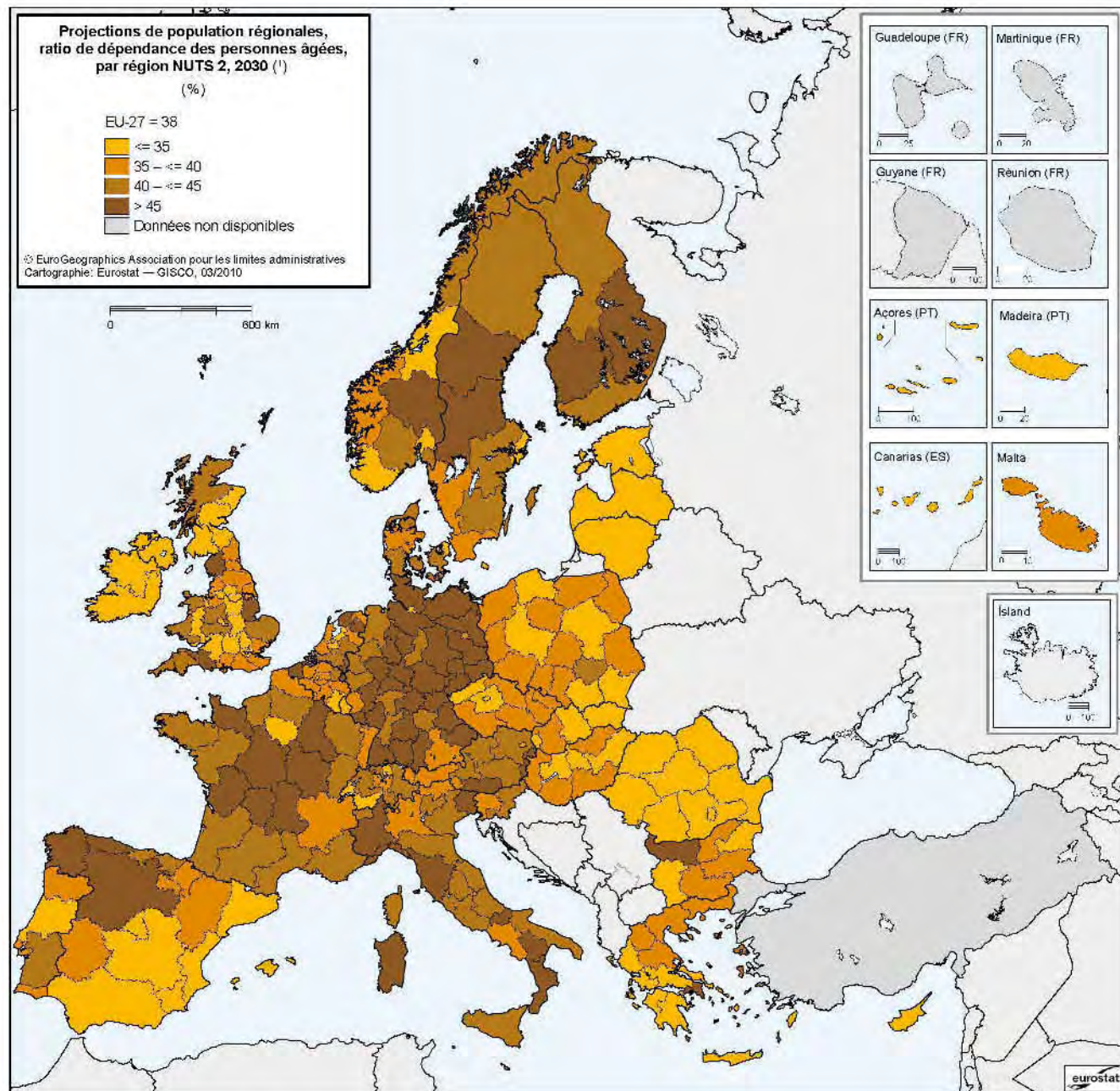
**Graphique 1.3:** Projections de population régionale, régions NUTS 2 affichant la proportion la plus élevée/la plus faible de personnes âgées de 65 ans et plus dans la population totale en 2030 <sup>(1)</sup> (%)



<sup>(1)</sup> France, sans départements d'outre-mer (FR9).

Source: Eurostat ([proj\\_08c2150rp](#)).

**Carte 1.8:** Projections de population régionales, ratio de dépendance des personnes âgées, par région NUTS 2, 2030 (\*)  
(%)



(\*) France, sans départements d'outre-mer (FR9).

Source: Eurostat (proj\_08c2150rp).



L'Estonie, la Lettonie et la Lituanie, ainsi que la plupart des régions en Bulgarie, en Roumanie, en Allemagne, en Hongrie, en Pologne et en Slovaquie, devraient quant à elles voir baisser leur population d'ici à 2030.

Le profil de la population devrait être vieillissant dans la quasi-totalité des régions. Cette situation résulterait de l'effet combiné de trois facteurs — la structure de population existante, des niveaux de fécondité plus bas que les niveaux de renouvellement, et le nombre constamment croissant de personnes qui ont une espérance de vie plus longue.

Au cours des prochaines décennies, le nombre élevé de baby-boomers vieillissants viendra s'ajouter au nombre de personnes âgées. Dès lors, la proportion de la population âgée de 65 ans et plus devrait considérablement augmenter au cours de la période 2008-2030 (voir la carte 1.7).

Pour l'EU-27, la part de la population totale âgée de 65 ans et plus devrait augmenter pour atteindre 23,5 % en 2030, contre 17,1 % en 2008. En 2030, pour les 281 régions, la proportion de la population âgée de 65 ans et plus devrait être comprise entre 10,4 % pour Inner London au Royaume-Uni, et 37,3 % dans la région allemande de Chemnitz, à la frontière avec la République tchèque (voir le graphique 1.4). Par comparaison, en 2008, ce taux était compris entre 9,1 % dans la région Flevoland (Pays-Bas) et 26,8 % dans la région côtière Liguria dans le nord-ouest de l'Italie.

Le taux de dépendance des personnes âgées est utilisé comme un indicateur qui permet d'évaluer dans quelle mesure la population âgée de 65 ans et plus dépend des personnes en âge de travailler, généralement entre 15 et 64 ans. En 2030, il se pourrait que ce taux soit beaucoup plus élevé que celui enregistré actuellement, sous l'effet conjugué d'une combinaison d'une augmentation de la proportion de la population projetée âgée de 65 ans et plus, et d'une baisse de

la population en âge de travailler pour la plupart des régions.

Pour l'EU-27, le taux de dépendance des personnes âgées devrait augmenter pour atteindre 38 % en 2030, contre 25,4 % en 2008. Cela signifie qu'en moyenne, 100 personnes en âge de travailler devraient subvenir aux besoins de 38 personnes âgées de 65 ans et plus en 2030, tandis qu'en 2008, le rapport était de 100 pour 25 (voir la carte 1.5). Le taux dans toutes les régions devrait être compris entre 14,8 et 70,2 %.

## Conclusion

Le présent chapitre met en lumière certains traits de l'évolution de la population régionale sur le territoire composé des 27 États membres de l'Union, des pays candidats et des pays de l'AELE au cours de la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2004 au 1<sup>er</sup> janvier 2009. Dans toute la mesure du possible, les caractéristiques des régions pour les différents phénomènes démographiques, au-delà des frontières nationales, ont pu être cernées. Tandis que le recul de la population est manifeste dans plusieurs régions, au niveau agrégé, la population de l'EU-27 a continué d'augmenter au cours de cette période d'environ 2 millions de personnes chaque année. Le moteur principal de la croissance de la population est le solde migratoire, lequel a compensé l'évolution naturelle négative de la population dans de nombreuses régions.

Le profil démographique régional actuel est complété par le scénario proposé dans les projections démographiques régionales EuroPop2008. La plupart des régions européennes devraient voir leur population augmenter à l'horizon 2030. Selon les projections de population, les personnes âgées représenteraient une part croissante de la population, en raison d'une augmentation constante de la longévité au fil des décennies. Le processus de vieillissement de la population est répandu dans la majorité des régions.

## Notes méthodologiques

**Sources:** Eurostat — Statistiques de la démographie. Pour plus de renseignements, consulter le site internet d'Eurostat (<http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/population/introduction>).

**L'accroissement de la population**, ou variation de la population, est la différence entre la taille de la population à la fin et au début d'une période donnée. Il est égal à la somme algébrique de l'accroissement naturel de la population et du solde migratoire (comprenant l'ajustement statistique). On observe une croissance négative de la population lorsque ces deux composantes sont négatives ou que l'une d'entre elles est négative et que sa valeur absolue est supérieure à la deuxième.

**L'accroissement naturel de la population**, ou évolution naturelle, est la différence entre le nombre de naissances vivantes et le nombre de décès.

**La migration** peut être extrêmement difficile à mesurer. Un grand nombre de sources de données et de définitions différentes sont utilisées dans les États membres, si bien que les comparaisons directes de statistiques nationales peuvent poser des difficultés ou induire en erreur. Les soldes migratoires indiqués ici ne sont pas directement calculés à partir des chiffres des flux d'immigration et d'émigration. Étant donné que beaucoup de pays ne disposent pas de chiffres exacts, fiables et comparables, ou ne disposent d'aucun chiffre pour lesdits flux, **le solde migratoire** est généralement estimé sur la base de la différence entre l'accroissement de la population totale et l'accroissement naturel de la population sur une période donnée (dans la base de données Eurostat, cette différence est définie comme étant *le solde migratoire comprenant l'ajustement statistique*). Les statistiques relatives au solde migratoire sont donc affectées par toutes les imprécisions statistiques des deux composantes de cette équation, surtout l'accroissement de la population. Le solde migratoire est en effet égal à toutes les variations de la population totale qui ne sont imputables ni aux naissances ni aux décès.

**Le taux brut de l'accroissement de la population** est le rapport entre l'accroissement de la population totale au cours de l'année et la population moyenne du territoire en question au cours de cette année. Cette valeur s'exprime en milliers d'habitants.

**Le taux brut de l'accroissement naturel de la population** est le rapport entre l'accroissement naturel de la population au cours d'une période et la population moyenne du territoire en question au cours de cette période. Cette valeur s'exprime en milliers d'habitants.

**Le taux brut du solde migratoire** est le rapport entre le solde migratoire au cours de l'année et la population moyenne pour cette année. Cette valeur s'exprime en milliers d'habitants. Comme indiqué plus haut, le taux brut du solde migratoire est égal à la différence entre **le taux brut de l'accroissement de la population** et **le taux brut de l'accroissement naturel de la population** (le solde migratoire est considéré comme la part de croissance de la population qui n'est imputable ni aux décès ni aux naissances).

**L'indicateur conjoncturel de fécondité** est défini comme le nombre moyen d'enfants auxquels une femme donnerait naissance durant sa vie, si elle vivait ses années de procréation en se conformant aux taux de fécondité par âge mesurés lors d'une année donnée.

**L'espérance de vie à la naissance** est le nombre moyen d'années durant lesquelles un nouveau-né peut espérer vivre lorsqu'il est soumis tout au long de sa vie aux conditions de mortalité qui prévalent à l'époque considérée.

**La densité de population** est le rapport entre la population d'un territoire et la superficie totale de ce territoire (y compris les eaux intérieures), mesurée au 1<sup>er</sup> janvier.

**Le taux de dépendance des personnes âgées** est le rapport entre le nombre de personnes âgées qui sont généralement économiquement inactives (65 ans et plus dans la présente publication) et le nombre de personnes en âge de travailler (généralement compris entre 15 et 64 ans).



# Villes européennes

# 2





## Introduction

Comme l'établit le traité de Lisbonne, l'Union européenne «œuvre pour le développement durable de l'Europe». La stratégie de l'UE en faveur du développement durable <sup>(1)</sup> a pour but «l'amélioration continue de la qualité de la vie et du bien-être sur Terre des générations actuelles et futures». Pour améliorer la qualité de la vie dans les villes, il convient que les pouvoirs publics travaillent aux niveaux local, national et international afin de trouver des réponses et des mesures efficaces pour faire face aux fragilités environnementales, économiques et sociales. Afin de soutenir les responsables politiques dans leurs efforts, des données sur certaines villes européennes ont été collectées dans le cadre du projet appelé «Audit urbain». L'objectif ultime de ce projet est de contribuer à améliorer la qualité de la vie urbaine. Il encourage les échanges d'expériences entre villes, aide à identifier les meilleures pratiques, facilite l'évaluation comparative au niveau européen et fournit des informations sur la dynamique à l'intérieur des villes ainsi qu'entre celles-ci et leurs environs. De quelle manière? Les sujets, le calendrier et la dimension spatiale de l'audit urbain peuvent nous fournir des éléments de réponse.

### Les thèmes

La stratégie de développement durable de l'UE réunit de nombreux volets des politiques économique, sociale et environnementale sous un objectif général <sup>(2)</sup>. Pour saisir la complexité du développement durable des villes, il convient de se pencher sur un large éventail de thèmes. Ceux qui sont couverts par l'audit urbain comprennent la démographie, le logement, la santé, la criminalité, le marché du travail, les disparités entre les revenus, l'administration locale, le niveau de formation, l'environnement, le climat, la mobilité, la société de l'information et l'infrastructure culturelle. Pour chaque thème, plusieurs indicateurs sont définis. Ceux-ci sont obtenus à partir des variables collectées par le Système statistique européen. Il existe de grandes disparités dans la disponibilité des données. Ainsi, des données démographiques sont disponibles pour presque chaque ville, tandis que les données environnementales, par exemple, n'existent que pour moins de la moitié d'entre elles.

### La période observée

Comme indiqué dans l'introduction, le développement durable suppose la satisfaction des

besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs <sup>(3)</sup>. Cette définition implique des exigences en ce qui concerne la période couverte par les statistiques. Il faut certes disposer de données sur la situation actuelle, mais les séries chronologiques doivent être suffisamment longues pour permettre la réalisation de projections. L'audit urbain tente de concilier ces deux exigences. Les données les plus anciennes concernent l'année 1991 et les plus récentes l'année 2008. Les graphiques 2.1 et 2.2 présentent certaines de ces séries chronologiques longues s'étendant de 1991 à 2008. La collecte des données «historiques» ou des données les plus récentes posant toujours davantage de problèmes, on ne dispose pour ces années que de chiffres relatifs aux indicateurs clés. La plupart des données concernent les années 2001 et 2004. À défaut de données relatives à ces années, celles des années les plus proches ont été utilisées.

### La dimension spatiale

La politique de développement durable est axée, d'abord et avant tout, sur les personnes. Or, la plupart des citoyens en Europe ont des adresses, c'est-à-dire qu'ils vivent dans des lieux précis, souvent en ville. Afin de pouvoir fournir des informations sur ces adresses, lieux et villes, l'audit urbain est organisé en plusieurs niveaux au plan spatial.

La plupart des données sont collectées au niveau de la *ville centrale*, c'est-à-dire de la ville telle que délimitée par ses frontières administratives ou politiques. Cependant, l'activité économique, les flux de main-d'œuvre, la pollution de l'air, etc., ne s'arrêtent pas aux limites administratives d'une ville, de même que les lieux de travail, la main-d'œuvre et les polluants atmosphériques ne sont pas répartis uniformément à l'intérieur des limites d'une ville. Afin de faciliter l'analyse des interactions entre une ville et ses environs, on a délimité, pour chaque ville participante, un deuxième niveau appelé la *zone urbaine élargie*. Celle-ci correspond approximativement à la zone urbaine fonctionnelle centrée sur la ville centrale. Pour pouvoir fournir des informations sur les disparités qui existent à l'intérieur des limites de la ville centrale, un troisième niveau a été prévu, celui du *quartier infra-urbain*. Les données utilisées pour établir les cartes 2.1 et 2.2 se rapportent à la ville centrale, tandis que la carte 2.3 présente les informations au niveau du quartier infra-urbain.

<sup>(1)</sup> Nations unies, 1987, «Rapport de la Commission mondiale pour l'environnement et le développement», résolution 42/187 de l'Assemblée générale du 11 décembre 1987.

<sup>(2)</sup> Conseil de l'Union européenne, «Examen de la stratégie de l'UE en faveur du développement durable (SDD de l'UE) — Nouvelle stratégie», 10117/06.

<sup>(3)</sup> Eurostat, rapport de suivi «Sustainable development in the European Union — 2009 monitoring report on the EU sustainable development strategy», Luxembourg, Office des publications officielles des Communautés européennes, 2009.

## Urbanisation

La stratégie de l'UE en faveur du développement durable ayant pour ambition affichée de veiller au bien-être «sur Terre», il convient de se pencher brièvement sur les tendances mondiales. L'une de ces tendances est l'urbanisation, ou «le monde qui descend en ville» <sup>(4)</sup>. La révolution industrielle à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle a déclenché l'une des plus grandes migrations humaines de l'histoire. L'exode massif des zones rurales vers les villes s'est d'abord propagé à travers l'Europe et l'Amérique du Nord, et transforme encore l'Asie aujourd'hui. On estime que l'Europe en est au stade avancé de l'urbanisation. Même si l'Asie se situe encore au stade intermédiaire, c'est sur ce continent que se trouvaient 11 des 19 plus grandes villes du monde en 2007 <sup>(5)</sup>. Les deux villes les plus densément peuplées de l'Union européenne en 2007 étaient Londres et Paris. Les zones urbaines élargies de ces deux villes comptaient plus de 10 millions d'habitants, soit davantage que plusieurs pays de l'Union européenne. Néanmoins, ces villes représentent une petite partie de la population urbaine en Europe, à la différence des États-Unis où le pourcentage de la population du pays considérée comme vivant en agglomération est de 80 % et où un tiers de ceux-ci vit dans de grandes villes de plus de 5 millions d'habitants.

En Europe, la répartition de la population urbaine entre villes de différentes tailles est plus homogène, comme le montre la carte 2.1. Chaque cercle de la carte représente une ville de l'audit urbain. La collecte de données de l'audit urbain porte aujourd'hui sur plus de 300 villes de l'EU-27, et 26 villes turques, cinq villes croates, six villes norvégiennes et quatre villes suisses. La taille des cercles reflète le nombre d'habitants dans la ville centrale. Six villes de l'audit urbain comptent plus de 3 millions d'habitants: Berlin, Madrid, Paris, Londres, Ankara et İstanbul. Vingt autres villes comptent entre 1 et 3 millions d'habitants. Elles sont réparties à travers toute l'Europe, depuis l'Europe du Nord jusqu'à l'Europe occidentale, méridionale et centrale. Les villes plus petites comptant entre un demi-million et un million d'habitants sont nettement plus nombreuses. Le niveau suivant, constitué des villes dont la population va de 250 000 habitants à un peu moins d'un demi-million, en compte 80. Il convient de noter que la population totale dans chaque classe de taille mentionnée jusqu'ici est assez similaire, de l'ordre de 30 millions d'habitants, ce qui souligne la répartition équilibrée de la population

urbaine en Europe. Toutefois, l'audit urbain n'inclut pas toutes les villes d'Europe. Plusieurs villes, surtout dans les classes de taille inférieure, c'est-à-dire de moins de 250 000 habitants, ne sont pas couvertes. C'est pour combler cette lacune dans la collection des données de l'audit urbain que l'«audit des grandes villes» a été lancé. Celui-ci comprend toutes les «villes non incluses dans l'audit urbain» de l'EU-27 qui comptent plus de 100 000 habitants. Pour ces villes, un ensemble réduit de 50 variables est collecté. Les données relatives à toutes les villes de l'audit urbain et à celles de l'audit des grandes villes peuvent être consultées dans les bases de données d'Eurostat.

## Génération présentes et futures — le défi démographique

La stratégie de développement durable dénombre sept défis majeurs: le changement climatique et l'énergie propre, le transport durable, la consommation et la production durables, la conservation et la gestion des ressources naturelles, l'inclusion sociale, la démographie et les migrations, la santé publique et la pauvreté dans le monde. L'audit urbain fournit un point de départ pour un examen plus approfondi du défi démographique.

Le vieillissement démographique constitue un défi majeur pour le développement socio-économique, reflété par le rapport de dépendance croissant des personnes âgées. Dans la plupart des villes de l'audit urbain, ce rapport se situe entre 22 et 26 %, comme illustré par la carte 2.2. Dans la capitale maltaise La Valette, par exemple, il s'établit à 25 %, ce qui correspond à quatre personnes en âge de travailler pour une personne âgée de 65 ans ou plus. En dehors des deux plus grandes villes d'Europe, de plus petites villes, dans la plupart des «nouveaux» États membres et en Grèce, se distinguent par un rapport de dépendance des personnes âgées particulièrement bas. Les villes irlandaises et turques se rangent également dans cette catégorie, indépendamment de leur taille. Les villes situées au cœur de l'Europe, c'est-à-dire en Belgique, en Allemagne, en Suisse, en Autriche et en Italie, tendent à avoir des rapports de dépendance des personnes âgées plus élevés, tout comme la plupart des villes espagnoles et portugaises.

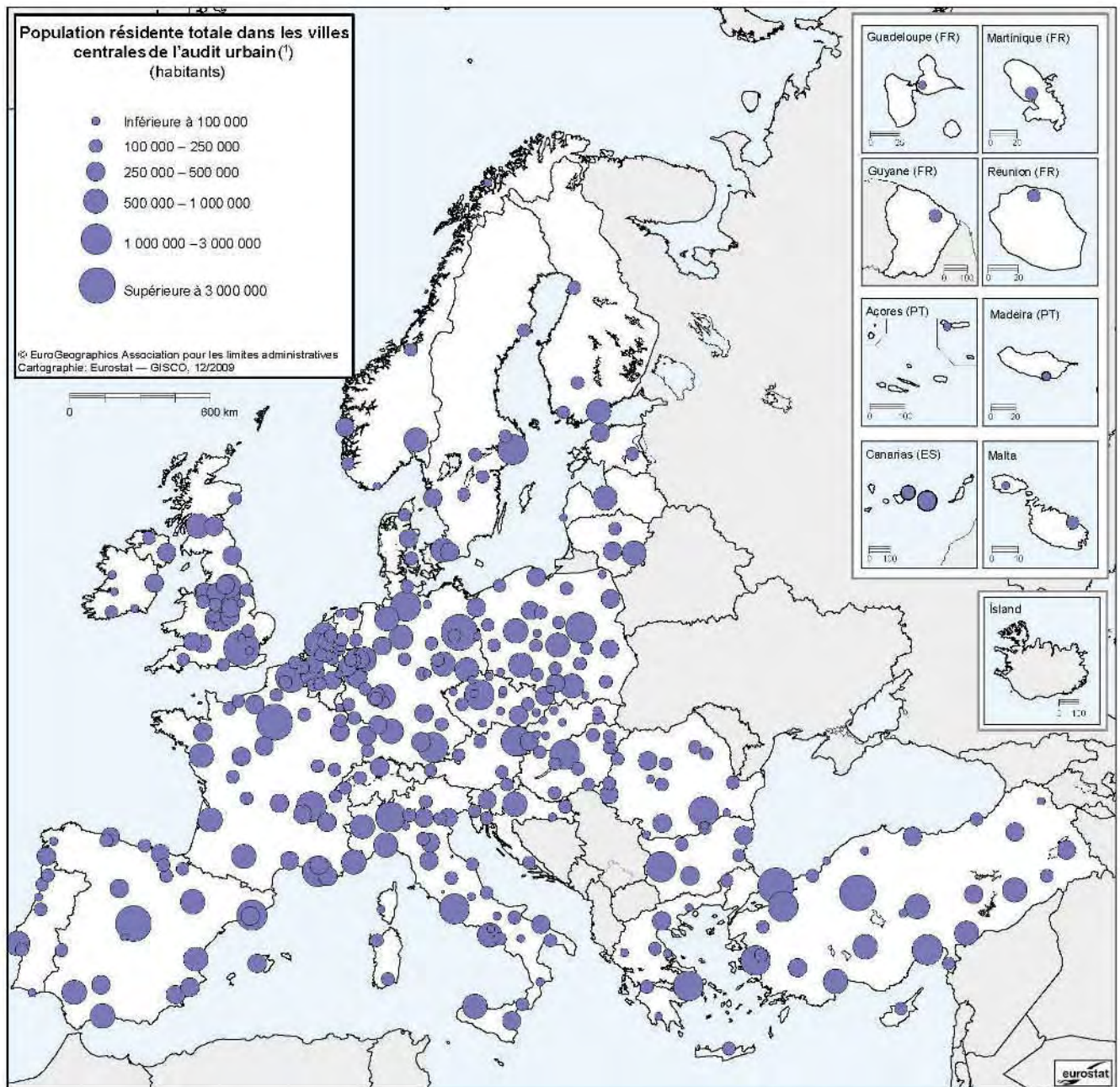
La valeur de l'indicateur d'une ville ne fournit qu'une information partielle. Même dans une

<sup>(4)</sup> *The Economist*, «The world goes to town», *The Economist Newspaper Limited*, 3 mai 2007.

<sup>(5)</sup> ONU-Habitat 2008-2009, «L'état des villes dans le monde: des villes harmonieuses», Londres, 2008.



**Carte 2.1:** Population résidente totale dans les villes centrales de l'audit urbain (\*) (habitants)

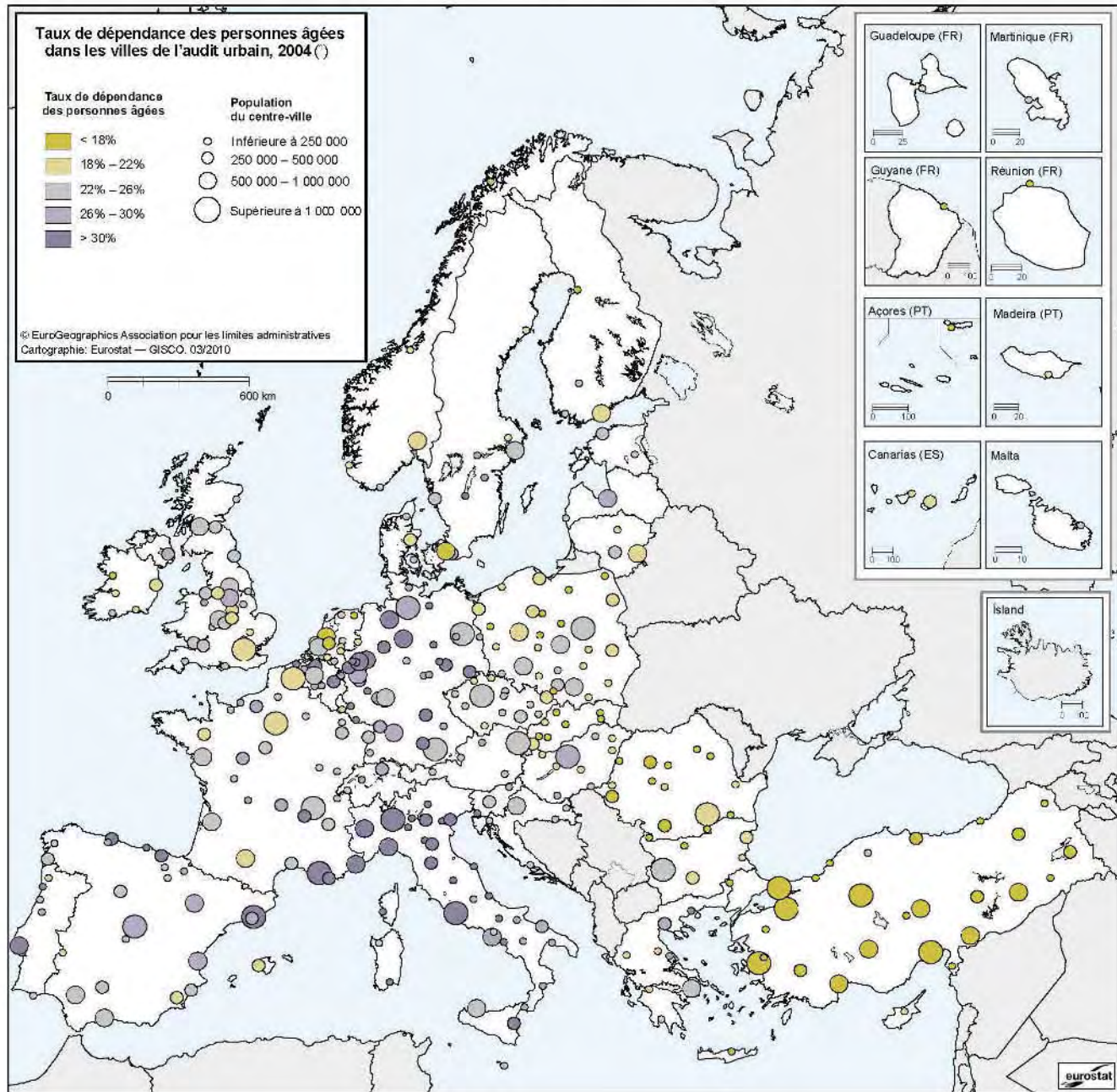


(\*) Les données sont basées sur l'année de référence la plus récente. Pour Copenhague, Athina, Paris, Lisboa et Stockholm, le niveau de données appelé «noyau» a été utilisé.

Source: Eurostat (tgs00079).



Carte 2.2: Taux de dépendance des personnes âgées dans les villes de l'audit urbain, 2004 <sup>(1)</sup>

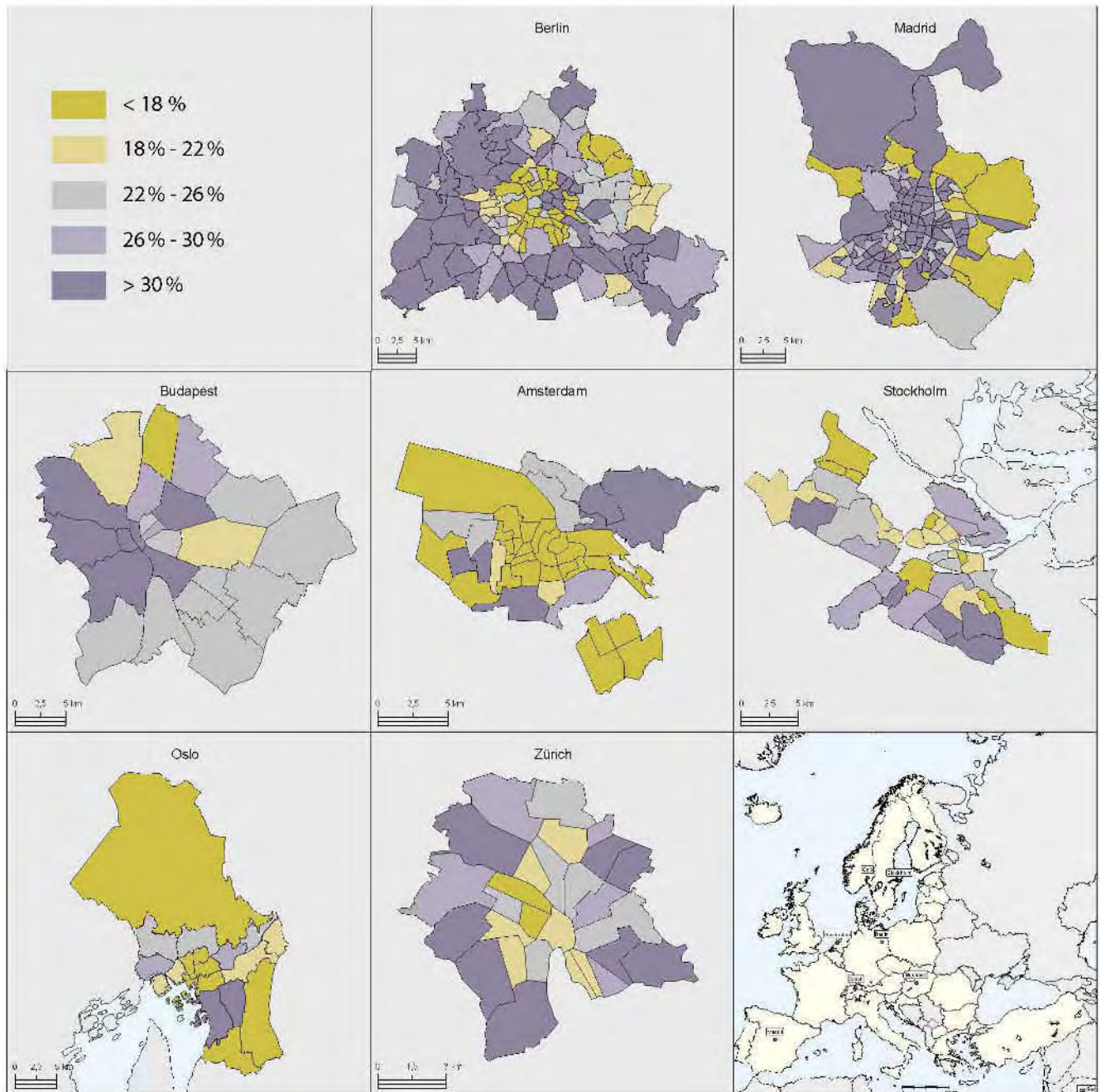


<sup>(1)</sup> Finlande et Croatie, 2001; Hongrie, 2005; France, 2006.

Source: Eurostat (urb icity).



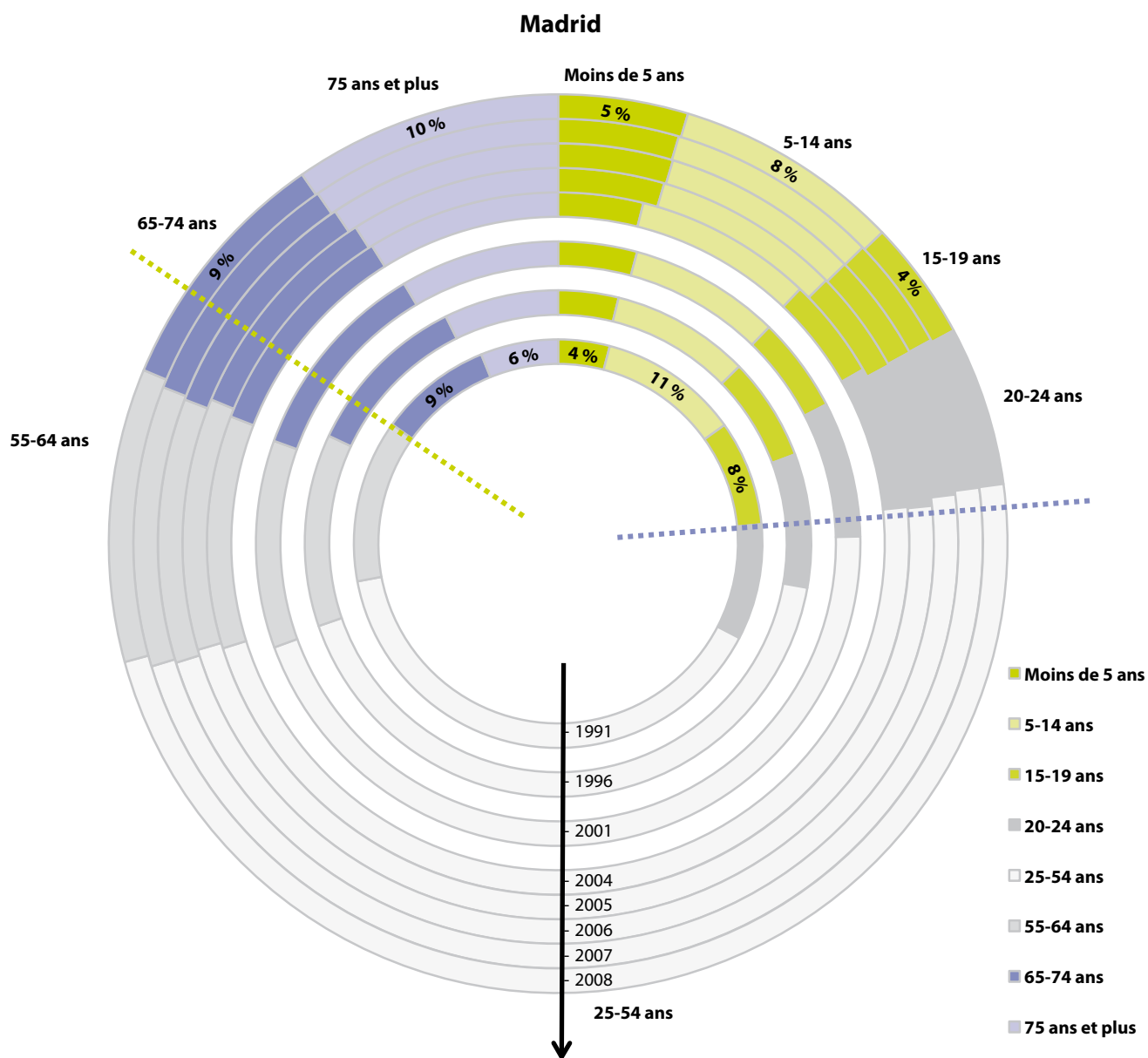
**Carte 2.3:** Le rapport de dépendance des personnes âgées dans certaines villes de l'audit urbain, par quartier infra-urbain, 2004 (%)



Source: Eurostat (urb\_iscd).



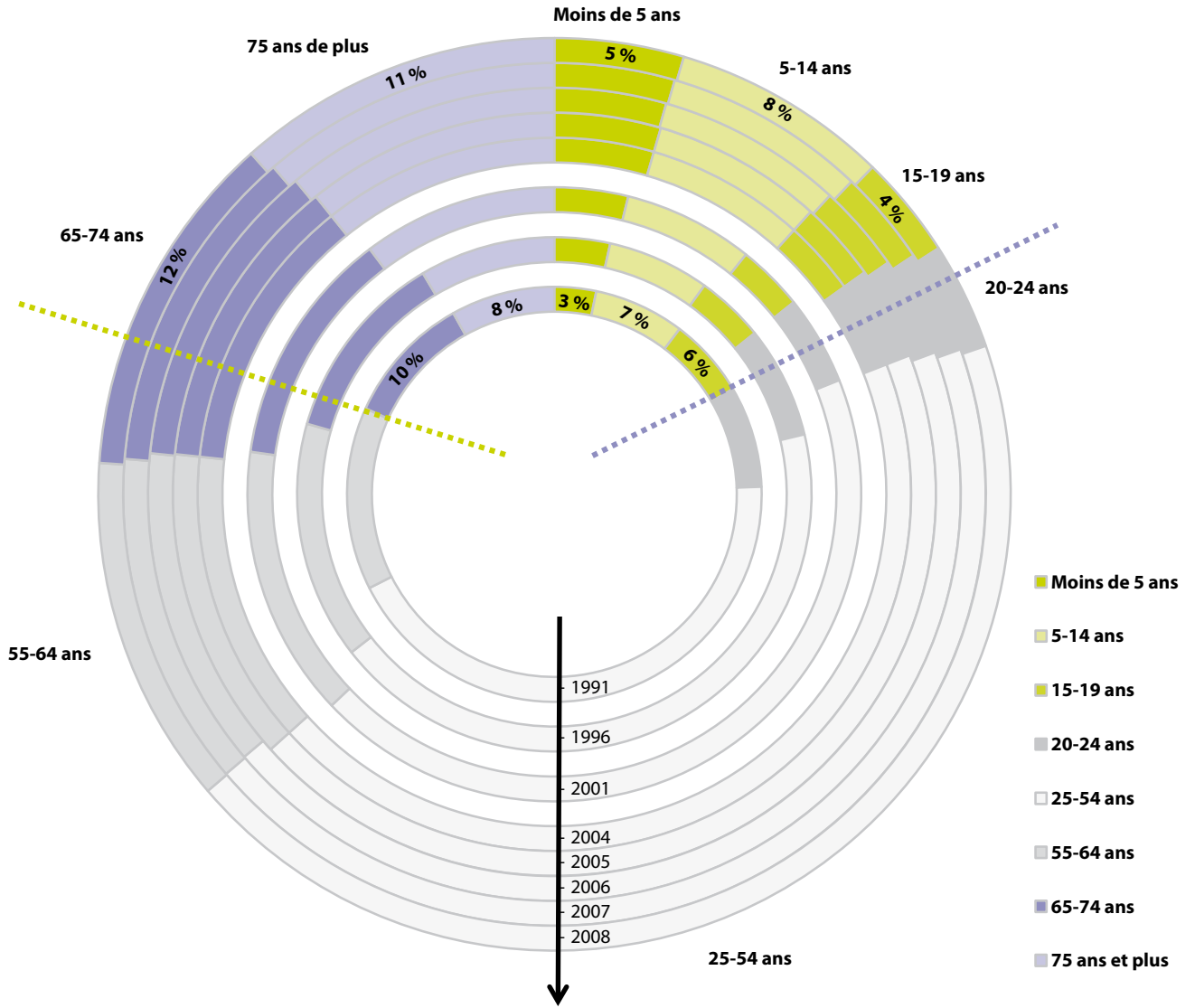
**Graphique 2.1:** Structure par âge de la population à Madrid et à Milan, 1991-2008  
(% de la population totale par groupe d'âge)



Source: Eurostat ([urb\\_icity](#)).



Milan



Source: Eurostat ([urb\\_icity](http://urb_icity)).

ville affichant un rapport peu élevé, comme Amsterdam (17%), certains quartiers présentent des rapports de dépendance des personnes âgées particulièrement importants (supérieurs à 30%), comme le montre la carte 2.3. Celle-ci révèle également que les différences entre quartiers d'une même ville peuvent être beaucoup plus prononcées que celles entre villes différentes. Des phénomènes spatiaux peuvent être observés dans certaines villes: ainsi, à Berlin ou à Zurich, il existe une grande différence entre le centre-ville et les quartiers avoisinants, tandis qu'à Budapest, on observe un clivage est-ouest le long du Danube. L'analyse de la dispersion des valeurs de l'indicateur à l'intérieur de villes prises isolément permet de dresser un portrait détaillé d'une société vieillissante.

Le phénomène du vieillissement des villes peut également être observé du point de vue de la dimension temporelle. Le graphique 2.1 est axé sur deux villes, Madrid et Milan, et montre l'évolution de la structure par âge de la population entre 1991 et 2008. On recourt souvent à la «pyramide des âges» pour illustrer la répartition des classes d'âge dans un pays ou une ville. Cependant, les pyramides des âges montrent la proportion de population par tranches d'âge à un moment donné. Dans le graphique 2.1, chaque cercle représente une année, comme les cernes d'accroissement d'un arbre. Les différentes couleurs représentent les différentes classes d'âge. À Madrid, en 1991, près d'un quart de la population se situait dans la classe d'âge des moins de 20 ans. Cette proportion a progressivement diminué pour se situer aux alentours de 17% en 2008. Ce tassement dans la tranche d'âge des plus jeunes a été contrebalancé par un accroissement de la proportion des habitants âgés. Une évolution similaire peut être observée à Milan, mais le point de départ est légèrement différent. En 1991, à Milan, les plus de 65 ans étaient déjà plus nombreux que les moins de 20 ans, à l'inverse de Madrid.

La capacité d'une société à faire face au vieillissement de la population n'est pas directement tributaire du rapport de dépendance des personnes âgées. L'élément déterminant est la proportion d'inactifs que doit prendre en charge la population active. Faire venir des ressortissants d'autres pays est une manière de remédier à la pénurie de main-d'œuvre<sup>(6)</sup>. La carte 2.4 présente un aperçu de la proportion des ressortissants nationaux dans des villes de l'audit urbain. La plupart des villes des «nouveaux» États membres, des pays candidats à l'adhésion et d'Allemagne

orientale comprennent une population étrangère très restreinte ou inexistante, à l'exception de Tallinn et de Berlin. Les grandes villes du sud de l'Europe, comme Madrid, Barcelone, Milan et Athènes, ont toutes une grande part relative de population non nationale. On observe le même phénomène en Irlande, au Danemark, en France, aux Pays-Bas et en Norvège, où la population étrangère se concentre dans la plus grande ville du pays. En revanche, dans les pays germanophones (l'Allemagne, l'Autriche et la Suisse), la grande majorité des villes, quelle que soit leur taille, comptent une proportion importante de non-nationaux.

Après avoir examiné cet indicateur sous l'angle spatial, on peut également l'analyser dans la dimension temporelle. Deux capitales très différentes, Rome et Luxembourg, offrent deux exemples évocateurs. En 2007, de toutes les villes européennes, c'est Luxembourg qui comptait le plus faible taux de ressortissants nationaux. Ce taux a diminué de façon constante au cours des vingt dernières années, passant de plus de 50% en 1991 à moins de 40% en 2008, comme le montre le graphique 2.2. Cela signifie que les étrangers constituent la plus grande partie des résidents de la ville de Luxembourg. À l'opposé, presque tous les habitants de Rome étaient Italiens. Cette proportion a diminué depuis 1991, mais elle est toujours supérieure à 90%<sup>(7)</sup>.

## Conclusion

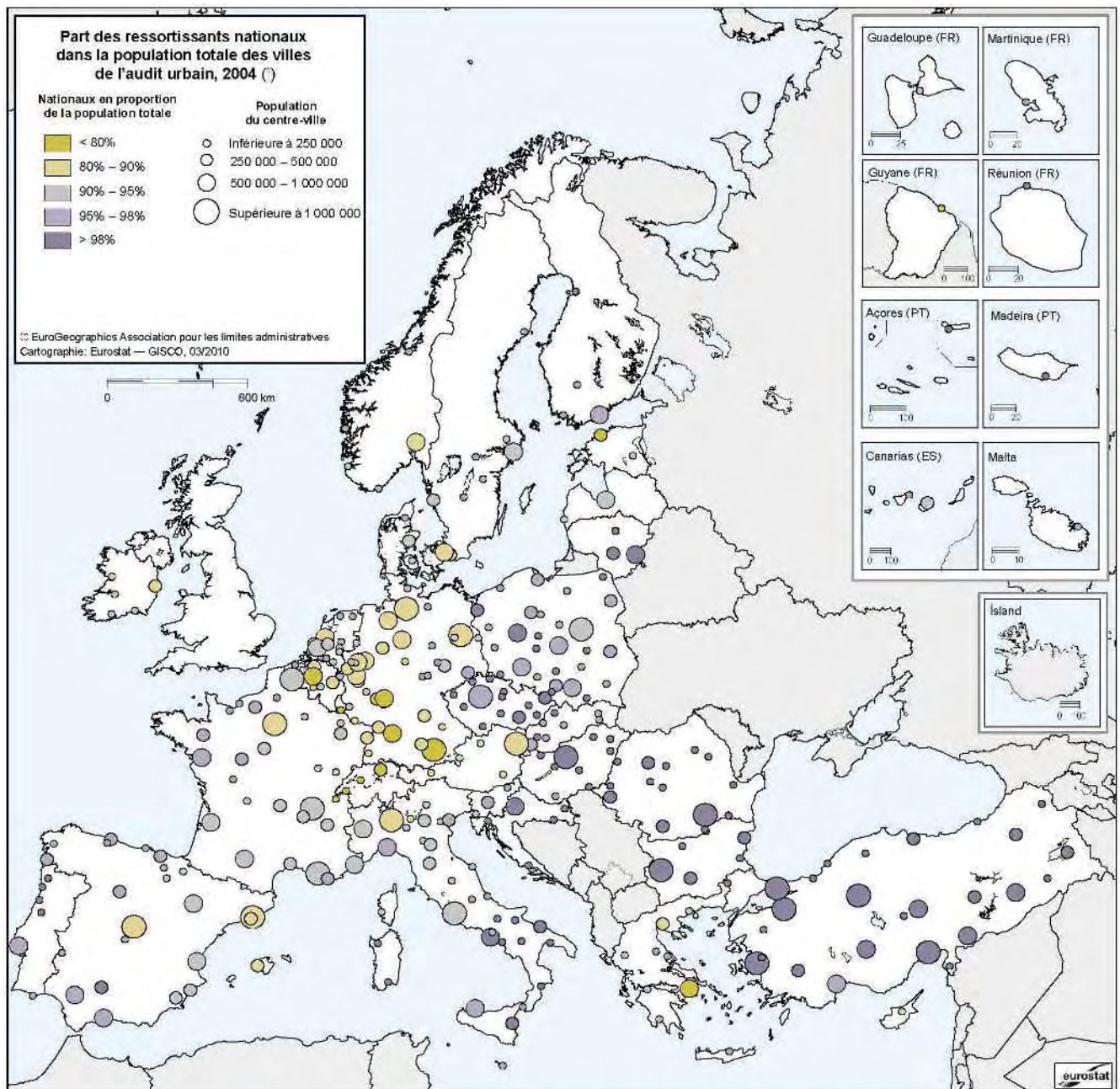
Le présent chapitre a présenté quelques indicateurs qui reflètent le défi démographique auquel sont confrontées les villes, en se reportant à des périodes plus ou moins longues et en se concentrant sur différents niveaux spatiaux. Il existe bien d'autres indicateurs que ceux-ci, de même qu'il existe bien d'autres défis que le défi démographique. Les villes sont des points centraux de consommation d'énergie et de matériaux; elles sont le point de convergence de réseaux de transport et font se côtoyer pollueurs et protecteurs de l'environnement, travailleurs qualifiés et personnes sans emploi, sans-abri et nantis, culture et criminalité. Peuvent-elles se développer de manière durable? Eurostat invite chacun à répondre à cette question en formulant ses propres hypothèses et à les tester, les évaluer ou les rejeter à la lumière des chiffres des différents domaines de la collection de données de l'audit urbain disponibles sur le site internet d'Eurostat.

<sup>(7)</sup> Division de la population des Nations unies, «An Overview of Urbanisation, Internal Migration, Population Distribution and Development in the World», secrétariat des Nations unies, New York, 21-23 janvier 2008.

<sup>(6)</sup> Commission européenne, «Demography Report 2008: Meeting Social Needs in an Ageing Society», Bruxelles, 2008.



Carte 2.4: Part des ressortissants nationaux dans la population totale des villes de l'audit urbain, 2004 (\*)



(\*) Estonie, Lettonie, Finlande et Turquie, 2000; Bulgarie, République tchèque, Lituanie, Portugal, Slovaquie et Croatie, 2001; Italie et Hongrie, 2005; France, 2006.

Source: Eurostat (urb\_iscd).



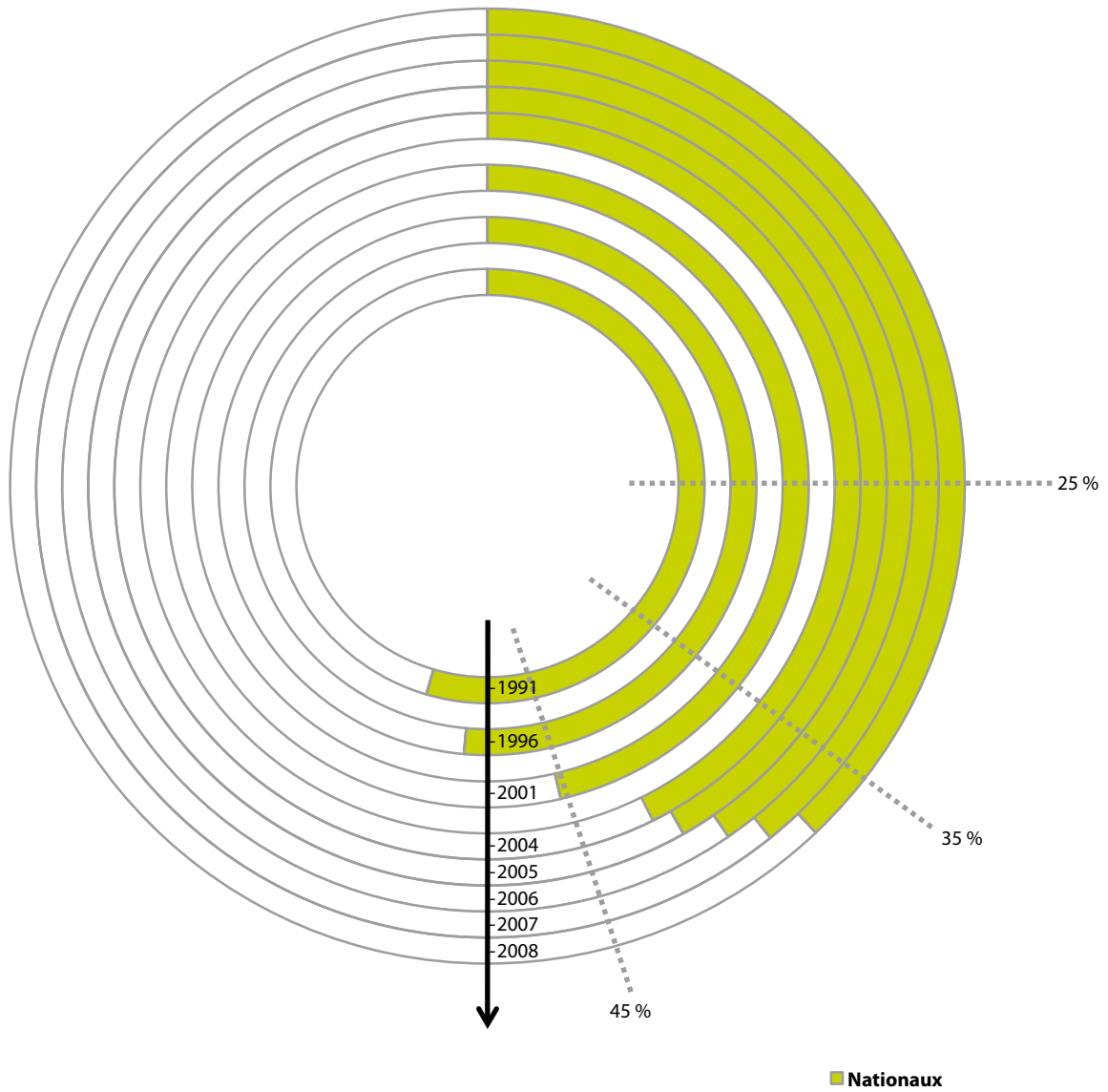
**Graphique 2.2:** Part des ressortissants nationaux dans la population totale à Rome et à Luxembourg, 1991-2008 (%)



Source: Eurostat ([urb\\_icity](#)).



Luxembourg



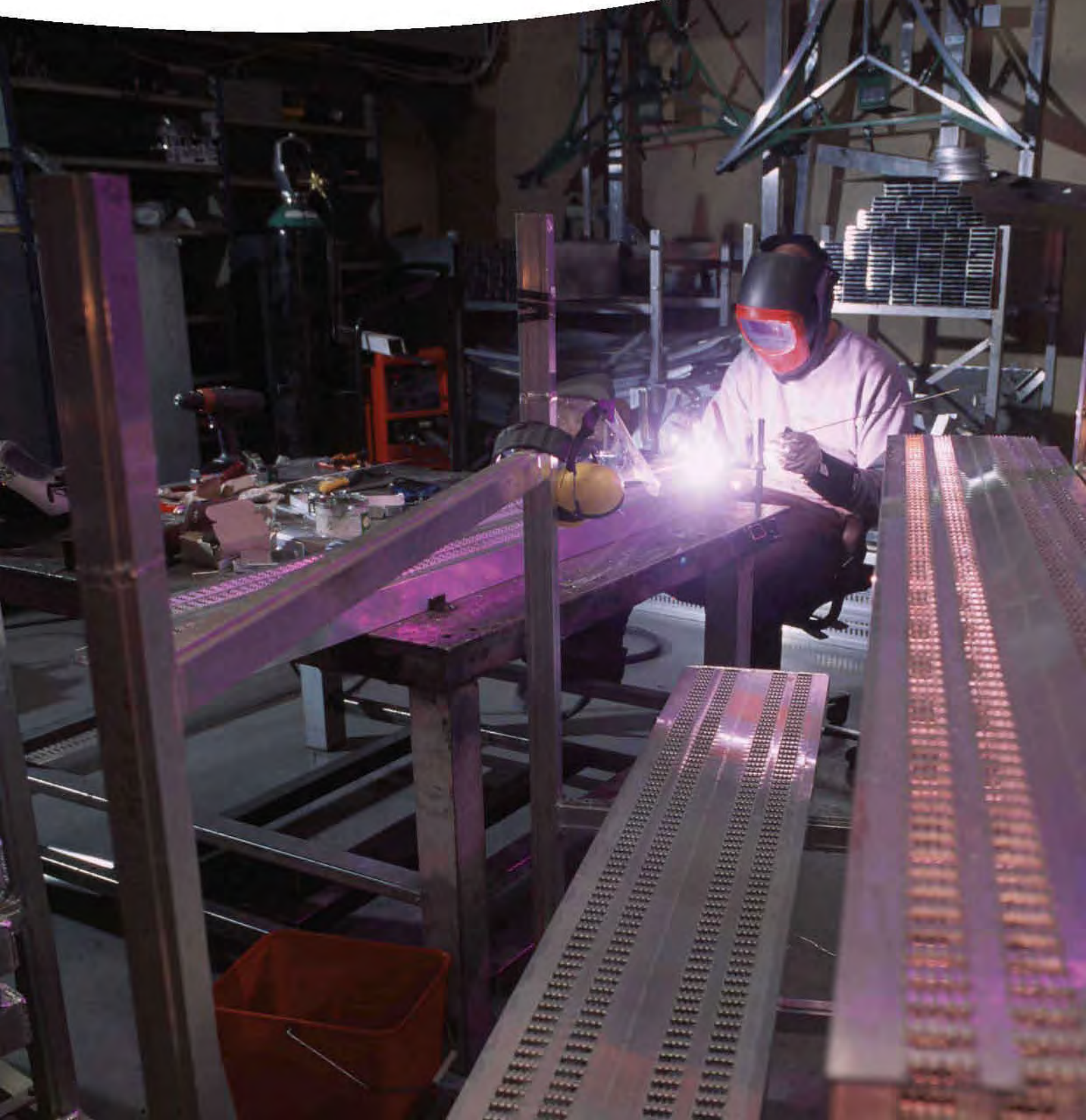
Source: Eurostat (urb\_icity).





# Marché du travail

# 3





## Introduction

Le présent chapitre porte sur deux aspects très différents du marché du travail régional. La première partie décrit les dernières évolutions en matière d'emploi et de chômage au niveau régional et procède à une analyse par grappe basée sur les secteurs économiques prédominants, en s'inspirant des derniers résultats de l'enquête sur les forces de travail.

La seconde partie présente certains des résultats de l'enquête sur la structure des salaires, l'année de référence la plus récente étant 2006, et porte principalement sur le salaire horaire, le salaire annuel et les primes.

## Spécialisation sectorielle régionale

Une période de plusieurs années caractérisée par la croissance économique et la création d'emplois a fait place à la plus grande récession économique que le monde ait connue depuis la Seconde Guerre mondiale. L'UE a réagi en adoptant le plan européen de relance économique, ainsi que d'autres mesures visant à atténuer les effets de cette crise sans précédent. La garantie des emplois existants et la possibilité pour les Européens de réintégrer le marché du travail aussi rapidement que possible restent une priorité.

Bien que toutes les mesures qui ont été prises aient contribué à réduire l'impact négatif de cette crise, elles n'ont pas permis de stopper totalement les pertes d'emploi ou la hausse du chômage. Actuellement, le taux de chômage s'élève à 10 % dans la zone euro et il est légèrement inférieur dans l'EU-27.

Les régions doivent maintenant se redresser et aller de l'avant, et, ce faisant, elles seront certainement confrontées à de nombreuses difficultés. Les régions ont été touchées de plusieurs façons et elles présentent des caractéristiques différentes

Il convient dans un premier temps de prendre conscience que les régions se distinguent les unes des autres et qu'elles devront donc probablement relever des défis différents afin d'adopter des politiques plus efficaces, en prenant des mesures adaptées aux divers besoins.

Le présent chapitre examine également de plus près l'emploi et le chômage. Les régions sont regroupées selon différentes catégories en fonction de leur

principal secteur d'activité et nous démontrerons que la prise en considération de ce facteur est un moyen utile et significatif de compléter l'analyse du marché du travail régional.

## Bref aperçu pour 2008

Le taux d'emploi moyen de l'EU-27 est passé de 65,4 % en 2007 à 65,9 % en 2008. L'objectif de Lisbonne en matière d'emploi est fixé à 70 % en 2010. L'impact de la récession économique sur les niveaux d'emploi ne s'était pas encore fait ressentir en 2008 car les marchés du travail mettent généralement du temps pour réagir face à une crise économique. En outre, les données concernant le marché du travail régional se basent sur des moyennes annuelles et la récente crise ne s'est déclarée qu'à la fin de 2008.

La carte 3.1 présente le taux d'emploi régional des personnes âgées de 15 à 64 ans, par région NUTS 2, en 2008.

En 2008, seules 94 des 271 régions NUTS 2 de l'EU-27 avaient déjà atteint l'objectif de Lisbonne pour 2010, tandis que 50 régions se situaient encore à 10 points de pourcentage de l'objectif d'emploi global.

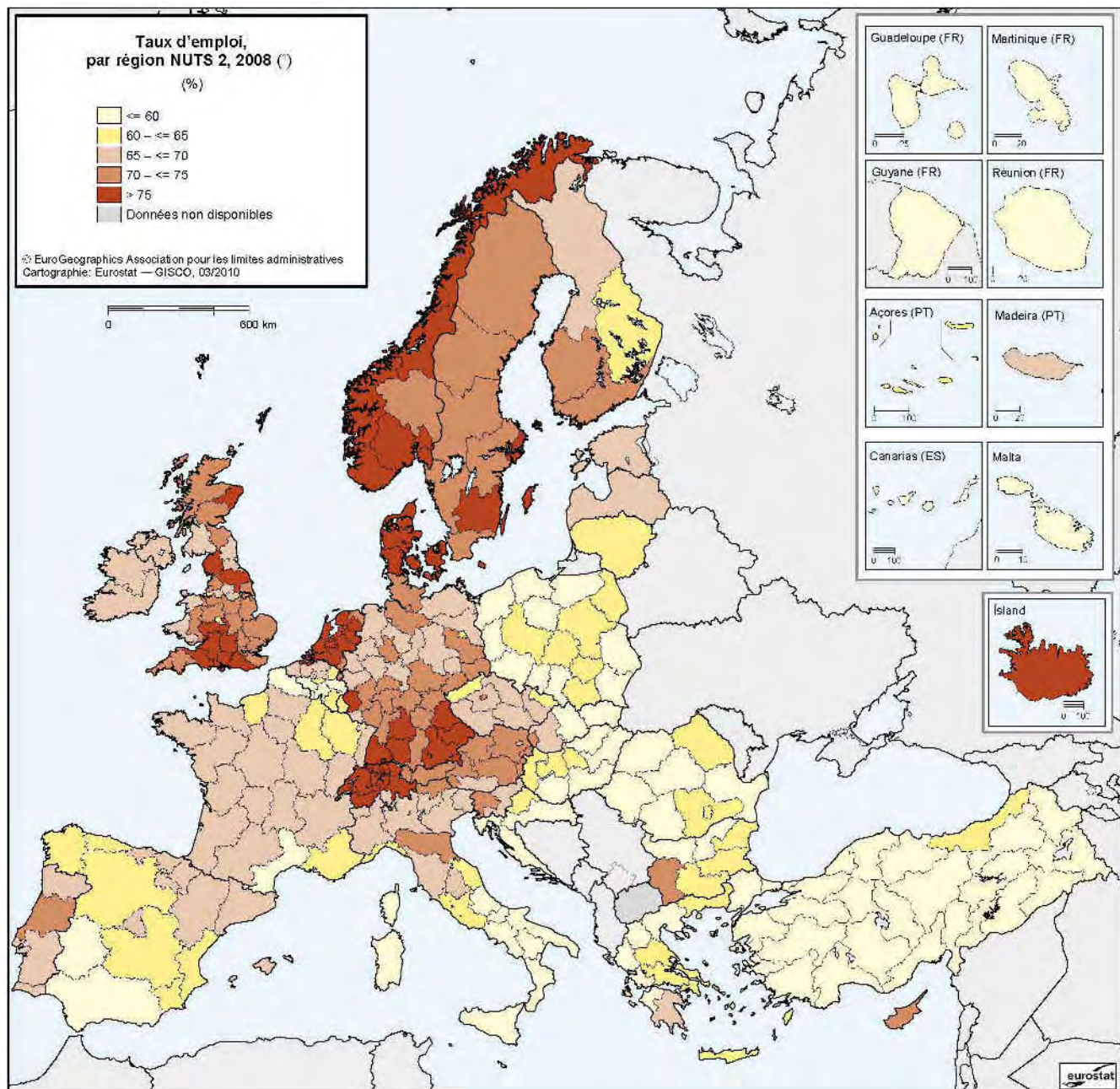
Des taux d'emploi relativement bas ont été relevés dans le sud de l'Espagne, le sud de l'Italie, en Grèce, en Pologne, en Slovaquie, en Hongrie, en Bulgarie et en Roumanie, tandis que dans les régions septentrionales de l'Union, y compris plusieurs régions aux Pays-Bas, au Royaume-Uni, au Danemark, en Suède et en Finlande, les taux d'emploi étaient relativement élevés.

Un écart important de 40 points de pourcentage séparait le taux d'emploi régional le plus élevé du plus bas en 2008, allant de 42,5 % en Campania (Italie) à 82,5 % dans la région Åland (Finlande).

Les degrés d'augmentation ou de baisse des niveaux d'emploi observés dans la plupart des régions de 2007 à 2008 correspondaient plus ou moins à ceux enregistrés pour l'ensemble du pays dont ces régions font partie. Il existe cependant quelques exceptions. Par exemple, en Espagne, où le taux d'emploi a baissé de 1,3 point de pourcentage, certaines régions ont enregistré des baisses beaucoup plus importantes, telles que Canarias qui a accusé une baisse de 4,8 points de pourcentage, tandis que d'autres régions, comme Ciudad Autónoma de Ceuta ou



**Carte 3.1: Taux d'emploi, par région NUTS 2, 2008 (1)**  
(%)



(1) Croatie, Islande et Suisse, 2007.

Source: Eurostat (tgs00007).



Principado de Asturias, ont enregistré des hausses considérables de 5,1 et 2,5 points de pourcentage respectivement.

Dans les régions de l'AELE, tous les taux d'emploi étaient supérieurs à 70 %. Dans les pays candidats, les taux d'emploi étaient compris entre 27,1 % dans la région Mardin (Turquie) et 62,4 % dans la région Sjeverozapadna Hrvatska (Croatie).

En 2008, le taux d'emploi des femmes dans l'EU-27 a augmenté de 0,7 point de pourcentage, pour atteindre 59 %. Plus de la moitié des régions ont déjà réalisé l'objectif de Lisbonne en matière d'emploi des femmes, fixé à 60 %.

Il existe une forte corrélation entre le niveau d'emploi des femmes et le niveau d'emploi global et, de ce fait, la répartition géographique de l'emploi des femmes est similaire à celle qui apparaît sur la carte 3.1. Le taux d'emploi régional des femmes était très inégal en 2008, allant d'un minimum de 27,3 % en Campania (Italie) à un maximum de 78,6 % dans la région Åland (Finlande).

Le taux d'emploi régional des hommes était supérieur à celui des femmes dans l'ensemble des régions européennes. Au cours de ces cinq dernières années, le taux d'emploi des femmes a augmenté plus rapidement que celui des hommes, diminuant ainsi l'écart observé entre les hommes et les femmes. Toutefois, en 2008, cet écart était toujours de 13,7 points de pourcentage.

Le taux d'emploi des travailleurs âgés, c'est-à-dire les personnes occupées âgées de 55 à 64 ans, s'élevait à 45,6 % en 2008, soit 1 point de pourcentage de plus qu'en 2007. L'objectif de Lisbonne en matière d'emploi pour ce groupe d'âge était fixé à 50 %, et 113 régions l'ont déjà atteint.

Les taux d'emploi les plus élevés chez les travailleurs âgés ont été essentiellement enregistrés dans les régions septentrionales, à savoir au Royaume-Uni, aux Pays-Bas et en Allemagne. Au niveau régional, le taux d'emploi des travailleurs âgés variait d'un minimum de 21,9 % dans la région Dél-Dunántúl (Hongrie) à un maximum de 75,9 % dans la région Åland (Finlande).

Il ressort également de la carte 3.2 que les niveaux d'emploi des travailleurs âgés sont relativement similaires au sein de chaque pays. Les niveaux d'emploi des travailleurs âgés au niveau régional

dépendent fortement du niveau national, ce qui s'explique peut-être par les diverses législations qui fixent l'âge du départ en retraite dans les différents États membres. La Roumanie et la Slovaquie s'écartent quelque peu de cette tendance générale, en raison des différences régionales importantes qui existent au sein de ces pays. L'écart entre le taux d'emploi des travailleurs âgés le plus élevé et le plus bas était de 26,2 points de pourcentage en Slovaquie et de 24,3 points de pourcentage en Roumanie.

Le taux de chômage a continué de reculer en 2008, mais dans une moindre mesure par rapport à 2007. En raison de la crise économique qui s'est déclarée à la fin de 2008 et du laps de temps habituel qui s'est écoulé entre la contraction économique et la montée du chômage, l'impact sur les moyennes annuelles est encore négligeable. Par conséquent, le chômage devrait s'accroître l'année prochaine. Toutefois, certaines régions ont déjà pu constater une nette hausse du chômage. La carte 3.3 indique la répartition du taux de chômage par région NUTS 2 en 2008.

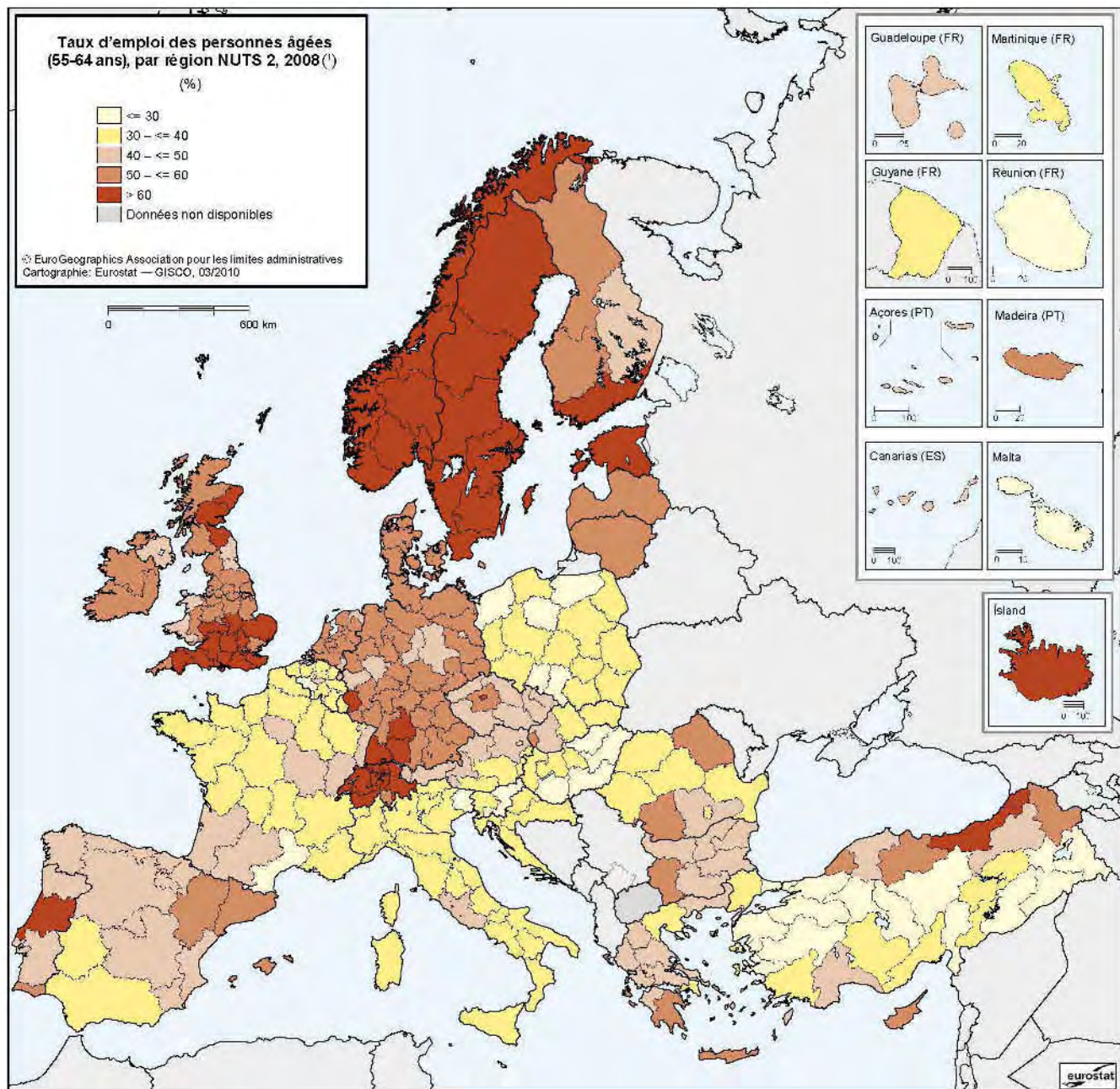
En 2008, le taux de chômage était compris entre 1,9 % dans la région Praha (République tchèque) et 24,8 % à la Réunion (France). Les taux de chômage les plus élevés ont été enregistrés dans les départements français d'outre-mer, le sud de l'Espagne et la région Canarias ainsi que dans les deux villes autonomes d'Espagne, Ceuta et Melilla, et dans les régions Berlin et Bruxelles-Capitale, ces derniers ayant tous affichés des taux de chômage supérieurs à 15 %. Les taux de chômage les plus bas ont été essentiellement observés aux Pays-Bas, en Autriche et dans la région Praha en République tchèque.

La plupart des régions espagnoles ont connu d'importantes variations en ce qui concerne leur taux de chômage. La région Canarias, une région ultrapériphérique, a enregistré la variation annuelle la plus forte de son niveau de chômage, avec une augmentation de 7 points de pourcentage en une seule année. Des augmentations significatives ont également été observées dans les régions Border, Midland and Western (Irlande) et Sardagna (Italie).

En Allemagne, trois niveaux de chômage se dégagent: il est le plus élevé dans les régions du nord-est, à un niveau intermédiaire dans les régions du nord-ouest et relativement faible dans les régions méridionales. En Italie, la différence entre le nord et le sud est prononcée.



**Carte 3.2:** Taux d'emploi des personnes âgées (55-64 ans), par région NUTS 2, 2008 (1)  
(%)

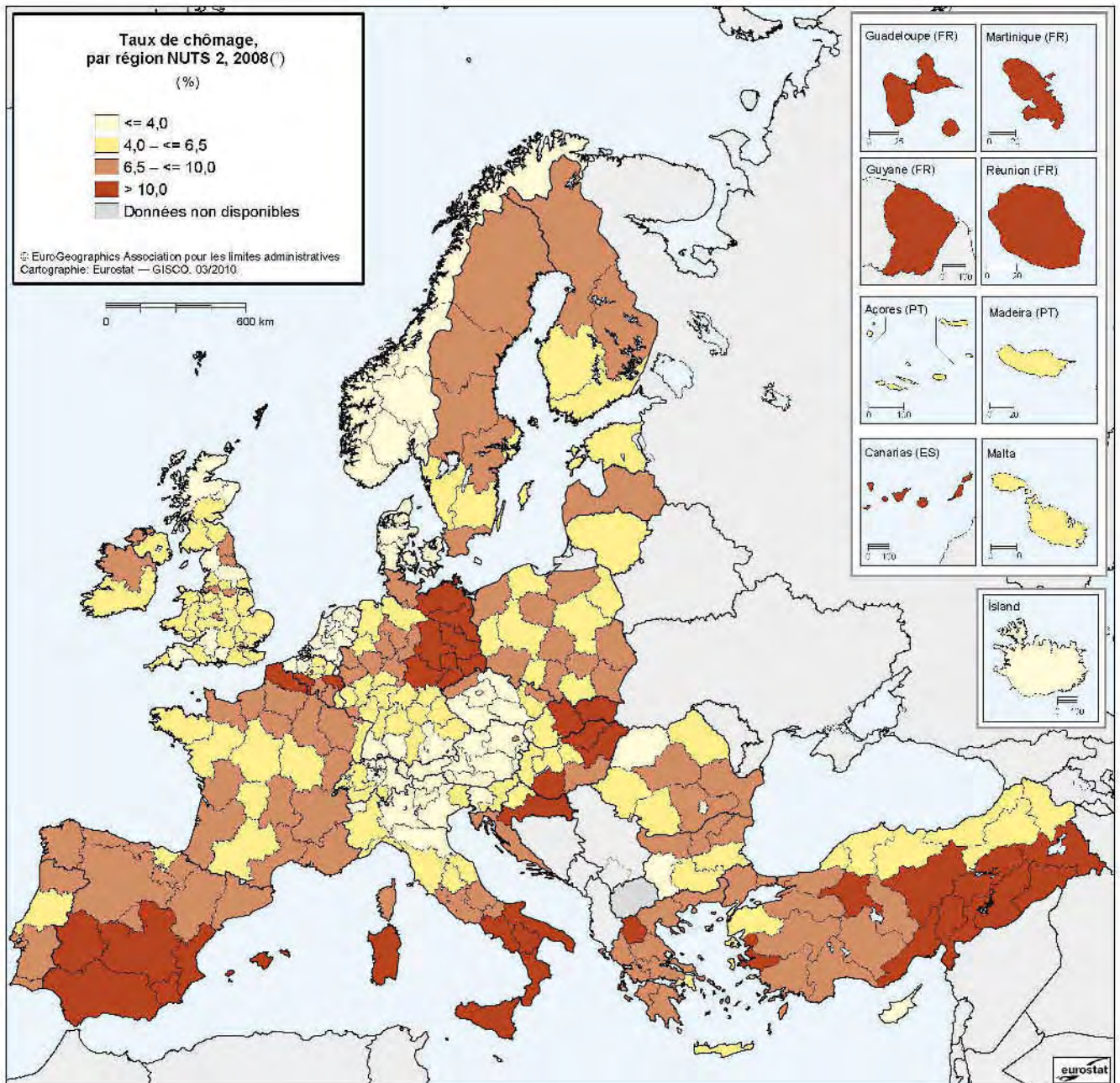


(1) Croatie, Islande et Suisse, 2007.

Source: Eurostat (tgs00054).



**Carte 3.3: Taux de chômage, par région NUTS 2, 2008<sup>(1)</sup>**  
(%)



(1) Croatie, Islande et Suisse, 2007.

Source: Eurostat (tgs00010).

**Tableau 3.1:** Dispersion des taux d'emploi régionaux par région NUTS 2 (1)  
(coefficient de variation)

	Total			Hommes			Femmes		
	1999	2003	2008	1999	2003	2008	1999	2003	2008
<b>EU-27</b>	12,9	12,9	11,3	9,1	10,7	8,6	20,4	18,5	15,9
Belgique	8,0	7,7	8,4	6,6	6,9	6,6	10,5	9,1	10,5
Bulgarie	:	6,6	7,2	:	6,0	6,3	:	8,1	8,9
République tchèque	5,6	5,8	4,0	4,3	4,9	2,9	7,8	7,4	5,7
Danemark	:	:	1,6	:	:	1,1	:	:	2,7
Allemagne	5,4	5,9	4,8	5,3	6,9	5,4	6,9	5,7	5,2
Estonie	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Irlande	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Grèce	5,2	3,2	3,6	3,4	2,1	2,3	8,9	6,5	7,8
Espagne	10,8	9,0	8,2	7,8	6,1	5,6	17,6	14,5	12,3
France	7,1	7,2	6,8	5,0	6,1	5,6	10,0	9,0	8,4
Italie	17,4	17,0	17,0	9,9	9,1	10,4	30,2	29,7	26,7
Chypre	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Lettonie	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Lituanie	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Luxembourg	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Hongrie	9,1	8,5	10,0	8,8	8,1	9,9	10,0	9,2	10,4
Malte	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Pays-Bas	2,3	2,3	2,3	2,5	2,0	2,3	3,4	3,2	2,5
Autriche	2,3	3,0	3,8	2,2	3,6	4,1	4,2	3,8	3,6
Pologne	4,8	7,2	5,1	4,1	6,4	4,6	6,5	8,7	6,6
Portugal	3,6	3,9	3,3	3,0	3,2	3,2	7,3	6,3	5,2
Roumanie	4,2	3,5	4,3	3,3	2,6	4,8	5,8	6,1	6,8
Slovénie	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Slovaquie	8,1	7,6	8,1	6,9	6,7	5,7	10,1	9,0	11,5
Finlande	6,7	6,1	5,2	6,5	5,7	5,7	7,4	6,7	4,8
Suède	4,8	4,3	2,7	5,2	4,1	2,5	5,6	4,8	3,1
Royaume-Uni	7,5	6,1	5,6	7,8	5,8	5,5	7,3	6,7	6,2
Croatie	:	:	7,5	:	:	4,8	:	:	11,4
Turquie	:	:	16,0	:	:	7,8	:	:	39,5
Norvège	2,4	1,6	2,3	1,9	1,8	2,1	3,0	2,3	3,1
Suisse	:	3,3	3,5	:	2,5	2,7	:	4,4	4,4

(1) Dispersion des taux d'emploi pour la tranche d'âge 15-64 ans au niveau NUTS 2; Croatie et Suisse, 2007.

Source: Eurostat (tsisc050).

La part du chômage de longue durée s'élevait à 37,2 %, soit une baisse considérable de 5,8 points de pourcentage par rapport à 2007.

Dans toutes les régions de l'AELE, le taux de chômage était inférieur à 5 %. Dans les pays candidats, le taux de chômage était compris entre 4,9 % dans la région Kastamonu et 15,8 % dans la région Mardin (toutes les deux en Turquie).

Pour clore cette très brève présentation de la performance du marché du travail régional en

2008, quelques mots sur la cohésion des marchés du travail s'imposent. Bien que la dispersion des taux d'emploi et de chômage, qui mesure les différences de taux d'emploi et de chômage régionaux, n'ait cessé de baisser (tableaux 3.1 et 3.2), l'impact de la crise économique sur la cohésion des marchés du travail ne s'est pas encore fait sentir. Il est possible que la cohésion ne soit pas trop sévèrement touchée, étant donné que l'impact de la crise est généralisé et que ce sont toujours les résultats du pays qui déterminent principalement les niveaux d'emploi et de chômage. En fin de compte, cependant, ces



**Tableau 3.2:** Dispersion des taux de chômage régionaux par région NUTS 2 (1)  
(coefficient de variation)

	Total			Hommes			Femmes		
	1999	2003	2008	1999	2003	2008	1999	2003	2008
<b>EU-27</b>	54,6	58,7	47,4	51,6	59,6	48,0	66,0	64,4	51,9
Belgique	51,7	43,5	59,9	56,9	48,0	60,4	49,6	39,2	60,3
Bulgarie	:	22,0	38,6	:	17,0	37,6	:	28,8	41,9
République tchèque	33,1	41,9	44,2	34,6	44,6	47,9	33,0	40,5	44,0
Danemark	:	:	5,4	:	:	14,8	:	:	6,1
Allemagne	42,0	45,8	45,0	40,7	44,7	48,5	46,2	49,2	42,4
Estonie	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Irlande	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Grèce	13,4	15,9	18,5	15,8	16,1	15,6	15,5	18,3	24,4
Espagne	35,9	32,3	33,3	41,7	33,7	32,6	33,6	33,9	37,0
France	24,1	37,1	37,4	28,0	42,9	38,0	23,9	34,6	39,6
Italie	68,9	78,0	55,3	77,3	83,2	60,9	66,8	79,1	54,1
Chypre	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Lettonie	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Lituanie	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Luxembourg	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Hongrie	34,8	32,6	42,5	36,2	35,0	49,5	32,7	30,3	35,3
Malte	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Pays-Bas	30,7	10,7	16,1	43,3	10,8	18,3	33,5	13,3	16,8
Autriche	28,5	42,3	39,6	42,9	52,0	48,9	14,4	32,3	31,0
Pologne	22,5	15,8	17,9	24,1	15,9	22,2	23,4	17,2	16,1
Portugal	31,0	29,6	18,2	37,9	33,7	25,2	32,6	27,9	16,1
Roumanie	13,0	13,9	28,3	13,4	13,7	25,6	14,2	15,6	34,1
Slovénie	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Slovaquie	27,4	26,7	40,7	30,1	28,5	45,4	24,7	24,8	38,1
Finlande	23,8	22,0	21,6	25,2	20,4	23,2	25,6	24,9	20,7
Suède	29,6	15,8	13,4	31,8	17,6	12,4	33,1	16,0	17,7
Royaume-Uni	33,9	30,5	28,8	39,3	34,2	29,7	29,1	27,5	30,5
Croatie	:	:	35,2	:	:	21,0	:	:	49,6
Turquie	:	:	28,6	:	:	29,9	:	:	40,4
Norvège	20,5	6,7	17,4	22,0	11,7	18,9	32,2	9,0	20,8
Suisse	:	16,3	21,7	:	22,9	25,6	:	12,1	20,2

(1) Dispersion des taux de chômage pour la tranche d'âge 15-74 ans au niveau NUTS 2; Croatie et Suisse, 2007.

Source: Eurostat ([reg\\_lmdur](#)).

résultats dépendront de la capacité des régions à faire face à la crise et de leur capacité à tirer parti, au niveau local, des différentes mesures qui ont déjà été mises en place pour enrayer la récession économique.

### Spécialisation sectorielle régionale

La spécialisation sectorielle régionale est essentiellement définie comme étant la mesure dans

laquelle des secteurs économiques bien précis représentent un plus grand nombre d'emplois ou une production plus importante dans une région comparée avec une autre.

La composition sectorielle de l'économie régionale affecte les modèles d'emploi de plusieurs façons. Par exemple, les secteurs affichent différents taux de croissance en ce qui concerne la production et la demande, différentes intensités d'emploi, différents règlements et politiques, une intensité capitaliste différente ou différents modèles d'évolution

technologique. Tous ces facteurs influencent différemment l'emploi dans chaque secteur.

Deux régions situées dans le même pays et présentant des conditions macroéconomiques semblables peuvent avoir différents modèles d'emploi qui peuvent en partie s'expliquer par leur niveau de spécialisation dans les différents secteurs.

Les régions ont différents degrés de spécialisation sectorielle et, par conséquent, une comparaison des marchés du travail régionaux qui tient compte de leur composition sectorielle peut permettre de mieux comprendre l'analyse.

Afin de tenir compte du degré de spécialisation sectorielle, il convient tout d'abord de répondre à la question de savoir comment mesurer ce facteur dans une région donnée.

Les publications disponibles proposent plusieurs approches, mais celle qui est la plus utilisée est probablement l'approche par quotient de localisation, qui compare l'économie locale à une économie de référence, en vue d'identifier les spécialisations dans la première. Le quotient de localisation est défini comme étant le rapport entre la part de l'emploi régional dans un secteur et la part de l'emploi dans ce même secteur dans l'économie de référence.

L'économie de référence pouvait être soit l'Union européenne dans son ensemble, soit l'économie nationale dont dépend cette région. Dans cette section, chaque région est comparée à son pays respectif, étant donné qu'il existe différents niveaux de technologie dans les États membres, ce qui se traduit par des intensités d'emploi différentes pour le même secteur dans différents pays. En tant que telle, la comparaison des régions avec la moyenne européenne primerait sur les différents niveaux de technologie. Ce choix entre l'économie européenne et l'économie nationale a inévitablement posé un nouveau problème, à savoir qu'il est impossible de calculer les quotients de localisation pour les États membres qui n'ont qu'une seule région NUTS 2 comme le Luxembourg ou Malte. Nous exposerons un peu plus loin une approche différente pour ces États membres.

Le quotient de localisation correspondant à un secteur et à une région en particulier est supérieur à 1 lorsque l'emploi dans ce secteur a tendance à être surreprésenté dans cette région et que celle-ci est donc considérée comme étant spécialisée dans ce secteur. Si le quotient de localisation

est inférieur à 1, le nombre d'emplois locaux est moins important que prévu pour ce secteur donné. Par conséquent, ce secteur ne parvient même pas à satisfaire les demandes locales des biens ou services en question.

Les données sous-jacentes utilisées pour regrouper les régions en fonction de leur degré de spécialisation sont des données relatives à l'emploi classées par activité économique, aux niveaux NUTS 1 et 2, selon la nomenclature générale des activités économiques dans la Communauté européenne (NACE Rév. 1). Il ne s'agit pas de la version la plus récente de la nomenclature NACE, mais étant donné que trois secteurs seulement ont été utilisés (agriculture et pêche, industrie et services), la version la plus récente ne contient aucune modification importante. En outre, des séries chronologiques couvrant une période plus longue sont disponibles dans l'ancienne nomenclature NACE au niveau régional.

Il importe de tenir compte du fait que l'enquête sur les forces de travail mesure l'emploi des résidents. Pour les régions qui affichent des niveaux élevés de déplacements domicile-travail, c'est-à-dire des personnes occupées qui travaillent dans une région autre que celle où elles habitent, le quotient de localisation basé sur l'emploi des résidents peut être assez différent de celui obtenu en utilisant l'emploi national. Toutefois, trois éléments atténuent cette différence dans l'analyse réalisée. Premièrement, la part des personnes qui habitent et travaillent dans la même région NUTS 2 est en général très importante. Deuxièmement, seulement trois secteurs sont examinés dans cette étude (une analyse plus détaillée serait davantage exposée au fait que l'emploi des résidents a été choisi à la place de l'emploi national). Troisièmement, l'exercice a pour but de créer une classification approximative qui ne doit pas être considérée comme un indicateur définitif de la spécialisation sectorielle.

Compte tenu de la part de personnes occupées exerçant une activité dans les secteurs de l'agriculture et de la pêche, de l'industrie et des services, les quotients de localisation pour chacun de ces secteurs ont été calculés pour chacune des régions NUTS 2.

Plusieurs techniques de classification statistique à base de modèles ont été utilisées et le nombre de groupes a été choisi en fonction des critères d'information bayésiens. Cinq groupes ont été définis pour cet ensemble de données. Chacun de ces cinq groupes était caractérisé selon ses



principales caractéristiques et cette classification a été utilisée comme point de départ pour répartir les régions NUTS 2 dans les différents groupes.

Une autre approche consiste à examiner les quotients de localisation de chaque région pour l'agriculture, l'industrie et les services, et à déterminer le seuil minimum à partir duquel une région doit être considérée comme spécialisée dans un secteur en particulier. Le seuil choisi est 1,1, ce qui signifie que, si une région a, par exemple, un quotient de localisation de l'agriculture égal ou supérieur à 1,1, elle est considérée comme étant spécialisée dans l'agriculture, étant donné que la part relative de l'emploi dans l'agriculture est d'au moins 10% supérieure à la moyenne nationale. Si ce quotient de localisation est inférieur à 0,9, on considère que la région est sous-représentée dans l'agriculture, tandis que, s'il est compris entre 0,9 et 1,1, on considère que la région est «équilibrée».

Étant donné que le nombre le plus approprié de groupes définis pour cet ensemble de données a été fixé à cinq, les régions ont été classées dans une des cinq catégories suivantes:

- **Spécialisée dans les services:** quotient de localisation des services supérieur à 1,1 et quotients de localisation de l'agriculture et de l'industrie inférieurs à 0,9.
- **Spécialisée dans l'industrie:** quotient de localisation de l'industrie supérieur à 1,1 et quotients de localisation de l'agriculture et des services inférieurs à 1,1.
- **Spécialisée dans l'agriculture et l'industrie:** quotients de localisation de l'agriculture et de l'industrie supérieurs à 1,1 et quotient de localisation des services inférieur à 1,1.
- **Spécialisée dans l'agriculture:** quotient de localisation de l'agriculture supérieur à 1,1 et quotients de localisation de l'industrie et des services inférieurs à 1,1.
- **Équilibrée:** toutes les autres régions, qui n'ont aucun quotient de localisation de l'agriculture, de l'industrie ou des services inférieur à 1,1.

La classification décrite ci-dessus présente des similitudes avec la classification obtenue en utilisant la technique de classification à base de modèles.

Étant donné que cette dernière approche de la classification donne des résultats similaires aux groupes obtenus en utilisant les techniques plus complexes de classification à base de modèles, la première approche a été retenue. Les règles de classification sont faciles à comprendre et

les résultats sont semblables à ceux obtenus en utilisant des techniques de classification plus pointues.

Enfin, les pays qui ne comptent qu'une ou deux régions NUTS 2 comme le Luxembourg ou l'Irlande ont été intégrés dans le groupe le plus similaire, c'est-à-dire celui qui présente le moins d'écart entre les quotients de localisation de la région et la moyenne du groupe.

La classification résultant de cette méthode est présentée sur la carte 3.4.

Comme prévu, la majorité des régions NUTS 2 qui comprennent la capitale de leur pays respectif ont été classées comme étant spécialisées dans les services. Un examen plus détaillé de la façon dont la spécialisation sectorielle est géographiquement répartie nous permet de dégager une répartition bien définie de secteurs dans certains États membres. La Hongrie est divisée en deux, les régions du sud-est étant spécialisées dans l'agriculture et les régions du nord-ouest dans l'industrie; l'exception est la région Közép-Magyarország, comprenant la capitale Budapest, qui est spécialisée dans les services.

La répartition de la spécialisation sectorielle est également bien définie en Italie, les régions méridionales étant spécialisées dans l'agriculture, et les régions septentrionales dans l'industrie. L'agriculture prédomine en Allemagne orientale, à l'exception de la région de Berlin qui est spécialisée dans les services; l'Allemagne occidentale est en revanche principalement caractérisée par les services et l'industrie.

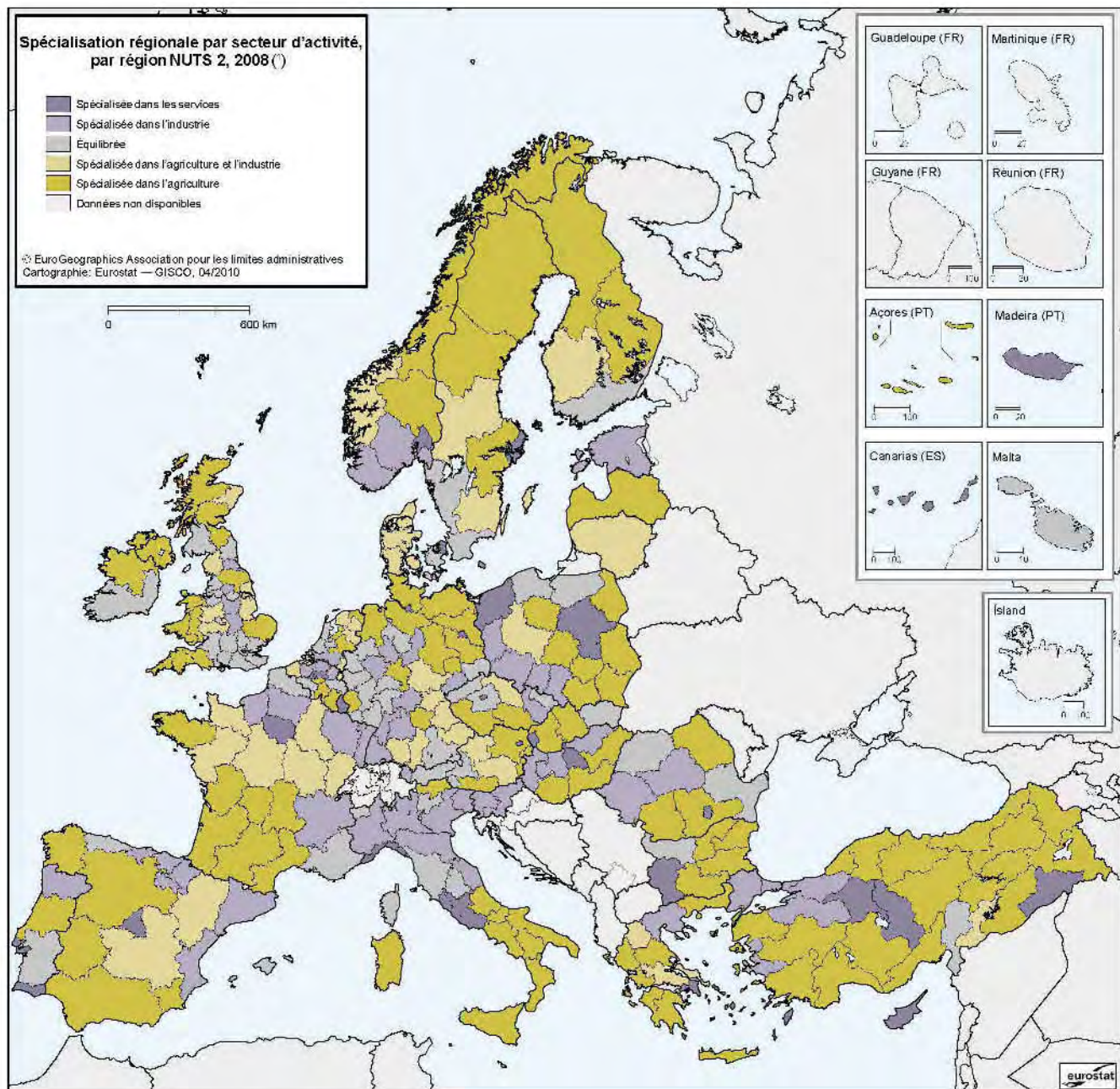
Le regroupement des régions en fonction du type de spécialisation sectorielle peut désormais être utilisé dans l'analyse du marché du travail régional. Comme indiqué précédemment, la composition sectorielle peut avoir une influence considérable sur les modèles d'emploi régionaux, et la prise en compte de ce facteur permettra d'envisager l'analyse sous un autre angle.

## Niveaux d'études supérieures sur le marché du travail régional

Afin de démontrer plus clairement l'utilité et la pertinence de la spécialisation sectorielle sur les marchés du travail régionaux, cette section examinera de plus près le nombre de personnes occupées ayant suivi des études supérieures



Carte 3.4: Spécialisation régionale par secteur d'activité, par région NUTS 2, 2008 (\*)



(\*) Secteur classé selon la NACE Rév. 1.1; Bulgarie, Slovénie et Suède, 2007.

Source: Eurostat (reg\_lfe2enace).



[classification internationale type de l'éducation (CITE) 5 et 6] en pourcentage du nombre total d'emplois.

Comme on pouvait s'y attendre, les niveaux d'études les plus élevés ont tendance à se trouver dans les régions qui sont spécialisées dans les services, alors que, dans les régions qui sont spécialisées dans l'agriculture, la part des emplois correspondant à des études supérieures a tendance à être inférieure à la moyenne de l'UE. Le graphique 3.1 fait apparaître la part moyenne de niveaux d'études supérieures dans l'emploi en fonction de la spécialisation sectorielle.

En classant toutes les régions en fonction de la part de personnes occupées ayant suivi des études supérieures sur le marché du travail régional, on peut constater que les trois régions qui arrivent en tête sont Inner London (Royaume-Uni) avec 55 %, Prov. Brabant Wallon (Belgique) avec 51 % et Région de Bruxelles-Capitale (Belgique) avec 49,1 %. Les trois régions qui enregistrent les pourcentages les plus bas sont Região Autónoma dos Açores (Portugal) avec 8 %, Severozápad (République tchèque) également avec 8 % et Sud – Muntenia (Roumanie) avec 9,5 %.

Alors que deux des trois premières régions sont spécialisées dans les services (Inner London et Bruxelles), deux des trois dernières régions sont spécialisées dans l'agriculture (Região Autónoma dos Açores et Sud – Muntenia).

Comme le montre le graphique 3.1, il existe différents niveaux d'études supérieures en fonction du secteur de spécialisation et le fait notamment que la région Inner London soit hautement spécialisée dans les services contribue également à ce niveau élevé.

Afin de tenir compte de l'effet du secteur de spécialisation mais également du pays dans lequel la région se situe, un modèle linéaire comprenant deux variables explicatives sera utilisé <sup>(1)</sup>. Le modèle linéaire est significatif et explique 70 % de la variabilité. Cela signifie qu'une grande partie des informations disponibles concernant l'emploi des personnes ayant un niveau d'enseignement supérieur sur les marchés du travail régionaux peut s'expliquer en fonction du secteur de spécialisation et du pays dont fait partie une région. En d'autres termes, il est possible d'estimer correctement la part de l'enseignement supérieur dans une région simplement en connaissant la part de l'enseignement supérieur d'un pays et

le ou les secteurs dans lesquels cette région est spécialisée.

Lorsqu'on regarde de plus près la différence entre la part de l'enseignement supérieur dans l'emploi et l'estimation basée sur la part du pays et le secteur dans lequel cette région est spécialisée, on met en perspective toute comparaison entre les différentes régions, étant donné que les influences du secteur et du pays ont été retirées de l'analyse. En bref, cette approche traite les influences du pays et du secteur séparément et se concentre sur d'autres aspects régionaux.

Le tableau 3.3 fait apparaître les dix premières et les dix dernières régions en chiffres absolus et après soustraction de l'effet du pays et du secteur de spécialisation.

En chiffres absolus, Região Autónoma dos Açores (Portugal) affiche la plus faible proportion de personnes occupées ayant suivi des études supérieures dans l'UE. Cependant, si nous tenons compte du nombre relativement peu élevé de personnes ayant un niveau élevé d'études qui caractérise le marché portugais du travail (le plus bas dans l'UE) mais également du fait que cette région est spécialisée dans l'agriculture, secteur dans lequel le nombre de personnes ayant suivi des études supérieures a tendance à être moins élevé, un scénario différent apparaît. Si nous faisons abstraction des effets du pays et du secteur sur la spécialisation, la région grecque Notio Aigaio figure en dernière position. Le chiffre de 14,8 % de personnes occupées ayant un niveau d'études élevé dans cette région est en très net contraste avec la moyenne nationale de 25,8 % mais également avec les 30,3 % de toutes les régions européennes qui sont spécialisées dans les services.

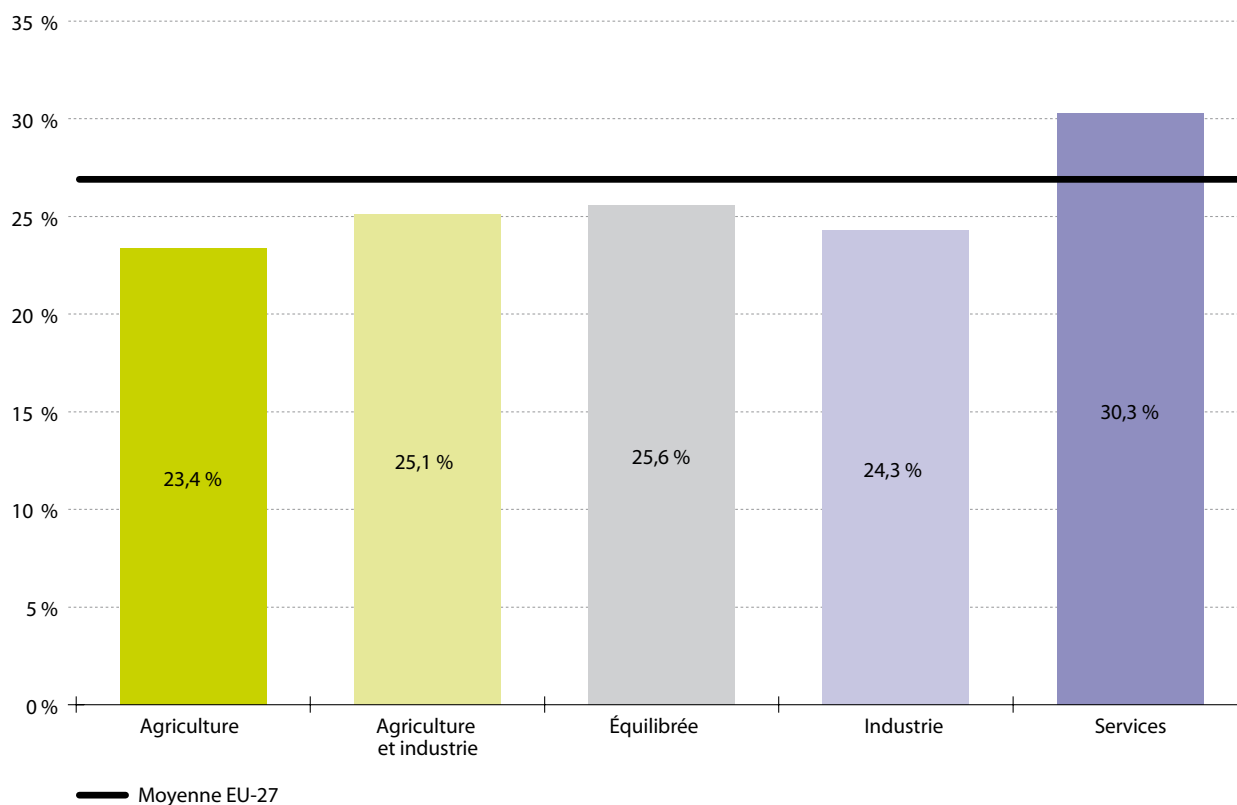
L'approche adoptée dans cette section montre qu'en tenant compte de la spécialisation sectorielle régionale, nous pouvons obtenir une vision différente des modèles d'emploi. Elle n'a pas pour but de remplacer ou d'abaisser les chiffres absolus publiés, mais plutôt de montrer qu'en réalité, un grand nombre d'informations peuvent être extraites des données disponibles sur le marché du travail régional, permettant ainsi de procéder à une analyse régionale plus approfondie.

## Conclusion

Les résultats présentés dans la première partie de ce chapitre montrent qu'en 2008, le nombre d'emplois

<sup>(1)</sup> Voir les notes méthodologiques pour plus de détails.

**Graphique 3.1:** Personnes occupées ayant suivi des études supérieures, en pourcentage de l'emploi total, par grappe, EU-27, 2008 <sup>(1)</sup> (CITE niveaux 5 et 6)



<sup>(1)</sup> Bulgarie, Slovaquie et Suède, 2007.

Source: Eurostat ([reg\\_lfe2enace](#) et [reg\\_lfe2eedu](#)).

a continué d'augmenter et celui des chômeurs de diminuer, toutefois dans une moindre mesure par rapport aux années précédentes. Étant donné que la crise économique a commencé à avoir des répercussions négatives sur le marché du travail à la fin de 2008, les moyennes annuelles sont encore positives.

La capacité des régions à gérer la crise déterminera le degré de cohésion du marché du travail régional à l'avenir. La dispersion des taux d'emploi et de chômage présente déjà de légères augmentations, ce qui marque une rupture avec l'évolution des six dernières années. Dans les années à venir, il est probable que nous assistions à une détérioration des marchés du travail, mais également de la cohésion des marchés du travail régionaux.

Le présent chapitre montre également que le fait de tenir compte du type de région en fonction de son principal secteur d'activité offre une

perspective différente et complémentaire du marché du travail régional. La part d'emploi des personnes ayant suivi des études supérieures a été analysée afin de mesurer l'importance des caractéristiques propres à une région donnée. Le nombre de personnes ayant un niveau d'études élevé dans une région est en très grande partie déterminé par le pays dans lequel cette région se situe, puisque toutes les régions de ce pays ont de grandes chances de partager le même système et les mêmes infrastructures d'éducation. En revanche, une région qui se spécialise dans l'agriculture a moins de chances d'avoir une part importante de personnes occupées qui ont suivi des études supérieures, notamment par rapport à une région spécialisée dans les services. Par conséquent, il est important de tenir compte de ces deux facteurs lorsque l'on établit des comparaisons régionales.

L'exercice qui consiste à regrouper les régions en fonction de leur secteur de spécialisation est



**Tableau 3.3:** Les dix premiers et dix derniers niveaux d'études supérieures sur le marché du travail régional

Les 10 premiers et 10 derniers niveaux			Les 10 premiers et 10 derniers niveaux, en tenant compte du pays et du degré de spécialisation sectorielle		
Classement	Part des emplois occupés par des diplômés du supérieur	Spécialisation sectorielle des régions	Classement	Écart à la moyenne du pays	Écart à la moyenne du cluster
Inner London (UKI1)	55,0	Services	Inner London (UKI1)	22,5	23,5
Prov. Brabant Wallon (BE31)	51,0	Agriculture	País Vasco (ES21)	16,4	23,0
Région de Bruxelles-Capitale/ Brussels Hoofdstedelijk Gewest (BE10)	49,1	Services	Prov. Brabant Wallon (BE31)	14,5	26,8
País Vasco (ES21)	48,1	Industrie	București – Ilfov (RO32)	18,9	1,7
Prov. Vlaams-Brabant (BE24)	45,2	Services	Utrecht (NL31)	10,7	14,7
Comunidad de Madrid (ES30)	41,8	Services	Leipzig (DED3)	9,0	9,9
Île-de-France (FR10)	41,8	Services	Dresden (DED2)	9,1	7,8
Hovedstaden (DK01)	41,6	Services	Praha (CZ01)	17,0	0,8
Utrecht (NL31)	41,1	Équilibrée	North Eastern Scotland (UKM5)	5,4	12,2
Eastern Scotland (UKM2)	40,7	Agriculture	Eastern Scotland (UKM2)	8,2	16,5
Norte (PT11)	12,7	Industrie	Haute-Normandie (FR23)	- 8,3	- 3,2
Severovýchod (CZ05)	12,5	Agriculture et industrie	Canarias (ES70)	- 3,7	- 3,5
Algarve (PT15)	12,5	Services	Ciudad Autónoma de Ceuta (ES63)	- 4,4	- 4,2
Nord-Est (RO21)	11,3	Agriculture	Illes Balears (ES53)	- 9,5	- 4,2
Sud-Est (RO22)	11,3	Équilibrée	Ionia Nisia (GR22)	- 11,0	- 9,4
Provincia Autonoma Bolzano/ Bozen (ITD1)	11,0	Agriculture	Região Autónoma da Madeira (PT30)	- 1,8	- 18,5
Centro (P) (PT16)	10,7	Agriculture	Algarve (PT15)	- 2,3	- 19,0
Sud – Muntenia (RO31)	9,5	Agriculture	Åland (FI20)	- 7,2	- 3,4
Severozápad (CZ04)	8,0	Équilibrée	Corse (FR83)	- 15,2	- 11,4
Região Autónoma dos Açores (PT20)	8,0	Agriculture	Notio Aigaio (GR42)	- 10,9	- 16,6

Source: Eurostat ([reg\\_lfe2edu](#)).

un outil supplémentaire qui permet d'améliorer et d'approfondir les analyses régionales. Bien qu'il présente certaines limites intrinsèques dues au niveau de détail des données disponibles, le regroupement contribue incontestablement à améliorer notre connaissance des marchés du travail régionaux.

## L'enquête sur la structure des salaires

La seconde partie du chapitre relatif au marché du travail est consacrée à l'enquête européenne sur la structure des salaires, qui constitue l'un des piliers essentiels des grandes enquêtes structurelles européennes au niveau des entreprises. Cette enquête par sondage, qui est réalisée tous les quatre ans, fournit des microdonnées anonymisées liant les informations collectées sur les entreprises aux caractéristiques individuelles de leurs salariés.

Bien que, depuis plusieurs années, Eurostat effectue dans ce contexte une collecte de données régionales au niveau NUTS 1, la majorité des tableaux disponibles en ligne se bornent à les ventiler par pays. Une ventilation systématique par région de données déjà très détaillées se traduirait en effet par des tableaux très volumineux comportant un nombre relativement important de cellules considérées comme confidentielles pour des raisons liées au secret statistique.

Les salaires et traitements (ci-après les «salaires»), qui représentent une fraction importante des coûts de production des biens et/ou des services, correspondent, en grande partie, aux dépenses encourues par l'employeur pour l'emploi de personnel. En revanche, pour les salariés, ils sont en général la composante la plus importante de leurs revenus disponibles. Le niveau des salaires dépend tant de facteurs spécifiques des entreprises (branche économique, taille, conventions collectives, etc.) que de caractéristiques propres au salarié (sexe, âge, niveau scolaire, catégorie professionnelle, ancienneté, temps de travail). En outre, le coût de la vie dans un pays ou une région influe également, en tant que facteur déterminant, sur le niveau effectif des salaires. Les salaires horaires et annuels indiqués ci-après sont exprimés en euros (EUR), tandis que les données disponibles dans la base en ligne le sont dans la monnaie nationale et en standards de pouvoir d'achat (SPA), mais uniquement au niveau du pays.

En 2006, les salaires bruts payés par heure travaillée dans l'EU-27 s'élevaient en moyenne à 9,90 EUR dans les entreprises de dix salariés ou plus du secteur de l'industrie et des services marchands (correspondant aux sections C à K de la nomenclature générale des activités économiques dans la Communauté européenne — NACE Rév. 1.1). Des différences notables existent toutefois entre les diverses régions européennes.

## Salaires horaires bruts

La carte 3.5 fait clairement ressortir les variations régionales considérables des salaires horaires dans l'industrie et l'économie marchande. Avec 28,70 EUR par heure travaillée, la région de Londres affiche le salaire moyen le plus élevé de l'Union européenne. Il représente 28 fois celui qui est payé dans la région de Severna I Iztochna (Bulgarie) qui ferme la marche avec un salaire horaire de 1 EUR en moyenne. Les salaires horaires moyens les plus élevés sont payés dans les dix régions et pays suivants, qui se placent ainsi en tête de classement: la Norvège avec 23,90 EUR, le Danemark avec 23,10 EUR, la région South East (Royaume-Uni) avec 21,00 EUR et l'Île-de-France (France) avec 19,70 EUR, suivis de la Région de Bruxelles-Capitale (Belgique) avec 19,50 EUR, puis de Hambourg (Allemagne) avec 19,10 EUR, de la Hesse (Allemagne) avec 19,00 EUR, de l'East of England (Royaume-Uni) avec 18,90 EUR et, pour finir, de l'Irlande et du Grand-Duché de Luxembourg avec des salaires moyens horaires de respectivement 18,80 EUR et 18,60 EUR.

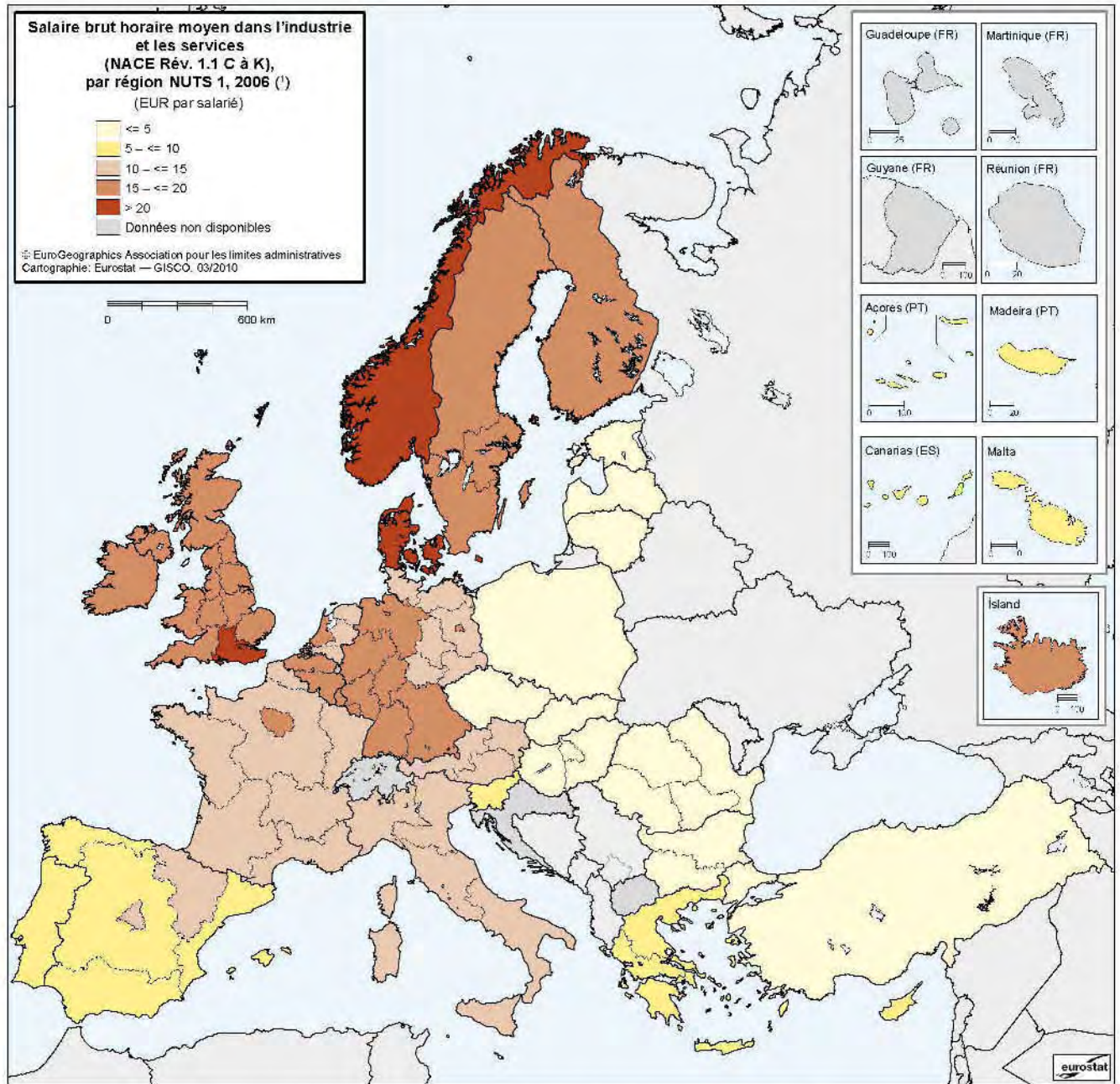
Les salaires bruts moyens les plus faibles sont, en revanche, enregistrés dans les dix pays ou régions suivants, avec un salaire en moyenne inférieur à 4 EUR par heure de travail: Dunántúl (Hongrie), Turquie, Alföld és Észak (Hongrie), Lituanie, Lettonie, ainsi que dans les quatre grandes régions de la Roumanie, et dans les régions bulgares de Yugozapadna I Yuzhna Tsentralna et Severna I Iztochna. Il s'agit en l'occurrence des régions qui sont entrées dans l'Union lors de la dernière vague d'adhésion et d'un pays candidat.

## Salaires bruts annuels

En 2006, le salaire brut annuel dans l'EU-27 s'élevait en moyenne à 29 400 EUR environ; on observe toutefois des écarts importants d'une région à



**Carte 3.5:** Salaire brut horaire moyen dans l'industrie et les services (NACE Rév. 1.1 C à K), par région NUTS 1, 2006 <sup>(1)</sup> (EUR par salarié)



<sup>(1)</sup> Pologne, Turquie et Norvège, niveau national; Islande, seulement sections D, F, G, I et J de la NACE; départements d'outre-mer (FR9), non disponible.

Source: Eurostat (earn\_ses06\_hr).

l'autre. La carte 3.6 montre les écarts régionaux entre les salaires bruts annuels moyens par salarié dans le secteur de l'industrie et des services marchands à l'intérieur de l'Union européenne. Dans ce contexte, il convient de considérer que les salaires bruts annuels contiennent également des rémunérations exceptionnelles, qui ne sont pas incluses dans les salaires horaires indiqués ci-dessus. Les salaires annuels couvrent ainsi, entre autres, un treizième ou quatorzième mois de salaire, des primes de productivité et des participations au bénéfice ainsi que des prestations en nature. Tandis que les salaires horaires les plus élevés sont enregistrés dans les régions ou pays comme Londres, l'Islande, la Norvège, la Région de Bruxelles-Capitale (Belgique), par ordre décroissant, c'est respectivement dans les régions ou pays suivants que les salaires annuels sont les plus élevés: Londres, Norvège, Danemark et South East (Royaume-Uni). Une comparaison entre les deux cartes 3.5 et 3.6 montre assez clairement cette différence pour certaines régions. On constate ainsi qu'en 2006, la région de Londres (Royaume-Uni), en particulier, se place en tête de classement avec 72 000 EUR par an. La barre des 40 000 EUR est dépassée par les régions belges de Bruxelles-Capitale et de Vlaams Gewest, ainsi que par le Grand-Duché de Luxembourg, par trois Länder allemands: le Bade-Wurtemberg, la Hesse et Hambourg, par le Danemark, par les régions d'Île-de-France (France), de West-Nederland (Pays-Bas) et d'East of England (Royaume-Uni) et par l'Irlande. Dans deux pays nordiques, l'Islande et la Norvège, les salaires bruts annuels moyens sont supérieurs à 47 000 EUR.

En revanche, dans les deux régions bulgares de Severna I Iztochna et Yugozapadna I Yuzhna Tsentralna, ainsi que dans toutes les régions de Roumanie, en Lituanie et en Lettonie, comme du reste dans les régions d'Alföld és Észak et Dunántúl (Hongrie), en Estonie, en Pologne, en République tchèque et en Turquie, les salaires moyens annuels restent confinés en dessous du seuil de 10 000 EUR.

La présente analyse ne tient compte ni des disparités entre les coûts de la vie, ni des conditions-cadres légales, ni des pratiques nationales et régionales quant aux heures de travail qui, elles aussi, peuvent varier en fonction des secteurs d'activité (hôtellerie et restauration, transport, bâtiment). Elle ne tient pas compte non plus du nombre d'heures travaillées par an, qui peut également être influencé par la situation

conjoncturelle (carnets de commande pleins, d'une part, ou au contraire chômage technique et fermetures d'entreprise).

### Primes annuelles en pourcentage du salaire annuel

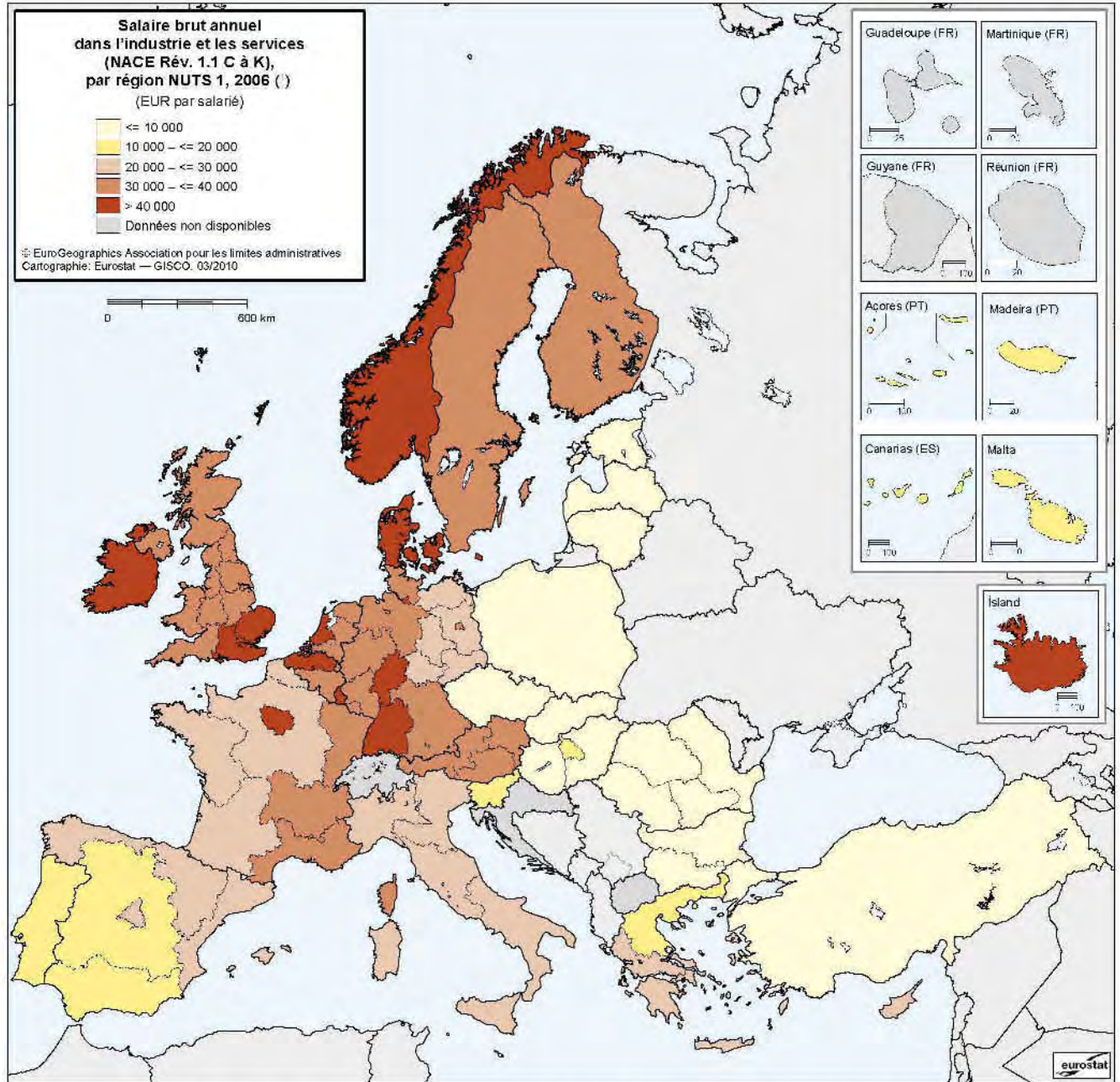
La carte 3.7 offre un aperçu de la part détenue par les primes et les indemnités exceptionnelles dans les salaires bruts annuels des secteurs de l'industrie et des services en 2006 et dans les différentes régions. Ce rapprochement doit, lui aussi, être apprécié dans le contexte de la situation économique, sociale et culturelle des différentes régions. Un fossé nord/sud se dessine assez clairement. Ainsi, avec 7,5 % du salaire annuel, le pourcentage moyen des primes est relativement faible dans le nord, comme en Scandinavie (Suède, Danemark, Norvège et dans la région d'Åland en Finlande), par exemple, ainsi que dans les pays et les régions suivants: Islande, Mecklenburg-Vorpommern (Allemagne), Pologne et Estonie. Dans le sud, en revanche, seules Malte et la région de Macroregiunea de Sud (Roumanie) présentent une part moyenne de primes relativement faible.

Parmi les dix régions qui, à l'intérieur de l'UE, affichent le taux de primes et d'indemnités exceptionnelles le plus élevé, par rapport au salaire brut annuel (plus de 15 %), se trouvent par contre toutes les régions espagnoles (7 au total), avec en tête de file celle de la Comunidad de Madrid (17,9 %), ainsi que la région portugaise Continente, et la région grecque d'Attiki et les trois régions de l'Autriche.

Le graphique 3.1 permet une analyse différenciée de la part régionale détenue par les primes dans le salaire annuel brut par branche d'activité. Les secteurs de l'énergie et de l'approvisionnement en eau, des mines, de l'extraction de pierres, de sables et d'argiles ou bien encore les entreprises de services spécialisés dans le secteur financier, qui se caractérisent par des primes et indemnités relativement élevées, y sont ainsi distingués des secteurs d'activité comme le bâtiment et l'hôtellerie/restauration qui sont connus pour n'accorder que des sommes relativement faibles en la matière. Les primes les plus élevées (entre 21 et 29 %) sont recensées principalement dans le secteur bancaire et assurances qui s'inscrit ainsi parmi les dix premiers du classement. Par ailleurs, c'est dans



**Carte 3.6:** Salaire brut annuel dans l'industrie et les services (NACE Rév. 1.1 C à K), par région NUTS 1, 2006 <sup>(1)</sup> (EUR par salarié)

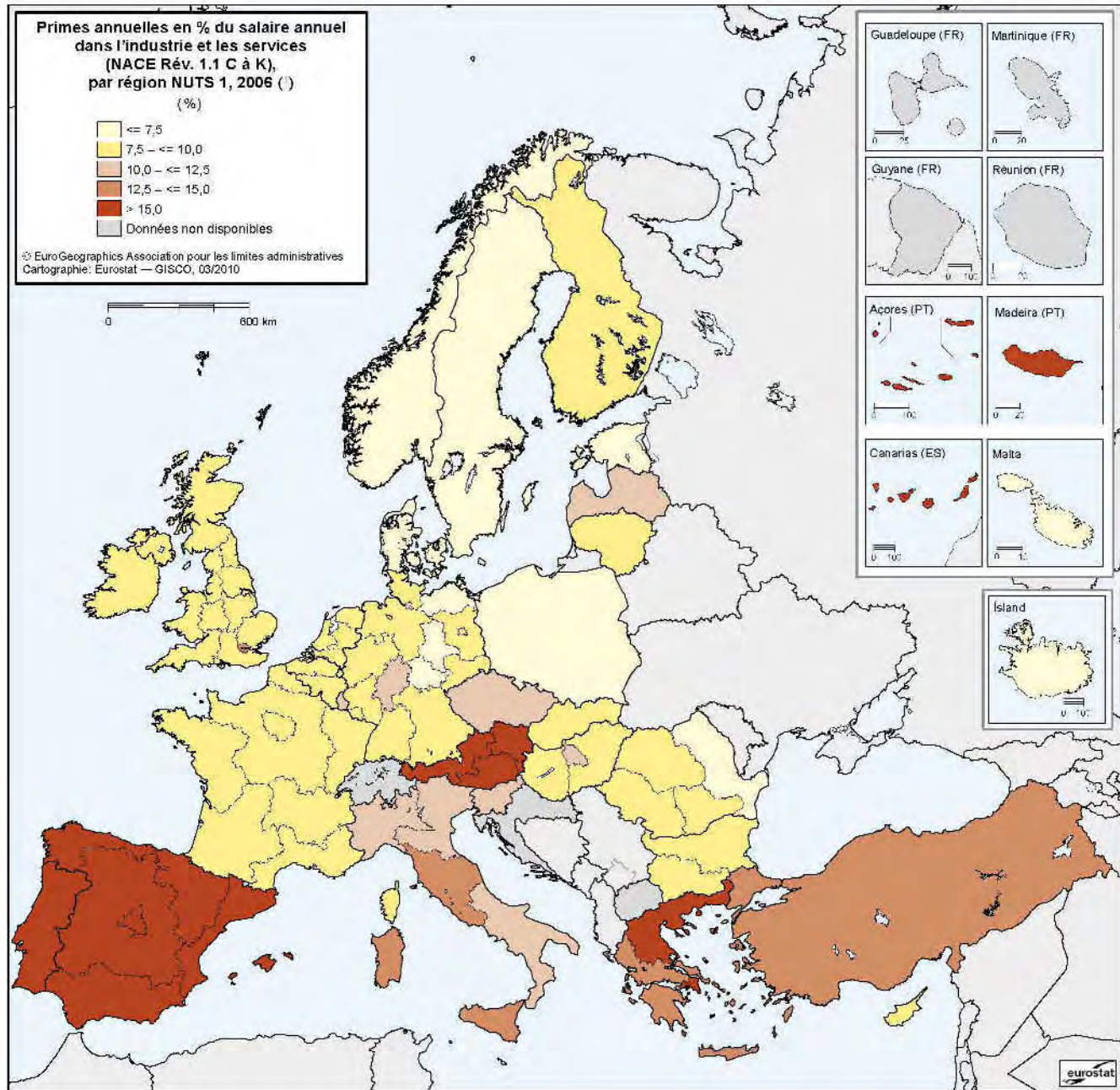


<sup>(1)</sup> Pologne, Suède, Turquie et Norvège, niveau national; Islande, seulement sections D, F, G, I et J de la NACE; départements d'outre-mer (FR9), non disponible.

Source: Eurostat (earn\_ses06\_26).



**Carte 3.7:** Primes annuelles en % du salaire annuel dans l'industrie et les services (NACE Rév. 1.1 C à K), par région NUTS 1, 2006 (1)  
(%)

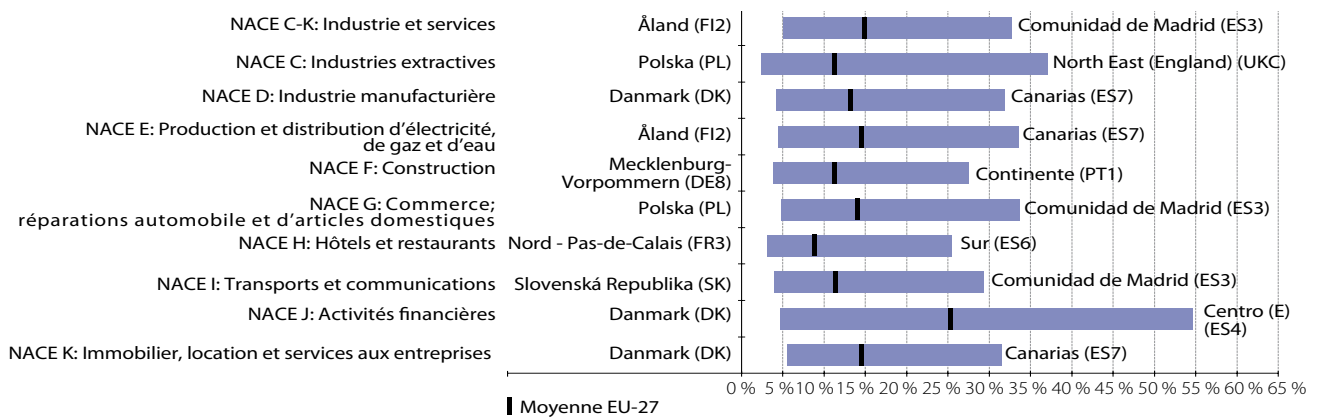


(1) Pologne, Suède, Turquie et Norvège, niveau national; Islande, seulement sections D, F, G, I et J de la NACE; départements d'outre-mer (FR9), non disponible.

Source: Eurostat (earn\_ses06\_26).



**Graphique 3.2:** Divergences régionales des primes annuelles en % du salaire annuel, EU-27, 2006 <sup>(1)</sup>



<sup>(1)</sup> Le graphique présente la région NUTS 1 avec les primes annuelles (exprimées en % du salaire annuel) minimales et celle avec les primes annuelles maximales selon l'activité économique. Pologne et Suède, niveau national; départements d'outre-mer (FR9), non disponible.

Source: Eurostat ([earn\\_ses06\\_rbns](#)).

les régions du sud de l'Europe que cette tendance est la plus marquée, à savoir dans les sept régions espagnoles, dans la région de Contiente (Portugal) et dans celle d'Alföld és Észak (Hongrie), mais aussi dans la région de Londres (Royaume-Uni). En valeur absolue, ce sont toutefois les régions et pays qui en général abritent également d'importants centres financiers qui, dans ce secteur, présentent les primes annuelles les plus élevées (soit plus de 13 000 EUR/an partout). Cette constatation vaut notamment pour Londres (Royaume-Uni) avec en moyenne plus de 60 000 EUR, la Hesse (Allemagne), dans l'est de l'Autriche (région AT1 Ostösterreich), le Luxembourg et l'Islande, ainsi que pour la région espagnole (ES3) Comunidad de Madrid.

La base de données en ligne présente en outre des tableaux multidimensionnels sur les salaires nationaux (salaires horaires et annuels, rémunération des heures supplémentaires, primes et indemnités) ventilés en fonction des ca-

ractéristiques des travailleurs (catégorie professionnelle, groupe d'âge, sexe, ancienneté, temps de travail convenu contractuellement, contrat de travail, convention collective, etc.) et scindés par branche d'activités, taille des entreprises et forme du contrôle économique exercé sur ces dernières.

## Conclusion

L'exposé présenté ci-dessus se limite à offrir un premier aperçu des résultats de l'enquête sur la structure des salaires. Il renonce à toute interprétation des données qui serait possible en s'appuyant sur les nombreuses variables explicatives fournies dans la base de données en ligne d'Eurostat. L'objectif poursuivi est au contraire d'inciter les lectrices et lecteurs intéressés à effectuer des recherches dans cette vaste base de données en permettant ainsi son utilisation par domaine d'intérêts.

## Notes méthodologiques

### L'enquête sur les forces de travail

La source des informations relatives au marché du travail régional jusqu'au niveau NUTS 2 est l'enquête sur les forces de travail de l'UE (EFT). Il s'agit d'une enquête trimestrielle par échantillonnage réalisée auprès des ménages dans les États membres de l'Union européenne.

La population cible de l'EFT comprend toutes les personnes âgées de 15 ans et plus vivant dans des ménages privés. L'enquête adopte les définitions et les recommandations de l'Organisation internationale du travail (OIT). Afin d'obtenir une meilleure harmonisation, les États membres appliquent en outre des principes communs lors de l'élaboration des questionnaires.

Tous les résultats régionaux présentés ici concernent les régions NUTS 2, et tous les chiffres régionaux sont des moyennes annuelles d'enquêtes trimestrielles.

Pour en savoir plus sur les statistiques du marché du travail régional, veuillez consulter les métadonnées sur le site internet d'Eurostat: <http://ec.europa.eu/eurostat>

Une analyse par grappe a été réalisée à l'aide de techniques de classification à base de modèles s'inspirant du critère d'information bayésien (CIB) dans le cadre de stratégies élaborées pour la classification, l'estimation de la densité et l'analyse discriminante.

Une régression linéaire a été utilisée pour vérifier l'importance de la variabilité de l'enseignement supérieur régional sur les marchés du travail qui dépend du pays auquel une région appartient et du domaine d'activité qui prédomine. La variable dépendante est la représentation régionale de l'enseignement supérieur et les variables indépendantes sont la représentation nationale de l'enseignement supérieur et le groupe dans lequel la région a été classée. La régression est significative, avec un R-carré ajusté de 70 %.

### L'enquête sur la structure des salaires

La source d'informations sur les salaires régionaux jusqu'au niveau NUTS 1 est constituée par l'enquête sur la structure des salaires (ESS) de l'Union européenne qui est réalisée tous les quatre ans en vertu des règlements (CE) n° 530/1999 du Conseil et (CE) n° 1738/2005 de la Commission.

L'objectif de ces règlements est de permettre la mise à disposition de données exactes et comparables sur les salaires dans les États membres de l'UE, les pays de l'AELE et les pays candidats, à des fins politiques et scientifiques. L'ESS est une enquête européenne à grande échelle par sondage auprès des entreprises. Elle fournit des informations détaillées sur les rapports entre les niveaux de salaires (salaires horaires et annuels, rémunérations des heures supplémentaires, primes annuelles), sur les caractéristiques individuelles des salariés (sexe, âge, ancienneté, profession, niveau de formation, temps de travail convenu contractuellement, etc.) et sur leur employeur (branche économique, taille et lieu d'établissement, par exemple).

L'enquête couvre toutes les entreprises d'au moins dix salariés. Bien qu'elle ait été élargie en 2002 aux secteurs d'activité M (éducation), N (santé et action sociale) et O (services collectifs, sociaux et personnels), le présent exposé se limite aux sections C à K de la nomenclature statistique des activités économiques dans la Communauté européenne (NACE Rév. 1.1), c'est-à-dire à l'industrie et à ce que nous appelons les services marchands.

Il convient en outre de noter qu'en ce qui concerne la Pologne et la Suède, on ne dispose que des données sur les salaires annuels et les primes et que, pour la Turquie et la Norvège, seules des données au niveau national sont disponibles. Cela vaut également pour quelques petits États membres où le niveau NUTS 1



correspond à l'ensemble du pays, comme la République tchèque, le Danemark, l'Estonie, l'Irlande, Chypre, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, Malte, la Slovénie et la Slovaquie. Par ailleurs, faute de transmission, on ne connaît pas les données sur les salaires pour les départements d'outre-mer français. Des données sont également disponibles pour l'Islande et la Norvège (où la région statistique au niveau NUTS 1 correspond aussi à l'ensemble du pays).

Les données essentielles de l'enquête sur la structure des salaires de l'année 2006 sont publiées sous forme de tableaux sur le site internet d'Eurostat dans le cadre de la publication des statistiques sur le marché du travail ([http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/labour\\_market/earnings](http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/labour_market/earnings)), sous la rubrique «Enquête sur la structure des salaires 2006 (earn\_ses06)» ([http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/labour\\_market/earnings/database](http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/labour_market/earnings/database)). Sur son «centre sécurisé», Eurostat offre en outre l'accès à des séries de microdonnées anonymisées sur les enquêtes sur la structure des salaires: <http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/microdata/ses>

En l'occurrence, il convient également de souligner que le cadre législatif actuel ne permet l'accès aux microdonnées anonymisées de l'enquête sur la structure des salaires qui sont disponibles sur le site Eurostat qu'à des fins scientifiques, en le subordonnant à des conditions spécifiques et au respect du secret statistique (voir «Accès aux microdonnées»: <http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/microdata/introduction>).

## Définitions

### L'enquête sur les forces de travail

La **population** comprend les personnes âgées de 15 ans et plus vivant dans des ménages privés (les personnes vivant dans des ménages collectifs tels que pensions, internats, établissements hospitaliers, instituts religieux, logements collectifs pour travailleurs, etc., ne sont donc pas incluses). Elle couvre toutes les personnes vivant dans les ménages faisant l'objet de l'enquête au cours de la semaine de référence. Cette définition inclut également les personnes absentes des ménages pour une période de temps courte (mais ayant maintenu un lien avec le ménage particulier) en raison d'études, de vacances, de maladie, de voyages d'affaires, etc. Les personnes effectuant leur service militaire obligatoire ne sont pas incluses.

Les **personnes occupées** sont les personnes âgées de 15 ans et plus [de 16 ans et plus en Espagne, au Royaume-Uni et en Suède (1995-2001); de 15 à 74 ans au Danemark, en Estonie, en Hongrie, en Lettonie, en Finlande, en Norvège et en Suède (à partir de 2001); et de 16 à 74 ans en Islande] qui, au cours de la semaine de référence, ont travaillé au moins une heure par semaine contre rémunération ou en vue d'un bénéfice ou d'un gain familial, ou n'étaient pas sur leur lieu de travail mais avaient un travail ou une entreprise dont elles étaient temporairement absentes, par exemple pour cause de maladie, de congé, de conflit du travail, d'études ou de formation.

Les **chômeurs** sont les personnes âgées de 15 à 74 ans [en Espagne, en Norvège et en Suède (1995-2000)], ou de 16 à 74 ans au Royaume-Uni et en Islande, qui étaient sans travail durant la semaine de référence, étaient disponibles pour travailler et étaient activement à la recherche d'un emploi au cours des quatre semaines précédentes, ou avaient trouvé un emploi qui débiterait au cours des trois mois suivants.

Le **taux d'emploi** correspond au nombre de personnes occupées en pourcentage de la population.

Le **taux d'emploi des travailleurs âgés** correspond au nombre de personnes occupées âgées de 55 à 64 ans, en pourcentage de la population âgée de 55 à 64 ans.

Le **taux de chômage** correspond au nombre de chômeurs en pourcentage de la population économiquement active. Il peut être ventilé par âge et par sexe. Le taux de chômage des jeunes couvre les personnes âgées de 15 à 24 ans.

La **dispersion des taux d'emploi (ou de chômage)** est mesurée par le coefficient de variation des taux d'emploi (ou de chômage) régionaux d'un pays, pondéré par la population absolue (population active) de chaque région.

Le **quotient de localisation** est le rapport entre la part régionale d'une industrie ou d'un secteur particulier et la part nationale.

### L'enquête sur la structure des salaires

**Salaire horaire brut moyen:** Le salaire horaire brut moyen correspond au rapport du salaire brut enregistré pendant le mois de référence sur le nombre d'heures effectivement rémunérées pendant la même période. Le salaire brut mensuel couvre les rémunérations en espèces payées durant le mois de référence avant déduction des impôts et des cotisations de sécurité sociale payables par les salariés et retenus par l'employeur. Ce montant englobe les éléments suivants: toutes les rémunérations relatives à la période considérée (même si elles sont payées en dehors du mois représentatif), y compris les rémunérations pour heures supplémentaires et travail posté, les majorations pour heures supplémentaires, les primes pour travail d'équipe, de nuit et le week-end, les commissions, etc., les primes et gratifications payées régulièrement à chaque période de rémunération, même si leur montant varie d'un mois à l'autre, les rémunérations pour les périodes d'absence et d'arrêt de travail entièrement payées par l'employeur, ainsi que les allocations familiales et autres prestations fixées par convention collective ou volontairement convenues et les contributions au système d'épargne des salariés.

**Salaire annuel brut:** La principale différence entre les salaires annuels et mensuels réside dans le fait que les salaires annuels ne sont pas simplement la somme des rémunérations directes, des primes et des indemnités versées à un salarié à chaque période de paie. De ce fait, les salaires annuels dépassent généralement le chiffre obtenu en multipliant par douze l'«enveloppe mensuelle standard». Les salaires annuels englobent aussi toutes les primes et indemnités qui ne sont pas versées à chaque période de paie et les paiements en nature.

**Primes et indemnités annuelles:** Les primes et indemnités annuelles regroupent les éléments de rémunération payés en espèces qui ne sont pas versés lors de chaque paie, comme le treizième ou le quatorzième mois, les primes de vacances, les primes d'entreprise, trimestrielles ou annuelles, les primes de productivité subordonnées à la réalisation d'objectifs prédéfinis, les primes de reconnaissance aux salariés, les incitations à l'embauche, les primes de départ ou de retraite, ainsi que les rappels de salaires.



## Produit intérieur brut

# 4





## Qu'est-ce que le produit intérieur brut régional?

Le développement économique d'une région est en règle générale exprimé par le produit intérieur brut (PIB). Les comparaisons entre régions sont également rapportées à cet indicateur. Mais que signifie-t-il précisément? Et comment est-il possible de comparer des régions dont la taille et les monnaies sont différentes?

Comme des régions de tailles différentes génèrent des PIB régionaux de tailles différentes, une véritable comparaison ne devient possible que si le PIB régional est rapporté à la population de la région concernée. À cet égard, la différence entre le lieu de résidence et le lieu de travail est significative. Le PIB mesure en effet les prestations économiques réalisées dans les limites d'une région ou d'un pays, indépendamment de la question de savoir si ces prestations ont été réalisées par des salariés vivant ou non dans cette région ou ce pays. De ce fait, l'emploi de l'indicateur «PIB par habitant» ne pose vraiment aucun problème si tous les salariés qui sont associés à la production de ce PIB ont aussi dans le même temps leur domicile dans cette région.

Dans des centres économiques comme Londres ou Luxembourg, en particulier, mais aussi à Hambourg, Prague ou Vienne, une forte proportion de «navetteurs» peut conduire à un PIB régional très élevé par habitant, tandis que celui affiché dans les régions environnantes est relativement faible, bien que le revenu des ménages y soit très élevé. Il ne faut donc pas confondre le PIB régional par habitant avec le revenu régional.

Le PIB régional est calculé dans la monnaie du pays concerné. Pour permettre une comparaison du PIB entre pays, cet indicateur est converti en euros au cours moyen officiel de l'année civile concernée. Toutefois, comme les taux de change ne reflètent pas toutes les différences de niveau de prix entre les pays, il faut opérer une compensation en appliquant des taux de conversion monétaire, appelé «parités de pouvoir d'achat» (PPA), qui permettent d'exprimer le PIB en une unité monétaire commune fictive, qualifiée de «standard de pouvoir d'achat» (SPA), et de comparer ainsi le pouvoir d'achat des différentes monnaies nationales (voir les notes méthodologiques à la fin du présent chapitre).

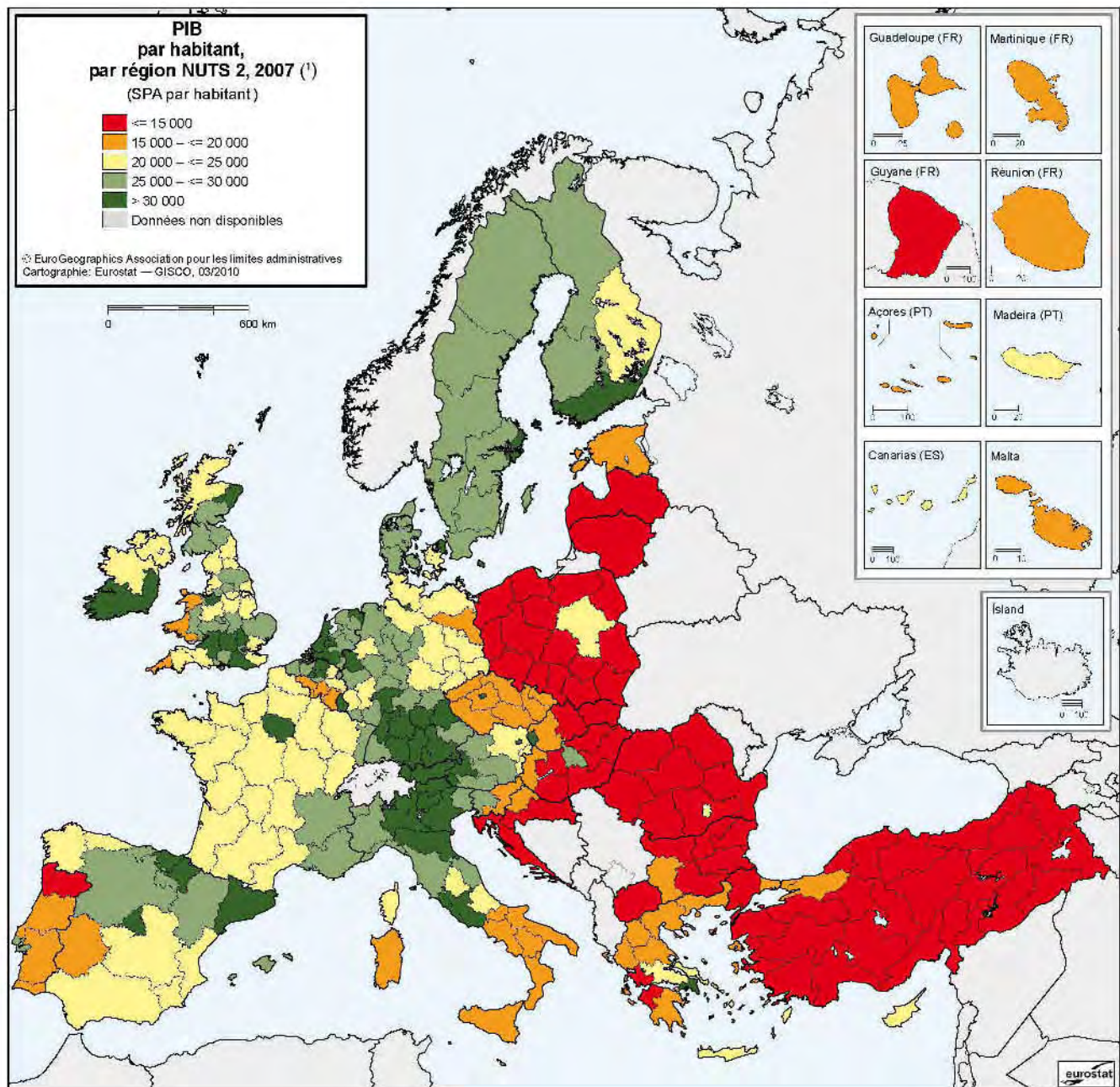
## Le PIB régional en 2007

Les cartes 4.1 et 4.2 donnent un aperçu de la répartition régionale du PIB par habitant (en SPA et en pourcentage de la moyenne pour l'EU-27 de 24 900 SPA) pour l'Union européenne et la Croatie, ainsi que pour l'ancienne République yougoslave de Macédoine et la Turquie qui, après une longue interruption, a de nouveau communiqué des données (pour les années de référence 2004-2006) conformément au programme de transmission du système européen des comptes (SEC). Les régions présentant le PIB le plus élevé par habitant se trouvent dans le sud de l'Allemagne et du Royaume-Uni, dans le nord de l'Italie, en Belgique, au Luxembourg, aux Pays-Bas, en Autriche, en Irlande et en Scandinavie. S'y ajoutent les régions-capitales de Madrid, Paris et Prague. Les régions économiquement les plus faibles se concentrent à la périphérie sud, ouest et sud-ouest de l'Union, ainsi que dans l'est de l'Allemagne, dans les nouveaux États membres, en Croatie, dans l'ancienne République yougoslave de Macédoine et en Turquie.

À l'intérieur de l'EU-27, l'écart observé par rapport à la moyenne par habitant de l'EU-27 va de 26 % (6 400 SPA) dans la région Severozapaden en Bulgarie à 334 % (83 200 SPA) dans la région de la capitale britannique (Inner London); le facteur séparant les deux extrêmes de la répartition atteint de ce fait 13,1. Le Luxembourg, avec 275 % (68 500 SPA), et Bruxelles, avec 221 % (55 000 SPA), se placent respectivement aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> rangs du classement, suivis par Hambourg, avec 192 % (47 800 SPA), et Prague, avec 172 % (42 800 SPA), aux 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> rangs.

Parmi les nouveaux États membres, Prague (République tchèque) reste de loin la région qui affiche le PIB par habitant le plus élevé, suivie de Bratislavský kraj (Slovaquie) qui, avec 160 % (39 900 SPA), occupe la 12<sup>e</sup> place au sein des 271 régions NUTS 2 de l'EU-27. Ces deux régions doivent toutefois être considérées comme des exceptions. Dans le classement, toutes les autres régions des pays qui ont adhéré à l'Union en 2004 se trouvent en effet à bonne distance: Zahodna Slovenija (Slovénie) occupe le 94<sup>e</sup> rang avec 107 % (26 600 SPA), Közép-Magyarország (Hongrie) le 111<sup>e</sup> rang avec 103 % (25 600 SPA) et Chypre le 146<sup>e</sup> rang avec 94 % (23 300 SPA). Abstraction faite de quatre autres régions (București – Ilfov en Roumanie, Mazowieckie en Pologne, Malte et Střední Čechy), le PIB par habitant exprimé

Carte 4.1: PIB par habitant, par région NUTS 2, 2007 (1)  
(SPA par habitant)

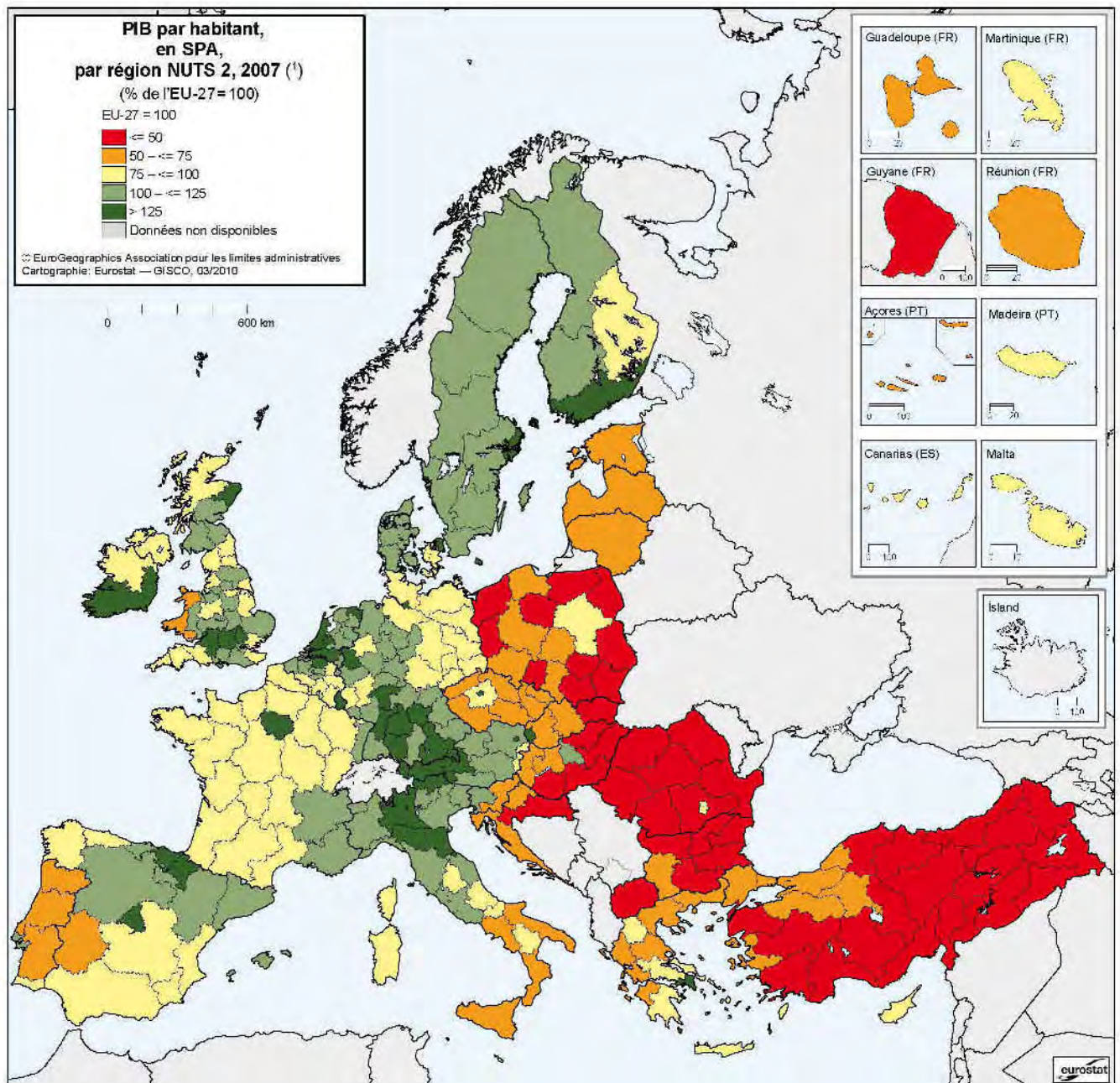


(1) Turquie, 2006.

Source: Eurostat (tgs00005).



**Carte 4.2: PIB par habitant, en SPA, par région NUTS 2, 2007 <sup>(1)</sup>**  
 (% de l'EU-27 = 100)



<sup>(1)</sup> Turquie, 2006.

Source: Eurostat (reg\_e2gdp).

en SPA atteint dans toutes les autres régions des nouveaux États membres est inférieur à 75 % de la moyenne de l'EU-27.

La carte 4.2, qui classe les 271 régions de l'UE en fonction de leur PIB par habitant (en SPA) par rapport à la moyenne de 24 900 SPA par habitant pour l'EU-27, fait apparaître le tableau suivant: en 2007, 67 régions présentaient un PIB inférieur à 75 % de la moyenne de l'EU-27; dans ces 67 régions résidait 24,4 % de la population de l'UE, dont trois quarts environ dans les nouveaux États membres et un bon quart dans les pays de l'EU-15.

Au sommet de l'échelle, 41 régions affichent un PIB par habitant supérieur à 125 % de la moyenne de l'EU-27. 20,6 % de la population vit dans ces régions. Une nette majorité de la population européenne (55 %) vit dans les régions dont le PIB par habitant est compris entre 75 et 125 % de la moyenne de l'EU-27. 9,9 % de la population de l'UE vit dans les 28 régions dont le PIB par habitant est inférieur à 50 % de la moyenne de l'EU-27. Exception faite du département français d'outre-mer Guyane, toutes ces régions se trouvent dans les nouveaux États membres.

Parmi les 30 régions de niveau 2 dans les pays candidats, la Croatie, l'ancienne République yougoslave de Macédoine et la Turquie, seules deux régions (à savoir Sjeverozapadna Hrvatska dans la région-capitale de la Croatie et İstanbul en Turquie) atteignent une valeur correspondant à presque trois quarts de la moyenne de l'EU-27. Neuf régions au total, qui abritent 41 % de la population de ces trois pays candidats, atteignent des valeurs supérieures à 50 % de la moyenne de l'EU-27. Les régions qui, au sein des 30 pays examinés au total, affichent le PIB par habitant le plus faible se trouvent aux confins orientaux de la Turquie, à savoir la région de Van (15 % de la moyenne de l'EU-27) et celle d'Ağrı (18,2 %). Ces pourcentages sont inférieurs d'environ un tiers au niveau de la région de l'UE la moins prospère, Severozapaden en Bulgarie.

## Fortes disparités régionales à l'intérieur même des pays

Comme illustré par le graphique 4.1, il existe des différences considérables entre les régions à l'intérieur même des pays. Dans 14 des 23 pays étudiés qui comptent plusieurs régions NUTS 2, la valeur la plus élevée du PIB par habitant en 2007 représentait plus du double de la valeur la plus faible. Tandis que 7 des 9 nouveaux États membres et pays candidats appartiennent à ce groupe, seuls 7 des 14 États membres de l'EU-15 sont concernés.

Les différences régionales les plus marquées se trouvent en Turquie, qui affiche un facteur de 4,9 entre les deux valeurs extrêmes, ainsi qu'au Royaume-Uni et en Slovaquie, avec un facteur de respectivement 4,6 et 3,5. Les valeurs les plus faibles sont relevées en Slovénie et en Suède, avec un facteur respectif de 1,5, ainsi qu'aux Pays-Bas avec 1,6. Des divergences régionales modérées du PIB par habitant (c'est-à-dire des facteurs inférieurs à 2 entre la valeur la plus élevée et la plus faible) ne s'observent que dans les États membres de l'EU-15, à l'exception de la Slovénie et de la Croatie.

Dans tous les nouveaux États membres, en Croatie et dans un certain nombre d'États membres de l'EU-15, des pans importants de l'activité économique se concentrent dans les régions-capitales. De ce fait, la région de la capitale de 18 des 23 pays observés comptant plusieurs régions NUTS 2 est également la région avec le plus haut PIB par habitant. Les cartes 4.1 et 4.2 montrent par exemple clairement la situation de premier plan des régions autour de Bruxelles, de Sofia, de Prague, d'Athènes, de Madrid, de Paris et de Lisbonne, ainsi qu'autour de Budapest, de Bratislava, de Londres, de Varsovie et de Bucarest.

Une comparaison des écarts entre 2000 et 2007 montre cependant que l'évolution des pays de l'EU-15 se distingue fortement de celle des nouveaux États membres. Tandis que les écarts entre les valeurs extrêmes des régions situées dans les nouveaux États membres et en Croatie se sont en partie sensiblement accentués, ils ont par contre diminué dans la moitié des pays de l'EU-15.

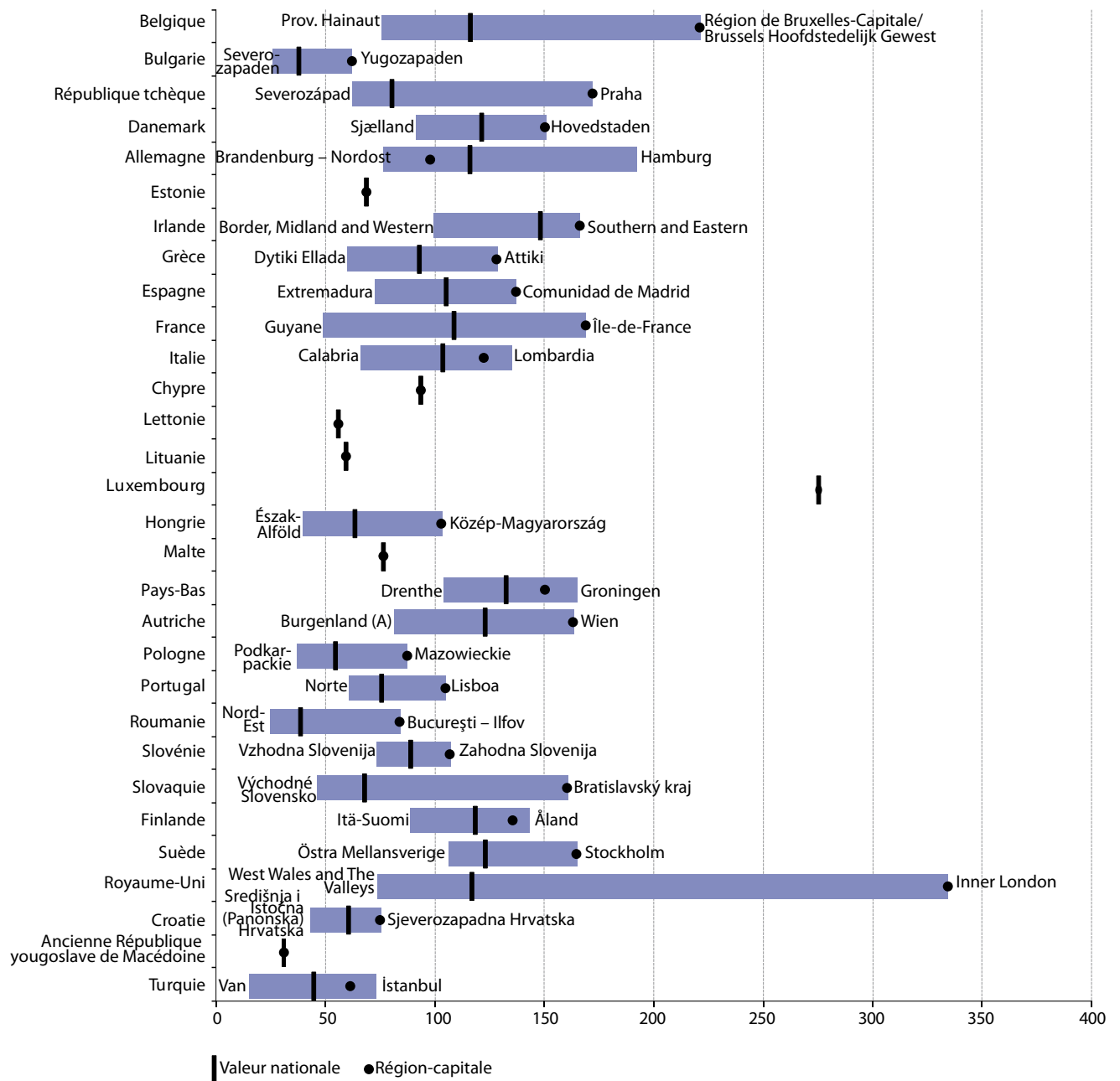
## Processus de rattrapage dynamique — à la périphérie

La carte 4.3 montre l'ampleur de l'évolution du PIB par habitant entre 2000 et 2007 par rapport à la moyenne de l'EU-27 (exprimée en points de pourcentage de cette moyenne). Vues sous l'angle de leur économie, les régions dynamiques, dont le PIB par habitant a augmenté de plus de 3 points de pourcentage par rapport à la moyenne de l'Union, y figurent en vert. En revanche, les régions peu dynamiques (dont le recul relatif du PIB par habitant par rapport à la moyenne de l'EU-27 est supérieur à 3 points de pourcentage) apparaissent en orange et en rouge. L'écart varie de + 52 points de pourcentage pour Bratislavský kraj (Slovaquie) à - 35 points pour Bruxelles en Belgique.

Cette carte fait apparaître un dynamisme économique nettement supérieur à la moyenne



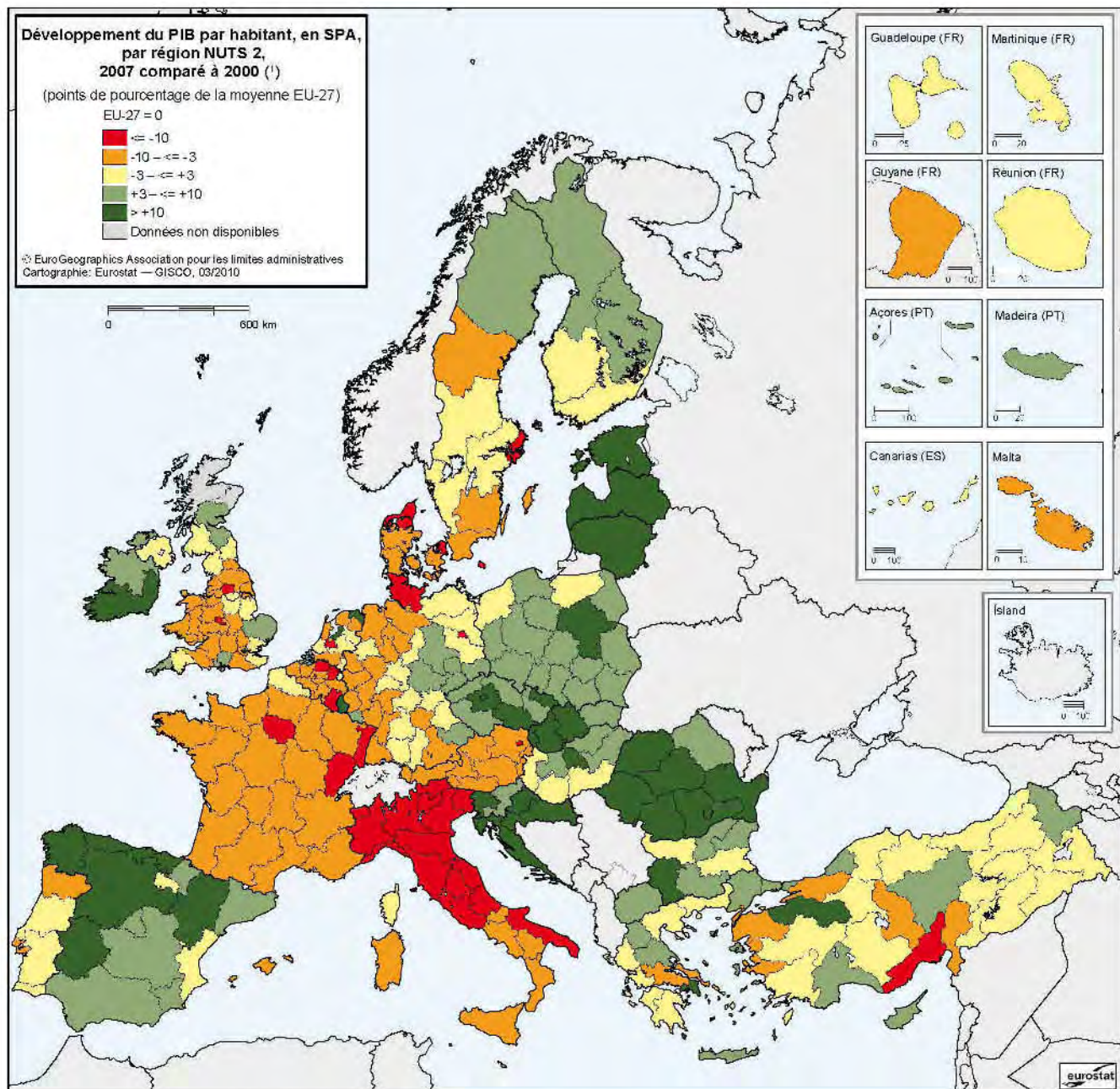
**Graphique 4.1: PIB par habitant, en SPA, par région NUTS 2, 2007 <sup>(1)</sup>**  
(% de la moyenne EU-27, EU-27 = 100)



<sup>(1)</sup> Turquie, 2006.

Source: Eurostat (tgs00006).

**Carte 4.3:** Développement du PIB par habitant, en SPA, par région NUTS 2, 2007 comparé à 2000 (¹)  
(points de pourcentage de la moyenne EU-27)



(¹) Danemark, estimation d'Eurostat; Turquie, 2006 comparé à 2000; Croatie, 2007 comparé à 2001.

Source: Eurostat (reg\_e2gdp).



dans les régions périphériques de l'ouest, de l'est et du nord de l'Union, tant dans les pays de l'EU-15 que dans les nouveaux États membres, ainsi qu'en Croatie et dans quelques régions de la Turquie.

Parmi les pays de l'EU-15, on remarque notamment de puissants processus de croissance en Espagne et en Irlande, ainsi que dans quelques régions de la Grèce et du Royaume-Uni, de la Finlande et de la Suède, tandis que, par ailleurs, une tendance observée déjà depuis plusieurs années se poursuit, à savoir une faiblesse persistante de la croissance dans certains pays de l'EU-15. Sont plus particulièrement concernées l'Italie, la Belgique et l'Autriche, où aucune région n'a atteint la croissance moyenne de l'EU-27 au cours des sept années de la période 2000-2007. En France, à l'exception de la Guadeloupe et de la Martinique, toutes les régions ont régressé au regard de la moyenne européenne, et c'est également le cas en Allemagne pour près de deux tiers des régions. Au Portugal, seules Alentejo et les îles ont réussi à dépasser la moyenne de l'UE.

Dans les nouveaux États membres (abstraction faite des régions-capitales qui sont en général dynamiques), une croissance sensiblement supérieure à la moyenne peut être constatée en particulier dans les pays baltes, en Roumanie, en République tchèque, en Slovaquie ainsi que dans la plupart des régions polonaises. Par ailleurs, la Croatie, l'ancienne République yougoslave de Macédoine et la majorité des régions turques affichent, elles aussi, au cours de cette période septennale un taux de croissance économique supérieur à la moyenne.

Une analyse plus précise des régions particulièrement dynamiques montre que 36 d'entre elles, dont 20 dans les nouveaux États membres, se sont hissées à plus de 10 points de pourcentage au-dessus de la moyenne de l'Union.

Bien que les dix régions où la croissance est la plus rapide soient dispersées sur neuf États membres, il ressort cependant que ce sont les régions-capitales qui, tant dans les pays de l'EU-15 que dans les nouveaux États membres, continuent à faire preuve d'un dynamisme nettement supérieur à la moyenne. En dehors de ces régions-capitales, la région de l'UE qui a connu la croissance la plus forte est celle de Vest (Roumanie), dont le PIB par habitant (en SPA) a augmenté de 21,4 points de pourcentage entre 2000 et 2007, par rapport à la moyenne de l'EU-27.

Au bas de l'échelle, on remarque en revanche une concentration marquée de quelques États

membres: sur les 31 régions qui ont perdu plus de 10 points de pourcentage par rapport à la moyenne de l'EU-27, 15 sont situées en Italie, 4 en Belgique et 3 en France.

L'image qui ressort d'une analyse plus précise des nouveaux États membres est encourageante avec seulement trois régions ayant perdu du terrain par rapport à la moyenne de l'EU-27 entre 2000 et 2007, à savoir: Malte (- 7,2 points de pourcentage), Nyugat-Dunántúl en Hongrie (- 1,3 point) et Zachodniopomorskie en Pologne (- 0,2 point).

En Turquie, par contre, l'évolution (situation en 2006 comparée à 2000) a été relativement hétérogène. Comme on pouvait s'y attendre, le processus de rattrapage a été particulièrement dynamique dans certaines régions de l'ouest du pays (notamment à Istanbul et Bursa), mais une croissance supérieure à la moyenne caractérise également certaines régions à l'intérieur et à l'est, comme Kayseri et Ağrı, par exemple. En revanche, d'autres régions ont accusé un recul en partie considérable, dont celle d'Andana, en particulier, sur la côte orientale de la Méditerranée.

L'ampleur du processus de rattrapage qui s'observe dans les nouveaux États membres pour la période 2000-2007 se chiffre à quelque 1,5 point de pourcentage de la moyenne de l'EU-27 par an; c'est là une accélération considérable par rapport aux années 90. Le PIB par habitant (en SPA) de ces 12 pays est ainsi passé de 45 % de la moyenne de l'EU-27 en 2001 à 56 % en 2007. La gravité de la crise économique des années 2008 et 2009 justifie certes la crainte d'une décélération de ce rythme vers la fin de la présente décennie, mais les premiers chiffres disponibles dans certains États membres pour cette période 2008-2009 laissent néanmoins penser que la récession dans les régions et zones rurales en retard a été moins accusée que dans les régions caractérisées par un haut PIB par habitant ou une économie fortement dépendante des exportations.

## Développement hétérogène au sein même des pays

Une analyse plus approfondie de l'évolution au sein des divers pays pour la période 2000-2007 montre que le développement économique à l'intérieur d'un même pays peut également varier fortement d'une région à l'autre.

Les différences les plus marquées apparaissent en Slovaquie, en Grèce, en République tchèque et en Belgique, où les écarts (mesurés en



fonction du PIB par habitant) entre la région la plus dynamique et celle dont la croissance a été la plus lente atteignent quelque 30 points de pourcentage de la moyenne de l'EU-27. Au pied de l'échelle se trouvent la Slovénie et le Danemark avec un écart entre régions de 6 à 8 points de pourcentage. La différence entre la valeur la plus élevée et la plus faible dans les 26 régions de la Turquie atteint 27 points de pourcentage et se situe ainsi dans le quintile supérieur des États membres.

Tant dans les nouveaux États membres que dans les pays de l'EU-15, la forte divergence de développement entre régions s'explique surtout par le dynamisme de la croissance des régions-capitales. Toutefois, ainsi que le montrent notamment les chiffres de la Pologne et de la Croatie, les données disponibles ne fournissent aucun fondement à l'hypothèse selon laquelle de telles disparités dans la croissance sont caractéristiques des nouveaux États membres ou des pays candidats à l'adhésion.

Les données disponibles montrent en outre que, dans 12 États membres, même les régions les moins dynamiques ont connu une croissance supérieure à la moyenne de l'EU-27. Or, que cela ait été le cas dans chacun des 7 nouveaux États membres avec au moins deux régions NUTS 2 peut être considéré comme un résultat encourageant. La même tendance positive est constatée en Croatie et en Turquie.

## La convergence fait des progrès

La présente section étudie si la convergence entre les régions de l'EU-27 a progressé au cours de la période septennale de 2000 à 2007. Sur la base des indicateurs transmis par les instituts statistiques nationaux à Eurostat, différentes méthodes permettent de déterminer la convergence du PIB régional par habitant (en SPA).

La démarche la plus simple consiste à définir l'intervalle entre la valeur la plus élevée et la plus faible. On constate alors que cette valeur a fléchi d'un facteur de 17,7 en 2000 à 13,1 en 2007, un recul sensible qui s'explique principalement par l'accélération du développement économique de la Bulgarie et de la Roumanie. Toutefois, comme cette démarche ne prend en compte que les valeurs extrêmes de la répartition, elle n'illustre manifestement pas une grande partie des décalages entre les régions.

Une appréciation beaucoup plus précise de la convergence régionale est possible en utilisant les

valeurs de disparité du PIB régional qu'Eurostat calcule et met à disposition depuis 2007 pour l'EU-27 et la Croatie (pour plus de détails sur la méthode, il est renvoyé aux notes méthodologiques à la fin du présent chapitre). Dans ce contexte, les calculs d'Eurostat tiennent en effet également compte pour chaque pays des divergences caractérisant toutes les régions NUTS 2 par rapport à la moyenne nationale respective, en les pondérant en fonction de la population de la région. De la situation ainsi représentée au tableau 4.1, qui illustre le tracé suivi par la disparité au cours des années 2000 à 2007, et du graphique 4.1, qui fournit une comparaison entre les valeurs de l'année 2000 et celles de 2007, il ressort tout d'abord une tendance à la baisse, c'est-à-dire un recul de la disparité régionale pour l'ensemble de l'EU-27. Toutefois, si l'on considère ensuite l'évolution dans les différents pays, on remarque des différences nettes entre certains groupes d'États membres. La majorité des pays de l'EU-15 affichent tout d'abord une disparité plus faible que les nouveaux États membres. En outre, les valeurs dans les pays de l'EU-15 diminuent en général, tandis qu'elles connaissent, en partie, une forte augmentation dans les nouveaux États membres. De ce fait, il s'avère que le processus de rattrapage économique dans les nouveaux États membres est allé de pair avec une augmentation des disparités régionales.

L'approche qui, toutefois, est la plus utilisée actuellement consiste à répartir les régions en catégories en fonction de leur PIB par habitant (en SPA). Cette méthode permet de constater quelle est la proportion de la population de l'EU-27 qui vit dans des régions plus ou moins prospères et comment cette proportion a évolué au fil du temps. Pour ce faire, on utilise en général les valeurs moyennes d'une période de trois ans. Ces moyennes triennales du PIB par habitant ont une importance toute particulière, car ce sont elles qui seront prises en compte pour décider quelles régions bénéficieront d'un financement des Fonds structurels de l'Union.

Le tableau 4.2 montre que la convergence économique entre les régions a sensiblement progressé entre les périodes triennales de 1998 à 2000 et 2005 à 2007: ainsi, la part de la population qui réside dans des régions où le PIB par habitant est inférieur à 75 % de la moyenne de l'EU-27 a reculé de 27,2 à 24,5 points de pourcentage. Dans le même temps, la part de la population résidant dans des régions avec un PIB supérieur à 125 % de la moyenne s'est réduite de 24,5 à 20,4 %. À la suite des décalages qui se sont opérés au sommet et au pied de l'échelle, la part de la population située à mi-chemin (PIB par habitant de 75 à 125 %) a



**Tableau 4.1:** Dispersion du PIB, 2000-2007 <sup>(1)</sup>  
(par habitant)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
<b>EU-27</b>	32,7	31,8	31,0	30,4	29,6	29,5	29,0	28,3
Belgique	25,5	25,6	25,6	25,2	25,3	25,7	24,9	24,5
Bulgarie	17,6	20,6	24,4	23,6	25,2	26,4	31,1	35,4
République tchèque	22,7	24,3	24,8	24,9	24,2	25,1	25,4	26,5
Danemark	15,0	:	:	:	:	16,2	14,9	14,4
Allemagne	17,6	17,9	17,9	17,8	17,5	17,2	17,1	17,0
Estonie	—	—	—	—	—	—	—	—
Irlande	—	—	—	—	—	—	—	—
Grèce	20,6	21,8	24,2	25,4	26,4	26,0	24,9	27,8
Espagne	20,5	20,3	19,8	19,1	18,8	18,4	18,4	18,4
France	20,9	20,5	20,5	20,7	19,9	20,3	20,0	20,4
Italie	24,7	24,3	24,2	24,3	24,2	23,9	23,6	23,7
Chypre	—	—	—	—	—	—	—	—
Lettonie	—	—	—	—	—	—	—	—
Lituanie	—	—	—	—	—	—	—	—
Luxembourg	—	—	—	—	—	—	—	—
Hongrie	32,4	33,4	36,0	34,5	34,1	35,9	37,8	36,9
Malte	—	—	—	—	—	—	—	—
Pays-Bas	10,9	10,9	11,2	11,0	11,3	11,9	11,5	10,6
Autriche	18,1	18,4	18,7	18,0	16,8	16,6	16,4	16,0
Pologne	17,6	18,2	18,1	18,3	18,7	19,4	19,6	19,9
Portugal	22,8	22,1	22,8	22,8	23,0	23,3	22,7	22,1
Roumanie	25,3	22,8	23,3	23,7	23,0	27,0	27,5	28,5
Slovénie	—	—	—	—	—	—	—	—
Slovaquie	26,5	27,3	28,2	27,7	27,9	31,8	30,0	30,8
Finlande	17,6	17,5	16,8	15,4	15,7	15,4	15,9	15,1
Suède	15,7	14,8	15,3	14,8	15,6	16,4	14,9	14,4
Royaume-Uni	21,1	21,3	22,5	22,4	22,3	22,6	22,7	23,3
Croatie	:	17,8	18,0	18,3	17,6	19,2	19,0	18,6

(<sup>1</sup>) Dispersion du PIB régional au niveau NUTS 2.

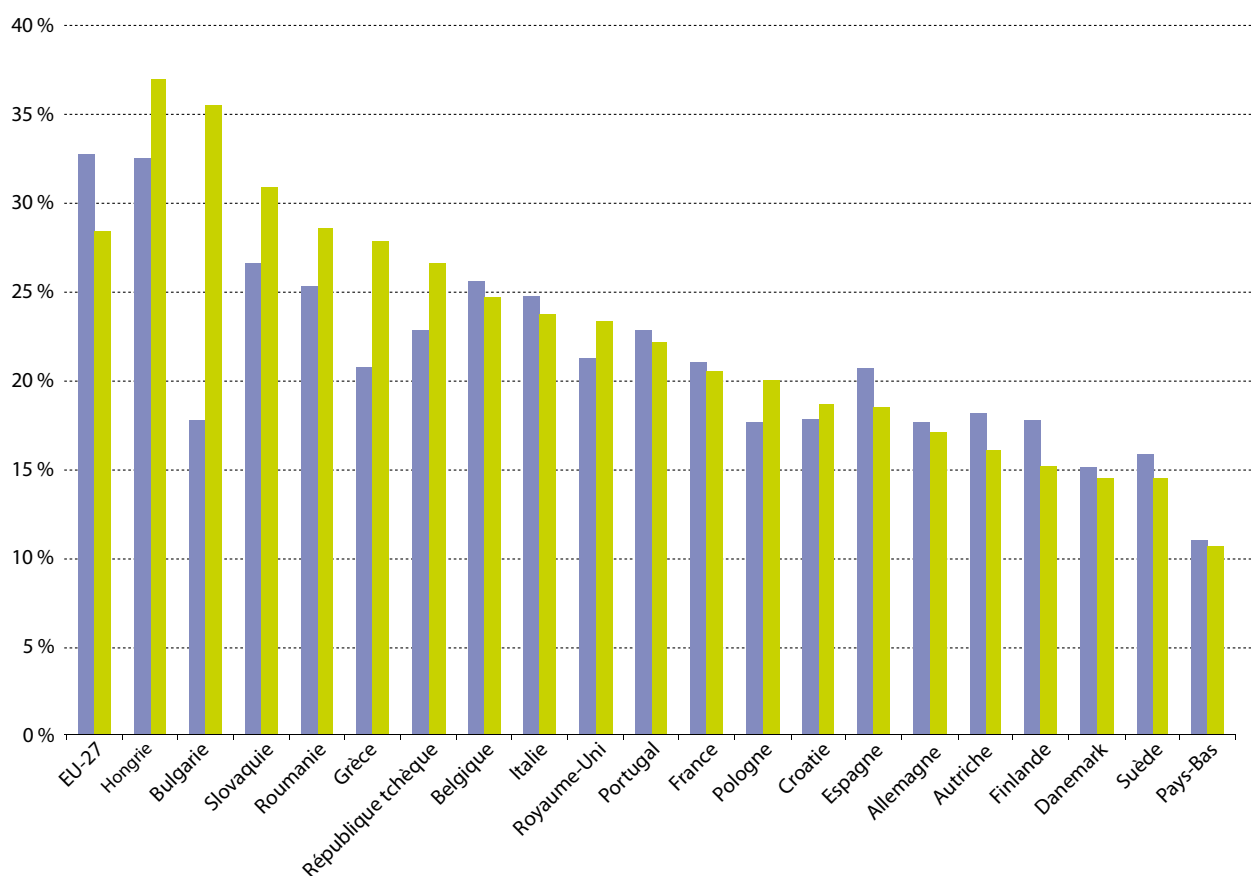
Source: Eurostat ([reg\\_e0digdp](#)).

sensiblement augmenté, pour passer de 48,2 à 55,1 %. Cela correspond à une augmentation de plus de 34 millions d'habitants.

La carte 4.4 montre toutefois, lorsque l'on compare les moyennes triennales des périodes 1998-2000 et 2005-2007, que malgré les progrès globalement sensibles de la convergence, seules cinq régions respectivement situées dans cinq pays, en Espagne, en France, en Pologne, en Roumanie et au Royaume-Uni, ont franchi la barre des 75 %. Dans ces régions vivent près de

16 millions de citoyens, soit 3,2 % environ de la population de l'UE. Dans le même temps, le PIB est, par contre, retombé en deçà de la limite des 75 % dans deux régions en Grèce et dans deux autres en Italie, qui conjointement totalisent 6,8 millions d'habitants, soit environ 1,4 % de la population de l'Union. Un rapprochement de ces deux phénomènes fait alors apparaître qu'à la suite de la croissance économique intervenue entre les deux périodes triennales 1998-2000 et 2005-2007, le nombre de personnes résidant dans des régions ayant un PIB supérieur à 75 % de la

**Graphique 4.2:** Dispersion du PIB régional par habitant, en SPA, NUTS niveau 2, 2000 et 2007 <sup>(1)</sup>  
(%)



<sup>(1)</sup> La dispersion régionale n'est pas applicable pour l'Estonie, l'Irlande, Chypre, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte et Slovaquie; Croatie, 2001 et 2007.

Source: Eurostat ([reg\\_e0digdp](#)).

**Tableau 4.2:** Pourcentage de la population résidant dans des régions économiquement fortes ou faibles

Pourcentage de la population de l'EU-27 résidant dans des régions dont le PIB par habitant est	1998-2000	2005-2007
> 125 % de l'EU-27 = 100	24,5	20,4
> 110 à 125 % de l'EU-27 = 100	17,2	16,6
> 90 à 110 % de l'EU-27 = 100	20,1	25,0
> 75 à 90 % de l'EU-27 = 100	10,9	13,5
Inférieur à 75 % de l'EU-27 = 100	27,2	24,5
Inférieur à 50 % de l'EU-27 = 100	15,2	10,7

Source: Eurostat ([tgs00005](#)).



moyenne a connu un plus de quelque 9 millions d'habitants.

Ces résultats concernant la limite de 75 % laissent penser que les régions économiquement les plus faibles n'ont guère profité des progrès de la convergence dans l'Union pendant la première moitié de cette décennie.

Une analyse plus précise montre cependant que de nombreuses régions avec un PIB inférieur à 75 % de la moyenne de l'EU-27 ont accompli des progrès considérables. Ainsi, le nombre de personnes vivant dans des régions avec un PIB inférieur à 50 % de la valeur moyenne a diminué de près d'un quart entre les deux périodes triennales 1998-2000 et 2005-2007, en tombant de 15,2 à 10,7 %, soit une baisse de plus de 20 millions d'habitants.

Un examen, sur la base de la situation enregistrée au cours de la période 1998-2000, des 20 régions qui s'avéraient être les plus faibles du point de vue économique, et où vivaient 8,4 % de la population de l'UE à l'époque, révèle en outre que ce groupe a aussi progressé: entre les deux périodes triennales précitées (1998-2000 et 2005-2007), le PIB par habitant y est passé de 28 à 36,1 % de la moyenne de l'EU-27; cela illustre tout particulièrement l'effet du processus de rattrapage vigoureux qui s'est amorcé en Bulgarie et en Roumanie.

## Conclusion

Avec un facteur de variation de 13,1, le PIB par habitant (en SPA) affiche, en 2007, pour les 271 régions NUTS 2 considérées dans l'EU-27, des écarts encore très prononcés, mais en diminution à moyen terme. Parmi les 30 régions de niveau 2 dans les pays candidats, la Croatie, l'ancienne République yougoslave de Macédoine et la Turquie, seules deux régions atteignent une valeur proche des trois quarts de la moyenne de l'EU-27. Dans les 30 pays étudiés au total, les régions qui affichent le PIB par habitant le plus faible se trouvent aux confins orientaux de la Turquie, à savoir la région de Van (15 % de la moyenne de l'EU-27) et celle d'Ağrı (18,2 %). Ces pourcentages se situent à raison d'un tiers environ en dessous du niveau de la région de l'UE la moins prospère, Severozapaden en Bulgarie.

À l'intérieur des différents pays, les écarts atteignent un facteur pouvant aller jusqu'à 4,9 en Turquie. Au sein de l'EU-27, les valeurs se situent

entre 4,6 et 1,5, les disparités régionales étant en général plus importantes dans les nouveaux États membres que dans les pays de l'EU-15.

En 2007, un PIB inférieur à 75 % de la moyenne de l'EU-27 était affiché dans 67 régions où résidaient 24,4 % de la population européenne, à raison de près de trois quarts dans les nouveaux États membres et d'un bon quart dans les pays de l'EU-15. Si l'on pousse l'analyse en considérant ensuite la moyenne de la période triennale 2005-2007, dont l'importance est décisive pour la politique structurelle de l'Union européenne, on obtient des valeurs très similaires: 68 régions comptant 24,5 % de la population se situent sous la barre des 75 % de la moyenne de l'EU-27.

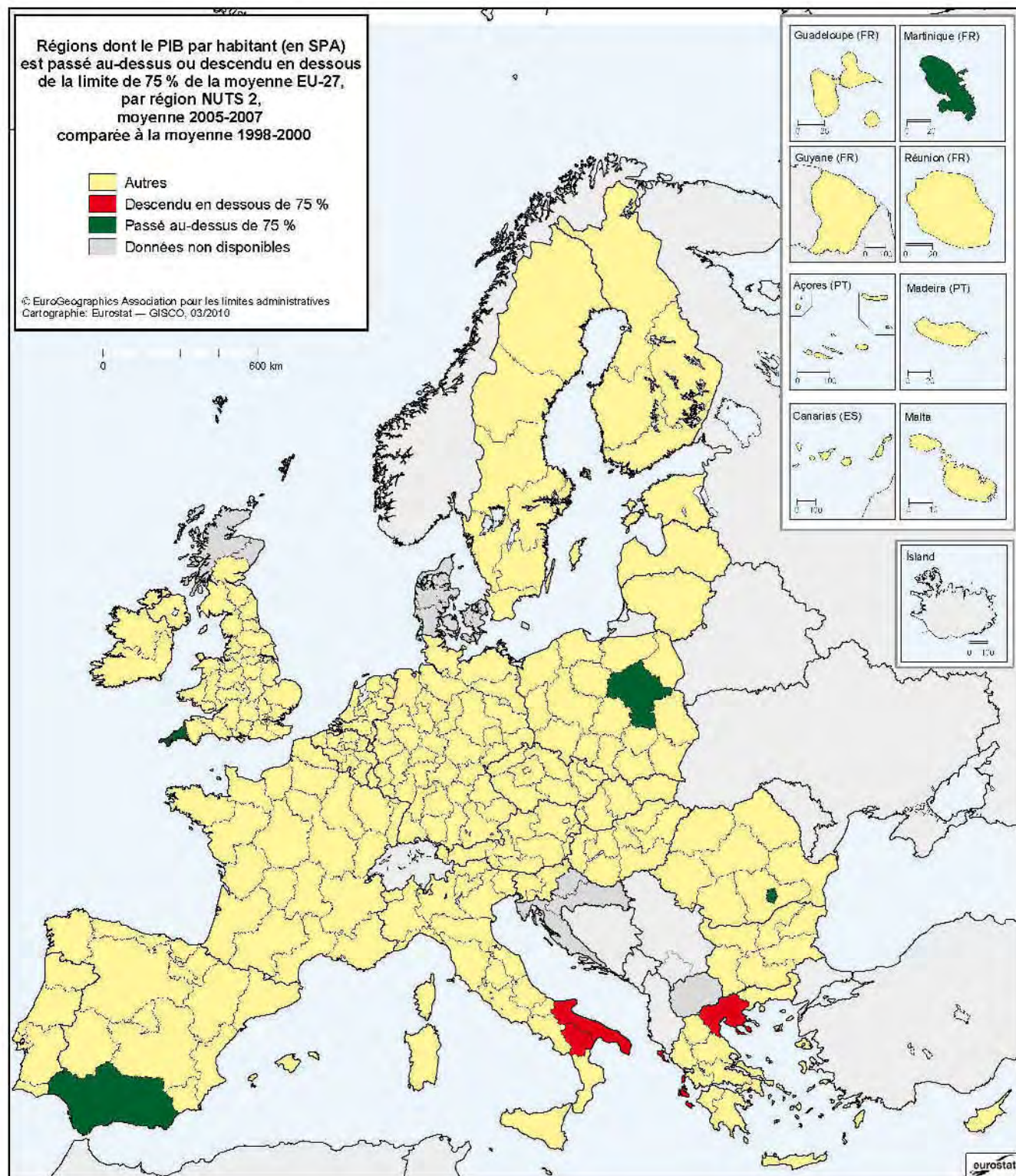
Si l'on considère l'évolution au cours de la période septennale 2000-2007, on est frappé, dans le cas des pays de l'EU-15, par le dynamisme de la croissance en Grèce, en Espagne, en Irlande et dans certaines régions du Royaume-Uni, de la Finlande et de la Suède. En revanche, on note une évolution économique relativement défavorable dans la plupart des régions de la Belgique, de l'Allemagne, de la France, de l'Italie et du Portugal.

Dans les nouveaux États membres, une croissance nettement supérieure à la moyenne s'observe avant tout dans les pays baltes, en Roumanie, en République tchèque, en Slovaquie et dans la plupart des régions polonaises. La même constatation vaut pour la Croatie, l'ancienne République yougoslave de Macédoine et la majorité des régions turques.

L'ampleur du processus de rattrapage qui s'observe dans les nouveaux États membres pour la période 2000-2007 se chiffre à quelque 1,5 point de pourcentage de la moyenne de l'EU-27 par an; c'est là une accélération considérable par rapport aux années 90. Le PIB par habitant (en SPA) de ces 12 pays est ainsi passé de 45 % de la moyenne de l'EU-27 en 2000 à 56 % en 2007. La gravité de la crise économique des années 2008 et 2009 justifie certes la crainte d'une décélération de ce rythme vers la fin de la présente décennie, mais les premiers chiffres disponibles dans certains États membres pour cette période 2008 et 2009 laissent néanmoins penser que la récession dans les régions et zones rurales en retard a été moins accusée que dans les régions caractérisées par un haut PIB par habitant ou une économie fortement dépendante des exportations.



**Carte 4.4:** Régions dont le PIB par habitant (en SPA) est passé au-dessus ou descendu en dessous de la limite de 75 % de la moyenne EU-27, par région NUTS 2, moyenne 2005-2007 comparée à la moyenne 1998-2000



Source: Eurostat (reg\_e2gdp).



## Notes méthodologiques

### Parités de pouvoir d'achat et comparaisons internationales du volume

Les différences entre les valeurs du PIB des divers pays, même après conversion dans une monnaie commune au moyen des cours des changes, ne portent pas seulement sur des volumes différents de biens et de services. Le facteur «niveau de prix» joue lui aussi un rôle important. Les cours des changes sont définis par de nombreux facteurs qui influencent l'offre et la demande sur les marchés des devises, par exemple le commerce international, les anticipations inflationnistes et les différences de taux d'intérêt. De ce fait, la conversion au moyen des taux de change dans des comparaisons d'un pays à l'autre n'est pertinente que dans une mesure limitée. Pour une comparaison plus précise, il est nécessaire d'utiliser des facteurs de conversion spéciaux pour compenser les différences de niveau de prix entre les pays. Les parités de pouvoir d'achat (PPA) font partie de ces facteurs qui convertissent des indicateurs économiques exprimés dans des monnaies nationales en une monnaie commune fictive, appelée «standard de pouvoir d'achat» (SPA). Les PPA sont donc utilisées pour convertir le PIB et d'autres agrégats économiques (par exemple les dépenses de consommation pour certains groupes de produits) de différents pays en volumes de dépenses comparables qui sont ensuite exprimés en unités SPA.

L'introduction de l'euro a, pour la première fois, rendu possibles des comparaisons directes de prix entre les pays de la zone euro. Dans les divers pays à l'intérieur de cette zone, l'euro a cependant un pouvoir d'achat différent qui dépend du niveau national des prix. Pour calculer des agrégats purs de volume en SPA, il faut donc continuer à calculer des PPA même pour les États membres qui appartiennent à la zone euro.

Sous leur forme la plus simple, les PPA représentent le rapport entre les prix exprimés dans la monnaie nationale pour un même bien ou service dans différents pays (par exemple, un pain coûte 2,30 EUR en France, 1,90 EUR en Allemagne ou 2,40 livres au Royaume-Uni, etc.). Pour les enquêtes de prix, on utilise un panier de différents produits et services qui sont choisis de manière à représenter l'ensemble de la gamme des biens et prestations de services et à prendre en compte les structures de consommation des différents pays. La simple situation en matière de prix sur le plan des produits est ensuite agrégée aux PPA pour des groupes de produits, puis pour l'ensemble de la consommation et, enfin, pour le PIB. Pour établir une valeur de référence pour la procédure de calcul des PPA, un pays sert généralement de base et représente 1. Pour l'Union européenne, le choix d'un seul pays comme base ne convient pas. Par conséquent, dans l'Union, le SPA est utilisé comme unité monétaire de référence commune fictive pour représenter le volume des agrégats économiques dans la comparaison en valeurs réelles pour la zone.

Malheureusement, le calcul de facteurs de conversion régionaux dans un avenir proche n'est pas possible pour des motifs financiers. Si de telles PPA régionales étaient disponibles, le PIB en SPA pour de nombreuses régions périphériques et rurales de l'Union serait plus élevé que si des PPA nationales étaient utilisées.

Un classement des régions peut se modifier si l'on calcule en SPA au lieu de calculer en euros. Ainsi, par exemple, en 2007, la région suédoise d'Östra Mellansverige se classe, avec un PIB par habitant de 31 300 EUR, devant la région espagnole de Madrid, qui affiche 30 600 EUR. En SPA, cependant, Madrid se situe avec 34 100 SPA par habitant devant Östra Mellansverige, avec 26 500 SPA par habitant.

Du point de vue de la répartition du PIB, l'utilisation de SPA au lieu d'euros aboutit à un lissage, car les pays avec un PIB par habitant très élevé affichent en règle générale aussi un niveau de prix relativement élevé. L'écart pour le PIB par habitant des régions NUTS 2 dans l'EU-27 tombe ainsi de quelque 93 400 en EUR à 76 900 en SPA.

Le PIB par habitant en SPA est la variable centrale pour l'établissement de l'éligibilité des régions NUTS 2 aux subventions dans le cadre de la politique structurelle de l'Union européenne.



## Disparités régionales du PIB par habitant

Depuis 2007, Eurostat calcule un indicateur dérivé qui recouvre les divergences régionales du PIB par habitant par rapport à la moyenne nationale concernée et qui rend possibles les comparaisons entre pays.

Pour un pays donné, la disparité  $D$  du PIB régional des régions de niveaux 2 et 3 est définie comme la somme des variations absolues entre le PIB régional et le PIB national par habitant, pondérée par la proportion de population de la région et exprimée en pourcentage du PIB national par habitant:

$$D = 100 \frac{1}{Y} \sum_{i=1}^n | (y_i - Y) | (p_i / P)$$

où:

- $y_i$  est le PIB régional par habitant de la région  $i$
- $Y$  est le PIB par habitant en moyenne nationale
- $p_i$  est la population de la région  $i$
- $P$  est la population du pays
- $n$  est le nombre de régions du pays

La valeur de la disparité du PIB par habitant est égale à zéro si les valeurs du PIB régional dans toutes les régions du pays ou de l'espace économique (EU-27 ou zone euro) sont identiques, et elle traduit, toutes choses égales par ailleurs, une augmentation si les divergences entre les valeurs du PIB régional par habitant augmentent d'une région à l'autre. Une valeur de 20 %, par exemple, signifie donc que le PIB de toutes les régions du pays considéré, pondéré en fonction de la population des régions, s'écarte en moyenne de 20 % de la valeur nationale.

La valeur pour l'EU-27 est calculée en traitant l'EU-27 comme un pays, c'est-à-dire qu'on ne tient respectivement compte que des régions de niveau 2 ou 3. Les valeurs se rapportant respectivement au niveau supérieur (NUTS 2, NUTS 1 ou nationales) ne sont donc pas intégrées dans les calculs pour éviter toute double prise en considération.

Les valeurs de disparité du PIB publiées sur le site internet d'Eurostat sont basées sur le PIB par habitant en standards de pouvoir d'achat (SPA).



# Comptes des ménages





## Introduction: mesure de la richesse

L'un des objectifs principaux de la statistique régionale est de mesurer la richesse des régions. Il s'agit, en particulier, de fournir une base pour des mesures politiques destinées à soutenir les régions moins riches.

L'indicateur le plus souvent utilisé pour mesurer la richesse des régions est le produit intérieur brut (PIB) régional. Celui-ci est, en règle générale, exprimé en standards de pouvoir d'achat (SPA) et par habitant, afin de rendre les données comparables entre des régions de taille et de pouvoir d'achat différents.

Le PIB correspond à la somme en valeur des biens et des services produits dans une région par la population occupée dans cette région après déduction des intrants nécessaires. Mais en raison des nombreux liens interrégionaux et des interventions de l'État, le PIB généré dans une région ne correspond pas au revenu réellement disponible pour les habitants de cette région.

Le PIB régional par habitant, utilisé comme indicateur de richesse, présente l'inconvénient suivant: un chiffre fondé sur l'emploi (le PIB réalisé dans la région) est divisé par un chiffre fondé sur la résidence (la population résidant dans la région). Cette incohérence influence les résultats dès lors qu'il existe un solde de navetteurs, c'est-à-dire qu'une région compte, sur son territoire, plus ou moins de travailleurs que de résidents. L'exemple le plus frappant est constitué par la région britannique Inner London qui affiche le PIB par habitant de loin le plus élevé de l'UE. Cela ne signifie toutefois aucunement que les habitants de cette même région bénéficient d'un niveau de revenu correspondant, car des milliers de navetteurs se rendent chaque jour à Londres pour y travailler, mais habitent dans les régions avoisinantes. Les régions de Hambourg, Vienne, Luxembourg, Prague ou Bratislava peuvent également être citées comme exemples à cet égard.

Hormis les flux de navetteurs, d'autres facteurs peuvent également faire en sorte que la répartition régionale du revenu réel ne corresponde pas à celle du PIB. Parmi ces facteurs figurent, par exemple, les revenus provenant des loyers, intérêts ou dividendes qui reviennent aux résidents d'une région déterminée, mais sont payés par les résidents d'autres régions.

Pour mieux se rendre compte de la situation économique d'une région, il convient donc de se référer également au revenu net des ménages privés.

## Revenu des ménages privés

Dans les pays fonctionnant selon les principes de l'économie de marché et disposant d'un mécanisme de redistribution par l'État, on distingue deux étapes dans la répartition du revenu.

La répartition primaire correspond au revenu des ménages privés résultant directement des opérations effectuées sur le marché, c'est-à-dire de l'achat et de la vente de facteurs de production et de biens. Il convient de mentionner ici avant tout les rémunérations des salariés, c'est-à-dire les revenus provenant de la vente du facteur de production «travail». Les ménages privés peuvent, de plus, percevoir des revenus du patrimoine, notamment des intérêts, des dividendes et des loyers. Enfin, il existe également un revenu résultant de l'excédent d'exploitation ou d'activités indépendantes. Du côté du passif, au niveau de la répartition primaire, il faut enregistrer les éventuels intérêts et loyers à payer par les ménages. Le solde de toutes ces transactions est appelé **revenu primaire** des ménages privés.

Le revenu primaire constitue la base de la répartition secondaire du revenu, qui représente le mécanisme de redistribution par l'État. L'ensemble des prestations sociales monétaires et des transferts s'ajoute à ce revenu primaire. À partir de ce dernier, les ménages doivent payer des impôts sur le revenu et le patrimoine, s'acquitter de cotisations sociales et effectuer des transferts. Le solde résiduel à l'issue de ces transactions est appelé **revenu disponible** des ménages privés.

Lorsqu'on entreprend une analyse des revenus des ménages, il faut tout d'abord choisir l'unité dans laquelle seront exprimées les données, afin que les comparaisons entre régions aient un sens.

Aux fins des comparaisons interrégionales, le PIB régional est généralement exprimé en standards de pouvoir d'achat. L'objectif est de permettre des comparaisons en termes de volume qui soient pertinentes. Il faudrait procéder de la même manière avec les variables du revenu des ménages privés. Ces dernières sont donc converties au moyen de standards de pouvoir d'achat



spécifiques, dénommés «standards de pouvoir d'achat relatifs à la consommation» (SPAC).

## Résultats pour l'année 2007

### Revenu primaire

La carte 5.1 fournit une vue d'ensemble du revenu primaire dans les régions NUTS 2 des 24 pays considérés dans la présente analyse. On distingue nettement la présence de pôles de prospérité dans le sud de l'Angleterre, à Paris, dans le nord de l'Italie, en Autriche, à Madrid et dans le nord-est de l'Espagne, en Flandre, dans l'ouest des Pays-Bas, à Stockholm ainsi que dans les régions de Rhénanie-du-Nord - Westphalie (Nordrhein-Westfalen), de la Hesse (Hessen), du Bade-Wurtemberg (Baden-Württemberg) et de la Bavière (Bayern). Les disparités nord-sud en Italie et ouest-est en Allemagne sont également flagrantes, alors que la répartition régionale est relativement homogène en France. Au Royaume-Uni, un clivage sud-nord est également visible, quoique dans une mesure moindre qu'en Italie et en Allemagne.

Dans les nouveaux États membres, ce sont surtout les régions autour des capitales qui se distinguent par des revenus relativement élevés, en particulier Bratislava (105 % de la moyenne de l'EU-27) et Prague (98 %). Zahodna Slovenija et Közép-Magyarország (Budapest) affichent, elles aussi, des valeurs de 75 % supérieures à la moyenne de l'EU-27. De plus, en dehors de Prague, toutes les régions tchèques et 13 autres régions situées dans les nouveaux États membres enregistrent un revenu primaire des ménages supérieur à la moitié de la moyenne de l'UE. Il est par contre inférieur à 50 % de la moyenne de l'UE dans toutes les autres régions des nouveaux États membres.

L'intervalle de variation des valeurs régionales passe de 3 406 SPAC par habitant dans le nord-est de la Roumanie à 34 842 SPAC dans la région britannique d'Inner London. Sur les dix régions aux plus hauts revenus par habitant, cinq se situent au Royaume-Uni, trois en Allemagne, une en France et une en Belgique. Une nette concentration des régions disposant des revenus les plus élevés au Royaume-Uni et en Allemagne est également observée lorsqu'on élargit l'examen aux 30 premières régions du classement: dans ce groupe figurent onze régions allemandes, six régions britanniques, trois régions en Italie, trois en

Autriche, deux en Belgique, une aux Pays-Bas, une en France, une en Espagne et une en Suède.

Parmi les 30 régions en fin de classement, on ne sera pas surpris de trouver uniquement des régions des nouveaux États membres, à savoir douze des seize régions polonaises, les six régions bulgares, sept des huit régions roumaines, quatre régions hongroises et une région slovaque.

L'écart entre la région européenne qui enregistre le revenu primaire le plus élevé et celle qui enregistre le revenu primaire le plus bas correspondait en 2007 à un facteur de 10,2. Sept ans plus tôt, en 2000, ce facteur s'établissait à 14,7. Sur la période 2000-2007, on observe ainsi une convergence notable entre les deux extrémités de la répartition. Cette évolution positive s'explique en partie par le processus de rattrapage économique en Roumanie et Bulgarie.

### Revenu disponible

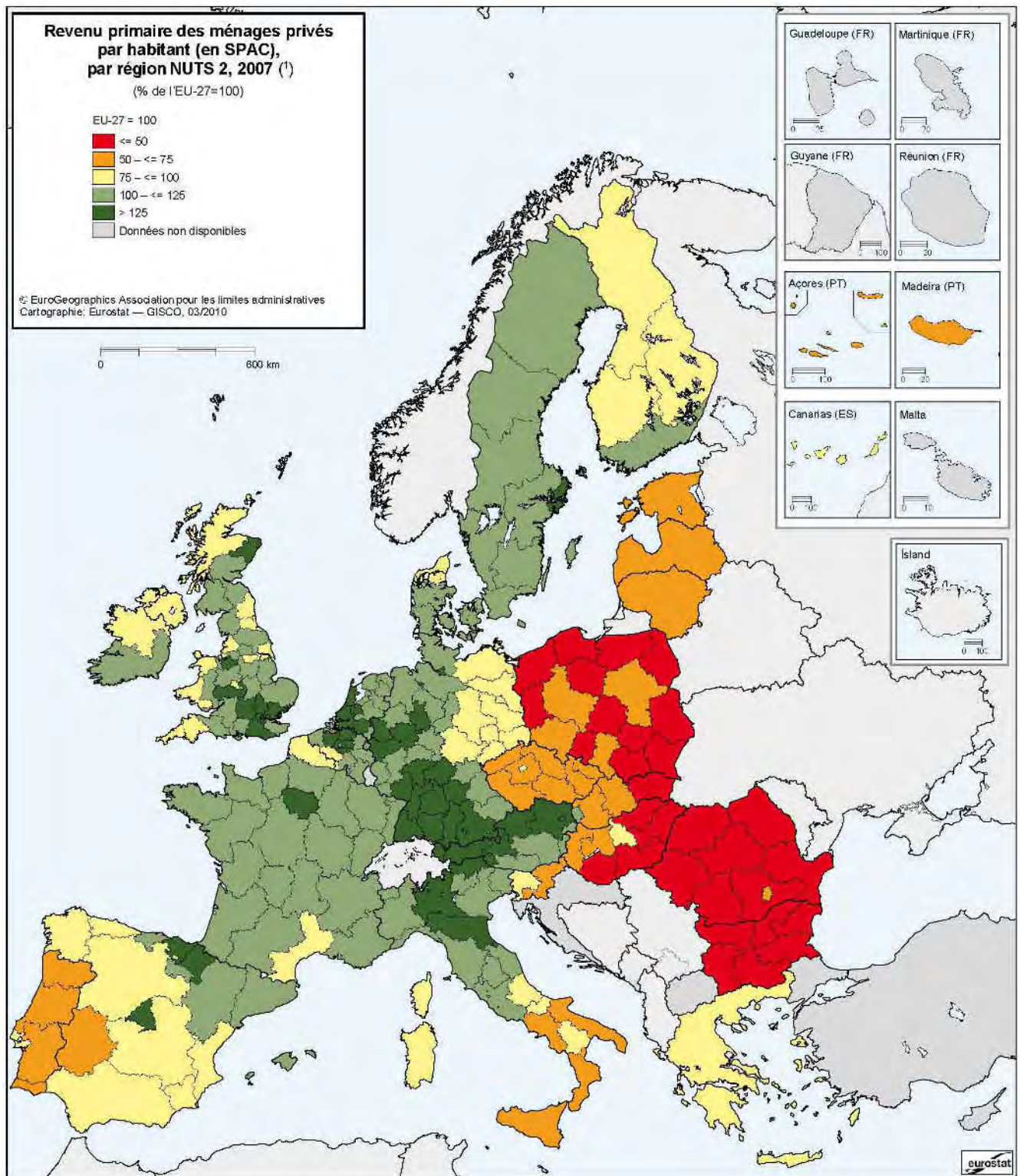
Une comparaison entre le revenu primaire et le revenu disponible (carte 5.2) fait apparaître l'effet de nivellement induit par l'intervention de l'État, ce qui se traduit par une augmentation du niveau relatif de revenu, et ce notamment dans quelques régions d'Italie et d'Espagne, dans l'ouest du Royaume-Uni et dans certaines parties de l'Allemagne orientale. Il en va de même dans les nouveaux États membres, en particulier en Hongrie, en Roumanie, en Bulgarie et en Pologne. Toutefois, le nivellement des revenus privés est généralement moins marqué dans les nouveaux États membres que dans les pays de l'EU-15. Malgré la redistribution publique et les autres transferts, la plupart des régions-capitales conservent leur position prédominante puisqu'elles affichent le plus haut revenu disponible du pays considéré.

L'intervalle entre les valeurs régionales varie de 3 575 SPAC par habitant dans la région de Severozapaden (Bulgarie) à 24 733 SPAC dans la région britannique d'Inner London.

Parmi les 10 régions présentant les plus hauts revenus disponibles par habitant, quatre sont situées au Royaume-Uni, quatre en Allemagne, une en France et une en Italie. Dans les nouveaux États membres, la région qui enregistre le revenu disponible le plus élevé est Bratislavský kraj avec 13 749 SPAC par habitant (93 % de la moyenne de l'EU-27), suivie de celle de Prague avec 13 180 SPAC (90 %).



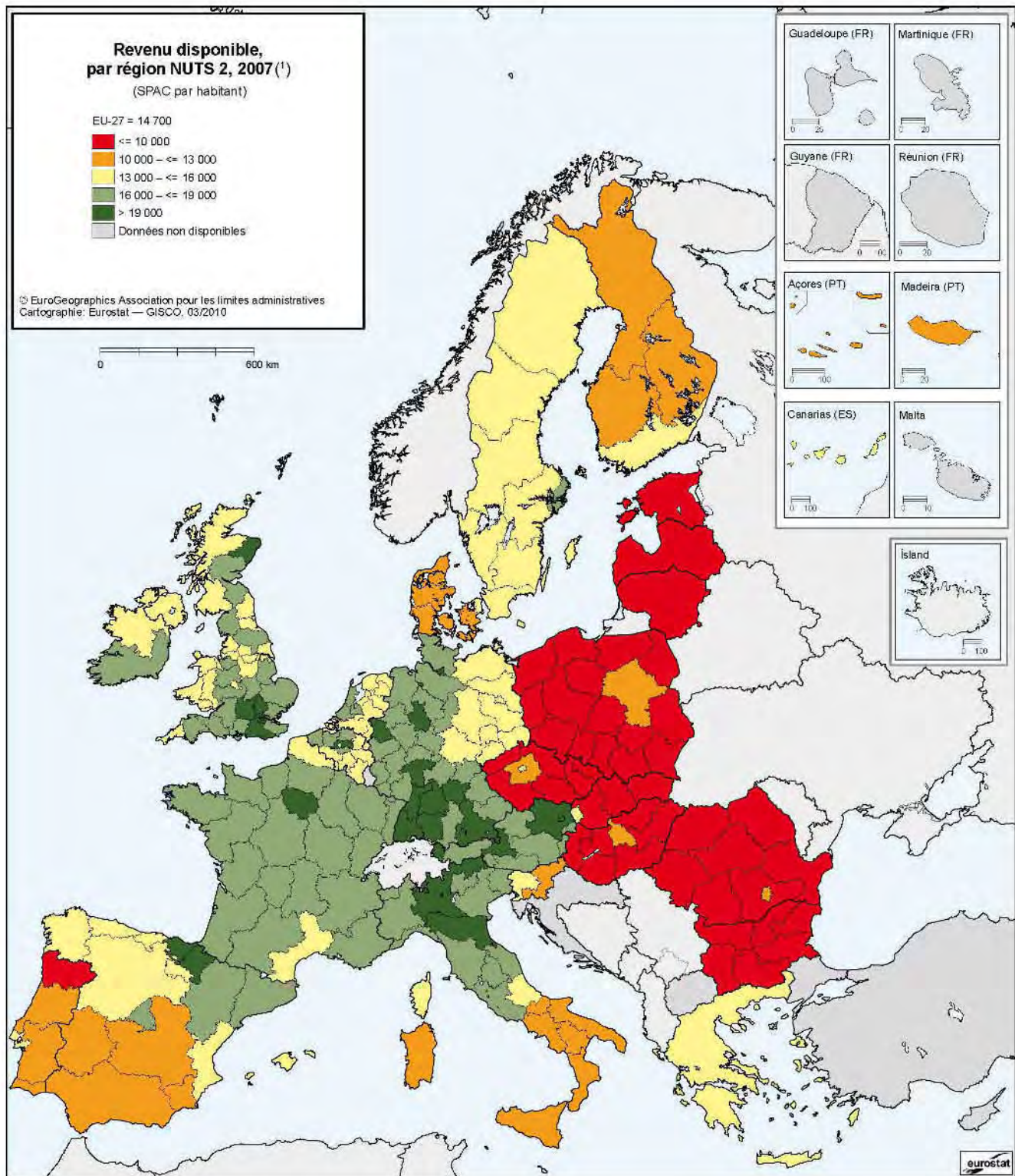
**Carte 5.1:** Revenu primaire des ménages privés par habitant (en SPAC), par région NUTS 2, 2007 (1)  
(% de l'EU-27 = 100)



(1) EU-27 et Belgique, estimation d'Eurostat; Grèce, niveau national.

Source: Eurostat (reg\_ehh2inc).

Carte 5.2: Revenu disponible, par région NUTS 2, 2007 (\*)  
(SPAC par habitant)



(\*) EU-27 et Belgique, estimation d'Eurostat; Grèce, niveau national.

Source: Eurostat (reg\_ehh2inc).



Une nette concentration régionale est évidente, même lorsqu'on élargit la perspective aux 30 premières régions du classement, dans lequel on recense douze régions en Allemagne, six au Royaume-Uni, cinq en Autriche, trois en Italie, deux en Espagne, une en Belgique et une en France.

La plage inférieure de la répartition est très semblable à celle qui caractérise le revenu primaire. Parmi les 30 régions en fin de classement figurent neuf régions polonaises, sept régions roumaines, six régions bulgares, cinq régions hongroises et une région slovaque, ainsi que l'Estonie et la Lettonie.

L'intervention de l'État et les autres transferts atténuent sensiblement l'écart entre la valeur régionale la plus haute et la valeur régionale la plus basse des 24 pays analysés ici, lequel passe d'un facteur de 10,2 environ à un facteur de 6,9.

Depuis ces dernières années, on observe une tendance significative à un resserrement de l'intervalle de variation régionale du revenu disponible. Entre 2000 et 2007, le facteur entre la valeur la plus élevée et la plus basse est passé de 11,1 à 6,9. Comme pour le revenu primaire, cette évolution positive s'explique en partie par le processus de rattrapage économique en Roumanie et en Bulgarie.

En résumé, il est possible de conclure à une convergence notable des valeurs extrêmes régionales, tant en ce qui concerne le revenu primaire que le revenu disponible influencé par les interventions de l'État.

L'écart régional entre les revenus disponibles à l'intérieur des différents pays est naturellement nettement inférieur à celui qui est observé pour l'UE dans son ensemble, il varie cependant considérablement d'un pays à l'autre. Le graphique 5.1 offre un aperçu de l'intervalle de variation du revenu disponible par habitant entre les régions qui, dans chaque pays, enregistrent respectivement la valeur la plus élevée et la plus faible. Le clivage régional le plus prononcé est constaté en Roumanie avec un facteur tout juste inférieur à 3. Cela signifie que le revenu disponible par habitant dans la région București – Ilfov est trois fois plus élevé que celui de la région Nord-Est. La Slovaquie, le Royaume-Uni et l'Italie, avec des facteurs de 1,7 à 1,9, se caractérisent également par des disparités régionales importantes. En Hongrie, en Espagne,

en Pologne et en Allemagne, la différence entre les valeurs respectives les plus élevées et les plus basses est comprise entre 60 et 67 %.

Les différences régionales sont en général plus élevées dans les nouveaux États membres que dans les pays de l'EU-15. Parmi les nouveaux États membres, c'est la Slovénie qui, avec 12 %, affiche l'écart le plus faible entre les deux valeurs extrêmes. Elle se situe ainsi à un niveau très proche du Danemark (5 %) et de l'Autriche (8 %) qui sont les pays où l'on enregistre les plus petits écarts de revenu entre régions. Les disparités régionales recensées en Irlande, en Finlande, aux Pays-Bas et en Suède sont, elles aussi, modérées, avec des valeurs maximales dépassant les valeurs minimales de 15 % à 25 %.

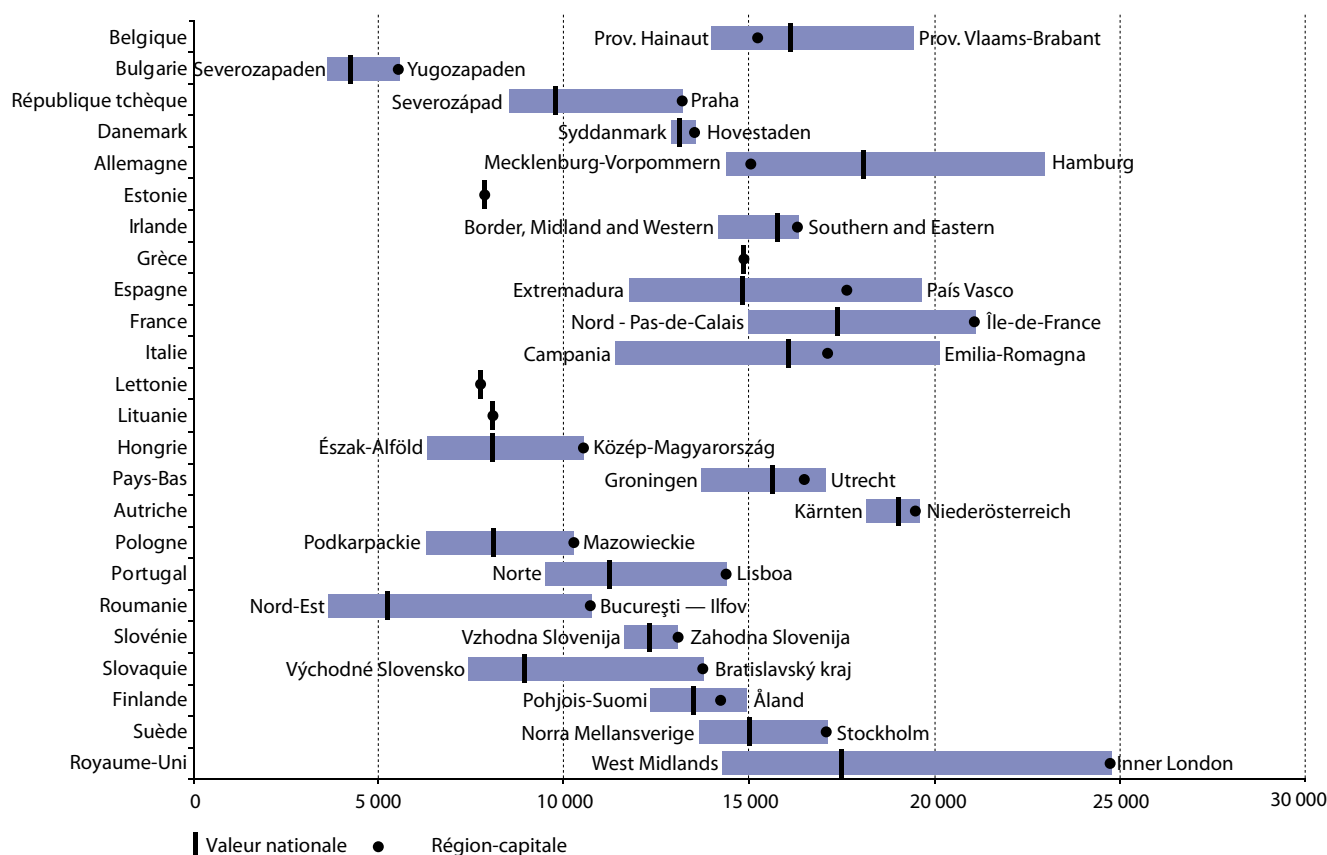
Le graphique 5.1 illustre par ailleurs sur la base des données disponibles pour 20 pays comptant plusieurs régions NUTS 2 que dans 13 d'entre eux, ce sont les régions-capitales qui affichent les valeurs de revenu les plus élevées. Ce groupe comprend l'ensemble des sept pays qui, parmi les nouveaux États membres, présentent au moins deux régions NUTS 2.

L'importance économique des régions-capitales apparaît aussi clairement lorsqu'on compare leurs valeurs de revenu aux moyennes nationales. Dans quatre pays (République tchèque, Roumanie, Slovaquie et Royaume-Uni), les capitales dépassent les valeurs nationales de plus d'un tiers. Des valeurs inférieures aux moyennes nationales ne sont relevées qu'en Belgique et en Allemagne.

Au-delà du niveau du revenu primaire et du revenu disponible, le rapport entre ces deux variables revêt lui aussi une grande importance pour l'évaluation de la situation économique des différentes régions. La carte 5.3 illustre ce rapport, qui donne une idée de l'impact des interventions de l'État et des autres transferts. En moyenne, dans l'EU-27, le revenu disponible équivaut à 86,4 % du revenu primaire, soit la même valeur qu'en 2000. Les interventions de l'État et les autres transferts n'ont donc pas changé au cours de cette période de sept ans.

Les taux les plus faibles sont relevés dans les régions-capitales des États membres prospères, en particulier dans celle de Hovedstaden (Danemark) avec 65,7 % et de Stockholm (Suède) avec 68,3 %; les pourcentages les plus élevés sont recensés dans les régions rurales, à l'écart de

**Graphique 5.1:** Revenu disponible des ménages privés par habitant (en SPAC), par région NUTS 2, 2007 (1)



(1) Belgique, estimation d'Eurostat; Grèce, niveau national; départements d'outre-mer (FR9), Chypre, Luxembourg et Malte, données non disponibles.

Source: Eurostat ([reg\\_ehh2inc](#)).

tout centre économique, comme dans celles de Lubelskie (Pologne) avec 105,9 % et d'Alentejo (Portugal) avec 105,8 %.

D'une manière générale, les États membres de l'EU-15 présentent des valeurs plus faibles que les nouveaux États membres. Si l'on pousse l'analyse, des différences typiques apparaissent toutefois entre les régions des États membres. Dans les capitales et dans d'autres régions prospères des pays de l'EU-15, le revenu disponible est le plus souvent inférieur à 80 % du revenu primaire.

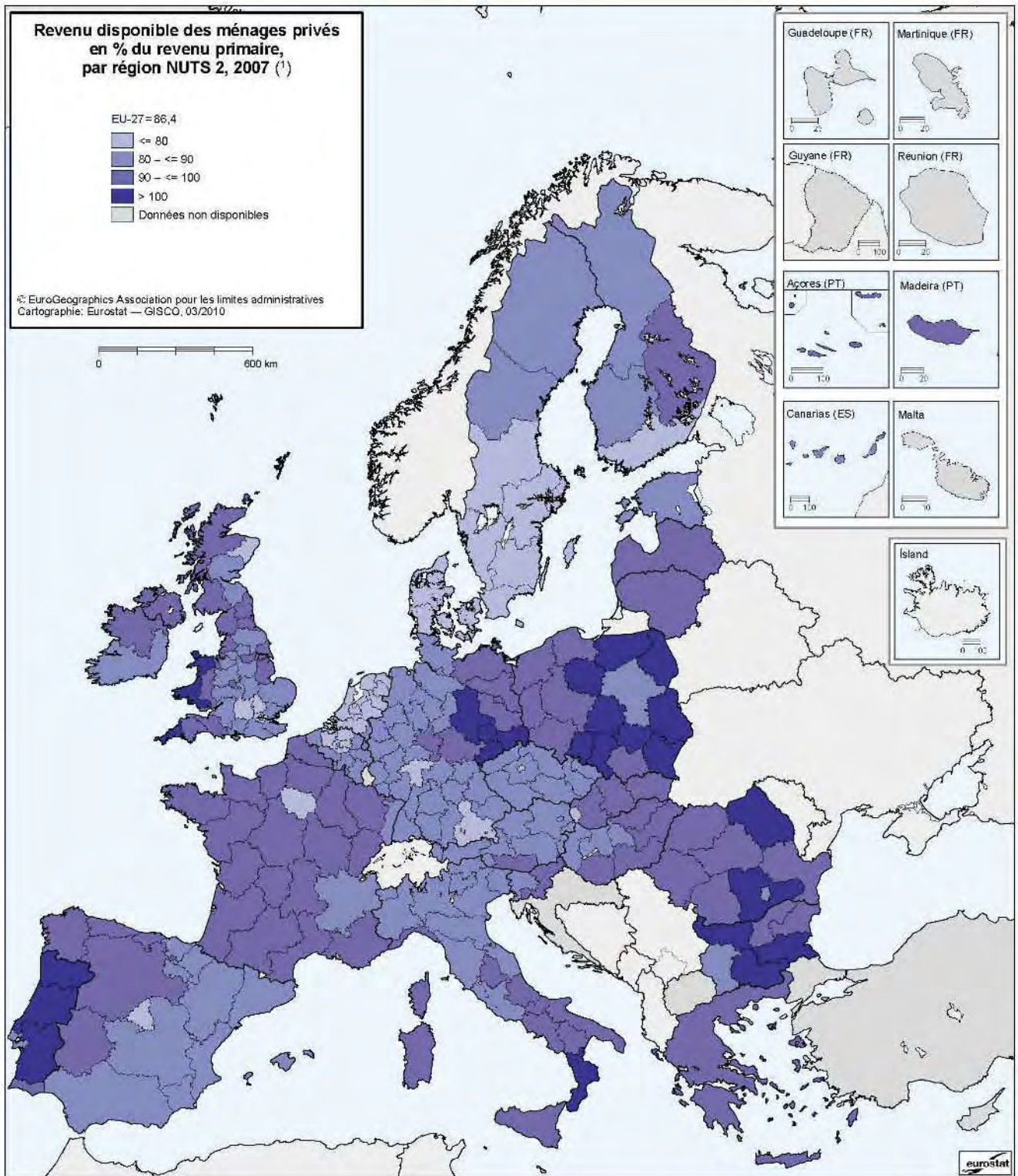
Parallèlement, des pourcentages plus élevés sont identifiables dans les régions économiquement moins riches de tous les États membres, surtout aux frontières méridionales et à la périphérie sud-ouest de l'Union, dans l'ouest du Royaume-Uni et dans la partie orientale de l'Allemagne.

Ce phénomène s'explique par le fait que dans les régions où les revenus sont relativement élevés, une part plus importante du revenu primaire revient à l'État sous forme d'impôts. En même temps, les prestations sociales versées par l'État y sont moins élevées que dans les régions disposant de revenus comparativement plus faibles.

Dans les nouveaux États membres, la redistribution régionale est souvent plus limitée que dans les pays de l'EU-15. Dans les régions-capitales, les valeurs varient en majorité entre 75 et 85 % et se situent toutes, sans exception, en queue des classements nationaux. Cela indique que dans ces régions, le niveau des revenus dépend beaucoup moins qu'ailleurs d'un complément sous forme de prestations sociales. L'écart enregistré entre la région-capitale et le reste du pays est particulièrement important en Slovaquie, où il atteint environ 15 points de pourcentage.



Carte 5.3: Revenu disponible des ménages privés en % du revenu primaire, par région NUTS 2, 2007 (1)



(1) EU-27 et Belgique, estimation d'Eurostat; Grèce, niveau national.

Source: Eurostat (reg\_ehh2inc).



Dans les 24 États membres de l'UE qui font l'objet de la présente analyse, le revenu disponible est supérieur au revenu primaire dans 24 régions au total, à savoir dans neuf régions polonaises, quatre régions allemandes, trois régions respectivement situées en Bulgarie et au Portugal, deux régions en Roumanie et deux régions britanniques, ainsi que dans une région italienne. La carte 5.3 met en évidence qu'il s'agit en l'occurrence de régions qui, dans l'État membre respectif, sont caractérisées par une économie relativement faible. En l'occurrence, le revenu disponible ne dépasse pas cependant pas le revenu primaire de plus de 5,9 % au maximum (Lubelskie en Pologne). Toute différence notable entre les nouveaux États membres et les pays de l'EU-15 semble avoir disparu en ce qui concerne le soutien de l'État aux revenus des ménages privés.

Lorsqu'on interprète ces résultats, il convient toutefois de ne pas oublier que les prestations sociales monétaires de l'État ne sont pas les seuls éléments pouvant permettre au revenu disponible de dépasser le revenu primaire et que les autres transferts (tels que les virements effectués par des personnes travaillant temporairement dans d'autres régions) peuvent aussi, dans certains cas, jouer un rôle non négligeable.

## La dynamique à la périphérie de l'Union

Pour conclure, voici un aperçu de l'évolution à moyen terme des régions par rapport à la moyenne de l'EU-27. La carte 5.4 visualise, sur la base de la période septennale 2000-2007, l'évolution du revenu disponible par habitant (en SPAC) dans les régions NUTS 2 par rapport à la moyenne de l'EU-27.

On observe au premier abord des processus très dynamiques à la périphérie de l'Union; cela vaut en particulier pour l'Espagne et l'Irlande, pour la République tchèque, la Slovaquie, la Roumanie comme également pour les États baltes et la Finlande.

À l'opposé, on constate une progression des revenus inférieure à la moyenne dans la majorité des pays fondateurs de l'UE: en particulier en Belgique, en Allemagne et en Italie, où dans les régions peu prospères, les revenus ont également connu une chute en partie considérable.

L'intervalle de variation va de respectivement + 33,2 points de pourcentage de la moyenne de

l'EU-27 pour București — Ilfov (Roumanie) à - 24,9 points pour Bruxelles (Belgique).

En dépit du processus de rattrapage généralement très net dans les nouveaux États membres, l'évolution n'a pas eu un caractère aussi positif partout: dans certaines régions de la Hongrie et de la Pologne, les revenus disponibles n'ont progressé que de quelques points par rapport à la moyenne de l'UE. En revanche, les chiffres pour la Roumanie et la Bulgarie révèlent une évolution fort encourageante: la région București — Ilfov (+ 33,2 points de pourcentage) se place en première position en termes d'amélioration relative par rapport à l'ensemble des régions de l'UE, et même la région bulgare de Severozapaden (qui est celle enregistrant le revenu le plus bas de toute l'UE) est parvenue à progresser de 6,3 points de pourcentage par rapport à l'évolution moyenne des revenus dans l'Union. Néanmoins, un problème structurel reste: le creusement de l'écart de richesse dans la plupart des nouveaux États membres entre la région-capitale et les parties plus pauvres de chaque pays.

Globalement, l'évolution entre 2000 et 2007 a conduit à un léger aplatissement du haut de la courbe de la distribution régionale du revenu, notamment en raison de fortes baisses relatives dans des régions à haut niveau de revenu. Parallèlement, les dix régions figurant en fin de classement, qui se trouvent toutes en Bulgarie et Roumanie, ont chacune réduit leur écart par rapport à la moyenne de l'UE, dans une fourchette comprise entre 3,2 et 9,2 points de pourcentage.

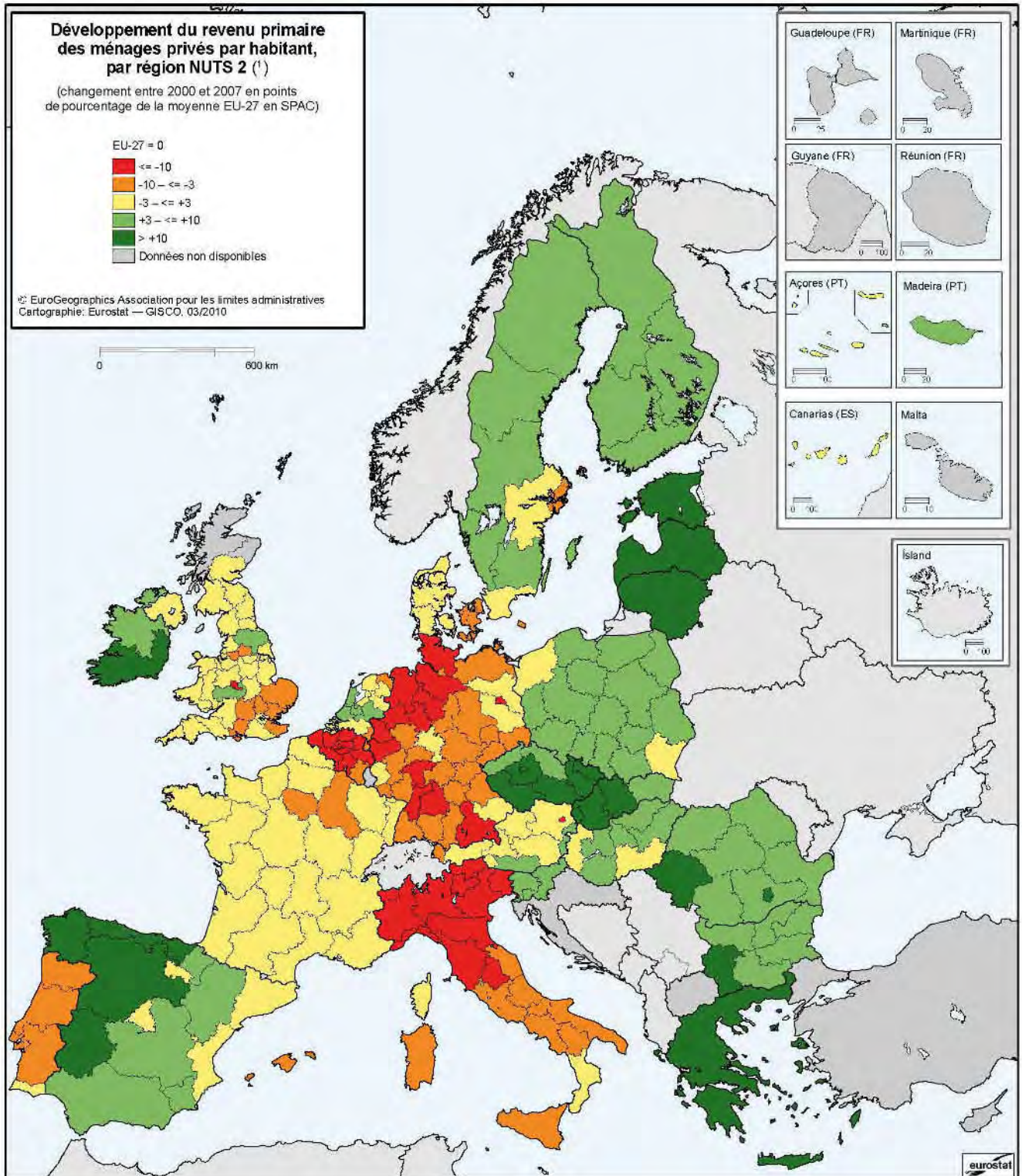
## Conclusion

La répartition régionale des revenus des ménages diffère de celle du produit intérieur brut dans de nombreuses régions NUTS 2, car, contrairement à ce qui se passe pour le PIB régional, le navettage n'a aucun impact sur les résultats concernant les revenus des ménages privés. Dans certains cas, cependant, d'autres transferts et différents flux de revenus que les ménages privés reçoivent de sources extérieures au-delà des frontières de leur région jouent également un rôle.

L'ensemble des interventions de l'État et des autres influences s'est au cours de l'année 2007 traduit par une variation des revenus disponibles entre la région la plus prospère et la région économiquement la plus faible de l'ordre de 6,9, alors que l'écart entre les revenus primaires par habitant atteint un



**Carte 5.4:** Développement du revenu primaire des ménages privés par habitant, par région NUTS 2 <sup>(1)</sup>  
(changement entre 2000 et 2007 en points de pourcentage de la moyenne EU-27 en SPAC)



(1) EU-27 et Belgique, estimation d'Eurostat; Grèce, niveau national.

Source: Eurostat (reg\_ehh2inc).



facteur de 10,2. On peut donc retenir que l'effet généralement recherché d'un aplatissement de la distribution des revenus s'est produit.

Dans les nouveaux États membres, le niveau de revenu des ménages privés demeure largement inférieur à celui des pays de l'EU-15; seules quelques régions-capitales atteignent des valeurs de revenu dépassant les trois quarts de la moyenne de l'UE.

Une analyse sur la période septennale allant de 2000 à 2007 montre qu'au moins dans la plupart des régions des nouveaux États membres, même si ce n'est pas le cas partout, les revenus rattrapent leur retard par rapport à la moyenne de l'EU-27. En Roumanie, un processus particulièrement vigoureux de rattrapage s'est amorcé et, fait réjouissant, il ne se limite pas à la seule région-capitale București – Ilfov.

Pour le revenu primaire comme pour le revenu disponible, on observe une tendance notable au

resserrement des écarts régionaux: entre 2000 et 2007, le facteur entre la valeur la plus élevée et la plus basse est passé de 14,7 à 10,2. L'écart concernant le revenu disponible a diminué de 11,1 à 6,9. Cette évolution positive s'explique en partie par le processus de rattrapage économique qui s'est opéré en Bulgarie et en Roumanie.

S'agissant de la disponibilité des données sur le revenu, il convient de noter une nouvelle amélioration de leur exhaustivité, notamment grâce à la réception de données fournies régulièrement par la Bulgarie. On dispose ainsi actuellement de données sur les revenus des régions pour 99,3 % de la population de l'UE. Dès qu'un ensemble de données complet sera disponible, les données sur le revenu des ménages privés pourraient être prises en considération, en complément de celles sur le produit intérieur brut, pour étayer la prise de décisions relatives aux mesures de politique régionale.

## Notes méthodologiques

Eurostat dispose depuis quelques années de données ventilées par région pour les différentes catégories de revenus des ménages privés. Ces données sont collectées au niveau NUTS 2, dans le cadre des comptes régionaux.

Aucune donnée au niveau régional NUTS 2 n'est encore disponible pour les régions suivantes: départements d'outre-mer (France), Chypre, Luxembourg et Malte.

Le texte du présent chapitre ne porte donc que sur 24 États membres correspondant à 264 régions de niveau NUTS 2. Parmi ces 24 États membres, trois sont constitués d'une seule région NUTS 2: l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie. La Grèce a été analysée uniquement sur la base des données disponibles au niveau national. Dans le cadre de la collecte de données de 2009, la Bulgarie a, pour la première fois, fourni des chiffres pour les années de référence 2000-2007. Pour la Belgique, les chiffres de 2007 ont été estimés à partir de la structure régionale de 2006, et en supposant le même taux de croissance nominal pour les valeurs nationales que pour le PIB.

En raison de la disponibilité restreinte des données, les valeurs relatives aux comptes régionaux des ménages ont dû être estimées pour l'EU-27, en supposant pour le revenu des ménages (en SPAC) que la part dans l'EU-27 des États membres manquants équivaut à celle qu'ils représentent dans le PIB (en SPA). Celle-ci correspond à 0,5 % pour l'année de référence 2007.

Les données qui sont parvenues à Eurostat après le 4 mars 2010 n'ont pas été prises en compte dans le présent chapitre de l'Annuaire.



# Statistiques structurelles des entreprises

6





## Introduction

Quels effets les politiques économique et régionale de l'Union européenne ont-elles sur la structure économique des régions? Quels sont les secteurs en croissance ou en régression et quelles sont les régions susceptibles d'être les plus concernées? Une analyse fine de la structure de l'économie européenne ne peut se faire que sur le plan régional. Les statistiques structurelles régionales sur les entreprises fournissent des données selon une ventilation détaillée par activité qui peuvent être utilisées pour ce type d'analyse. La première partie du présent chapitre s'intéresse à la spécialisation régionale et à la concentration des activités au sein de l'économie marchande de l'UE. La seconde analyse en détail l'activité du secteur des services aux entreprises.

## Spécialisation régionale et concentration des activités

Des disparités importantes existent entre les régions européennes en ce qui concerne l'importance des différentes activités au sein de l'économie marchande. Alors que certaines activités sont réparties de manière relativement égale entre la plupart des régions, de nombreuses autres présentent une variation considérable du niveau de spécialisation régionale, quelques régions ayant souvent un degré particulièrement élevé de spécialisation.

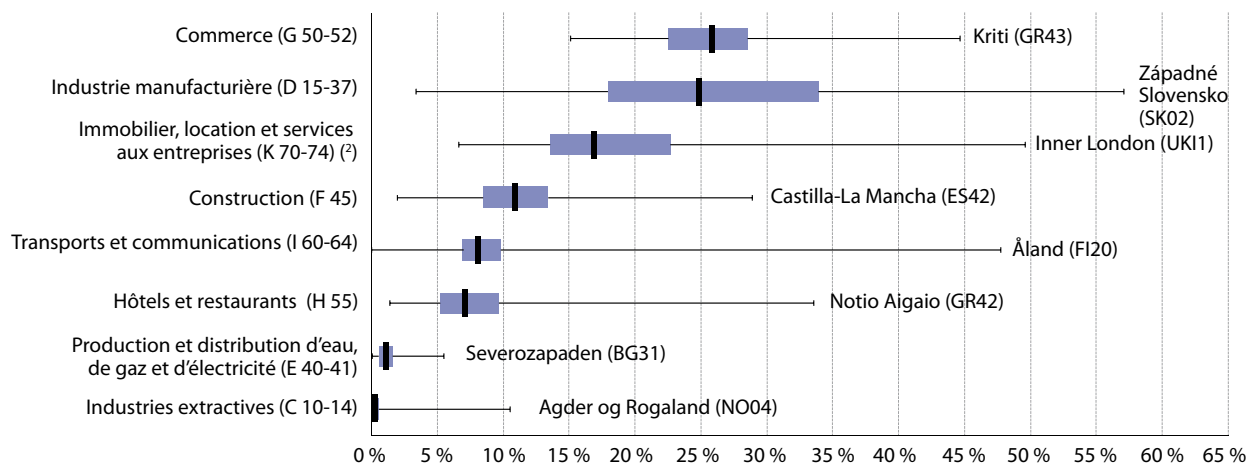
La part d'une activité particulière au sein de l'économie marchande donne une idée des régions qui sont les plus ou les moins spécialisées dans cette activité indépendamment de la taille, grande ou petite, de la région ou de l'activité considérée. Diverses raisons expliquent la spécialisation relative. En fonction du type d'activité, il peut s'agir, entre autres, de la disponibilité de ressources naturelles ou d'une main-d'œuvre qualifiée, de la culture et des traditions, des niveaux de coûts, de l'infrastructure, de la législation, des conditions climatiques et topographiques, ainsi que de la proximité par rapport aux marchés.

Le graphique 6.1 montre qu'à un niveau d'activité agrégé (sections de la NACE), c'est l'industrie manufacturière (section D de la NACE) qui affichait le plus grand écart dans l'importance relative d'une activité dans la main-d'œuvre de l'économie marchande non financière (sections C à I et K) d'une région. L'industrie manufacturière ne représentait que 3,7 % des personnes occupées dans la région Ciudad Autónoma de Melilla (Espagne) et moins de 10 % dans treize autres régions, dont

celles de la capitale en Belgique, en Espagne et au Royaume-Uni. La distribution des régions restantes était relativement symétrique, les parts de l'emploi manufacturier s'étant échelonnées de 10 % à près de la moitié de la main-d'œuvre dans une région bulgare et deux régions tchèques, à savoir Severen tsentralen (Bulgarie) – 48,4 %, Střední Morava (République tchèque) – 48,1 % et Severovýchod (République tchèque) – 48,2 %. Západoé Slovensko (Slovaquie) était la seule région dans laquelle la part de l'emploi manufacturier dépassait la moitié de la main-d'œuvre de l'économie marchande non financière (56,1 %). En revanche, l'écart dans les parts d'emploi était beaucoup plus réduit pour le commerce (section G de la NACE), l'activité qui a enregistré l'emploi médian le plus élevé, ce qui s'explique par sa présence dans toutes les régions et la desserte de clients essentiellement locaux. Les parts ont varié de 11,6 % pour Észak-Alföld (Hongrie) et de moins de 17 % pour Åland et Länsi-Suomi (Finlande), Comunidad Foral de Navarra (Espagne), Vzhodna Slovenija (Slovénie) et Severozápad (République tchèque) à environ 40 % pour Kentriki Makedonia, Peloponnisos, Voreio Aigaio, Dytiki Ellada (Grèce) et Ciudad Autónoma de Melilla (Espagne), et à plus de 45 % pour Kriti (Grèce).

Par ailleurs, les transports et les communications (section I de la NACE) et les industries extractives (section C) ont affiché une taille relative analogue dans la majorité des régions, mais se sont distingués par des valeurs extrêmes dans quelques régions fortement spécialisées dans ces activités. Les transports et les communications ont compté pour seulement 6,9 % dans un quart des régions et pour moins de 9,8 % dans trois quarts des régions. L'étroitesse de cette plage de variation s'explique principalement par le fait que le transport par route et les postes et les télécommunications représentent une grande part de l'emploi dans ce secteur et que ces activités ont tendance à avoir une importance relativement identique dans la plupart des régions. Il n'y avait en fait que quatre régions pour lesquelles la part de l'emploi dans les transports et les communications était supérieure à 20 %. Le degré de spécialisation le plus élevé a été observé pour la région insulaire Åland (Finlande), où près de la moitié de la main-d'œuvre (45 %) était occupée dans ce secteur, ce qui était dû presque exclusivement à l'importance des transports par eau. Åland devançait de loin la région allemande Köln (30,1 %) et la Bourgogne en France (22,6 %), particulièrement axées sur les services de postes et de télécommunications, et Bratislavský kraj (22,3 %), la région-capitale slovaque, essentiellement spécialisée dans les transports par route et les autres formes de transport terrestre. Les ressources naturelles jouent un rôle important pour les activités telles que les industries extractives, qui sont très peu développées, voire inexistantes,

**Graphique 6.1:** Degré de spécialisation régionale par activité (sections de la NACE), EU-27 et Norvège, par région NUTS 2, 2007 <sup>(1)</sup>  
(%, part de l'emploi de l'économie marchande non financière)



<sup>(1)</sup> Danemark, niveau national; Malte, données non disponibles; Pologne, données provisoires; Espagne, données provisoires pour la construction (F 45).

<sup>(2)</sup> Chypre, données excluant la recherche et le développement (K 73).

Source: Eurostat ([sbs\\_r\\_nuts03](http://sbs_r_nuts03)).

dans de nombreuses régions. Seules quelques rares régions sont fortement spécialisées dans ces activités, du fait de la présence de gisements de minerais métalliques, de charbon, de pétrole ou de gaz. Les industries extractives ont représenté moins de 0,2 % des personnes occupées dans un quart des régions et entre 0,2 % et 0,5 % dans la moitié des régions. Ce secteur employait néanmoins plus de 5 % de la main-d'œuvre totale de l'économie marchande non financière dans cinq régions et pas moins de 10 % dans les régions North Eastern Scotland (Royaume-Uni) et Agder og Rogaland (Norvège).

Le tableau 6.1 présente, à un niveau d'activité plus détaillé (toutes les divisions à l'intérieur de chaque section de la NACE), la région qui était la plus spécialisée en 2007 et, à titre comparatif, la part médiane et la part moyenne de la main-d'œuvre de l'économie marchande non financière dans toutes les régions au sein de l'EU-27 et en Norvège. Les activités manufacturières qui concernent les premiers stades de transformation des produits de l'agriculture, de la pêche ou de la sylviculture sont concentrées, en particulier, dans les régions proches de la source de la matière première. Les régions les plus spécialisées dans l'industrie des produits alimentaires et des boissons (NACE 15) se trouvaient toutes dans des zones rurales situées à l'intérieur ou à proximité de centres de production agricole: ces régions étaient la Bretagne (la plus spécialisée de toutes les régions) en France, Podlaskie, Lubelskie et Warمیńsko-mazurskie dans la partie orientale de la Pologne, Dél-Alföld en Hongrie, La Rioja en Espagne, et Severen tsentralen et Yuzhen

tsentralen en Bulgarie. Les régions nordiques et baltes fortement boisées possédaient le plus haut degré de spécialisation dans le travail du bois et la fabrication d'articles en bois (NACE 20), ainsi que dans l'industrie connexe du papier et du carton (NACE 21). Itä-Suomi (Finlande) était la région la plus spécialisée dans le travail du bois et la fabrication d'articles en bois, tandis que Norra Mellansverige (Suède) était la plus spécialisée dans l'industrie du papier et du carton.

Les régions traditionnellement associées au tourisme, notamment en Espagne, en Grèce et au Portugal, étaient les plus spécialisées dans le secteur des hôtels et des restaurants (NACE 55). Ce secteur représentait plus de 20 % de la main-d'œuvre dans les régions insulaires grecques Notio Aigaio et Ionia Nisia, dans la région espagnole Illes Balears, en Algarve dans le sud du Portugal, dans la Provincia Autonoma Bolzano/Bozen dans le nord-est de l'Italie, à la frontière avec l'Autriche.

Les régions grecques étaient les plus spécialisées dans les activités de commerce (NACE G 50-52), à l'exception du commerce automobile (NACE 50), pour lequel la région allemande Brandenburg — Südwest avait le plus fort degré de spécialisation. Pour les activités de construction (NACE 45), les régions espagnoles présentaient les parts de main-d'œuvre les plus élevées. Les services de transport sont également influencés par la situation géographique, les transports par eau (NACE 61) étant naturellement bien développés dans les régions côtières et les îles, alors que les transports aériens (NACE 62) sont importants

**Tableau 6.1:** Région la plus spécialisée par activité (sections et divisions de la NACE), EU-27 et Norvège, 2007 <sup>(1)</sup>  
(%, part de l'emploi total de l'économie marchande non financière de la région et parts médiane et moyenne de l'ensemble des régions)

Activité (NACE)	Ensemble des régions		Région la plus spécialisée	
	Part médiane (%)	Part moyenne (%)	Nom (code NUTS 2)	Part de la région (%)
<b>Industries extractives (C 10-14)</b>	0,3	0,7	Agder og Rogaland (NO04)	13,1
Extraction de houille, de lignite et de tourbe (10)	0,0	0,2	Śląskie (PL22)	c
Extraction d'hydrocarbures (11)	0,0	0,2	Agder og Rogaland (NO04)	12,8
Extraction de minerais d'uranium (12)	0,0	0,0	Severovýchod (CZ05)	c
Extraction de minerais métalliques (13)	0,0	0,0	Övre Norrland (SE33)	c
Autres industries extractives (14)	0,2	0,2	Świętokrzyskie (PL33)	c
<b>Industrie manufacturière (D 15-37)</b>	24,9	25,9	Západné Slovensko (SK02)	56,1
Produits alimentaires et boissons (15)	3,6	3,8	Bretagne (FR52)	10,9
Tabac (16)	0,0	0,1	Trier (DEB2)	c
Textile (17)	0,4	0,7	Prov. West-Vlaanderen (BE25)	5,5
Habillement (18)	0,3	1,0	Dytiki Makedonia (GR13)	11,6
Cuir (19)	0,1	0,3	Marche (ITE3)	7,6
Bois (20)	0,9	1,2	Itä-Suomi (FI13)	5,7
Papier et carton (21)	0,4	0,6	Norra Mellansverige (SE31)	4,5
Édition et imprimerie (22)	1,0	1,1	Inner London (UK11)	4,0
Cokéfaction, raffinage, industries nucléaires (23)	0,0	0,1	Cumbria (UKD1)	c
Produits chimiques (24)	1,0	1,3	Rheinhessen-Pfalz (DEB3)	10,9
Caoutchouc et plastiques (25)	1,2	1,4	Auvergne (FR72)	6,3
Autres produits minéraux non métalliques (26)	1,1	1,3	Świętokrzyskie (PL33)	5,4
Métallurgie (27)	0,5	1,0	Východné Slovensko (SK04)	8,3
Travail des métaux (28)	2,7	3,0	Arnsberg (DEA5)	8,8
Machines et équipements (29)	2,2	2,8	Unterfranken (DE26)	12,3
Machines de bureau et matériel informatique (30)	0,0	0,1	Southern and Eastern (IE02)	1,3
Machines et appareils électriques (31)	0,9	1,3	Západné Slovensko (SK02)	10,2
Équipements de radio, télévision et communication (32)	0,3	0,5	Pohjois-Suomi (FI1A)	5,9
Instruments médicaux, de précision et d'optique (33)	0,6	0,7	Border, Midland and Western (IE01)	5,5
Automobiles (34)	0,8	1,6	Braunschweig (DE91)	c
Autres matériels de transport (35)	0,5	0,8	Sud-Est (RO22)	6,1
Meubles et industries diverses (36)	1,0	1,4	Warmińsko-mazurskie (PL62)	7,9
Récupération (37)	0,1	0,1	Brandenburg — Nordost (DE41)	0,7
<b>Production d'électricité, de gaz et d'eau (E 40-41)</b>	1,0	1,2	Severozapaden (BG31)	5,3
Production d'électricité et de gaz (40)	0,8	0,9	Sud-Vest Oltenia (RO41)	4,4
Production d'eau (41)	0,2	0,3	Východné Slovensko (SK04)	1,8
<b>Construction (F 45)</b>	10,9	11,2	Castilla-La Mancha (ES42)	29,0
<b>Commerce (G 50-52)</b>	25,8	25,7	Kriti (GR43)	46,3
Commerce automobile (50)	3,5	3,6	Brandenburg — Südwest (DE42)	7,0
Commerce de gros (51)	7,2	7,5	Peloponnisos (GR25)	16,1
Commerce de détail (52)	14,3	14,6	Kriti (GR43)	31,3
<b>Hôtels et restaurants (H 55)</b>	7,1	8,0	Notio Aigaio (GR42)	31,6
<b>Transports et communications (I 60-64)</b>	8,2	8,9	Åland (FI20)	45,0
Transports terrestres (60)	4,3	4,5	Bourgogne (FR26)	20,6
Transports par eau (61)	0,1	0,4	Åland (FI20)	35,7
Transports aériens (62)	0,0	0,2	Outer London (UK12)	3,7



Activité (NACE)	Ensemble des régions		Région la plus spécialisée	
	Part médiane (%)	Part moyenne (%)	Nom (code NUTS 2)	Part de la région (%)
Services auxiliaires des transports (63) <sup>(1)</sup>	1,8	2,0	Bremen (DE50)	13,1
Postes et télécommunications (64)	1,6	1,8	Köln (DEA2)	23,2
<b>Services aux entreprises (K 70-74)</b>	<b>16,9</b>	<b>18,4</b>	<b>Inner London (UKI1)</b>	<b>50,7</b>
Activités immobilières (70)	2,0	2,0	Latvija (LV00)	5,7
Location (71)	0,4	0,5	North Eastern Scotland (UKM5)	1,7
Activités informatiques (72)	1,5	1,7	Berkshire, Buckinghamshire and Oxfordshire (UKJ1)	8,1
Recherche et développement (73) <sup>(2)</sup>	0,2	0,3	Oberbayern (DE21)	2,1
Autres services aux entreprises (74)	12,6	13,8	Inner London (UKI1)	39,8

<sup>(1)</sup> Danemark, niveau national; Malte, données non disponibles; Pologne, données provisoires; Espagne, données provisoires pour la construction (F 45).

<sup>(2)</sup> Chypre, données excluant la recherche et le développement (K 73).

c: données confidentielles.

Source: Eurostat (sbs\_r\_nuts03).

non seulement pour les régions qui renferment ou sont situées à proximité de grandes villes, mais aussi pour de nombreuses régions insulaires (en particulier celles ayant une industrie touristique développée). La petite région insulaire Åland (Finlande) constitue un centre pour les services de transbordeurs entre la Suède et la Finlande, ainsi que pour d'autres formes de trafic en mer Baltique. Åland était très fortement spécialisée dans les transports par eau, qui représentaient plus de 35 % des personnes occupées en 2007, soit près de huit fois plus que dans la deuxième région la plus spécialisée, à savoir Vestlandet, et près de dix fois plus que dans la troisième région la plus spécialisée, à savoir Agder og Rogaland, toutes deux en Norvège. Outer London (Royaume-Uni) était la région la plus spécialisée dans les transports aériens, suivie de Noord-Holland (région néerlandaise d'Amsterdam), d'Illes Balears en Espagne, de Köln en Allemagne, de l'île française Corse et des îles portugaises de la région Região Autónoma dos Açores.

Comme pour les transports aériens, la spécialisation dans l'immobilier, la location et les services aux entreprises (NACE 70-74) peut être fondée sur l'accès à une masse critique de clients (entreprises ou ménages) ou à une base de connaissances (chercheurs externes et personnel qualifié). Au sein même des pays, la région-capitale ou d'autres grandes régions métropolitaines comptaient normalement parmi les plus spécialisées dans les secteurs des services aux entreprises, c'est-à-dire les activités informatiques (NACE 72) et les services fournis principalement aux entreprises (NACE 74). Une analyse détaillée du secteur des services aux entreprises est proposée dans la dernière partie du présent chapitre. En 2007, la Lettonie avait le plus haut degré de spécialisation dans les activités immobilières (NACE 70), devant l'Algarve (Portugal) et Inner London (Royaume-

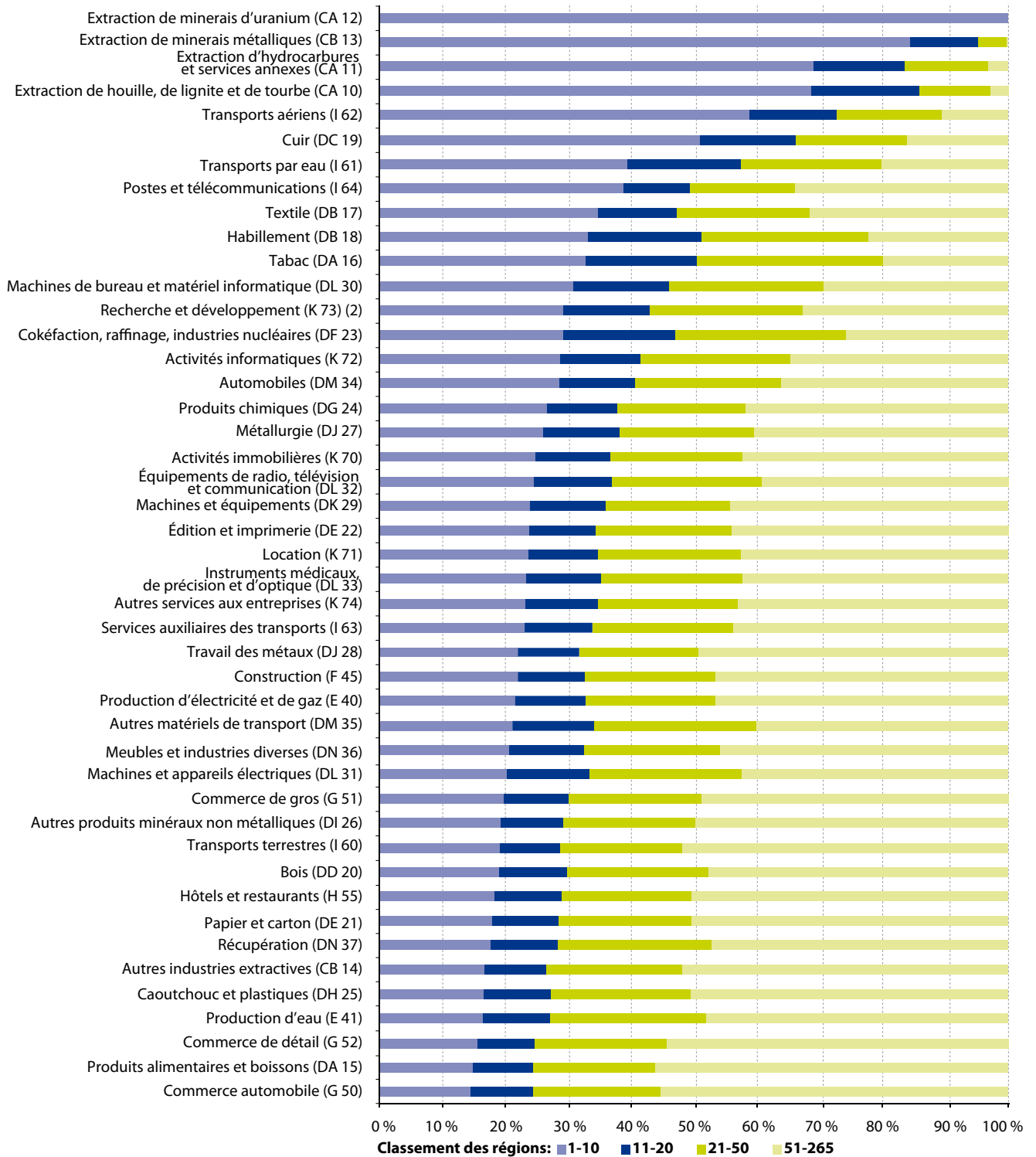
Uni), tandis que Hamburg (Allemagne) était la région la plus spécialisée dans la location, suivie des départements d'outre-mer français de la Guadeloupe et de la Martinique.

Alors qu'une analyse de la spécialisation indique l'importance relative de différentes activités dans les régions, indépendamment de la taille de la région ou de l'activité, une analyse de la concentration examine la prédominance de certaines régions dans une activité ou de certaines activités dans une région. Pour la plupart des activités, il existe de nombreux exemples de régions se classant à un rang élevé en termes tant de spécialisation que de concentration. Le graphique 6.2 montre à quel point l'emploi dans certaines activités était concentré dans un nombre limité de régions en 2007. Quatre des cinq activités extractives figuraient en tête du classement établi sur la base de la part de l'emploi total au sein de l'EU-27 et de la Norvège représentée par les dix régions ayant les effectifs les plus importants. L'activité la plus concentrée était l'extraction de minerais d'uranium (NACE 12), pour laquelle des personnes occupées n'ont été recensées que dans 9 des 273 régions (dont les données étaient disponibles) en 2007.

Les transports aériens (NACE 62) et l'industrie du cuir et de la chaussure (NACE 19) étaient également très concentrés dans les dix régions principales, qui représentaient ensemble respectivement 59 % et 51 % de l'emploi total. Dans le cas des transports aériens, cette prédominance est due à la concentration dans les grandes régions métropolitaines qui hébergent les grands aéroports, parmi lesquelles il convient de citer, en premier lieu, les régions de Paris, Outer London, Köln, Amsterdam et Madrid. L'industrie du cuir et de la chaussure, pour sa part, ne constitue qu'une petite activité en Europe, fortement concentrée en Italie,



**Graphique 6.2:** Activités les plus concentrées (divisions de la NACE), EU-27 et Norvège, par région NUTS 2, 2007 <sup>(1)</sup>  
(%, part de la région dans l'emploi sectoriel total)



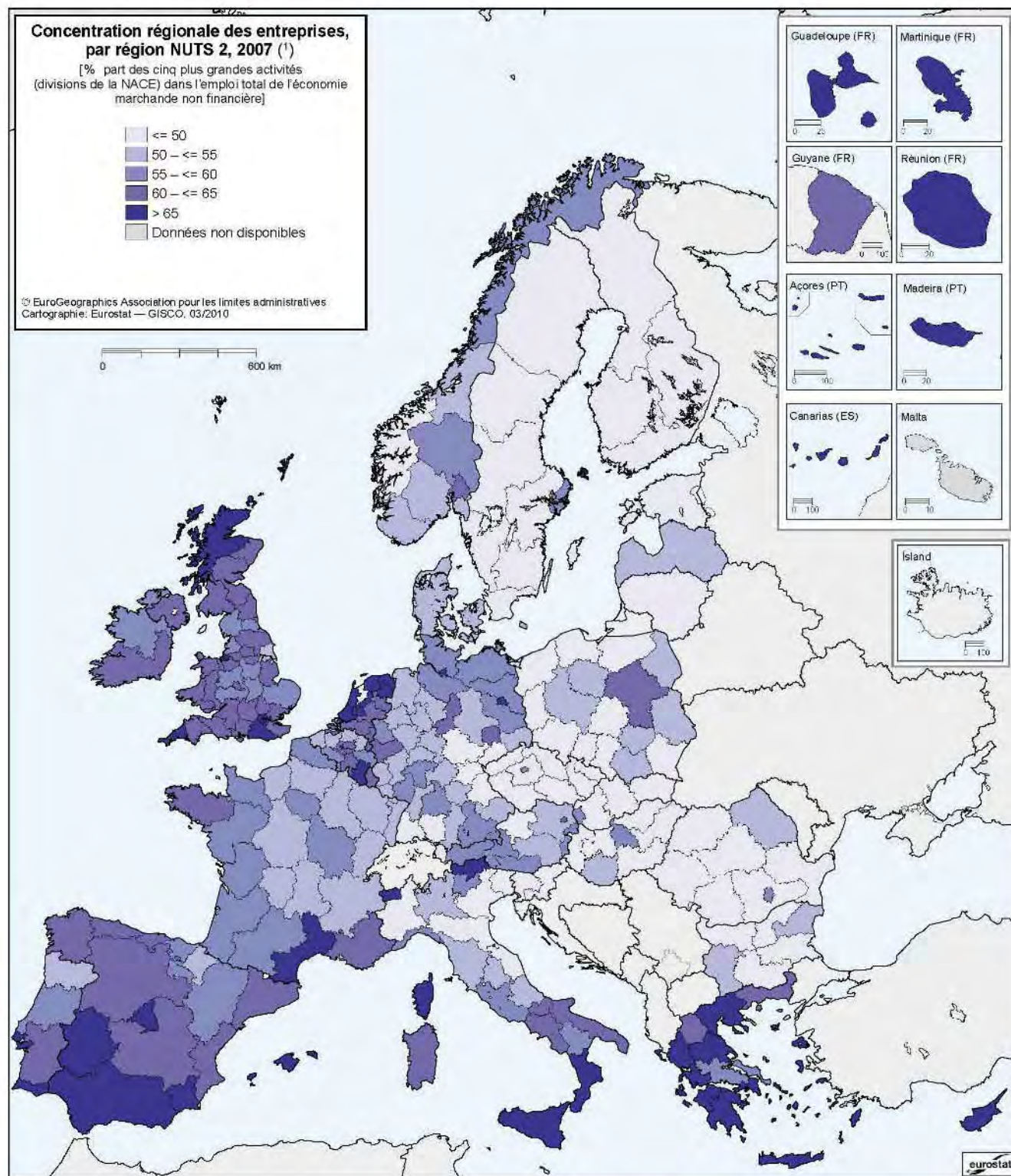
<sup>(1)</sup> Danemark, niveau national; Malte, données non disponibles; Pologne, données provisoires; Espagne, données provisoires pour la construction (F 45).

<sup>(2)</sup> Chypre, données excluant la recherche et le développement (K 73).

Source: Eurostat (sbs\_r\_nuts03).



**Carte 6.1:** Concentration régionale des entreprises, par région NUTS 2, 2007 <sup>(1)</sup>  
 [% part des cinq plus grandes activités (divisions de la NACE) dans l'emploi total de l'économie marchande non financière]



<sup>(1)</sup> Danemark: niveau national; Chypre: données excluant la recherche et le développement (K 73); Pologne: données provisoires; Espagne: données provisoires pour la construction (F 45).

Source: Eurostat (sbs r nuts03).



au Portugal et en Roumanie: 5 des 10 régions ayant les effectifs les plus importants dans ce secteur d'activité étaient situées en Italie, 3 en Roumanie et une au Portugal et en Espagne, respectivement. La région aux effectifs les plus nombreux était Toscana (Italie), avec 43 000 personnes occupées. Cette région représentait à elle seule plus de 8 % de la main-d'œuvre totale de l'industrie du cuir de l'EU-27 et de la Norvège.

Contrairement aux types d'industries extractives plus spécialisées, les autres industries extractives (NACE 14) faisaient partie des activités pour lesquelles les 10 régions principales étaient les moins prédominantes, dans la mesure où celles-ci ne totalisaient que 17 % de l'emploi sectoriel total. Cette situation s'explique par la grande disponibilité et l'acquisition au niveau local de nombreux matériaux de construction, tels que les sables et les pierres, qui prédominent dans ce type d'industrie extractive pour la plupart des régions. Parmi l'ensemble des activités (divisions de la NACE), le commerce de détail (NACE 52), l'industrie des produits alimentaires et des boissons (NACE 15) et le commerce automobile (NACE 50) présentaient le degré de concentration le moins élevé en 2007, mais, contrairement aux autres industries extractives, il s'agit là d'activités majeures en termes d'emplois au sein de l'UE.

Les postes et les télécommunications (NACE 64) et l'industrie automobile (NACE 34) sont des exemples d'activités majeures qui étaient assez fortement concentrées dans quelques régions.

La carte 6.1 donne un aperçu du degré de concentration ou de diversification de l'économie marchande régionale en 2007, mesuré par la part des cinq plus grandes activités (divisions de la NACE) dans la main-d'œuvre totale de l'économie marchande non financière. Le degré de concentration a tendance à être le plus élevé dans les régions dont l'économie marchande est dominée par le commerce et les services, vu que les activités industrielles sont plus fragmentées. D'après cette mesure, les régions les plus concentrées se situaient généralement dans des pays traditionnellement associés au tourisme (en particulier l'Espagne, la Grèce et le Portugal), ce qui souligne l'importance des secteurs de la construction, du commerce et des hôtels et des restaurants dans les régions axées sur le tourisme.

Des concentrations élevées ont toutefois aussi été enregistrées dans plusieurs zones à forte densité de population, telles que la majeure partie des Pays-Bas et la région-capitale dans la plupart des pays (par rapport à la moyenne nationale du moins). Une situation similaire s'observait dans la majorité des pays: la région-capitale comptait, en

général, parmi les régions présentant la plus forte concentration des activités et se classait souvent en première position.

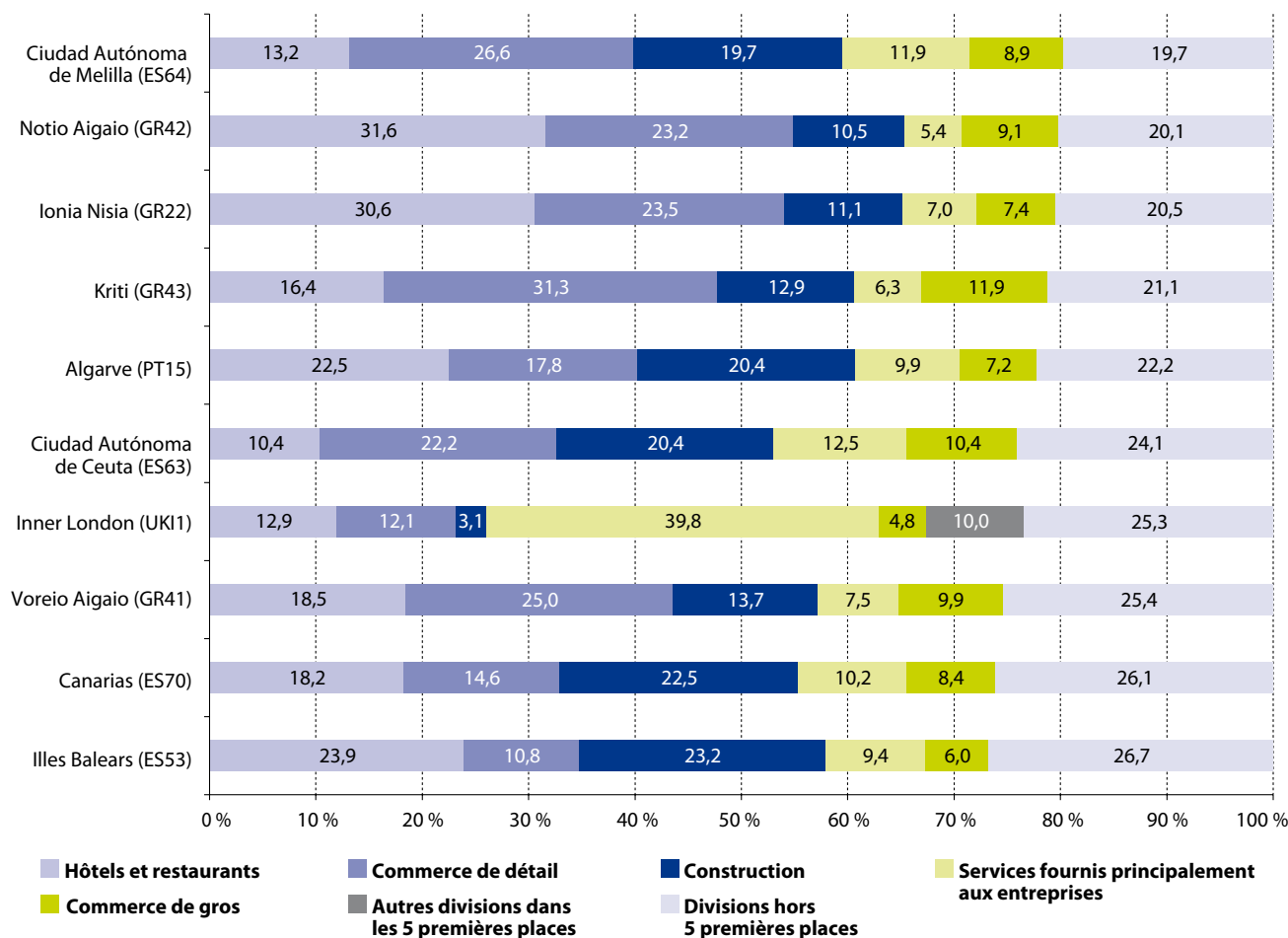
Par contre, les plus faibles degrés de concentration des activités ont été enregistrés principalement dans des régions d'Europe orientale caractérisées par un secteur des services relativement peu développé et un vaste secteur manufacturier (notamment en Slovaquie, en République tchèque, en Hongrie, en Roumanie et en Bulgarie), bien que des pourcentages peu élevés aient également été relevés en Suède (à l'exception de la région-capitale) et en Finlande (sauf dans la région insulaire Åland). Les cinq plus grandes activités représentaient moins de 40 % de l'emploi total dans les régions Západoé Slovensko (Slovaquie) et Severovýchod (République tchèque).

Le graphique 6.3 fournit une analyse plus détaillée des régions les plus spécialisées. Parmi les dix premières régions du classement, Inner London se distingue en tant que seule grande zone métropolitaine à profil économique fondamentalement différent. Les services fournis principalement aux entreprises y sont l'activité prédominante et représentent 40 % de l'emploi total, soit nettement plus que dans toutes les autres régions mentionnées. En outre, les activités immobilières (division 70 de la NACE) figurent parmi les cinq principales activités à Inner London (ce qui n'est pas le cas pour la construction), alors que, dans toutes les autres régions indiquées sur le graphique, les cinq principales activités en termes d'emploi sont le commerce de détail, la construction, les hôtels et les restaurants, les services fournis principalement aux entreprises et le commerce de gros. En fait, un examen de l'ensemble des régions pour lesquelles des données sont disponibles révèle que le commerce de détail compte parmi les cinq plus grandes activités (divisions de la NACE) dans chacune des régions (à l'exception de Észak-Alföld en Hongrie), que les services fournis principalement aux entreprises font partie des cinq plus grandes activités dans plus de 95 % des régions, la construction dans plus de 85 % des régions, le commerce de gros dans plus de 80 % des régions, et les hôtels et les restaurants dans plus de 65 % des régions.

## Spécialisation dans les services aux entreprises

Les services sont un pan important et croissant de l'économie de l'UE qui a bénéficié, ces dernières années, d'un regain d'intérêt politique et économique. L'immobilier, la location et les services aux entreprises (section K de la NACE)

**Graphique 6.3:** Régions les plus concentrées, EU-27 et Norvège, par région NUTS 2, 2007 <sup>(1)</sup>  
 [% , part des cinq plus grandes activités (divisions de la NACE) dans le total de l'emploi dans l'économie marchande non financière de la région]



<sup>(1)</sup> Danemark, niveau national; Malte, données non disponibles; Chypre, données excluant la recherche et le développement (K 73); Pologne, données provisoires; Espagne, données provisoires pour la construction (F 45).

Source: Eurostat (sbs\_r\_nuts03).

représentaient un tiers du secteur des services en termes d'emploi, se classant ainsi en deuxième position, à seulement 6 points de pourcentage du commerce.

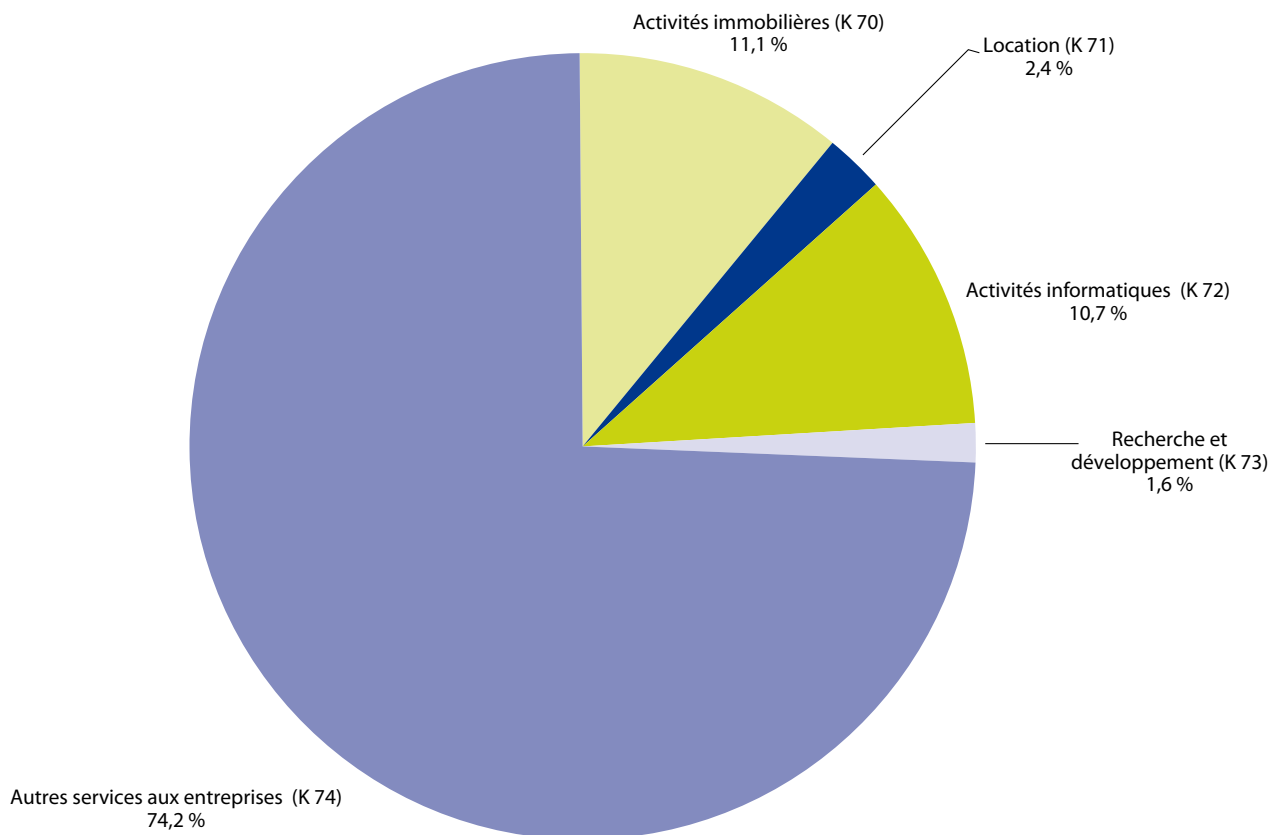
L'importance de cette branche d'activité, mesurée par sa part dans la main-d'œuvre totale de l'économie marchande non financière, s'est accrue au cours des dernières années. La structure de l'emploi au sein de cette branche est illustrée par le graphique 6.4.

On peut observer que trois quarts des effectifs occupés en 2007 se répartissaient entre les services fournis principalement aux entreprises (NACE 74), lesquels comprennent de nombreuses activités hautement spécialisées à forte intensité de connaissances, telles que les services juridiques, comptables et de conseil de gestion,

les activités d'architecture et d'ingénierie, la publicité, ainsi que les services de mise à disposition et de placement de personnel fournis par les agences de recrutement de main-d'œuvre. En font aussi partie les services de sécurité et de nettoyage industriel, tout comme les services de secrétariat, de traduction, de conditionnement à façon et d'autres services professionnels aux entreprises. Une part non négligeable d'un peu plus de 10 % des effectifs occupés revenait aux activités informatiques (NACE 72), qui englobent le conseil en systèmes informatiques et la réalisation de logiciels, les activités de traitement de données et de banques de données, de même que l'entretien et la réparation de machines de bureau et de matériel informatique. Ce secteur, dont les entreprises fournissent, dans un vaste éventail de domaines, un soutien à des clients de pratiquement toutes les branches d'activité



**Graphique 6.4:** Structure de l'emploi dans l'immobilier, la location et les services aux entreprises (section de la NACE K) par division, EU-27 et Norvège, 2007 <sup>(1)</sup>



<sup>(1)</sup> Malte, données non disponibles; Chypre, données excluant la recherche et le développement (K 73); Pologne, données provisoires.

Source: Eurostat ([sbs\\_r\\_nuts03](#)).

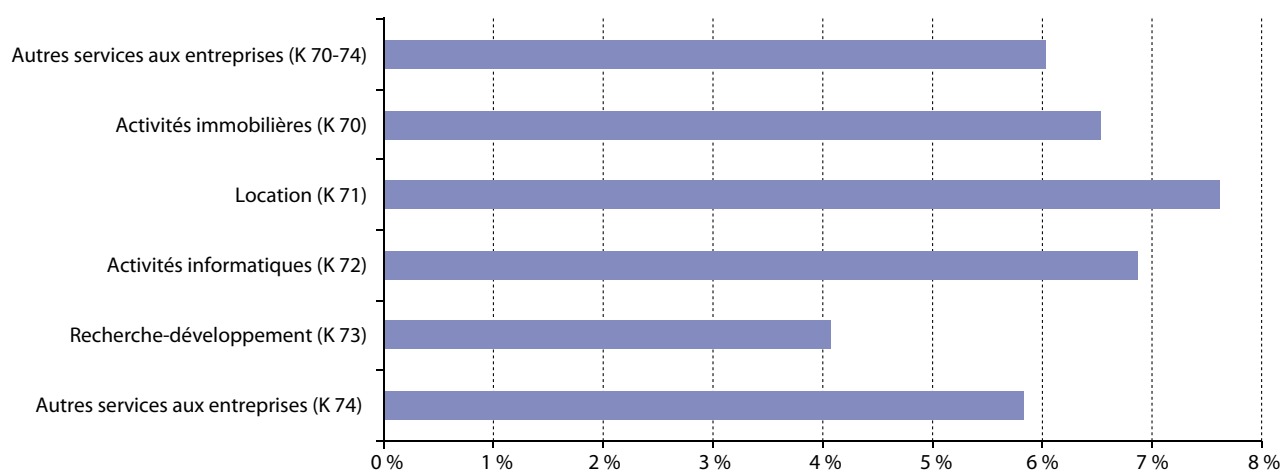
économique, se situe en première ligne pour la mise en place de la société de l'information. Il est tout à fait courant que les entreprises fassent appel à des prestataires spécialisés extérieurs pour couvrir leurs besoins en matériels et en logiciels informatiques. La possibilité d'échanger de tels services par-delà les frontières a été renforcée grâce à l'amélioration des télécommunications, et notamment à l'accès croissant à l'internet large bande. Les deux divisions précitées (NACE 72 et 74) forment ensemble le secteur des services aux entreprises.

Toutes les divisions à l'intérieur de la section «Immobilier, location et services aux entreprises» ont enregistré des taux de croissance de l'emploi positifs en 2007 (voir le graphique 6.5) et tous les taux étaient appréciables. Ils atteignaient 6,9 % pour les activités informatiques et 5,8 % pour les services fournis principalement aux entreprises. Du point de vue de la croissance de l'emploi, les services aux entreprises étaient, de toute évidence, l'un des secteurs les plus dynamiques de l'économie marchande non

financière. L'une des raisons principales de la croissance rapide de ce secteur pourrait être le phénomène de l'externalisation. Les services aux entreprises peuvent soit être produits en interne, par l'entreprise elle-même, soit être achetés à l'extérieur. De nombreuses entreprises ont externalisé une partie des activités de services précédemment assurées en interne, afin de se procurer ces services sur un marché concurrentiel et de parvenir ainsi à une diminution des coûts et à une plus grande flexibilité. Les sociétés de services aux entreprises permettent à leurs clients de se recentrer sur leurs activités économiques de base et réduisent leur besoin d'occuper leur propre personnel à des tâches accessoires ou auxiliaires.

La carte 6.2 montre le degré de spécialisation des différentes régions dans les services aux entreprises et fait ressortir clairement une forte concentration dans les grandes zones métropolitaines. Dans tous les pays, sauf aux Pays-Bas, où la région Noord-Holland (incluant Amsterdam) se classait juste derrière Utrecht

**Graphique 6.5:** Taux de croissance de l'emploi dans l'immobilier, la location et les services aux entreprises (section de la NACE K) par division, EU-27 et Norvège, 2006 à 2007 <sup>(1)</sup> (%)



<sup>(1)</sup> Malte, North Eastern Scotland (UKM5) et Highlands and Islands (UKM6), données non disponibles; Chypre, données excluant la recherche et le développement (K 73); Pologne, données provisoires.

Source: Eurostat ([sbs\\_r\\_nuts03](#)).

et en Allemagne, où Berlin se classait juste derrière Darmstadt, la région-capitale était la plus spécialisée. Sur les 24 régions de tête enregistrant des pourcentages supérieurs à 25 %, 7 se trouvaient au Royaume-Uni, 6 aux Pays-Bas et 4 en Allemagne. Le Luxembourg (24,2 %) et les Pays-Bas étaient particulièrement spécialisés dans ces activités, qui représentaient au moins 17 % des personnes occupées dans toutes les régions néerlandaises. Au Royaume-Uni, on note un haut degré de spécialisation dans les régions autour de Londres et dans d'autres zones métropolitaines, telles que Greater Manchester et West Midlands. La part des personnes occupées dans les services aux entreprises était aussi relativement élevée dans le Western Scotland, ce qui s'explique, en partie, par l'implantation de nombreux centres d'appels dans cette région. Il existait également une importante grappe de régions à très haute spécialisation dans les services aux entreprises en Allemagne, dans une ceinture s'étendant d'Oberbayern, dans le sud-est du pays, jusqu'à Hannover.

Le graphique 6.6 présente les différences de degré de spécialisation dans les services aux entreprises existant entre les pays, ainsi qu'entre les régions affichant la plus haute et la plus basse valeur dans chaque pays. Il illustre, lui aussi, clairement la prédominance de la région-capitale, qui, dans tous les pays, à l'exception des Pays-Bas et de l'Allemagne, est la région la plus spécialisée. Les différences de spécialisation sont tout aussi importantes à l'intérieur des pays qu'entre eux.

Aux Pays-Bas, pays le plus spécialisé, les services aux entreprises comptent, en moyenne, pour 27,6 % des personnes occupées, soit environ trois fois et demi plus qu'en Lituanie, pays le moins spécialisé. La plus grande différence entre la région la plus et la moins spécialisée à l'intérieur d'un pays (facteur de 5,2) s'observait en Belgique. À l'autre extrémité de l'échelle se situent la Slovaquie, l'Italie et l'Irlande, où les régions aux plus fortes et aux plus faibles valeurs sont séparées par un facteur inférieur à 2.

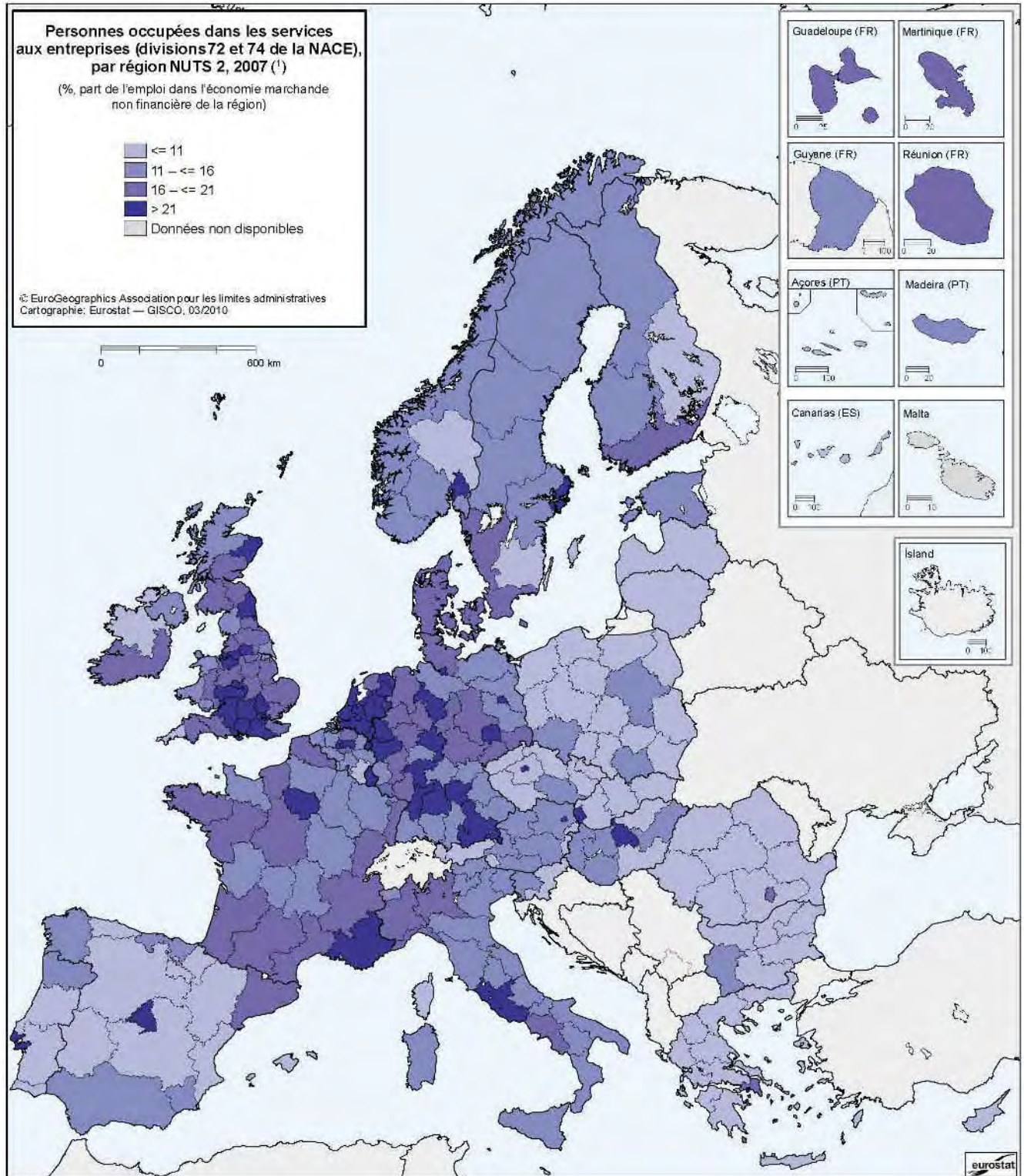
## Croissance de l'emploi dans les services aux entreprises

L'emploi dans les services aux entreprises a connu, au sein de l'EU-27, une impressionnante croissance de 50 % entre 1999 et 2007. La carte 6.3 représente le taux de croissance de l'emploi dans les services aux entreprises en 2007. Parmi le groupe des 25 régions aux taux de croissance supérieurs à 15 %, 4 étaient situées en Belgique et en Roumanie et 3 en France. Sept régions des pays ayant adhéré à l'UE en 2004 ou en 2007 apparaissaient dans ce groupe de tête, à savoir 4 régions roumaines, 2 tchèques et une slovaque.

Environ une région sur 7 a enregistré un taux de croissance de l'emploi négatif, mais seulement 7 d'entre elles, dont 3 se trouvaient en Grèce et 2 aux Pays-Bas, ont accusé un recul atteignant 10 %.



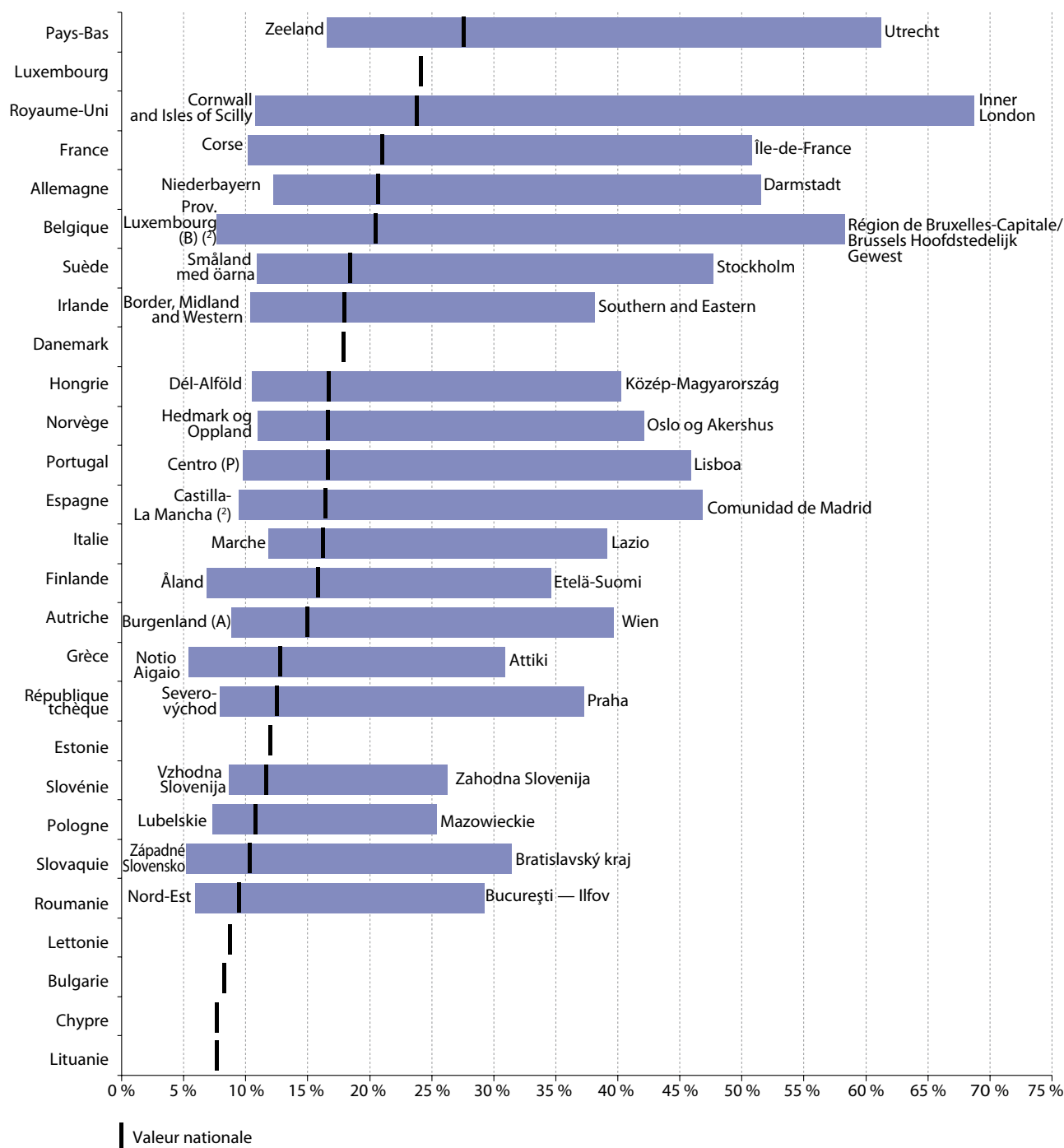
**Carte 6.2:** Personnes occupées dans les services aux entreprises (divisions 72 et 74 de la NACE), par région NUTS 2 <sup>(1)</sup>  
(%, part de l'emploi dans l'économie marchande non financière de la région)



(1) Danemark: niveau national; Pologne: données provisoires.

Source: Eurostat (sbs\_r\_nuts03).

**Graphique 6.6:** Spécialisation dans les services aux entreprises (divisions 72 et 74 de la NACE), EU-27 et Norvège, par région NUTS 2, 2007 <sup>(1)</sup>  
(%, part de l'emploi dans l'économie marchande non financière)

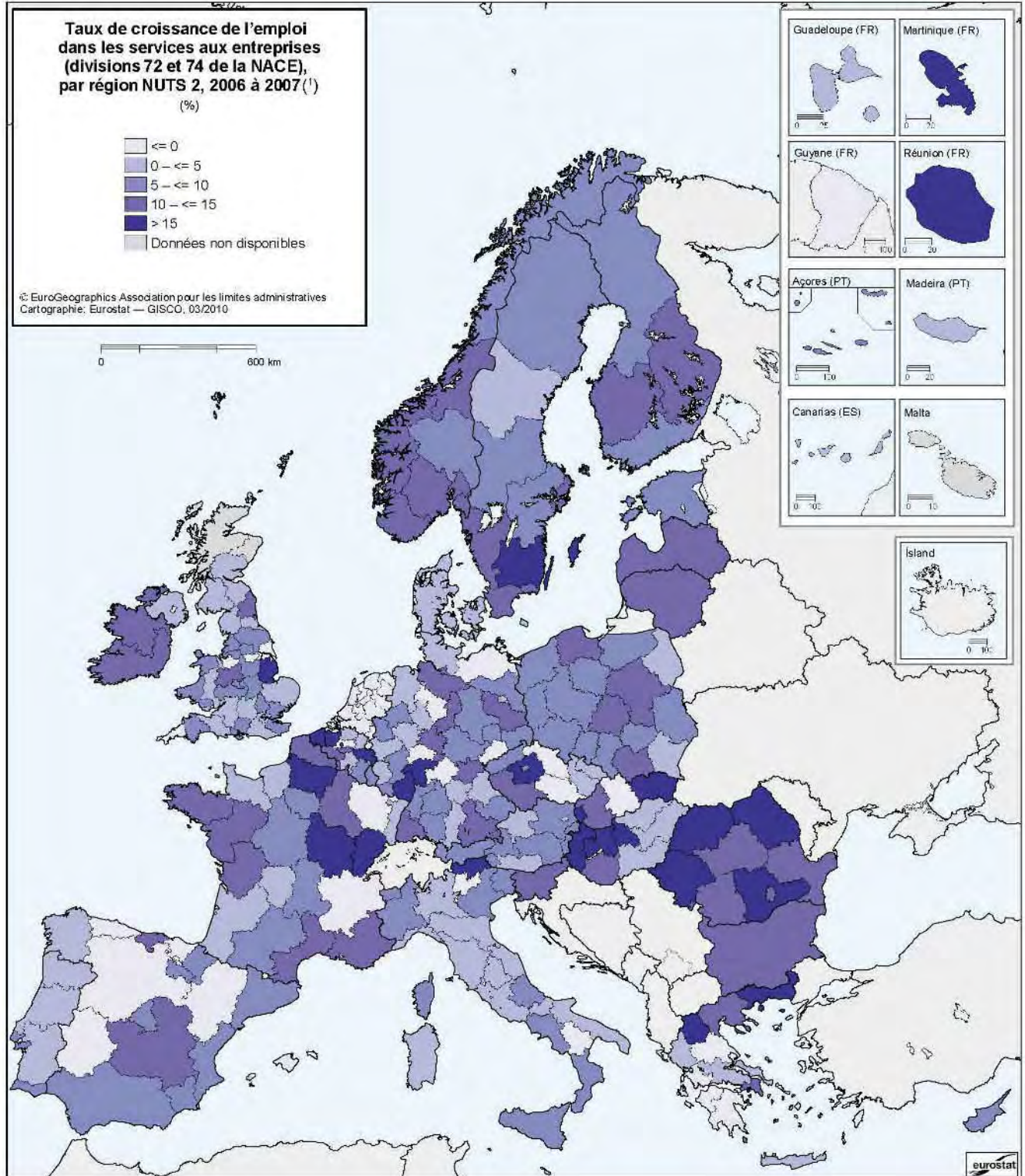


<sup>(1)</sup> Danemark et Bulgarie, niveau national; Malte, données non disponibles; Chypre, données excluant la recherche et le développement (K 73); Pologne, données provisoires.  
<sup>(2)</sup> 2006.

Source: Eurostat ([sbs\\_r\\_nuts03](https://ec.europa.eu/eurostat/tgm/table.do?tab=table&init=1&language=en&code=sbs_r_nuts03)).



**Carte 6.3:** Taux de croissance de l'emploi dans les services aux entreprises (divisions 72 et 74 de la NACE), par région NUTS 2, 2006 à 2007 (¹)  
(%)

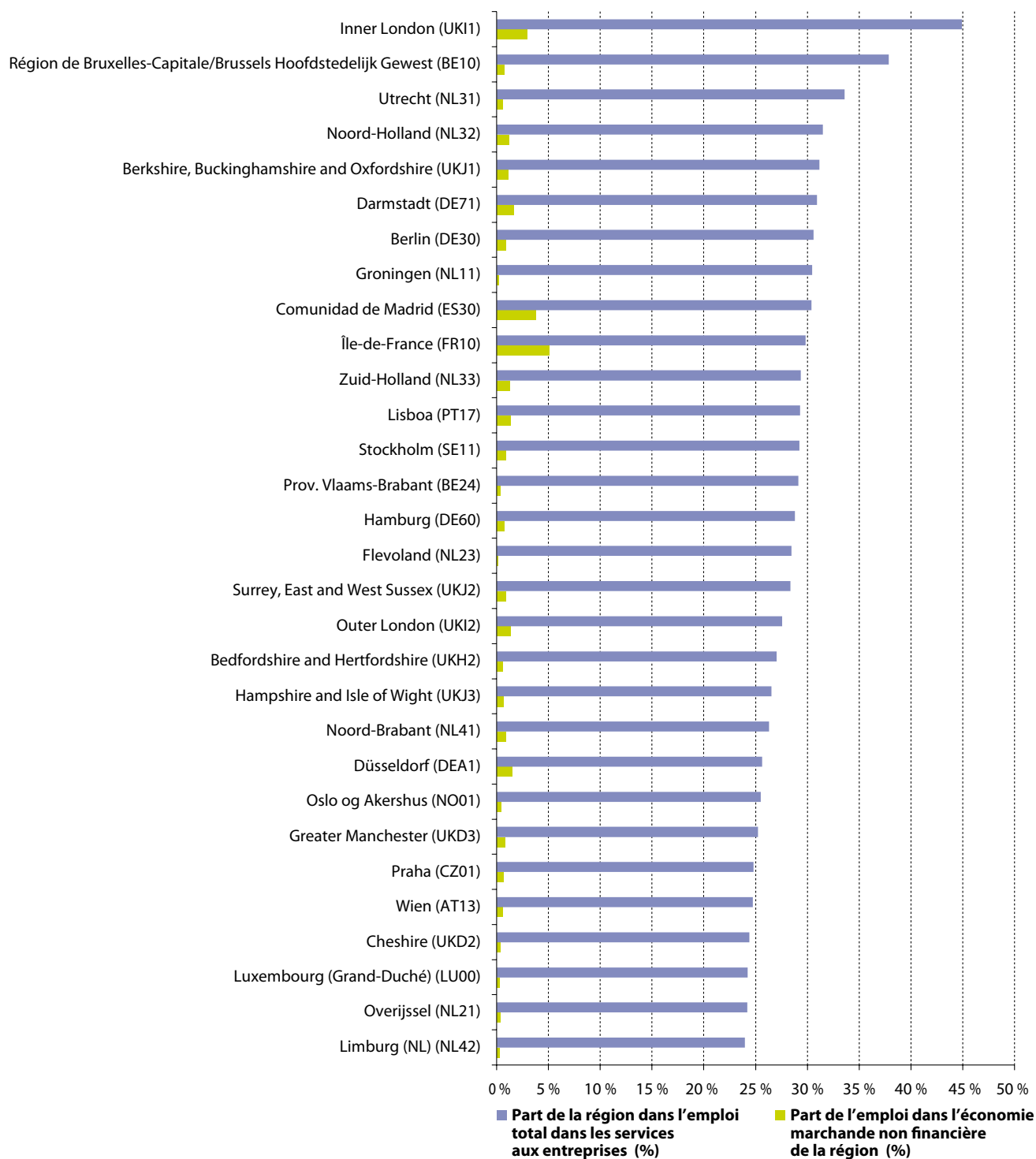


(¹) Bulgarie, Danemark et Slovénie: niveau national; Pologne: données provisoires.

Source: Eurostat (sbs\_r\_nuts03).



**Graphique 6.7:** Régions les plus spécialisées dans les services aux entreprises (divisions 72 et 74 de la NACE), EU-27 et Norvège, par région NUTS 2, 2007 <sup>(1)</sup>  
(%, part de l'emploi dans l'économie marchande non financière de la région et part de la région dans l'emploi total dans les services aux entreprises)



<sup>(1)</sup> Danemark, niveau national; Malte, données non disponibles; Chypre, données excluant la recherche et le développement (K 73); Pologne, données provisoires; Espagne, données provisoires pour la construction (F 45).

Source: Eurostat (sbs\_r\_nuts03).



## Caractéristiques des 30 régions les plus spécialisées dans les services aux entreprises

Le graphique 6.7 fournit des informations sur les 30 régions les plus spécialisées dans les services aux entreprises. La plus spécialisée de toutes les régions est Inner London (Royaume-Uni), où un peu moins de 700 000 personnes sont occupées dans ces activités, c'est-à-dire 45 % de la main-d'œuvre totale de l'économie marchande non financière. Une seule région des pays ayant rejoint l'UE en 2004 ou en 2007 se classe parmi les 30 régions de tête, à savoir la région-capitale de la République tchèque, à la 25<sup>e</sup> place.

En 2007, le nombre de personnes occupées a aussi considérablement augmenté dans bon nombre des régions de tête, les taux de croissance de loin les plus élevés (plus de 35 %) ayant été observés dans la région-capitale de la Belgique. Une forte croissance, supérieure à 15 %, a, par ailleurs été enregistrée pour Darmstadt (Allemagne). Deux tiers des régions qui présentaient déjà des degrés élevés de concentration dans les services aux entreprises se sont efforcées de se spécialiser encore davantage. Sur les 30 régions de tête, seules 10 — 8 régions néerlandaises, Cheshire (Royaume-Uni) et Prov. Vlaams-Brabant (Belgique) — ont vu diminuer le nombre de personnes occupées dans les services aux entreprises, mais aucune d'entre elles n'a subi une baisse supérieure à 7,5 %.

## Conclusion

Les statistiques structurelles régionales sur les entreprises offrent aux utilisateurs souhaitant en savoir davantage sur la structure et le développement de l'économie marchande régionale une source de données détaillées et harmonisées, décrivant, pour chaque activité, le nombre de lieux de travail et de personnes occupées, les coûts salariaux et les investissements réalisés. Ce chapitre a montré comment certaines de ces données pouvaient être exploitées pour analyser certaines caractéristiques de l'activité économique régionale, telles que les secteurs d'activité privilégiés, la diversité et la spécialisation des économies marchandes régionales, ainsi que la nature et les particularités des activités régionales de services aux entreprises. Les analyses de ce chapitre ont, en général, confirmé les attentes positives pour le secteur des services aux entreprises, ce qui renforce la conviction que ce dernier restera l'un des moteurs clés de la compétitivité et de la création d'emplois au sein de l'économie de l'UE au cours des années à venir.

La mondialisation, la libéralisation des marchés internationaux et les progrès technologiques futurs sont susceptibles de conduire à une intégration plus poussée des régions en Europe (et au-delà), en rapprochant davantage les acheteurs et les vendeurs de ces services.



## Notes méthodologiques

Les statistiques structurelles sur les entreprises (SSE), au niveau régional, sont collectées dans le cadre d'un règlement du Parlement européen et du Conseil, conformément aux définitions et aux ventilations spécifiées dans les règlements de mise en œuvre de la Commission. Les données qui sont présentées dans le chapitre pour l'année de référence 2007 ont été collectées dans le cadre juridique prévu par le règlement (CE, Euratom) n° 58/97 du Conseil du 20 décembre 1996 relatif aux statistiques structurelles sur les entreprises. Les données couvrent tous les États membres de l'UE et la Norvège. Les données établies au niveau NUTS 2 selon la nomenclature de 2006 n'étaient pas disponibles pour le Danemark. Ces ensembles de données des statistiques structurelles sur les entreprises, ainsi que d'autres, sont accessibles sur le site internet d'Eurostat ([www.ec.europa.eu/eurostat](http://www.ec.europa.eu/eurostat)), via l'onglet «Statistiques», sous le thème «Industrie, commerce et services»/«Statistiques structurelles sur les entreprises». Un certain nombre de publications, de données et d'informations générales sont disponibles dans cette section du site internet d'Eurostat consacrée aux entreprises européennes — voir le sujet spécial «Statistiques structurelles régionales sur les entreprises». La plupart des séries de données sont mises à jour en permanence et, le cas échéant, révisées. Le présent chapitre reflète l'état des données en mars 2010.

Les statistiques structurelles sur les entreprises sont présentées par secteur d'activité, conformément à la nomenclature NACE Rév. 1.1, avec une ventilation au niveau à deux chiffres (divisions de la NACE). Les données reprises ici se limitent à l'économie marchande non financière. L'économie marchande non financière comprend la section C (industries extractives), la section D (industrie manufacturière), la section E (production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau), la section F (construction), la section G (commerce de gros et de détail), la section H (hôtels et restaurants), la section I (transports et communications) et la section K (immobilier, location et services aux entreprises). En sont exclus les activités agricoles, sylvicoles et de pêche, l'administration publique et les autres services non marchands (tels que l'éducation et la santé, actuellement non couvertes par les statistiques structurelles sur les entreprises), ainsi que les activités financières (section J de la NACE).

L'unité d'observation pour les données des statistiques structurelles régionales sur les entreprises est l'unité locale, qui correspond à une entreprise ou une partie d'entreprise sise en un lieu topographiquement identifié. Les unités locales sont classées en secteurs (selon la NACE), en fonction de leur activité principale. Au niveau national, l'unité statistique est l'entreprise. Une entreprise pouvant être constituée de plusieurs unités locales, il est possible que l'activité principale de l'unité locale soit différente de celle de l'entreprise à laquelle elle appartient. Les statistiques structurelles nationales et régionales sur les entreprises ne sont donc pas entièrement comparables. Il convient de noter que, dans certains pays, le code d'activité attribué est basé sur l'activité principale de l'entreprise considérée.

Des données régionales sont disponibles au niveau NUTS 2 pour un ensemble limité de variables, à savoir le nombre d'unités locales, les salaires et les traitements, le nombre de personnes occupées et les investissements en biens corporels. Cette dernière variable est collectée à titre facultatif, sauf pour l'industrie (sections C à E de la NACE), d'où une disponibilité des données moindre que pour les autres variables.

Dans le cadre des statistiques structurelles sur les entreprises, le nombre de personnes occupées est défini comme le nombre total de personnes (rémunérées ou non) travaillant dans l'unité considérée et de personnes travaillant à l'extérieur de l'unité tout en faisant partie de celle-ci et en étant rémunérées par elle. Sont également inclus les propriétaires exploitants, les aides familiales non rémunérées, les travailleurs à temps partiel, les travailleurs saisonniers, etc.



# Société de l'information





## Introduction

Les technologies de l'information et de la communication (TIC) ont aujourd'hui conquis tous les domaines de la vie économique et sociale. Elles contribuent de manière significative à la croissance de la productivité et du PIB et transforment en profondeur nos sociétés de manière tout à fait inédite. L'introduction de l'internet et de la toile mondiale (web) a conduit au développement de ce qu'on appelle la «société de l'information». Grâce à l'accès à l'internet, il est très simple d'obtenir des informations sur presque tous les sujets. Les moteurs de recherche permettent un accès facile et rapide aux sites web et aux sources d'informations sur la toile mondiale. De nombreuses activités, comme communiquer, vendre ou acheter des biens et services, peuvent être effectuées en ligne. Cette évolution des technologies offre aux citoyens de nouvelles manières de participer, seuls ou collectivement, à la vie économique, sociale ou politique. Étant donné que ces activités ne sont pas liées à un lieu géographique précis, elles peuvent couvrir de longues distances. Les gens peuvent en fait s'adonner à ces activités n'importe où, tant qu'ils peuvent se connecter à l'internet. De nos jours, il est possible de garder contact avec des parents ou des amis via les sites de réseaux sociaux, de partager les photos de ses vacances sur le web ou de discuter avec un ami en appel vidéo via l'internet. Les sites de commerce électronique offrent aux amateurs d'affaires la possibilité d'acheter ou de vendre des articles via l'internet. Les TIC permettent le télétravail, chez soi ou à partir de tout autre lieu hors de l'entreprise, apportant ainsi davantage de souplesse dans l'organisation du travail, ce dont peuvent profiter tant les entreprises que les employés. L'omniprésence des TIC permet des modes entièrement nouveaux de participation.

L'élément indispensable pour profiter de la société de l'information, que ce soit en tant que particulier, employeur ou employé, est un accès aux technologies de l'information et de la communication, c'est-à-dire aux dispositifs électroniques comme les ordinateurs et à une connexion rapide à l'internet. Le terme «fracture numérique» désigne la différence entre ceux qui ont accès à l'internet et peuvent utiliser les nouveaux services offerts sur la toile mondiale et ceux qui en sont exclus. Explicitement, ce terme inclut l'accès aux TIC, ainsi que les compétences requises pour participer à la société de l'information. La fracture numérique peut faire l'objet d'un classement en fonction de critères qui décrivent les différences de participation selon le sexe, l'âge, l'éducation, le revenu, la classe sociale ou la situation géographique. **Le présent chapitre met l'accent sur les aspects géographiques de la fracture numérique.**

Les politiques au sein de l'Union européenne, aux niveaux national et européen, reconnaissent l'importance de la réduction de cette fracture numérique afin d'offrir aux citoyens un accès égal aux technologies de l'information et de la communication et de leur permettre de participer à la société de l'information. La stratégie numérique pour l'Europe décrit plusieurs actions visant à garantir un accès ultrarapide à l'internet et à développer une société numérique durable. Les principaux indicateurs de référence sont définis dans le cadre 2011-2015 élaboré par la Commission européenne pour réaliser l'évaluation comparative de l'Europe numérique [Benchmarking Digital Europe 2011-2015 <sup>(1)</sup>]. Ils serviront à surveiller l'évolution de la société européenne de l'information et la réalisation des objectifs politiques définis dans la stratégie numérique pour l'Europe, qui est une initiative phare entreprise dans le cadre de la stratégie «Europe 2020 — Une stratégie pour une croissance intelligente, durable et inclusive» <sup>(2)</sup>, dans le but de développer une économie basée sur la connaissance et l'innovation.

Le cadre de référence observe une distinction entre les indicateurs annuels qui contrôlent:

- les aspects fondamentaux du développement de la société européenne de l'information;
- les modules spéciaux ciblant des aspects particuliers.

Ces modules spéciaux changent chaque année. Pour 2009, le commerce électronique fait l'objet d'un module spécial consacré à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication par les ménages et les particuliers. En plus des indicateurs de base de la fracture numérique, ce chapitre présente les résultats sélectionnés sur le thème du commerce électronique.

## Accès aux technologies de l'information et de la communication

L'accès aux TIC est au centre de la fracture numérique et la situation géographique en est l'un des aspects. Des données statistiques régionales sur l'accès à l'internet au sein des ménages et l'accessibilité de la large bande pour surfer en ligne sont disponibles au niveau européen. La stratégie numérique pour l'Europe désigne l'accès rapide à l'internet comme l'un de ses domaines d'action spécifiques. Les innovations dans le domaine des services électroniques nécessitent un accès rapide à l'internet, avec ou sans fil. C'est pourquoi il est essentiel d'encourager et de surveiller le développement de l'accès rapide à l'internet dans le contexte du cadre de référence.

<sup>(1)</sup> [http://ec.europa.eu/information\\_society/europe/i2010/docs/benchmarking/benchmarking\\_digital\\_europe\\_2011-2015.pdf](http://ec.europa.eu/information_society/europe/i2010/docs/benchmarking/benchmarking_digital_europe_2011-2015.pdf)

<sup>(2)</sup> <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2010:2020:FIN:fr:PDF>

Contrairement aux statistiques du côté de l'offre, les chiffres d'Eurostat montrent l'essor réel des TIC dans les ménages. En moyenne, en 2009, près de deux tiers (65 %) des ménages européens comprenant des membres âgés de 16 à 74 ans avaient accès à l'internet à domicile et plus de la moitié (56 %) via large bande. Ces dernières années, ces chiffres ont connu une augmentation rapide, enregistrant, entre 2004 et 2009, un taux de croissance annuel de 10 % pour l'accès à l'internet et de 30 % pour l'accès via large bande.

L'accès à l'internet permet de participer à la société de l'information, mais une connexion à large bande permet aux utilisateurs de l'internet d'exploiter pleinement les possibilités de l'internet. Une connexion à large bande est d'ailleurs nécessaire pour nombre de services avancés sur l'internet, par exemple les sites de réseaux sociaux, le téléchargement de contenu média (fichiers audio et vidéo) ou l'utilisation de cartes et d'images par satellite en ligne.

Le contenu des sites web s'enrichit, ce qui augmente constamment la demande de débit, même pour les services moins avancés, tels que la communication par courriels.

Il existe d'importantes différences régionales en matière d'accès via large bande. Celui-ci varie en effet entre 84 % à Stockholm (SE11), Utrecht (NL31) et dans la province de Noord-Holland (NL32) et 20 % à Kentriki Ellada (GR2). Les régions les plus performantes se trouvent en Suède, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni, au Danemark et en Finlande. À l'autre extrémité du spectre, on trouve les régions affichant le taux le plus faible de ménages disposant d'un accès à l'internet, qui se trouvent en Italie, en République tchèque, en Bulgarie, en Roumanie et en Grèce.

Il est également possible d'analyser les disparités régionales de l'accès à la large bande à l'intérieur d'un pays. Les consommateurs de ce pays peuvent ainsi évaluer le niveau de «connexion» de leur région par rapport aux autres, quelle que soit la situation au niveau européen. Les différences interrégionales les plus faibles au niveau national sont observées en Roumanie, en Pologne et en Suède, avec moins de 10 points de pourcentage d'écart. Les différences les plus élevées, par contre, concernent l'Allemagne, la Grèce, la République tchèque, l'Espagne et le Royaume-Uni.

La carte 7.1 montre la proportion de ménages équipés d'une connexion large bande en Europe. Un examen plus attentif de la carte révèle trois types de fracture numérique. Dans un premier temps, on constate une coupure nord-sud. Les régions affichant le taux le plus élevé de ménages équipés d'un accès large bande se trouvent dans les pays nordiques, au Royaume-Uni et aux Pays-

Bas, tandis que les régions d'Europe du Sud ont généralement des taux de pénétration plus faibles.

Le second phénomène est longitudinal. Les régions ouest et est de l'Union européenne ont des taux de pénétration de l'internet plus faibles que les régions du centre.

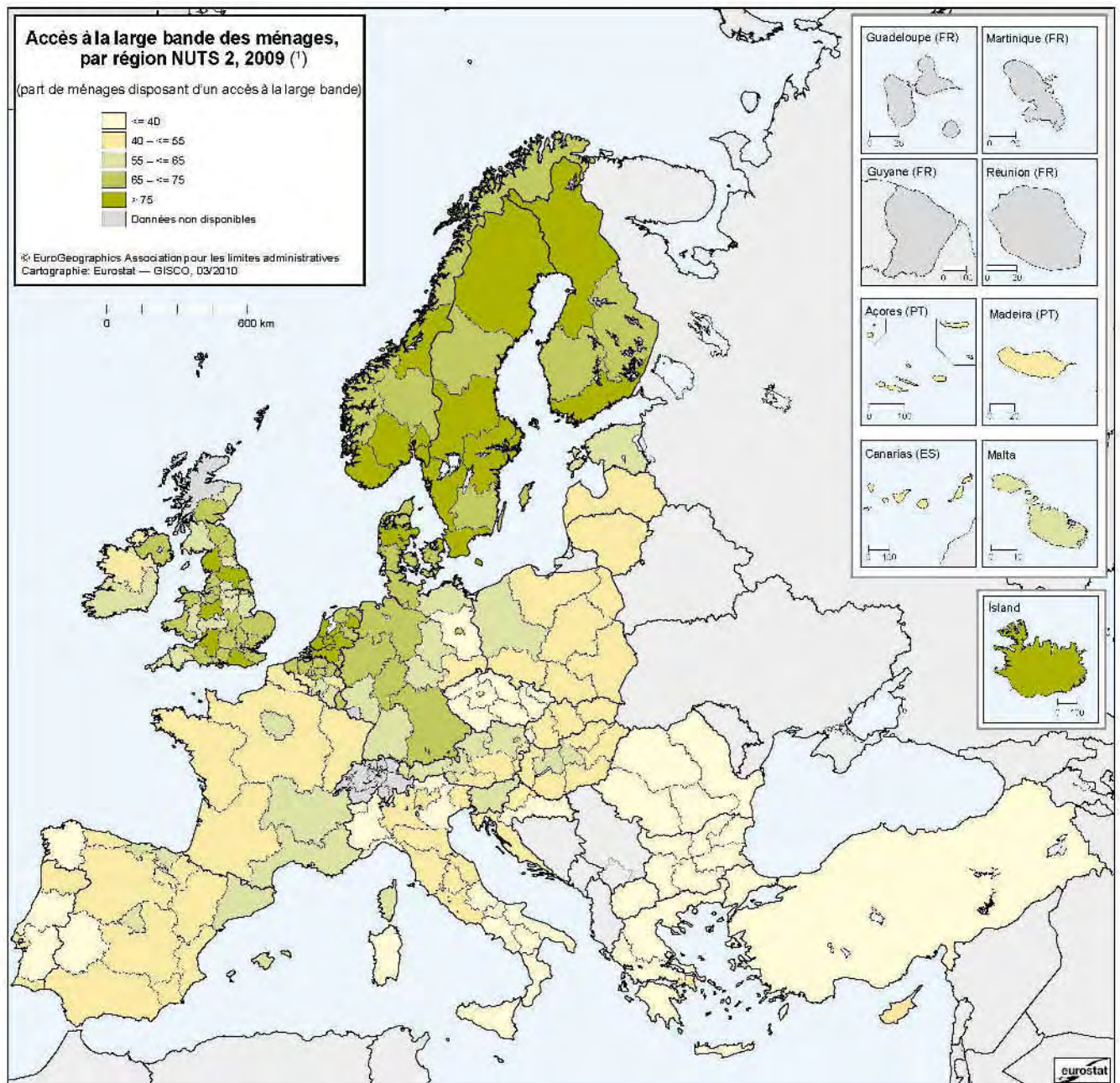
Enfin, dans les ménages des régions urbaines, les taux de connexion large bande sont généralement plus élevés que dans les régions rurales. Dans l'EU-27, 61 % des ménages des zones densément peuplées ont accès à l'internet via une connexion large bande, contre seulement 46 % dans les zones peu peuplées. Selon la structure et la taille des régions au sein d'un pays, ce phénomène est visible pour certaines régions sur la carte 7.1. En général, les régions où se trouvent de grandes villes, par exemple Lisbonne (PT17), Madrid (ES30) et Barcelone (ES51), l'Île-de-France (FR10), Vienne (AT13), Attiki (GR3), Prague (CZ01) ou Berlin (DE3), apparaissent comme des îlots au sein de leurs propres régions en raison des taux supérieurs d'accès à l'internet à large bande. Cet effet est encore plus prononcé lorsque la région est entièrement recouverte par la conurbation. Bruxelles (BE10) et Bratislavský kraj (SK01) font figure d'exceptions à cette règle, car les régions voisines ont des taux supérieurs d'accès à l'internet à large bande par rapport aux villes.

Le graphique 7.1 montre les différences de proportions de ménages équipés d'un accès à l'internet et de connexions large bande. Au lieu de présenter les divergences en pourcentage, il indique la mesure dans laquelle un pays est en avance ou en retard par rapport à la moyenne de l'EU-27. Ainsi, par exemple, le taux d'accès à l'internet en Hongrie pour 2009 correspond à la moyenne atteinte par l'UE en 2007. En d'autres termes, la Hongrie accuse deux ans de retard. Le Danemark, par contre, a quatre ans d'avance sur la moyenne de l'UE. La tendance générale en matière d'accès à l'internet et à la large bande au niveau européen est calculée en tenant compte d'une prévision basée sur les tendances actuelles. Ensuite, les chiffres nationaux sont comparés avec la tendance européenne. En général, les retards relatifs à l'accès à l'internet sont plus importants que ceux relatifs aux connexions à large bande. Cela s'explique par le fait que la diffusion des connexions à large bande a présenté une croissance moyenne de 30 % ces cinq dernières années, alors que la croissance moyenne de l'accès à l'internet s'est chiffrée à 10 % sur la même période.

En ce qui concerne l'accès à l'internet, les Pays-Bas, le Luxembourg, la Suède et le Danemark ont plus de quatre ans d'avance sur la moyenne européenne, tandis que la Grèce, la Roumanie et la Bulgarie, elles, ont plus de quatre ans de retard. L'écart de temps maximal entre le pays le plus lent et le plus rapide de l'UE est de 13 ans. Pour les connexions à large bande des ménages, les pays en tête sont la



**Carte 7.1:** Accès à la large bande des ménages, par région NUTS 2, 2009 <sup>(1)</sup>  
(part de ménages disposant d'un accès à la large bande)



<sup>(1)</sup> Allemagne, Grèce, France, Pologne et Roumanie, par région NUTS 1; Slovénie, niveau national; République tchèque, 2008; Turquie, 2007 et niveau national; Finlande, Åland (FI20) inclus dans Länsi-Suomi (FI19).

Source: Eurostat (isoc\_r\_broad\_h).

Suède, les Pays-Bas, le Danemark et la Finlande, avec plus de deux ans d'avance, tandis que l'Italie, la Grèce, la Bulgarie et la Roumanie accusent un retard de plus de deux ans sur la moyenne européenne. Le retard le plus important entre les pays de l'UE en matière de connexions à large bande est de 4,5 ans.

## Utilisation fréquente de l'internet

La proportion de ménages équipés d'un accès à l'internet ou de connexions large bande montre le potentiel de l'utilisation privée de l'internet à domicile. La carte 7.2 donne un aperçu de la répartition géographique des régions en fonction de l'utilisation réelle de l'internet en 2009. Les utilisateurs réguliers de l'internet sont définis comme les personnes qui l'utilisent au moins une fois par semaine, indépendamment du lieu. Pour 2009, le taux moyen d'utilisateurs réguliers de l'internet représente 60 % de la population cible. L'accès est lié à l'utilisation régulière. Plus de 70 % de la population de régions comme la Scandinavie, l'Allemagne, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et le Luxembourg utilisent l'internet au moins une fois par semaine.

Les habitants des régions densément peuplées sont plus nombreux (66 %) à utiliser régulièrement l'internet que les habitants des zones peu peuplées (51 %). Comme pour la carte 7.1, il existe une coupure longitudinale quant à la part d'utilisateurs réguliers de l'internet. Dans les régions est et ouest de l'EU-27, les utilisateurs réguliers sont moins nombreux. La proportion d'utilisateurs réguliers dans la grande majorité des régions du Portugal, du sud de l'Italie, de la Grèce, de la Bulgarie et de la Roumanie était inférieure à 40 % en 2009.

Jusqu'à présent, les tendances régionales, c'est-à-dire la coupure nord-sud et la tendance longitudinale allant du centre jusqu'à l'ouest et l'est, ont été exprimées en termes qualitatifs. Pour quantifier cette observation subjective, deux lignes d'approximation ont été calculées de manière à exprimer la proportion d'utilisateurs réguliers de l'internet en fonction de l'endroit où ils se trouvent. La situation de chaque région est représentée par son centre géographique. Les statistiques étant basées sur la population, ces centres ont été calculés en tenant compte de la distribution de la population dans chaque région. La tendance présentée au graphique 7.2 illustre la tendance longitudinale. Afin d'exprimer une tendance linéaire, une ligne centrale virtuelle a été définie: elle traverse les Pays-Bas en passant à proximité des frontières franco-allemande et franco-italienne. Les distances sont exprimées en kilomètres en prenant pour point de départ le centre fictif entre l'est et l'ouest.

Le graphique 7.3 présente la tendance latitudinale, en d'autres termes, la tendance sud-nord. Ici

encore, les distances sont exprimées en kilomètres, du sud vers le nord. Les graphiques 7.2 et 7.3 illustrent tous deux les tendances linéaires présentant une importance statistique. En remontant du sud vers le nord, l'utilisation régulière de l'internet gagne 1,9 % tous les 100 km. En ce qui concerne la tendance longitudinale, à chaque fois que l'on s'éloigne de 100 km par rapport au centre, la proportion d'utilisateurs réguliers de l'internet perd 2,5 %. Ces tendances attestent l'existence d'un phénomène spatial de manière quantitative, mais ne décrivent pas forcément une relation de cause à effet entre l'emplacement d'une région et le pourcentage d'utilisateurs réguliers de l'internet qui s'y trouvent. D'autres analyses seraient nécessaires pour décrire et analyser des variables explicatives adéquates pour ces phénomènes.

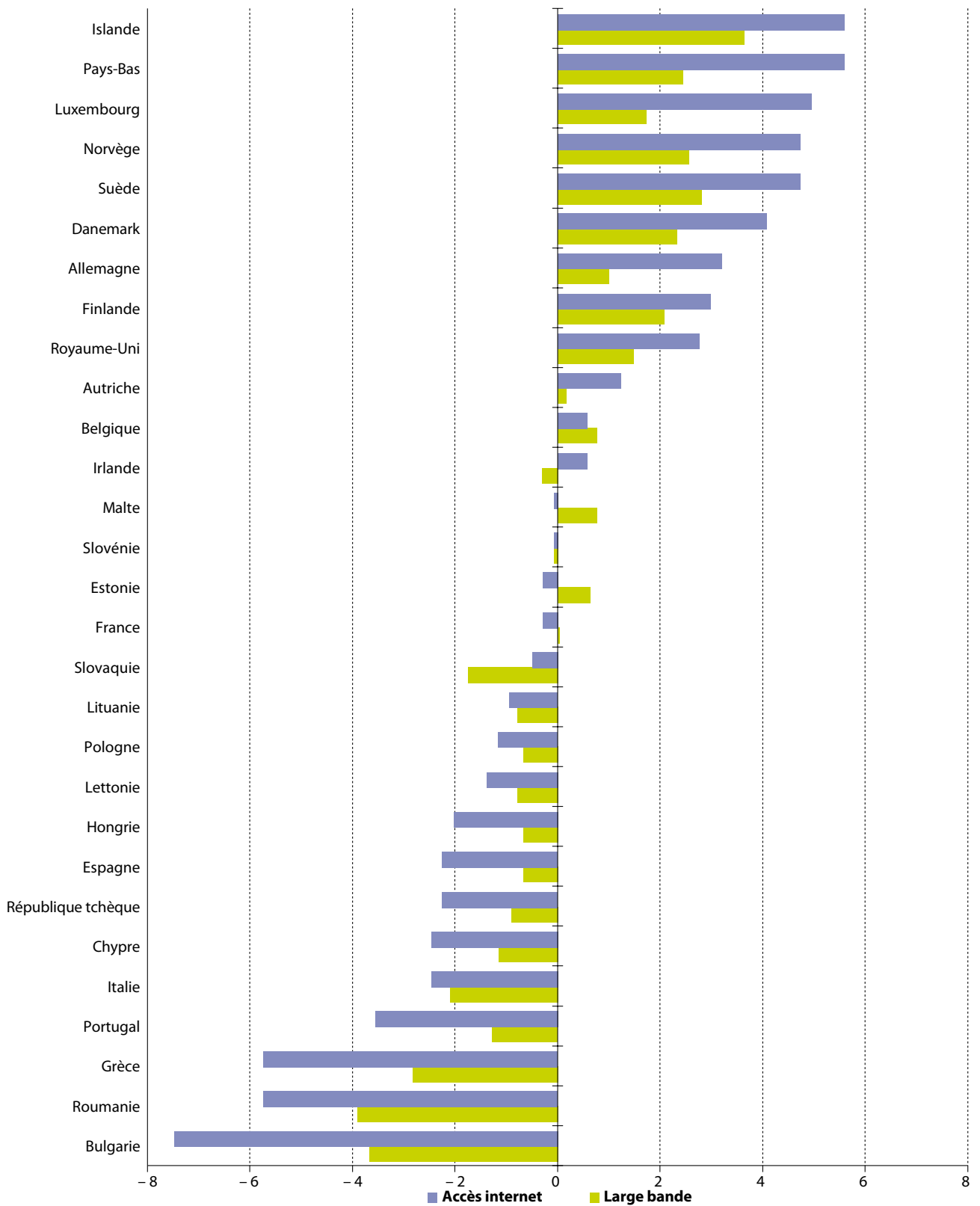
## Achats en ligne: le commerce électronique attire des clients

L'une des activités les plus populaires sur l'internet est le shopping en ligne. Le pourcentage d'utilisateurs de l'internet effectuant des achats en ligne a plus que doublé ces cinq dernières années, pour atteindre 43 % en 2009 pour l'EU-27. L'avantage du commerce électronique par rapport aux achats traditionnels est que les clients peuvent commander des biens et des services quelle que soit la situation géographique du magasin. Il n'y a pas d'heures d'ouverture: on peut acheter 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. L'internet offre de vastes possibilités pour s'informer sur les produits, que ce soit sur les forums d'utilisateurs ou sur d'autres sites internet. Il est très facile de comparer les prix des biens ou services sélectionnés, surtout en utilisant des sites internet spécialisés dans la comparaison des prix. Les acheteurs peuvent commander des produits qui ne sont pas habituellement disponibles là où ils habitent. Pour les vendeurs, le commerce en ligne permet d'élargir leur base de clients potentielle. La concurrence est rude, car les concurrents ne sont qu'à quelques clics de souris. La confiance est essentielle pour le commerce électronique, car l'acheteur et le vendeur n'ont aucun contact personnel direct. Les données de carte de crédit peuvent être utilisées à des fins frauduleuses, et les biens commandés ne sont pas toujours correctement livrés, voire ne sont jamais livrés. Il est parfois plus difficile de renvoyer les produits s'ils ne satisfont pas aux attentes du client. Par ailleurs, certaines personnes achetant en ligne peuvent regretter le contact personnel et les conseils dont elles bénéficieraient dans le commerce traditionnel.

Les biens ou services les plus populaires auprès des acheteurs sur l'internet sont les services liés

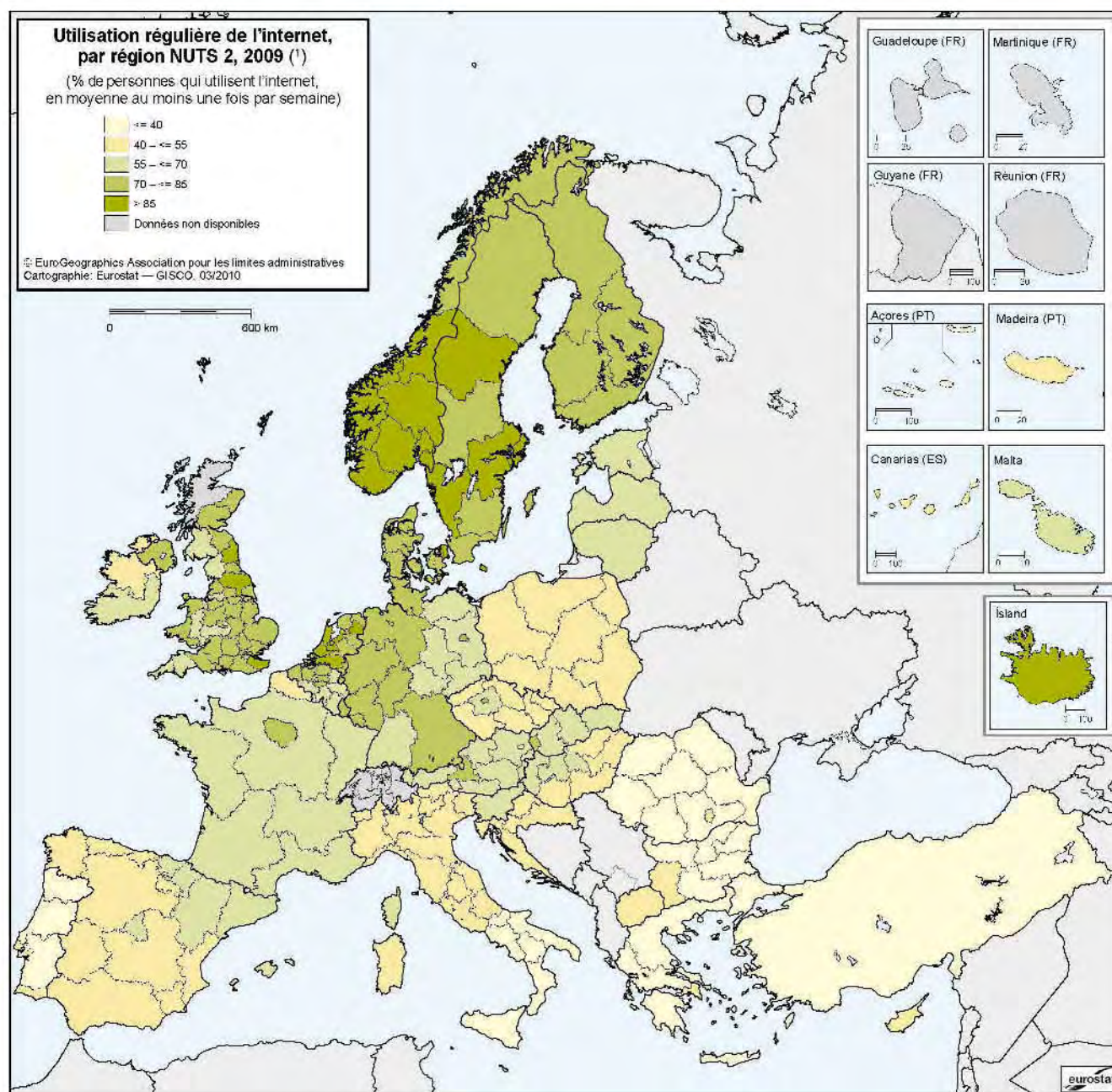


**Graphique 7.1:** Écart de temps entre l'internet et l'accès à la large bande des ménages, 2009  
(l'écart est calculé en nombre d'années par rapport à la moyenne EU-27 en 2009)



Source: Eurostat (isoc\_si\_broad et isoc\_si\_lia).

**Carte 7.2:** Utilisation régulière de l'internet, par région NUTS, 2009 (1)  
 (% de personnes qui utilisent l'internet, en moyenne au moins une fois par semaine)

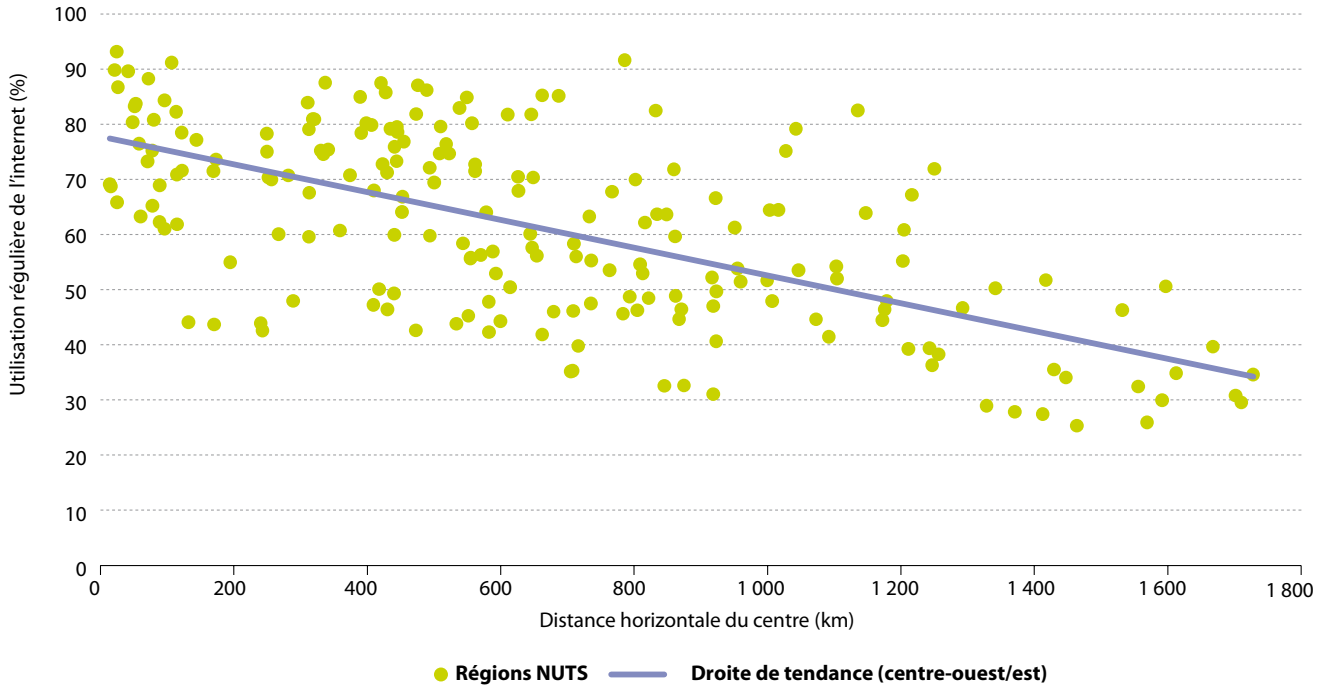


(1) Allemagne, Grèce, France et Pologne, par région NUTS 1; Slovénie, niveau national; République tchèque, 2008; Turquie, 2007 et niveau national; Finlande, Åland (FI20) inclus dans Länsi-Suomi (FI19).

Source: Eurostat (isoc r i use i).

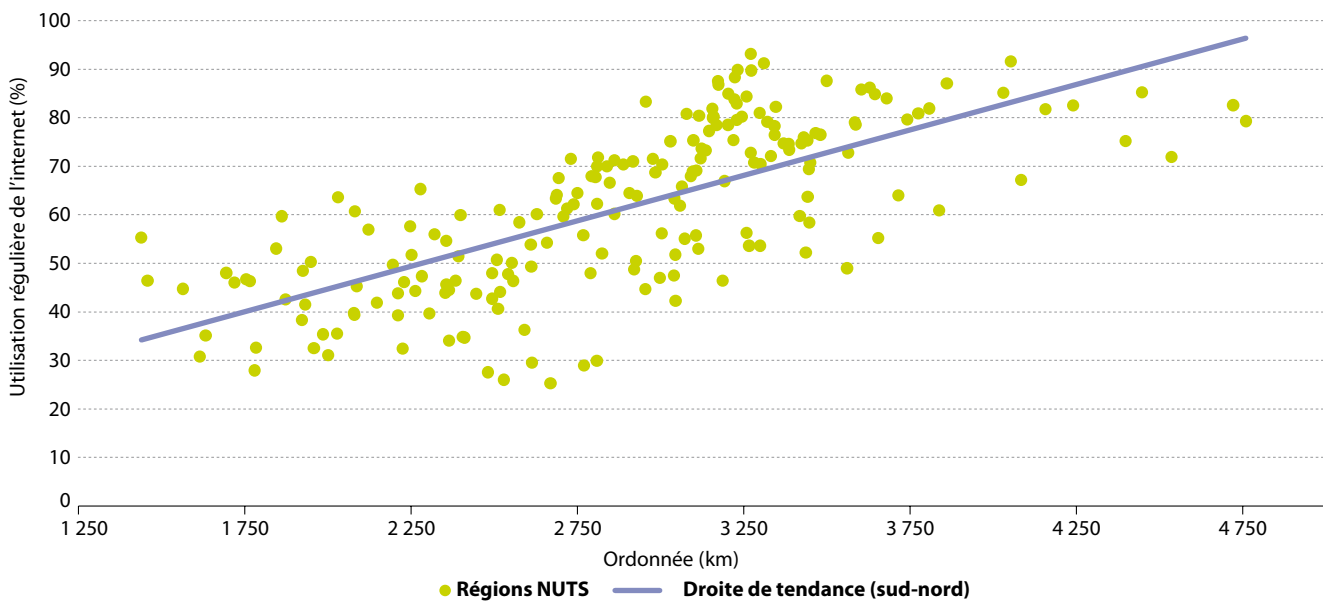


**Graphique 7.2:** Tendance régionale d'utilisation régulière de l'internet en direction horizontale de l'ouest à l'est de l'Europe  
(% de personnes qui accèdent à l'internet, en moyenne au moins une fois par semaine)



Source: Eurostat ([isoc\\_ci\\_ifp\\_fu](#)).

**Graphique 7.3:** Tendance régionale d'utilisation régulière de l'internet en direction verticale du sud au nord de l'Europe  
(% de personnes qui accèdent à l'internet, en moyenne au moins une fois par semaine)



Source: Eurostat ([isoc\\_ci\\_ifp\\_fu](#)).

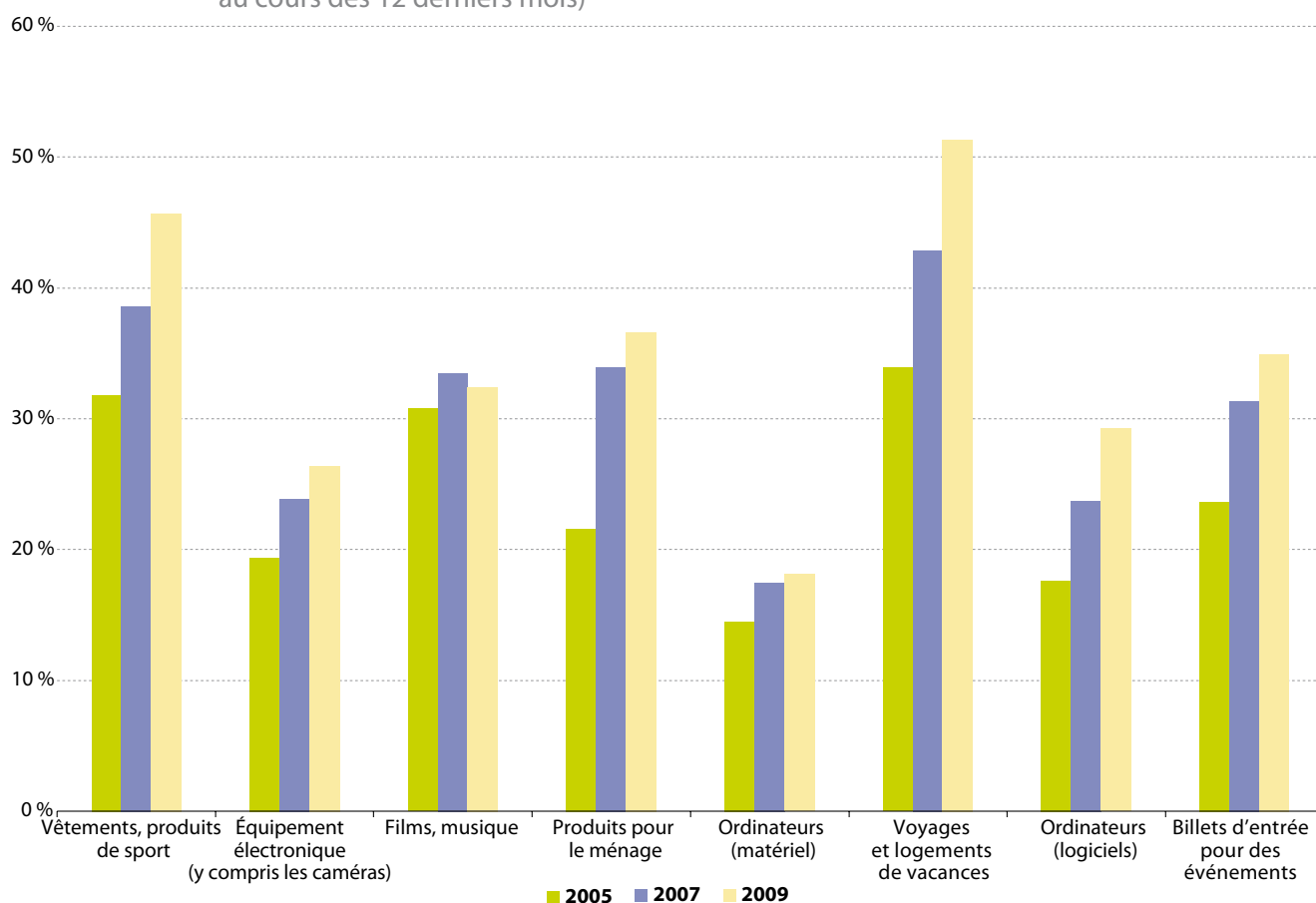
aux voyages et à l'hébergement (51 %), suivis des vêtements et articles de sport (46 %) et des produits ménagers (37 %). Ce sont les secteurs ayant connu la plus forte croissance entre 2005 et 2009. Les services liés aux voyages et à l'hébergement ont gagné 17 % au cours des cinq dernières années, contre 14 % pour les vêtements et articles de sport. En revanche, seuls 18 % des acheteurs en ligne achètent du matériel informatique et 29 % commandent ou téléchargent des logiciels.

Les différences régionales en matière de commerce électronique sont illustrées par la carte 7.3. Ici encore, plus de 55 % de la population de l'ensemble des régions norvégiennes, suédoises et danoises, de la plupart du Royaume-Uni, des Pays-Bas et du Luxembourg achètent des biens ou des services en ligne. La moyenne de l'EU-27 correspond à 37 % de la population cible. La proportion pour 2009 a gagné 5 points de pourcentage par rapport à l'année précédente. Dans presque toutes les régions des États membres de l'est et du sud de l'EU-27, cette part est de 25 % ou moins de

l'ensemble de la population cible. À l'exception de l'Espagne, la variation entre les régions dans ces États membres est assez faible. Toutes les régions de Finlande, de Suède, du Danemark, du Royaume-Uni et des Pays-Bas, ainsi que le Luxembourg, comptent une proportion de cyberacheteurs supérieure à 45 % de l'ensemble de la population cible, contre moins de 15 % en Grèce, en Bulgarie, en Roumanie et en Lituanie.

L'enquête réalisée en 2009 sur l'utilisation des technologies de l'information et de la communication comprend un module spécial consacré à l'utilisation du commerce électronique par les particuliers. En plus des questions relatives au type de produits et de services commandés en ligne, des données ont été récoltées sur le volume des commandes et les motifs des achats en ligne. Le graphique 7.5 présente un classement des raisons pour lesquelles les acheteurs préfèrent commander en ligne. Les prix plus avantageux arrivent en première position et sont très importants pour la moitié de l'échantillon d'acheteurs en ligne

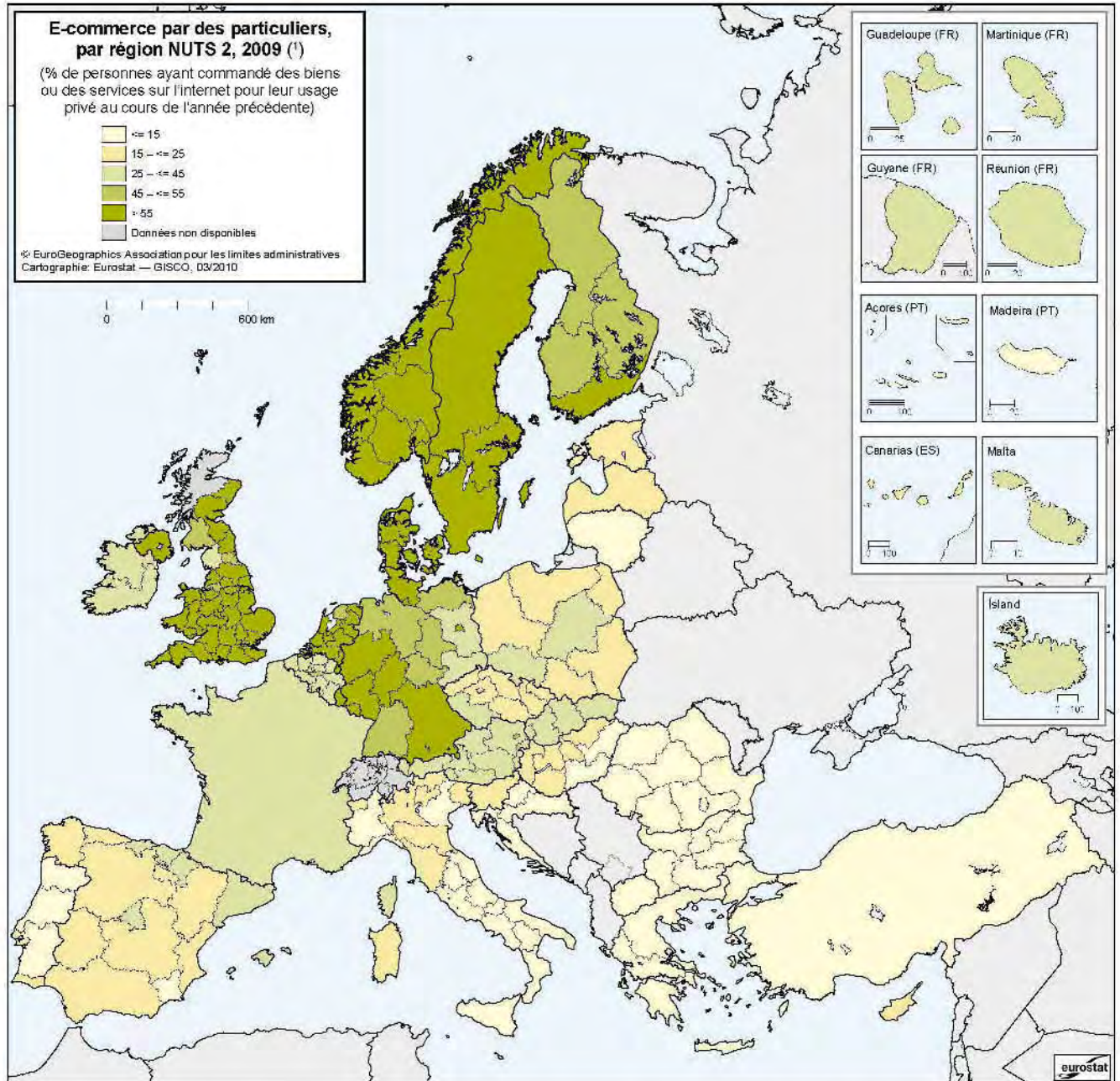
**Graphique 7.4:** Types de produits ou services achetés ou commandés sur l'internet à des fins privées, EU-27  
(% des personnes ayant acheté des produits ou services sur l'internet au cours des 12 derniers mois)



Source: Eurostat (isoc\_ec\_ibuy).



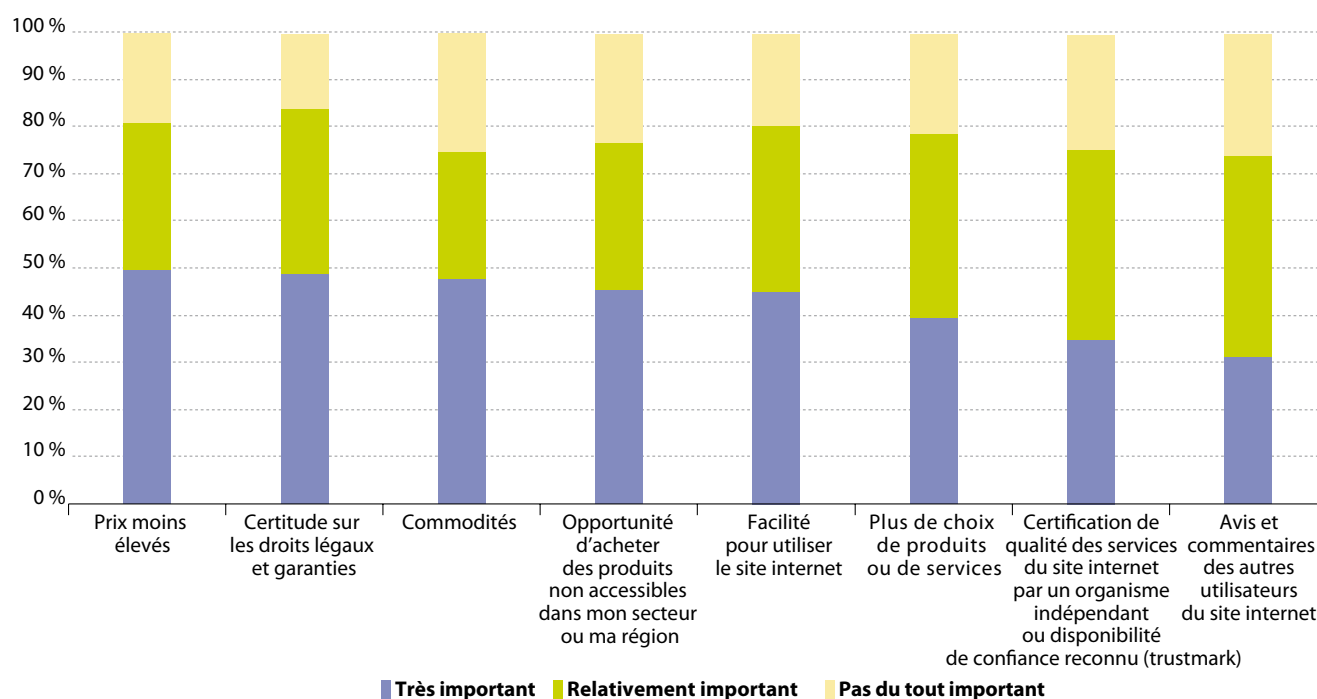
**Carte 7.3:** E-commerce par des particuliers, par région NUTS 2, 2009 <sup>(1)</sup>  
 (% de personnes ayant commandé des biens ou des services sur l'internet pour leur usage privé au cours de l'année précédente)



<sup>(1)</sup> Allemagne, Grèce, Pologne et Suède, par région NUTS 1; France et Slovénie, niveau national; République tchèque, 2008; Turquie, 2007 et niveau national; Finlande, Åland (FI20) inclus dans Länsi-Suomi (FI19).

Source: Eurostat (isoc\_r\_blt12\_t).

**Graphique 7.5:** Arguments pour commander des produits ou services sur l'internet pour un usage privé au cours des 12 derniers mois, EU-27, 2009  
(% de personnes ayant commandé des biens ou des services sur l'internet pour leur usage privé au cours de l'année précédente)



Source: Eurostat (isoc\_ec\_ibuy).

interrogés en 2009. Viennent ensuite la certitude au sujet des droits et des garanties, l'aspect pratique, la possibilité d'acheter des produits qui ne sont pas disponibles au niveau local, ainsi que la convivialité du site internet. Entre 45 et 50 % environ des acheteurs en ligne considèrent ces raisons comme étant très importantes. Entre 30 et 40 % environ d'entre eux estiment que le choix plus vaste de biens ou de services, les labels de confiance sur le site internet ou les avis des utilisateurs affichés sur le site internet du vendeur sont très importants. Au moins 75 % des gens interrogés considèrent l'ensemble de ces raisons comme étant importantes, du moins dans une certaine mesure. La certitude au sujet des droits et des garanties est mentionnée par plus de 84 % des acheteurs en ligne; elle est donc essentielle à la future croissance du commerce électronique.

## Non-utilisateurs de l'internet

Au niveau de l'EU-27, 30 % de la population âgée de 16 à 74 ans n'utilise pas l'internet. L'UE encourage l'e-inclusion, c'est-à-dire permettre à tous les citoyens et à toutes les communautés de participer à l'ensemble des composantes de la société de l'information<sup>(3)</sup>. L'idée est d'encourager l'utilisation des TIC pour surmonter l'exclusion

numérique et améliorer les performances économiques, les perspectives d'emploi, la qualité de vie ainsi que la participation et la cohésion sociales. L'objectif affiché des politiques régionales européennes est de faciliter un accès abordable à l'internet, notamment l'accès au réseau, à l'équipement terminal, au contenu et aux services, particulièrement dans les zones isolées et rurales de l'Union européenne. Le but est de parvenir à une couverture à large bande d'au moins 90 % de la population d'ici à 2010. Les chiffres d'Eurostat provenant de l'enquête communautaire sur l'utilisation des TIC fournissent des informations sur leur essor dans les régions. Toutefois, il est possible que l'essor réel soit inférieur aux chiffres qu'il est possible d'atteindre.

Ces dernières années, la part de non-utilisateurs de l'internet a diminué au niveau de l'EU-27, passant de 45 % de la population cible en 2005 à 30 % en 2009. En ce qui concerne la distribution, la part des personnes faiblement éduquées, des personnes âgées ou des habitants des zones rurales est supérieure à la moyenne. La proportion des non-utilisateurs a tout de même diminué pour l'ensemble de ces groupes défavorisés entre 2005 et 2009. Néanmoins, elle accuse toujours un retard sur la tendance générale, particulièrement lorsqu'on la compare avec celle des personnes

<sup>(3)</sup> [http://ec.europa.eu/information\\_society/events/ict\\_riga\\_2006/doc/declaration\\_riga.pdf](http://ec.europa.eu/information_society/events/ict_riga_2006/doc/declaration_riga.pdf)



ayant suivi un enseignement supérieur, des moins de 25 ans ou des habitants des zones urbaines.

Plus le niveau d'éducation est faible, plus la personne a de fortes chances d'être un non-utilisateur, et l'écart s'est creusé entre 2005 et 2009. Le rapport entre les non-utilisateurs ayant suivi un enseignement supérieur et ceux peu éduqués est passé de 1:4,6 en 2005 à 1:7,8 en 2009. En d'autres termes, 52% des personnes n'ayant pas suivi un enseignement supérieur n'utilisaient pas l'internet en 2009, contre seulement 7% des personnes ayant suivi un enseignement supérieur. D'importantes différences ont également été observées pour les personnes âgées et, dans une moindre mesure, entre les lieux de résidence, une fracture ayant été remarquée entre le monde rural et le monde urbain. L'accès à l'internet reflète et accentue les différences sociales. Il est donc essentiel de mettre en œuvre des politiques pour lutter contre ces inégalités et éviter de les voir s'aggraver.

En ce qui concerne les utilisateurs, sur les 19 régions où le taux de non-utilisation était inférieur à 12% en 2009, huit se trouvaient en Suède, sept aux Pays-Bas, deux au Danemark et une au Royaume-Uni. Les parts les plus élevées de non-utilisateurs se trouvent en Italie (une région), au Portugal et en Grèce (trois régions pour chaque pays), en Bulgarie (quatre régions) ainsi qu'en Roumanie (sept régions). Les régions possédant la plus forte proportion de non-utilisateurs, avec deux tiers de la population cible, sont Sud — Muntenia (RO31) et Sud-Vest Oltenia (RO41).

La carte 7.4 montre la répartition des régions selon la part de personnes qui n'ont jamais utilisé l'internet, par rapport à la moyenne de l'EU-27. Les régions en vert comptent moins de non-utilisateurs que la moyenne, tandis que les régions en jaune et orange se situent au-dessus de la moyenne. La répartition géographique montre des phénomènes analogues à ceux décrits ci-dessus. Dans toutes les régions des pays scandinaves, la Finlande, la Suède et le Danemark, ainsi qu'aux Pays-Bas, au Royaume-Uni, en Slovaquie et au Luxembourg, la part des non-utilisateurs correspond à moins de 25% de la population cible, tandis qu'elle dépasse les 45% dans la majorité des régions de Bulgarie, de Grèce, du Portugal, de Roumanie, du sud de l'Italie et de Chypre. Comme nous l'avons déjà constaté, les régions situées à l'est et à l'ouest de l'EU-27 ont généralement des proportions plus élevées de non-utilisateurs par rapport à la moyenne de l'EU-27. Les zones urbaines densément peuplées ont tendance à se situer en dessous de la moyenne de l'EU-27. Cette tendance se constate par exemple pour Athènes, Lisbonne, Madrid, Paris, Vienne, Prague ou Berlin.

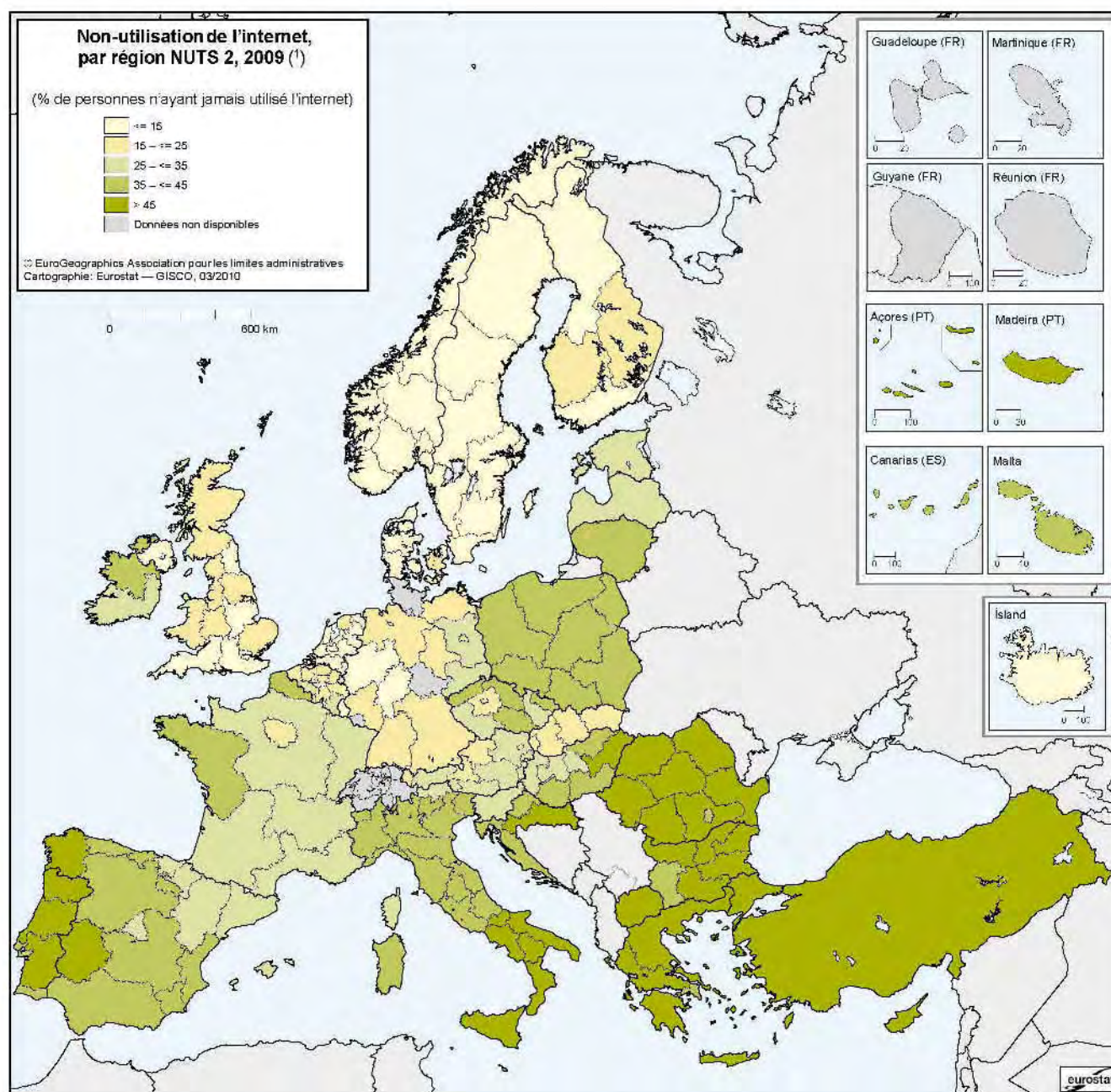
(<sup>4</sup>) <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2010:2020:FIN:FR:PDF>

## Principaux résultats

Les statistiques sur l'utilisation des technologies de l'information et de la communication dans les ménages et par les individus sont collectées chaque année au niveau 1 de la NUTS. Certains États membres fournissent en plus des informations relatives au niveau 2 de la NUTS. Les statistiques illustrent l'existence de différences considérables quant à l'accès et l'utilisation des TIC entre les régions de l'EU-27. Au cours de ces dernières années, l'accès et l'utilisation des TIC ont augmenté dans tous les États membres. Toutefois, les tendances relatives à l'introduction de l'internet et des services connexes laissent également apparaître des disparités sociales en termes d'éducation, d'âge et de densité de population, qui pourraient aggraver davantage les inégalités en matière d'accès à l'internet. Afin de surmonter ce problème, l'Union européenne a formulé des objectifs politiques explicites pour parvenir à une société de l'information inclusive, comprenant la dimension géographique de la fracture numérique. Ces politiques sont examinées conformément au cadre pour l'évaluation comparative de l'Europe numérique (Benchmarking Digital Europe).

Les cartes dans ce chapitre révèlent les phénomènes spatiaux spécifiques qui sont visibles pour tous les indicateurs. Il existe clairement une coupure Nord-Sud, avec des taux d'accès et d'utilisation de l'internet supérieurs dans les États membres septentrionaux. Le second phénomène est longitudinal. Les régions ouest et est de l'Union européenne montrent des parts inférieures en ce qui concerne l'accès et l'utilisation de l'internet que les régions situées au centre. Enfin, les régions urbaines ou densément peuplées font état d'une proportion supérieure de population ayant accès et utilisant l'internet que les zones peu peuplées. Afin d'atteindre les objectifs politiques de participation à la société de l'information, il sera primordial de poursuivre les efforts visant à fournir un accès abordable à l'internet via la large bande et à former les personnes aux compétences requises leur permettant d'accéder à l'internet et de l'utiliser. La nouvelle stratégie Europe 2020 pour une croissance intelligente, durable et inclusive (<sup>4</sup>) et l'initiative phare connexe «Une stratégie numérique pour l'Europe» mettront en exergue les mesures visant à garantir un accès ultrarapide à l'internet, à réaliser un marché numérique unique et à assurer une société numérique durable.

**Carte 7.4: Non-utilisation de l'internet, par région NUTS 2, 2009 (1)**  
 (% de personnes n'ayant jamais utilisé l'internet)



(1) Allemagne, Grèce, France, Pologne et Royaume-Uni, par région NUTS 1; Slovénie, niveau national; République tchèque, 2008; Turquie, 2007 et niveau national; Finlande, Åland (FI20) inclus dans Länsi-Suomi (FI19).

Source: Eurostat (Isoc r\_cux i).



## Notes méthodologiques

Les données statistiques européennes sur l'utilisation des technologies de l'information et de la communication sont disponibles depuis 2003. Des données harmonisées sont publiées depuis 2006 sur la base du règlement (CE) n° 808/2004 du 21 avril 2004 concernant les statistiques communautaires sur la société de l'information, qui décrit deux modules ou domaines de production de données statistiques: les statistiques sur l'utilisation des TIC dans les entreprises et celles sur leur utilisation dans les ménages et par les individus. Des règlements annuels de la Commission définissent une série d'indicateurs pour lesquels les données sont collectées par les États membres de l'UE. Des données régionales sur un nombre restreint d'indicateurs sont disponibles au niveau 1 de la NUTS depuis 2006 grâce à la contribution volontaire des États membres et depuis 2008 sur une base obligatoire. Certains États membres fournissent des données régionales au niveau 2 de la NUTS sur une base volontaire. La collecte de données pour chaque module est divisée en une partie principale, c'est-à-dire l'accès aux TIC, et l'utilisation générale des TIC. Les questions sur l'accès aux TIC sont adressées au ménage dans son ensemble, tandis que celles sur l'utilisation des TIC concernent chaque individu au sein du ménage. Suivant les principes du cadre d'évaluation comparative i2010, le modèle de questionnaire comprend chaque année un thème de prédilection: administration en ligne (2006), compétences numériques (2007), services avancés (2008), commerce électronique (2009) et sécurité (2010).

Le champ de l'enquête comprend les individus âgés de 16 à 74 ans et les ménages dont au moins l'un des membres se situe dans cette classe d'âge. Les trois premiers mois de l'année civile constituent la période de référence.

La présentation de statistiques sur l'utilisation des TIC se limite à un certain nombre d'indicateurs principaux pour lesquels des données régionales sont disponibles. Ces indicateurs régionaux sont les suivants: «accès à l'internet à domicile par les ménages», «accès à l'internet via la large bande par les ménages», «utilisateurs réguliers de l'internet», «personnes n'ayant jamais utilisé l'internet» et «commerce électronique pratiqué par les particuliers».

Le terme «accès» ne fait pas référence à la «connectivité», c'est-à-dire à la question de savoir si une connexion est possible dans la rue ou zone de résidence du ménage, mais à celle de savoir si quelqu'un dans le ménage a été en mesure d'utiliser l'internet à domicile.

L'expression «connexion large bande» renvoie à la vitesse de transfert lors du téléchargement de données. La large bande nécessite une vitesse de transfert des données d'au moins 144 kbit/s. Les technologies les plus répandues pour l'accès à large bande à l'internet sont les lignes d'abonnés numériques (Digital Subscriber Line — DSL) ou les modems par câble.

Les utilisateurs de l'internet sont les personnes l'ayant utilisé au cours des trois derniers mois. Les utilisateurs réguliers sont ceux qui ont utilisé l'internet au moins une fois par semaine pendant la période de référence de trois mois.

Aux fins du module concernant les ménages, le commerce électronique via l'internet est défini comme la commande de biens ou services via l'internet. Les transactions financières, par exemple l'achat d'actions, la confirmation de réservations d'hébergements et de voyages, la participation à des loteries et des paris, le recours à des services d'informations payants sur l'internet ou les achats via des enchères en ligne, sont comprises dans la définition. Les commandes par courriel tapées manuellement sont exclues. La livraison ou le paiement par voie électronique ne constituent pas une condition requise pour une transaction en ligne.





# Science, technologie et innovation





## Introduction

La stratégie de Lisbonne lancée en mars 2000 et couvrant une période de dix ans a souligné l'importance du rôle de la recherche et du développement (R & D) ainsi que de l'innovation dans l'Union européenne. Cinq ans plus tard, la stratégie de Lisbonne était relancée par l'initiative «Travaillons ensemble pour la croissance et l'emploi», qui a replacé la science, la technologie et l'innovation au cœur des politiques de l'Union ainsi que des politiques nationales et régionales, afin de prendre des mesures ciblées dans le grand domaine que représentent «la connaissance et l'innovation, facteurs de croissance».

Au terme de la stratégie de Lisbonne et à la suite de la récente crise économique, une nouvelle stratégie pour l'UE s'imposait. Sur la base de la communication de la Commission intitulée «Europe 2020: une stratégie pour une croissance intelligente, durable et inclusive», le Conseil européen s'accordait en mars 2010 sur les volets suivants de cette nouvelle stratégie, qui sera formellement adoptée en juin 2010.

Europe 2020 fixe trois priorités qui se renforcent mutuellement:

- une croissance intelligente: développer une économie fondée sur la connaissance et l'innovation;
- une croissance durable: promouvoir une économie plus efficace dans l'utilisation des ressources, plus verte et plus compétitive;
- une croissance inclusive: encourager une économie à fort taux d'emploi favorisant la cohésion économique, sociale et territoriale.

Sept initiatives phares ont également été proposées à l'appui de ces priorités. L'une d'elles, l'initiative «Une union pour l'innovation», vise à recentrer la politique de R & D et d'innovation sur les défis que notre société doit relever, tels que le changement climatique, l'efficacité énergétique et en matière d'utilisation des ressources, la santé et les mutations démographiques.

Sur la base d'un certain nombre de sources de données disponibles auprès d'Eurostat, ce chapitre présente des données et indicateurs statistiques visant à appréhender l'évolution et la structure de la science, de la technologie et de l'innovation (STI) dans les régions d'Europe, ainsi que leur position par rapport à d'autres régions. Les domaines couverts sont les suivants: la recherche et le développement, les brevets, la haute technologie et les ressources humaines en science et technologie (RHST). D'autres indicateurs régionaux relatifs

à la science, à la technologie et à l'innovation peuvent être consultés sur le site internet d'Eurostat, à la rubrique «Science et technologie».

## Recherche et développement

Vingt-sept des 260 régions présentées sur la carte 8.1 investissent l'équivalent de plus de 3 % de leur PIB dans la R & D. Ces régions se situent donc au-dessus de l'objectif d'intensité de R & D fixé par le Conseil européen de Barcelone en 2002 et réaffirmé par la stratégie Europe 2020. Plus de 40 % des dépenses totales en R & D de l'UE sont générées dans ces régions, qui disposent de la plus forte intensité de R & D.

On trouve en Allemagne du sud-ouest un groupe de quatre régions à forte intensité de R & D: Stuttgart (5,85 %), Karlsruhe (3,72 %), Tübingen (3,80 %) et Darmstadt (3,11 %). Ces régions sont également très importantes en termes absolus, puisqu'ensemble elles génèrent 8 % des dépenses totales en matière de R & D dans l'UE. Une autre région à l'avant-garde de la R & D est Oberbayern (4,32 %), à l'est du groupe des quatre régions, dont la contribution au total des dépenses de l'UE représente 3 % supplémentaires. Plus au nord, dans le centre du pays, Braunschweig (6,77 %) est la région à la plus forte intensité de R & D sur la carte. À l'est de Braunschweig se situent deux autres grandes régions de R & D: Dresden (4,12 %) et Berlin (3,36 %).

East Anglia (5,72 %), dans la partie la plus orientale de Grande-Bretagne, et Essex (4,66 %), située un peu plus au sud, sont respectivement les troisième et septième régions à plus forte intensité de R & D du Royaume-Uni. À elles deux, elles contribuent pour environ 3 % au total de l'UE. D'autres régions à forte intensité de R & D au Royaume-Uni sont, en partant du sud, Hampshire and Isle of Wight (3,41 %), Berkshire, Buckinghamshire and Oxfordshire (3,3 %), Cheshire (4,55 %), Lancashire (3,2 %) et North Eastern Scotland (3,11 %), qui est également la seule des vingt-sept régions à plus forte intensité de R & D où le secteur de l'enseignement supérieur génère plus de dépenses de R & D que le secteur des entreprises.

Huit des régions ayant la plus forte intensité de R & D sont situées dans les pays nordiques. Ces régions sont, en partant du sud, Hovedstaden (la région entourant la capitale København) au Danemark (5,09 %), Sydsverige (4,91 %), Västsverige (4,47 %), Östra Mellansverige (3,79 %) et Stockholm (4,19 %) en Suède et Etelä-Suomi (3,39 %), Länsi-Suomi (3,68 %) et, enfin, Pohjois-Suomi (5,38 %) en Finlande, qui se place en qua-





trième position parmi les régions à la plus forte intensité de R & D sur la carte.

En France, la région qui se caractérise par la plus forte intensité de R & D est le Midi-Pyrénées (4,15%), juste au nord de la péninsule Ibérique. En termes absolus, l'Île-de-France (3,11%), qui inclut la capitale française, est la région phare de l'UE, avec près de 8% des dépenses totales de l'Union en matière de R & D. Deux autres régions à intensité de R & D relativement forte sont situées en Autriche: Steiermark (3,77%) et Wien (3,62%).

Entre 2003 et 2007, neuf des régions pour lesquelles des données sont disponibles ont vu leur intensité de R & D augmenter de plus d'un demi-point de pourcentage: Praha (0,68 point) en République tchèque, Stuttgart (1,17), Dresden (1,01) et Detmold (0,52) en Allemagne, La Rioja (0,54) et Comunidad Foral de Navarra (0,54) en Espagne, Lisboa (0,72) au Portugal, Pohjois-Suomi (0,65) en Finlande et Sydsverige (0,68) en Suède.

La carte 8.2 donne un aperçu de la répartition régionale de la proportion des chercheurs par rapport à l'emploi total (en termes d'effectifs). Les chercheurs constituent la principale catégorie de personnes exerçant directement des activités de R & D. Ils sont définis comme des «spécialistes travaillant à la conception ou à la création de connaissances, de produits, de procédés, de méthodes et de systèmes nouveaux ainsi qu'à la gestion des projets concernés». La plus forte concentration de chercheurs (la proportion de chercheurs par rapport à l'ensemble des personnes occupées), soit plus de 1,8%, a été observée dans vingt-cinq des régions représentées sur la carte 8.2. Avec six régions dans ce groupe de tête, le Royaume-Uni occupait la première place, suivi de l'Allemagne avec cinq régions, de la Finlande avec trois régions, et de la Suède et de la Norvège avec deux régions chacune. L'Autriche, la Belgique, la République tchèque, la France, le Portugal, la Slovaquie et l'Islande comptaient chacun une région de pointe.

En 2007, avec 4,58%, North Eastern Scotland (Royaume-Uni) était la région avec la plus grande proportion de chercheurs par rapport à l'emploi total, largement au-dessus de la moyenne de l'EU-27 (0,99%). La concentration de chercheurs était plus de trois fois supérieure à la moyenne de l'EU-27 dans quatre autres régions: Inner London (Royaume-Uni) avec 3,40%, Wien (Autriche) avec 3,07%, Trøndelag (Norvège) avec 3,05% et Praha (République tchèque) avec 3,03%. Quinze des vingt-cinq régions ayant une bonne proportion de chercheurs enregistraient également l'intensité de R & D la plus élevée (supérieure à 3%), comme le montre la carte 8.1. Les régions présentant

des concentrations relativement élevées, à la fois de chercheurs et de dépenses de R & D, étaient North Eastern Scotland (Royaume-Uni), Wien (Autriche) et Pohjois-Suomi (Finlande).

La concentration de chercheurs se situait dans une fourchette allant de 1,2 à 1,8% dans 39 régions européennes. À nouveau, la plupart de celles-ci se situaient au Royaume-Uni (onze d'entre elles), suivies de neuf autres régions en Allemagne. Dans la majeure partie des régions européennes, la proportion de chercheurs ne dépassait pas 0,6% de l'ensemble des personnes occupées. Dix-neuf États membres de l'UE et la Norvège ont signalé au moins une région avec une concentration de chercheurs inférieure à 0,6%.

Si l'on se penche sur les différences nationales, l'écart entre les régions présentant les proportions de chercheurs les plus hautes et les plus basses par rapport à l'emploi total était particulièrement grand au Royaume-Uni (4,47 points de pourcentage entre North Eastern Scotland et Highlands and Islands) et en République tchèque (2,88 points de pourcentage entre Praha et Severozápad). L'Irlande était le pays présentant les disparités régionales les plus faibles du point de vue de la concentration de chercheurs (0,16 point de pourcentage).

## Ressources humaines en science et technologie

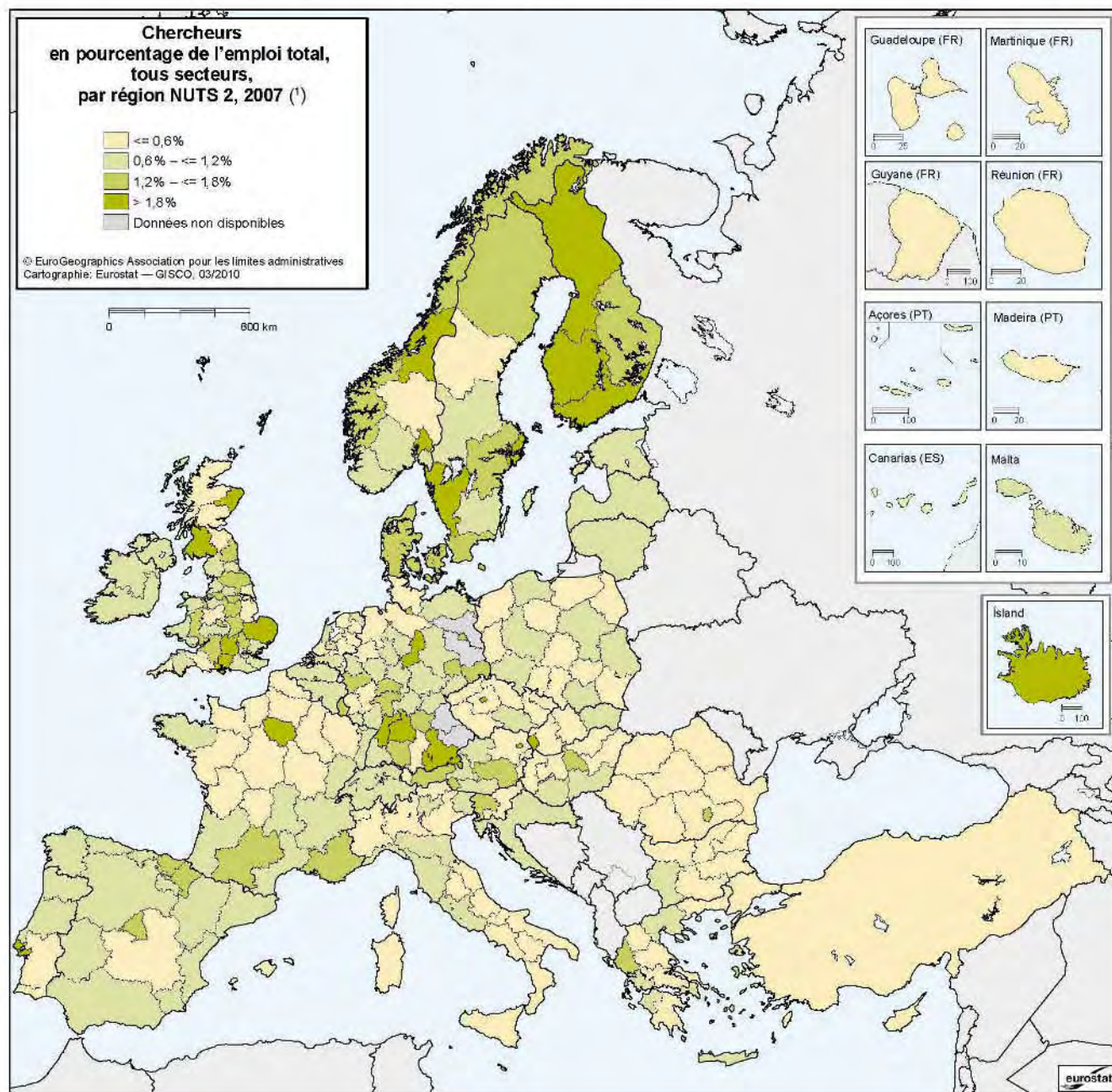
La science et la technologie ont été reconnues comme des domaines clés pour le développement européen. Dès lors, il est primordial que les responsables politiques au niveau régional (ainsi qu'au niveau de l'UE et aux échelons nationaux) analysent les ressources en personnes hautement qualifiées qui prennent part activement aux activités de science et technologie et à l'innovation technologique.

La concentration de personnes hautement qualifiées dans les régions peut être mesurée à l'aune des ressources humaines en science et technologie (RHST). Les RHST comprennent les personnes diplômées de l'enseignement supérieur (c'est-à-dire universitaire/RHSTE) et/ou occupant un poste dans le domaine de la science et de la technologie (RHSTO). Le stock de RHSTO peut être utilisé comme indicateur de développement de l'économie de la connaissance dans l'UE.

Comme le montre la carte 8.3, les RHSTO sont surtout concentrées dans les zones urbaines, notamment autour des capitales. En 2008, douze des vingt-cinq régions de pointe étaient des régions-capitales, qui présentent souvent une forte



Carte 8.2: Chercheurs en pourcentage de l'emploi total, tous secteurs, par région NUTS 2, 2007 <sup>(1)</sup>

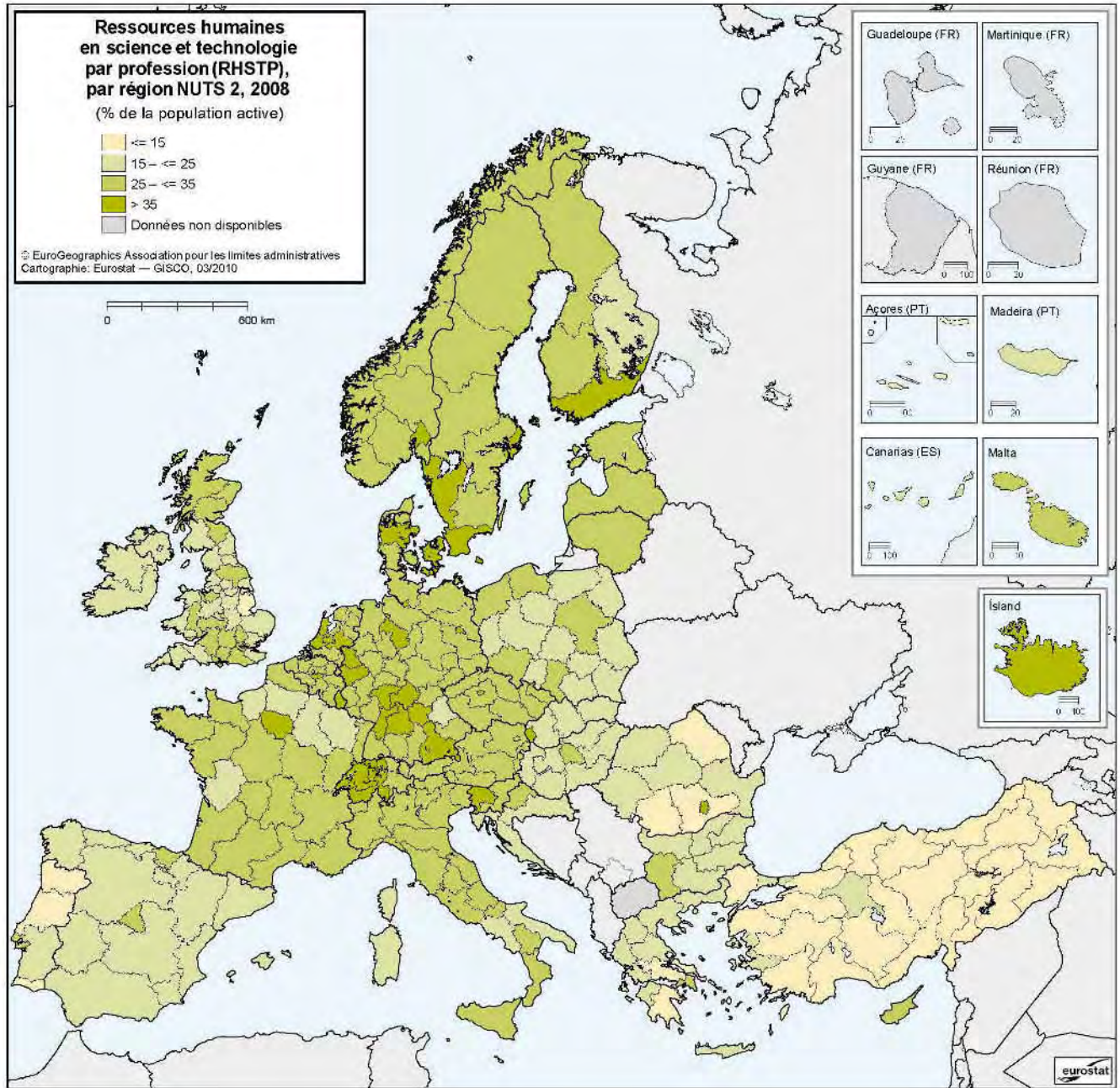


<sup>(1)</sup> Grèce et Italie, 2005; Suisse, 2004; Pays-Bas, 2003; France, 2001; Danemark, Croatie, Turquie et Suisse, niveau national; Belgique et départements d'outre-mer (FR9), par région NUTS 1; Luxembourg, Pays-Bas et Royaume-Uni, estimations nationales; Irlande, données provisoires; Niederbayern (DE22), Oberpfalz (DE23), Brandenburg — Nordost (DE41) et Brandenburg — Südwest (DE42), données confidentielles; Suède, dans certains cas, les chercheurs sont affectés au siège principal.

Source: Eurostat (rd\_p\_persreg).



**Carte 8.3:** Ressources humaines en science et technologie par profession (RHSTP),  
par région NUTS 2, 2008  
(% de la population active)



Source: Eurostat (hirst\_st\_rcat).

concentration d'emplois hautement qualifiés, notamment en raison de la présence de sièges de sociétés et d'institutions gouvernementales. Les capitales sont souvent de grandes villes comptant de nombreux établissements d'enseignement supérieur et un grand nombre de personnes ayant un niveau d'éducation élevé. C'est pour ces raisons que les capitales et leurs régions environnantes constituent des pôles d'attraction pour les entreprises liées à l'«open science» et aux technologies. Parallèlement, les personnes hautement qualifiées sont souvent attirées vers des villes plus grandes, car elles ont plus de chances de trouver un emploi correspondant à leurs attentes dans une région qui abrite de nombreuses sociétés.

Cette concentration urbaine de ressources humaines occupées dans le domaine scientifique ou technologique peut également être constatée dans deux des trois grands groupes de régions où la part des RHSTO dépassait les 35% en 2008. Le premier de ces groupes s'étend de la Suisse jusqu'au centre et au sud-est de l'Allemagne. Les régions de ce groupe sont généralement très densément peuplées. C'est également le cas des régions du deuxième groupe visible, qui englobe les pays du Benelux et les régions bordant la frontière occidentale de l'Allemagne. Le troisième groupe se situe dans les pays scandinaves, où les régions, à l'exception des régions-capitales, sont très peu peuplées. C'est aussi en Scandinavie que l'on trouve les régions qui occupent les deuxième, troisième et quatrième positions pour ce qui est de la proportion de RHSTO: il s'agit de Stockholm en Suède (48%), Hovedstaden (København) au Danemark (47%) et Oslo og Akershus en Norvège (47%). Toutefois, le taux le plus élevé est relevé à Praha (République tchèque), où 53% de la main-d'œuvre est constituée de RHSTO. À titre de comparaison, les RHSTO représentaient 28% de la population active dans l'UE en 2008. Parmi les dix régions phares, celles qui ont enregistré la plus grande augmentation du nombre de RHSTO dans leur population active sont Bratislavský kraj (Slovaquie) (+6 points de pourcentage de 2004 à 2008), Nordwestschweiz en Suisse (+5,1), Oberbayern en Allemagne (+4,8) et Praha en République tchèque (+4,7).

Sur la base de l'intensité de R & D, les secteurs d'activité économique peuvent être subdivisés en sous-secteurs plus spécifiques aux fins de l'analyse de l'emploi en science et technologie. Pour les industries manufacturières, quatre groupes ont été établis, en fonction du niveau d'intensité de R & D: les secteurs de haute, moyenne à haute, moyenne à faible et faible technologie. Les services ont fait l'objet du même type de classement, en services à forte ou moins forte intensité de connaissance.

Dans les deux groupes, on utilise la ventilation suivante: services de haute technologie à forte intensité de connaissance, services marchands de haute technologie et de basse technologie à forte intensité de connaissance, services financiers à forte intensité de connaissance et autres.

Parce qu'ils apportent une valeur ajoutée relativement élevée, génèrent de nouveaux emplois et contribuent à la compétitivité de la croissance, les services de haute technologie à forte intensité de connaissance et les industries manufacturières de haute technologie sont les deux sous-secteurs les plus importants pour la science et la technologie. Par conséquent, ces deux secteurs sont souvent analysés ensemble dans la catégorie des secteurs de haute technologie. Conformément à la nomenclature NACE Rév. 2, les services de haute technologie à forte intensité de connaissance comprennent la production de films cinématographiques, de vidéos et de programmes de télévision, l'enregistrement sonore et l'édition musicale, la programmation et la diffusion, les télécommunications, la programmation et les autres activités informatiques, les services d'information ainsi que la recherche et le développement. Les industries manufacturières de haute technologie couvrent la fabrication de produits et préparations pharmaceutiques ainsi que la fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques.

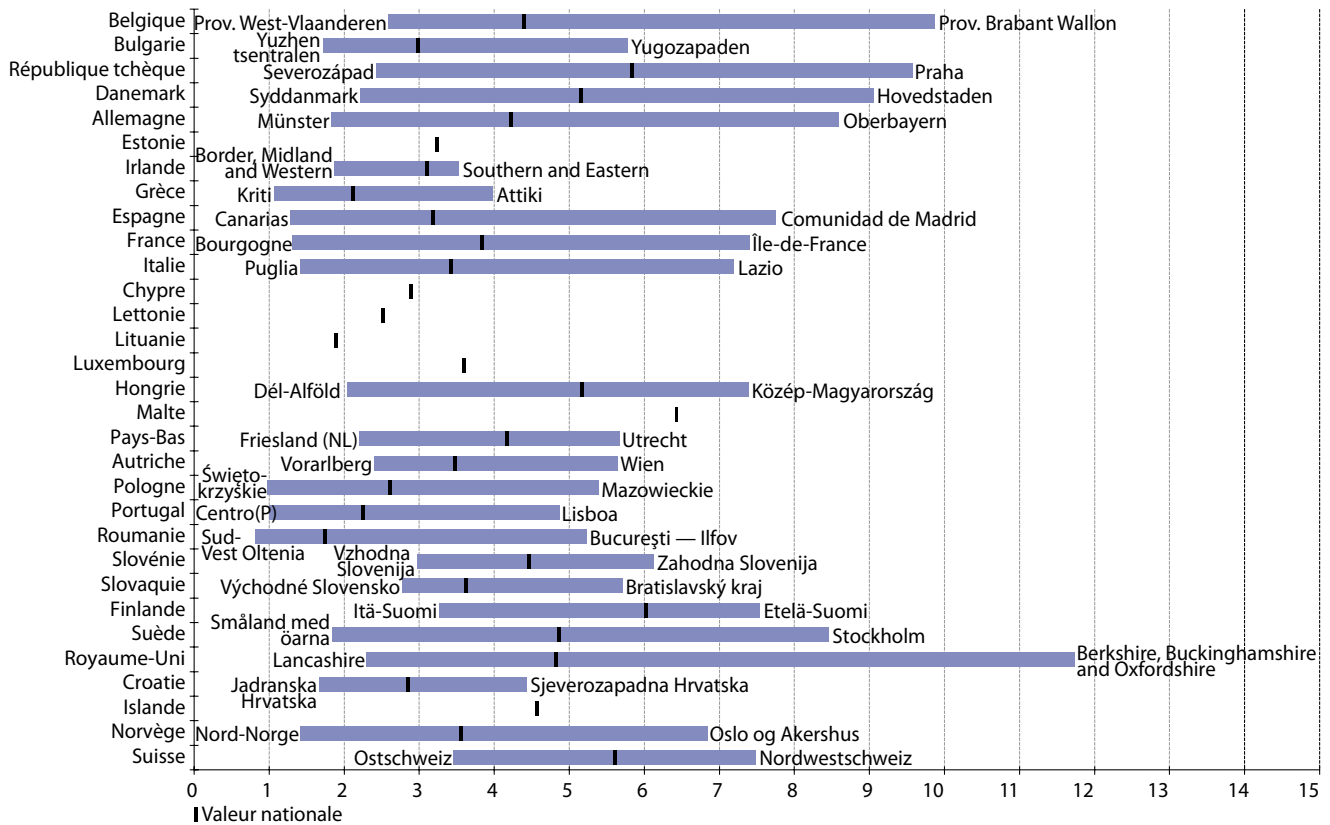
En 2008, quelque 68% de la main-d'œuvre dans l'UE étaient employés dans le secteur des services en général, mais seulement 2,6% dans les services de haute technologie à forte intensité de connaissance. En outre, 16,9% de la main-d'œuvre était employée dans l'industrie manufacturière, mais seulement 1,1% dans l'industrie manufacturière de haute technologie. Ensemble, ces secteurs de haute technologie ont généré 3,7% de l'emploi total, dont deux tiers dans les services de haute technologie à forte intensité de connaissance et un tiers dans l'industrie manufacturière de haute technologie.

Le graphique 8.1 montre les disparités régionales dans les secteurs de haute technologie par rapport à l'emploi total. Il indique la moyenne nationale pour chaque pays et les régions avec les taux d'emploi les moins élevés et les plus élevés dans les secteurs de haute technologie.

Le graphique révèle que les taux d'emploi nationaux et régionaux les moins élevés et les plus élevés varient sensiblement d'un pays à l'autre. En outre, des disparités considérables peuvent être observées au niveau régional dans les pays mêmes et entre ceux-ci.



**Graphique 8.1:** Emploi dans les secteurs de haute technologie en proportion de l'emploi total, régions NUTS 2 avec le taux le plus élevé et avec le taux le plus bas dans chaque pays, 2008 <sup>(1)</sup>



<sup>(1)</sup> Secteurs de haute technologie = industries manufacturières de haute technologie et services à forte intensité de connaissance de haute technologie. Les données sont peu fiables en raison de la petite taille de l'échantillon mais sont publiables pour les régions ayant le taux le plus faible dans les pays suivants: Bulgarie, Grèce, Pays-Bas, Autriche, Pologne, Roumanie, Hongrie et Norvège. Turquie, données non disponibles. Compte tenu de la taille réduite de l'échantillon, les données des régions suivantes ne peuvent pas être publiées, Severoztochen (BG33), Yugoiztochen (BG34), Niederbayern (DE22), Unterfranken (DE26), Brandenburg — Nordost (DE41), Bremen (DE50), Kassel (DE73), Mecklenburg-Vorpommern (DE80), Trier (DEB2), Saarland (DEC0), Chemnitz (DED1), Leipzig (DED3), Sachsen-Anhalt (DEE0), Anatoliki Makedonia, Thraki (GR11), Dytiki Makedonia (GR13), Thessalia (GR14), Ipeiros (GR21), Ionia Nisia (GR22), Sterea Ellada (GR24), Peloponnisos (GR25), Voreio Aigaio (GR41), Notio Aigaio (GR42), La Rioja (ES23), Ciudad Autónoma de Melilla (ES64), Limousin (FR63), Corse (FR83), Valle d'Aosta/Vallée d'Aoste (ITC2), Molise (ITF2), Zeeland (NL34), Burgenland (A) (AT11), Opolskie (PL52), Algarve (PT15), Alentejo (PT18), Região Autónoma dos Açores (PT20), Região Autónoma da Madeira (PT30), Åland (FI20), Cumbria (UKD1), East Yorkshire and Northern Lincolnshire (UKE1), Lincolnshire (UKF3), Cornwall and Isles of Scilly (UKK3), North Eastern Scotland (UKM5) et Highlands and Islands (UKM6).

Source: Eurostat ([htec\\_emp\\_reg2](#)).

En ce qui concerne les moyennes nationales, 15 des 33 pays étudiés faisaient état de valeurs plus élevées que la moyenne de l'EU-27 (3,7 %), avec des taux supérieurs à 5 % à Malte, en Finlande, en Suisse, au Danemark et en Hongrie. À l'autre extrémité de l'échelle, les taux d'emploi nationaux dans les secteurs de haute technologie les plus bas par rapport à l'emploi total (inférieurs à 2,5 %) étaient enregistrés en Lettonie, au Portugal, en Grèce, en Lituanie et en Roumanie.

Il est à noter que six pays de l'Union européenne (Estonie, Chypre, Lettonie, Lituanie, Luxembourg et Malte), un pays candidat à l'adhésion (ancienne République yougoslave de Macédoine) et deux pays de l'AELE (Islande et Liechtenstein) sont classés comme des régions NUTS 2 uniques couvrant l'ensemble du territoire. Par conséquent,

les chiffres nationaux et régionaux au niveau NUTS 2 sont identiques pour ces pays.

Au niveau régional, les régions urbaines, surtout les régions-capitales ou les régions proches de celles-ci, présentent souvent des taux d'emploi élevés dans les secteurs de haute technologie. La région de Berkshire, Buckinghamshire and Oxfordshire (Royaume-Uni), dans les environs proches de Londres, sort du lot, avec un pourcentage de 11,7 % de la main-d'œuvre employée dans les secteurs de haute technologie. Il n'y a pas d'autre région présentant un taux supérieur à 10 %, les taux les plus proches se trouvant dans le Brabant Wallon (Belgique) avec 9,9 % et à Hovedstaden (Danemark) avec 9,1 %. En revanche, les taux les plus bas (1 % et moins) ont été observés dans les régions Sud-Vest Oltenia (Roumanie), Świętokrzyskie (Pologne) et

Centro (Portugal). D'une manière générale, les pays dont les régions viennent en tête en ce qui concerne l'emploi de haute technologie sont aussi souvent ceux qui présentent les plus grandes disparités régionales, comme on peut l'observer au Royaume-Uni, en Belgique, au Danemark, en Allemagne, en Suède, en Espagne ou en France. Par ailleurs, au Portugal, aux Pays-Bas, en Autriche, en Slovénie, en Slovaquie, en Grèce, en Croatie et en Irlande, les disparités régionales de l'emploi dans les secteurs de haute technologie sont négligeables. Dans le même temps, les taux régionaux les plus élevés de ces pays étaient proches de la moyenne de l'UE.

## Brevets

La pertinence des statistiques relatives aux brevets en tant qu'indicateurs destinés à mesurer la production de R & D est largement admise dans les milieux universitaires. En outre, les responsables des politiques d'innovation et les dirigeants des offices des brevets recourent de plus en plus souvent aux statistiques sur les brevets pour surveiller les tendances et évaluer les performances d'un pays ou d'une région en matière d'inventivité et d'innovation. L'accent mis actuellement sur l'innovation en tant que source de compétitivité industrielle a conduit à une prise de conscience sur la question des brevets. La finalité de ceux-ci est la protection des résultats de R & D, mais ils jouent également un rôle de premier plan en tant que source d'informations techniques, ce qui permet, le cas échéant, d'éviter de réinventer et de redévelopper inutilement les mêmes idées.

Les statistiques sur les brevets au niveau régional sont fondées sur les demandes de brevets déposées auprès de l'Office européen des brevets (OEB). Les données sont régionalisées grâce au lien établi entre les codes postaux ou les noms de ville et la nomenclature des unités territoriales statistiques (NUTS).

Cependant, toute analyse des statistiques sur les brevets devrait également prendre en compte les limites de tels indicateurs. Ainsi, toutes les inventions ne font pas systématiquement l'objet d'un dépôt de brevet. De plus, un brevet est un droit de propriété intellectuelle qui s'applique aux inventions de nature technique, et il existe d'autres moyens de protéger la propriété intellectuelle. Un autre inconvénient est que tous les brevets n'ont pas la même valeur intrinsèque et que seule une petite partie d'entre eux mène à des avancées technologiques.

Un autre aspect peut également fausser l'interprétation des statistiques régionales sur les brevets: le lieu de résidence de l'inventeur, qui est utilisé

par les principaux producteurs de statistiques pour la répartition des demandes de brevets, et l'endroit où l'invention a vu le jour (par exemple un institut de recherche) ne sont pas nécessairement situés dans la même région NUTS. Le graphique 8.2 montre les disparités régionales dans les demandes de brevets auprès de l'OEB, par million d'habitants et par pays, ainsi que la moyenne nationale. En Allemagne, de grandes disparités ont été relevées en 2005 entre la région de Stuttgart dans le sud, qui était en tête, et la région la moins performante de Mecklenburg-Vorpommern, à l'est. Les disparités régionales étaient encore plus marquées aux Pays-Bas, entre les régions Noord-Brabant et Zeeland. En revanche, les disparités entre régions étaient bien moins importantes en Finlande et en Suède, où les moyennes nationales étaient beaucoup plus proches des régions de pointe en matière de demandes de brevets que dans des pays comme les Pays-Bas, l'Allemagne ou l'Autriche.

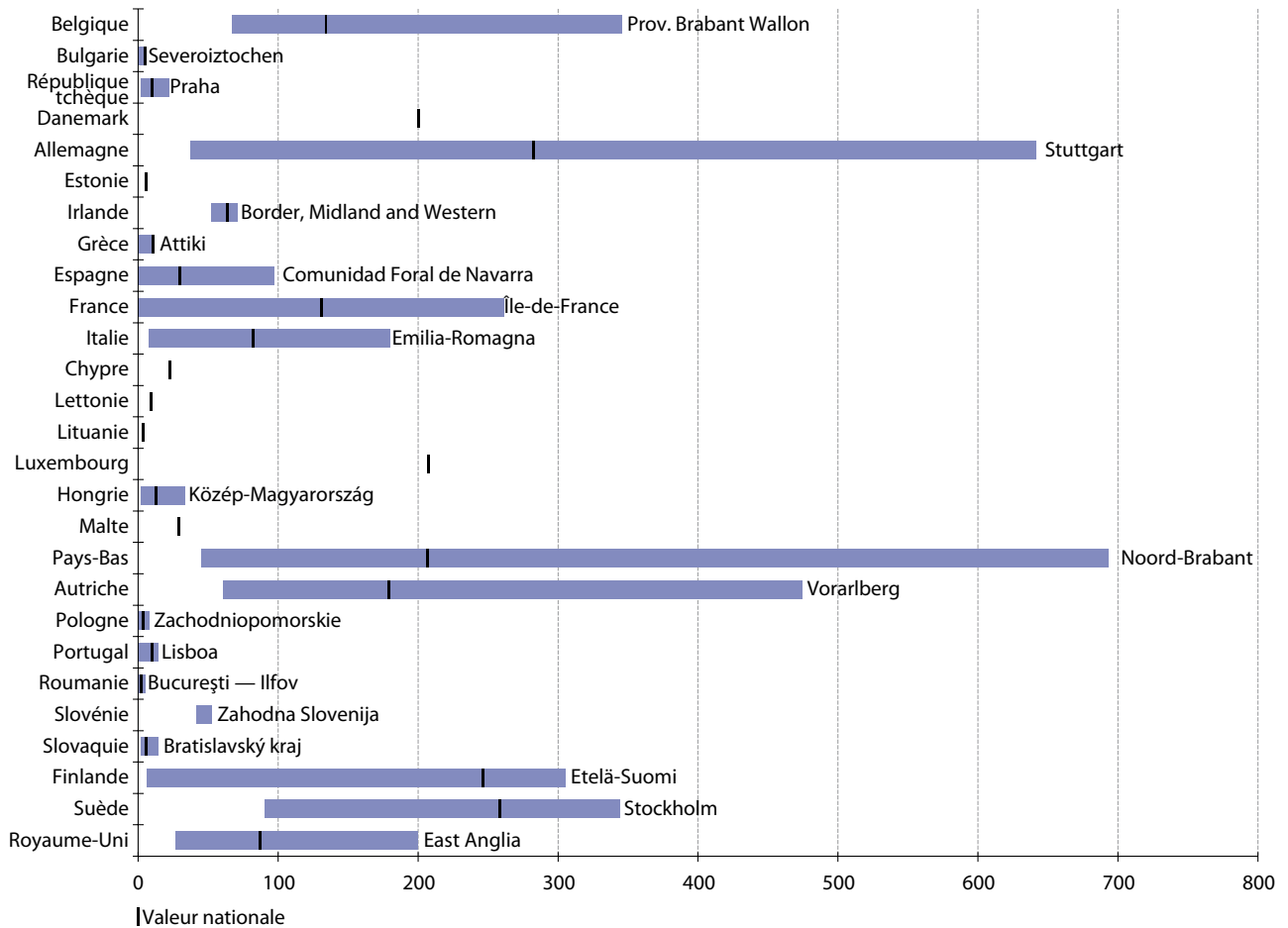
La carte 8.4 illustre les activités régionales relatives aux brevets de haute technologie dans l'UE et donne un aperçu des performances régionales dans les demandes de ce type de brevets. Dans la plupart des pays européens, le brevetage national se concentre sur certaines régions. Les régions actives dans le domaine du brevetage sont souvent situées les unes à côté des autres et forment des groupements économiques. C'est par exemple le cas du sud de l'Allemagne, du sud-est de la France et du nord-ouest de l'Italie. D'une manière générale, les régions les plus actives en matière de brevetage sont situées dans les pays nordiques et dans le centre de l'EU-27.

Toutefois, dans le domaine de la haute technologie, il est plus difficile de discerner des groupements en matière de brevetage, très peu de régions ayant enregistré plus de 100 demandes de brevets de haute technologie par million d'habitants auprès de l'OEB. La Finlande est le seul État membre de l'UE dans lequel plus de deux régions ont soumis plus de 100 demandes de brevets par million d'habitants auprès de l'OEB.

Comme le montre le graphique 8.3, les brevets de biotechnologie peuvent aussi faire l'objet d'analyses au niveau régional. Sept des quinze premières régions de l'UE en matière de brevets de biotechnologie se situent en Allemagne, deux en France et deux au Royaume-Uni, les Pays-Bas, le Danemark, l'Italie et l'Espagne comptant chacun une région de pointe en la matière. En 2005, la région-capitale du Danemark, Hovedstaden, venait en tête, avec 138 demandes de brevets de biotechnologie, suivie de l'Île-de-France et d'Oberbayern (Allemagne) avec, respectivement, 127 et 104 demandes.



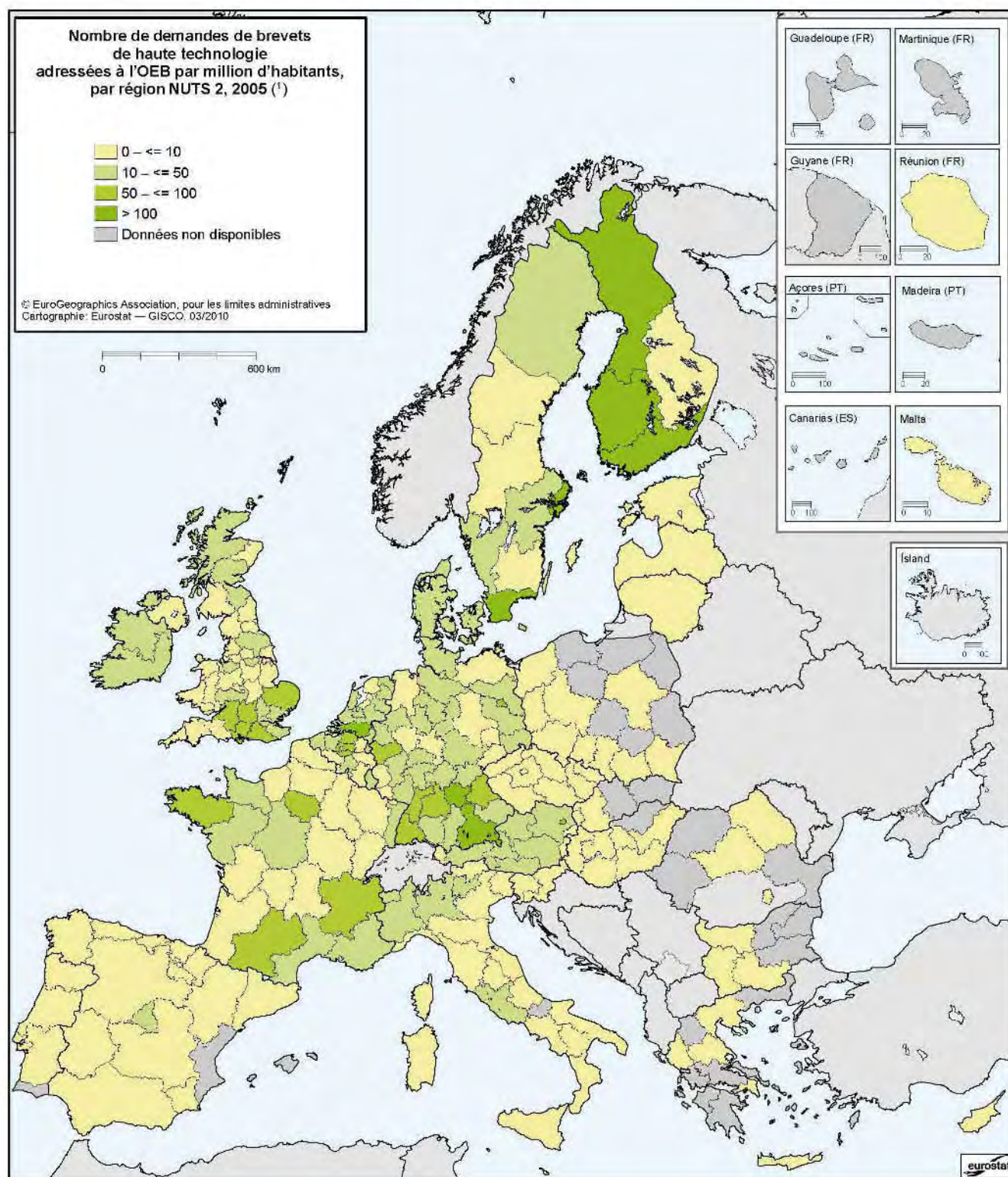
**Graphique 8.2:** Demandes de brevets adressées à l'OEB par million d'habitants, valeurs maximale et minimale des régions NUTS 2 de chaque pays, 2005 <sup>(1)</sup>



<sup>(1)</sup> Danemark, les données régionales de la population manquent pour 2005.

Source: Eurostat ([pat\\_ep\\_rtot](#)).

**Carte 8.4:** Nombre de demandes de brevets de haute technologie adressées à l'OEB par million d'habitants, par région NUTS 2, 2005 <sup>(1)</sup>

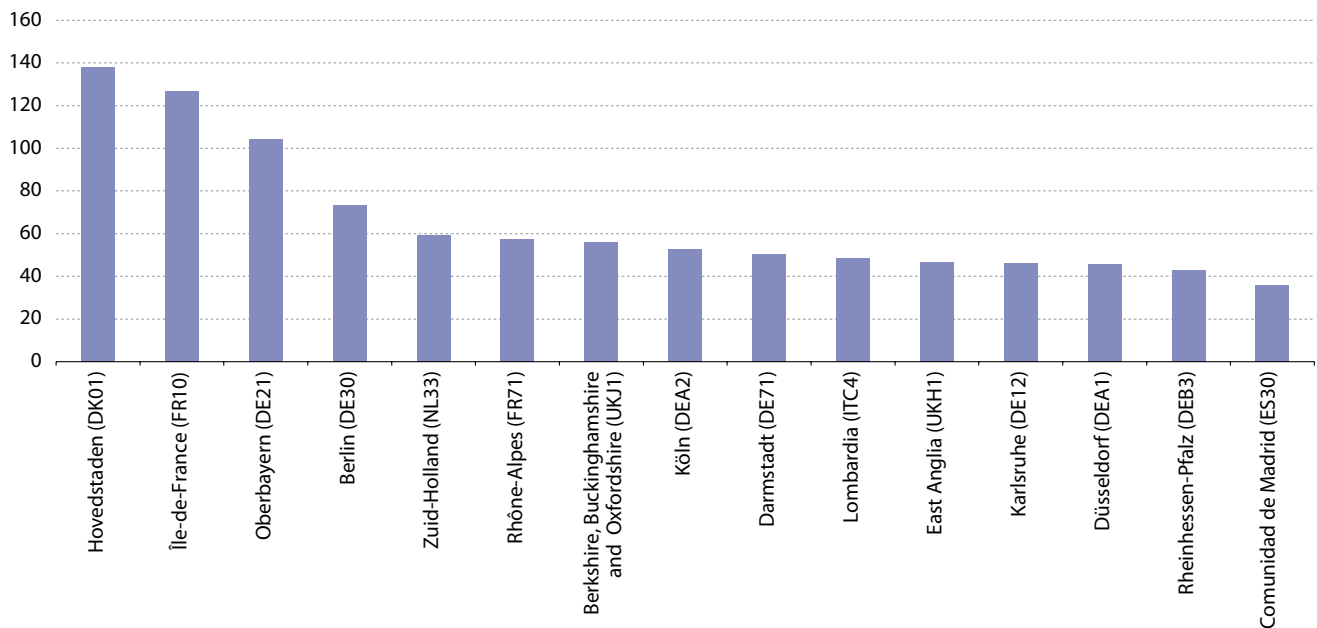


<sup>(1)</sup> Danemark, niveau national; Londres (UKI), pas de détails pour les régions NUTS 2.

Source: Eurostat ([pat\\_ep\\_rtec](#)).



**Graphique 8.3:** Top 15 des régions en termes de demandes de brevets en biotechnologie adressées à l'OEB, nombre total, par région NUTS 2, EU-27, 2005



Source: Eurostat ([pat\\_ep\\_rbio](#)).

## Conclusion

La crise économique est en grande partie responsable de la mise à l'écart de certaines régions d'Europe dans la course à la croissance et à la durabilité économique. Ceci souligne la nécessité d'indicateurs pertinents et significatifs en matière de science, de technologie et d'innovation. De tels indicateurs sont d'une importance primordiale car ils permettent aux responsables politiques d'être informés sur la situation des régions et de prendre les mesures nécessaires afin de remettre toutes les régions sur la voie de la connaissance et de la croissance. Ces informations contribuent

également à cerner clairement l'évolution des régions, tant au niveau européen que mondial.

Fondé sur des statistiques et des indicateurs pertinents, cet Annuaire met en lumière les régions d'Europe les plus performantes en matière de recherche et de développement et met en évidence celles qui ont besoin d'aide.

Des données sur les industries de haute technologie et les services à forte intensité de connaissance, sur les brevets et les ressources humaines en science et technologie ont également été largement exploitées afin de compléter cette «photographie» régionale.



## Notes méthodologiques

Les données figurant sur les cartes et dans les tableaux de ce chapitre ont été ventilées par région NUTS 2 dans la mesure du possible. Les données sont extraites du domaine «Science, technologie et innovation» et, plus spécifiquement, des sous-domaines «Recherche et développement», «Ressources humaines en science et technologie», «Industries de haute technologie et services à forte intensité de connaissance» et «Brevets».

Les **statistiques sur la recherche et le développement** sont rassemblées par Eurostat conformément aux exigences du règlement (CE) n° 753/2004 de la Commission, qui fixe les séries de données, la ventilation, la fréquence et les délais de transmission. La méthode relative aux statistiques nationales de R & D est décrite plus en détail dans le *Manuel de Frascati: méthode type proposée pour les enquêtes sur la recherche et le développement expérimental* [Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), 2002], également utilisé par de nombreux pays non européens.

Les statistiques sur les **ressources humaines en science et technologie (RHST)** sont établies chaque année sur la base de microdonnées extraites de l'enquête de l'UE sur les forces de travail (EFT UE). La méthode de base utilisée pour ces statistiques est décrite dans le *Manuel de Canberra*, qui couvre tous les concepts de RHST.

Les données relatives aux **industries de haute technologie et aux services à forte intensité de connaissance** sont établies chaque année sur la base des données collectées auprès d'une série de sources officielles (EFT UE, statistiques structurelles sur les entreprises, etc.). Les agrégats d'emploi de haute technologie sont définis sur le plan de l'intensité de R & D, calculée comme le ratio entre les dépenses de R & D pour l'activité économique visée et la valeur ajoutée de cette activité, et fondés sur la nomenclature statistique des activités économiques dans la Communauté européenne (NACE). La révision de la NACE (qui est passée de la version Rév. 1.1 à la version Rév. 2) a donné lieu à des changements dans les définitions des secteurs de haute technologie et à forte intensité de connaissance. Les statistiques de ce chapitre sont fondées sur la NACE Rév. 2.

Enfin, les données concernant les **demandes de brevets déposées auprès de l'Office européen des brevets (OEB)** sont établies sur la base des microdonnées fournies par cet organisme. Les données présentées couvrent les demandes de brevets déposées auprès de l'OEB au cours de l'année de référence, classées en fonction de la région de résidence de l'inventeur et conformément à la classification internationale des demandes de brevets. Les données sur les brevets sont ventilées par région au moyen de procédures liant les codes postaux et/ou les toponymes aux régions NUTS 2. Les statistiques sur les brevets publiées par Eurostat sont presque exclusivement fondées sur les données de la base de données mondiale sur les statistiques de brevets (Patstat) de l'Office européen des brevets, créée par celui-ci en 2005 sur la base de sa collecte de données sur les brevets et de ses connaissances en la matière. Les données proviennent majoritairement de la base de données bibliographique centrale de l'OEB (DocDB), connue également sous le nom de «Source d'informations en matière de brevets de l'OEB». Elle comprend des informations bibliographiques détaillées sur les brevets enregistrés dans 73 offices des brevets dans le monde et contient plus de 50 millions de documents. Elle couvre un grand nombre de domaines inclus dans les documents sur les brevets, tels que des informations relatives aux demandes (priorités affichées, demande et publication), les catégories de technologie, les inventeurs et les demandeurs, les titres et résumés, les citations de brevets et les textes ne relevant pas des brevets.



# Éducation

9





## Introduction

L'éducation, la formation professionnelle et l'apprentissage tout au long de la vie jouent un rôle déterminant dans la stratégie économique et sociale de l'Union européenne. Le processus de Lisbonne renouvelé, mis en œuvre par le programme «Éducation et formation 2010», ne pourra être mené à bien que moyennant une utilisation efficace des ressources, l'amélioration qualitative des systèmes d'éducation et de formation et l'application, au niveau national, d'une stratégie cohérente d'éducation et de formation tout au long de la vie. L'offre de possibilités d'enseignement et d'apprentissage tout au long de la vie dans chaque région et à tous les habitants, où qu'ils vivent, constitue une pierre angulaire des stratégies nationales visant à la réalisation de cet objectif. Les statistiques régionales d'Eurostat sur les inscriptions dans l'enseignement, le niveau d'études atteint et la participation à l'éducation et à la formation tout au long de la vie permettent de mesurer les progrès accomplis au niveau régional et d'assurer le suivi des régions ayant un retard à combler.

Des données régionales comparables relatives aux inscriptions dans l'enseignement à partir de l'année 1998 peuvent être consultées sur le site internet d'Eurostat. Les données sur le niveau d'études atteint et la participation à l'éducation et à la formation tout au long de la vie sont disponibles pour la période commençant en 1999.

Le site internet d'Eurostat contient des informations région par région sur le nombre total d'inscriptions par niveau d'éducation et par sexe, par âge avec ventilation par sexe, et des indicateurs relatifs aux inscriptions dans l'enseignement par rapport à la population totale. Les données sur les inscriptions sont en général disponibles concernant les 15 «anciens» États membres pour la période commençant en 1998, et concernant les 12 «nouveaux» États membres et la Norvège à partir de 2000 ou 2001. Des informations relatives au niveau d'études atteint par la population et à la participation à l'éducation et à la formation tout au long de la vie sont disponibles pour tous les États membres, ainsi que la Norvège.

## Étudiants de l'enseignement supérieur

Par «enseignement supérieur», on entend le niveau d'enseignement dispensé par les universités, les instituts universitaires professionnels, les instituts de technologie et les autres établissements qui

délivrent des diplômes universitaires ou des certifications professionnelles. Pour pouvoir accéder aux programmes d'enseignement de niveau supérieur, l'étudiant doit normalement avoir achevé avec succès un enseignement secondaire supérieur et/ou un enseignement postsecondaire non universitaire.

Des niveaux d'enseignement supérieur peuvent être définis sur la base de la finalité de cet enseignement:

- le niveau 5A de la CITE (1) est fondé dans une large mesure sur la théorie et il est destiné à offrir aux étudiants des qualifications suffisantes pour être admis à suivre des programmes de recherche de pointe ou à exercer une profession exigeant de hautes compétences;
- le niveau 5B de la CITE est davantage orienté vers la pratique, la technique ou la réalité professionnelle;
- le niveau 6 de la CITE (études du type PhD) mène à la délivrance d'une qualification avancée en recherche.

Actuellement, plusieurs objectifs et valeurs de référence de l'enseignement supérieur doivent être réalisés dans l'UE. Parmi ceux-ci, les objectifs qui présentent le plus d'intérêt sont les suivants: augmenter le nombre de diplômés en mathématiques, en sciences et en technologie, augmenter le nombre d'étudiants Erasmus, accroître les investissements dans l'enseignement supérieur et, enfin, favoriser la mobilité des étudiants en Europe.

Pour donner des indications supplémentaires sur la mobilité des étudiants, un indicateur de l'enseignement supérieur est présenté ici. En 2008, le nombre d'étudiants de l'enseignement supérieur dans les pays de l'EU-27 s'élevait à près de 19 millions.

La carte 9.1 montre la proportion d'étudiants qui étaient inscrits dans l'enseignement supérieur (niveaux 5 et 6 de la CITE) en 2008 (année universitaire 2007/2008), en pourcentage de la population régionale correspondante âgée de 20 à 24 ans. Cet indicateur est fonction du nombre d'étudiants dans la région et du nombre de résidents âgés de 20 à 24 ans dans la même région et donne une idée de l'attractivité de la région pour les étudiants de l'enseignement supérieur. En réalité, étant donné que cet indicateur est basé sur des données concernant l'endroit où les étudiants font leurs études, et non sur leur lieu d'origine ou de résidence, il est probable que certains des étudiants ne résident pas dans la région où ils suivent leurs études. Par conséquent, les régions qui présentent des valeurs élevées pour

(1) CITE: classification internationale type de l'éducation.

cet indicateur comptent de grandes universités ou d'autres établissements d'enseignement supérieur et, de ce fait, attirent une large proportion d'étudiants qui ne sont pas originaires de la région.

Certains des facteurs qui doivent être analysés lors de l'interprétation de cet indicateur concernent les structures de groupe d'âge de la population au sein des régions et les structures correspondantes du système d'enseignement supérieur entre les régions. En dépit de ces limitations, l'indicateur donne une idée de la concentration ou de la dispersion des établissements d'enseignement supérieur dans les régions.

Cet indicateur est élevé dans des régions telles que Praha (République tchèque), Wien (Autriche), Lisboa (Portugal), București — Ilfov (Roumanie), Bratislavský kraj (Slovaquie), Bruxelles, Brabant Wallon et Oost-Vlaanderen (Belgique), Zahodna Slovenija (Slovénie), Hovedstaden (la région qui entoure la capitale København au Danemark), Övre Norrland (Suède), Groningen (Pays-Bas), Małopolskie (Pologne), Közép-Magyarország (Hongrie), Oslo og Akershus et Trøndelag (Norvège), les régions au centre de l'Italie et la plupart des régions de Grèce et de Finlande, étant donné que la plupart de ces régions se situent en réalité autour de capitales. Dans relativement peu de régions, la population d'étudiants de l'enseignement supérieur représente moins de 30 % du groupe d'âge de 20 à 24 ans.

Avec la carte 9.1, le graphique 9.1 donne un aperçu du pourcentage de régions présentant différents niveaux de résultats pour cet indicateur. Les régions qui présentent 100 % de l'indicateur comptent d'importants établissements d'enseignement supérieur et, de ce fait, attirent un grand nombre d'étudiants venus d'autres régions. Comme le montre ce graphique, lorsqu'environ 35 % des régions ont été prises en considération, la proportion de la population âgée de 20 à 24 ans inscrite dans l'enseignement supérieur est d'environ 60 %, tandis que 20 % des régions comptent moins de 40 % de cette part de la population dans l'enseignement supérieur.

## Étudiants âgés de 17 ans dans l'enseignement

La scolarité obligatoire, ainsi que l'âge auquel elle prend fin, varie considérablement d'un État membre à l'autre. Dans la plupart des pays, la scolarité obligatoire se termine à l'âge de 15 ou 16 ans, ce qui correspond généralement à la fin du premier cycle de l'enseignement secondaire. De plus, il est

possible dans certains pays que les élèves âgés de 17 ans aient terminé leurs études d'enseignement secondaire, alors que, dans d'autres pays, les élèves ont à peine entamé le deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Malgré ces différences, la plupart des jeunes Européens âgés de 17 ans sont toujours dans le système scolaire.

À l'âge de 17 ans, les jeunes se trouvent face à un choix: poursuivre leur parcours scolaire, suivre une formation ou chercher un emploi. Même si la scolarité obligatoire se termine avant 17 ans, les jeunes ont été de plus en plus nombreux à opter pour la poursuite de leur scolarité au cours de la dernière décennie.

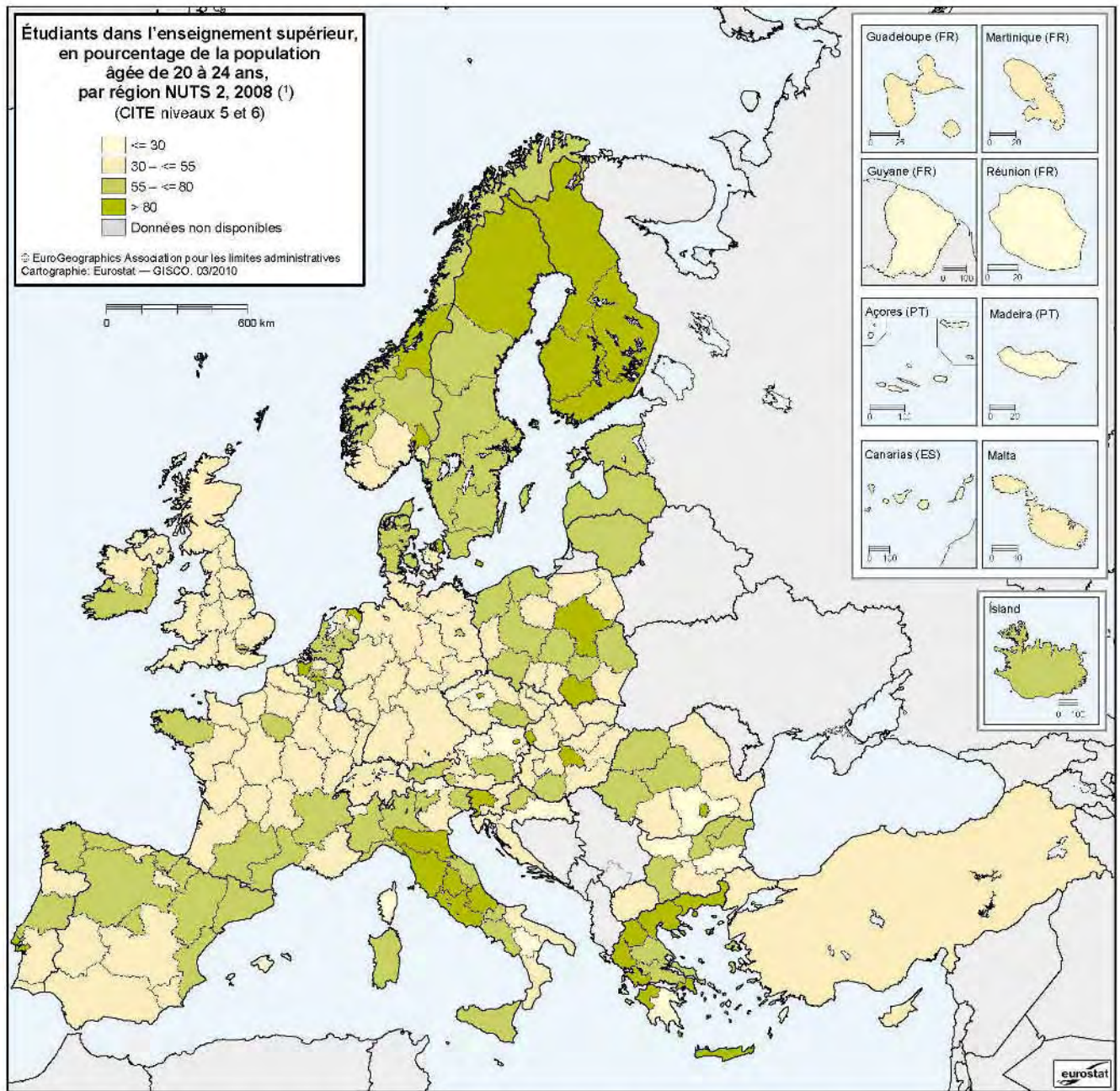
La carte 9.2 montre la proportion d'étudiants âgés de 17 ans (à tous les niveaux de l'enseignement), en pourcentage du groupe d'âge correspondant dans chaque région. Les chiffres les plus élevés pour cet indicateur sont observés en Suède, en Finlande, en Pologne ainsi que dans d'autres régions dispersées dans de nombreux États au nord de l'Europe, au Royaume-Uni, en Islande et au Danemark. Si l'on considère les pays candidats, la Grèce, le Portugal, certaines régions d'Espagne et d'Italie, l'indicateur montre que dans ces régions le pourcentage de jeunes âgés de 17 ans qui poursuivent leur parcours scolaire est moins élevé par rapport à d'autres. Presque partout en Europe, le résultat pour cet indicateur est supérieur à 75 %, ce qui signifie que, pour une raison ou une autre, la jeune génération reste dans le système scolaire même après l'âge scolaire obligatoire.

## Participation des enfants de 4 ans à l'enseignement

L'apprentissage commence à la naissance. La période qui s'écoule entre la naissance et le début de l'enseignement primaire représente une étape de formation capitale pour la croissance et le développement des enfants. Les résultats de l'apprentissage, les connaissances et les qualifications acquises dans l'enseignement primaire sont meilleurs lorsque l'enfant passe par un apprentissage et un développement appropriés au cours des années précédant la scolarisation régulière.

Le but de l'enseignement préprimaire est de préparer les enfants, sur les plans physique, émotionnel, social et mental, à entrer en première année de primaire, et de leur faire acquérir les capacités et les connaissances leur permettant d'aborder le premier niveau du système d'enseignement. Cette préparation est considérée comme fondamentale pour la suite du développement psychologique.

**Carte 9.1:** Étudiants dans l'enseignement supérieur, en pourcentage de la population âgée de 20 à 24 ans, par région NUTS 2, 2008 (1)  
(CITE niveaux 5 et 6)

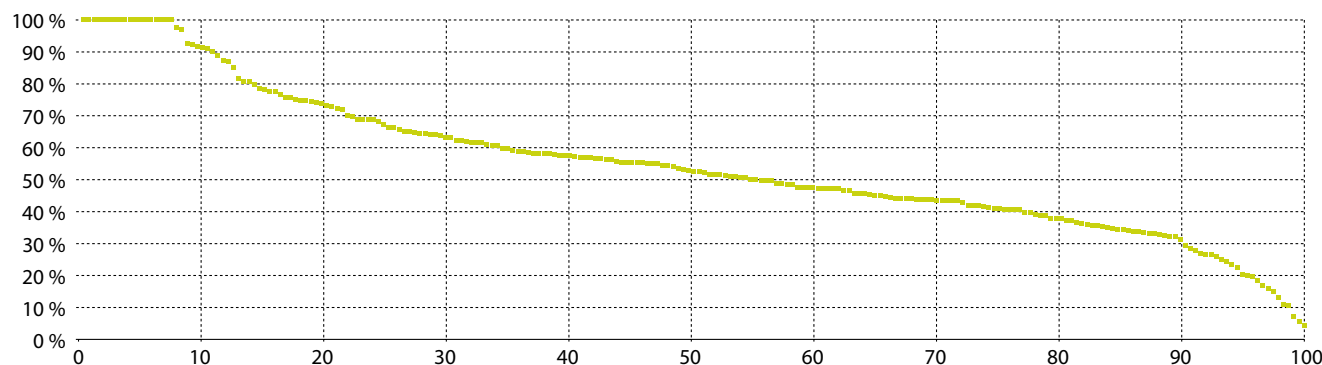


(1) Données sur la participation au niveau régional pour l'année scolaire 2007/2008; Malte, 2007; Turquie et Suisse, niveau national; Allemagne et Royaume-Uni, par région NUTS 1.

Source: Eurostat (tgs00094).



**Graphique 9.1:** Étudiants dans l'enseignement supérieur, en pourcentage de la population âgée de 20 à 24 ans, par région NUTS 2, 2008 (1)  
(CITE niveaux 5 et 6)



(1) Données sur la participation au niveau régional pour l'année scolaire 2007/2008; Malte, 2007; Turquie et Suisse, niveau national; Allemagne et Royaume-Uni, par région NUTS 1.

Source: Eurostat (tgs00094).

Pour confirmer cette théorie, la Commission européenne a proposé en décembre 2008 une nouvelle valeur de référence, qui fixe à 90 % la proportion des enfants de 4 ans participant à l'enseignement préprimaire d'ici à 2020. Le but de cette proposition est de soutenir les progrès à accomplir dans la réalisation de l'objectif défini lors du sommet de Barcelone de 2002, qui fixe l'objectif d'atteindre un taux de 90 % de participation à l'enseignement préprimaire pour les enfants ayant entre 3 ans et l'âge du début de la scolarité obligatoire.

L'indicateur présenté ici reflète la participation des jeunes enfants à l'enseignement par région NUTS 2: il mesure le pourcentage des enfants âgés de 4 ans qui participent soit à l'enseignement préprimaire, soit à l'enseignement primaire. La grande majorité de ces enfants sont inscrits dans l'enseignement préprimaire (qui n'est pas obligatoire). Un enfant de 4 ans peut être inscrit soit dans une école préprimaire, soit dans une école primaire. Les données révèlent que la plupart des enfants de 4 ans sont inscrits dans des écoles préprimaires. L'Irlande et le Royaume-Uni sont les seuls pays où le nombre d'enfants de 4 ans inscrits dans l'enseignement primaire atteint des proportions importantes.

À l'âge de 4 ans, la plupart des enfants de l'Union sont donc inscrits dans l'enseignement préprimaire, ce qui est généralement possible à partir de 3 ou 4 ans au moins dans les États membres de l'UE. L'inscription dans l'enseignement préprimaire est presque toujours volontaire. Malgré cela, de nombreux pays affichent des taux de participation de 100 %.

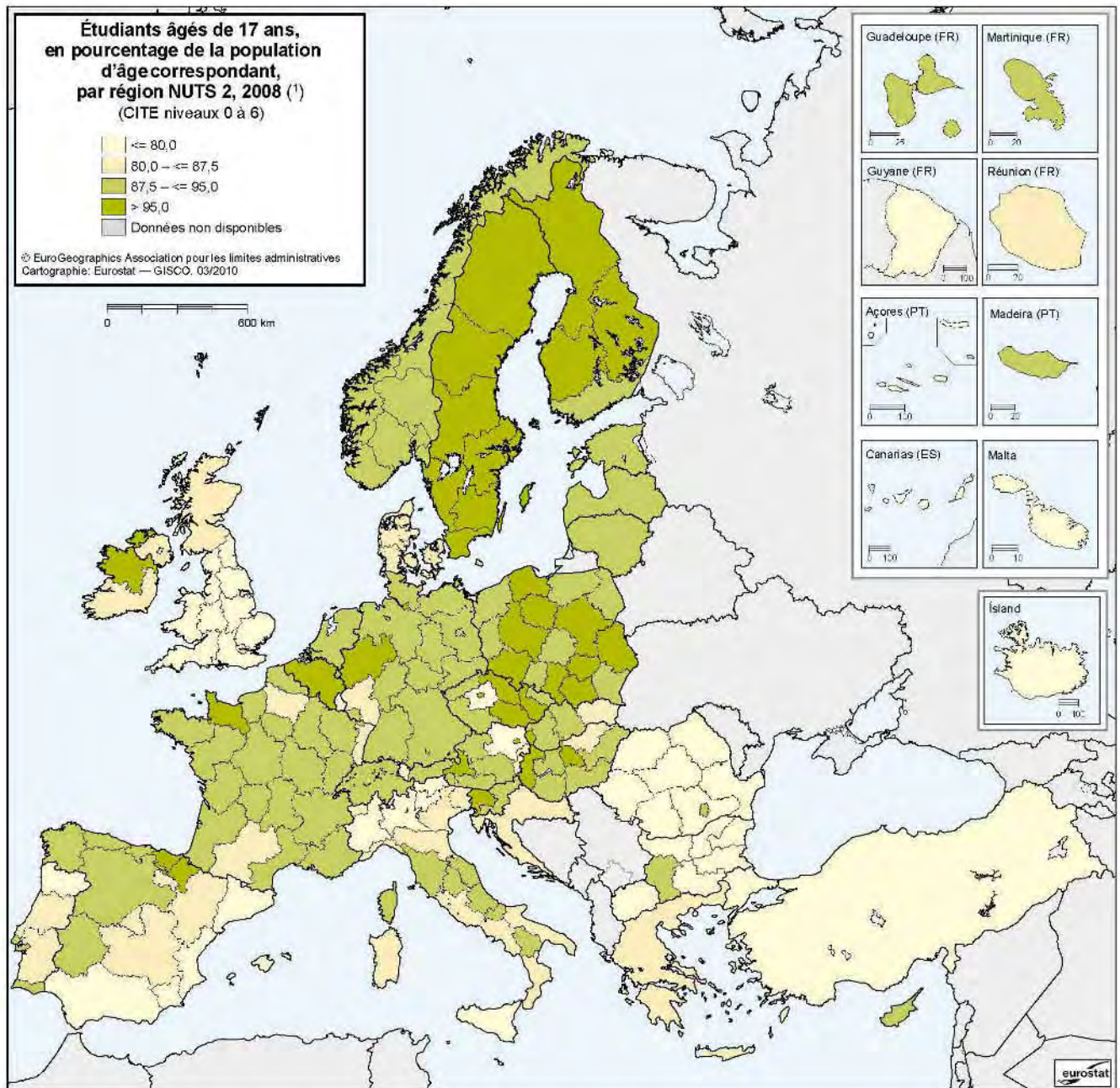
La carte 9.3 montre que, dans certains pays, tels que la Belgique, le Danemark, la France, l'Allemagne, l'Islande, l'Italie, le Luxembourg, Malte, les Pays-Bas, la Norvège et l'Espagne, pratiquement tous les enfants de 4 ans participent à l'enseignement. En revanche, en Croatie, en Grèce, en Irlande, dans l'ancienne République yougoslave de Macédoine, en Pologne, en Suisse, en Turquie et dans la plupart des régions de Finlande, moins de 50 % des enfants de 4 ans sont inscrits.

### Élèves dans l'enseignement primaire ou le premier cycle de l'enseignement secondaire

Dans la plupart des pays européens, l'enseignement primaire (niveau 1 de la CITE) est la première étape de la scolarité obligatoire. Il est précédé de l'enseignement préscolaire ou préélémentaire et il est suivi de l'enseignement secondaire. Les principaux objectifs de l'enseignement primaire sont l'alphabétisation et l'apprentissage du calcul ainsi que l'acquisition des bases en sciences, en mathématique, en histoire-géographie et dans d'autres matières.

Le premier cycle de l'enseignement secondaire (niveau 2 de la CITE) poursuit généralement les programmes de base du primaire, bien que l'enseignement soit généralement plus axé sur les matières et souvent dispensé par des enseignants plus spécialisés qui enseignent dans leur domaine. Le premier cycle de l'enseignement secondaire peut être «terminal» (c'est-à-dire qu'il prépare les élèves directement à la vie professionnelle) et/ou «préparatoire» (il prépare les élèves au deuxième

**Carte 9.2:** Étudiants âgés de 17 ans, en pourcentage de la population d'âge correspondant, par région NUTS 2, 2008 (1)  
(CITE niveaux 0 à 6)



(1) Malte, 2007; Belgique, Grèce, Pays-Bas, Croatie, Turquie et Suisse, niveau national; Allemagne et Royaume-Uni, par région NUTS 1.

Source: Eurostat (tgs00091).

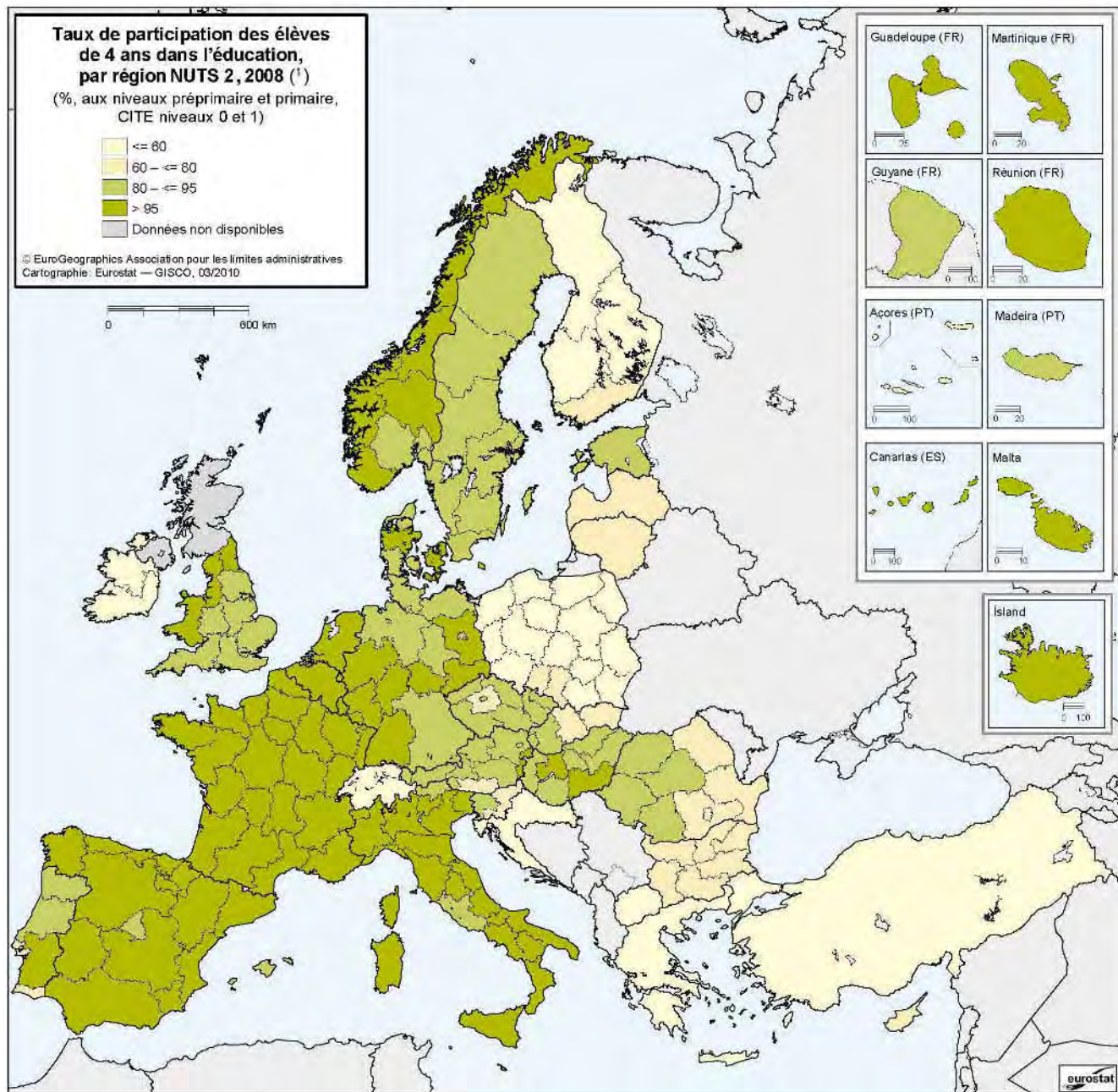
cycle de l'enseignement secondaire). Ce niveau consiste généralement en deux à six années de scolarité.

La carte 9.4 montre la proportion d'élèves inscrits dans l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire (niveaux 1 et 2 de la

CITE), en pourcentage de la population totale au niveau régional.

Les taux les plus élevés sont observés dans des régions telles que les départements d'outre-mer (France), Madeira (Portugal), Flevoland (Pays-Bas), Ciudad Autónoma de Melilla et

**Carte 9.3:** Taux de participation des élèves de 4 ans dans l'éducation, par région NUTS 2, 2008 <sup>(1)</sup>  
(%, aux niveaux préprimaire et primaire, CITE niveaux 0 et 1)



(<sup>1</sup>) Royaume-Uni et Malte, 2007; Belgique, Grèce, Pays-Bas, Croatie, Turquie et Suisse, niveau national; Allemagne et Royaume-Uni, par région NUTS 1.

Source: Eurostat (tgs00092).

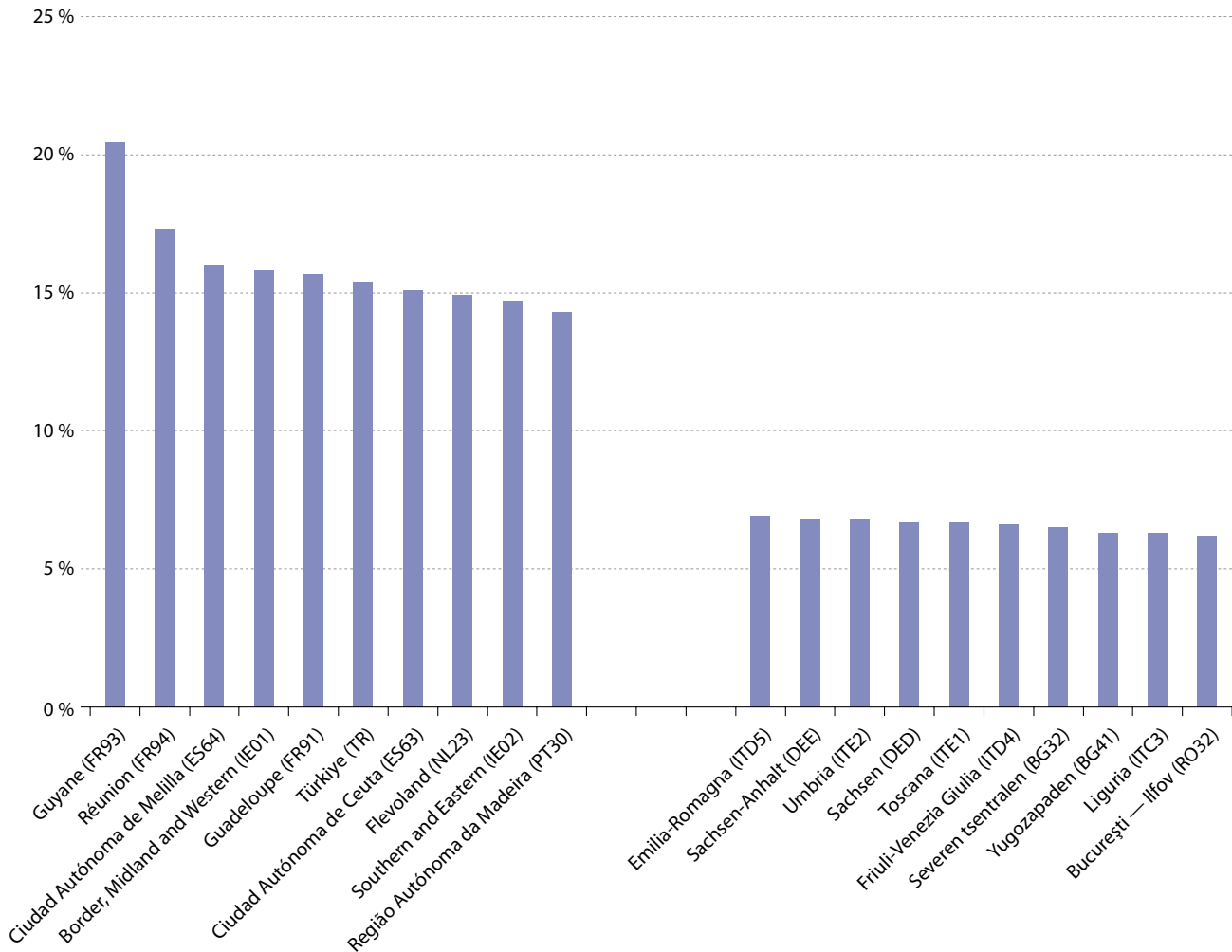
Ciudad Autónoma de Ceuta (Espagne), Prov. Luxembourg (Belgique), en Norvège, en Irlande, à Malte, en Turquie et en Islande. Il convient de noter que cet indicateur dépend strictement de la structure d'âge de la population. En réalité, plus la proportion de jeunes est élevée, plus le nombre d'élèves concernés est élevé. En fait, l'enseignement primaire et le premier cycle de

l'enseignement secondaire sont obligatoires presque partout en Europe. Par conséquent, environ 100 % de la population concernée est scolarisée.

Pour comparer les régions selon une perspective différente et fournir une autre représentation du phénomène, le graphique 9.2 présente les



**Graphique 9.2:** Élèves de l'enseignement primaire et secondaire, en pourcentage de la population totale, les 10 premières et les 10 dernières régions, par région NUTS 2, 2008 <sup>(1)</sup>  
(CITE niveaux 1 et 2)



■ **Élèves de l'enseignement primaire et secondaire, en pourcentage de la population totale**

<sup>(1)</sup> Malte, 2007; Turquie et Suisse, niveau national; Allemagne et Royaume-Uni, par région NUTS 1.

Source: Eurostat ([tgs00079](#)).



10 premières régions et les 10 dernières régions dans lesquelles l'indicateur figurant sur la carte 9.4 a les valeurs les plus élevées et les valeurs les plus basses.

## Diplômés de l'enseignement supérieur

La carte 9.5 indique la proportion de la population âgée de 25 à 64 ans ayant obtenu un diplôme d'études universitaires ou assimilé (études supérieures). Les conclusions que l'on peut en tirer ressemblent à celles qui se dégagent de la carte 9.1. Dans la plupart des pays, les proportions les plus élevées de diplômés de l'enseignement supérieur s'observent dans les régions où les proportions d'étudiants de l'enseignement supérieur sont également les plus élevées, c'est-à-dire là où sont implantés les établissements qui dispensent cet enseignement, ainsi que les plus grandes entreprises et institutions. Le profil démographique d'une région a aussi une certaine influence sur le niveau d'études atteint par ses habitants: les jeunes générations ont tendance à atteindre un niveau d'études supérieur à celui de leurs aînés. En 2008, seules 26 régions de l'Union affichent une proportion de diplômés de l'enseignement supérieur dépassant 35 %; il s'agit notamment de grandes villes telles que Bruxelles, Londres, Paris, Helsinki, Stockholm, Madrid et Utrecht; Oslo, Genève et Zurich entrent également dans cette catégorie. Dans des États membres tels que l'Irlande, la Suède, la Finlande, les Pays-Bas, la Belgique et l'Allemagne, le niveau d'études est généralement élevé sur l'ensemble du territoire. Les régions qui présentent les plus faibles proportions de diplômés de l'enseignement supérieur sont concentrées pour l'essentiel dans les zones rurales de 9 pays de l'Union, où la situation est très différente de celle observée dans les grandes villes: c'est le cas notamment au Portugal et en Roumanie, de même qu'en Croatie et en Turquie et, dans une moindre mesure, en Bulgarie, en République tchèque, en Grèce, en Italie, en Hongrie, en Pologne et en Slovaquie. Font également partie de ce groupe des îles telles que la Sardaigne et la Sicile (Italie), les Açores et Madère (Portugal) et Malte.

## L'apprentissage tout au long de la vie

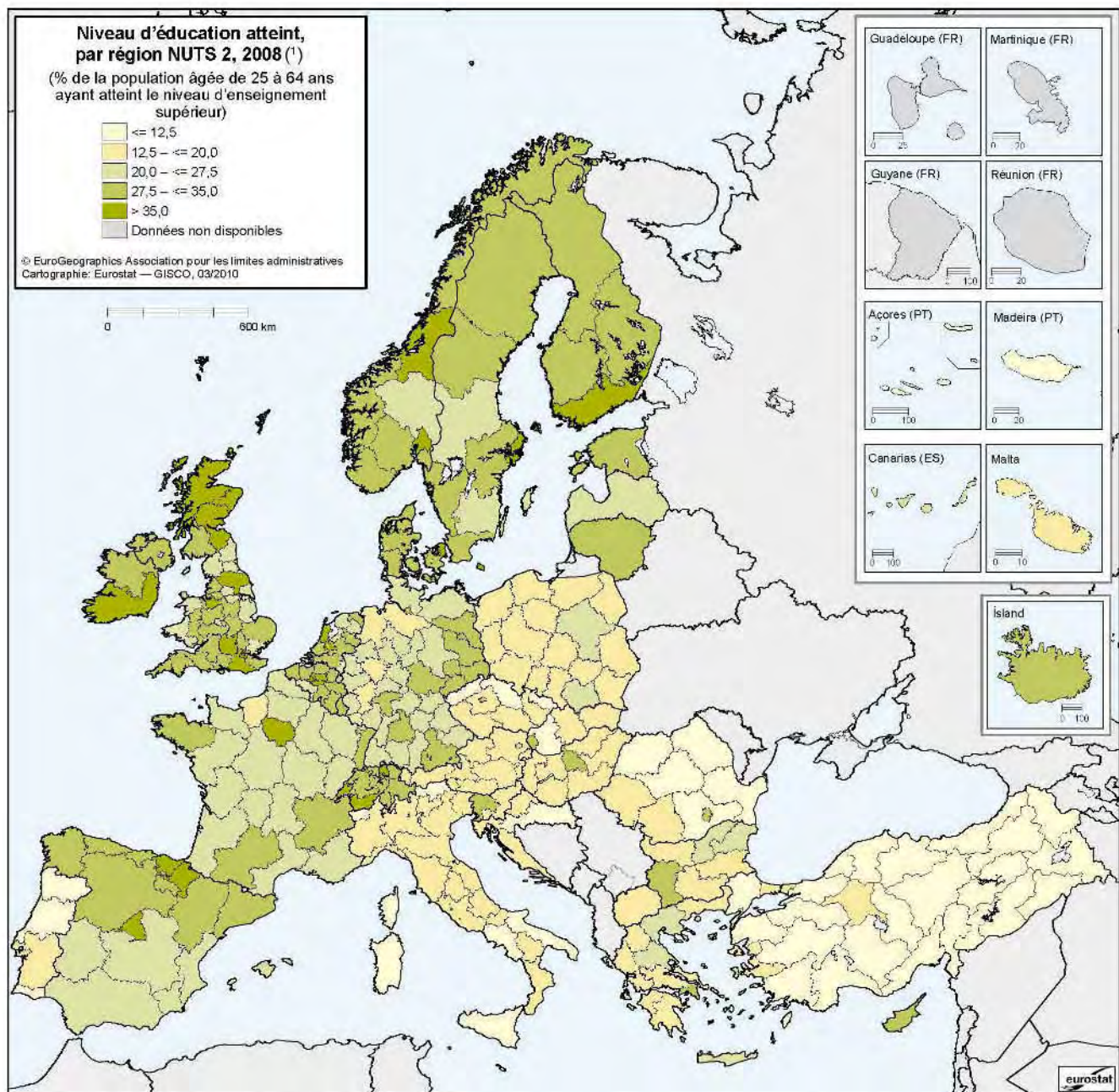
Les politiques mises en place par l'Union dans le cadre des objectifs de Lisbonne soulignent régulièrement l'importance de la mise à jour permanente des compétences des travailleurs par la participation à l'apprentissage tout au

long de la vie. Cette nécessité est rappelée dans le programme «Éducation et formation 2010» de l'UE, ainsi que dans la stratégie européenne pour l'emploi, qui insiste sur la nécessité de mettre en œuvre des stratégies globales d'apprentissage tout au long de la vie pour garantir une capacité d'adaptation et une aptitude à l'emploi permanentes des travailleurs. L'apprentissage des adultes peut être mesuré dans le cadre de l'enquête sur les forces de travail par des questions spécifiques concernant la participation à des activités d'enseignement ou de formation au cours des quatre semaines précédant l'enquête. Les données concernent le groupe d'âge 25-64 ans pour toutes les activités d'enseignement ou de formation professionnelle, en rapport ou non avec l'emploi du moment ou l'emploi ultérieur des participants. Comme le montre la carte 9.6, la participation à l'enseignement et à la formation présente, dans une large mesure, un profil national. En fait, c'est cet indicateur qui fait apparaître les variations régionales les plus faibles en comparaison avec ceux évoqués plus haut dans le présent chapitre. La participation est élevée dans toutes les régions du Danemark, des Pays-Bas, de la Slovénie, de la Finlande, de la Suède et du Royaume-Uni, ainsi qu'en Islande, en Norvège et en Suisse. À l'intérieur des pays, les taux de participation les plus élevés à l'enseignement et à la formation sont souvent observés autour des principales villes, qui sont habituellement les régions où sont enregistrés les niveaux d'études les plus élevés (voir le chapitre précédent) et les régions où l'offre d'activités d'enseignement et de formation est plus vaste et où les activités de formation professionnelle continue sont les plus fréquentes (par exemple dans de grandes entreprises). Par ailleurs, les États membres situés en bordure du continent, tels que la Grèce, la Hongrie, Malte, la Pologne, le Portugal, la Roumanie et la Slovaquie, mais également la Croatie et la Turquie, présentent en général de faibles taux de participation à l'enseignement et à la formation pour le groupe d'âge de 25 à 64 ans.

## Conclusion

Les exemples présentés ci-dessus ont simplement pour but de mettre en lumière quelques-unes des nombreuses possibilités d'analyse de l'éducation et de l'apprentissage tout au long de la vie dans les régions de l'Union européenne et ne constituent pas une analyse détaillée. Eurostat espère toutefois qu'ils encourageront le lecteur à effectuer des recherches plus approfondies parmi toutes les données sur l'éducation gratuitement mises à sa disposition sur le site internet d'Eurostat et à faire de nombreuses autres découvertes intéressantes.

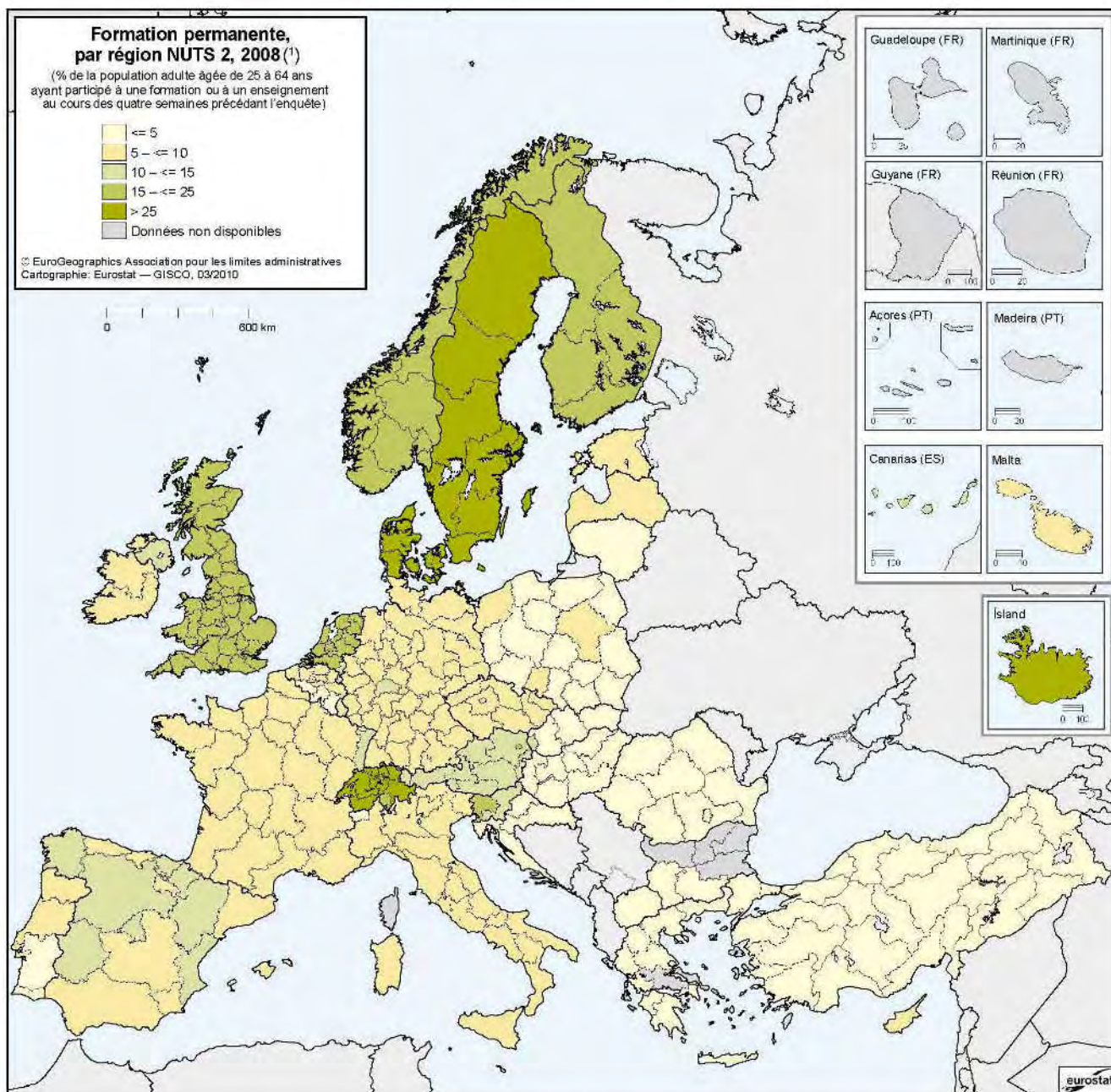
**Carte 9.5:** Niveau d'éducation atteint, par région NUTS 2, 2008 <sup>(1)</sup>  
 (% de la population âgée de 25 à 64 ans ayant atteint le niveau d'enseignement supérieur)



<sup>(1)</sup> Départements d'outre-mer (FR9), données non disponibles; Corse (FR83), les données ne sont pas fiables en raison de la faible taille de l'échantillon; Portugal et Suède, données provisoires.

Source: Eurostat (edat\_lfse11).

**Carte 9.6:** Formation permanente, par région NUTS 2, 2008 <sup>(1)</sup>  
 (% de la population adulte âgée de 25 à 64 ans ayant participé à une formation ou à un enseignement au cours des quatre semaines précédant l'enquête)



(<sup>1</sup>) Yuzhen tsentralen (BG42), Dytiki Makedonia (GR13), Peloponnisos (GR25), Ciudad Autónoma de Ceuta (ES63), Ciudad Autónoma de Melilla (ES64), Valle d'Aosta/Vallée d'Aoste (ITC2), Åland (FI20) et Croatie: les données manquent de fiabilité en raison de la faible taille de l'échantillon; Portugal et Suède: données provisoires.

Source: Eurostat (trng\_ifse04).

## Notes méthodologiques

Les cartes sont présentées au niveau NUTS 2, sauf en ce qui concerne les indicateurs relatifs aux inscriptions dans l'enseignement en Allemagne et au Royaume-Uni, où l'on dispose uniquement de données au niveau NUTS 1. En Croatie, en Suisse et en Turquie, il n'existe pas de données sur les inscriptions par âge au niveau régional. C'est la raison pour laquelle seuls des chiffres nationaux ont été présentés pour ces pays.

La structure des systèmes d'éducation variant considérablement d'un pays à l'autre, il est indispensable, pour assurer la comparabilité internationale, de disposer d'un cadre pour la collecte, le collationnement et la présentation des statistiques et des indicateurs tant nationaux qu'internationaux. La classification internationale type de l'éducation (CITE) sert de base à la collecte de données sur l'éducation. La CITE 97 — c'est-à-dire la version actuelle de la classification, en vigueur depuis 1997 — est conçue pour permettre le classement de tous les programmes éducatifs en fonction des domaines d'étude et par niveau.

La CITE 97 présente des concepts, des définitions et des classifications normalisées. Une description complète de la CITE 97 est disponible sur le site internet de l'institut statistique de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco): [http://www.uis.unesco.org/ev.php?ID=3813\\_201&ID2=DO\\_TOPIC](http://www.uis.unesco.org/ev.php?ID=3813_201&ID2=DO_TOPIC)

Les informations qualitatives sur les systèmes scolaires des États membres de l'Union sont organisées et diffusées par Eurydice (<http://www.eurydice.org>). Elles portent, par exemple, sur l'âge de la scolarité obligatoire et de nombreux autres thèmes relatifs à l'organisation de la vie scolaire dans les États membres (processus décisionnel, programmes de cours, horaires scolaires, etc.).

Les statistiques concernant les inscriptions dans l'enseignement couvrent tous les programmes d'enseignement réguliers et toutes les formations pour adultes ayant un contenu analogue à celui des programmes d'enseignement régulier ou conduisant à des qualifications semblables à celles que permettent d'acquérir les programmes réguliers correspondants. Les programmes d'apprentissage sont inclus, à l'exception de ceux qui sont basés exclusivement sur la pratique professionnelle ou ne sont pas officiellement placés sous la surveillance d'une autorité compétente en matière d'éducation. La source de données exploitée pour établir les cartes 9.1 à 9.4 consiste dans deux tableaux spécifiques d'Eurostat qui font partie de la collecte de données «UOE» (UIS-Unesco, OCDE et Eurostat) dans le domaine des systèmes d'éducation. On trouvera des informations à ce sujet à l'adresse suivante: [http://circa.europa.eu/Public/irc/dsis/edtcsl/library?!=/public/unesco\\_collection&vm=detailed&sb=Title](http://circa.europa.eu/Public/irc/dsis/edtcsl/library?!=/public/unesco_collection&vm=detailed&sb=Title)

Les statistiques sur le niveau d'études atteint et sur la participation à l'éducation et à la formation tout au long de la vie sont basées sur l'enquête de l'UE sur les forces de travail (EFT), qui est une enquête trimestrielle par sondage. Les indicateurs se réfèrent à la moyenne annuelle des données trimestrielles de 2007. Le niveau d'études atteint est déclaré selon la CITE 97. L'apprentissage tout au long de la vie englobe la participation à tous les types d'enseignement et de formation au cours des quatre semaines ayant précédé l'enquête.



# Transports

# 10





## Introduction

Les réseaux routier, ferroviaire et de navigation intérieure forment, avec les ports maritimes, les aéroports et les gares, l'infrastructure de transport de base en Europe. La qualité et la modernité de cette infrastructure sont déterminantes pour la circulation des biens et des personnes et, dès lors, pour le développement économique régional comme pour la mise en place du marché intérieur européen.

Étant donné l'importance de l'infrastructure de transport intérieur pour le développement économique des régions européennes, les investissements consentis dans les réseaux routier et ferroviaire représentent une part considérable des budgets régionaux de l'Union.

Les politiques de transport ont également pour objectif de réduire l'impact des activités de transport sur le climat, en adoptant une infrastructure de transport plus performante et en optant pour des modes de transport qui émettent moins de CO<sub>2</sub> et d'autres substances néfastes pour le climat.

Les statistiques régionales de transport ont pour but de décrire les régions en utilisant une série d'indicateurs propres à ce secteur et de quantifier les flux de marchandises et de passagers entre les différentes régions, de même qu'à l'intérieur et au travers de chacune d'elles. Dans cette édition 2010 de l'Annuaire régional d'Eurostat, l'analyse de l'infrastructure régionale en matière de transport est suivie d'une analyse de la ventilation régionale de la mortalité routière et d'un examen plus ciblé des régions européennes les plus performantes sur le plan de la croissance dynamique du transport aérien et maritime.

Le présent chapitre comprend quatre sections principales: la première est consacrée à la répartition régionale des autoroutes et des lignes de chemin de fer en Europe, ce qui permet d'identifier les régions caractérisées respectivement par des densités relativement élevées et des densités relativement faibles en termes d'infrastructure. Elle dégage certains profils régionaux en matière de ressources infrastructurelles, de même que certaines disparités entre les États membres de l'UE, et entre les pays périphériques et les pays centraux. La deuxième section se penche sur la répartition régionale de la mortalité sur les routes. Le nombre d'accidents mortels a globalement diminué au sein de l'Union européenne depuis 1991, mais des écarts régionaux importants subsistent et permettent de se faire une idée plus précise des conditions qui sous-tendent les taux de mortalité routière peu élevés. Les troisième et

quatrième sections s'intéressent aux 20 premières régions d'Europe en termes de transport aérien et maritime de passagers et de fret, et analysent leur croissance entre 2003 et 2008.

## Infrastructure de transport

L'Union européenne et ses États membres ont reconnu l'importance majeure que revêtent pour l'intégration économique européenne des liaisons et des plateformes de correspondance modernes et de grande capacité pour tous les modes de transport, et ils ont défini, dans cette perspective, de grands corridors de transport transeuropéens dans le cadre des réseaux de transport transeuropéens (RTE). Ces corridors ont contribué de manière déterminante à l'instauration du marché unique et à la promotion de la cohésion économique et sociale au sein de l'UE.

La mise en place de ces corridors de transport prioritaires requiert l'amélioration et l'extension de l'infrastructure régionale de transport existante pour y inclure les corridors transeuropéens ainsi définis. La plus grande accessibilité des régions exige toutefois également la suppression des goulets d'étranglement, en particulier sur les tronçons transfrontaliers des réseaux. Le développement des liaisons transfrontalières n'a pas toujours été une priorité de la planification nationale du transport. Ce développement revêt cependant une grande importance pour la libre circulation des marchandises et des passagers dans le marché unique, d'une frontière à une autre. Le développement futur de ces liaisons transfrontalières figure dès lors parmi les préoccupations prioritaires de l'UE. Dans de nombreux cas, les goulets d'étranglement ne sont pas uniquement provoqués par une infrastructure insuffisante, mais résultent également de contraintes organisationnelles. Cette situation concerne plus particulièrement le transport ferroviaire, secteur dans lequel l'organisation héritée des compagnies nationales de chemin de fer — dotées chacune de leurs propres normes techniques — ralentit le flux du trafic international. Des progrès ont néanmoins été accomplis depuis quelques années. Ainsi l'extension de l'espace Schengen aux pays d'Europe orientale en 2007 constitue-t-elle une étape décisive en termes de circulation des marchandises et des personnes sur les routes. Sur le plan régional, l'existence d'un réseau routier, autoroutier et ferroviaire dense est une condition préalable au développement économique et à la compétitivité interrégionale.

La carte 10.1 illustre la densité du réseau autoroutier dans les régions européennes NUTS 2 en 2008, exprimée en nombre de kilomètres d'autoroutes pour 1 000 km<sup>2</sup>.



De manière générale, la densité du réseau autoroutier est étroitement corrélée à la densité de population et, dès lors, au degré d'urbanisation. Les réseaux autoroutiers les plus denses se situent donc aux Pays-Bas, en Belgique, dans les régions occidentales de l'Allemagne et au Royaume-Uni. Au niveau national, les Pays-Bas affichent la densité de l'infrastructure autoroutière la plus élevée avec 77 km pour 1 000 km<sup>2</sup>, suivis de la Belgique (58 km pour 1 000 km<sup>2</sup>) et du Luxembourg (57 km pour 1 000 km<sup>2</sup>). Loin derrière le Luxembourg, l'Allemagne arrive en quatrième position avec 35 km pour 1 000 km<sup>2</sup>, suivie de la Slovaquie, de Chypre et de l'Espagne. Les pays ayant la densité autoroutière la plus faible sont la Roumanie et l'Estonie (1 km pour 1 000 km<sup>2</sup>), la Finlande et la Pologne (2 km pour 1 000 km<sup>2</sup>). La Bulgarie, la Suède, la Lituanie, l'Irlande, la Slovaquie et la République tchèque ont également des densités autoroutières inférieures à 10 km pour 1 000 km<sup>2</sup>.

Une analyse plus approfondie montre que la densité autoroutière est la plus forte autour des capitales et autres grandes villes européennes, dans les grandes agglomérations industrielles et autour des grands ports maritimes. D'un point de vue historique, on peut dire que l'infrastructure autoroutière en place dans ces régions est la conséquence, plutôt que la force motrice, de leur développement.

Les grandes zones industrielles se caractérisent par une forte densité autoroutière: on peut citer à cet égard le nord-ouest de l'Angleterre (Greater Manchester: 138 km pour 1 000 km<sup>2</sup> et Merseyside: 100 km pour 1 000 km<sup>2</sup>) et, en Allemagne, la région Ruhrgebiet (Düsseldorf: 121 km pour 1 000 km<sup>2</sup>) et Rhein-Main (Köln: 76 km pour 1 000 km<sup>2</sup>; Darmstadt: 64 km pour 1 000 km<sup>2</sup>).

La plupart des capitales et des grandes villes européennes sont entourées d'un réseau d'autoroutes périphériques pour répondre à la forte demande de transport routier émanant de ces zones métropolitaines. Les réseaux autoroutiers denses sont observés autour des capitales: Vienne (107 km pour 1 000 km<sup>2</sup>), Amsterdam (Noord-Holland: 106 km pour 1 000 km<sup>2</sup>), Madrid (94 km pour 1 000 km<sup>2</sup>), Berlin (86 km pour 1 000 km<sup>2</sup>), Copenhague (Hovedstaden: 61 km pour 1 000 km<sup>2</sup>), Luxembourg (57 km pour 1 000 km<sup>2</sup>) et Paris (Île-de-France: 51 km pour 1 000 km<sup>2</sup>). Étant donné que les autoroutes périphériques encerclent étroitement les villes, la densité déclarée diminue lorsque l'étendue de la région NUTS 2 concernée augmente. C'est ainsi que la densité autoroutière déclarée pour la région NUTS 2 de Vienne, peu étendue, est supérieure à celle déclarée pour la région NUTS 2 Île-de-France, beaucoup

plus vaste, alors que le réseau autoroutier autour de Paris est, en réalité, plus important.

On peut également citer parmi les régions à forte densité de population et à forte densité autoroutière la région Randstad dans la partie occidentale des Pays-Bas (Utrecht: 128 km pour 1 000 km<sup>2</sup>, Zuid-Holland: 125 km pour 1 000 km<sup>2</sup> et Noord-Holland: 106 km pour 1 000 km<sup>2</sup>), ainsi que la région autour de Birmingham au Royaume-Uni (West Midlands: 90 km pour 1 000 km<sup>2</sup>).

Une forte densité autoroutière est également observée autour des grands ports maritimes du nord de l'Europe: les densités affichées par les régions NUTS 2 de Bremen (186 km pour 1 000 km<sup>2</sup>) avec le port de Bremerhaven, Zuid-Holland avec le port de Rotterdam (125 km pour 1 000 km<sup>2</sup>) et Hamburg (107 km pour 1 000 km<sup>2</sup>) figurent parmi les plus élevées de toutes les régions européennes.

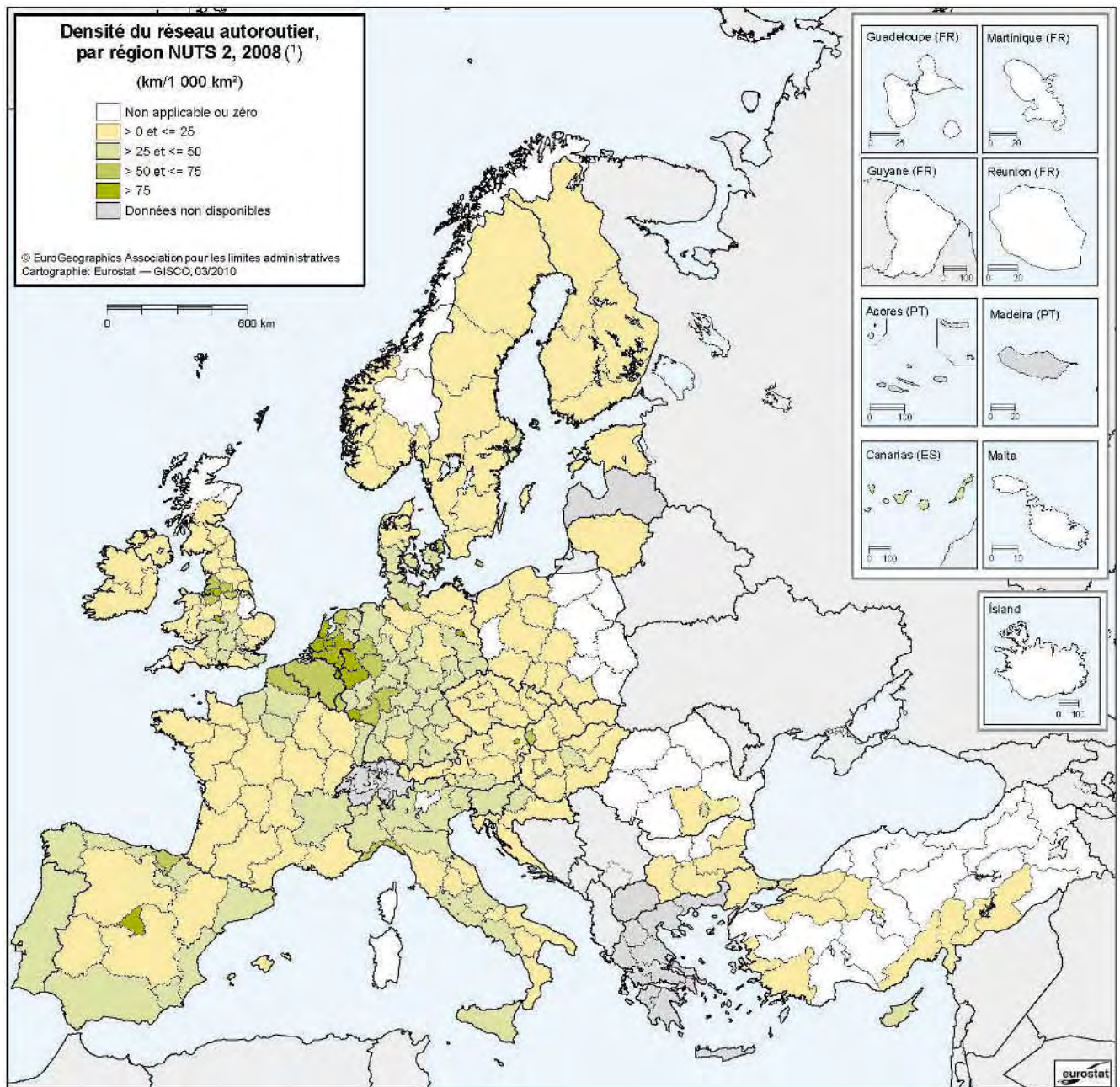
La densité élevée du réseau autoroutier dans les pays du centre de l'Europe (en Allemagne, par exemple) s'explique également par le volume proportionnellement élevé et croissant du trafic de transit de marchandises.

Il convient de signaler, pour compléter cette description de la structure régionale, que les zones côtières caractérisées par une industrie touristique développée sont dotées de réseaux autoroutiers considérablement plus denses que d'autres régions périphériques. Tel est plus particulièrement le cas de País Vasco en Espagne (71 km pour 1 000 km<sup>2</sup>) et de Liguria en Italie (70 km pour 1 000 km<sup>2</sup>), les deux régions côtières périphériques ayant les réseaux autoroutiers les plus denses en Europe. Il n'est guère surprenant de constater que le réseau autoroutier est généralement peu dense sur les îles, étant donné qu'elles ne sont pas directement accessibles par la route, mais uniquement par voie maritime ou aérienne. La densité autoroutière n'en est pas moins relativement importante dans la région Canarias puisqu'elle atteint 29 km pour 1 000 km<sup>2</sup>.

Même si l'accès rapide des marchandises et des personnes constitue sans doute un facteur important de compétitivité, on ne peut conclure pour autant que toutes les régions qui affichent un PIB élevé se caractérisent nécessairement par une forte densité autoroutière. Car tout en étant indispensable à sa bonne performance économique, l'accessibilité aisée d'une région peut être assurée par d'autres moyens de transport que la route, et notamment par voie aérienne et ferroviaire. La répartition régionale de l'infrastructure ferroviaire est liée au processus de développement économique, à des évolutions historiques particulières et aux caractéristiques géographiques propres à chaque



**Carte 10.1:** Densité du réseau autoroutier, par région NUTS 2, 2008 (\*)  
(km/1 000 km<sup>2</sup>)



(\*) Belgique et Slovénie, niveau national; Portugal, régions NUTS 1; Italie, données 2007.

Source: Eurostat (transport.net).



région. Les pays d'Europe centrale et orientale ont hérité et conservé de l'époque socialiste un réseau ferroviaire davantage concentré que celui de leurs voisins occidentaux, tout en ayant un réseau autoroutier considérablement moins développé. Bien que ces pays aient procédé — avec une aide de l'UE (au travers du programme Phare et des Fonds structurels européens notamment) pour étayer leurs efforts nationaux — à un réaménagement fondamental de leur politique de transport depuis le début des années 90, leur infrastructure reste différente. La carte 10.2 illustre la densité du réseau ferroviaire par 1 000 km<sup>2</sup> de territoire en Europe.

De manière générale, le rapport entre la longueur du réseau ferroviaire et l'étendue du territoire national est élevé en Europe centrale et occidentale (y compris les pays du Benelux, l'Allemagne, la République tchèque et la Hongrie) et plus faible dans les pays périphériques (y compris la Scandinavie, la péninsule Ibérique, la Grèce, les pays baltes, la Turquie et la Bulgarie). La densité la plus forte est observée en République tchèque, en Belgique, au Luxembourg et en Allemagne (plus de 100 km pour 1 000 km<sup>2</sup>), suivis des Pays-Bas, de la Hongrie, de l'Autriche, de la Slovaquie, du Royaume-Uni et de la Pologne (65 à 86 km pour 1 000 km<sup>2</sup>). On trouve au bas du classement la Turquie, la Norvège, la Finlande et la Grèce avec des valeurs n'excédant pas 20 km pour 1 000 km<sup>2</sup>.

Si des disparités importantes au niveau de la densité de population expliquent le plus souvent les écarts observés entre les pays, les chiffres relativement élevés affichés par la République tchèque, la Slovaquie, la Hongrie et la Pologne attestent de la forte persistance de l'héritage socialiste dans l'infrastructure de l'Europe d'aujourd'hui. La situation se présente de manière différente lorsque la densité du réseau ferroviaire est mesurée par rapport à la population, plutôt que par rapport au territoire. C'est en effet dans les pays scandinaves, en Lettonie et en République tchèque que la densité de l'infrastructure ferroviaire est la plus forte. On trouve ensuite avec un certain décalage les nouveaux États membres d'Europe centrale, tandis que la Turquie, les Pays-Bas et le Royaume-Uni ferment la marche. Dans le cas de la Scandinavie, l'immense étendue du territoire exige à elle seule des investissements considérables par habitant en matière de chemin de fer, afin d'assurer une accessibilité ferroviaire suffisante à l'ensemble de la population. Il convient de rappeler en outre que la gestion du trafic ferroviaire varie sensiblement selon que le pays considéré est fortement ou faiblement peuplé. Alors que le niveau d'exploitation est relativement faible dans les pays ayant une forte densité ferroviaire par habitant, les pays caractérisés par une forte densité de population (Pays-Bas et Allemagne, par exemple)

utilisent des systèmes très complexes de gestion du trafic ferroviaire pour exploiter leur infrastructure, afin de répondre à la forte demande à l'égard d'un réseau utilisé de manière intensive.

Il existe d'autres différences entre les systèmes de transport par rail, qui sont liées à la répartition spatiale de la population à l'intérieur d'un même pays. Par exemple, le système français peut être décrit comme un réseau en étoile avec Paris au centre, tandis que le système allemand se caractérise par une plus grande proportion de connexions directes entre les agglomérations — ce qui témoigne d'une répartition plus homogène de la population et se traduit par une plus grande complexité du réseau ferroviaire.

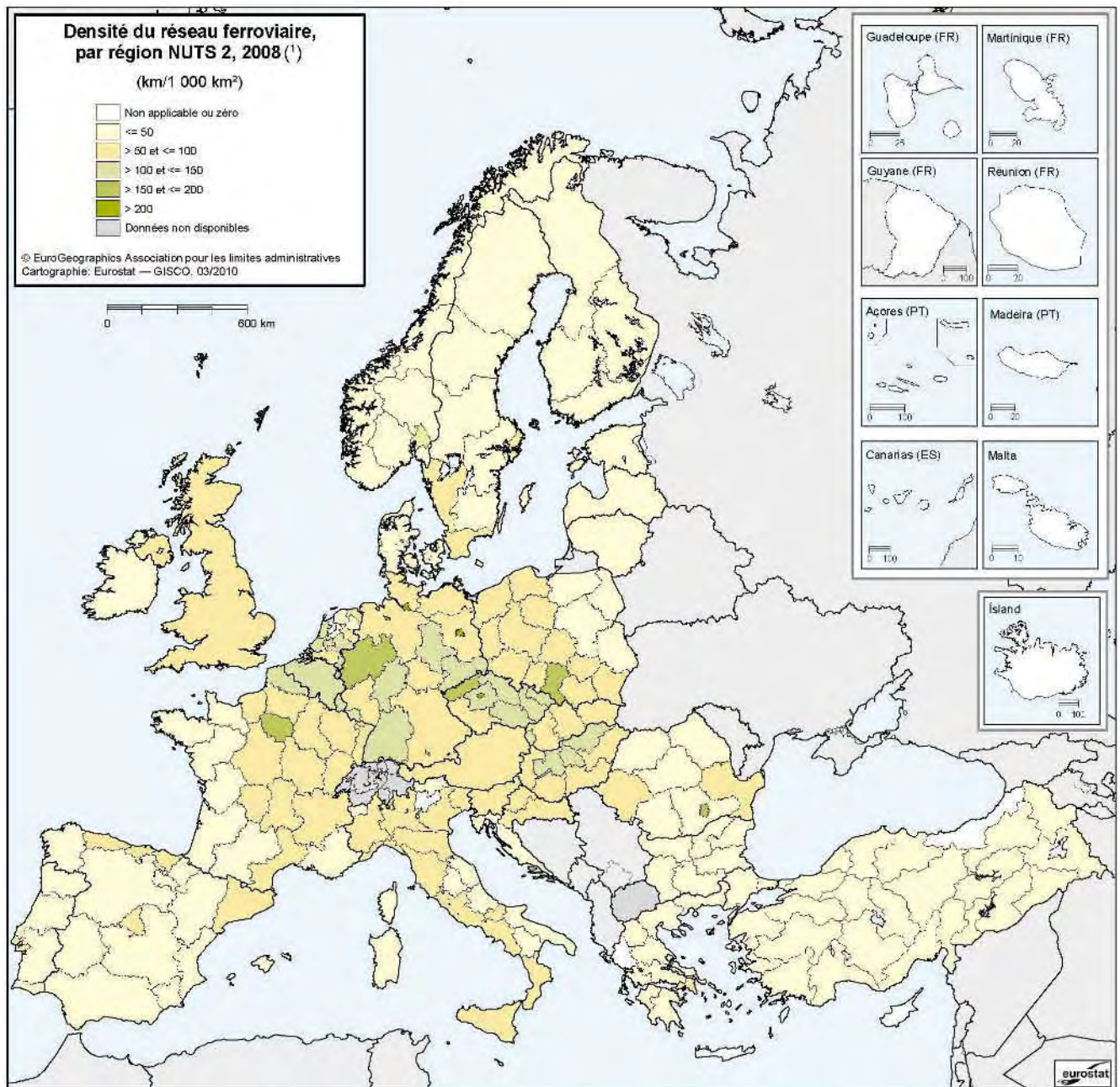
On constate depuis 1990, dans de nombreux pays d'Europe centrale et orientale, une forte baisse du transport ferroviaire de marchandises, que ce soit en termes de volume ou en termes de part dans la répartition modale. Les volumes du transport routier ont connu, en revanche, une progression spectaculaire. Cette évolution, qui s'inscrit dans la transformation économique et sociale des pays ayant rejoint l'Union lors de ses deux derniers élargissements, a donné lieu à une diminution de la densité du réseau ferroviaire dans un certain nombre d'entre eux — phénomène qui n'a été observé nulle part en ce qui concerne le réseau autoroutier. La réduction de l'infrastructure ferroviaire a été particulièrement frappante en Pologne, où la densité est passée de 84 km pour 1 000 km<sup>2</sup> en 1990 à 74 km pour 1 000 km<sup>2</sup> en 1998, puis à 65 km pour 1 000 km<sup>2</sup> en 2008. Des données relatives à l'infrastructure ferroviaire régionale existent en Pologne depuis 1998. Les réductions les plus marquées entre 1998 et 2008 concernent Dolnośląskie (- 14 %, 88 km pour 1 000 km<sup>2</sup> en 2008), Lubelskie (- 24 %, 43 km pour 1 000 km<sup>2</sup>), Warmińsko-mazurskie (- 70 %, 50 km pour 1 000 km<sup>2</sup>) et Wielkopolskie (- 46 %, 69 km pour 1 000 km<sup>2</sup>), alors que l'ensemble de la Pologne a connu une diminution de 13 % au cours de la même période. La plupart de ces régions étaient dotées de réseaux très denses en 1990. La région Śląskie fait exception, puisque le réseau ferroviaire très dense dont elle a hérité a été considérablement étendu depuis 1998 (+ 16 % en 2008: 174 km pour 1 000 km<sup>2</sup>).

En ce qui concerne le transport de passagers, l'évolution récente la plus marquante a été l'extension continue du réseau à grande vitesse. Elle ne se reflète pas au niveau de l'indicateur de densité ferroviaire, mais représente depuis quelques années un investissement considérable dans l'infrastructure ferroviaire.

L'analyse au niveau des régions montre que les réseaux ferroviaires les plus denses se situent dans



**Carte 10.2:** Densité du réseau ferroviaire, par région NUTS 2, 2008 (1)  
(km/1 000 km<sup>2</sup>)



(1) Belgique, Danemark, Irlande, Autriche, Slovaquie et Royaume-Uni, niveau national; Allemagne, régions NUTS 1; Autriche, données 2007.

Source: Eurostat (tran\_r\_net).



celles qui abritent les capitales: Berlin (708 km pour 1 000 km<sup>2</sup>) et Praha (507 km pour 1 000 km<sup>2</sup>). Ces capitales d'Europe centrale disposent également de longue date d'une importante infrastructure ferroviaire, mais les chiffres extrêmement élevés s'expliquent aussi par la petite taille de ces régions au niveau NUTS 2 et par le fait que la densité de l'infrastructure urbaine tend à être largement supérieure à la densité routière et ferroviaire interurbaine. Les autres régions-capitales disposant de réseaux ferroviaires relativement denses sont Bucarest (București — Ilfov: 159 km pour 1 000 km<sup>2</sup>), Paris (Île-de-France: 154 km pour 1 000 km<sup>2</sup>) et Amsterdam (Noord-Holland: 134 km pour 1 000 km<sup>2</sup>).

On trouve ensuite Bremen (423 km pour 1 000 km<sup>2</sup>) et Hamburg (373 km pour 1 000 km<sup>2</sup>), deux autres petites régions NUTS 2 où la densité élevée est liée à l'importance des lignes de fret en direction et au départ des ports maritimes. Comme les capitales citées plus haut, ces deux villes hanséatiques, qui sont également des Länder, ont une dimension beaucoup plus restreinte que des régions telles que Zuid-Holland et Antwerpen, qui abritent respectivement les ports concurrents de Rotterdam et d'Anvers. Ces disparités ne permettent pas de procéder aisément à une comparaison directe avec l'infrastructure desservant les ports de la mer du Nord.

Les lignes de fret jouent également un rôle important dans certaines régions traditionnellement dotées d'une industrie du charbon et de l'acier, telles que la région Saarland en Allemagne occidentale (135 km pour 1 000 km<sup>2</sup>) et Śląskie dans le sud-ouest de la Pologne (174 km pour 1 000 km<sup>2</sup>). Il est intéressant de noter que la région Śląskie est également — comme indiqué plus haut — la seule région de Pologne où le réseau ferroviaire a fait récemment l'objet d'une extension nette de grande envergure. L'évolution de l'infrastructure ferroviaire dans la région Śląskie ne suit donc pas la tendance générale observée en Pologne, et ce phénomène peut sans doute être attribué au développement économique important de cette région. Il convient encore de citer parmi les régions qui se caractérisent par une forte densité ferroviaire: Severozápad et Severovýchod en République tchèque et les régions qui font partie de Randstad dans la partie occidentale des Pays-Bas: Utrecht, Zuid-Holland (avec le port de Rotterdam) et Noord-Holland (avec Amsterdam).

## Sécurité routière

La circulation sur les routes a un coût élevé en termes de vies humaines. Les accidents de la route

ont provoqué la mort de près de 39 000 personnes au sein de l'EU-27 en 2008, venant confirmer la baisse constante du nombre d'accidents meurtriers de la route en Europe. Ce chiffre reste cependant plus de 20 fois supérieur au nombre total combiné des victimes d'accidents ferroviaires et aériens. Face à la préoccupation croissante des citoyens européens à cet égard, l'Union européenne a fait de la sécurité routière une priorité de sa politique commune dans le domaine du transport, définie dans le livre blanc publié en 2001 sous le titre «L'heure des choix» et dans son examen à mi-parcours adopté en 2006 sous le titre «Pour une Europe en mouvement — Mobilité durable pour notre continent». La Commission propose, dans le livre blanc, de parvenir à l'horizon 2010 à une réduction de 50 % du nombre des victimes de la route. Plusieurs mesures ont été prises pour atteindre cet objectif, parmi lesquelles l'introduction de normes plus rigoureuses en matière de sécurité des véhicules, l'amélioration de la qualité de l'infrastructure routière et l'élargissement de la réglementation relative à la circulation, ainsi que l'application de la réglementation existante et une meilleure éducation des conducteurs. Ces mesures ont permis, en dépit de la forte croissance du trafic routier en Europe, de réduire le nombre total de morts sur les routes de 48 % entre 1991 et 2008, et de 31 % depuis 2000. Cette tendance positive est observée dans tous les pays européens, mais il existe des variations importantes entre les régions en termes de risque relatif d'accidents mortels sur les routes. La carte 10.3 montre le nombre de personnes tuées dans des accidents de la route par million d'habitants dans les régions NUTS 2 en 2008.

Les totaux nationaux d'accidents mortels sur les routes sont tirés de la base de données CARE (voir les notes méthodologiques). Hormis le Liechtenstein et Malte, tous deux très petits et donc difficilement comparables à d'autres pays, les chiffres les plus bas de personnes tuées sur les routes par million d'habitants ont été enregistrés en Suède (43) et dans la plupart des régions du Royaume-Uni (43 au niveau national). Ils sont suivis des Pays-Bas (46), de la Suisse (47), de la Norvège (54) et de la plupart des régions allemandes, notamment les États fédéraux situés à l'ouest (54 au niveau national). Le nombre relatif d'accidents mortels au niveau régional apparaît, en outre, relativement faible dans les grandes agglomérations et les capitales européennes telles que Wien (16 décès par million d'habitants), Berlin (16), Bremen (18), Oslo (Oslo og Akershus: 22), Stockholm (23), Birmingham (West Midlands: 23), Hamburg (23), Greater Manchester (24), İstanbul (25), Amsterdam (Zuid-Holland: 27), Outer London (27) et Inner London (28). Le nombre des décès dans les régions plus rurales



autour des agglomérations est systématiquement beaucoup plus élevé.

À l'exception de la Croatie, pays candidat (150 décès par million d'habitants), les chiffres les plus élevés en ce qui concerne le nombre de personnes tuées sur les routes par million d'habitants sont enregistrés dans les États membres de l'est et du sud-est de l'UE. La première place revient à la Lituanie (148), suivie de la Pologne (143), de la Roumanie (142), de la Lettonie (139), de la Bulgarie (139), de la Grèce (138), de la Slovaquie (112) et de la Slovénie (106). Étant donné que la proportion de la population possédant un véhicule automobile reste plus faible dans la plupart de ces pays, la raison de ces chiffres élevés — par rapport à l'Europe occidentale — réside probablement dans la moindre qualité de l'infrastructure et dans l'âge, l'importance et les normes de sécurité des véhicules automobiles.

Statistiquement, le nombre de décès sur les routes est particulièrement faible dans toute une série de régions où le volume de trafic est élevé. Tel est spécialement le cas dans de nombreuses régions en Allemagne occidentale et en Angleterre, notamment autour des grandes villes, ainsi que dans la plupart des régions des Pays-Bas. Surtout autour des grandes villes et des plateformes de transport (par exemple les ports maritimes), les volumes importants de trafic provoquent des encombrements, lesquels réduisent les vitesses moyennes et, dès lors, la probabilité d'accidents mortels. L'analyse plus poussée de ce phénomène révèle que beaucoup de ces régions tendent à afficher une forte densité autoroutière. De manière générale, les autoroutes sont beaucoup plus sûres que les routes secondaires. En outre, étant donné que les autoroutes existantes sont principalement empruntées par le trafic en transit, le nombre de personnes tuées sur les routes est relativement faible dans ces régions, en dépit de leur volume important de trafic. En fait, ces pays sont dotés de routes de très bonne qualité, ce qui contribue à limiter considérablement le nombre des accidents.

En revanche, le nombre de victimes est élevé dans les régions ayant une faible densité autoroutière: tel est le cas dans l'ensemble de la Roumanie, la Hongrie et la République tchèque, à l'exception de leurs capitales, l'ensemble de la Bulgarie, la Pologne, les États baltes, certains des États fédéraux de l'Allemagne orientale et de nombreuses zones rurales de France et d'Espagne. Ces données suggèrent fortement que l'utilisation des autoroutes par une large proportion du trafic est un facteur important qui sous-tend le nombre peu élevé de décès sur les routes de nombreuses régions.

Outre la part que les autoroutes représentent sur l'ensemble du réseau routier, l'abaissement considérable du nombre de personnes tuées sur les routes s'explique par l'impact conjugué de normes rigoureuses de sécurité à bord du véhicule et en dehors de celui-ci, d'une limitation de la vitesse et d'une culture générale de la sécurité, y compris la qualité des services de secours et des systèmes de santé.

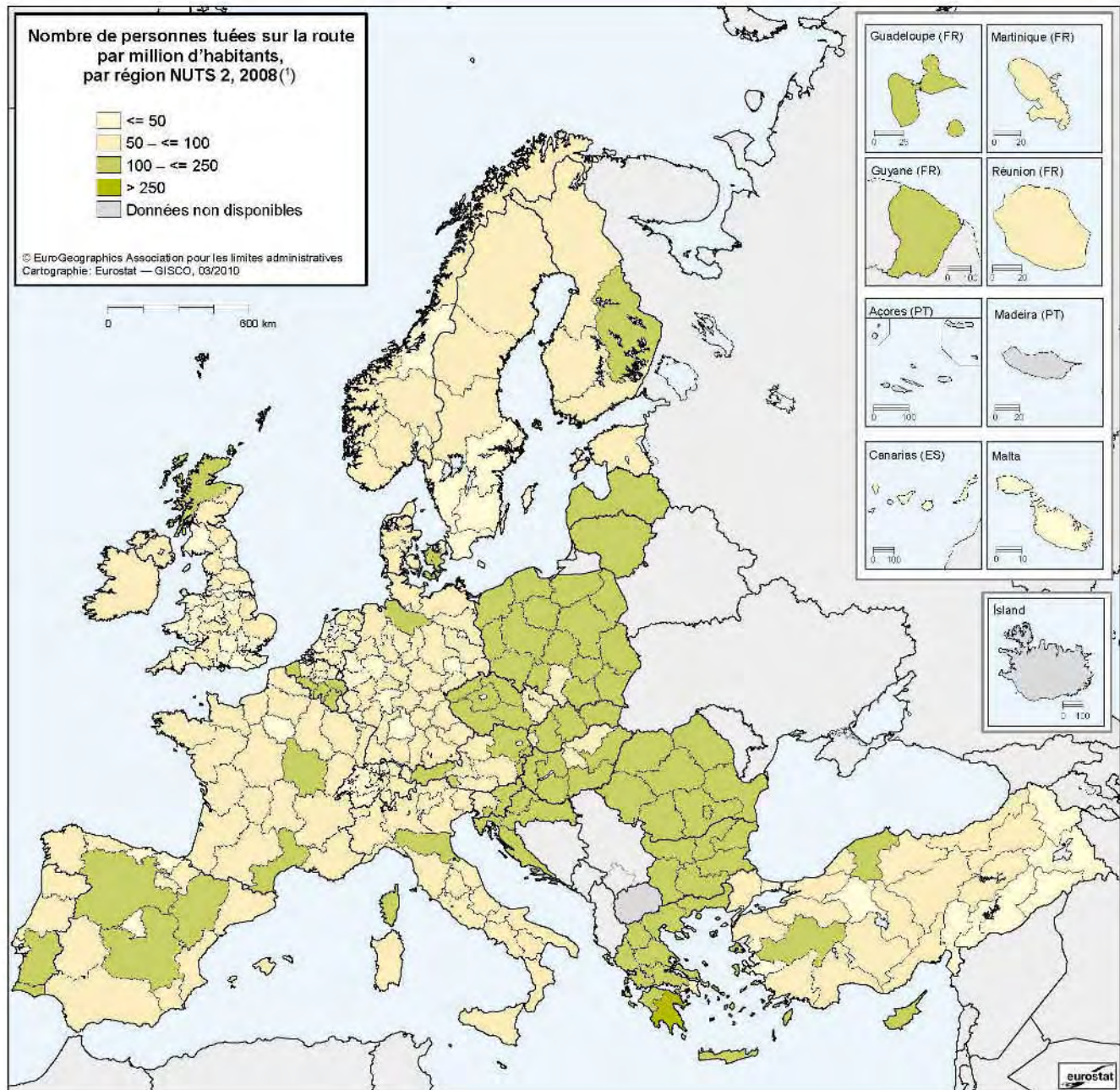
Le nombre relativement peu élevé d'accidents mortels dans la plupart des grandes villes européennes peut également s'expliquer par la part plus grande revenant au transport public et à d'autres moyens de déplacement (vélo ou marche à pied, par exemple). Si, de manière générale, les accidents de la circulation sont plus fréquents en ville, la vitesse réduite diminue le risque de blessures graves. Cependant, une augmentation du nombre d'accidents impliquant des personnes non motorisées pourrait également conduire à une augmentation du nombre de blessés graves. Il se révèle dès lors difficile de déterminer précisément l'impact conjugué d'une vitesse réduite et d'un nombre accru d'accidents de la circulation impliquant des personnes plus vulnérables.

La géographie physique constitue sans doute une autre explication des écarts entre niveaux d'accidents mortels par habitant. Il est souvent plus dangereux, en effet, de conduire dans des régions montagneuses telles que les Alpes, les Pyrénées ou les Carpates qu'en plaine, et le nombre d'accidents et de décès y est dès lors plus élevé. Ces régions attirent, en outre, un trafic touristique important qui s'ajoute au trafic local et augmente donc le nombre d'accidents déclarés par habitant.

## Transport aérien

La progression rapide du transport aérien est l'une des principales caractéristiques du développement du secteur européen et mondial du transport. Le transport aérien intra-Union européenne (y compris les vols intérieurs) a plus que doublé entre 1995 et 2008. Les événements du 11 septembre 2001 avaient causé un recul en 2002, mais la croissance a ensuite repris. Il est incontestable que l'achèvement de la libéralisation du marché du transport aérien au sein de l'Union européenne a largement contribué à cette évolution, en raison surtout du développement massif des compagnies aériennes à bas coûts — lequel est également à l'origine de l'essor de petits aéroports régionaux moins encombrés et appliquant des redevances d'atterrissage moins élevées que les grands aéroports des régions-capitales.

Carte 10.3: Nombre de personnes tuées sur la route par million d'habitants, par région NUTS 2, 2008 (1)



(1) Irlande, niveau national.

Source: Eurostat (tran\_r\_acc1).



Les bases de données d'Eurostat contiennent des statistiques régionales sur le transport aérien de passagers et de fret. Ces séries indiquent les mouvements de personnes et de fret par région NUTS 2, exprimés respectivement en milliers de passagers et de tonnes. Les données relatives aux passagers sont ventilées entre passagers embarqués, passagers débarqués et passagers en transit. Les statistiques relatives au fret font une distinction entre les tonnes de fret et de courrier chargés et déchargés. Deux séries, qui se fondent sur des méthodologies différentes, sont disponibles pour le fret aérien. La série remontant jusqu'à 1978 s'est terminée avec l'année de référence 1998 pour être remplacée, à partir de 1999, par une nouvelle série chronologique utilisant des définitions différentes.

À l'heure actuelle, les données sur le transport aérien sont collectées en vertu du règlement (CE) n° 437/2003 du Parlement européen et du Conseil sur les données statistiques relatives au transport de passagers, de fret et de courrier par voie aérienne. Le règlement prévoit la collecte de données mensuelles détaillées pour tous les aéroports dont le trafic est supérieur à 150 000 passagers par an. Les données collectées au niveau des aéroports sont ensuite agrégées au niveau régional NUTS 2.

La présente section consacrée au transport aérien met l'accent sur le nombre total de passagers et sur le nombre total de tonnes chargées et déchargées dans les régions NUTS 2 en Europe. Le tableau 10.1 et le tableau 10.2 indiquent respectivement les 20 régions ayant enregistré le plus grand nombre de passagers aériens et le plus grand volume de fret aérien en 2008.

Les premières places du classement basé sur le nombre total de passagers aériens sont occupées par les régions-capitales d'Europe occidentale. On trouve en tête de liste la région Île-de-France, avec un total de 86,7 millions de passagers pour les aéroports de Paris-Charles de Gaulle et de Paris-Orly, suivie de la région Outer London (aéroport d'Heathrow) avec 66,9 millions de passagers, Darmstadt avec l'aéroport de Frankfurt/Main (53,2 millions), Comunidad de Madrid (50,4 millions), Noord-Holland (Amsterdam/Schiphol: 47,4 millions) et Lazio avec les aéroports Roma/Fiumicino et Roma/Ciampino (39,6 millions).

Les grands aéroports situés dans les capitales d'Europe occidentale et autour de celles-ci servent également de plaques tournantes pour le trafic aérien intercontinental. Tel est plus particulièrement le cas des aéroports d'Heathrow (Londres), Charles de Gaulle (Paris), Frankfurt/Main et Schiphol (Amsterdam).

En plus de ces régions-capitales, des volumes importants de transport aérien de passagers sont également observés dans les régions Cataluña (Barcelone), Lombardia (Milan) et Oberbayern (Munich). Ils s'expliquent largement, dans le cas du sud de l'Espagne, par le trafic touristique.

Bien que cela ne ressorte pas du tableau 10.1, un nombre considérable de petits aéroports régionaux figurent parmi ceux qui connaissent les taux de croissance les plus élevés en raison du succès remporté par les transporteurs à bas coûts qui s'en servent comme plateformes principales.

Parmi les 20 premiers aéroports en termes de transport de personnes, la région Niederösterreich avec Vienne affiche la plus forte croissance (+55 %) sur la période de 5 ans comprise entre 2003 et 2008; elle est suivie des régions Cataluña avec Barcelone (+50 %), Irlande du sud et de l'est avec Dublin, Cork et Shannon (+47 %), Lazio avec Rome (+45 %), Oberbayern avec Munich (+44 %) et Comunidad de Madrid (+42 %). Il n'est pas surprenant que les grands aéroports n'affichent pas la croissance la plus rapide, étant donné qu'ils partent d'un niveau déjà élevé et qu'ils sont, dans de nombreux cas, quasiment exploités au maximum de leur capacité.

En ce qui concerne le transport aérien de fret, Darmstadt (Frankfurt/Main) occupe la tête du classement des 20 premières régions européennes avec 2,10 millions de tonnes, suivie de Noord-Holland (Amsterdam/Schiphol: 1,59 million de tonnes), Outer London (Heathrow: 1,48 million de tonnes) et Île-de-France (Paris: 1,46 million de tonnes). Les volumes relevés dans les autres aéroports européens étant sensiblement inférieurs, on peut conclure que les principaux aéroports servent de plateformes de correspondance pour le fret aérien. Des volumes relativement importants sont également observés dans 4 autres régions, à savoir Luxembourg (0,79 million de tonnes), Vlaams-Brabant (Bruxelles: 0,61 million de tonnes), Lombardia (Milan/Bergame/Brescia: 0,59 million de tonnes) et Köln (Köln-Bonn: 0,57 million de tonnes).

Si le volume total de fret aérien reste limité par rapport aux volumes beaucoup plus importants transportés par route, par chemin de fer, par voies navigables intérieures et surtout par transport maritime, il n'en reste pas moins déterminant et connaît une croissance constante pour les produits à forte valeur ajoutée, les denrées périssables (alimentaires surtout) et les envois express.

Les grands aéroports, tels que Frankfurt/Main, Amsterdam/Schiphol, London Heathrow, Paris-Charles de Gaulle et Orly, restent prédominants



**Tableau 10.1:** Top 20 des régions NUTS 2 avec le plus grand nombre de passagers aériens en 2008  
(1 000 passagers transportés)

Rang	NUTS	Région	Aéroports contributeurs par région NUTS 2	Total passagers en 2008 (1 000 passagers)	Taux de croissance 2007/2008 (%)	Croissance annuelle moyenne 2003/2007 (%)	Rang 2003
1	FR10	Île-de-France	Paris-Charles de Gaulle Paris-Orly	86 683	0,8	5,1	1
2	UKI2	Outer London	London Heathrow Biggin Hill	66 907	- 1,4	1,8	2
3	DE71	Darmstadt	Frankfurt/Main	53 189	- 1,2	2,9	3
4	ES30	Comunidad de Madrid	Madrid/Barajas	50 366	- 1,6	9,7	5
5	NL32	Noord-Holland	Amsterdam/Schiphol	47 404	- 0,7	4,7	4
6	ITE4	Lazio	Roma/Fiumicino Roma/Ciampino	39 558	4,8	8,5	9
7	ES51	Cataluña	Barcelona Girona/Costa Reus	37 117	- 4,3	11,9	11
8	ITC4	Lombardia	Milano/Malpensa Bergamo/Orio Al Serio Milano/Linate Brescia/Montichiari	34 940	- 11,4	7,7	7
9	DE21	Oberbayern	München Oberpfaffenhofen	34 400	1,7	9,0	12
10	UKJ2	Surrey, East and West Sussex	London Gatwick	34 162	- 2,9	4,2	6
11	ES70	Canarias	Las Palmas/Gran Canaria Tenerife Sur/Reina Sofia Arrecife/Lanzarote Puerto Del Rosario/ Fuerteventura Tenerife Norte Santa Cruz de La Palma Hierro	29 808	- 1,4	1,9	8
12	ES53	Illes Balears	Palma de Mallorca Ibiza Menorca/Mahon	29 343	- 2,2	4,3	10
13	IE02	Southern and Eastern	Dublin Cork Shannon Kerry	29 224	0,0	10,2	13
14	UKH3	Essex	London Stansted Southend	22 383	- 6,0	6,2	15
15	CH04	Zürich	Zürich	22 074	6,6	5,3	17
16	DK01	Hovedstaden	Kobenhavn/Kastrup Bornholm	21 694	1,8	4,8	16
17	UKD3	Greater Manchester	Manchester	21 062	- 3,8	2,9	14
18	ES61	Andalucía	Málaga Sevilla Jerez Granada Almería	20 752	- 6,6	8,9	19
19	SE11	Stockholm	Stockholm/Arlanda Stockholm/Bromma	19 985	1,4	4,4	18
20	AT12	Niederösterreich	Wien-Schwechat	19 687	5,2	10,2	23

Source: Eurostat ([tran\\_r\\_avpa\\_nm](#)).



**Tableau 10.2:** Top 20 des régions NUTS 2 avec le plus grand volume de fret et de courrier aérien en 2008  
(1 000 tonnes de fret et de courrier chargées et déchargées)

Rang	NUTS	Région	Aéroports contributeurs par région NUTS 2	Fret et courrier aérien en 2008 (1 000 tonnes)	Taux de croissance 2007/2008 (%)	Croissance annuelle moyenne 2003/2007 (%)	Rang 2003
1	DE71	Darmstadt	Frankfurt/Main	2 104	- 2,7	7,1	1
2	NL32	Noord-Holland	Amsterdam/Schiphol	1 592	- 3,6	5,1	2
3	UKI2	Outer London	London Heathrow	1 483	6,5	1,7	4
4	FR10	Île-de-France	Paris-Charles de Gaulle Paris-Orly	1 464	- 3,1	4,3	3
5	LU00	Luxembourg (Grand-Duché)	Luxembourg	788	12,1	3,9	5
6	BE24	Prov. Vlaams-Brabant	Brussels/National	614	- 16,3	4,9	6
7	ITC4	Lombardia	Milano/Malpensa Bergamo/Orio Al Serio Milano/Linate Brescia/Montichiari	585	- 14,2	9,7	8
8	DEA2	Köln	Köln/Bonn Bonn-Handlar	574	- 19,0	7,5	7
9	DED3	Leipzig	Leipzig/Halle	430	400,0	52,3	58
10	BE33	Prov. Liège	Liège/Bierset	382	4,9	:	:
11	ES30	Comunidad de Madrid	Madrid/Barajas	355	3,8	3,7	9
12	UKF2	Leicestershire, Rutland and Northamptonshire	Nottingham East Midlands	292	- 8,2	7,6	11
13	CH04	Zürich	Zürich	282	1,1	1,8	10
14	DE21	Oberbayern	München Oberpfaffenhofen	265	0,0	12,9	15
15	DK01	Hovedstaden	Kobenhavn/Kastrup Bornholm	247	:	:	:
16	UKH3	Essex	London Stansted Southend	230	2,2	2,6	13
17	AT12	Niederösterreich	Wien-Schwechat	201	- 2,0	12,7	17
18	ITE4	Lazio	Roma/Fiumicino Roma/Ciampino	173	- 1,7	- 1,0	14
19	FI18	Etelä-Suomi	Helsinki-Vantaa Turku Lappeenranta Utti Helsinki-Malmi Immola	146	0,7	15,0	20
20	UKD3	Greater Manchester	Manchester	143	- 13,9	7,1	18

Source: Eurostat ([tran\\_r\\_avgo\\_nm](#)).

en matière de fret aérien. Cependant, à l'instar du transport de passagers, la plus forte croissance sur la période de 5 ans comprise entre 2003 et 2008 a été observée dans de petits aéroports avec des volumes relativement bas, comme Leipzig/Halle en Allemagne, ainsi que dans les aéroports de la région Etelä-Suomi en Finlande (comprenant Helsinki et Turku), d'Oberbayern (Munich) et de Niederösterreich (Vienne).

## Transport maritime

Alors que le nombre de passagers embarqués ou débarqués dans les ports de l'Union européenne est resté stable depuis 2004, les volumes de fret traité dans les ports de l'Union ont augmenté de près de 20 % entre 2002 et 2008. Cette augmentation met en évidence le rôle important que joue le transport maritime dans l'acheminement de marchandises dans le cadre du commerce extérieur. Les États membres enclavés (République tchèque, Luxembourg, Hongrie, Autriche et Slovaquie) ne rendent compte d'aucune activité dans ce secteur.

Les bases de données d'Eurostat contiennent des statistiques régionales sur le transport maritime de passagers et de fret. Ces séries indiquent les mouvements de personnes et de fret par région NUTS 2, exprimés respectivement en milliers de passagers et de tonnes. Les données relatives aux passagers sont ventilées entre passagers embarqués et débarqués. Les statistiques relatives au fret font une distinction entre les tonnes de fret chargé et déchargé. Deux séries, qui se fondent sur des méthodologies différentes, sont disponibles pour le transport maritime de passagers. La série remontant jusqu'à 1997 s'est terminée avec l'année de référence 2003 pour être remplacée, à partir de 2004, par une nouvelle série chronologique utilisant des définitions différentes (elle exclut désormais les passagers des croisières).

Actuellement, les données relatives au transport maritime sont collectées conformément à la directive 2009/42/CE relative au relevé statistique des transports de marchandises et de passagers par mer. En vertu de cette directive, des données trimestrielles détaillées sont fournies pour les ports traitant plus d'un million de tonnes de marchandises ou enregistrant plus de 200 000 mouvements de passagers annuellement. Les données collectées au niveau des ports sont ensuite agrégées au niveau régional NUTS 2.

La présente section consacrée au transport maritime met l'accent sur le nombre total de passagers et sur le nombre total de tonnes chargées et déchargées dans les régions NUTS 2 en Europe.

Le tableau 10.3 et le tableau 10.4 indiquent respectivement les 20 régions ayant enregistré le plus grand nombre de passagers maritimes et le plus grand volume de fret maritime en 2008.

Il n'est pas étonnant de constater que les régions ayant une longue tradition de marins prédominent dans le transport maritime de passagers. De loin, le plus grand nombre de passagers transportés par mer (31,5 millions) est enregistré par la région Attiki, le port du Pirée étant le principal point d'accès aux îles grecques. Vient ensuite la région Sydsverige en Suède, même si le nombre de passagers enregistrés (15 millions) n'équivaut même pas à la moitié de celui enregistré à Attiki. Les ports de la région Sydsverige assurent un grand nombre de liaisons par ferry à destination des autres pays qui se situent autour de la mer Baltique. Vient ensuite la Sicile, avec 14,9 millions de passagers. La Sicile assure plusieurs liaisons par ferry vers le continent italien, Messina étant le port le plus fréquenté par les passagers en Italie, mais il existe également des itinéraires vers Malte et la Tunisie. Le nombre élevé de passagers dans le Kent (14 millions) et le Nord - Pas-de-Calais (13,8 millions) illustre les liens étroits des deux côtés de la Manche, avec les ports de Douvres, Medway et Ramsgate côté anglais et Calais et Dunkerque côté français.

Entre 2004 et 2008, l'augmentation du nombre de passagers variait considérablement entre les 20 premières régions européennes en termes de transport maritime de passagers. Notamment, les régions portuaires les plus petites ont enregistré des augmentations du nombre de passagers tandis que les chiffres ont chuté dans les régions les plus grandes. Le taux d'augmentation le plus élevé pendant cette période (+ 49 %) a été enregistré pour la région Toscana avec les ports de Livorno, Marina Di Carrara et Piombino. Les autres régions ayant enregistré de fortes augmentations du nombre de passagers étaient Notio Aigaio (+ 21 %) et Sardegna (+ 12 %).

Plusieurs régions maritimes de premier plan ont enregistré une baisse du nombre de passagers transportés entre 2004 et 2008. C'est notamment le cas dans la région la plus grande, Attiki (- 13 %), mais également dans les régions qui se situent autour de la mer Baltique, à savoir Nordjylland au Danemark, avec ses liens traditionnels avec l'ouest de la Suède et le sud de la Norvège (- 16 %), et Sydsverige en Suède (- 5 %). Les régions qui se trouvent des deux côtés de la Manche ont également enregistré une légère baisse du nombre de passagers: - 3 % dans le Kent et - 0,4 % dans le Nord - Pas-de-Calais.

Pour le fret maritime, Zuid-Holland avec le port de Rotterdam est loin devant. Il a traité



**Tableau 10.3:** Top 20 des régions NUTS 2 avec le plus grand nombre de passagers maritimes en 2008  
(1 000 passagers transportés)

Rang	NUTS	Région	Ports contributeurs par région NUTS 2	Total passagers en 2008 (1 000 passagers)	Taux de croissance (%)	Croissance annuelle moyenne 2003/2007 (%)	Rang 2003
1	GR30	Attiki	Eleusina Lavrio Megara Paloukia Salaminas Perama Pireus Rio	31 471	- 1,6	- 5,3	1
2	SE22	Sydsverige	Helsingborg Karlskrona Karlshamn Malmö Sölvesborg Trelleborg Ystad	14 964	- 0,8	- 0,9	3
3	ITG1	Sicilia	Augusta Catania Gela Lipari Milazzo Messina Palermo Pozzallo Santa Panagia Trapani	14 905	5,1	0,5	7
4	UKJ4	Kent	Dover Medway Ramsgate	14 005	- 3,4	- 0,6	4
5	FR30	Nord - Pas-de-Calais	Calais Dunkerque	13 796	- 2,1	- 0,3	6
6	DK01	Hovedstaden	Avedøreværkets Havn Københavns Havn Helsingør (Elsinore) Rønne Frederiksværk Havn (Frederiksværk Stålværk)	13 616	- 0,8	- 1,5	5
7	FI18	Etelä-Suomi	Helsinki Hanko Hamina Inkoo Kotka Koverhar Loviisa Naantali Parainen Sköldvik Turku Uusikaupunki	12 589	4,7	- 4,7	8
8	HR03	Jadranska Hrvatska	Bakar Biograd na Moru Bol Cres Dubrovnik - Gruž Hvar - passenger port Jablanac Korcula Krk Makarska Novalja Omišalj Ploče Porec - passenger port Preko - passenger port Pula Rab Rijeka - basin Raša - Bršica Rabac Rogac Rijeka Stari Grad Šibenik Split Sucuraj - passenger port Supetar Vodice Vis - passenger port Zadar - passenger port	12 578	3,9	:	:
9	DK02	Sjælland	Asnæsværkets Havn Gedser Kalundborg Køge Rødby (Færgenhavn) Stignæsværkets Havn Statoil-Havnen	12 013	- 4,6	1,7	9



Rang	NUTS	Région	Ports contributeurs par région NUTS 2		Total passagers en 2008 (1 000 passagers)	Taux de croissance (%)	Croissance annuelle moyenne 2003/2007 (%)	Rang 2003
10	ITF3	Campania	Napoli	Salerno	11 848	5,6	- 0,5	10
11	SE11	Stockholm	Bergs Oljehamn Kappelskär	Nynäshamn (ports) Stockholm	11 842	2,1	1,9	11
12	DEF0	Schleswig-Holstein	Föhr I. Amrum I. Brunsbüttel Büsum Dagebüll Helgoland I. List/Sylt	Nordstrand. Insel Pellworm I. Flensburg Kiel Lübeck Puttgarden	11 810	- 4,3	3,5	12
13	ITF6	Calabria	Gioia Tauro		10 116	- 2,1	1,6	13
14	ITG2	Sardegna	Cagliari Olbia Porto Foxi	Porto Torres Portovesme Oristano	9 902	- 5,7	5,1	14
15	ITE1	Toscana	Livorno Marina Di Carrara	Piombino	9 225	28,5	3,7	17
16	GR42	Notio Aigaio	Milos Island	Rhodes	8 394	- 0,4	13,3	20
17	EE00	Eesti	Kunda Miiduranna Pärnu	Tallinn Vene-Balti	6 870	10,5	4,7	19
18	ES61	Andalucía	Málaga Algeciras Cádiz	Huelva Almería Sevilla	6 409	- 3,7	1,5	15
19	DK05	Nordjylland	Aalborg Frederikshavn Hirtshals	Aalborg Portland (Cementfabrikken Rordal)	5 202	- 11,7	- 1,5	16
20	DE94	Weser-Ems	Wangerooge I. Bensersiel Brake Borkum I. Baltrum I. Carolinensiel Emden Juist	Langeoog. Insel Nordenham Neuharlingersiel Norddeich Norderney I. Spieckerooog I. Wilhelmshaven	5 150	- 3,0	5,7	21

Source: Eurostat ([tran\\_r\\_mapa\\_nm](#)).



**Tableau 10.4:** Top 20 des régions NUTS 2 avec le plus grand volume de marchandises maritimes en 2008  
(1 000 tonnes de marchandises totales chargées et déchargées)

Rang	NUTS	Région	Ports contributeurs par région NUTS 2	Total marchandises en 2008 (1 000 tonnes)	Taux de croissance 2007/2008 (%)	Croissance annuelle moyenne 2003/2007 (%)	Rang 2003
1	NL33	Zuid-Holland	Dordrecht Rotterdam Scheveningen Vlaardingen Zwijndrecht	391 335	2,4	4,9	1
2	BE21	Prov. Antwerpen	Antwerpen	171 237	3,5	7,0	2
3	DE60	Hamburg	Hamburg	118 915	0,6	6,0	3
4	FR23	Haute-Normandie	Dieppe Le Havre Rouen	99 350	2,0	2,0	5
5	NL32	Noord-Holland	Amsterdam Den Helder Velsen/Ijmuiden Zaanstad	98 035	16,2	9,1	13
6	ES61	Andalucía	Málaga Algeciras Cádiz Huelva Almería Sevilla	97 705	- 5,9	5,1	6
7	FR82	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Marseille Toulon	93 086	0,6	0,0	4
8	UKE1	East Yorkshire and Northern Lincolnshire	Trent River River Hull & Humber Goole Hull Immingham	91 010	- 1,8	3,5	8
9	ITG1	Sicilia	Augusta Catania Gela Lipari Milazzo Messina Pozzallo Santa Panagia Trapani	82 157	- 6,6	1,3	7
10	ITC3	Liguria	Genova La Spezia Savona - Vado	79 719	- 1,4	2,6	10
11	ES51	Cataluña	Barcelona Tarragona	73 575	- 3,7	7,0	15



Rang	NUTS	Région	Ports contributeurs par région NUTS 2	Total marchandises en 2008 (1 000 tonnes)	Taux de croissance 2007/2008 (%)	Croissance annuelle moyenne 2003/2007 (%)	Rang 2003
12	FI18	Etelä-Suomi	Helsinki Hanko Hamina Inkoo Kotka Koverhar Loviisa Naantali Parainen Sköldvik Turku Usikaupunki	69 799	- 0,7	2,5	11
13	SE23	Västsverige	Brofjorden Preemraff Göteborg Halmstad Stenungsund (Ports) Uddevalla Varberg	69 297	6,8	2,7	14
14	FR30	Nord - Pas-de-Calais	Calais Dunkerque	69 145	- 1,1	2,7	12
15	NO05	Vestlandet	Ålesund Bergen. Mongstad, Sture, Ågotnes, Eikefet, Askøy, Modalen Bremanger Florø/Flora Kristiansund N/Grip Måløy	68 928	- 11,4	- 0,8	9
16	ES52	Comunidad Valenciana	Alicante Castellón Valencia	65 896	6,4	9,2	27
17	ITF4	Puglia	Brindisi Barletta Bari Manfredonia Taranto	65 358	- 0,6	7,0	21
18	DE50	Bremen	Bremen, Blumenthal Bremerhaven	63 501	7,2	8,7	29
19	ITG2	Sardegna	Cagliari Olbia Porto Foxi Porto Torres Portovesme Oristano	61 163	7,6	4,7	23
20	LV00	Latvija	Liepāja Rīga Ventspils	59 956	0,8	2,5	18

Source: Eurostat (tran\_r\_mago\_nm).



391 millions de tonnes de fret, plus du double du volume de la deuxième région qui fait partie du classement des 20 premières régions européennes, Antwerpen (171 millions de tonnes). Elles sont suivies des régions Hamburg en Allemagne (119 millions de tonnes), Haute-Normandie en France (99 millions de tonnes), Noord-Holland aux Pays-Bas et Andalucía en Espagne (98 millions de tonnes chacune), Provence-Alpes-Côte d'Azur en France (93 millions de tonnes) et East Yorkshire and Northern Lincolnshire au Royaume-Uni (91 millions de tonnes). Ces volumes sont bien plus élevés que ceux qui ont été enregistrés pour d'autres modes de transport et illustrent clairement le rôle clé que joue le fret maritime dans l'économie européenne. L'étendue géographique des principaux ports maritimes traduit également la flexibilité du transport maritime qui permet de charger et de décharger d'importants volumes à proximité des principaux destinataires et producteurs.

Malgré la baisse des volumes dans plusieurs ports maritimes clés de 2007 à 2008, le volume de fret traité a augmenté dans la totalité des 20 premières régions européennes sur la période de cinq ans comprise entre 2003 et 2008, à l'exception de la Sicile en Italie et de Vestlandet en Norvège. La région Noord-Holland aux Pays-Bas a enregistré la plus forte hausse du volume de fret au cours de cette période (+65 %), suivie par quelques-unes des «plus petites» des 20 premières régions en termes de volumes de fret traités: Comunidad Valenciana en Espagne (+51 %) et Bremen en Allemagne (+49 %).

## Conclusion

Les données présentées sur les trois cartes et dans les quatre tableaux de ce chapitre mettent en évidence un certain nombre de corrélations entre les caractéristiques économiques et géographiques des régions et la structure du système européen de transport. Elles révèlent une relation étroite entre l'importance du réseau autoroutier et le niveau de sécurité routière. Elles fournissent également des chiffres de base concernant la répartition régionale du transport aérien et maritime. Les données présentées ici ne constituent cependant qu'une partie de l'ensemble des statistiques régionales de transport contenues dans les bases de données d'Eurostat. Les statistiques régionales de transport font apparaître certains profils de variation entre régions, où les variables relatives au transport sont souvent étroitement liées au niveau de l'activité économique. Comme indiqué précédemment, les politiques de transport sont au cœur même des efforts visant à réduire les inégalités et à renforcer la cohésion entre les régions. Les disparités économiques et infrastructurelles n'ont jamais été aussi frappantes qu'au sein de l'Union européenne élargie. En outre, les politiques européennes de transport visent à réduire les émissions de CO<sub>2</sub> et d'autres substances nocives pour le climat, au moyen d'un système de transport plus intelligent et d'une meilleure combinaison des différents modes de transport. L'un des objectifs à long terme d'Eurostat consiste à développer les indicateurs régionaux existants en matière de transport pour mieux comprendre l'incidence des politiques de transport sur la croissance économique, sur les besoins en matière de transport et sur l'environnement.

## Notes méthodologiques

Eurostat collecte, compile et diffuse un large éventail d'indicateurs régionaux. Les données relatives aux infrastructures routières et ferroviaires, aux voies navigables intérieures, aux parcs de véhicules et aux accidents de la route sont actuellement collectées par les États membres et les pays candidats sur une base volontaire par le biais de questionnaires annuels, tandis que les données relatives au transport routier, maritime et aérien de passagers et de marchandises proviennent directement d'une collecte constituant une obligation légale. Les données relatives aux déplacements effectués par les véhicules sont tirées pour leur part d'une étude spécifique des données du transport routier.

La base de données statistiques d'Eurostat contient des informations sur les infrastructures routières, ferroviaires et de voies navigables intérieures au niveau régional NUTS 2. Le réseau routier est ventilé entre les autoroutes et les autres routes. Les lignes de chemin de fer sont classées sur la base de deux critères: le nombre de voies et le fait qu'elles soient ou non électrifiées. Les voies navigables intérieures comprennent les cours d'eau et canaux navigables, ainsi que les lacs. À ce jour, toutefois, la performance variable de ces liaisons de transport (en termes de capacités respectives notamment) n'apparaît pas dans les données que les États membres transmettent à Eurostat.

Les indicateurs régionaux de transport peuvent être consultés sur le site internet d'Eurostat sous le thème «Transports»; ils sont également repris sous le thème «Statistiques générales et régionales». En plus des séries de données complètes, les données relatives au transport sont organisées en 16 tableaux principaux couvrant l'infrastructure, le parc de véhicules, les parcours réalisés par route, par voie ferrée, par mer et par air et la sécurité routière (nombre de personnes tuées et blessées dans des accidents de la route). Toutes les données sont annuelles avec des séries chronologiques qui remontent jusqu'à l'année de référence 1978 pour l'infrastructure de transport, le transport aérien et le transport maritime; en ce qui concerne les données relatives à la sécurité routière, les séries démarrent en 1988.

Étant donné la nature intrinsèque du transport, une ventilation spatiale est prévue dans la plupart des dispositions législatives qui prévoient la collecte de statistiques sur les flux de transport, ce qui permet de calculer directement des indicateurs régionaux pour le transport maritime et aérien. D'autres indicateurs relatifs aux flux de transport régionaux figurent en outre dans les différents domaines relevant du thème «Transports», à savoir: «Transport routier», «Transport ferroviaire» et «Navigation intérieure». De plus amples informations concernant les flux de transport entre les aéroports et entre les ports sont également proposées aux rubriques «Transport maritime» et «Transport aérien».

Pour mettre en évidence le potentiel qu'offrent les statistiques de transport pour l'analyse des caractéristiques régionales, le présent chapitre se concentre sur les données relatives à l'infrastructure régionale de transport, à la sécurité routière, au transport aérien et au transport maritime — les chiffres provenant, dans le dernier cas, de collectes de données régionales par la loi. L'infrastructure régionale est exprimée au moyen d'un indicateur de densité qui divise la longueur totale du réseau autoroutier et du réseau ferroviaire d'une région par la superficie de celle-ci. La sécurité routière est estimée, au niveau régional, en divisant le nombre de personnes tuées sur les routes par le nombre d'habitants de la région visée. À l'inverse de ce qui est observé en ce qui concerne le nombre de blessés, les chiffres relatifs aux décès sur les routes sont comparables sur l'ensemble du territoire européen. Les volumes régionaux de transport aérien sont exprimés en nombre total de passagers embarqués, débarqués et en transit, et en tonnes de fret chargé et déchargé, dans les aéroports des différentes régions. Les chiffres sont calculés sur la base de ceux qui ont été fournis par les aéroports des différents pays. Les définitions exactes de toutes les variables utilisées peuvent être consultées dans le glossaire des statistiques de transport à l'adresse: <http://www.internationaltransportforum.org/Pub/pdf/09GloStat.pdf>

Les données de base utilisées dans les cartes et les tableaux proviennent du site internet d'Eurostat, même si tous les indicateurs calculés ne figurent pas en tant que tels sur ce site. Le but poursuivi ici est d'apporter une valeur ajoutée supplémentaire par rapport aux données déjà mises à la disposition du public sur le site internet. De plus amples informations sont également fournies dans les statistiques d'Eurostat en matière de transports, les publications 2009 «Panorama des transports» et dans CARE, une base de données de l'Union sur les accidents de la route faisant des victimes ou des blessés qui contient des données précises et individualisées sur les accidents, telles que collectées par les États membres ([http://ec.europa.eu/transport/road\\_safety/specialist/statistics/care\\_reports\\_graphics/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/transport/road_safety/specialist/statistics/care_reports_graphics/index_en.htm)).



**Tourisme**

**11**





## Introduction

Le tourisme est une activité économique majeure qui connaît un développement dynamique et qui a des implications sociales, culturelles et environnementales. Il se caractérise par un grand nombre de petites et moyennes entreprises et son influence sur la croissance et l'emploi varie considérablement d'une région de l'UE à l'autre. Il est bien souvent l'une des principales sources de revenus pour la population et constitue un excellent facteur de maintien d'un niveau d'emploi suffisant, en particulier dans les zones rurales généralement situées en périphérie des centres économiques de leurs pays.

Dans l'Union européenne, tous les pays reconnaissent le rôle primordial que joue le tourisme dans la création de croissance et d'emplois, son importance croissante et son incidence sur d'autres domaines d'activité qui couvrent la politique régionale, la diversification des économies rurales, la politique maritime, l'emploi, la durabilité et la compétitivité ainsi que la politique sociale et l'inclusion («tourisme pour tous»). Le tourisme trouve ainsi son expression aussi bien dans la politique européenne que dans les politiques nationales.

Le tourisme est un domaine intersectoriel par excellence, composé de différentes branches d'activité qui participent à la prestation de services touristiques. Parmi ces secteurs figurent les hôtels et autres types d'hébergement, la restauration (restaurants, cafés, etc.), les moyens de transport, sans oublier les diverses infrastructures culturelles et de loisirs (théâtres, musées, parcs de loisirs, piscines, etc.). Dans de nombreuses régions touristiques développées, la demande touristique, qui s'ajoute à la demande de la population locale, profite aussi tout particulièrement au commerce de détail ainsi qu'au secteur des services.

Eurostat rassemble des données sur l'évolution et la structure du tourisme depuis 1995 sur la base de la directive 95/57/CE du Conseil concernant la collecte d'informations statistiques dans le domaine du tourisme. Il recueille ainsi des données tant sur les capacités des établissements d'hébergement et leur taux d'occupation que sur le comportement touristique de la population, ces dernières n'étant cependant disponibles qu'au niveau national. En revanche, il existe une ventilation régionale pour les données collectées auprès des établissements concernant les capacités d'hébergement et le taux d'occupation.

Ces statistiques du tourisme présentées par région sont illustrées ci-après. Étant donné que le nombre de nuitées, qui rend compte non seulement du nombre de touristes mais également de la durée du séjour, est l'indicateur central des services d'hébergement, le présent chapitre portera exclusivement sur cette variable.

## Les 20 régions les plus touristiques de l'EU-27

Le graphique 11.1 présente les 20 régions européennes qui totalisent le plus grand nombre de nuitées, classées par hôtels et campings. Ces régions représentent 36 % du nombre total de nuitées dans les 271 régions de l'EU-27 pour lesquelles des données sont disponibles.

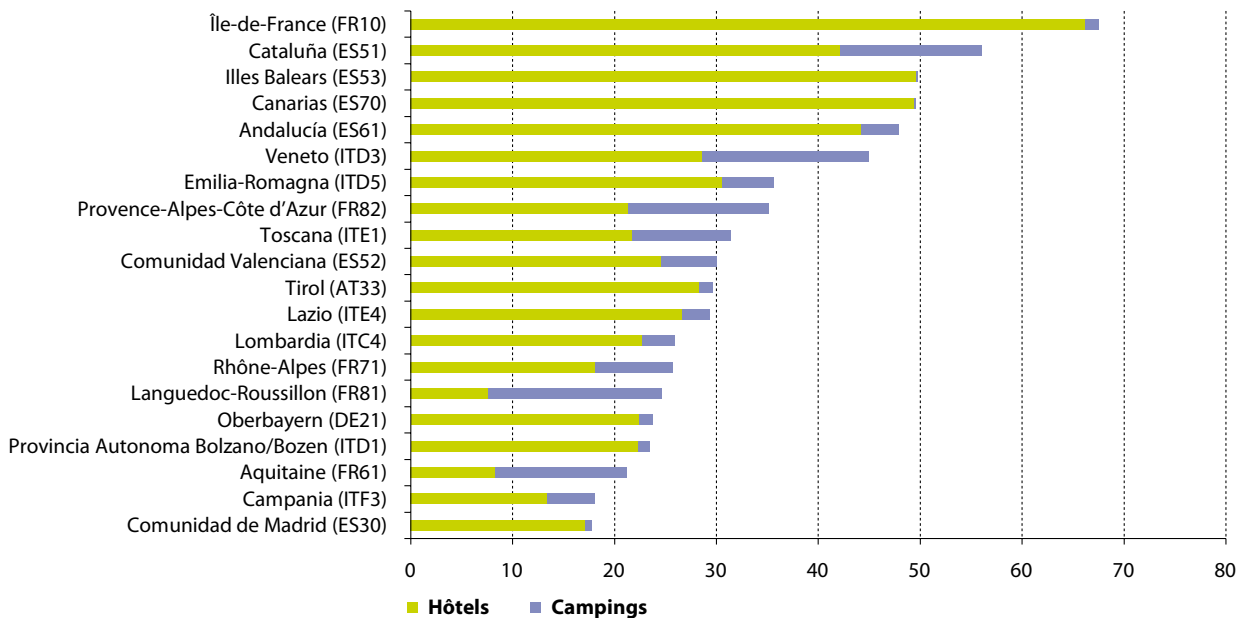
La suprématie de l'Espagne, de l'Italie et de la France dans le tourisme européen apparaît clairement. Tirol en Autriche (11<sup>e</sup> rang) et Oberbayern en Allemagne (16<sup>e</sup> rang), avec la métropole bavaroise Munich, sont les seules régions de la liste des 20 à ne pas faire partie des trois pays touristiques susmentionnés.

La région Île-de-France avec la capitale Paris se hisse clairement en tête du classement avec 67,5 millions de nuitées; elle est suivie de quatre régions espagnoles, à savoir Catalogne (56 millions), Îles Baléares (49,8 millions), Canaries (49,6 millions) et Andalousie (47,9 millions).

Sur ces 20 régions, 18 ont enregistré un plus grand nombre de nuitées dans les hôtels et les établissements similaires (de 100 à 61 %) que dans les campings. Dans deux régions françaises, à savoir le Languedoc-Roussillon et l'Aquitaine, ce n'est cependant pas le cas. Les campings enregistrent un nombre plus élevé de touristes que tous les autres types d'hébergement. Seulement 31 % des nuitées sont passées dans des hôtels en Languedoc-Roussillon et 39 % en Aquitaine, par opposition aux campings, alors que, dans l'ensemble des 271 régions de l'EU-27, la proportion de nuitées passées dans les hôtels s'élève à 81 %.

Le graphique 11.2 présente les 20 régions européennes qui totalisent le plus grand nombre de nuitées, par touriste étranger, dans les hôtels et les campings. Ces 20 premières régions représentent 49 % du nombre total de nuitées par non-résident au sein de l'EU-27. Dans ce classement, les six premières régions (Îles Baléares, Canaries, Île-de-France, Catalogne, Venetie et Tirol) ont enregistré à elles seules autant de nuitées que les 14 régions suivantes. Pour les touristes non-résidents, il

**Graphique 11.1:** Les 20 régions les plus touristiques de l'EU-27, nuitées des résidents et non-résidents dans les hôtels et campings, par région NUTS 2, 2008 (millions de nuits)



Source: Eurostat ([tour\\_occ\\_n](#)).

apparaît clairement que les hôtels jouent un rôle prépondérant par rapport à l'hébergement dans les campings. La proportion de nuitées enregistrées par les hôtels en ce qui concerne les touristes étrangers est comprise entre 100 et 58 %. Néanmoins, dans deux des 20 premières régions, les campings représentent pratiquement la même part que les hôtels, à savoir dans la région française Provence-Alpes-Côte d'Azur, où les campings représentent 42 % de l'hébergement, et dans la région italienne Veneto avec 40 %. En chiffres absolus, Veneto, avec 11,4 millions de nuitées passées dans des campings (pour les non-résidents), arrive largement en tête, suivie de Cataluña (7,5 millions) et Provence-Alpes-Côte d'Azur (5,9 millions). Dans la région Cataluña, étant donné le taux d'occupation assez élevé des hôtels (28 millions de nuitées), malgré les bons résultats absolus des campings, leur part n'est que de 21 %, soit moitié moins que dans les deux autres régions mentionnées.

### Régions où le nombre de nuitées est supérieur à 8 millions

La carte 11.1 donne un aperçu du nombre de nuitées, classées par résidents et non-résidents, dans les régions d'Europe. Il apparaît clairement que l'activité touristique en Europe se concentre

autour de la Méditerranée. Les régions alpines occupent elles aussi une place importante. Outre les cinq pays déjà cités (Italie, Espagne, France, Autriche et Allemagne), figurant dans le groupe des 20 régions en tête, 10 autres pays ont également des régions au niveau NUTS 2 où le nombre de nuitées est supérieur à 8 millions: Turquie, Royaume-Uni, Croatie, Portugal, Grèce, Pays-Bas, Chypre, République tchèque, Suède et Suisse.

### Régions qui remportent du succès auprès de touristes résidant dans le même pays

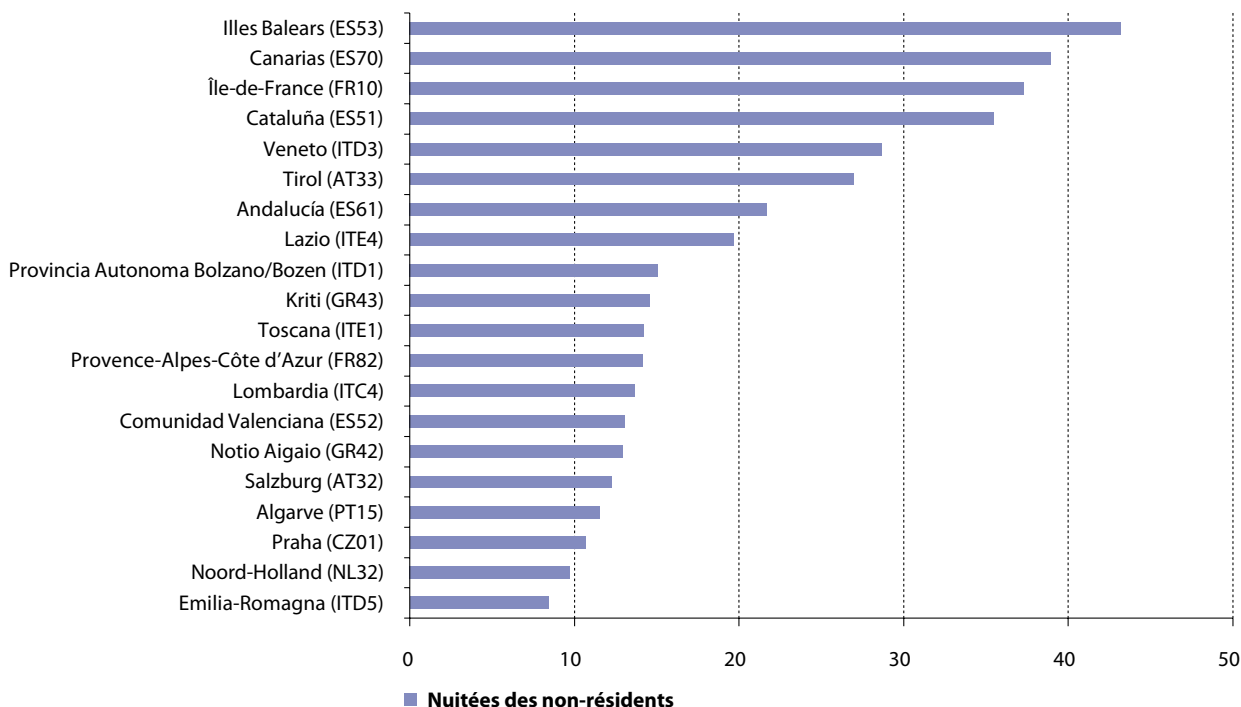
Le tableau 11.1 fait apparaître les régions dans lesquelles les résidents du même pays passent le plus grand nombre de nuitées dans des hôtels ou des campings, en chiffres absolus et relatifs (exprimés en pourcentage de nuitées par résident dans son propre pays).

Il est intéressant de voir quelles sont les préférences des touristes du même pays en termes de type de région, bien que, hormis sa caractéristique principale qui est son attractivité naturelle pour le tourisme, la popularité d'une région tient en partie à sa taille et à la taille du pays dans son ensemble. Pour neuf pays <sup>(1)</sup> comprenant une

<sup>(1)</sup> Estonie, Chypre, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, ancienne République yougoslave de Macédoine, Islande et Liechtenstein.



**Graphique 11.2:** Les 20 régions les plus touristiques de l'EU-27, nuitées des non-résidents dans les hôtels et campings, par région NUTS 2, 2008 (millions de nuits)



Source: Eurostat ([tour\\_occ\\_n](#)).

(<sup>2</sup>) Irlande, Slovénie et Croatie.

seule région NUTS 2, des informations de cette nature ne présentent aucun intérêt, alors que, pour les pays (<sup>2</sup>) qui comprennent seulement deux régions NUTS 2, ce chiffre a tendance à être plus élevé en raison du nombre peu élevé de régions dans ces pays, d'où le choix limité des touristes.

Les touristes résidents visitent le plus souvent des régions proches du bord de mer; cela était le cas pour 16 des 25 pays. Mais il existe également des pays comme la France, l'Allemagne ou la Pologne, où les résidents passent le plus grand nombre de nuits dans la région-capitale, et des pays où les régions montagneuses sont les plus appréciées, comme Steiermark en Autriche, Ostschweiz en Suisse, Stredné Slovensko en Slovaquie et Severovýchod en République tchèque. Toujours est-il que les villes (surtout les capitales) sont des destinations plus fréquentes lorsqu'il s'agit de voyager à l'étranger. On peut citer à titre d'exemple des régions telles que Praha en République tchèque ou Wien en Autriche où la part du nombre de nuitées est bien plus importante pour les non-résidents que pour les résidents. Davantage d'informations sur les non-résidents sont disponibles dans la section «Part du tourisme récepteur» à la fin de ce chapitre.

(<sup>3</sup>) Grèce (3 régions), Espagne (2), France (1), Italie (3), Chypre (1), Malte (1), Pays-Bas (1), Autriche (4), Portugal (2), Finlande (1), Royaume-Uni (4), Croatie (1) et Turquie (1).

## Intensité touristique (capacité de charge)

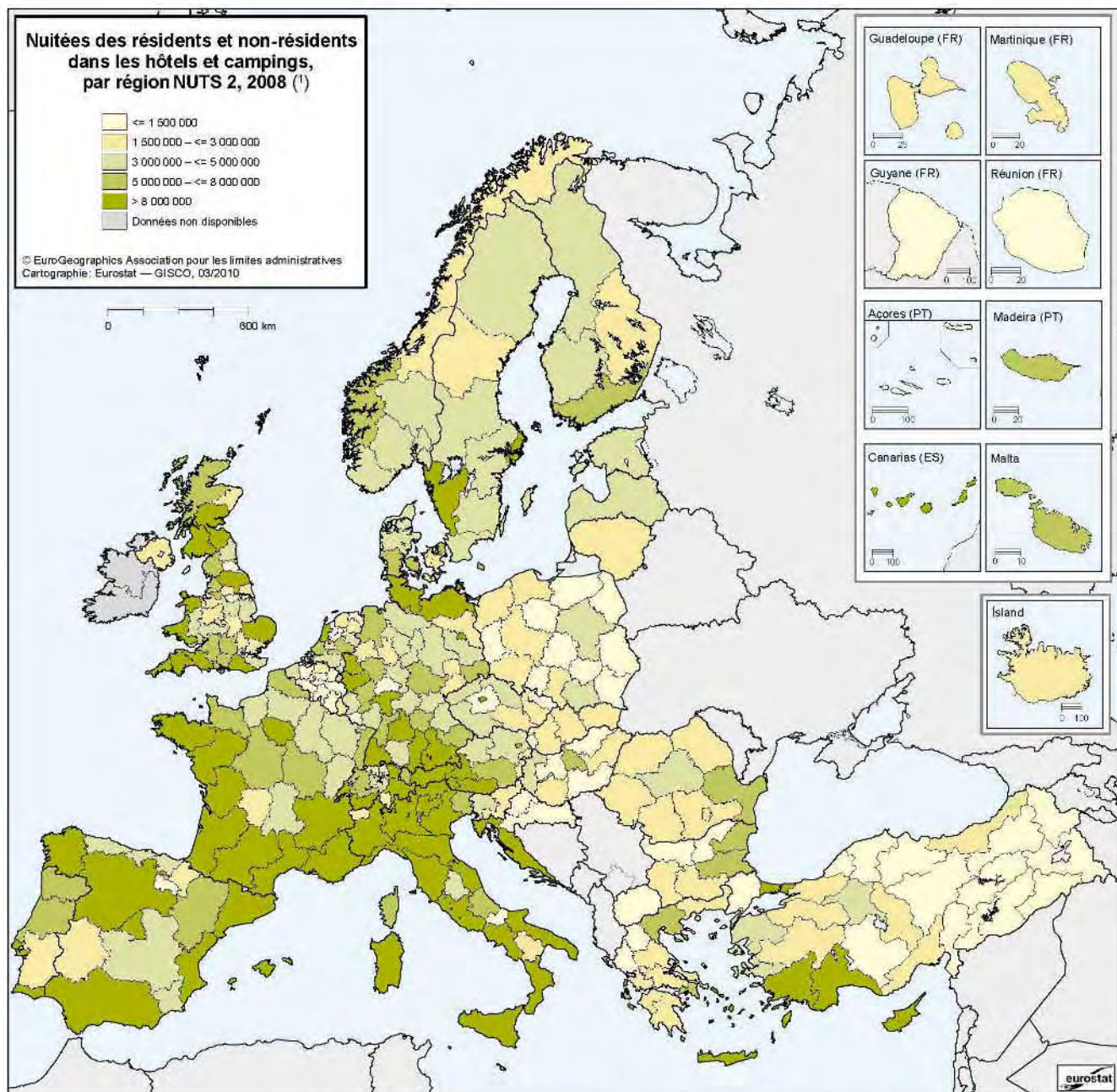
L'intensité touristique (également appelée «capacité de charge») est un autre indicateur important. Celle-ci permet de calculer le nombre total d'arrivées ou de nuitées par rapport au nombre total de résidents permanents et fournit une estimation du potentiel touristique. Elle permet de décrire l'importance relative que revêt le tourisme pour une région. Cette valeur permet généralement de mieux apprécier l'importance économique du tourisme pour une région que le nombre absolu de nuitées. En outre, dans le contexte d'un tourisme durable, elle peut également être considérée comme un indicateur de l'éventuelle pression touristique.

La carte 11.2 fait également apparaître l'importance primordiale du tourisme pour de nombreuses régions côtières et principalement pour les îles en Europe, ainsi que pour la plupart des régions alpines en Autriche et en Italie.

Sur les 25 régions de 13 pays (<sup>3</sup>) enregistrant une intensité touristique supérieure à 10 000 nuitées



**Carte 11.1:** Nuitées des résidents et non-résidents dans les hôtels et campings, par région NUTS 2, 2008 (1)



(1) Suède et Royaume-Uni, 2007; Turquie, 2007 et seulement hôtels; Suisse, seulement hôtels; Londres (UKI), pas de détails pour les régions NUTS 2.

Source: Eurostat (tour\_occ\_n).



**Tableau 11.1:** La région touristique la plus populaire des pays, selon les nuitées des résidents dans les hôtels et campings, par région NUTS 2, 2008 <sup>(1)</sup>

Pays	Nuitées des résidents dans le pays	Région ayant la part la plus importante dans le pays	Nuitées des résidents dans la région	Part de la région (%)
Belgique	6 534 808	Prov. West-Vlaanderen (BE25 )	2 261 779	35
Bulgarie	5 426 372	Yugozapaden (BG41)	1 229 172	23
République tchèque	11 617 852	Severovýchod (CZ05)	2 737 262	24
Danemark	15 585 115	Syddanmark (DK03)	4 683 226	30
Allemagne	192 523 599	Oberbayern (DE21)	16 839 753	9
Estonie	1 287 883			
Irlande	10 724 000	Southern and Eastern (IE02)	7 372 000	69
Grèce	17 650 614	Kentriki Makedonia (GR12)	3 217 815	18
Espagne	129 612 713	Andalucía (ES61)	26 167 570	20
France	194 048 978	Île-de-France (FR10)	30 231 955	16
Italie	178 731 413	Emilia-Romagna (ITD5)	27 220 385	15
Chypre	1 170 655			
Lettonie	1 091 190			
Lituanie	1 107 488			
Luxembourg	111 727			
Hongrie	8 341 332	Nyugat-Dunántúl (HU22)	2 066 590	25
Malte	335 032			
Pays-Bas	33 366 000	Noord-Holland (NL32)	5 506 500	17
Autriche	22 914 846	Steiermark (AT22)	4 449 786	19
Pologne	17 830 890	Mazowieckie (PL12)	2 656 968	15
Portugal	18 068 873	Algarve (PT15)	4 517 889	25
Roumanie	16 828 251	Sud-Est (RO22)	4 749 439	28
Slovénie	2 505 247	Vzhodna Slovenija (SI01)	1 537 835	61
Slovaquie	3 819 162	Stredné Slovensko (SK03)	1 404 436	37
Finlande	13 126 250	Etelä-Suomi (FI18)	4 835 756	37
Suède	30 850 403	Västsverige (SE23)	7 241 398	23
Royaume-Uni	152 655 060	West Wales and The Valleys (UKL1)	10 870 868	7
Croatie	3 325 245	Jadranska Hrvatska (HR03)	2 537 637	76
Ancienne République yougoslave de Macédoine	418 804			
Turquie	41 775 470	Antalya (TR61)	7 076 415	17
Islande	684 666			
Liechtenstein	3 619			
Norvège	19 630 590	Sør-Østlandet (NO03)	3 967 392	20
Suisse	15 855 427	Ostschweiz (CH05)	4 402 638	28

<sup>(1)</sup> Västsverige (SE23), 2007; Malta, Antalya (TR61) et Ostschweiz (CH05), 2007 et seulement hôtels.

Source: Eurostat ([tour\\_occ\\_n](#)).



pour 1 000 habitants dans des hôtels ou des campings, on compte 12 régions insulaires, 7 régions alpines et 6 régions côtières. La plus forte intensité touristique a été enregistrée dans la région espagnole Illes Balears avec 47 641 nuitées pour 1 000 habitants, suivie de la région grecque Notio Aigaio (47 542), de la région italienne Provincia Autonoma Bolzano/Bozen (47 497) et du Tirol autrichien (42 123).

En revanche, à l'autre extrémité de l'échelle, on compte 25 régions ayant enregistré moins de 500 nuitées pour 1 000 habitants. La plupart se situent en Turquie (13) ou en Pologne (8).

## Densité touristique

Cette variable s'inspire des statistiques démographiques et s'efforce de démontrer le rapport entre les nuitées et la taille du territoire, à l'instar de la densité démographique. Cet indicateur vise à améliorer la comparabilité des données entre les régions européennes dont la taille varie sensiblement. De manière générale, les régions de la capitale sont parmi les plus «densément visitées», comme le montre la carte 11.3.

Au niveau de la densité touristique, la Région de Bruxelles-Capitale arrive en tête (31 113 nuitées par km<sup>2</sup>), suivie de cinq autres régions-capitales dont la densité est supérieure à 16 000 nuitées par km<sup>2</sup>: Inner London (27 331), Malta (24 559), Wien (23 374), Praha (23 293) et Berlin (16 455).

## Durée moyenne des séjours

Le nombre de nuitées dans une région est déterminé par le nombre d'arrivées et la durée moyenne des séjours. L'importance de chacun de ces deux facteurs dépend des caractéristiques de la région concernée. Les régions urbaines, par exemple, enregistrent souvent un très grand nombre de nuitées, mais la durée des séjours n'y est en règle générale que de quelques jours. Elles tendent certes à accueillir de très nombreux voyageurs d'affaires, mais les visites de villes à titre privé tendent également à y être de courte durée. En revanche, les régions touristiques typiques, où les touristes séjournent principalement à des fins de détente, enregistrent généralement des séjours nettement plus longs. Par conséquent, la durée moyenne des séjours peut aussi donner une idée du caractère touristique d'une région.

La carte 11.4 montre les régions européennes NUTS 2, ventilées selon la durée moyenne

des séjours de leurs visiteurs. Il en ressort une fois de plus que, dans l'Union européenne, les régions touristiques typiques caractérisées par une durée moyenne de séjour plus longue sont très fréquemment des régions côtières (avec de longues bandes côtières) ou des régions insulaires. Aucune des 21 régions NUTS 2 présentant une durée moyenne de séjour de cinq nuitées et plus n'a aucun accès à la mer. Elles possèdent toutes un littoral ou sont des îles.

## Évolution du tourisme

Globalement, le tourisme dans les États membres de l'Union européenne a connu une évolution positive entre 2000 et 2008, comme le montre le graphique 11.3. Après 2000 et 2001, après avoir enregistré respectivement 1,75 milliard de nuitées dans les hôtels et les campings, l'industrie du tourisme a connu une baisse en 2002 et 2003, en partie due au ralentissement de la croissance économique et, très certainement, aux attentats du 11 septembre. En 2003, le nombre de nuitées a baissé, passant à 1,73 milliard, puis de 2004 à 2007, il s'est à nouveau sensiblement accru. En 2008, le nombre de nuitées dans les hôtels et les campings des États membres de l'Union a de nouveau légèrement baissé, pour atteindre 1,92 milliard.

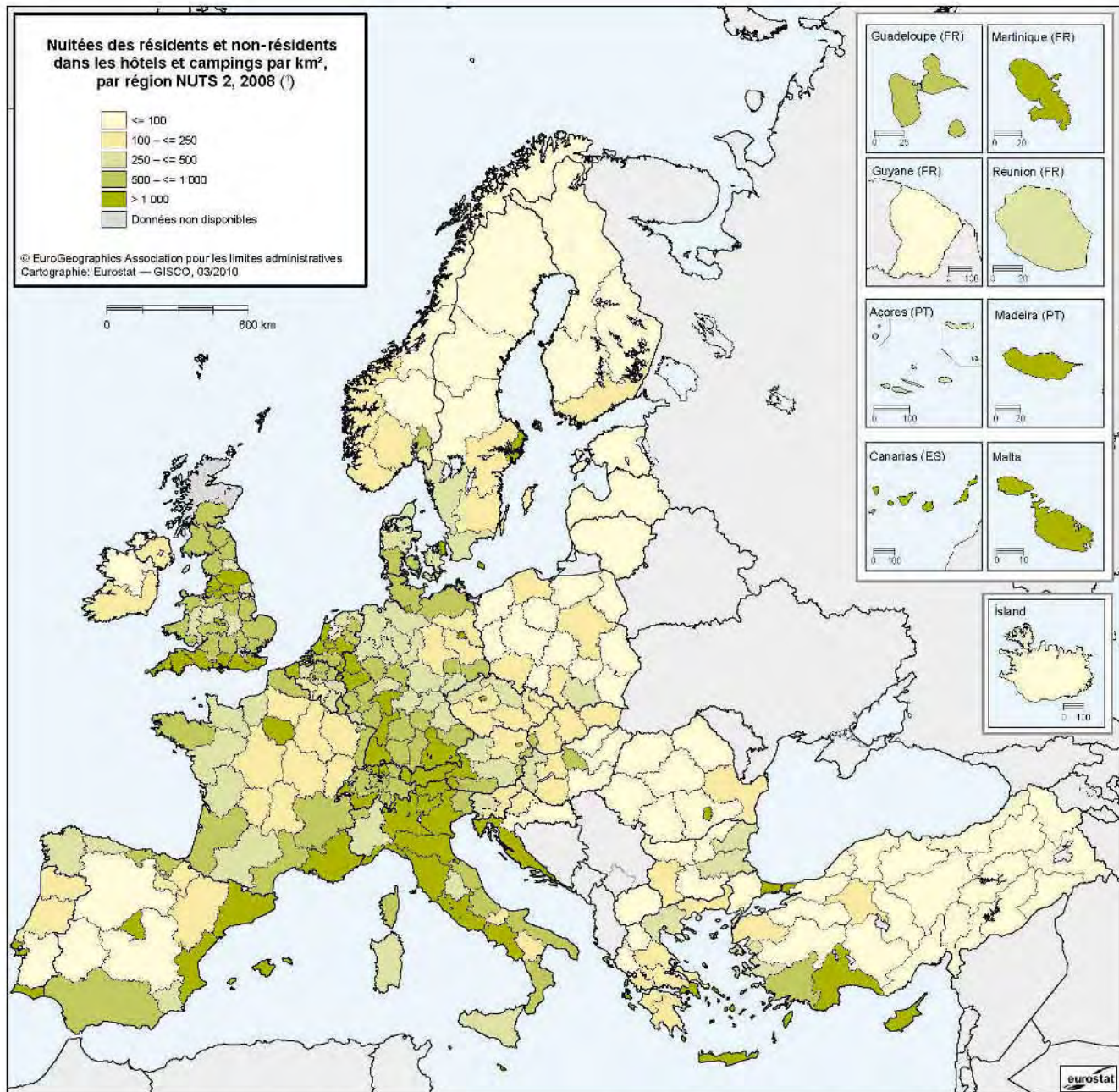
La carte 11.5 montre l'évolution du nombre de nuitées pendant la période 2004-2008. Il est évident que les régions situées dans les pays baltes, en Pologne, en Bulgarie, en Turquie, au Royaume-Uni et en Grèce ont particulièrement bénéficié de l'évolution favorable du tourisme pendant cette période. Avec une hausse de 64 %, la région néerlandaise Overijssel arrive largement en tête, suivie de la région turque Hatay (+23 %) et de la région britannique Tees Valley and Durham (+21 %).

Le graphique 11.4 fait apparaître les résultats de chaque État membre pendant la période comprise entre 2004 et 2008. Il présente les mêmes informations que sur la carte 11.5, mais au niveau national. Il n'est donc pas surprenant que les pays baltes (en particulier la Lituanie et la Lettonie) aient enregistré la plus forte augmentation, soit plus de 12 %. La Pologne, la Grèce et la Bulgarie ont progressivement attiré un nombre croissant de touristes, avec une croissance annuelle moyenne supérieure à 5 %. Deux États membres ont cependant déploré un recul annuel moyen entre 2004 et 2008, à savoir le Luxembourg et Chypre, avec une baisse de 3 % et de 1 % respectivement.





**Carte 11.3:** Nuitées des résidents et non-résidents dans les hôtels et campings par km<sup>2</sup>, par région NUTS 2, 2008 (\*)

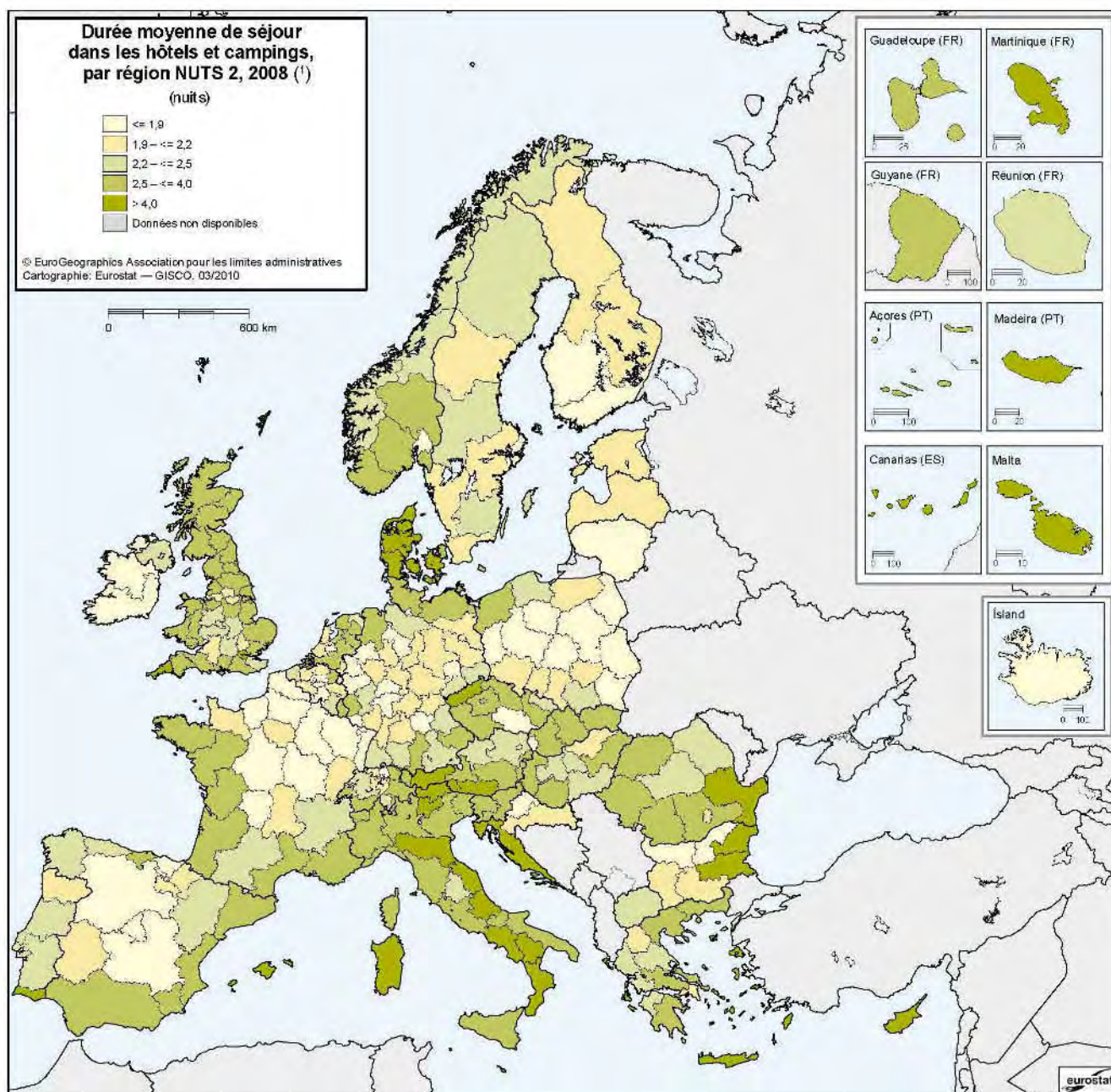


(\*) Suède et Royaume-Uni, 2007; Turquie, 2007 et seulement hôtels; Suisse, seulement hôtels; London (UKI), pas de détails pour les régions NUTS 2; Bulgarie, Italie, Lituanie, Pays-Bas et Slovénie, superficie 2007; Espagne, Chypre, Luxembourg, Malte, Pologne et Croatie, superficie 2006.

Source: Eurostat (tour\_occ\_n et reg\_d3area).



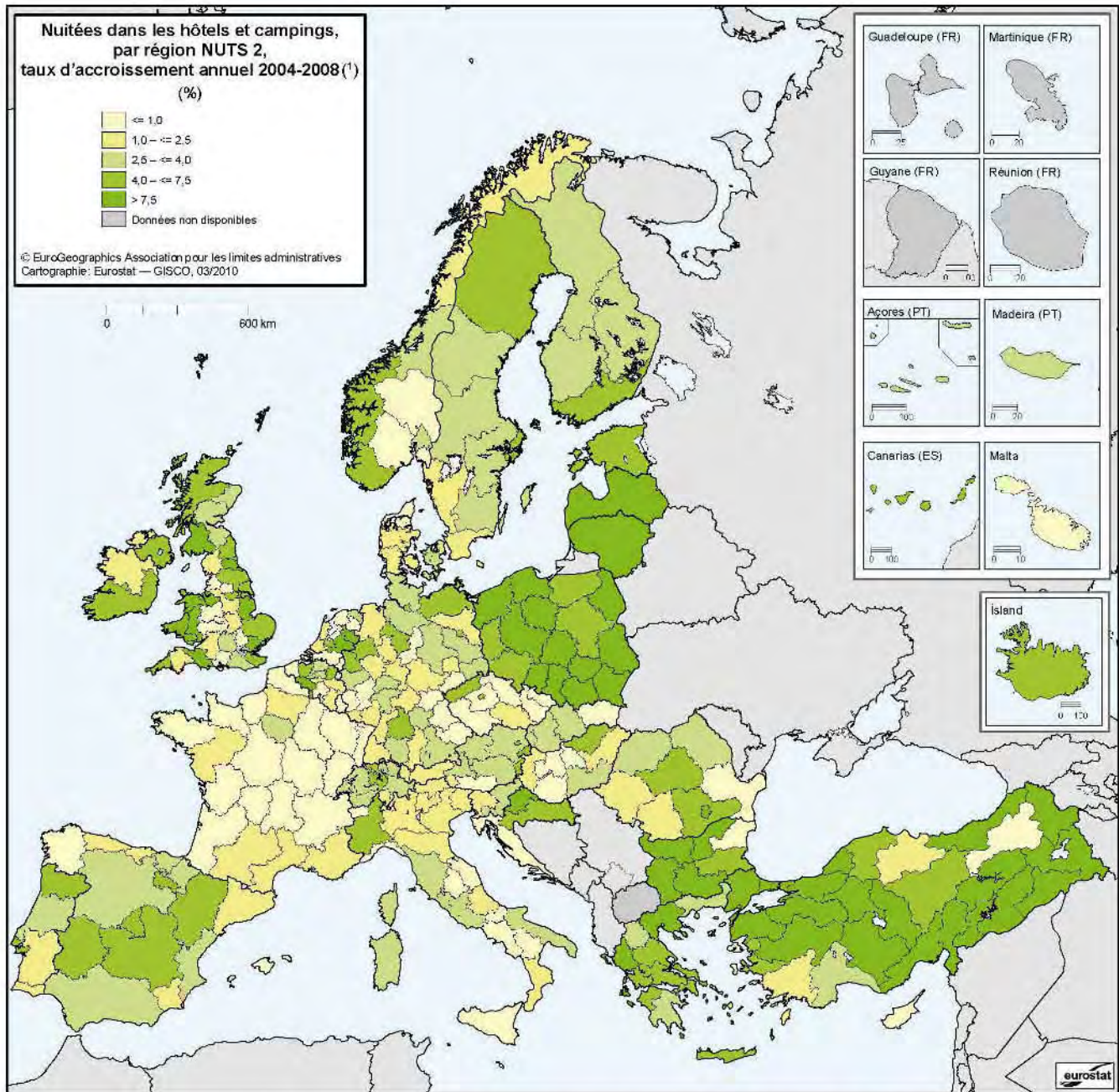
Carte 11.4: Durée moyenne de séjour dans les hôtels et campings, par région NUTS 2, 2008 (1)  
(nuits)



(1) Suède et Royaume-Uni, 2007; Suisse, seulement hôtels; London (UKI), pas de détails pour les régions NUTS 2.

Source: Eurostat (tour\_occ\_n et tour\_occ\_a).

**Carte 11.5:** Nuitées dans les hôtels et campings, par région NUTS 2, taux d'accroissement annuel 2004-2008 (1)  
(%)

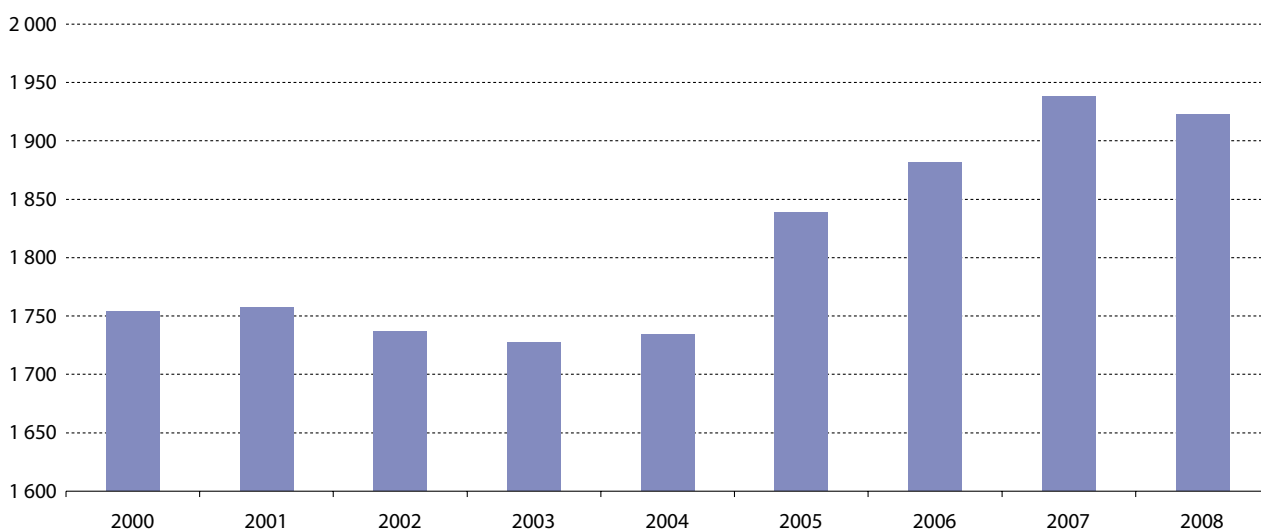


(1) Suède et Royaume-Uni, 2007; Turquie, 2007 et seulement hôtels; Suisse, seulement hôtels; London (UKI), pas de détails pour les régions NUTS 2.

Source: Eurostat (tour\_occ\_n).



**Graphique 11.3:** Évolution des nuitées dans les hôtels et campings, 2000-2008, dans l'EU-27 <sup>(1)</sup> (millions de nuits)



<sup>(1)</sup> Estonie, seulement les hôtels pour 2000 et 2001; Irlande, seulement les hôtels pour 2001; Chypre, seulement les hôtels pour 2000 et 2002; Malte, seulement les hôtels; Suède et Royaume-Uni, estimé pour 2008.

Source: Eurostat ([tour\\_occ\\_n](#)).

## Part du tourisme récepteur

Toute analyse de l'évolution touristique d'une région accorde généralement une attention particulière au tourisme récepteur, c'est-à-dire à la fréquentation de cette région par les touristes étrangers. Les statistiques du tourisme définissent leur statut d'étrangers en fonction de leur résidence habituelle et non de leur nationalité. Pendant leur séjour, les touristes étrangers, en particulier ceux qui viennent de pays lointains, dépensent en moyenne plus d'argent par jour que les touristes nationaux et génèrent donc une demande plus forte pour l'économie locale. Les recettes ainsi perçues ont une incidence positive sur la balance des paiements d'un pays. Elles peuvent, le cas échéant, compenser des déficits dans le commerce de marchandises avec l'étranger.

La carte 11.6 indique la proportion de visiteurs étrangers dans le nombre total de nuitées par région. Les taux varient considérablement d'une région à l'autre, de moins de 2% à plus de 90%. En Europe, les régions insulaires, du moins dans le sud, ont une proportion particulièrement élevée de visiteurs étrangers dans le nombre total de nuitées. Cette observation se vérifie notamment pour les îles de Chypre et de Malte, mais aussi pour les régions insulaires grecques, les îles espagnoles Illes Balears et Canarias, ainsi que la région portugaise Região Autónoma da Madeira. En outre, le Liechtenstein, le Luxembourg, la région tchèque Praha, la région croate Jadranska Hrvatska et le Tirol autrichien ont également des taux de visiteurs étrangers supérieurs à 90% du nombre total de nuitées.

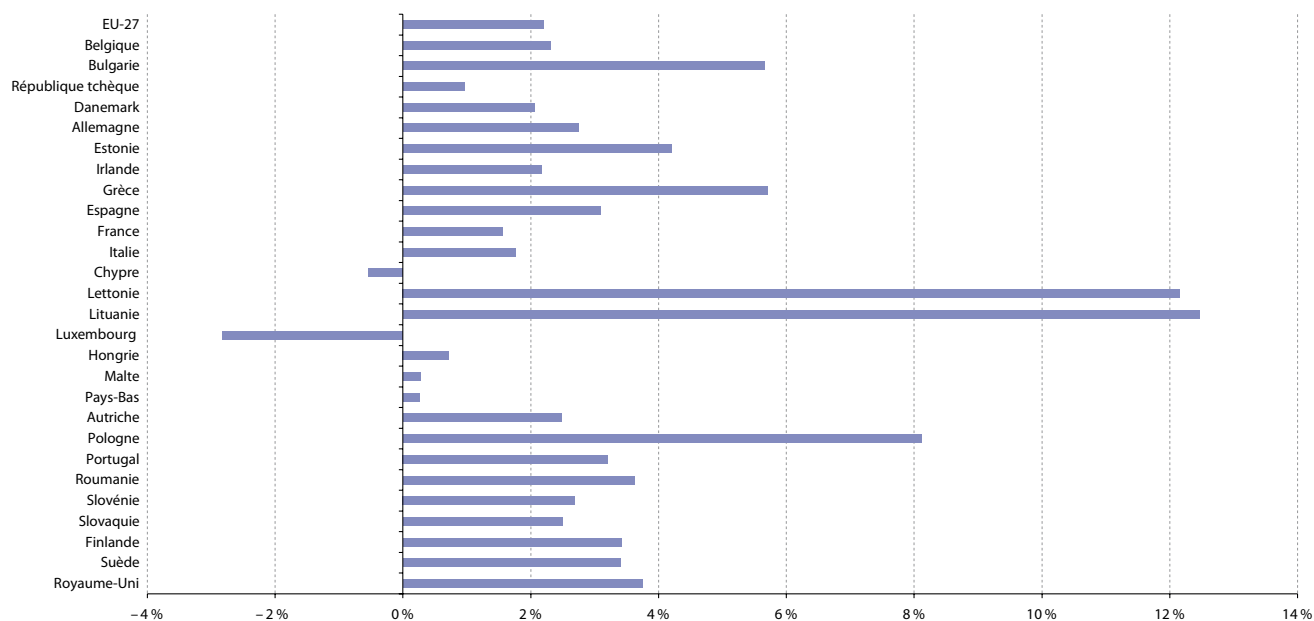
## Conclusion

D'après l'Organisation mondiale du tourisme, l'Europe est la région la plus visitée du monde. Cinq pays de l'Union européenne figurent sur la liste des dix pays les plus visités. La diversité culturelle, la richesse des paysages et l'excellente qualité de leur infrastructure touristique expliquent en grande partie ce remarquable classement. L'élargissement constitue un enrichissement considérable pour le tourisme. Ces pays renforcent, d'une part, la diversité culturelle de l'Union et représentent, d'autre part, des destinations nouvelles et attractives à découvrir.

L'analyse de la structure et de l'évolution du tourisme dans les régions d'Europe confirme le rôle compensatoire que joue ce secteur économique dans de nombreux pays. Son influence est particulièrement grande dans les régions qui ne font pas partie des centres économiques de leur pays. Les services touristiques sont alors des facteurs importants pour la sauvegarde d'emplois, et constituent l'une des principales sources de revenus pour la population. C'est le cas en particulier des pays et des régions insulaires d'Europe, de nombreuses régions côtières principalement dans le sud et de l'ensemble de la région alpine. Grâce à une évolution particulièrement dynamique dans la majorité des «nouveaux» États membres d'Europe centrale et orientale, le tourisme contribue notamment à accélérer le processus d'adaptation du niveau économique de ces pays à celui des «anciens» États membres de l'UE.



**Graphique 11.4:** Nuitées dans les hôtels et campings, EU-27, taux d'accroissement annuel 2004-2008 (¹)  
(%)



(¹) Malte, seulement les hôtels; Suède et Royaume-Uni, estimé pour 2008.

Source: Eurostat ([tour\\_occ\\_n](#)).





## Notes méthodologiques

Les données statistiques harmonisées concernant le tourisme sont collectées dans les États membres de l'Union européenne depuis 1996 sur la base de la directive 95/57/CE du Conseil du 23 novembre 1995 concernant la collecte d'informations statistiques dans le domaine du tourisme. Le programme couvre, du côté de l'offre, les données sur les capacités d'hébergement disponibles (établissements, chambres, lits) et le taux d'occupation (nombre d'arrivées et de nuitées) et, du côté de la demande, les informations sur le comportement touristique de la population. Toutefois, on ne dispose de résultats ventilés par région que du côté de l'offre.

La présentation des résultats statistiques relatifs au tourisme se limite aux données sur les «hôtels et établissements similaires» et les «campings». Les résultats sur les «logements de vacances» ainsi que sur les «autres hébergements collectifs», qui font également l'objet d'une collecte de données dans le cadre de la directive concernant la collecte d'informations statistiques, ne sont pas pris en considération dans l'analyse, car les possibilités de comparaison sont encore restreintes, en particulier au niveau régional.

Il importe d'attirer l'attention sur le fait que la définition du «tourisme» dans les statistiques est plus large que dans le sens populaire. Elle comprend non seulement les voyages privés mais également les voyages d'affaires. Cette approche s'inscrit notamment dans une perspective économique. Les voyageurs à titre privé et les voyageurs d'affaires ont des habitudes de consommation sensiblement analogues. Ils exercent de fortes demandes sur les secteurs des transports, de l'hébergement et de la restauration. Du point de vue des prestataires de ces services, il n'est pas essentiel, dans un premier temps, de savoir si l'objet du voyage est privé ou professionnel. Bien au contraire, la publicité touristique s'emploie à mettre en corrélation plus étroite ces deux motivations en soulignant les attractivités touristiques de lieux d'exposition ou de conférences en les mettant particulièrement en vedette dans leurs actions de marketing.



**Santé**

**12**





## Introduction

La santé est une priorité importante pour les Européens, qui s'attendent à être protégés de la maladie chez eux, au travail et en voyage. La santé est une question d'ordre général qui englobe tout un éventail de thèmes, au nombre desquels figurent la protection des consommateurs (sécurité des aliments), la sécurité sur le lieu de travail ainsi que les politiques environnementales et sociales.

L'établissement, à l'échelle de l'Union européenne, de données comparables sur la santé publique et les facteurs qui la déterminent est étroitement lié à l'une des priorités du programme d'action communautaire dans le domaine de la santé publique (2008-2013), à savoir la production et la diffusion d'informations et de connaissances ayant trait à la santé.

C'est dans ce cadre qu'Eurostat contribue à la réalisation d'autres objectifs du programme d'action, en collectant et en diffusant des statistiques et des indicateurs de santé qui aideront les décideurs à identifier les risques de santé et à améliorer la sécurité sanitaire publique ainsi qu'à promouvoir la santé, y compris par la réduction des inégalités dans ce domaine.

## Causes de décès

Les caractéristiques de la mortalité varient fortement en fonction de l'âge et du sexe, mais aussi entre les pays et les régions. Elles sont déterminées par trois types de facteurs: des facteurs intrinsèques, tels que l'âge et le sexe, des facteurs extrinsèques, notamment des facteurs collectifs biologiques ou sociaux et les conditions de vie ou de travail, et des facteurs individuels tels que le mode de vie, le tabagisme, la consommation d'alcool, le comportement au volant et le comportement sexuel.

De manière générale, le taux de mortalité est plus élevé chez les hommes que chez les femmes dans tous les groupes d'âge. Bien que divers indices laissent apparaître un resserrement de cet écart dans certains États membres, les différences restent considérables entre les deux sexes.

Les variations dans les caractéristiques de la mortalité reflètent les différences importantes des causes de décès en fonction du groupe d'âge de la population. Comme la durée de vie a tendance à s'allonger aujourd'hui, les maladies de l'appareil circulatoire sont la principale cause de décès dans l'Union européenne. Les tumeurs malignes sont la deuxième cause par ordre de fréquence, et elles touchent essentiellement les personnes d'âge moyen et les personnes âgées.

Chez les jeunes, cependant, la plus forte proportion de décès est due à des causes externes (dont les accidents de transport). La répartition des causes de décès varie également en fonction de la situation géographique. Par exemple, la plupart des nouveaux États membres sont caractérisés par des taux de décès élevés dus aux maladies de l'appareil circulatoire, alors que les États baltes enregistrent également une mortalité due à des causes externes supérieure à la moyenne.

Toutes les raisons susmentionnées justifient qu'on examine de plus près les taux de mortalité au niveau national comme au niveau régional, en faisant une distinction entre les hommes et les femmes ainsi qu'entre les groupes d'âge.

## Maladies respiratoires

Les maladies respiratoires incluent les maladies respiratoires sévères infectieuses (grippe et pneumonie) ainsi que les affections respiratoires chroniques obstructives. Elles sont la troisième cause de décès dans l'Union européenne et représentent 8% du nombre total de décès. Les maladies respiratoires touchent principalement les personnes âgées: 9 décès sur 10 surviennent au-delà de 65 ans.

En Europe, il existe des différences considérables dans les caractéristiques des décès dus aux maladies respiratoires. Les chiffres oscillent entre 82 décès pour 100 000 hommes et 69 décès pour 100 000 femmes, tous âges confondus.

Si l'on considère les personnes âgées de plus de 65 ans, les taux de mortalité due aux maladies respiratoires sont plus élevés pour les hommes dans pratiquement toutes les régions, à l'exception de 4 régions au Royaume-Uni (Lincolnshire, East Anglia, Kent et dans la région Cornwall and Isles of Scilly) et en Islande, où l'on a enregistré plus de décès chez les femmes (437,4 pour 100 000 habitants contre 385,2). Pour les autres régions de l'EU-27, la différence peut être relativement importante, le rapport hommes/femmes étant compris entre 1 dans les régions Berkshire, Buckinghamshire and Oxfordshire (Royaume-Uni) et plus de 3 dans la région Pohjois-Suomi (Finlande), en Estonie, dans la région Lubelskie (Pologne) et même 4,1 en Lituanie.

Les tendances régionales de la mortalité due aux maladies respiratoires apparaissent très clairement. Dans les régions d'Espagne, de Norvège, du Royaume-Uni et du Portugal, une mortalité élevée peut être observée. Les taux bruts de mortalité les plus élevés pour les citoyens âgés de plus de 65 ans sont enregistrés dans les régions Região

Autónoma da Madeira (Portugal — 1 653,3 décès pour 100 000 hommes et 940,1 décès pour 100 000 femmes), Merseyside (Royaume-Uni — 945,6 pour les hommes et 819,3 pour les femmes), Greater Manchester (Royaume-Uni — 942,5 pour les hommes et 902,1 pour les femmes) et Lancashire (Royaume-Uni — 918,4 pour les hommes et 867,1 pour les femmes). Les valeurs nationales dans ces deux pays s'élèvent à 37 % pour le Portugal et à 70 % pour le Royaume-Uni. Elles sont supérieures à la moyenne de l'EU-27 et absorbent 24 % du nombre total de décès d'Européens âgés de plus de 65 ans, dus à des maladies respiratoires. À l'autre extrémité de l'échelle, les régions qui affichent les taux les plus bas ne sont pas les mêmes selon le sexe — sauf dans le cas de la Lettonie. Pour les hommes, ces régions sont la Guadeloupe en France (193,8), Sachsen-Anhalt en Allemagne (234,8) et la Lettonie (240,5), tandis que, pour les femmes, les régions qui enregistrent les taux les moins élevés sont la Lettonie (66,2) et l'Estonie (76,8).

### Maladies chroniques de l'appareil respiratoire inférieur

Les maladies chroniques de l'appareil respiratoire inférieur (affections pulmonaires chroniques, emphysème et asthme) constituent le principal groupe de maladies respiratoires et représentent 3,9 % des décès chez les hommes et 2,6 % des décès chez les femmes dans l'EU-27. Parmi celles-ci, la bronchopneumopathie chronique obstructive (BPCO) est la plus fréquente, et intervient pour 31 % dans les décès dus à des maladies respiratoires. La majorité de ces décès surviennent après l'âge de 65 ans mais, à l'instar des maladies respiratoires dans leur ensemble, les répartitions nationales et régionales des décès dus à des maladies chroniques de l'appareil respiratoire inférieur diffèrent.

Pour les maladies chroniques de l'appareil respiratoire inférieur, les taux nationaux bruts de mortalité les plus élevés pour 100 000 habitants chez les hommes âgés de 65 ans et plus sont observés en Hongrie (382,4), en Belgique (373,1), en Lituanie (341,4) et au Danemark (314,0).

Les taux de mortalité chez les femmes, en revanche, sont élevés au Danemark (314,2), en Islande (254,3), en Irlande (253,5) et au Royaume-Uni (237,3).

Pour les hommes, on trouve les valeurs nationales les plus basses en France (116,4) et en Grèce (131,2). Pour les femmes, la Lettonie (28,9) et Malte (49,1) figurent en bas de l'échelle.

Les données font apparaître des différences marquées entre les valeurs les plus basses pour les hommes et les femmes.

Lorsque l'on compare les valeurs régionales, les taux bruts de mortalité les plus élevés pour les hommes âgés de 65 ans et plus sont observés dans les régions Észak-Magyarország (Hongrie) avec 531,6 et Principado de Asturias (Espagne) avec 504,0, alors que l'on trouve les plus bas en Guadeloupe (France) avec 29,4 et à Kentriki Makedonia (Grèce) avec 92,7.

Pour les femmes, Merseyside (Royaume-Uni) avec 341,1 et Oslo og Akershus (Norvège) avec 268,9 affichent les taux régionaux les plus élevés. Comme pour les hommes, la Guadeloupe (France) enregistre le taux de mortalité le plus bas pour les femmes (16,2), suivie par Yugoiztochen (Bulgarie) avec 38,4.

### Sorties d'hôpital

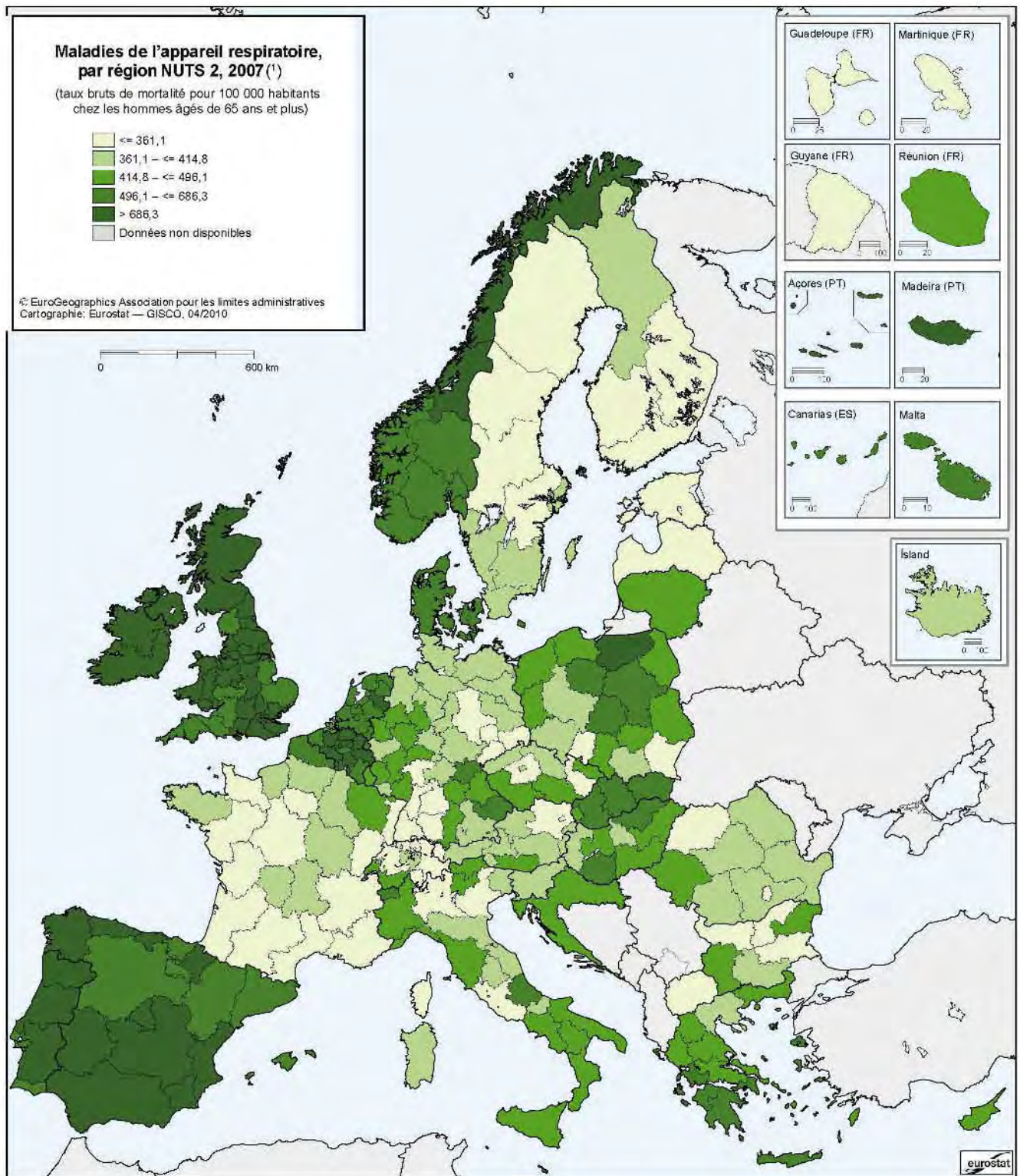
Les statistiques d'hospitalisation donnent un large aperçu du traitement sanitaire de la population, ainsi que de son état de santé général. En 2007, environ 16 760 personnes pour 100 000 habitants sont sorties de l'hôpital au sein de l'EU-27. Cet indicateur varie cependant fortement entre les pays, s'échelonnant de moins de 7 500 à Chypre et Malte à plus de 27 000 en Autriche. Ces écarts peuvent, en partie, refléter des différences au niveau de l'organisation des services de santé.

Les données régionales relatives aux sorties d'hôpital de patients hospitalisés ne sont disponibles que depuis relativement peu de temps et les pays ne sont pas encore tous en mesure de fournir ces informations au niveau infranational. Parmi les pays disposant de telles données, la République tchèque, l'Allemagne et la France enregistrent les différences internes les plus importantes du nombre de sorties d'hôpital pour 100 000 habitants âgés de 65 ans et plus après une maladie respiratoire, la même catégorie que celle analysée ci-dessus parmi les causes de décès. En France, à la Réunion, près de 4 fois plus de personnes âgées de plus de 65 ans sortent de l'hôpital après une maladie respiratoire par rapport à la Guadeloupe. En France métropolitaine, ce rapport n'est plus que de 1,7. En Allemagne et en République tchèque, les sorties d'hôpital varient d'un facteur de 1,5 environ à l'intérieur du pays.

Si l'on examine de plus près l'écart entre les hommes et les femmes, l'Islande affiche une égalité quasi parfaite pour les sorties d'hôpital (3 389,4 hommes de plus de 65 ans sortis de l'hôpital après une maladie respiratoire pour 100 000 habitants



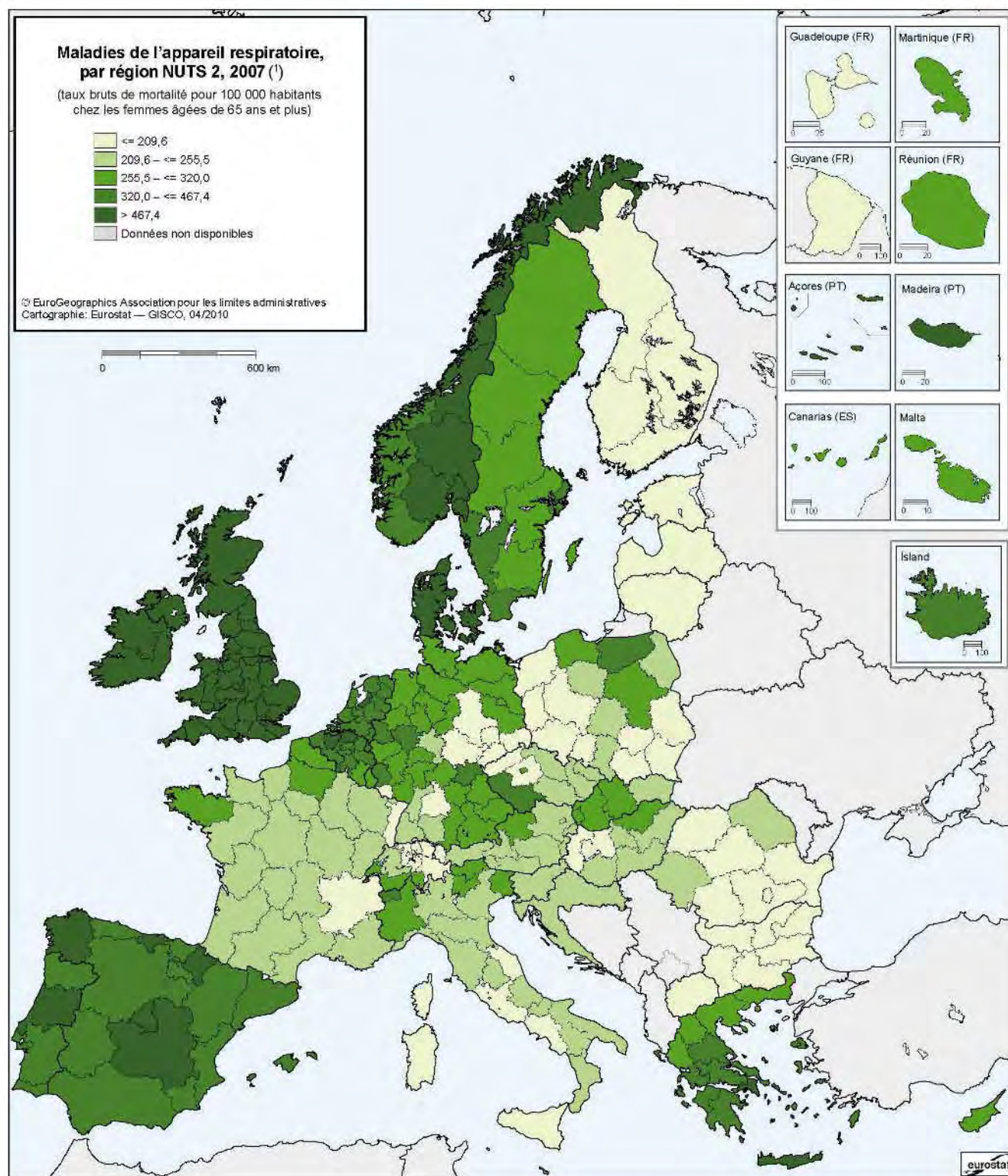
**Carte 12.1:** Maladies de l'appareil respiratoire, par région NUTS 2, 2007 (\*)  
(taux bruts de mortalité pour 100 000 habitants chez les hommes âgés de 65 ans et plus)



(\*) Danemark, Luxembourg, Angleterre et pays de Galles et Norvège, 2006; Belgique, Écosse et Irlande du Nord, 2004; Danemark, Slovénie et Croatie, niveau national; Écosse, niveau NUTS 1.

Source: Eurostat (hlth\_cd\_acdr).

**Carte 12.2:** Maladies de l'appareil respiratoire, par région NUTS 2, 2007 <sup>(1)</sup>  
(taux bruts de mortalité pour 100 000 habitants chez les femmes âgées de 65 ans et plus)

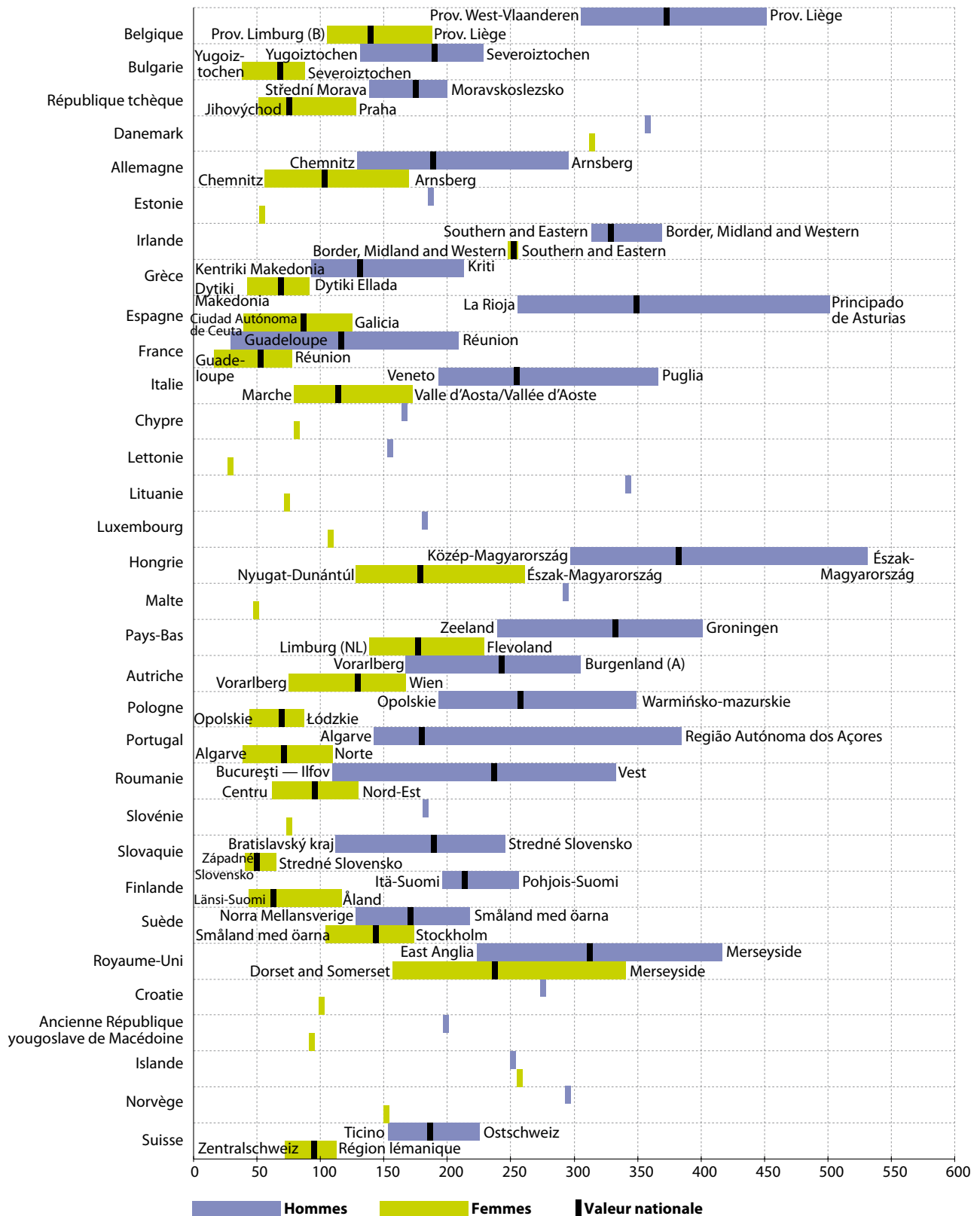


<sup>(1)</sup> Danemark, Luxembourg, Angleterre et pays de Galles et Norvège, 2006; Belgique, Écosse et Irlande du Nord, 2004; Danemark, Slovénie et Croatie, niveau national; Écosse, niveau NUTS 1.

Source: Eurostat ([hlth\\_cd\\_acdr](#)).



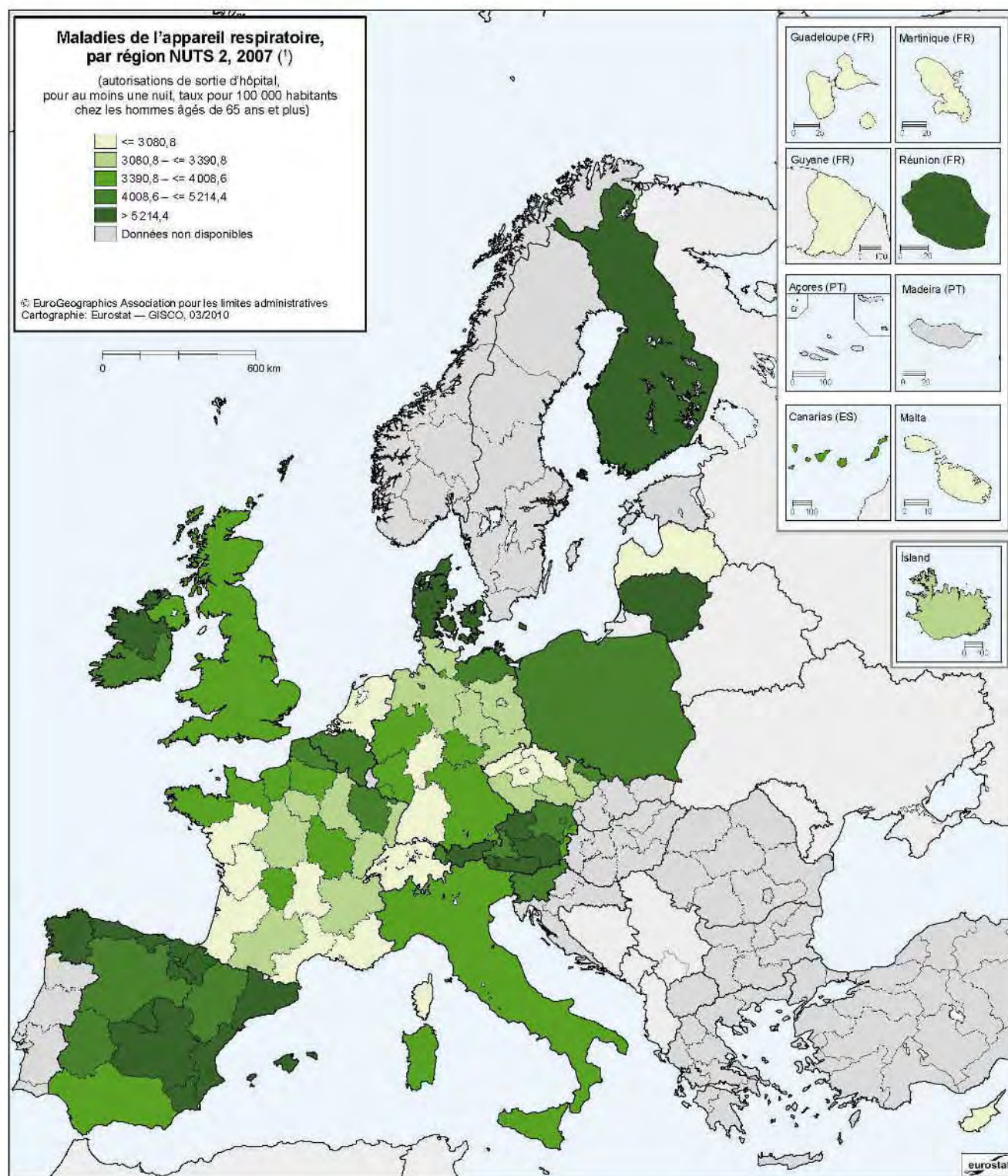
**Graphique 12.1:** Maladies chroniques des voies respiratoires inférieures, par région NUTS 2, 2007 (1)  
(taux bruts de mortalité pour 100 000 habitants âgés de 65 ans et plus)



(1) Danemark, Luxembourg, Angleterre et pays de Galles, 2006; Belgique, Écosse et Irlande du Nord, 2004; Danemark, Slovénie et Croatie, niveau national.

Source: Eurostat (hlth\_cd\_acdr).

**Carte 12.3:** Maladies de l'appareil respiratoire, par région NUTS 2, 2007 <sup>(1)</sup>  
 (autorisations de sortie d'hôpital, pour au moins une nuit, taux pour 100 000 habitants  
 chez les hommes âgés de 65 ans et plus)

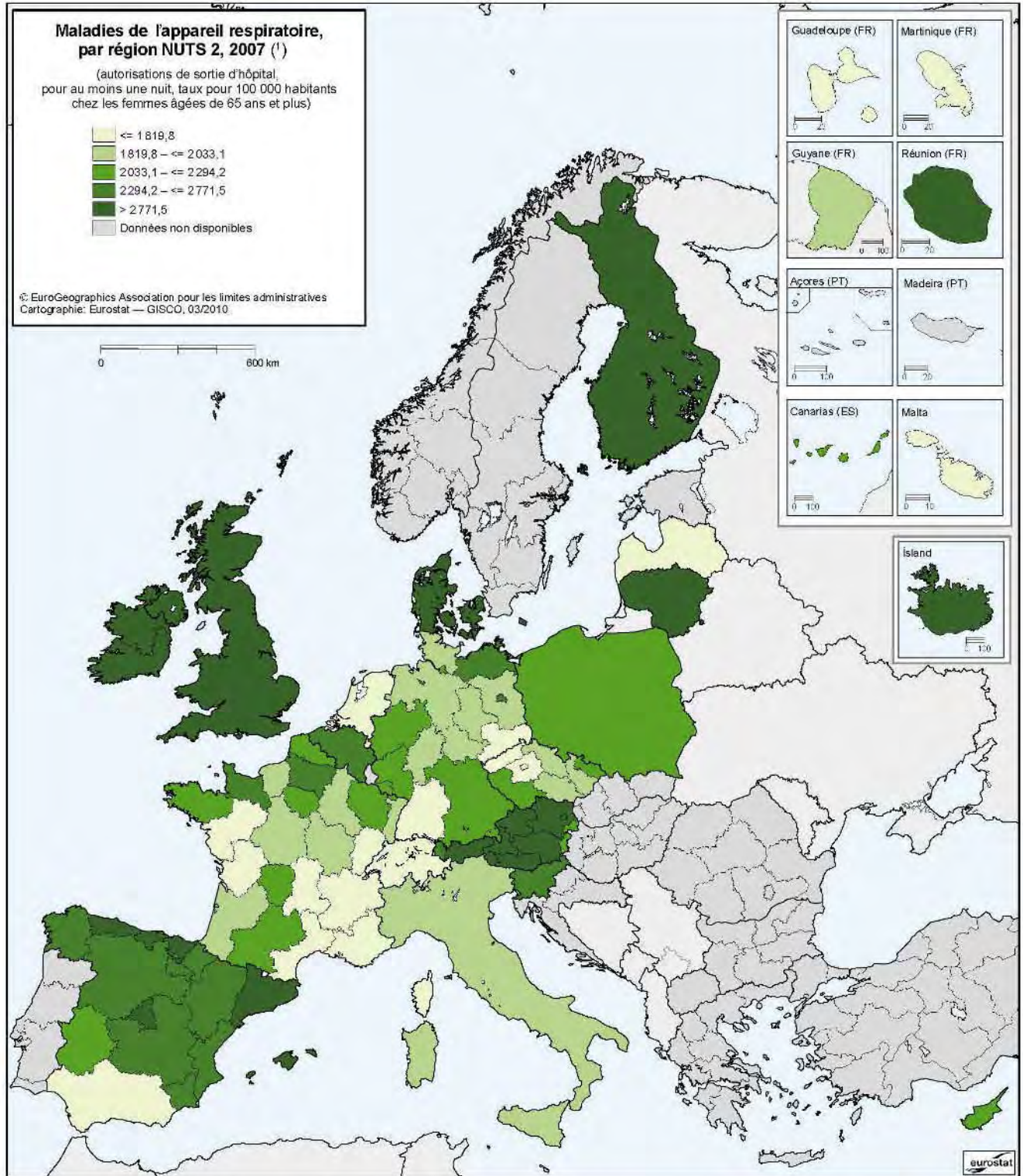


<sup>(1)</sup> Lettonie et Malte, 2008; Finlande, 2006; Italie, 2004; Danemark et Islande, 2003; Belgique, Danemark, Italie, Pays-Bas, Pologne, Slovaquie, Finlande, Royaume-Uni et Suisse, niveau national; Allemagne, niveau NUTS 1.

Source: Eurostat (hlth\_co\_disch1).



**Carte 12.4:** Maladies de l'appareil respiratoire, par région NUTS 2, 2007 <sup>(1)</sup>  
(autorisations de sortie d'hôpital, pour au moins une nuit, taux pour 100 000 habitants chez les femmes âgées de 65 ans et plus)



(<sup>1</sup>) Lettonie et Malte, 2008; Finlande, 2006; Italie, 2004; Danemark et Islande, 2003; Belgique, Danemark, Italie, Pays-Bas, Pologne, Slovaquie, Finlande, Royaume-Uni et Suisse, niveau national; Allemagne, niveau NUTS 1.

Source: Eurostat (hlth\_co\_disch1).



et 3 333,9 femmes). Les différences les plus importantes sont relevées en Espagne: dans la région Asturias, 2,5 fois plus d'hommes que de femmes sont sortis de l'hôpital et dans la région Ciudad Autónoma de Melilla, 2,6 fois plus en 2007.

## Infirmières et sages-femmes

Les données régionales concernant le personnel de santé offrent un large aperçu de la disponibilité de ressources humaines dans le cadre de services de santé fournis à la population. Les informations d'Eurostat relatives au personnel de santé sont en grande partie fondées sur des sources administratives. Les définitions utilisées peuvent varier d'un pays à l'autre et, dans une large mesure, elles reflètent le mode particulier d'organisation des soins de santé d'un pays, si bien que les données collectées risquent de ne pas toujours être entièrement comparables.

Les données sur les ressources humaines disponibles pour assurer des services de santé sont présentées indépendamment du secteur d'emploi (personnel indépendant, personnel hospitalier ou personnel employé par tout autre prestataire de services de santé). Aux fins de comparaison des services de santé dans l'ensemble des États membres, Eurostat privilégie le concept de «professionnels pratiquants», qui traduit le mieux la disponibilité de ressources en matière de soins de santé (même s'il n'a pas toujours été possible de s'en tenir à ce concept).

Au niveau de l'UE, l'Europe peut être grosso modo divisée en deux zones distinctes, en traçant une ligne de la Finlande à l'Italie. À l'ouest de cette ligne, les systèmes de santé comptabilisent généralement entre 667 et 1 096 infirmières pour 100 000 habitants, à l'exception notable du Portugal, tandis que les régions à l'est ont souvent un indicateur inférieur à 667 pour 100 000 habitants, certaines ayant même un indicateur inférieur à 554.

En 2007, le nombre moyen d'infirmières et de sages-femmes pour 100 000 habitants s'élevait à environ 882 pour l'EU-27. La plus forte concentration d'infirmières et de sages-femmes pratiquantes (pour 100 000 habitants) était enregistrée par le Luxembourg (1 571,5), suivi des Pays-Bas (1 500,7), de la Suisse (1 485,7), de l'Islande (1 460,1) et du Danemark (1 459,3), alors qu'en Bulgarie, ce chiffre (466,4) était d'environ 53 % inférieur à la moyenne de l'UE.

En d'autres termes, il existe des différences considérables au niveau régional.

Dans toutes les régions, la densité varie de moins de 300 dans plusieurs régions du Portugal (Algarve, Alentejo et Norte) à plus de 1 600 aux Pays-Bas (Gelderland, Zeeland, Groningen, Friesland et Drenthe). Il n'est pas étonnant de constater que, dans la plupart des pays, c'est souvent dans la région de la capitale que la densité est la plus élevée, par exemple Praha (Prague) ou București — Ilfov (Bucarest). Toutefois, il existe un certain nombre de pays dans lesquels des régions autres que celles des capitales ont également une forte proportion d'infirmières et de sages-femmes, comme les régions Limousin en France, Prov. West-Vlaanderen en Belgique ou Comunidad Foral de Navarra et Aragón en Espagne.

Pour ce qui est de l'interprétation de la carte, il importe d'insister sur le fait que les données régionales pour la France, l'Italie, la Slovaquie et l'ancienne République yougoslave de Macédoine concernent les infirmières et les sages-femmes «professionnellement actives» [qui comprennent les infirmières et les sages-femmes pratiquantes et les autres (non pratiquantes) pour lesquelles la formation est une condition préalable à l'exercice de la profession], et qu'elles peuvent, par conséquent, avoir été surestimées.

## Conclusion

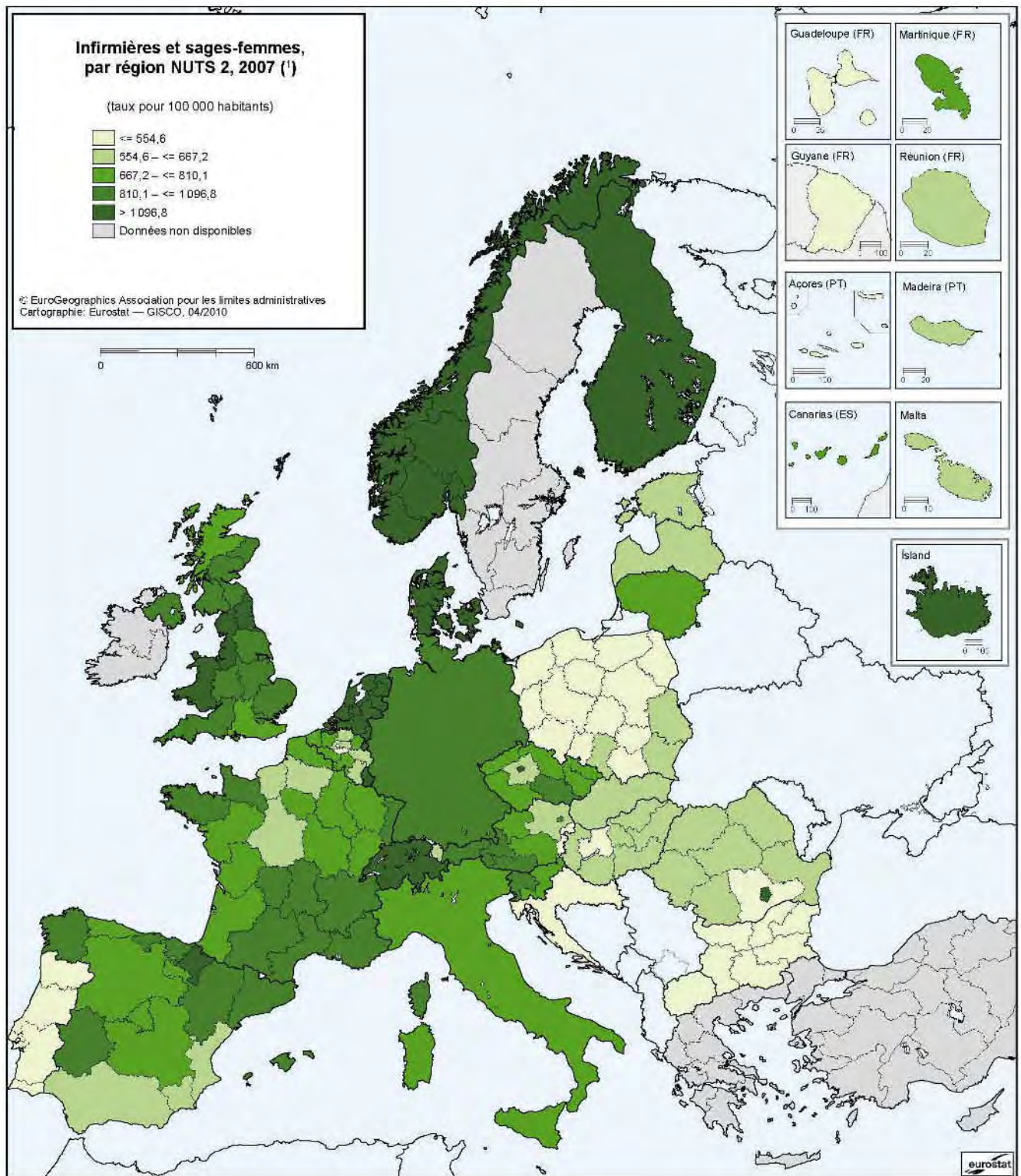
La disponibilité d'informations sur les systèmes de santé et, en fin de compte, sur la santé d'une population est une condition préalable au contrôle de l'efficacité de la politique de santé.

Les indicateurs régionaux actuellement disponibles pour la santé donnent un aperçu des similitudes, des particularités ainsi que des contrastes qui existent dans l'ensemble des régions européennes. Comme nous l'avons expliqué plus haut, il peut exister des différences importantes entre les régions d'un même pays, alors que des régions de différents pays peuvent présenter de très grandes similitudes. Une analyse approfondie des tendances et de l'évolution des indicateurs de santé au niveau régional est dès lors essentielle pour planifier et suivre les actions et les programmes, formuler de nouvelles politiques et élaborer de nouvelles stratégies qui, ensemble, contribuent à une «politique de santé reposant sur des données probantes».

Le travail d'Eurostat dans le domaine des statistiques sanitaires vise principalement à améliorer encore davantage la qualité, la comparabilité et l'exhaustivité des données, ainsi qu'à poursuivre l'extension de la couverture régionale.



**Carte 12.5: Infirmières et sages-femmes, par région NUTS 2, 2007 <sup>(1)</sup>**  
(taux pour 100 000 habitants)



<sup>(1)</sup> République tchèque, Allemagne, Autriche, Slovaquie et ancienne République yougoslave de Macédoine, 2006; Finlande, 2005; Portugal, 2003; Croatie, 2002; Allemagne et Suisse, niveau national; Angleterre et pays de Galles, niveau NUTS 1.

Source: Eurostat (hlth\_cd\_acdr).

## Notes méthodologiques

Les statistiques des causes de décès reposent sur des informations tirées du certificat de décès. Elles enregistrent la cause sous-jacente du décès, qui, pour reprendre la définition adoptée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), désigne «la maladie ou le traumatisme qui a déclenché l'évolution morbide conduisant directement au décès, ou les circonstances de l'accident ou de la violence qui ont entraîné le traumatisme mortel».

En plus des chiffres absolus, des taux bruts de mortalité et des taux de mortalité standardisés par cause de décès sont disponibles tant au niveau national que régional. Les données de niveau régional sont fournies sous la forme de moyennes trisannuelles et de taux bruts de mortalité pour certains groupes d'âge. Le taux brut de mortalité rend compte de la mortalité par rapport à la population totale. Exprimé pour 100 000 habitants, il correspond au nombre de décès enregistrés au sein de la population sur une période donnée divisé par la population au cours de la même période et multiplié par 100 000. Les taux bruts de mortalité sont calculés pour des groupes d'âge de 5 ans. À ce niveau de détail, les comparaisons entre pays et régions sont significatives. Le taux brut de mortalité pour l'ensemble de la population (tous âges confondus) par sexe et par âge est, en revanche, une moyenne pondérée des taux de mortalité par âge, le facteur de pondération provenant de la pyramide des âges de la population dont la mortalité est étudiée. Dès lors, la structure de la population influence fortement cet indicateur pour les groupes d'âge larges. Davantage de décès seront observés au sein d'une population relativement «vieille» qu'au sein d'une population «jeune», car la mortalité est plus élevée dans les groupes d'âge avancé. Pour procéder à des comparaisons, on peut tenir compte de l'effet de l'âge en se servant d'une population type. Le taux de mortalité standardisé (TMS) est une moyenne pondérée des taux de mortalité par âge, le facteur de pondération étant la pyramide des âges d'une population type de référence. La «population européenne standardisée», telle que définie par l'Organisation mondiale de la santé, est utilisée à cette fin. Les taux de mortalité standardisés sont exprimés pour 100 000 habitants et calculés pour le groupe d'âge 0-64 ans («mortalité prématurée»), pour les plus de 65 ans ainsi que pour l'ensemble des âges. Les causes de décès sont classées en fonction des 65 postes de la «liste européenne succincte» qui repose sur la classification statistique internationale des maladies et des problèmes de santé connexes (CIM), élaborée et mise à jour par l'OMS.

Eurostat collecte des statistiques régionales sur le personnel de santé (effectifs de médecins, de dentistes, de pharmaciens, de personnel infirmier et de physiothérapeutes), sur le nombre de lits d'hôpitaux ainsi que sur les sorties d'hôpital de patients hospitalisés. En plus des chiffres absolus, les taux de densité permettent de décrire la disponibilité des ressources ou la fréquence des prestations de services, exprimées pour 100 000 habitants. Ils sont obtenus en divisant le nombre absolu de ressources sanitaires disponibles ou de services prestés au cours d'une période donnée par la population considérée au cours de la même période et en multipliant ce résultat par 100 000.

Les données relatives aux infirmières et aux sages-femmes devraient se rapporter aux professionnelles «directement au service de patients», c'est-à-dire aux infirmières et aux sages-femmes ayant un contact direct avec des patients en tant que consommateurs de services de santé. Lorsqu'il s'agit de comparer les services de santé entre les États membres, Eurostat considère que ce concept est celui qui convient le mieux pour décrire la disponibilité de ressources en matière de soins de santé. Toutefois, les États membres utilisent des concepts différents lorsqu'ils déclarent le nombre de professionnels des soins de santé, à des fins tant nationales que de comparaison internationale. Pour certains pays, les données peuvent ainsi se rapporter aux infirmières et aux sages-femmes «professionnellement actives» [c'est-à-dire aux sages-femmes et aux infirmières pratiquantes et aux autres (non pratiquantes) pour lesquelles la formation est une condition préalable à l'exercice de la profession] ou «habilitées à exercer» (c'est-à-dire qu'elles sont enregistrées et habilitées à exercer en qualité de professionnelles de la santé, indépendamment du fait qu'elles voient des patients ou non).



# Agriculture

# 13





## Introduction

Les comptes économiques de l'agriculture (CEA) constituent un ensemble de comptes satellites du système européen des comptes (SEC 1995) qui fournissent des données monétaires détaillées sur l'agriculture. Les CEA ont pour principal but d'analyser le processus de production et les revenus primaires qu'il génère. Ils comprennent toute une série de statistiques et de données administratives relatives à l'agriculture. Les cartes insérées dans la présente publication ont été établies d'après les CEA régionaux et illustrent certaines des façons dont ces données peuvent être utilisées à des fins d'analyse et être combinées aux statistiques agricoles qui existent dans d'autres domaines (enquête sur la structure des exploitations agricoles, etc.).

Depuis plus de quinze ans, Eurostat collecte, traite et publie des données relatives aux CEA sous la forme d'une ventilation régionale. La base de données librement accessible d'Eurostat contient des informations détaillées sur les CEA selon une ventilation régionale au niveau NUTS 2, la période couverte allant de 1990 à 2008. Les données régionales, qui concernent également les pays candidats et les pays de l'AELE, ne sont pas encore complètes. Lorsque cela était nécessaire, des données au niveau national ou au niveau NUTS 1 ont été utilisées dans les analyses.

## Contribution de l'agriculture à la VAB

Dans la terminologie des comptes nationaux, la valeur ajoutée brute (VAB) aux prix du marché est le résultat final de l'activité de production des diverses branches («unités productrices résidentes») d'une économie. La comparaison de la VAB d'une branche donnée avec la VAB globale permet donc d'obtenir une mesure approximative de son importance économique. Il convient de préciser qu'il ne s'agit que d'une mesure approximative. Compte tenu des relations économiques étroites qui lient les différentes branches, il ne serait pas très perspicace d'examiner celles-ci indépendamment les unes des autres. La carte 13.1 montre que la contribution de l'agriculture à la VAB est généralement assez faible. Cependant, il existe une plus grande diversité depuis l'élargissement de l'Union.

Un examen de la moyenne de l'EU-27 permet de constater que la contribution de l'agriculture à la VAB totale n'était que de l'ordre de 1,4 % en 2007, bien que l'importance économique de l'agriculture soit généralement plus grande dans l'est et le sud que dans l'ouest et le nord. La contribution

de l'agriculture à la VAB est supérieure à 6 % dans 23 des 223 entités régionales représentées: 7 (sur 8) régions en Roumanie, 7 en Grèce, 5 en Bulgarie, 2 en Hongrie, une en France (Champagne-Ardenne) et également une dans l'ancienne République yougoslave de Macédoine.

Les régions ayant enregistré une contribution comprise entre 3 et 6 % étaient au nombre de 6 en Italie, 5 en France, 4 en Grèce, 4 aux Pays-Bas, 3 en Hongrie, 2 en Pologne et au Portugal et une en Autriche.

Les régions dont la contribution était la moins élevée sont principalement situées au Royaume-Uni et en Allemagne. En outre, la part de l'activité agricole est généralement très faible dans les régions qui se situent autour des grandes villes et cette tendance est également observée en Europe centrale et orientale. On peut citer, à titre d'exemple, Bratislava et Bucarest, tout comme l'Île-de-France (la région comprenant Paris), ainsi que les villes allemandes de Berlin, Brême et Hambourg en Europe occidentale.

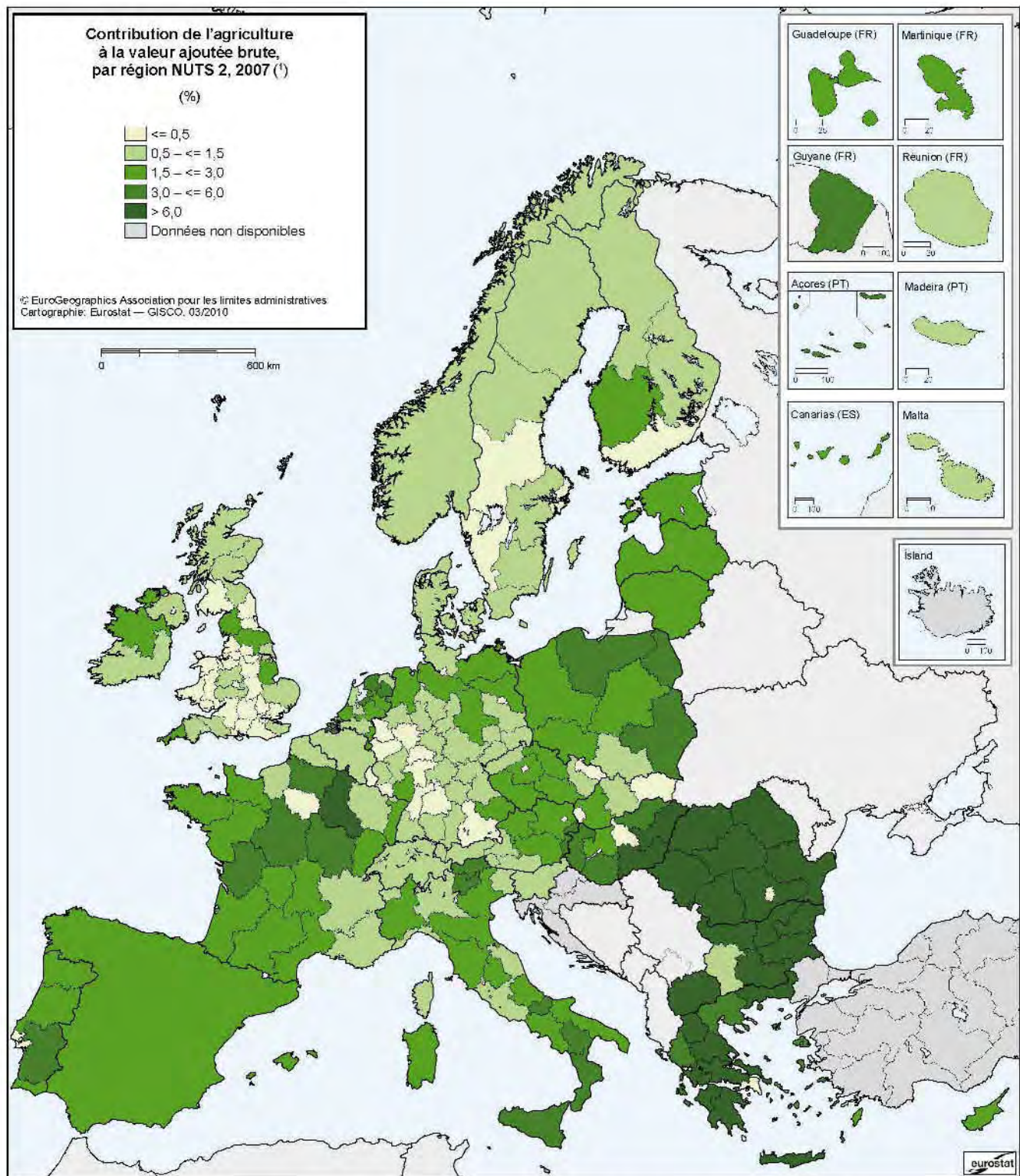
## Productivité de la main-d'œuvre agricole

Les indicateurs de productivité sont des ratios entre des mesures de la production et des mesures des facteurs de production utilisés. Ils peuvent servir à mesurer et comparer des niveaux et des taux de croissance de la productivité entre les États membres et les industries. L'agriculture est un secteur à forte intensité de main-d'œuvre. Il est instructif d'établir un indicateur de productivité partielle à partir des données sur la valeur ajoutée brute provenant des CEA et des données relatives à la main-d'œuvre agricole, extraites de l'enquête la plus récente sur la structure des exploitations agricoles. Cet indicateur est en outre utilisé pour l'établissement de statistiques relatives aux zones rurales.

Afin de tenir compte du travail saisonnier et à temps partiel, la main-d'œuvre agricole est mesurée en unités de travail annuel (UTA). Une UTA correspond à l'apport, mesuré en temps de travail, d'une personne exerçant des activités agricoles dans une exploitation agricole à temps plein et pendant une année complète. La carte 13.2 illustre la valeur ajoutée brute dans l'agriculture par UTA. Lorsque l'on compare les niveaux entre les États membres et les régions, il est important de tenir compte du fait que ces données ne sont pas ajustées en fonction des parités de pouvoir d'achat (PPA). En d'autres termes, elles ne reflètent pas les différences entre les niveaux des prix.



**Carte 13.1:** Contribution de l'agriculture à la valeur ajoutée brute, par région NUTS 2, 2007 <sup>(1)</sup>  
(%)



(1) Belgique, Danemark, Espagne, Slovénie, Norvège et Suisse, données nationales; Pologne, par région NUTS 1 et données 2005; Portugal, données 2006.

Source: Eurostat (reg\_e3vabp95, agr\_r\_accts et aact\_eaa01).



Dans l'UE, la valeur ajoutée brute moyenne par unité de travail annuel se situe aux alentours de 13 000 EUR. En 2007, dans 27 régions, essentiellement au Danemark, en France, en Allemagne, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni, la valeur brute par unité de travail annuel est supérieure à 40 000 EUR.

La carte 13.2 montre clairement une différence très nette entre les régions de l'ouest et celles de l'est de l'Europe. Seules quelques régions en Europe centrale et orientale, ainsi que trois régions au Portugal (Norte, Centro et Madeira) affichent des résultats inférieurs à 5 000 EUR par unité de travail annuel. La productivité de la main-d'œuvre dépend fortement de la structure des exploitations agricoles. Dans la plupart des États membres d'Europe de l'Est (et dans certains de l'Europe du Sud), la taille moyenne des exploitations agricoles est petite, le niveau de mécanisation est faible et une part importante de la production est destinée à l'autoconsommation. L'influence de la structure des exploitations agricoles sur la productivité de la main-d'œuvre peut notamment être observée en République tchèque, un État membre qui compte de nombreuses coopératives de grande taille. Deux régions en République tchèque (Střední Čechy et Severozápad) affichent des résultats supérieurs à 10 000 EUR par unité de travail annuel.

La structure de la production est un autre facteur qui influence la comparabilité de la productivité de la main-d'œuvre agricole. Par exemple, la production de fruits et de légumes nécessite davantage de main-d'œuvre que la production de cultures arables, mais les dépenses d'investissement sont relativement moins élevées. Dès lors, la VAB par unité de travail annuel ne peut être considérée comme le seul indicateur de la productivité.

## Importance de la production végétale

Les CEA contiennent des informations précieuses sur la valeur de la production, qui permettent également de montrer comment la composition de la production varie d'une région à l'autre. La carte 13.3 montre l'importance de la production végétale par rapport à la production totale de biens agricoles, aux prix de production. Par ailleurs, la cartefait également apparaître l'importance de la production animale, étant donné que la production végétale et la production animale représentent la production totale de biens agricoles. Les régions qui apparaissent dans des couleurs claires sont donc les régions où la production animale est la plus élevée. La superficie totale de ter-

res arables, la qualité du sol, les conditions climatiques et la demande des consommateurs peuvent influencer la composition de la production.

En moyenne, la production végétale représente environ 55 % et la production animale environ 45 % de la production totale de biens agricoles. Les régions où la production végétale est la plus élevée se situent essentiellement dans le sud de l'Europe, avec la production en grandes quantités, par exemple, de vin, de fruits, d'huile d'olive et de légumes, bien que la production intensive de céréales occupe une place importante dans certaines de ces régions.

Des régions affichant des niveaux élevés de production animale peuvent être trouvées dans de nombreuses parties de l'Europe, en fonction des conditions locales. La production bovine et laitière est souvent liée à d'importantes surfaces en herbe, comme on en trouve en Irlande et dans l'ouest du Royaume-Uni, mais également dans les zones montagneuses d'Europe centrale. Dans d'autres régions, par exemple dans le nord-ouest de l'Allemagne (Weser-Ems et Münster) et dans l'ouest de la France (Bretagne et Basse-Normandie), le niveau élevé de la production animale s'explique principalement par la production porcine très intensive.

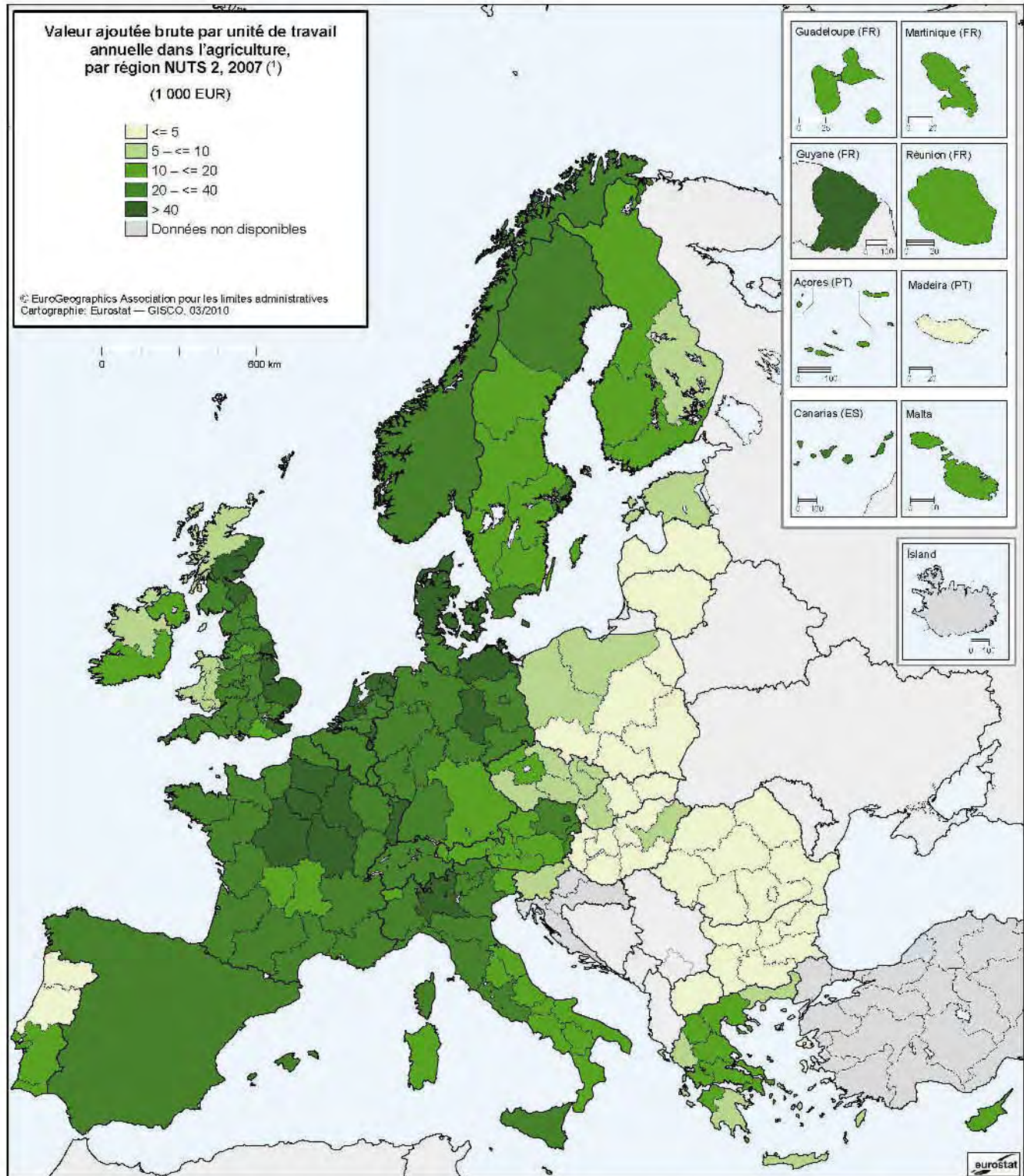
Dans les nouveaux États membres, on observe relativement peu de différences entre les régions d'un même pays, sauf en Bulgarie: ses six régions se composent de quatre catégories d'importance différentes pour la production végétale et animale. Au niveau des pays, la Pologne (les chiffres indiqués correspondant aux régions NUTS 1) et Malte affichent des niveaux élevés de production animale parmi les nouveaux États membres.

## Productivité agricole

La carte 13.4 présente la valeur de la production végétale par hectare de superficie agricole. Cependant, elle porte essentiellement sur la production végétale intensive; la production de plantes fourragères et la superficie qu'elles couvrent sont donc exclues du calcul. La valeur de la production végétale par hectare, qui s'élève à 1 800 EUR en moyenne, dépend essentiellement du type de plantes cultivées. La production de légumes, de vin, de fruits et d'huile d'olive peut générer une valeur plus de 10 fois supérieure par hectare à celle de la production céréalière, par exemple. En outre, le fait de cultiver sous verre ou sous plastique se traduit par une production élevée sur une surface limitée, ce qui explique pourquoi la plupart des régions aux Pays-Bas enregistrent une production



**Carte 13.2:** Valeur ajoutée brute par unité de travail annuelle dans l'agriculture, par région NUTS 2, 2007 (\*) (1 000 EUR)

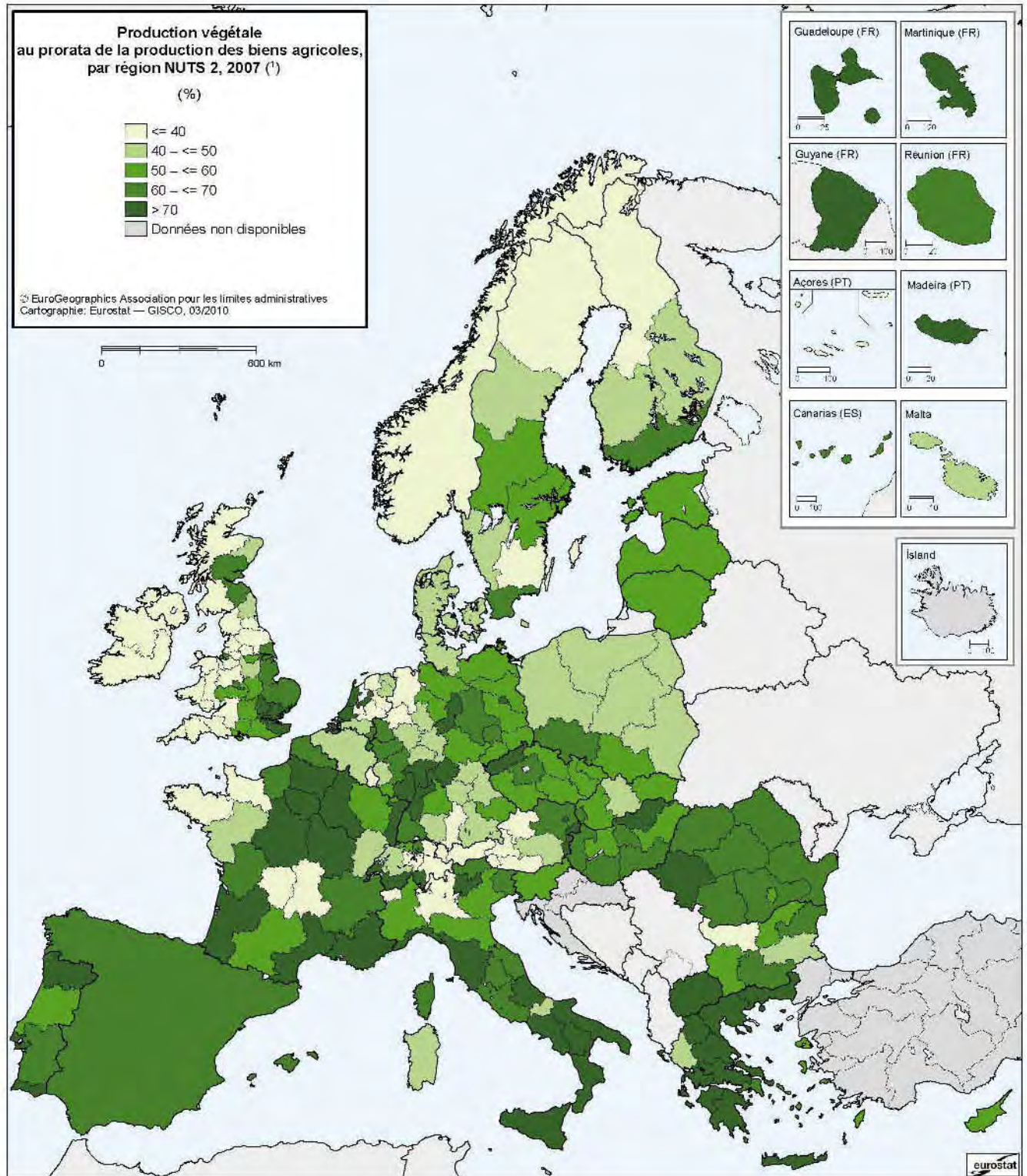


(\*) Belgique, Danemark, Espagne, Slovénie, Norvège et Suisse, données nationales; Allemagne, par région NUTS 1; Pologne, par région NUTS 1 et données 2005; Portugal, données 2006.

Source: Eurostat (agr\_r\_accts, aact\_eaa01, ef\_ov\_kvaa et aact\_ali01).



**Carte 13.3:** Production végétale au prorata de la production des biens agricoles, par région NUTS 2, 2007 <sup>(1)</sup> (%)



<sup>(1)</sup> Belgique, Danemark, Espagne, Slovénie et Norvège, données nationales; Pologne, par région NUTS 1 et données 2005; Portugal, données 2006.

Source: Eurostat (agr\_r\_agcts et aact\_eaa01).



par hectare très élevée. D'autres régions ayant une valeur supérieure à 8 000 EUR par hectare se situent en Suisse et en Autriche, où la faible surface de terre se prêtant à une production intensive est utilisée pour les légumes, les fruits, les fleurs, etc. Les départements français d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique et Guyane) ainsi que Madeira et Açores (Portugal) affichent une productivité très élevée en ce qui concerne la production végétale.

Les faibles valeurs de production végétale par hectare (moins de 1 000 EUR) sont principalement observées en Europe de l'Est et du Nord. En ce qui concerne l'Europe orientale, ces faibles valeurs s'expliquent par des rendements plus bas combinés à des prix plus bas. Dans le cas de la Pologne, l'utilisation de données de 2005 peut avoir une incidence sur le résultat, les prix des cultures végétales ayant augmenté d'environ 20 % en valeur réelle entre 2005 et 2007.

L'importante différence constatée au niveau de la production végétale par hectare entre la Norvège et les régions voisines en Europe du Nord peut essentiellement s'expliquer par la façon dont les subventions sont accordées. En Norvège, une part plus importante de subventions est comprise dans les prix de production par rapport aux États membres de l'UE, dans lesquels les subventions sont essentiellement accordées comme complément de revenus, et non comme des subventions associées au produit.

La carte 13.5 présente la valeur de la production animale aux prix de production par unité de gros bétail, c'est-à-dire la valeur de production d'animaux vivants et de produits d'origine animale pour 500 kg d'animaux vivants. La valeur dépend, entre autres facteurs, de l'équilibre entre la production de viande et la production animale, d'une part, et la production de produits d'origine animale (tels que le lait et les œufs), d'autre part, les produits d'origine animale générant des revenus plus importants, par unité de gros bétail, que la production de viande. La production par unité de gros bétail s'élève en moyenne à 1 000 EUR.

Le tableau présenté pour les États membres de l'UE et les pays de l'AELE est contrasté. Lorsque cet indicateur est utilisé, de nombreuses régions en Europe de l'Est présentent une faible productivité. L'Irlande ainsi que plusieurs régions dans le nord et l'ouest du Royaume-Uni se situent également dans le groupe qui affiche les valeurs les moins élevées. En Europe de l'Est, cette situation peut expliquer des prix inférieurs à la moyenne européenne, alors que la production de viande bovine de faible intensité semble expliquer les résultats de l'Irlande et du Royaume-Uni.

La production élevée par unité de gros bétail dans le nord est quant à elle principalement due à des subventions spéciales accordées à des zones défavorisées, tandis que les chiffres élevés observés en Norvège et en Suisse peuvent en partie s'expliquer par des systèmes de subventions qui sont différents de ceux qui existent dans l'Union. Les prix élevés des produits semblent être à l'origine des résultats élevés constatés dans de nombreuses régions du centre de l'Italie.

## Coût énergétique de l'agriculture

La carte 13.6 fait apparaître les coûts de l'énergie et des lubrifiants par rapport à la valeur de la production. La part des coûts de l'énergie peut être considérée comme un indicateur agro-environnemental, la consommation d'énergie étant un élément essentiel des politiques liées à l'environnement et au climat. De manière générale, les coûts de l'énergie devraient être d'autant plus élevés que la mécanisation est développée. La comparaison des chiffres entre pays peut être affectée par des différences de prix et de taxes, et par les produits inclus dans le panier agricole.

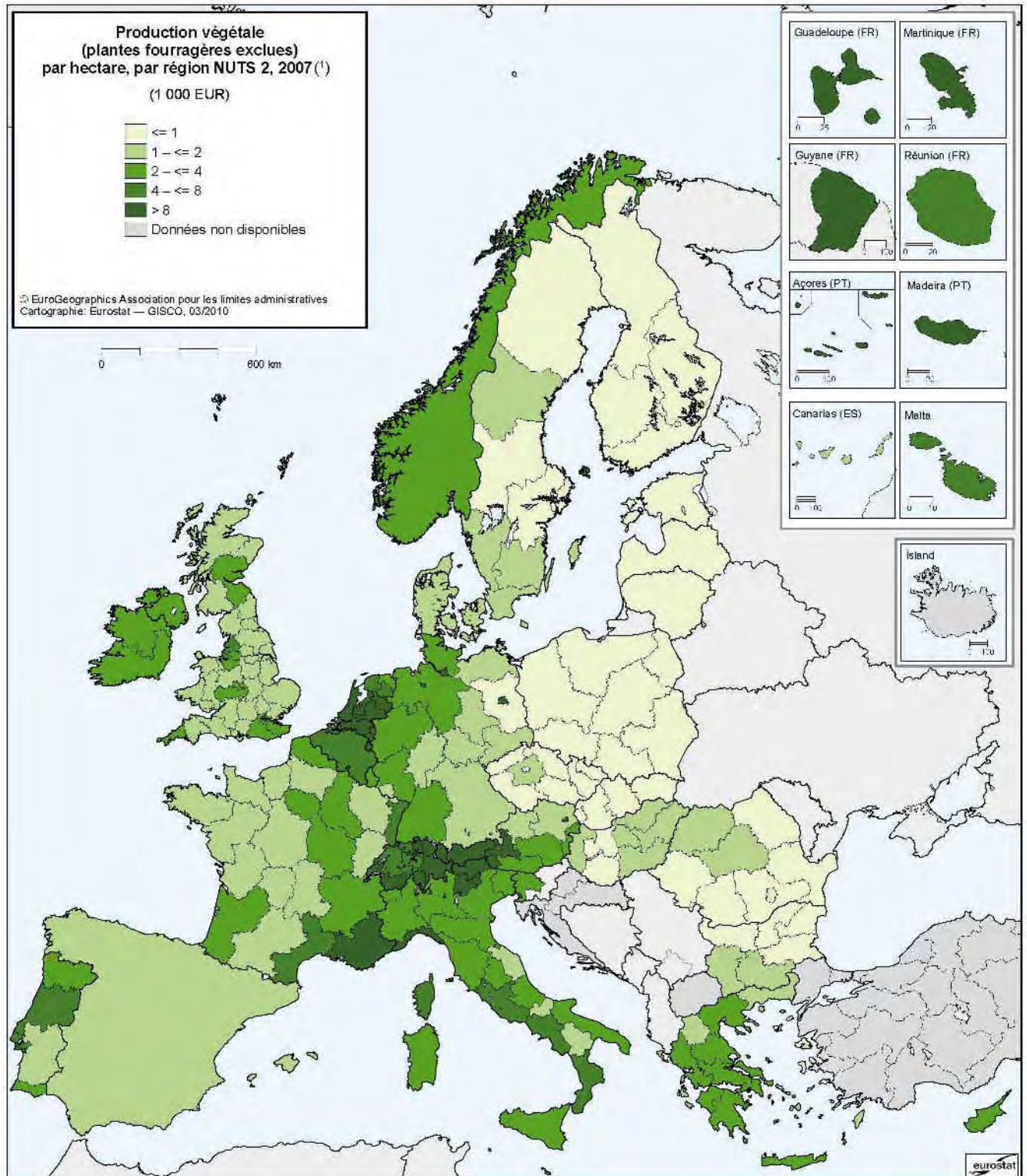
La carte 13.6 met en évidence des coûts énergétiques élevés, notamment dans les régions d'Europe de l'Est, malgré le fait que le niveau de mécanisation dans la plupart de ces pays soit faible. Les chiffres élevés observés en Europe de l'Est sont donc dus à d'autres facteurs, comme une productivité plus faible et des prix de production moins élevés. Dans le cas de la Pologne, les coûts énergétiques relativement élevés ne peuvent pas s'expliquer par l'utilisation de données de 2005, les prix de la production et de l'énergie ayant augmenté de manière égale entre 2005 et 2007.

Les chiffres élevés enregistrés pour les régions des Pays-Bas (en particulier Zuid-Holland) et dans des régions telles qu'Essex, Outer London et Inner London s'expliquent plus probablement par une production intensive en serres, et donc une consommation d'énergie élevée correspondant au chauffage. Hormis certains types de production agricole qui nécessitent beaucoup de chauffage en raison du climat froid, les coûts relativement élevés observés en Norvège, en Suède et en Finlande peuvent s'expliquer par des coûts de transport élevés dans des régions à faible densité de population.

Les faibles coûts énergétiques sont principalement enregistrés dans les régions du sud-ouest de l'Europe, et sont vraisemblablement dus à des prix de production plus élevés (par rapport à l'Europe de l'Est) et à une utilisation plus rationnelle de l'énergie.



**Carte 13.4:** Production végétale (plantes fourragères exclues) par hectare, par région NUTS 2, 2007 <sup>(1)</sup>  
(1 000 EUR)

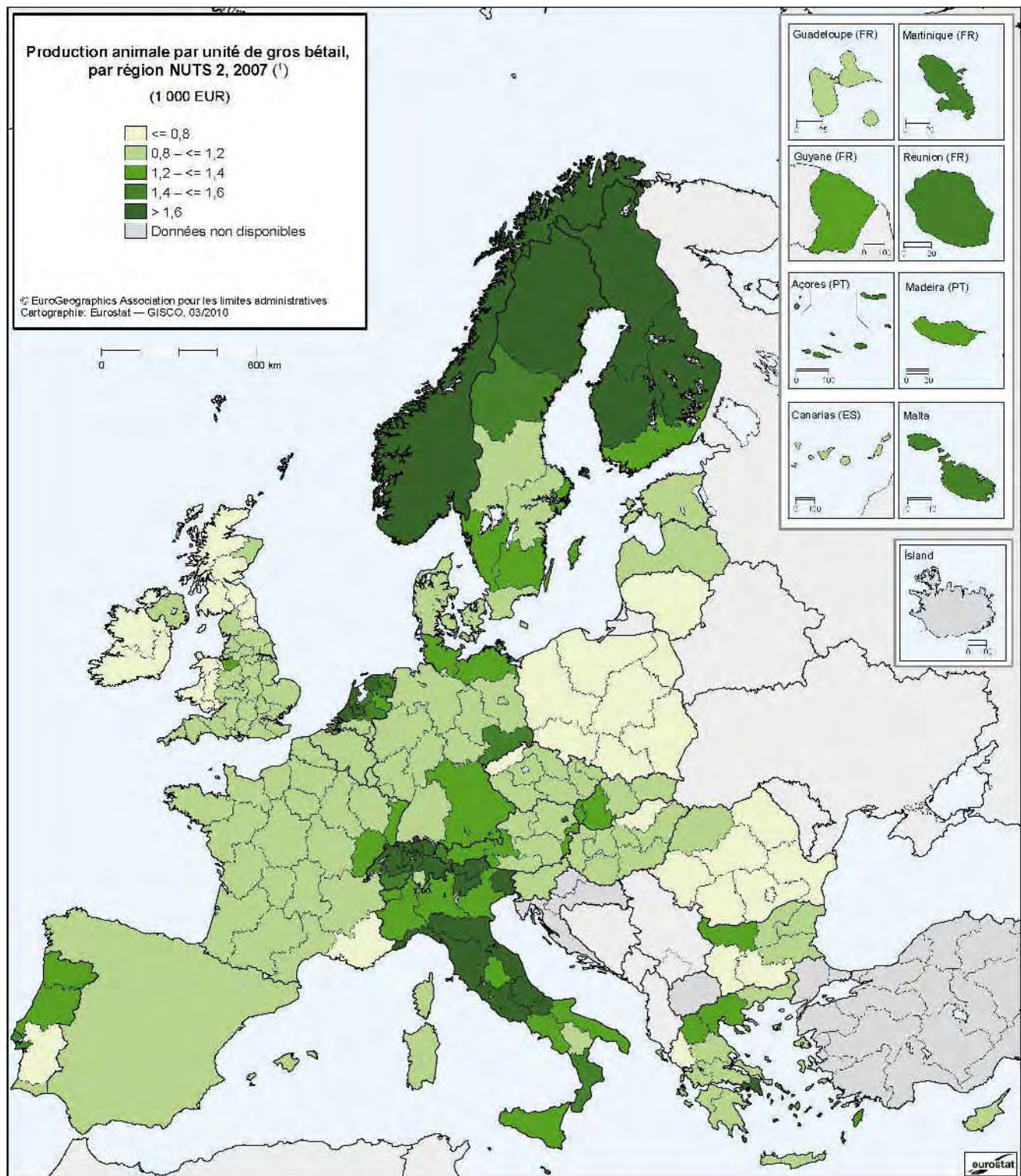


<sup>(1)</sup> Belgique, Danemark, Espagne, Slovaquie et Norvège, données nationales; Allemagne, par région NUTS 1; Pologne, par région NUTS 1 et données 2005; Portugal, données 2006.

Source: Eurostat (agr\_r\_accts, aact\_eaa01 et ef\_lu\_ovcroppa).



**Carte 13.5:** Production animale par unité de gros bétail, par région NUTS 2, 2007 <sup>(1)</sup>  
(1 000 EUR)

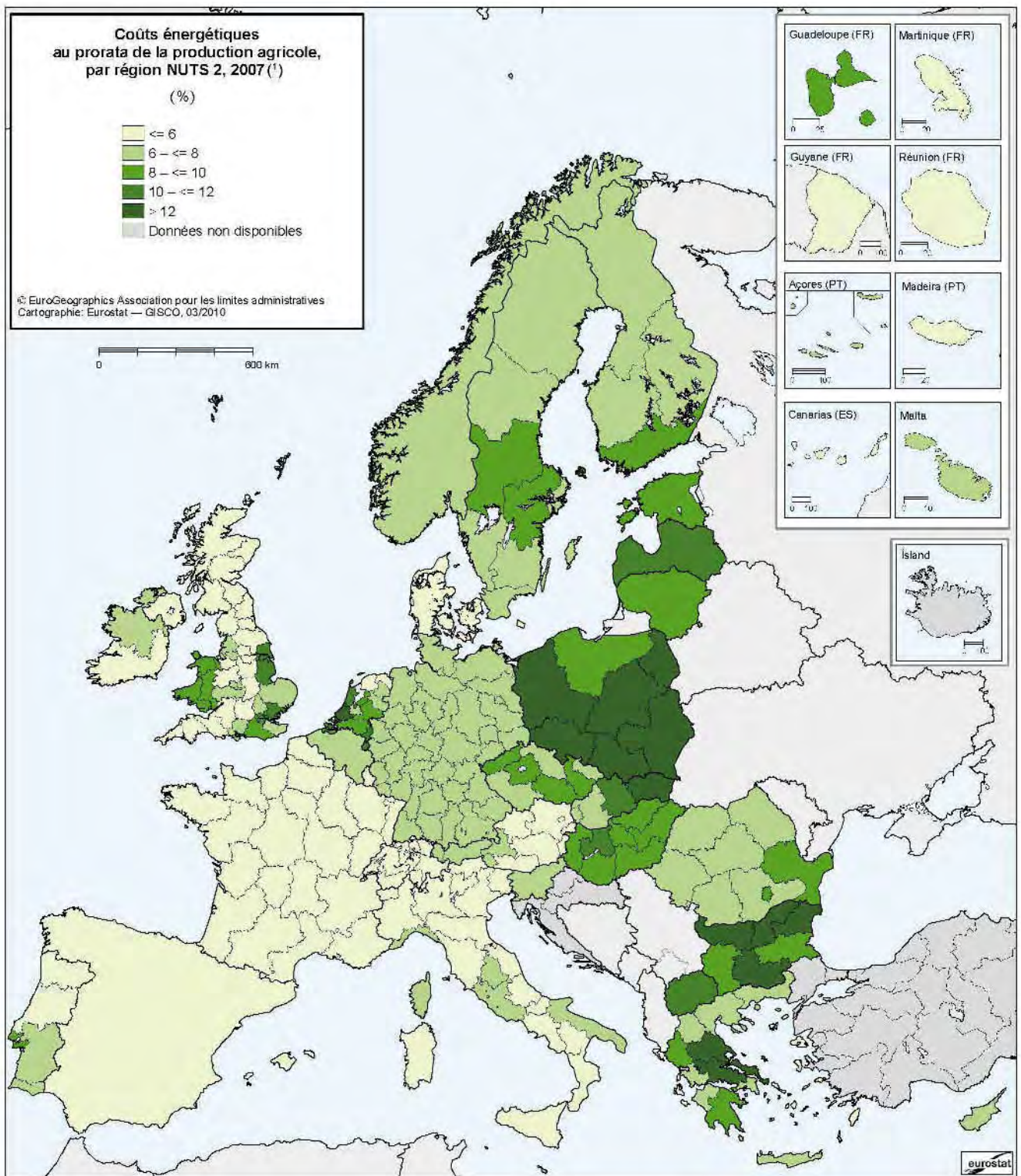


(1) Belgique, Danemark, Espagne, Slovénie et Norvège, données nationales; Allemagne, par région NUTS 1; Pologne, par région NUTS 1 et données 2005; Portugal, données 2006.

Source: Eurostat (agr\_r\_accts, aact\_eaa01 et ef\_ov\_kvaa).



**Carte 13.6:** Coûts énergétiques au prorata de la production agricole, par région NUTS 2, 2007 (\*) (%)



(\*) Belgique, Danemark, Espagne, Slovénie et Norvège, données nationales; Pologne, par région NUTS 1 et données 2005; Portugal, données 2005.

Source: Eurostat (agr 1 accets et aact eaa01).



## Conclusion

Les CEA régionaux constituent une source d'information utile pour l'analyse de la production agricole, de la main-d'œuvre et du revenu de l'agriculture. Étant donné qu'ils sont la synthèse d'un vaste éventail de statistiques et de données administratives sur l'agriculture, les CEA régionaux peuvent être mis en relation

avec tout autre système d'informations agricoles ou de données concernant d'autres branches de l'économie nationale. Les récentes évolutions et de nouvelles demandes de données statistiques sur le développement rural et d'informations supplémentaires sur les données liées à l'environnement ont accru leur importance. Les lacunes qui subsistent dans les données devraient être comblées dans un avenir proche.

## Notes méthodologiques

Les données relatives aux comptes agricoles au niveau régional sont recueillies dans le même contexte que celles des **comptes économiques de l'agriculture (CEA)** au niveau national. Les données régionales correspondent à des éléments de production qui sont souvent des composantes du résultat au niveau national, tandis que les données régionales qui correspondent à la consommation intermédiaire (apport direct de biens et de services dans la production) sont souvent ventilées à partir de résultats nationaux qui utilisent d'autres informations, en se servant d'une approche descendante. Les résultats régionaux sont donc souvent moins exacts que les données au niveau national.

La **production** du secteur agricole est la somme de la production des produits agricoles et des biens et services produits dans le cadre d'activités secondaires non agricoles indissociables. La production de produits agricoles recouvre la valeur totale des ventes (à l'exception des échanges d'animaux entre exploitations agricoles), les variations des stocks détenus par les producteurs, l'autoconsommation finale de produits agricoles par les producteurs, la transformation de produits agricoles par les producteurs (sous la forme d'activités dissociables), et la valeur de la consommation, par l'exploitation, de produits végétaux utilisés pour l'alimentation des animaux.

La **valeur ajoutée brute (VAB)** est la différence de valeur, aux prix de production, entre la production et la consommation intermédiaire.

La **surface cultivée** est basée sur les données tirées de l'enquête sur la structure des exploitations agricoles, mais étant donné qu'elle ne tient pas compte des petites exploitations, elle couvre une production moindre par rapport aux CEA. La superficie indiquée sur la carte 13.4 comprend les terres arables utilisées (pour les cultures autres que les plantes fourragères) et les terres utilisées pour les cultures permanentes, tandis que l'exclusion de la superficie fourragère (y compris les prairies permanentes) est due, en partie, à un souhait d'améliorer les analyses et, en partie, à des problèmes qualitatifs concernant les valeurs relatives aux plantes fourragères.

Pour certaines raisons, diverses catégories de bétail doivent être regroupées, par exemple les porcelets, les truies reproductrices et d'autres porcins. En utilisant des coefficients, tous les animaux sont convertis en une unité de mesure commune, appelée «**unité de gros bétail**» (UGB). L'UGB est établie dans le cadre de l'enquête sur la structure des exploitations agricoles.

Afin de tenir compte de la très grande proportion de travail à temps partiel dans l'agriculture et des possibilités de travail à temps partiel dans d'autres secteurs de l'économie, les informations relatives à l'emploi dans l'agriculture sont exprimées en **unités de travail annuel (UTA)**. Une UTA correspond au travail d'une personne exerçant des activités agricoles dans une exploitation agricole à temps plein et pendant une période de 12 mois. Sauf convention contraire fixée par les dispositions nationales régissant les contrats d'emploi, le temps de travail annuel d'un tel travailleur est de 1 800 heures (225 journées de travail de 8 heures chacune). Le nombre de personnes qui travaillent (à temps plein ou à temps partiel) dans le secteur de l'agriculture apparaît dans les statistiques de l'enquête sur la structure des exploitations agricoles.



14

## Les régions côtières





## Introduction

Le 10 octobre 2007, la Commission lançait avec l'adoption du livre bleu une politique maritime intégrée pour l'Union européenne. Celle-ci vise à maximiser l'utilisation durable des océans et des mers, développer la connaissance et le potentiel d'innovation de l'Europe dans les affaires maritimes, assurer le développement et une croissance durable dans les régions côtières, renforcer le leadership maritime de l'Europe et augmenter la visibilité de l'Europe maritime. Dans un souci d'une plus grande cohérence, cette politique privilégie une démarche holistique, c'est-à-dire la prise en compte de l'ensemble des domaines ou secteurs concernés. Par exemple, les problématiques économiques devront intégrer des composantes environnementales et vice versa. De même, le développement d'un secteur d'activité devra tenir compte de l'ensemble des secteurs développés sur le même territoire ou utilisant les mêmes espaces maritimes.

Frontières naturelles entre la terre et la mer, les régions côtières européennes s'inscrivent tout naturellement dans cette politique. En effet, ces régions sont des lieux de vie attractifs pour leurs habitants et les touristes, des zones d'activités économiques privilégiées pour les secteurs en lien avec la mer et des lieux de passage obligatoire pour les marchandises et les passagers du transport maritime. Il n'est donc pas étonnant que ces régions constituent un enjeu important et soient très impliquées dans la mise en place et le suivi de cette politique maritime intégrée au niveau local, national et européen.

L'objet de ce chapitre est de dresser un portrait de ces régions, de présenter certaines de leurs caractéristiques démographiques, sociales et économiques. Par souci de cohérence, la plupart des données sont relatives à l'année 2007. Les indicateurs choisis s'attacheront à mettre en exergue la spécificité de ces régions, cette spécificité étant évaluée par rapport au niveau national.

## Les Européens attirés par le littoral

En 2007, 196 millions <sup>(1)</sup> de personnes habitaient dans les 446 régions côtières de l'Union européenne, soit 43 % de la population des 22 pays de l'Union européenne ayant une façade maritime.

Comme le montre la carte 14.1, dans 97 % de ces régions, plus de 50 % des habitants résident à

moins de 50 km de la mer. La concentration de population dans cette bande côtière dépasse les 75 % de la population régionale pour 88 % de ces régions. C'est également à moins de 50 km de la mer que se situent 194 villes de plus de 100 000 habitants. Ces grands centres urbains abritent 38 % des habitants de ces régions. Les villes les plus importantes sont London, Athinaï, Napoli et Roma.

La proportion de la population nationale vivant dans une région côtière dépend largement des caractéristiques géographiques du pays, comme la longueur de sa côte mais aussi la configuration de celle-ci. Ainsi, dans le cas des États insulaires comme Chypre ou Malte ou de presqu'île comme le Danemark, cette proportion est de 100 % car toutes les régions de ces pays sont considérées comme côtières. À l'opposé, la part des habitants des régions côtières ne représente que 4 % de la population en Roumanie et 9 % de la population en Allemagne.

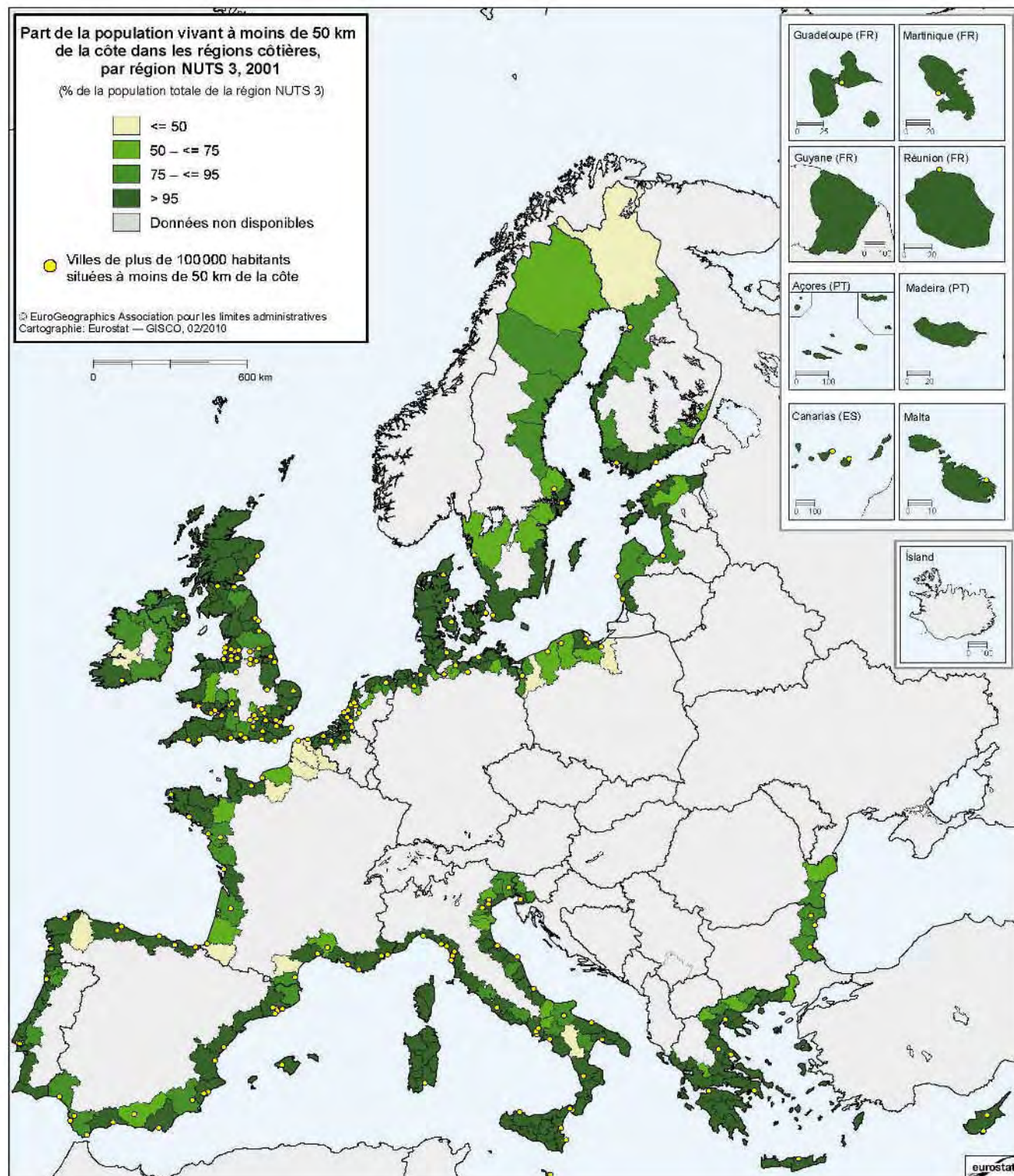
On notera que la superficie des unités géographiques retenues dans la définition des régions côtières varie beaucoup selon les pays. Ceci peut induire pour certains États une surévaluation de la population de leurs régions côtières. C'est par exemple le cas pour des régions côtières de la Suède ou de la Finlande. Cependant, cette surévaluation est assez limitée. En effet, même si une partie importante de la superficie d'une région côtière se trouve éloignée de la côte, dans la plupart des cas, les habitants et les activités économiques sont implantés proches de celle-ci.

## Vieillir ou passer sa retraite sur la côte

En 2007, 41 % des personnes âgées de plus de 65 ans appartenant aux 22 États membres côtiers résidaient dans une région côtière. En moyenne, le vieillissement de la population dans ces régions n'est donc pas plus marqué que dans l'ensemble des États membres côtiers. Cependant, la proportion des seniors (personnes âgées de plus de 65 ans) par rapport à la moyenne nationale présente une forte disparité selon les régions. Ainsi, comme le montre la carte 14.2, dans près de 48 % des régions côtières, les seniors étaient surreprésentés par rapport au niveau national, et, dans 30 % de ces régions, les seniors y étaient sous-représentés. Ainsi, les régions côtières du Royaume-Uni comme l'East Sussex ou Isle of Wight accueillent environ 1,4 fois plus de seniors que la moyenne nationale. C'est également le cas sur la côte belge dans l'arrondissement de Veurne. Ce phénomène peut être plus accentué comme sur la côte septentrionale espagnole dans la région de

<sup>(1)</sup> Hors Northern Ireland et Scotland pour lesquelles aucune donnée n'est disponible.

**Carte 14.1:** Part de la population vivant à moins de 50 km de la côte dans les régions côtières, par région NUTS 3, 2001  
(% de la population totale de la région NUTS 3)



Source: Eurostat Gisco database.



Lugo où les seniors étaient proportionnellement 1,6 fois plus nombreux pour l'ensemble du pays. À l'opposé, dans la région côtière roumaine de Tulcea ou dans la région bulgare de Varna, la proportion de seniors représentait environ 0,88 fois celle du niveau national.

Plusieurs facteurs démographiques expliquent la différence de structure par âge entre ces régions et le niveau national. D'une part, le vieillissement de la population due à l'allongement de la durée de la vie et au ralentissement ou à la baisse de la natalité. Or, ce vieillissement n'est pas homogène et varie selon les pays et les régions. D'autre part, la surreprésentation des seniors a également pour origine les mouvements migratoires, soit une migration des seniors vers une région côtière pour l'attrait des bords de mer, dans le but par exemple d'y passer leur retraite. Dans ce cas, on parlera d'attractivité de la région pour les seniors. Pour certaines régions côtières, cette attractivité pourra même être un élément de promotion de la région.

À l'inverse, le manque d'attractivité d'une région pour les moins de 65 ans accroît de façon mécanique la proportion de seniors qui sont alors les habitants qui restent dans la région. Il n'y a pas d'attractivité des seniors mais plutôt un manque d'attractivité pour les populations plus jeunes. Dans ce cas, le vieillissement de la population de la région s'accéléra et la région aura tendance à perdre des habitants.

## Flux et reflux de la population active

Entre 2006 et 2008, la population active des personnes âgées de plus de 15 ans a augmenté de 1 % par an en moyenne dans l'ensemble des 22 États membres côtiers. Comme le montre la carte 14.3, l'évolution de cette population active dans les régions côtières est très contrastée. En effet, durant cette période, la population active a diminué dans 30 % des régions côtières et elle a augmenté de plus de 1,5 % par an en moyenne dans 39,5 % d'entre elles. Ainsi sur cette période, la population active a particulièrement diminué dans les régions côtières du sud de l'Italie comme dans la Reggio di Calabria (-4 % par an en moyenne), ou dans les régions côtières de l'est de la Grèce comme dans la région de Kerkyra (-4,5 % par an en moyenne). À l'opposé, durant la même période, cette population a très nettement augmenté dans la région française de la Manche (+5,4 % par an en moyenne) ou en Lettonie dans la région de Pieriga (+6,2 % par an en moyenne).

La croissance ou le recul du nombre des actifs s'explique notamment par la structure par âge de la population, les flux migratoires, mais également par le dynamisme, l'atonie et l'accessibilité du marché du travail.

Ainsi, la structure par âge d'une région côtière a eu un impact direct sur le nombre d'entrées des jeunes ou le nombre de sorties des plus âgés du marché du travail. Il en est de même pour les phénomènes migratoires. Certaines régions côtières peuvent attirer des actifs car elles bénéficient d'un marché attractif. Le dynamisme de ce marché dépend notamment de l'implantation dans la région de secteurs d'activité en expansion comme le tourisme, par exemple. À l'inverse, certains actifs, seront amenés à quitter la région car les secteurs d'activité qui y sont implantés se restructurent ou disparaissent.

## Le chômage dans les régions côtières

En 2007, comme le montre la carte 14.4, le niveau du chômage dans les régions côtières par rapport au niveau national variait beaucoup d'une région à l'autre. Ainsi dans 44 % <sup>(2)</sup> des régions côtières, le taux de chômage était significativement supérieur au niveau national et, dans 35 % de ces régions, il était significativement inférieur. Pour certains pays, la proximité de la mer n'était pas le facteur géographique le plus discriminant pour ces niveaux relatifs. Ainsi, en Italie et dans une moindre mesure en Espagne et en Finlande, cette différence était plus significative entre les régions du Sud et du Nord. C'était le cas aussi en Allemagne où cette différence était plus marquée entre Est et Ouest.

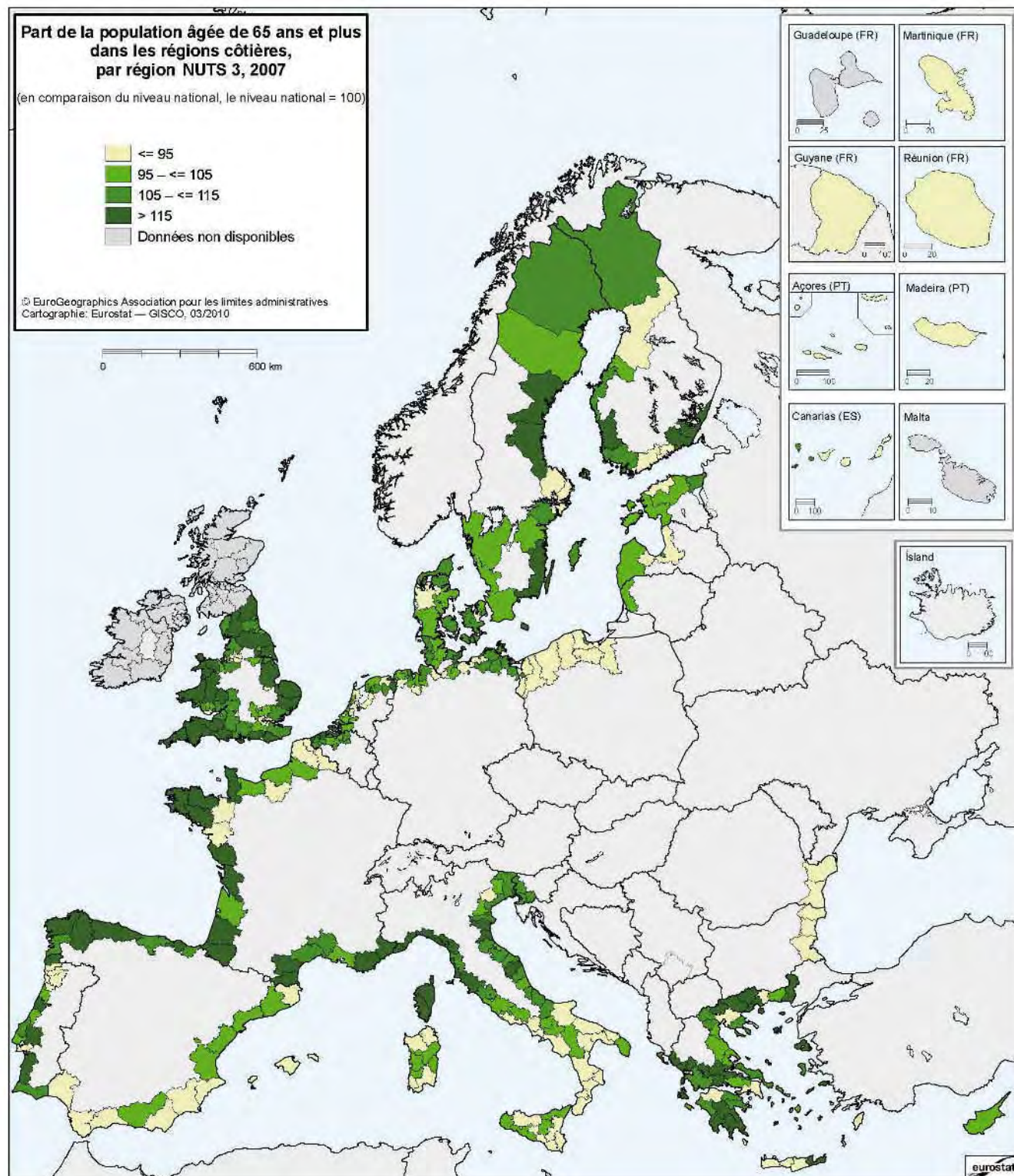
Cependant, les trois régions côtières de la Lettonie affichaient un taux de chômage inférieur au niveau national. À l'inverse, les deux régions côtières de la Roumanie étaient plus exposées et avaient un taux de chômage plus élevé que le niveau national.

Ces différences s'expliquent par l'état de l'activité économique, les restructurations en cours, la structure de la population et les niveaux de formations dans ces régions.

Comme on l'a vu, la structure par âge de la population a un impact sur le niveau de la population active et donc par conséquent sur le taux de chômage. Plusieurs phénomènes peuvent également se combiner. Par exemple dans les régions côtières françaises ultrapériphériques, l'arrivée importante de jeunes sur le marché du travail et la faible densité du tissu économique,

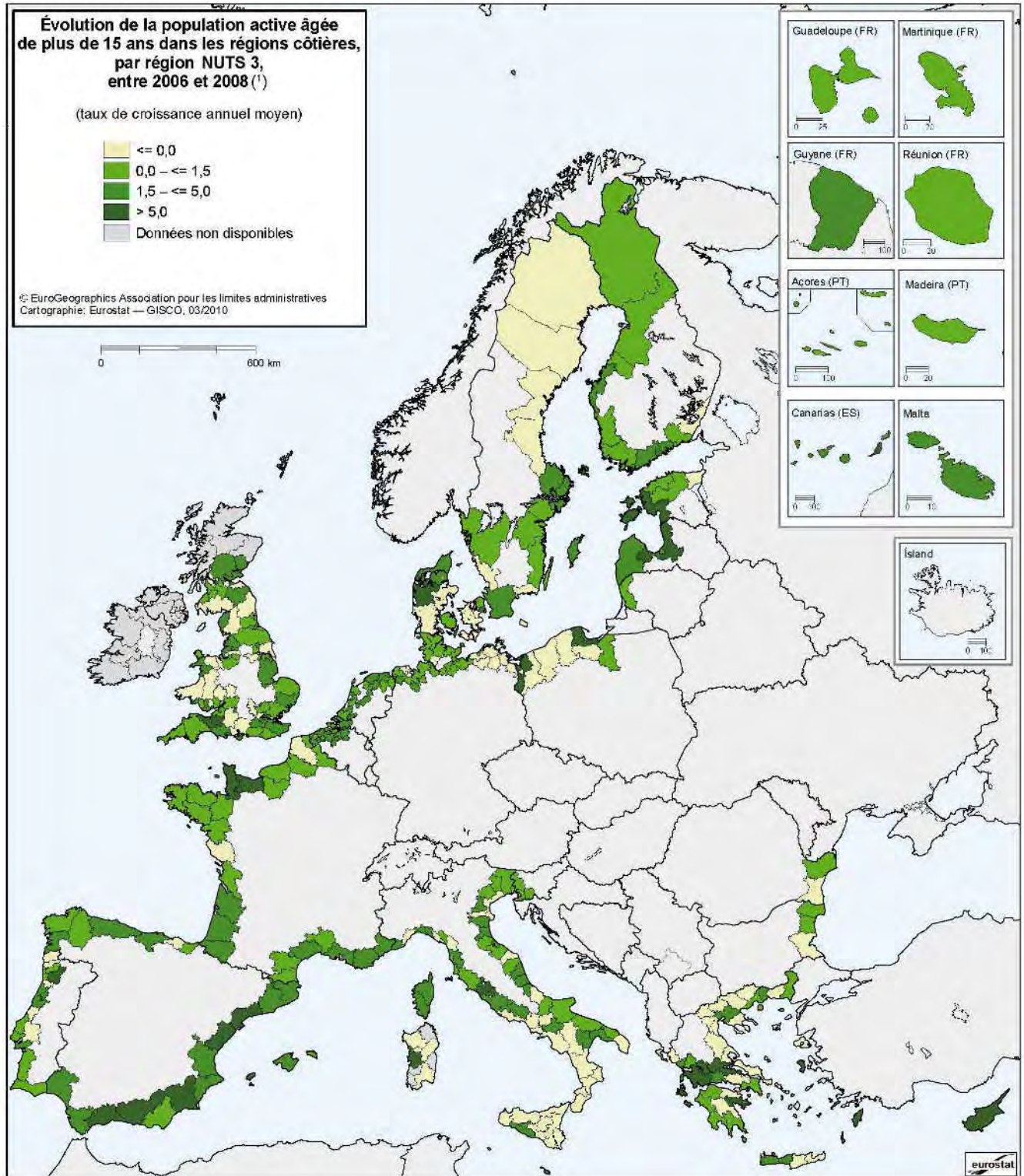
<sup>(2)</sup> Compte tenu de la disponibilité des taux de chômage ce pourcentage est calculé sur 368 régions côtières.

**Carte 14.2:** Part de la population âgée de 65 ans et plus dans les régions côtières, par région NUTS 3, 2007 (en comparaison du niveau national, le niveau national = 100)



Source: Eurostat (reg\_pjanagegr3 et demo\_pjanind).

**Carte 14.3:** Évolution de la population active âgée de plus de 15 ans dans les régions côtières, par région NUTS 3, entre 2006 et 2008 <sup>(1)</sup> (taux de croissance annuel moyen)



<sup>(1)</sup> Lorsque les données 2008 ou 2006 n'étaient pas disponibles, le taux de croissance annuel moyen 2008/2006 a été estimé par le taux de croissance annuel 2007/2006 ou 2008/2007.

Source: Eurostat (reg. lfp3pop).

et donc le nombre limité de l'offre, expliquent pour partie un niveau relativement élevé des taux de chômage dans ces régions.

## Les services, ancrés dans les régions côtières

En 2006, 66 millions <sup>(3)</sup> de personnes environ exerçaient un emploi dans une région côtière de l'Union européenne. Pour l'ensemble des régions côtières, le secteur des services était l'employeur le plus important. En effet, ce secteur concentre 70 % des emplois dans ces régions. Cependant, comme le montre la carte 14.5, la part des emplois dans les services est assez hétérogène. Ainsi, cette part est inférieure à 35 % des emplois dans la région de Tuclea en Roumanie et dans la région de Tâmega au Portugal, et elle est supérieure à 85 % dans la région de Byen København au Danemark et dans les régions néerlandaise de Groot-Amsterdam et d'Agglomeratie 's-Gravenhage, mais aussi dans la région de Roma en Italie. La présence, dans une région côtière, de grands centres urbains explique cette importante proportion d'emplois dans les services, et ceci dans l'ensemble des secteurs d'activité appartenant à cette branche. C'est en effet dans les régions très urbanisées que se développent plus particulièrement les services financiers ou que sont implantés les services administratifs. Cette forte tertiarisation des emplois est encore plus prononcée dans les régions côtières capitales. De plus, le développement du tourisme ainsi que la présence d'importantes infrastructures portuaires ont un impact positif sur le niveau des emplois dans les services aux particuliers ou dans les services aux entreprises.

## Produit intérieur brut élevé dans les régions-capitales

En 2007, le niveau du produit intérieur brut (PIB) par habitant comparé au niveau national n'était pas uniforme dans les 446 régions côtières de l'Union européenne. Ainsi, comme le montre la carte 14.6, dans 15 % des régions côtières, ce niveau était supérieur à 1,1 fois le niveau national et, dans 62 % des régions, il était inférieur à 0,9 fois le niveau national. Pour certaines régions côtières, cet écart était encore plus significatif. C'est notamment le cas pour la région allemande d'Ostvorpommern, où le niveau du PIB par habitant était environ la moitié du niveau national allemand, ou, à l'inverse, dans la région de Dublin en Irlande dont le niveau du PIB par habitant correspondait à 1,45 fois celui PIB par habitant irlandais.

Le niveau relatif du PIB par habitant dans les régions côtières s'explique par la composition du tissu économique ainsi que la présence d'espaces urbains importants. De manière assez générale, le PIB par habitant est plus élevé dans les régions-capitales ou dans les régions accueillant de grandes métropoles. Ce phénomène a notamment pour origine la plus grande concentration dans ces régions de secteurs d'activité à haute valeur ajoutée. C'est également dans ces régions que sont implantées les principales fonctions économiques et décisionnelles comme les sièges sociaux des grandes entreprises ou les têtes de groupes.

## Forte densité touristique dans les régions du sud

Comme le montre la carte 14.7, la densité de la capacité touristique est généralement plus importante dans les régions côtières méridionales de l'Union européenne et notamment autour du bassin méditerranéen. Ainsi, en 2007, dans la région côtière italienne de Rimini, cette densité était supérieure à 290 lits au km<sup>2</sup>. À l'opposé, cette densité est inférieure à 1 lit au km<sup>2</sup> dans la région finlandaise de Lappi. Cependant, les conditions climatiques n'étaient pas les seuls éléments qui expliquent le niveau de cette densité. Ainsi, les infrastructures sont également plus développées dans les régions urbanisées, ou dans les régions bénéficiant d'un important patrimoine culturel. En effet, les touristes peuvent se rendre dans une région côtière pour l'attrait du bord de mer, un climat ensoleillé notamment durant la période estivale, mais aussi pour des raisons culturelles ou pour de raisons professionnelles.

La plus faible densité de la capacité touristique dans les régions côtières du nord de la Suède et de la Finlande doit être relativisée; en effet, ces régions possèdent une superficie importante, ce qui fait décroître mécaniquement cette densité. Toutefois, la densité touristique le long des côtes de la mer Baltique est en moyenne plus faible que dans les régions situées le long des autres régions maritimes.

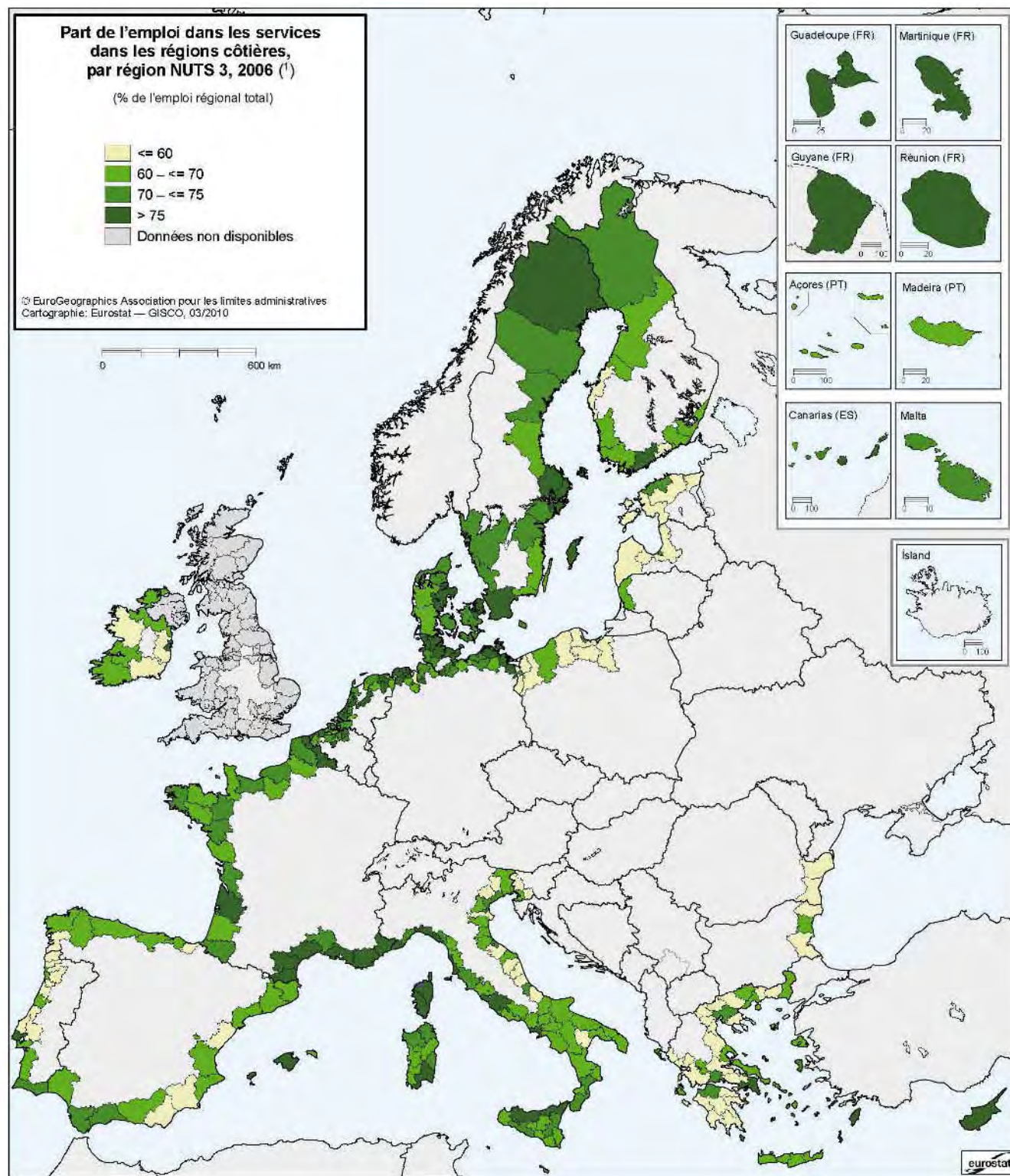
## Les usagers du transport maritime

En 2007, environ 410 millions de passagers du transport maritime ont embarqué ou débarqué dans les régions côtières de l'Union européenne. Comme le montre la carte 14.8, ces entrées et sorties se concentraient dans un nombre limité de régions côtières. En 2007, le nombre total de passagers était supérieur à 2,5 millions dans 40 régions seulement, et inférieur à 100 000 dans

<sup>(3)</sup> Hors Royaume-Uni, données non disponibles.



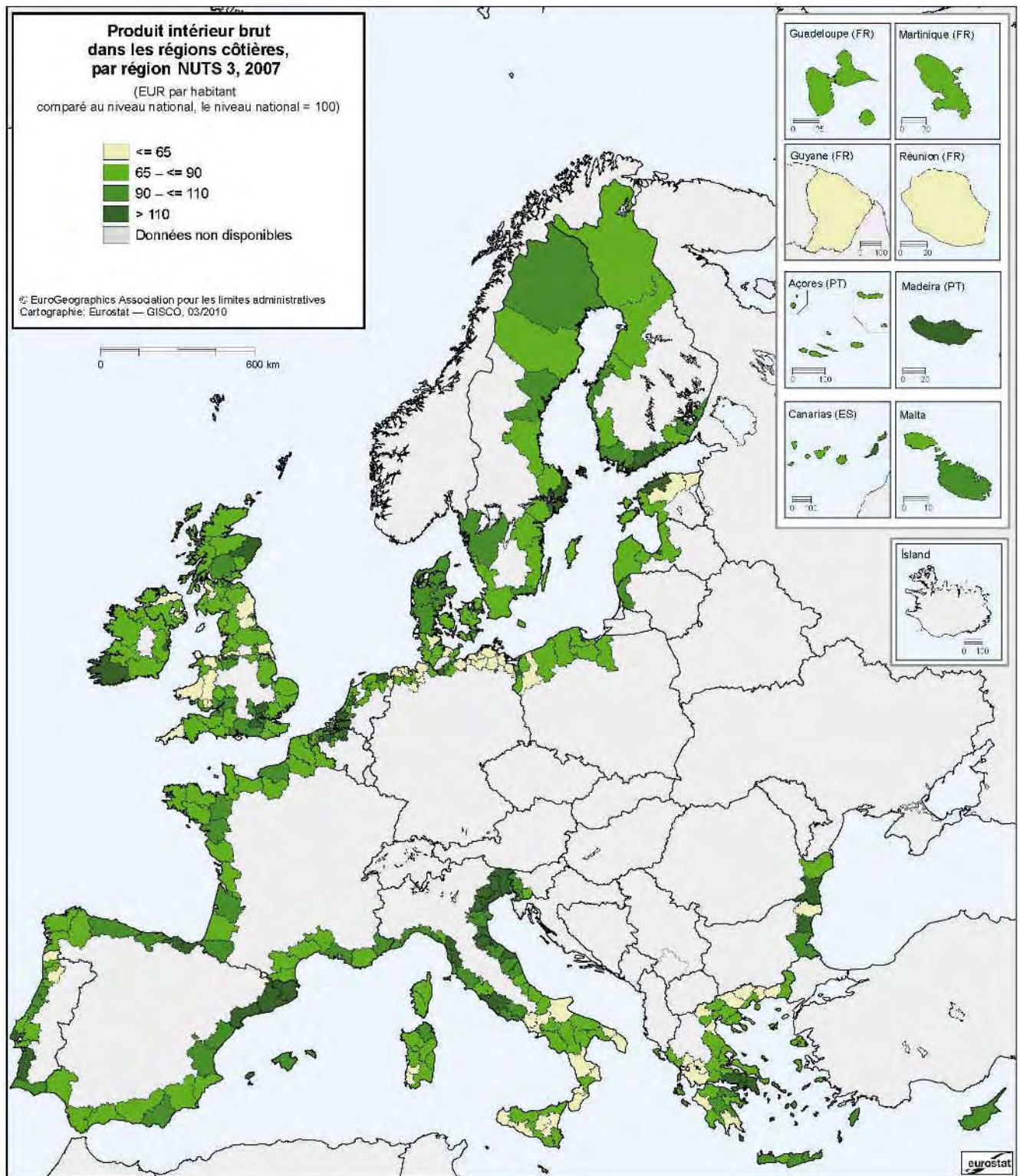
Carte 14.5: Part de l'emploi dans les services dans les régions côtières, par région NUTS 3, 2006 <sup>(1)</sup>  
 (% de l'emploi régional total)



<sup>(1)</sup> Correspond aux emplois des branches NACE G à P, activités extraterritoriales exclues.

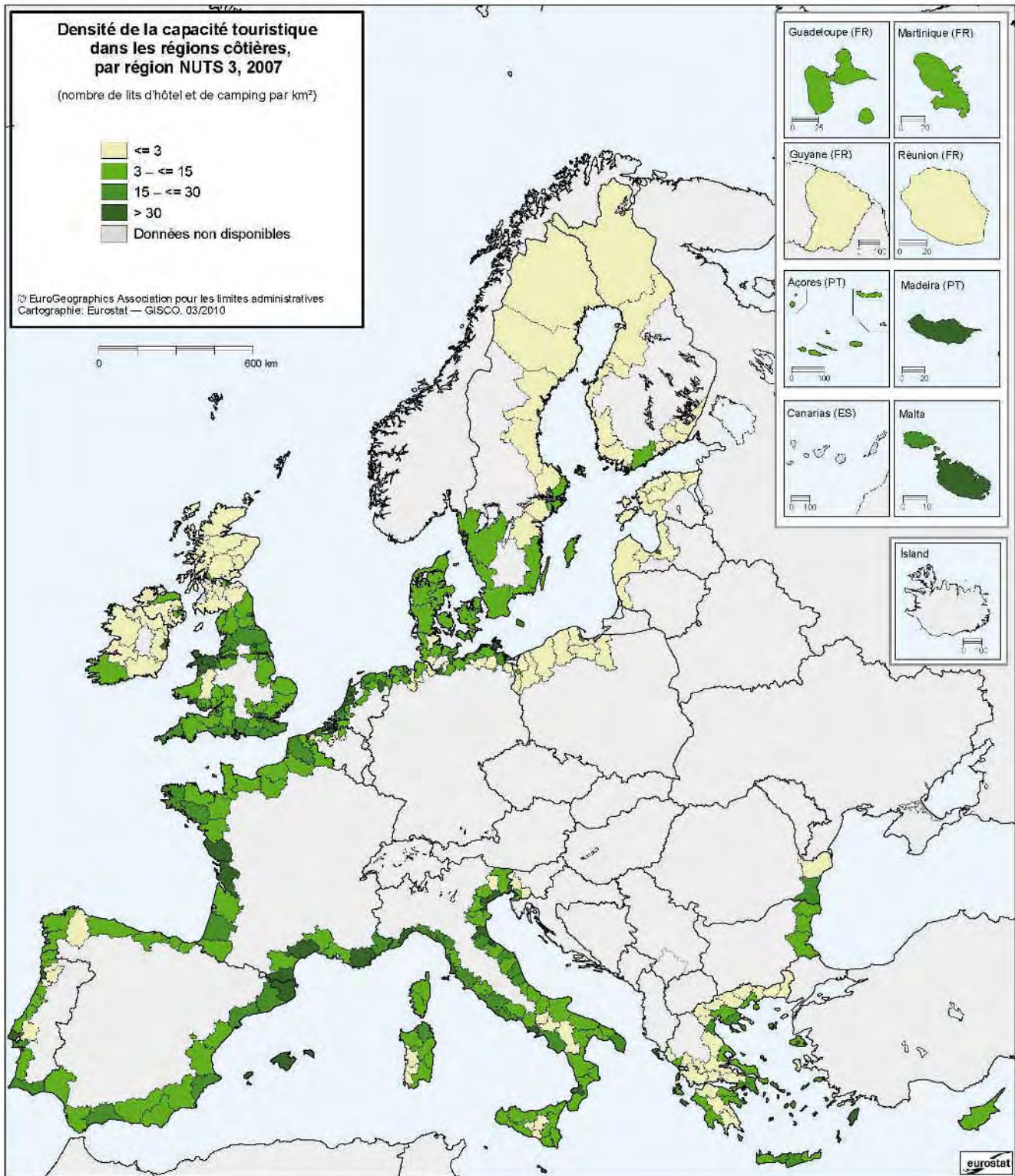
Source: Eurostat (reg\_e3empl95).

**Carte 14.6:** Produit intérieur brut dans les régions côtières, par région NUTS 3, 2007  
(EUR par habitant comparé au niveau national, le niveau national = 100)



Source: Eurostat (reg\_e3gdp).

**Carte 14.7:** Densité de la capacité touristique dans les régions côtières, par région NUTS 3, 2007  
(nombre de lits d'hôtel et de camping par km<sup>2</sup>)



Source: Eurostat (tour\_cap\_nuts3 et reg\_d3area).



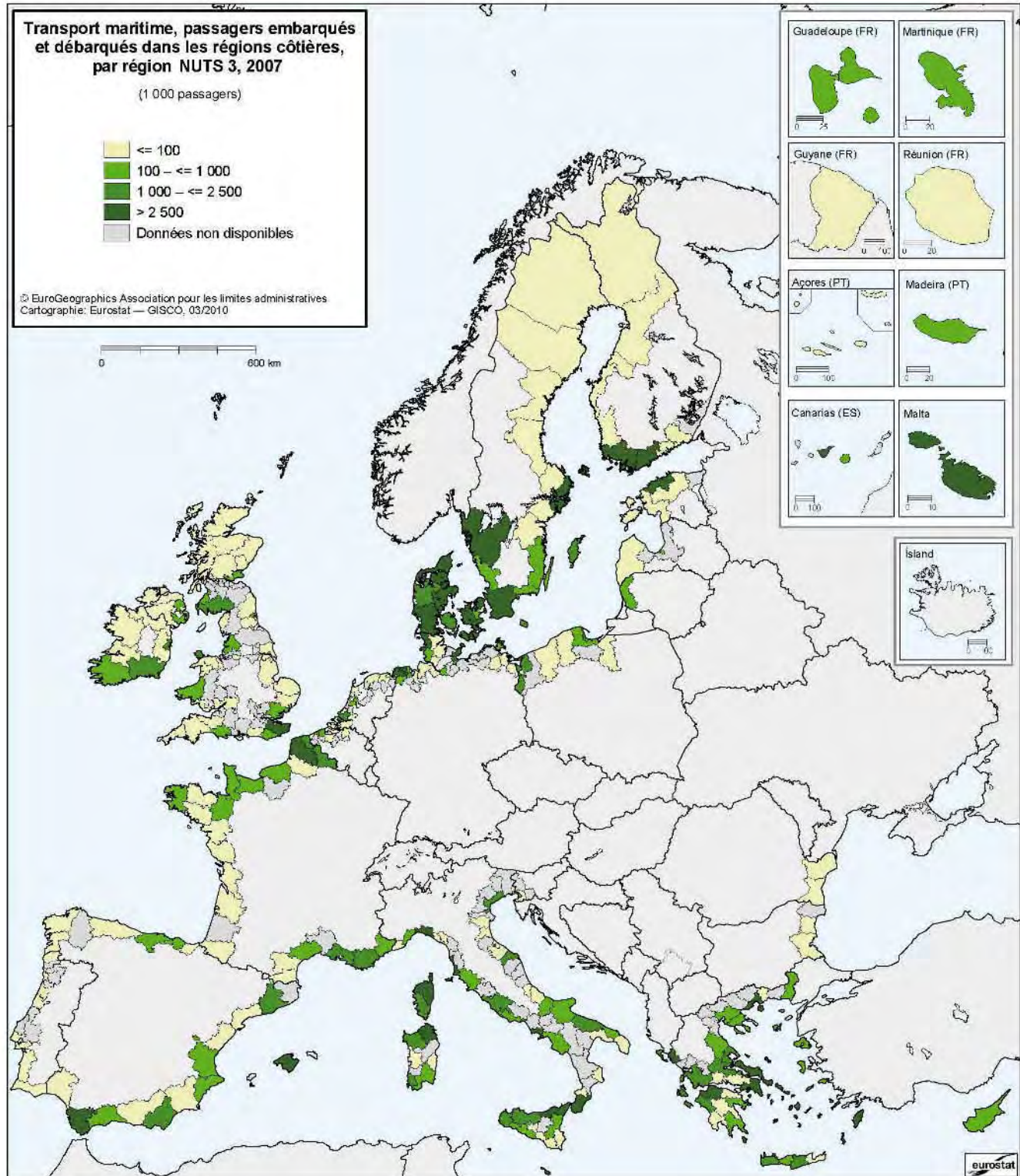
plus de la moitié des régions côtières. Ainsi, 77 % des passagers du transport maritime partaient ou arrivaient dans seulement 9 % des régions côtières. Les principales régions côtières fréquentées par ces passagers sont la région d'Attiki en Grèce, la région de Napoli en Italie et la région de Skåne län en Suède.

La carte 14.8 montre également une forte concentration de la fréquentation des passagers entre les régions côtières des mêmes régions maritimes; ces régions sont de plus assez proches. Ceci s'explique notamment par la densité du trafic de passagers pour des traversées de courte distance. C'est notamment le cas entre les régions côtières du Danemark, mais aussi entre les régions côtières danoises et les régions côtières suédoises Skåne län et Västra Götalands län. De même, bien que le transport maritime de passagers entre le Royaume-Uni et la France soit concurrencé par le rail ou l'avion, le nombre des arrivées et des départs de passagers est important entre la région côtière du Kent au Royaume-Uni et le département français du Pas-de-Calais. La concentration des échanges est encore plus accentuée entre les îles maltaises, où il existe peu d'alternative pour effectuer cette liaison.

## Conclusion

Les régions côtières de l'Union européenne offrent une grande diversité de caractéristiques démographiques et économiques. En effet, la structure de la population, le marché du travail, les emplois, l'offre touristique ou la possibilité de prendre ou d'arriver d'un bateau varient beaucoup d'une région côtière à l'autre. Ainsi, la pression démographique exercée par les habitants de ces régions n'aura pas la même intensité d'une région à l'autre. De même, les activités économiques implantées dans ces régions agiront sur les milieux marins de manières variées. Et d'un autre point de vue, l'influence de la mer sur les habitants ou sur les activités de ces régions n'est pas uniforme. Cependant, quelles que soient leurs caractéristiques socio-économiques, la position géographique de ces régions en fait de véritables interfaces entre la terre et la mer. Une connaissance plus approfondie et un suivi de ces régions permettront ainsi de mieux appréhender les nombreuses interactions entre ces espaces très particuliers et la mer et donc d'apporter un soutien à la politique maritime intégrée pour l'Union européenne.

**Carte 14.8:** Transport maritime, passagers embarqués et débarqués dans les régions côtières, par région NUTS 3, 2007 (1 000 passagers)



Source: Eurostat (mar\_pa\_aa).



## Notes méthodologiques

Une région côtière de l'Union européenne est une région statistique définie au niveau NUTS 3 de la nomenclature géographique, ayant une façade maritime ou ayant plus de la moitié de sa population à moins de 50 km de la mer. Pour l'Union européenne, 446 régions côtières ont ainsi été retenues. Ces régions appartiennent aux 22 États membres ayant une façade maritime. Sur ces 446 régions côtières, 372 ont une façade maritime, 73 n'ont pas de façade maritime mais obéissent au deuxième critère. Enfin, la région allemande de Hamburg a été ajoutée à la liste compte tenu de sa forte influence maritime.

Les 22 États membres ayant une façade maritime sont: la Belgique, la Bulgarie, le Danemark, l'Allemagne, l'Estonie, l'Irlande, la Grèce, l'Espagne, la France, l'Italie, Chypre, la Lettonie, la Lituanie, Malte, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la Roumanie, la Slovénie, la Finlande, la Suède et le Royaume-Uni.

Carte 14.2: les données utilisées pour la structure par âge de la population sont les données de la population au 1<sup>er</sup> janvier. La proportion des personnes âgées de plus de 65 ans dans une région côtière est comparée à la proportion de cette tranche d'âge au niveau national. On parle de surreprésentation des seniors lorsque ce niveau relatif est supérieur à 105. On parle de sous-représentation des seniors lorsque ce niveau est inférieur à 95.

Pour la carte 14.3, la population active comprend la population ayant un emploi plus la population des chômeurs. Pour les cartes 14.3 et 14.4, les définitions et références se rapportant à la population active et au chômage correspondent à celles de l'enquête sur les forces de travail.

Carte 14.4: le taux de chômage d'une région côtière est comparé au taux de chômage national. Ce taux est **significativement supérieur** lorsque ce niveau relatif est supérieur à 110 et **significativement inférieur** lorsque ce taux est inférieur à 90.

Carte 14.5: les données sur l'emploi sont issues des comptes de branches de la comptabilité nationale. Il s'agit du nombre d'emploi total, salarié et non salarié.

Carte 14.6: le produit intérieur brut (PIB) régional par habitant est comparé au PIB national par habitant.

Carte 14.8: les données du transport maritime sont collectées par port. Ici, les données ont été agrégées par régions côtières. Les données des ports en dehors des régions côtières n'ont pas été prises en compte, ainsi que les données des groupes de ports.

Le nombre de passagers correspond aux passagers embarqués et débarqués, y compris les passagers de croisière. Pour un passager de croisière, on ne tient pas compte des étapes de la croisière.





# Typologie urbaine-rurale révisée

15





## Introduction

Ce chapitre présente une nouvelle typologie des régions essentiellement rurales, intermédiaires et essentiellement urbaines, fondée sur une variante de la méthodologie de l'OCDE (voir carte 15.1). Elle a pour objectif de fournir une base cohérente pour la description des régions essentiellement rurales, intermédiaires et essentiellement urbaines dans tous les rapports, communications et publications de la Commission.

Cette typologie a été élaborée conjointement par les quatre directions générales suivantes de la Commission européenne au cours des deux dernières années: la direction générale de l'agriculture et du développement rural, Eurostat, le Centre commun de recherche (JRC) et la direction générale de la politique régionale. À travers ce chapitre, nous tenons à saluer plus particulièrement la contribution des personnes suivantes: Guido Castellano, Josefina Loriz-Hoffmann, Christine Mason, Lorenzo Orlandini, Rob Peters et Thierry Vard de la DG Agriculture et développement rural, Berthold Feldmann et Oliver Heiden d'Eurostat, Javier Gallego du JRC, et Nicola De Michelis, Lewis Dijkstra et Hugo Poelman de la DG Politique régionale.

## Pourquoi une nouvelle typologie?

Le recours à la méthodologie actuelle de l'OCDE pour classer les régions NUTS 3 de l'UE entraîne deux types de distorsions qui rendent leur comparaison difficile au sein de l'UE. La première distorsion est due aux superficies très variables des unités administratives locales de niveau 2 (UAL 2). La seconde distorsion est due aux superficies très variables des régions NUTS 3 et à la distinction faite dans certains pays entre un (petit) centre-ville et la région qui l'entoure. Ce chapitre donne une brève description de la méthodologie de l'OCDE. Il expose ensuite comment la nouvelle typologie tente de remédier aux deux problèmes qui en découlent.

## La méthodologie de l'OCDE

La méthodologie utilisée par l'OCDE <sup>(1)</sup> pour définir la typologie comprend deux étapes principales:

- la définition des unités administratives locales de niveau 2 rurales;
- la classification des régions sur la base de la proportion de la population dans les UAL 2 rurales.

## Définition des unités administratives locales de niveau 2 rurales

La méthodologie de l'OCDE définit comme rurales les UAL 2 dont la densité de population est inférieure à 150 habitants par km<sup>2</sup>. Les superficies très variables des UAL 2 expliquent la classification erronée de certaines d'entre elles:

- des petits villages, très peu peuplés mais circonscrits par des limites administratives très étroites, présentent de ce fait une densité de population suffisamment élevée pour être classés comme urbains. C'est le cas, par exemple, du village d'Aldea de Trujillo, en Espagne, qui ne compte pourtant que 439 habitants;
- des villes situées dans des UAL 2 très vastes et rassemblant la plus grande partie de la population, mais qui présentent une faible densité de population en raison de leur taille relativement grande, sont de ce fait classées comme rurales. Tel est le cas de Badajoz et Cáceres, en Espagne, et d'Uppsala, en Suède, alors que toutes trois comptent une population de 150 000 habitants ou plus.

## Classification du niveau régional

L'OCDE classe les régions comme essentiellement urbaines, intermédiaires ou essentiellement rurales en fonction du pourcentage de la population vivant dans les unités locales rurales.

Une région NUTS 3 est classée comme:

- essentiellement urbaine (EU) si moins de 15 % de sa population vit dans une UAL 2 rurale;
- intermédiaire (IN) si 15 à 50 % de sa population vit dans une UAL 2 rurale;
- essentiellement rurale (ER) si plus de 50 % de sa population vit dans une UAL 2 rurale.

Une troisième étape prend en compte la taille des centres urbains de la région:

- une région classée comme essentiellement rurale à l'issue des étapes 1 et 2 devient intermédiaire si elle comprend un centre urbain de plus de 200 000 habitants représentant au moins 25 % de la population régionale;
- une région classée comme intermédiaire à l'issue des étapes 1 et 2 devient essentiellement urbaine si elle comprend un centre urbain de plus de 500 000 habitants représentant au moins 25 % de la population régionale.

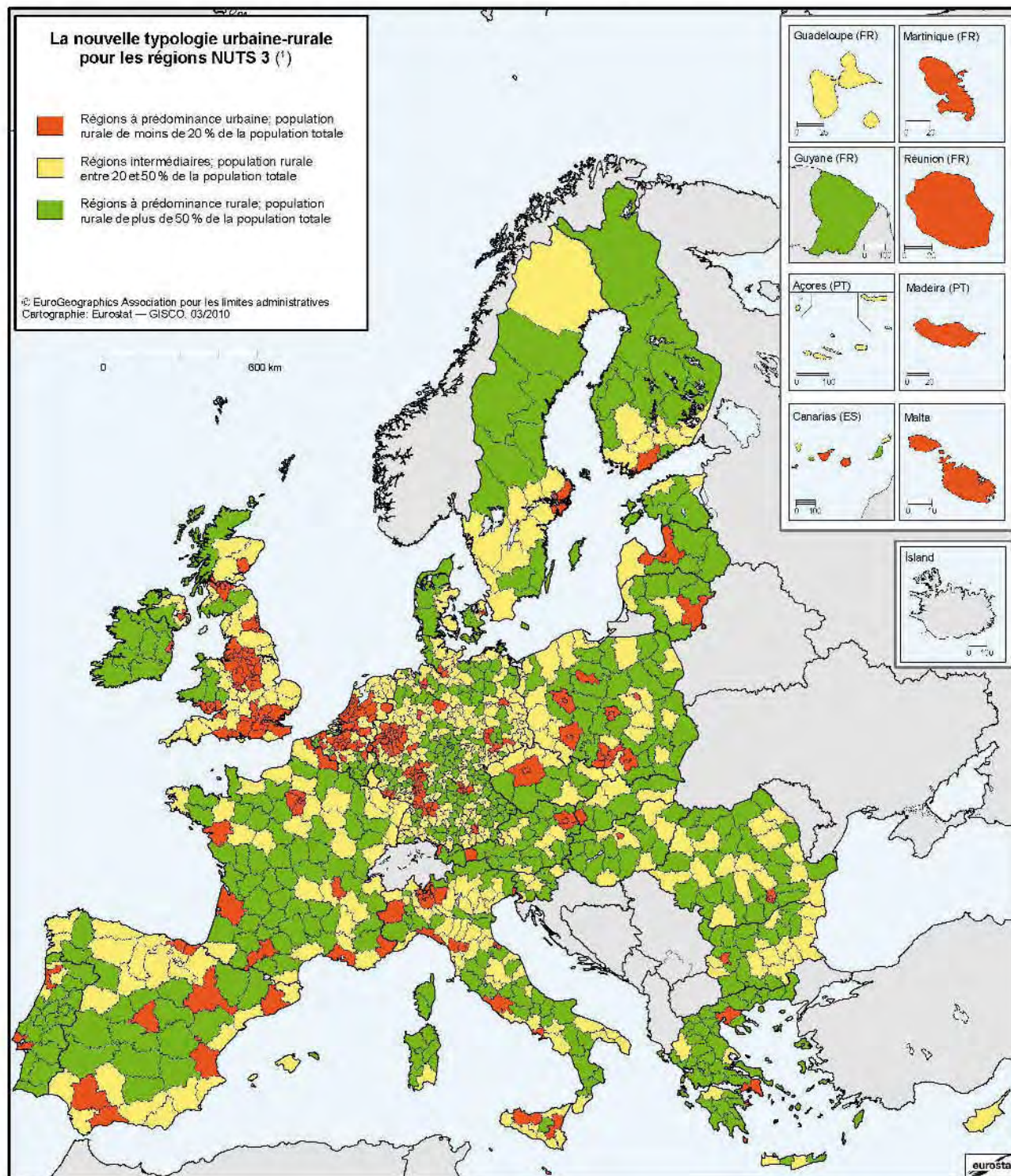
La carte 15.2 présente le résultat de cette manière de procéder.

L'OCDE est également consciente des problèmes engendrés par les différences dans les superficies

<sup>(1)</sup> Voir «Typologie régionale de l'OCDE», GOV/TDPC/TI(2007)8, OCDE, Paris, 2007.



Carte 15.1: La nouvelle typologie urbaine-rurale pour les régions NUTS 3 <sup>(1)</sup>



(1) Cette typologie se base sur la définition urbaine et rurale d'une maille de 1 km<sup>2</sup>. Les mailles urbaines remplissent deux conditions: 1) une densité de population d'au moins 300 habitants par km<sup>2</sup> et 2) un minimum de 5 000 habitants dans une maille contiguë au-delà du seuil de densité. Les autres sont considérées comme rurales. Les seuils pour la typologie: 50 et 20 % de la population régionale en mailles rurales. Pour Madeira, les Açores et les départements d'outre-mer, la maille de population n'est pas disponible. Cette typologie utilise donc la classification OCDE pour ces régions.

Source: Eurostat, JRC, EFGS, REGIO-GIS.



(<sup>1</sup>) [http://ec.europa.eu/dgs/jrc/index.cfm?id=1410&obj\\_id=5310&dt\\_code=NWS&lang=en](http://ec.europa.eu/dgs/jrc/index.cfm?id=1410&obj_id=5310&dt_code=NWS&lang=en) et <http://www.eea.europa.eu/data-and-maps/data/population-density-disaggregated-with-corine-land-cover-2000-2>

des régions NUTS 3. Afin d'y remédier, l'OCDE utilise pour cette classification les régions NUTS 2 en Belgique, aux Pays-Bas et en Grèce, les régions de planification spatiale en Allemagne, et les régions NUTS 3 dans tous les autres pays de l'OCDE qui font partie de l'UE.

## La nouvelle typologie

### Définition fondée sur une carte quadrillée de la population

La nouvelle typologie s'appuie sur une procédure simple en deux étapes pour déterminer la population dans les zones urbaines:

- 1) un seuil de densité de population (300 habitants par km<sup>2</sup>) appliqué à des cellules de 1 km<sup>2</sup>;
- 2) un seuil minimal (de 5 000 habitants) appliqué aux groupes de cellules qui dépassent le seuil de densité.

La population vivant dans des zones rurales est celle qui vit en dehors des zones urbaines définies selon la méthode décrite ci-dessus.

Pour déterminer la taille de la population, on groupe les cellules de la grille sur la base de la contiguïté (y compris en diagonale), voir le graphique 15.1. Si le carré central du graphique 15.1 excède le seuil de densité, il sera groupé avec chacune des huit cellules contiguës qui sont dans le même cas.

La carte quadrillée en cellules de 1 km<sup>2</sup> est déjà disponible (<sup>2</sup>) pour le Danemark, la Suède, la Finlande, l'Autriche ainsi que les Pays-Bas; dans ces États membres, la nouvelle typologie est fondée sur la grille réelle. Pour les autres États membres, la nouvelle typologie repose sur la grille de ventilation de la population établie par le JRC

(version 5) (<sup>3</sup>) à partir de la population des UAL 2 et de la base de données CORINE Land Cover.

Il est probable qu'à l'avenir la carte quadrillée en cellules de 1 km<sup>2</sup> devienne la norme; elle offre l'avantage de pouvoir être facilement étendue aux pays hors de l'UE. Ainsi, on peut également appliquer cette typologie à la Suisse, à la Norvège et à la Croatie, en utilisant exactement la même méthode.

La carte CORINE Land Cover n'incluant pas les quatre départements français d'outre-mer ni Madeira et les Açores au Portugal, la carte quadrillée de ventilation de la population ne les couvre pas non plus. Par conséquent, la classification de l'OCDE reste inchangée pour ces régions.

L'approche fondée sur la carte quadrillée en cellules de 1 km<sup>2</sup> de la population a pour effet de classer 68 % de la population de l'EU-27 comme vivant en zone urbaine et les 32 % restants comme vivant en zone rurale (voir le tableau 15.1). Cette proportion est supérieure de 5 points de pourcentage à celle qui découle de la définition initiale de l'OCDE. Toutefois, la proportion de la population dans les UAL 2 rurales (définies comme des UAL 2 dont au moins 50 % des habitants vivent en zone rurale) est de 28 %, un chiffre très similaire à celui de l'OCDE. Cette classification sera encore affinée.

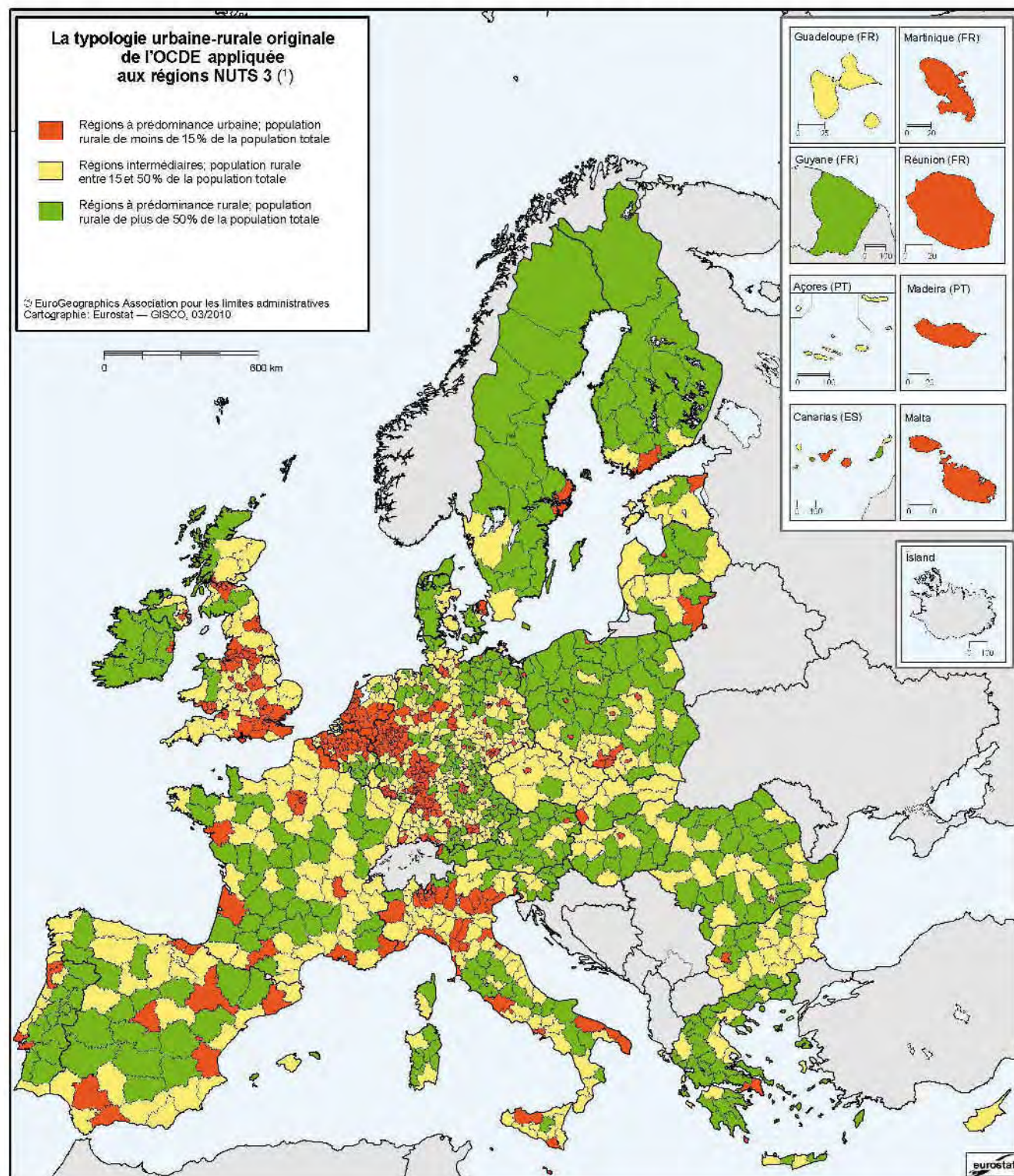
Cette méthode a le mérite d'établir une distribution plus équilibrée de la population. Ainsi, les États membres qui comptent une très petite proportion de leur population dans des zones rurales, comme l'Allemagne, les Pays-Bas et la Belgique, voient augmenter cette proportion. À l'inverse, les États membres qui présentent une très forte proportion de leur population dans les zones rurales et de très grandes UAL 2, tels que la Suède, la Finlande et le Danemark, voient cette proportion diminuer (voir le tableau 15.1).

**Graphique 15.1:** Mailles contiguës

1	2	3
4		5
6	7	8

(<sup>2</sup>) Pour de plus amples informations, voir l'European Forum for Geostatistics: <http://www.efgs.ssb.no/>

Carte 15.2: La typologie urbaine-rurale originale de l'OCDE appliquée aux régions NUTS 3 (\*)



(\*) Cette typologie se base sur le partage de la population en unités administratives locales de niveau 2 (UAL 2) avec une densité de population inférieure à 150 habitants par km<sup>2</sup>. Seuil pour la typologie: 50 et 15 % de la population régionale en UAL 2 avec une basse densité.

Source: Eurostat, JRC, EFGS, REGIO-GIS.



**Tableau 15.1:** Taux de population et de sol dans les unités administratives locales (UAL 2), OCDE et nouvelle typologie (¹)

	Taux de population				Taux de sol			
	OCDE UAL 2 rurale	UAL 2 rurale	Différence UAL 2	Maille rurale	OCDE UAL 2 rurale	UAL 2 rurale	Différence UAL 2	Cellule rurale
Belgique	8,7	16,3	7,7	21,6	40,7	53,2	12,5	74,3
Bulgarie	36,2	36,2	0,0	40,9	93,3	91,1	- 2,2	98,5
République tchèque	30,0	36,0	5,9	40,9	83,0	85,2	2,2	95,4
Danemark	41,0	29,8	- 11,2	37,5	85,3	69,5	- 15,8	95,9
Allemagne	19,1	22,4	3,3	28,2	64,8	66,4	1,6	90,2
Estonie	32,0	40,2	8,2	38,9	98,5	98,7	0,1	99,2
Irlande	44,2	47,5	3,3	49,2	96,8	96,3	- 0,6	98,7
Grèce (²)	38,6	38,2	- 0,4	39,9	94,9	93,6	- 1,4	98,8
Espagne	26,9	26,9	- 0,1	31,1	91,9	90,2	- 1,7	98,2
France	29,0	34,3	5,3	37,0	90,3	90,5	0,3	96,5
Italie	20,8	23,2	2,4	30,2	70,9	69,5	- 1,4	93,2
Chypre	22,2	25,5	3,3	29,3	91,1	91,5	0,5	96,9
Lettonie	34,3	36,7	2,4	37,8	98,2	97,1	- 1,1	99,1
Lituanie	36,2	55,3	19,1	55,4	96,9	98,0	1,1	99,0
Luxembourg	28,0	35,1	7,1	39,4	75,5	79,3	3,8	91,8
Hongrie	43,3	35,1	- 8,2	42,5	87,8	76,8	- 11,0	96,5
Malte	0,1	1,7	1,7	5,3	1,6	13,1	11,5	61,0
Pays-Bas	6,8	9,1	2,3	15,6	29,5	32,9	3,3	85,0
Autriche	41,4	39,5	- 1,9	43,0	90,4	85,0	- 5,4	96,4
Pologne	40,3	40,1	- 0,2	40,6	90,5	87,9	- 2,6	96,4
Portugal	26,9	31,7	4,8	34,9	87,1	89,3	2,2	96,0
Roumanie	48,3	43,7	- 4,6	47,2	93,6	89,0	- 4,6	97,9
Slovénie	55,5	44,8	- 10,7	51,6	88,1	75,3	- 12,8	96,3
Slovaquie	40,7	41,9	1,2	47,1	86,2	85,3	- 0,9	96,6
Finlande	53,6	34,5	- 19,1	41,2	98,3	89,8	- 8,6	99,4
Suède	69,3	25,7	- 43,6	35,7	99,0	69,0	- 30,1	99,2
Royaume-Uni	12,2	14,0	1,7	15,8	81,7	79,9	- 1,8	91,5
<b>EU-27</b>	<b>27,1</b>	<b>27,9</b>	<b>0,8</b>	<b>32,1</b>	<b>87,6</b>	<b>82,8</b>	<b>- 4,8</b>	<b>96,2</b>

(¹) UAL 2 = unité administrative locale de niveau 2.

(²) En Grèce, c'est UAL 1.

Les données ne couvrent pas les départements d'outre-mer (FR9), Região Autónoma dos Açores (PT20) et Região Autónoma da Madeira (PT30).

Source: Eurostat, JRC, EFGS, REGIO-GIS.



## Définition du niveau régional

### Définition du niveau régional en utilisant la proportion de la population dans les cellules rurales

Cette nouvelle typologie se réfère au même seuil (50 %) pour définir une région essentiellement rurale, mais elle utilise la proportion de la population des cellules rurales de la grille et non celle des UAL 2 rurales. Le passage direct des cellules au niveau régional permet d'éviter la distorsion due à la disparité des superficies des UAL 2.

Afin de garantir que la proportion de la population dans les régions essentiellement urbaines ne soit pas trop éloignée de la classification initiale de l'OCDE appliquée aux régions NUTS 3, on a revu à la hausse le seuil départageant les zones essentiellement urbaines et les zones intermédiaires, qui passe de 15 à 20 % <sup>(4)</sup> (voir le tableau 15.2 et le graphique 15.2).

Les chercheurs dont le travail est axé sur les zones rurales combinent parfois les régions essentiellement rurales et intermédiaires, les qualifiant de «régions rurales», notamment parce que l'OCDE utilisait l'expression «relativement rurale» avant de la remplacer par le terme «intermédiaire» en 1997. Les chercheurs qui s'intéressent aux zones urbaines, quant à eux, combinent parfois les régions essentiellement urbaines et intermédiaires sous le nom de «régions urbaines», au motif que plus de la moitié de la population de ces deux régions vit dans des UAL 2 urbaines. Malheureusement, cette façon de procéder donne lieu à des affirmations contradictoires selon lesquelles 80 % de la population de l'UE est réputée vivre dans une région urbaine et, en même temps, 55 % dans une région rurale, les régions intermédiaires étant incluses dans les deux groupes. Afin d'éviter ces problèmes, ce chapitre présente toujours les données en trois groupes distincts.

La nouvelle typologie modifie également la répartition des superficies dans chacune des typologies (voir le tableau 15.3), dans une moindre mesure cependant que la population au niveau de l'UE. Dans un certain nombre de pays tels que la République tchèque, l'Estonie et la Suède, les glissements entre les régions intermédiaires et les régions essentiellement rurales sont particulièrement importants.

### Une classification des régions NUTS 3 et des groupements de régions NUTS 3

Cette méthodologie propose une solution différente pour résoudre le problème des régions

NUTS 3 trop petites. Elle combine les régions NUTS 3 de moins de 500 km<sup>2</sup> avec les régions NUTS 3 voisines <sup>(5)</sup>. Cette méthode peut être appliquée uniformément à toutes les régions NUTS 3 de l'UE.

Sur les 1 303 régions NUTS 3, 247 occupent moins de 500 km<sup>2</sup>. Afin de garantir que les régions NUTS 3 groupées aient une superficie d'au moins 500 km<sup>2</sup>, on a groupé 142 régions avec les régions limitrophes en procédant comme suit:

- 1) 46 petites régions NUTS 3 ont été groupées avec leur seule voisine;
- 2) 50 petites régions NUTS 3 ont été groupées avec une ou deux des voisines avec lesquelles elles partagent la plus longue frontière, mais pas avec les autres;
- 3) 18 petites régions NUTS 3 ont été groupées avec toutes leurs voisines, la longueur de la frontière ne permettant pas de départager celles-ci précisément;
- 4) 28 petites régions NUTS 3 ont été groupées avec d'autres petites régions NUTS 3 et avec quelques-unes de leurs principales voisines.

Sur les 247 régions NUTS 3, 105 n'ont pas fait l'objet d'un groupement, pour les quatre raisons suivantes:

- 1) 9 d'entre elles sont des régions insulaires et n'ont donc pas de voisine directe;
- 2) 43 régions NUTS 3 ont la même classification que l'ensemble de leurs voisines; dès lors, leur groupement ne changerait rien à leur classification;
- 3) 41 régions NUTS 3 sont adjacentes à un groupe de régions NUTS 3 ayant la même classification;
- 4) 12 régions NUTS 3 belges, principalement situées en West-Vlaanderen et n'atteignant pour la plupart pas le seuil, ne permettent aucun groupement évident. On ne les a donc pas groupées, afin de sauvegarder la diversité dans une région dont la densité de population est globalement élevée.

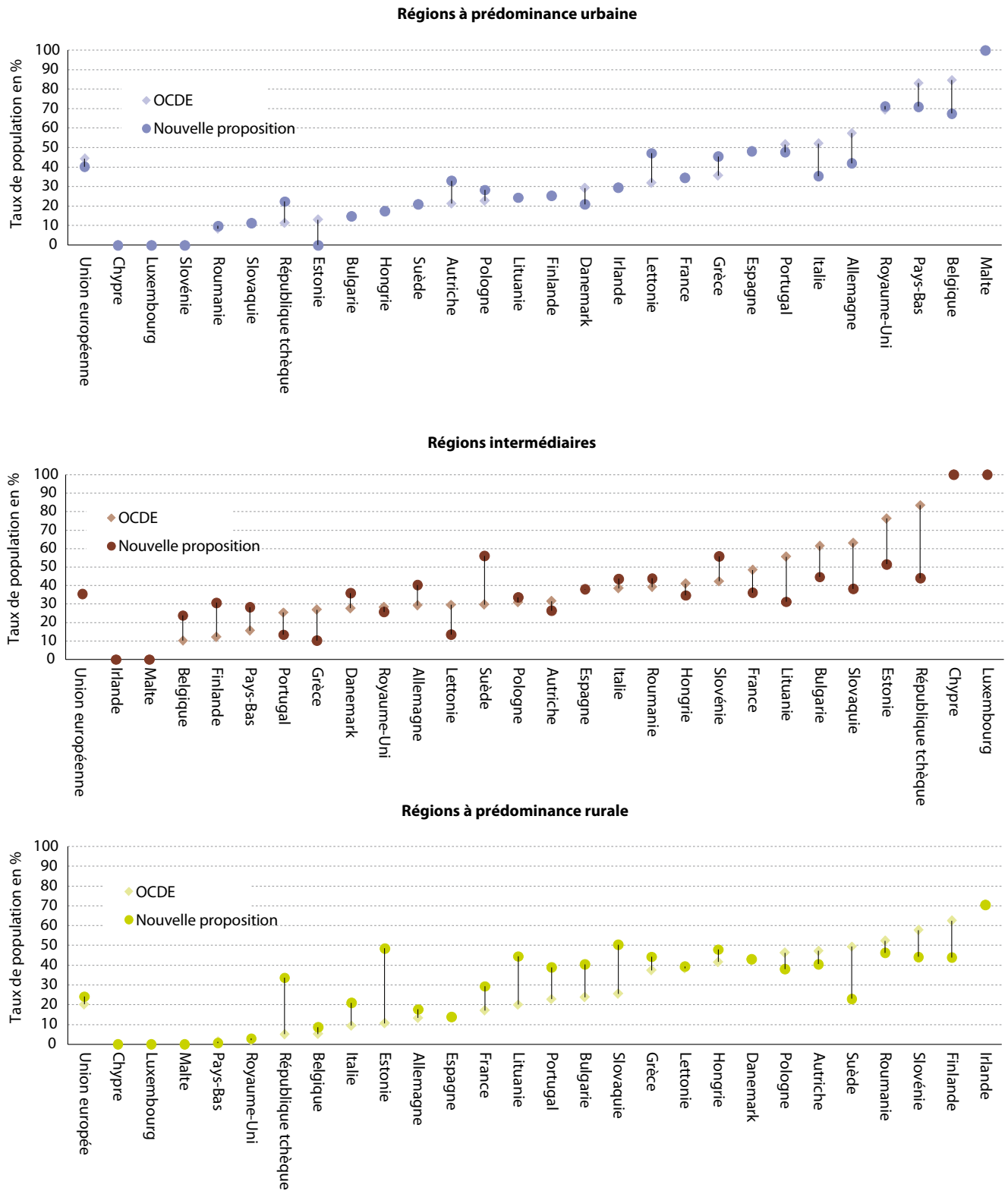
Par conséquent, 142 régions NUTS 3 ont été rassemblées au sein de 114 groupements NUTS 3. Les cartes 15.5 et 15.6 montrent l'incidence de ces groupements sur les classifications.

Le seul objectif de ces groupements est d'obtenir une classification qui facilite la comparaison au sein de l'UE. Ces groupements n'ont pas d'autre finalité et sont dissous dès que la classification est achevée. Il en résulte une classification pour chacune des régions NUTS 3.

<sup>(5)</sup> Le seuil de 500 km<sup>2</sup> a été choisi afin d'écarter les erreurs les plus grossières. Abaisser le seuil à 400 km<sup>2</sup> réduirait de 35 le nombre de petites régions NUTS 3, et le relever à 600 km<sup>2</sup> augmenterait ce nombre de 39.

<sup>(4)</sup> À cause du passage de 15 à 20 %, environ 70 autres régions sont classées comme essentiellement urbaines au lieu d'intermédiaires. Les deux tiers de ces régions se situent en Allemagne et au Royaume-Uni. Si ce seuil était relevé à 25 %, environ 50 autres régions seraient classées comme essentiellement urbaines. Globalement, l'utilisation d'un taux de 15 % modifierait la classification des régions pour environ 25 % de la population de l'UE, tandis que l'utilisation d'un taux de 20 % n'entraîne un changement que pour 8 de celles-ci par rapport à la classification de l'OCDE.

Graphique 15.2: Taux de population par type de région, OCDE et la nouvelle typologie



Source: Eurostat, JRC, EFGS, REGIO-GIS.

**Tableau 15.2:** Taux de population selon la typologie OCDE et la nouvelle typologie urbaine-rurale (1)

% de population	Méthodologie OCDE au niveau NUTS 3			La nouvelle typologie urbaine-rurale			Différence		
	Prédomi- nance urbaine	Intermé- diaire	Prédomi- nance rurale	Prédomi- nance urbaine	Intermé- diaire	Prédomi- nance rurale	Prédomi- nance urbaine	Intermé- diaire	Prédomi- nance rurale
Belgique	84,7	10,1	5,2	67,5	23,9	8,6	- 17,2	13,7	3,5
Bulgarie	14,9	61,4	23,7	14,9	44,7	40,4	0,0	- 16,7	16,7
République tchèque	11,4	83,6	5,0	22,4	44,0	33,6	11,0	- 39,6	28,6
Danemark	29,3	27,7	43,0	21,0	36,0	43,0	- 8,3	8,3	0,0
Allemagne	57,4	29,3	13,3	42,0	40,3	17,6	- 15,4	11,0	4,3
Estonie	13,1	76,3	10,6	0,0	51,5	48,5	- 13,1	- 24,8	37,9
Irlande	29,5	0,0	70,5	29,5	0,0	70,5	0,0	0,0	0,0
Grèce	35,7	26,9	37,4	45,5	10,3	44,2	9,9	- 16,7	6,8
Espagne	48,2	37,8	13,9	48,2	38,1	13,8	- 0,1	0,2	- 0,2
France	34,5	48,4	17,0	34,6	36,2	29,3	0,0	- 12,3	12,2
Italie	52,1	38,5	9,4	35,4	43,7	20,9	- 16,7	5,2	11,5
Chypre	0,0	100,0	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Lettonie	32,0	29,7	38,3	47,2	13,5	39,3	15,2	- 16,1	1,0
Lituanie	24,4	55,7	20,0	24,4	31,2	44,4	0,0	- 24,4	24,4
Luxembourg	0,0	100,0	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Hongrie	17,4	41,0	41,6	17,4	34,7	47,9	0,0	- 6,3	6,3
Malte	100,0	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Pays-Bas	83,1	15,6	1,3	71,1	28,3	0,7	- 12,1	12,7	- 0,6
Autriche	21,2	31,6	47,1	33,0	26,5	40,5	11,8	- 5,1	- 6,7
Pologne	22,7	31,1	46,2	28,3	33,6	38,0	5,6	2,6	- 8,2
Portugal	51,7	25,5	22,8	47,7	13,5	38,8	- 4,0	- 12,0	16,0
Roumanie	8,5	39,2	52,3	9,9	43,9	46,2	1,4	4,7	- 6,1
Slovénie	0,0	42,4	57,6	0,0	55,9	44,1	0,0	13,5	- 13,5
Slovaquie	11,4	63,1	25,5	11,4	38,3	50,3	0,0	- 24,8	24,8
Finlande	25,4	12,2	62,4	25,4	30,7	43,9	0,0	18,5	- 18,5
Suède	20,9	29,7	49,4	20,9	56,1	23,0	0,0	26,4	- 26,4
Royaume-Uni	69,6	28,4	2,0	71,3	25,8	2,9	1,7	- 2,6	0,9
<b>EU-27</b>	<b>44,5</b>	<b>35,4</b>	<b>20,1</b>	<b>40,3</b>	<b>35,6</b>	<b>24,1</b>	<b>- 4,2</b>	<b>0,2</b>	<b>4,0</b>

(1) Les données ne couvrent pas les départements d'outre-mer (FR9), Região Autónoma dos Açores (PT20) et Região Autónoma da Madeira (PT30).

Source: Eurostat, JRC, EFGS, REGIO-GIS.

### Présence des villes

Tout comme la méthodologie de l'OCDE, et exactement de la même manière, cette nouvelle typologie tient compte de la présence d'une ville. Les chiffres de la population proviennent des données du recensement de l'année 2001 relatives aux villes ayant fait l'objet de l'audit urbain.

La présence d'une ville de plus de 200 000 habitants fait ainsi passer sept groupements NUTS 3

de la catégorie «essentiellement rurale» à la catégorie «intermédiaire». C'est le cas pour: Córdoba en Espagne; le Maine-et-Loire, le Finistère et l'Ille-et-Vilaine en France; Radomski en Pologne, ainsi que Bihor et Dolj en Roumanie.

La présence d'une ville de plus de 500 000 habitants fait passer 16 régions NUTS 3 d'«intermédiaires» à «essentiellement urbaines». C'est le cas pour: Praha et sa région en République tchèque; Zaragoza, Valencia, Málaga et Sevilla en



Tableau 15.3: Taux de sol selon la typologie OCDE et la nouvelle typologie urbaine-rurale (1)

% de sol	Méthodologie OCDE au niveau NUTS 3			La nouvelle typologie urbaine-rurale			Différence		
	Prédomi- nance urbaine	Intermé- diaire	Prédomi- nance rurale	Prédomi- nance urbaine	Intermé- diaire	Prédomi- nance rurale	Prédomi- nance urbaine	Intermé- diaire	Prédomi- nance rurale
Belgique	54,9	18,5	26,6	34,7	31,8	33,5	- 20,2	13,3	6,9
Bulgarie	1,1	65,5	33,4	1,1	45,1	53,8	0,0	- 20,3	20,3
République tchèque	0,6	90,8	8,6	14,6	37,0	48,4	14,0	- 53,7	39,8
Danemark	4,5	23,6	71,9	1,2	26,9	71,9	- 3,3	3,3	0,0
Allemagne	19,4	44,1	36,5	11,8	48,4	39,8	- 7,6	4,3	3,3
Estonie	7,7	71,5	20,9	0,0	17,7	82,3	- 7,7	- 53,8	61,5
Irlande	1,3	0,0	98,7	1,3	0,0	98,7	0,0	0,0	0,0
Grèce	2,9	23,2	73,9	5,7	12,1	82,3	2,8	- 11,1	8,3
Espagne	14,4	40,2	45,4	14,4	39,5	46,1	0,0	- 0,7	0,7
France	8,7	50,4	40,8	8,7	31,4	59,8	0,0	- 19,0	19,0
Italie	24,0	49,2	26,8	12,2	42,4	45,5	- 11,9	- 6,8	18,7
Chypre	0,0	100,0	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Lettonie	0,5	43,6	55,9	16,2	21,1	62,8	15,7	- 22,5	6,8
Lituanie	15,0	51,9	33,1	15,0	19,8	65,2	0,0	- 32,1	32,1
Luxembourg	0,0	100,0	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Hongrie	0,6	41,4	58,0	0,6	33,3	66,1	0,0	- 8,1	8,1
Malte	100,0	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Pays-Bas	61,8	34,9	3,3	46,5	51,3	2,1	- 15,3	16,4	- 1,2
Autriche	1,3	20,2	78,5	8,8	19,0	72,2	7,5	- 1,3	- 6,3
Pologne	2,5	25,4	72,1	9,3	34,4	56,3	6,9	9,0	- 15,9
Portugal	7,9	19,9	72,2	6,5	6,4	87,1	- 1,4	- 13,5	14,9
Roumanie	0,1	34,9	65,0	0,8	39,4	59,8	0,7	4,6	- 5,2
Slovénie	0,0	29,6	70,4	0,0	39,0	61,0	0,0	9,4	- 9,4
Slovaquie	4,2	63,6	32,2	4,2	36,8	59,0	0,0	- 26,8	26,8
Finlande	2,1	5,0	92,9	2,1	14,9	83,0	0,0	9,9	- 9,9
Suède	1,5	8,3	90,2	1,5	45,6	52,9	0,0	37,2	- 37,2
Royaume-Uni	21,6	54,1	24,4	25,6	46,8	27,7	4,0	- 7,3	3,3
<b>EU-27</b>	<b>9,5</b>	<b>36,1</b>	<b>54,4</b>	<b>9,1</b>	<b>34,9</b>	<b>56,0</b>	<b>- 0,4</b>	<b>- 1,2</b>	<b>1,6</b>

(1) Les données ne couvrent pas les départements d'outre-mer (FR9), Região Autónoma dos Açores (PT20) et Região Autónoma da Madeira (PT30).

Source: Eurostat, JRC, EFGS, REGIO-GIS.

Espagne; la Gironde (avec Bordeaux), la Haute-Garonne (avec Toulouse) et la Loire-Atlantique (avec la communauté urbaine de Nantes) en France; Vilnius en Lituanie; Kraków, Poznań et Wrocław et leur région en Pologne.

### Comparaison entre la méthode de l'OCDE et la nouvelle typologie

Les cartes 15.3 et 15.4 montrent le changement de la classification entre la méthode de l'OCDE appliquée aux régions NUTS 3 et la nouvelle typologie appliquée aux groupements NUTS 3.

Dans l'ensemble, la proportion de la population des régions intermédiaires ne change pas au niveau de l'UE (voir le graphique 15.2). En revanche, la proportion de la population des régions essentiellement rurales augmente de 4 points de pourcentage (soit un accroissement relatif de 20 %) et celle des régions essentiellement urbaines diminue d'autant.

Les changements à l'échelon national suivent ceux intervenus à l'échelon local, les Pays-Bas et la Belgique devenant moins urbains, la Suède et la Finlande plus intermédiaires et moins rurales. Dans les États baltes, en Slovénie, en République tchèque et en Slovaquie, 15 à 25 % de la population changent de catégorie. Il en va de même en Italie, en Grèce et au Portugal pour 17 % de la population.

### Autres niveaux régionaux

Bien qu'en principe cette méthodologie puisse également être appliquée à des niveaux géographiques supérieurs, comme les régions NUTS 2 ou NUTS 1, le présent chapitre déconseille de le faire. Une application à des niveaux géographiques supérieurs pourrait, dans certains cas, cacher des différences significatives entre régions derrière la moyenne globale du niveau agrégé. Cet effet ne résulte pas de la méthodologie en soi mais du niveau géographique appliqué.

La perte de résultat différencié peut être démontrée en comparant les résultats obtenus aux niveaux NUTS 2 et NUTS 3 sur la base de la méthode de l'OCDE. La proportion de la population dans les régions essentiellement rurales de niveau NUTS 2 est à peu près trois fois moindre que la proportion identifiée au niveau NUTS 3. Le problème est encore mieux illustré par le fait que, selon la méthode de l'OCDE, seulement la moitié de la population d'une région NUTS 3 essentiellement rurale vit dans une région NUTS 2 essentiellement rurale. L'application d'une classification de niveau NUTS 2 modifierait la typologie à un point tel que la précision plus importante des résultats obtenus via cette nouvelle méthode s'en trouverait compromise.

C'est l'insuffisance des données disponibles au niveau NUTS 3 qui a motivé cette application hybride de la classification aux régions NUTS 2 et NUTS 3. Heureusement, un nombre croissant d'indicateurs au niveau NUTS 3 est à présent disponible par l'intermédiaire d'Eurostat. De plus, pour quelques indicateurs uniquement disponibles au niveau géographique agrégé, des techniques d'estimation pour de petites zones peuvent contribuer à l'estimation des valeurs NUTS 3 sur la base de données NUTS 2 et de données auxiliaires au niveau NUTS 3. Cependant, pour certains indicateurs, ces techniques d'estimation ne sont pas immédiatement disponibles ou doivent être encore développées.

## Conclusion

Cette nouvelle typologie s'attaque avec succès à deux écueils majeurs auxquels se heurte la méthodologie de l'OCDE appliquée aux régions NUTS 3 de l'UE: les variations dans les superficies des UAL 2 et des régions NUTS 3. Elle le fait à travers toute l'Union, de façon cohérente, en trois étapes principales:

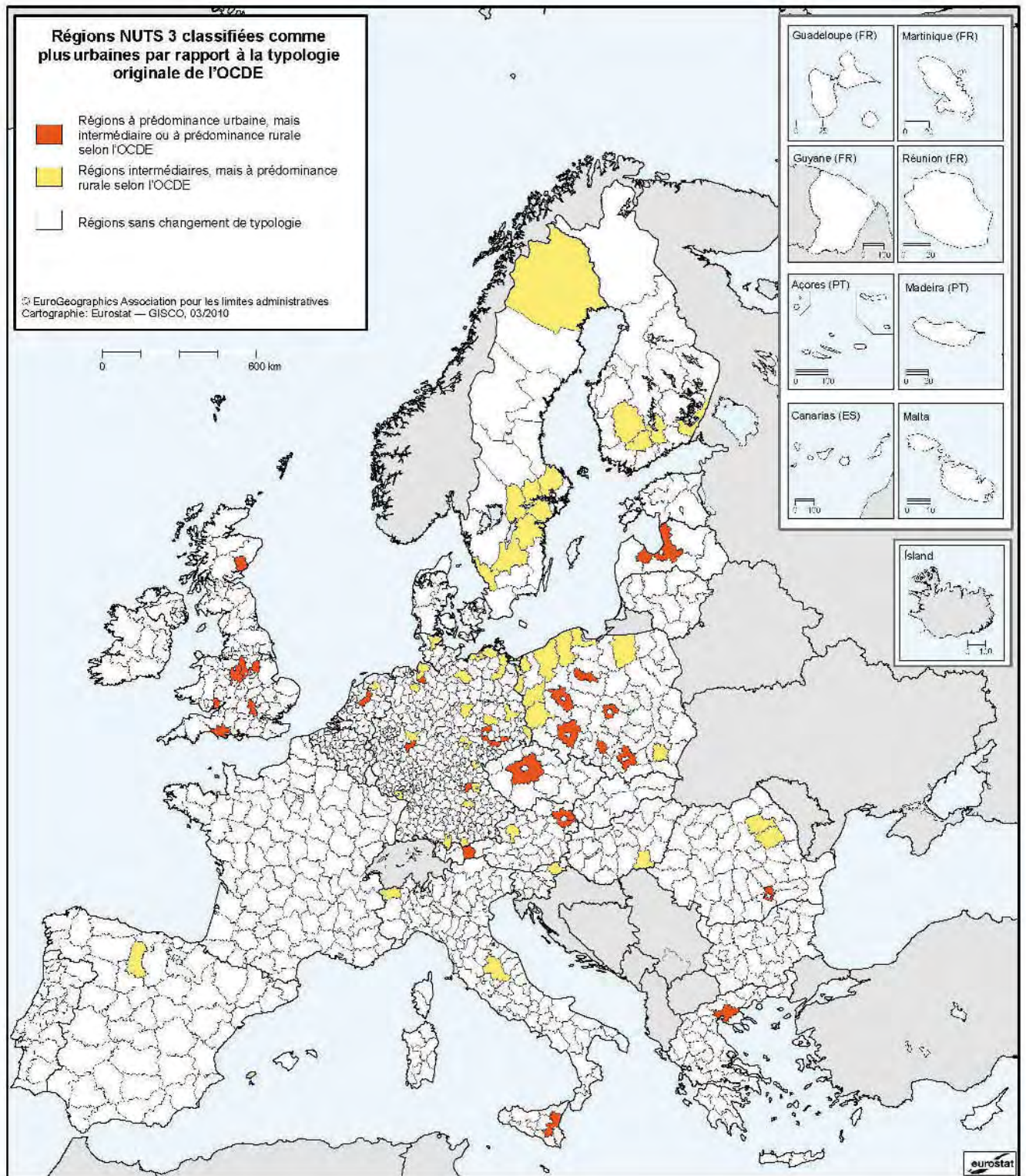
- 1) elle crée des grappes de cellules urbaines ayant une densité de population d'au moins 300 habitants par km<sup>2</sup> et une population minimale de 5 000 habitants. Toutes les cellules en dehors de ces concentrations urbaines sont considérées comme rurales;
- 2) elle regroupe les régions NUTS 3 de moins de 500 km<sup>2</sup> avec une ou plusieurs de leurs voisines, uniquement à des fins de classification, de telle sorte que toutes les régions NUTS 3 d'un groupement soient classées de la même façon;
- 3) elle classe les régions NUTS 3 sur la base de la proportion de la population dans les cellules rurales. Plus de 50 % de la population totale dans les cellules rurales = régions essentiellement rurales; entre 20 et 50 % dans les cellules rurales = régions intermédiaires <sup>(\*)</sup>; moins de 20 % = régions essentiellement urbaines.

Cette nouvelle typologie sera actualisée après chaque modification de la NUTS et après chaque grande mise à jour de la carte quadrillée de la population sur la base de nouvelles données de recensement et de nouvelles données relatives à l'occupation des sols. Les mises à jour actuelles et futures de cette classification, ainsi que les informations relatives aux régions NUTS 3 ayant été groupées afin de l'établir, peuvent être consultées à l'adresse suivante: [https://circabc.europa.eu/d/a/workspace/SpacesStore/da816923-58b7-49f6-9db6-7b8c5bc70284/nuts3\\_typology.xls](https://circabc.europa.eu/d/a/workspace/SpacesStore/da816923-58b7-49f6-9db6-7b8c5bc70284/nuts3_typology.xls)

<sup>(\*)</sup> Le changement de classification en raison de la présence d'une ville se fait de la même manière que pour la méthodologie de l'OCDE.



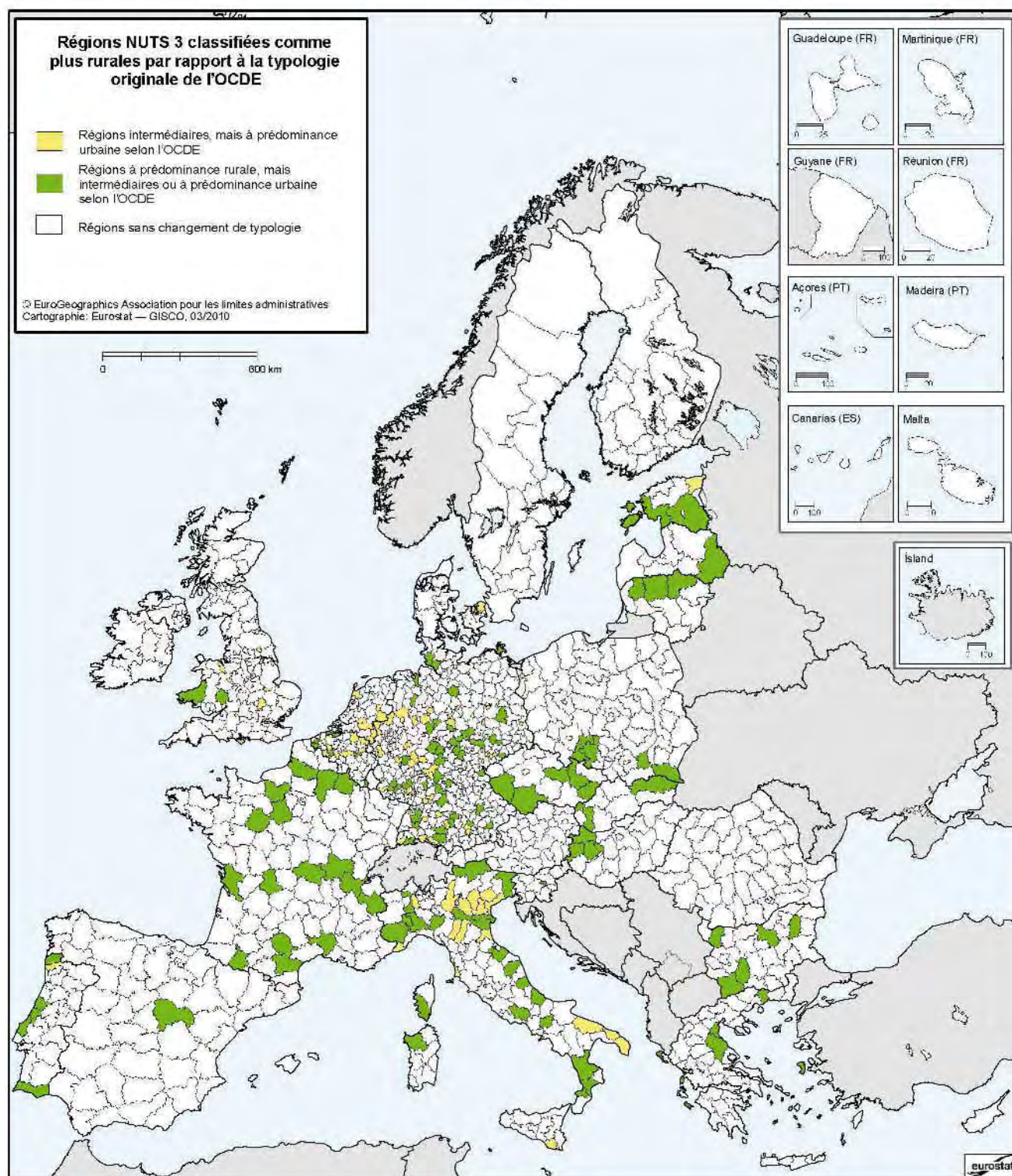
**Carte 15.3:** Régions NUTS 3 classifiées comme plus urbaines par rapport à la typologie originale de l'OCDE



Source: Eurostat, JRC, EFGS, REGIO-GIS.



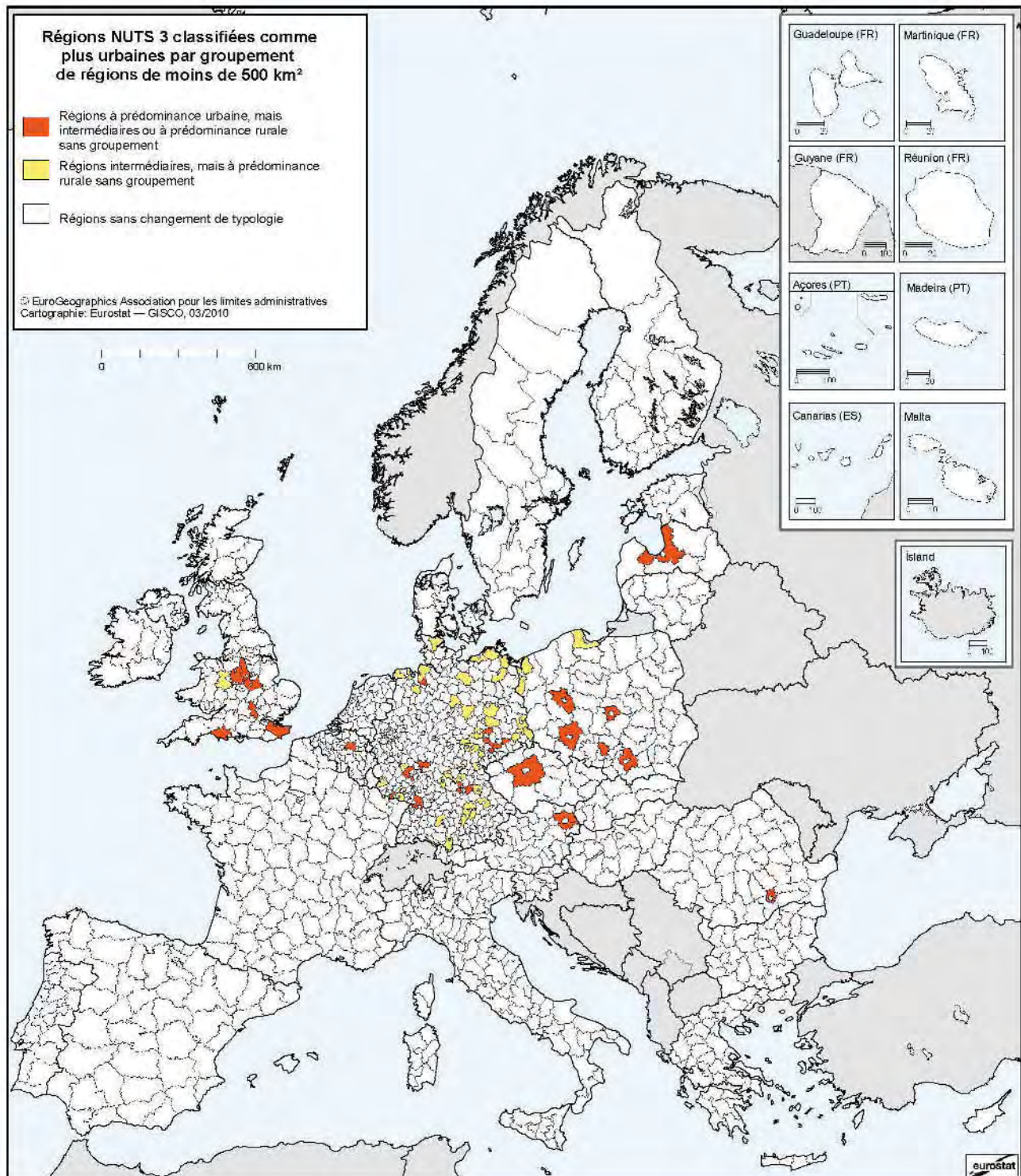
**Carte 15.4:** Régions NUTS 3 classifiées comme plus rurales par rapport à la typologie originale de l'OCDE



Source: Eurostat, JRC, EFGS, REGIO-GIS.



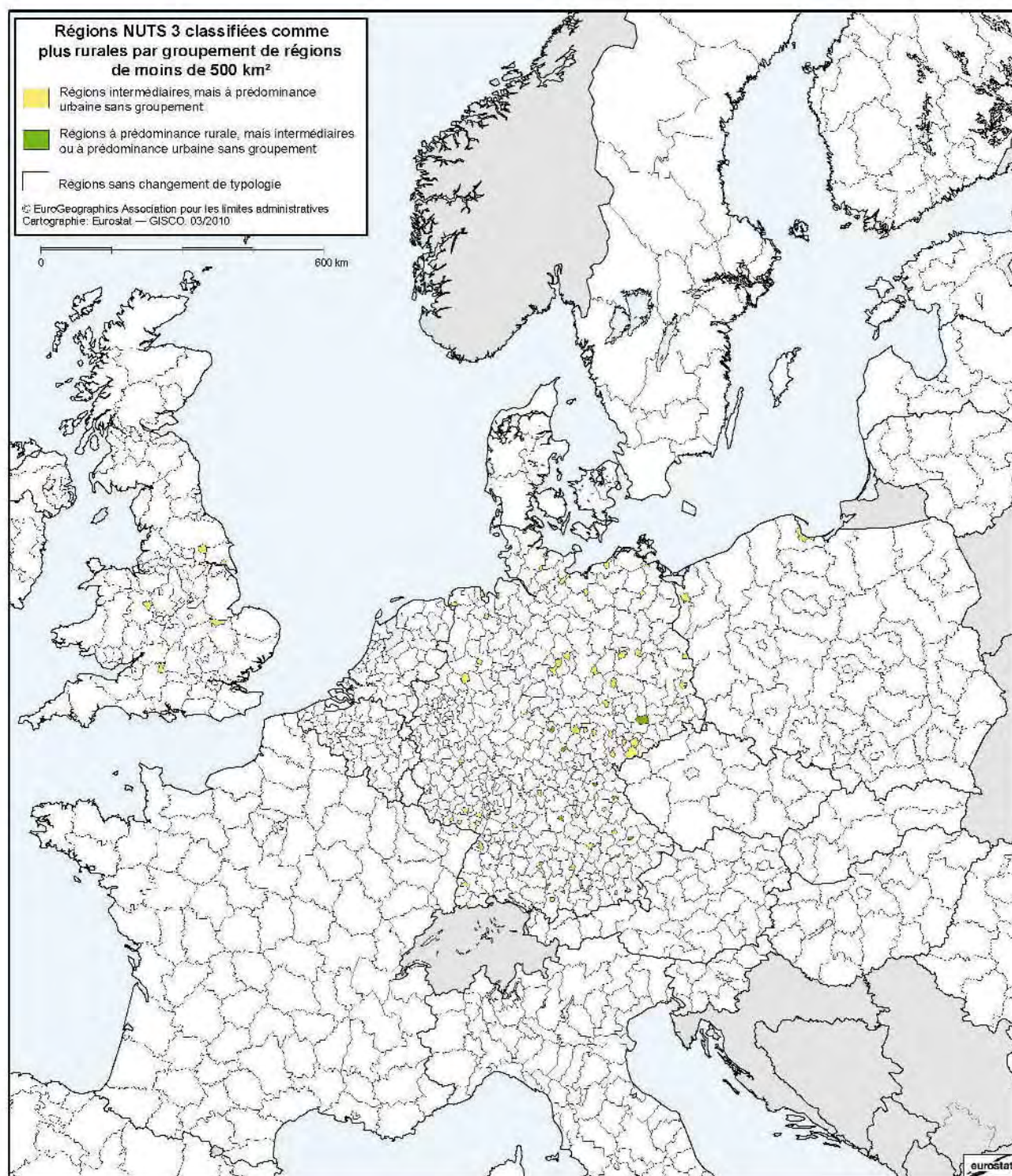
**Carte 15.5:** Régions NUTS 3 classifiées comme plus urbaines par groupement de régions de moins de 500 km<sup>2</sup>



Source: Eurostat, JRC, EFGS, REGIO-GIS.



**Carte 15.6:** Régions NUTS 3 classifiées comme plus rurales par groupement de régions de moins de 500 km<sup>2</sup>



Source: Eurostat, JRC, EFGS, REGIO-GIS.





## Annexe 1

### NUTS (nomenclature des unités territoriales statistiques)

#### Union européenne: régions NUTS 2

##### **Belgique**

BE10 Région de Bruxelles-Capitale/  
Brussels Hoofdstedelijk Gewest  
BE21 Prov. Antwerpen  
BE22 Prov. Limburg (B)  
BE23 Prov. Oost-Vlaanderen  
BE24 Prov. Vlaams-Brabant  
BE25 Prov. West-Vlaanderen  
BE31 Prov. Brabant Wallon  
BE32 Prov. Hainaut  
BE33 Prov. Liège  
BE34 Prov. Luxembourg (B)  
BE35 Prov. Namur

##### **Bulgarie**

BG31 Severozapaden  
BG32 Severen tsentralen  
BG33 Severoiztochen  
BG34 Yugoiztochen  
BG41 Yugozapaden  
BG42 Yuzhen tsentralen

##### **République tchèque**

CZ01 Praha  
CZ02 Střední Čechy  
CZ03 Jihozápad  
CZ04 Severozápad  
CZ05 Severovýchod  
CZ06 Jihovýchod  
CZ07 Střední Morava  
CZ08 Moravskoslezsko

##### **Danemark**

DK01 Hovedstaden  
DK02 Sjælland  
DK03 Syddanmark

DK04 Midtjylland  
DK05 Nordjylland

##### **Allemagne**

DE11 Stuttgart  
DE12 Karlsruhe  
DE13 Freiburg  
DE14 Tübingen  
DE21 Oberbayern  
DE22 Niederbayern  
DE23 Oberpfalz  
DE24 Oberfranken  
DE25 Mittelfranken  
DE26 Unterfranken  
DE27 Schwaben  
DE30 Berlin  
DE41 Brandenburg — Nordost  
DE42 Brandenburg — Südwest  
DE50 Bremen  
DE60 Hamburg  
DE71 Darmstadt  
DE72 Gießen  
DE73 Kassel  
DE80 Mecklenburg-Vorpommern  
DE91 Braunschweig  
DE92 Hannover  
DE93 Lüneburg  
DE94 Weser-Ems  
DEA1 Düsseldorf  
DEA2 Köln  
DEA3 Münster  
DEA4 Detmold  
DEA5 Arnberg  
DEB1 Koblenz  
DEB2 Trier  
DEB3 Rheinhessen-Pfalz

DEC0 Saarland  
DED1 Chemnitz  
DED2 Dresden  
DED3 Leipzig  
DEE0 Sachsen-Anhalt  
DEF0 Schleswig-Holstein  
DEG0 Thüringen

##### **Estonie**

EE00 Eesti

##### **Irlande**

IE01 Border, Midland and Western  
IE02 Southern and Eastern

##### **Grèce**

GR11 Anatoliki Makedonia, Thraki  
GR12 Kentriki Makedonia  
GR13 Dytiki Makedonia  
GR14 Thessalia  
GR21 Ipeiros  
GR22 Ionia Nisia  
GR23 Dytiki Ellada  
GR24 Sterea Ellada  
GR25 Peloponnisos  
GR30 Attiki  
GR41 Voreio Aigaio  
GR42 Notio Aigaio  
GR43 Kriti

##### **Espagne**

ES11 Galicia  
ES12 Principado de Asturias  
ES13 Cantabria  
ES21 País Vasco  
ES22 Comunidad Foral de Navarra



ES23 La Rioja  
ES24 Aragón  
ES30 Comunidad de Madrid  
ES41 Castilla y León  
ES42 Castilla-La Mancha  
ES43 Extremadura  
ES51 Cataluña  
ES52 Comunidad Valenciana  
ES53 Illes Balears  
ES61 Andalucía  
ES62 Región de Murcia  
ES63 Ciudad Autónoma de Ceuta  
ES64 Ciudad Autónoma de Melilla  
ES70 Canarias

### France

FR10 Île-de-France  
FR21 Champagne-Ardenne  
FR22 Picardie  
FR23 Haute-Normandie  
FR24 Centre  
FR25 Basse-Normandie  
FR26 Bourgogne  
FR30 Nord - Pas-de-Calais  
FR41 Lorraine  
FR42 Alsace  
FR43 Franche-Comté  
FR51 Pays de la Loire  
FR52 Bretagne  
FR53 Poitou-Charentes  
FR61 Aquitaine  
FR62 Midi-Pyrénées  
FR63 Limousin  
FR71 Rhône-Alpes  
FR72 Auvergne  
FR81 Languedoc-Roussillon  
FR82 Provence-Alpes-Côte d'Azur  
FR83 Corse  
FR91 Guadeloupe  
FR92 Martinique  
FR93 Guyane  
FR94 Réunion

### Italie

ITC1 Piemonte  
ITC2 Valle d'Aosta/Vallée d'Aoste  
ITC3 Liguria  
ITC4 Lombardia  
ITD1 Provincia Autonoma Bolzano/  
Bozen  
ITD2 Provincia Autonoma Trento  
ITD3 Veneto  
ITD4 Friuli-Venezia Giulia  
ITD5 Emilia-Romagna  
ITE1 Toscana  
ITE2 Umbria  
ITE3 Marche  
ITE4 Lazio  
ITF1 Abruzzo  
ITF2 Molise  
ITF3 Campania  
ITF4 Puglia  
ITF5 Basilicata  
ITF6 Calabria  
ITG1 Sicilia  
ITG2 Sardegna

### Chypre

CY00 Kypros/Kıbrıs

### Lettonie

LV00 Latvija

### Lituanie

LT00 Lietuva

### Luxembourg

LU00 Luxembourg (Grand-Duché)

### Hongrie

HU10 Közép-Magyarország  
HU21 Közép-Dunántúl  
HU22 Nyugat-Dunántúl  
HU23 Dél-Dunántúl  
HU31 Észak-Magyarország  
HU32 Észak-Alföld  
HU33 Dél-Alföld

### Malte

MT00 Malta

### Pays-Bas

NL11 Groningen  
NL12 Friesland (NL)  
NL13 Drenthe  
NL21 Overijssel  
NL22 Gelderland  
NL23 Flevoland  
NL31 Utrecht  
NL32 Noord-Holland  
NL33 Zuid-Holland  
NL34 Zeeland  
NL41 Noord-Brabant  
NL42 Limburg (NL)

### Autriche

AT11 Burgenland (A)  
AT12 Niederösterreich  
AT13 Wien  
AT21 Kärnten  
AT22 Steiermark  
AT31 Oberösterreich  
AT32 Salzburg  
AT33 Tirol  
AT34 Vorarlberg

### Pologne

PL11 Łódzkie  
PL12 Mazowieckie  
PL21 Małopolskie  
PL22 Śląskie  
PL31 Lubelskie  
PL32 Podkarpackie  
PL33 Świętokrzyskie  
PL34 Podlaskie  
PL41 Wielkopolskie  
PL42 Zachodniopomorskie  
PL43 Lubuskie  
PL51 Dolnośląskie  
PL52 Opolskie  
PL61 Kujawsko-pomorskie



PL62 Warmińsko-mazurskie  
PL63 Pomorskie

### Portugal

PT11 Norte  
PT15 Algarve  
PT16 Centro (P)  
PT17 Lisboa  
PT18 Alentejo  
PT20 Região Autónoma dos Açores  
PT30 Região Autónoma da Madeira

### Roumanie

RO11 Nord-Vest  
RO12 Centru  
RO21 Nord-Est  
RO22 Sud-Est  
RO31 Sud — Muntenia  
RO32 București — Ilfov  
RO41 Sud-Vest Oltenia  
RO42 Vest

### Slovénie

SI01 Vzhodna Slovenija  
SI02 Zahodna Slovenija

### Slovaquie

SK01 Bratislavský kraj  
SK02 Západné Slovensko  
SK03 Stredné Slovensko  
SK04 Východné Slovensko

### Finlande

FI13 Itä-Suomi  
FI18 Etelä-Suomi  
FI19 Länsi-Suomi  
FI1A Pohjois-Suomi  
FI20 Åland

### Suède

SE11 Stockholm  
SE12 Östra Mellansverige

SE21 Småland med öarna  
SE22 Sydsverige  
SE23 Västsverige  
SE31 Norra Mellansverige  
SE32 Mellersta Norrland  
SE33 Övre Norrland

### Royaume-Uni

UKC1 Tees Valley and Durham  
UKC2 Northumberland and Tyne and Wear  
UKD1 Cumbria  
UKD2 Cheshire  
UKD3 Greater Manchester  
UKD4 Lancashire  
UKD5 Merseyside  
UKE1 East Yorkshire and Northern Lincolnshire  
UKE2 North Yorkshire  
UKE3 South Yorkshire  
UKE4 West Yorkshire  
UKF1 Derbyshire and Nottinghamshire  
UKF2 Leicestershire, Rutland and Northamptonshire  
UKF3 Lincolnshire  
UKG1 Herefordshire, Worcestershire and Warwickshire  
UKG2 Shropshire and Staffordshire  
UKG3 West Midlands  
UKH1 East Anglia  
UKH2 Bedfordshire and Hertfordshire  
UKH3 Essex  
UKI1 Inner London  
UKI2 Outer London  
UKJ1 Berkshire, Buckinghamshire and Oxfordshire  
UKJ2 Surrey, East and West Sussex  
UKJ3 Hampshire and Isle of Wight  
UKJ4 Kent  
UKK1 Gloucestershire, Wiltshire and Bristol/Bath area  
UKK2 Dorset and Somerset  
UKK3 Cornwall and Isles of Scilly  
UKK4 Devon

UKL1 West Wales and The Valleys  
UKL2 East Wales  
UKM2 Eastern Scotland  
UKM3 South Western Scotland  
UKM5 North Eastern Scotland  
UKM6 Highlands and Islands  
UKN0 Northern Ireland



## Pays candidats: régions statistiques au niveau 2

### **Croatie**

HR01 Sjeverozapadna Hrvatska

HR02 Središnja i Istočna (Panonska) Hrvatska

HR03 Jadranska Hrvatska

### **Ancienne République yougoslave de Macédoine**

MK00 Poranešna jugoslovenska Republika Makedonija

### **Turquie**

TR10 İstanbul

TR21 Tekirdağ

TR22 Balıkesir

TR31 İzmir

TR32 Aydın

TR33 Manisa

TR41 Bursa

TR42 Kocaeli

TR51 Ankara

TR52 Konya

TR61 Antalya

TR62 Adana

TR63 Hatay

TR71 Kırkkale

TR72 Kayseri

TR81 Zonguldak

TR82 Kastamonu

TR83 Samsun

TR90 Trabzon

TRA1 Erzurum

TRA2 Ağrı

TRB1 Malatya

TRB2 Van

TRC1 Gaziantep

TRC2 Şanlıurfa

TRC3 Mardin



## Pays de l'AELE: régions statistiques au niveau 2

### **Islande**

IS00 Ísland

### **Liechtenstein**

LI00 Liechtenstein

### **Norvège**

NO01 Oslo og Akershus

NO02 Hedmark og Oppland

NO03 Sør-Østlandet

NO04 Agder og Rogaland

NO05 Vestlandet

NO06 Trøndelag

NO07 Nord-Norge

### **Suisse**

CH01 Région lémanique

CH02 Espace Mittelland

CH03 Nordwestschweiz

CH04 Zürich

CH05 Ostschweiz

CH06 Zentralschweiz

CH07 Ticino



## Annexe 2

(<sup>1</sup>) Les villes en gras sont des capitales.

### Villes couvertes par les collectes de données «Audit urbain» (<sup>1</sup>)

#### Union européenne: villes participant à l'audit urbain

##### **Belgique**

BE001C **Bruxelles/Brussel**  
BE002C Antwerpen  
BE003C Gent  
BE004C Charleroi  
BE005C Liège  
BE006C Brugge  
BE007C Namur

##### **Bulgarie**

BG001C **Sofia**  
BG002C Plovdiv  
BG003C Varna  
BG004C Burgas  
BG005C Pleven  
BG006C Ruse  
BG007C Vidin  
BG008C Stara Zagora

##### **République tchèque**

CZ001C **Praha**  
CZ002C Brno  
CZ003C Ostrava  
CZ004C Plzeň  
CZ005C Ústí nad Labem  
CZ006C Olomouc  
CZ007C Liberec  
CZ008C České Budějovice  
CZ009C Hradec Králove  
CZ010C Pardubice  
CZ011C Zlín  
CZ012C Kladno  
CZ013C Karlovy Vary  
CZ014C Jihlava

##### **Danemark**

DK001C **København**

DK002C Aarhus  
DK003C Odense  
DK004C Aalborg

##### **Allemagne**

DE001C **Berlin**  
DE002C Hamburg  
DE003C München  
DE004C Köln  
DE005C Frankfurt am Main  
DE006C Essen  
DE007C Stuttgart  
DE008C Leipzig  
DE009C Dresden  
DE010C Dortmund  
DE011C Düsseldorf  
DE012C Bremen  
DE013C Hannover  
DE014C Nürnberg  
DE015C Bochum  
DE017C Bielefeld  
DE018C Halle an der Saale  
DE019C Magdeburg  
DE020C Wiesbaden  
DE021C Göttingen  
DE022C Mülheim an der Ruhr  
DE023C Moers  
DE025C Darmstadt  
DE026C Trier  
DE027C Freiburg im Breisgau  
DE028C Regensburg  
DE029C Frankfurt (Oder)  
DE030C Weimar  
DE031C Schwerin  
DE032C Erfurt  
DE033C Augsburg  
DE034C Bonn

DE035C Karlsruhe  
DE036C Mönchengladbach  
DE037C Mainz  
DE039C Kiel  
DE040C Saarbrücken  
DE041C Potsdam  
DE042C Koblenz  
DE043C Rostock

##### **Estonie**

EE001C **Tallinn**  
EE002C Tartu

##### **Irlande**

IE001C **Dublin**  
IE002C Cork  
IE003C Limerick  
IE004C Galway  
IE005C Waterford

##### **Grèce**

GR001C **Athina**  
GR002C Thessaloniki  
GR003C Patra  
GR004C Irakleio  
GR005C Larisa  
GR006C Volos  
GR007C Ioannina  
GR008C Kavala  
GR009C Kalamata

##### **Espagne**

ES001C **Madrid**  
ES002C Barcelona  
ES003C Valencia  
ES004C Sevilla  
ES005C Zaragoza



ES006C Málaga  
ES007C Murcia  
ES008C Las Palmas  
ES009C Valladolid  
ES010C Palma de Mallorca  
ES011C Santiago de Compostela  
ES012C Vitoria/Gasteiz  
ES013C Oviedo  
ES014C Pamplona/Iruña  
ES015C Santander  
ES016C Toledo  
ES017C Badajoz  
ES018C Logroño  
ES019C Bilbao  
ES020C Córdoba  
ES021C Alicante/Alacant  
ES022C Vigo  
ES023C Gijón  
ES024C L'Hospitalet de Llobregat  
ES025C Santa Cruz de Tenerife

#### France

FR001C **Paris**  
FR203C Marseille  
FR003C Lyon  
FR004C Toulouse  
FR205C Nice  
FR006C Strasbourg  
FR007C Bordeaux  
FR008C Nantes  
FR009C Lille  
FR010C Montpellier  
FR011C Saint-Étienne  
FR012C Le Havre  
FR013C Rennes  
FR014C Amiens  
FR015C Rouen  
FR016C Nancy  
FR017C Metz  
FR018C Reims  
FR019C Orléans  
FR020C Dijon  
FR021C Poitiers  
FR022C Clermont-Ferrand

FR023C Caen  
FR024C Limoges  
FR025C Besançon  
FR026C Grenoble  
FR027C Ajaccio  
FR028C Saint-Denis  
FR029C Pointe-à-Pitre  
FR030C Fort-de-France  
FR031C Cayenne  
FR032C Toulon  
FR035C Tours  
FR202C Aix-en-Provence  
FR207C Lens-Liévin

#### Italie

IT001C **Roma**  
IT002C Milano  
IT003C Napoli  
IT004C Torino  
IT005C Palermo  
IT006C Genova  
IT007C Firenze  
IT008C Bari  
IT009C Bologna  
IT010C Catania  
IT011C Venezia  
IT012C Verona  
IT013C Cremona  
IT014C Trento  
IT015C Trieste  
IT016C Perugia  
IT017C Ancona  
IT018C L'Aquila  
IT019C Pescara  
IT020C Campobasso  
IT021C Caserta  
IT022C Taranto  
IT023C Potenza  
IT024C Catanzaro  
IT025C Reggio di Calabria  
IT026C Sassari  
IT027C Cagliari  
IT028C Padova  
IT029C Brescia

IT030C Modena  
IT031C Foggia  
IT032C Salerno

#### Chypre

CY001C **Lefkosia**

#### Lettonie

LV001C **Rīga**  
LV002C Liepāja

#### Lituanie

LT001C **Vilnius**  
LT002C Kaunas  
LT003C Panevėžys

#### Luxembourg

LU001C **Luxembourg**

#### Hongrie

HU001C **Budapest**  
HU002C Miskolc  
HU003C Nyíregyháza  
HU004C Pécs  
HU005C Debrecen  
HU006C Szeged  
HU007C Győr  
HU008C Kecskemét  
HU009C Székesfehérvár

#### Malte

MT001C **Valletta**  
MT002C Gozo

#### Pays-Bas

NL001C 's-Gravenhage  
NL002C **Amsterdam**  
NL003C Rotterdam  
NL004C Utrecht  
NL005C Eindhoven  
NL006C Tilburg  
NL007C Groningen  
NL008C Enschede



NL009C Arnhem  
NL010C Heerlen  
NL011C Almere  
NL012C Breda  
NL013C Nijmegen  
NL014C Apeldoorn  
NL015C Leeuwarden

#### **Autriche**

AT001C **Wien**  
AT002C Graz  
AT003C Linz  
AT004C Salzburg  
AT005C Innsbruck

#### **Pologne**

PL001C **Warszawa**  
PL002C Łódź  
PL003C Kraków  
PL004C Wrocław  
PL005C Poznań  
PL006C Gdańsk  
PL007C Szczecin  
PL008C Bydgoszcz  
PL009C Lublin  
PL010C Katowice  
PL011C Białystok  
PL012C Kielce  
PL013C Toruń  
PL014C Olsztyn  
PL015C Rzeszów  
PL016C Opole  
PL017C Gorzów Wielkopolski  
PL018C Zielona Góra  
PL019C Jelenia Góra  
PL020C Nowy Sącz  
PL021C Suwałki  
PL022C Konin  
PL023C Żory  
PL024C Częstochowa  
PL025C Radom  
PL026C Płock  
PL027C Kalisz  
PL028C Koszalin

#### **Portugal**

PT001C **Lisboa**  
PT002C Porto  
PT003C Braga  
PT004C Funchal  
PT005C Coimbra  
PT006C Setúbal  
PT007C Ponta Delgada  
PT008C Aveiro  
PT009C Faro

#### **Roumanie**

RO001C **Bucureşti**  
RO002C Cluj-Napoca  
RO003C Timișoara  
RO004C Craiova  
RO005C Brăila  
RO006C Oradea  
RO007C Bacău  
RO008C Arad  
RO009C Sibiu  
RO010C Târgu Mureș  
RO011C Piatra Neamț  
RO012C Călărași  
RO013C Giurgiu  
RO014C Alba Iulia

#### **Slovénie**

SI001C **Ljubljana**  
SI002C Maribor

#### **Slovaquie**

SK001C **Bratislava**  
SK002C Košice  
SK003C Banská Bystrica  
SK004C Nitra  
SK005C Prešov  
SK006C Žilina  
SK007C Trnava  
SK008C Trenčín

#### **Finlande**

FI001C **Helsinki**  
FI002C Tampere

FI003C Turku  
FI004C Oulu

#### **Suède**

SE001C **Stockholm**  
SE002C Göteborg  
SE003C Malmö  
SE004C Jönköping  
SE005C Umeå  
SE006C Uppsala  
SE007C Linköping  
SE008C Örebro

#### **Royaume-Uni**

UK001C **London**  
UK002C Birmingham  
UK003C Leeds  
UK004C Glasgow  
UK005C Bradford  
UK006C Liverpool  
UK007C Edinburgh  
UK008C Manchester  
UK009C Cardiff  
UK010C Sheffield  
UK011C Bristol  
UK012C Belfast  
UK013C Newcastle upon Tyne  
UK014C Leicester  
UK015C Derry  
UK016C Aberdeen  
UK017C Cambridge  
UK018C Exeter  
UK019C Lincoln  
UK020C Gravesham  
UK021C Stevenage  
UK022C Wrexham  
UK023C Portsmouth  
UK024C Worcester  
UK025C Coventry  
UK026C Kingston-upon-Hull  
UK027C Stoke-on-Trent  
UK028C Wolverhampton  
UK029C Nottingham  
UK030C Wirral



## Pays candidats: villes participant à l'audit urbain

### **Croatie**

HR001C **Zagreb**

HR002C Rijeka

HR003C Slavonski Brod

HR004C Osijek

HR005C Split

### **Turquie**

TR001C **Ankara**

TR002C Adana

TR003C Antalya

TR004C Balıkesir

TR005C Bursa

TR006C Denizli

TR007C Diyarbakır

TR008C Edirne

TR009C Erzurum

TR010C Gaziantep

TR011C Hatay

TR012C İstanbul

TR013C İzmir

TR014C Kars

TR015C Kastamonu

TR016C Kayseri

TR017C Kocaeli

TR018C Konya

TR019C Malatya

TR020C Manisa

TR021C Nevşehir

TR022C Samsun

TR023C Siirt

TR024C Trabzon

TR025C Van

TR026C Zonguldak



## Pays de l'AELE: villes participant à l'audit urbain

### Norvège

NO001C **Oslo**  
NO002C Bergen  
NO003C Trondheim  
NO004C Stavanger  
NO005C Kristiansand  
NO006C Tromsø

### Suisse

CH001C Zürich  
CH002C Genève  
CH003C Basel  
CH004C **Bern**  
CH005C Lausanne  
CH006C Winterthur  
CH007C St Gallen  
CH008C Luzern  
CH009C Lugano  
CH010C Biel/Bienne

Commission européenne

**Annuaire régional d'Eurostat 2010**

Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne

2010 — 264 p. — 21 x 29,7 cm

Thème: Statistiques générales et régionales

Collection: Livres statistiques

ISBN 978-92-79-14566-7

ISSN 1830-9682

doi:10.2785/40302

N° de cat.: KS-HA-10-001-FR-C

Prix au Luxembourg (TVA exclue): 20 EUR

## COMMENT VOUS PROCURER LES PUBLICATIONS DE L'UNION EUROPÉENNE?

### **Publications gratuites:**

- sur le site de l'EU Bookshop (<http://bookshop.europa.eu>);
- auprès des représentations ou des délégations de l'Union européenne.  
Vous pouvez obtenir leurs coordonnées en consultant le site <http://ec.europa.eu>  
ou par télécopieur au numéro +352 2929-42758.

### **Publications payantes:**

- sur le site de l'EU Bookshop (<http://bookshop.europa.eu>).

### **Abonnements facturés (par exemple séries annuelles du *Journal officiel de l'Union européenne*, recueils de la jurisprudence de la Cour de justice de l'Union européenne):**

- auprès des bureaux de vente de l'Office des publications de l'Union européenne  
([http://publications.europa.eu/others/agents/index\\_fr.htm](http://publications.europa.eu/others/agents/index_fr.htm)).



## Annuaire régional d'Eurostat 2010

L'*Annuaire régional d'Eurostat 2010* décrit en détail un grand nombre de domaines statistiques dans les vingt-sept États membres de l'Union européenne, mais également dans les pays candidats et les pays de l'AELE. Si vous souhaitez en savoir plus sur les tendances économiques et sociales qui prévalent dans les régions d'Europe, voici la publication qu'il vous faut! Les textes ont été rédigés par des experts en statistiques et sont accompagnés de cartes, de graphiques et de tableaux sur chacun des sujets. Un vaste ensemble d'indicateurs régionaux sont présentés sur les quinze thèmes suivants: population, villes européennes, marché du travail, produit intérieur brut, comptes des ménages, statistiques structurelles des entreprises, société de l'information, science, technologie et innovation, éducation, transports, tourisme, santé, agriculture, régions côtières, et, dernier aspect mais non des moindres, une étude sur une nouvelle typologie urbaine-rurale. La présente publication est disponible en allemand, en anglais et en français.

<http://ec.europa.eu/eurostat>



Office des publications

ISBN 978-92-79-14566-7



9 789279 145667

Prix au Luxembourg (TVA exclue): 20 EUR